

La santé mentale en Auvergne et dans les départements

Mars 2017



Ce travail a été effectué à la demande et avec le soutien financier de l'Agence régionale de santé d'Auvergne (ARS). L'Observatoire régional de la santé d'Auvergne tient à remercier la Direction régionale du service médical Auvergne et l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes pour la transmission de leurs données ainsi que le Département d'information médicale du CHU de Clermont-Ferrand, pour son appui méthodologique quant à l'analyse du Recueil d'information médicalisé en psychiatrie (RIM-P).



Rédacteurs : Gaëlle Féat, Magali Venzac, Sylvie Maquinghen

Contexte national.....	4
Contexte régional et objectif.....	4
Méthode.....	4
Faits marquants.....	5
Caractéristiques socio-démographiques.....	6
La situation épidémiologique : le suicide et les Affections de longue durée (ALD).....	7
La consommation de soins.....	9
L'offre de soins.....	13
Définitions et méthodes.....	18
La santé mentale dans les secteurs psychiatriques.....	21
- Ainay-le-Château.....	22
- Montluçon-ouest.....	31
- Montluçon-est.....	40
- Moulins-ouest.....	49
- Moulins-est.....	58
- Vichy-ouest.....	67
- Vichy-est.....	76
- Clermont-Ferrand.....	85
- Secteur 1.....	94
- Secteur 2.....	103
- Secteur 3.....	112
- Secteur 4.....	121
- Secteur 5.....	130
- Secteur 6.....	139
- Secteur 7.....	148
- Secteur 8.....	157
- Secteur 9.....	166
- Aurillac	175
- Aurillac-nord.....	184
- Aurillac-sud.....	193
- Saint-Flour.....	202
- Le Puy-en-Velay.....	211
- Brioude.....	220
- Le Puy-Craponne.....	229
- Le Puy-Saugues.....	238
- Yssingeaux-Monistrol.....	247

CONTEXTE NATIONAL

La Constitution de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit la santé mentale comme « un état de bien-être dans lequel une personne peut se réaliser, surmonter les tensions normales de la vie, accomplir un travail productif et contribuer à la vie de sa communauté. Dans ce sens positif, la santé mentale est le fondement du bien-être d'un individu et du bon fonctionnement d'une communauté »¹. Au niveau mondial, l'OMS considère que cinq des dix pathologies les plus préoccupantes au 21^{ème} siècle concernent la psychiatrie : schizophrénie, troubles bipolaires, addictions, dépression et troubles obsessionnels compulsifs².

En France, le plan psychiatrie et santé mentale 2011-2015 a pour objectif de prévenir les ruptures dans les parcours de vie des personnes concernées, quel que soit leur lieu de vie, y compris celles en grande précarité ou

en milieu pénitentiaire. L'objectif de ce plan est donc de permettre à ces personnes de mieux vivre avec des troubles psychiques. Le plan se décline autour de 4 axes stratégiques pour prévenir et réduire les ruptures :

- 1- au cours de la vie de la personne ;
- 2- selon les publics et les territoires ;
- 3- entre la psychiatrie et son environnement sociétal ;
- 4- entre les savoirs.

Ayant fait l'objet d'une vaste concertation préalable, sa mise en oeuvre repose sur une responsabilité collective de tous les acteurs qui interviennent dans le champ de la psychiatrie et de la santé mentale³.

CONTEXTE RÉGIONAL ET OBJECTIF

En 2014, dans le cadre du parcours en santé mentale, une expérimentation a été menée dans le bassin de santé intermédiaire de Montluçon en partenariat avec l'Agence nationale d'appui à la performance (Anap). Ce travail avait pour objet de définir un prototype de tableau de bord d'indicateurs pour outiller la méthode de diagnostic territorial des parcours en santé mentale et en psychiatrie.

Ainsi, à l'automne 2015, l'Agence régionale de santé d'Auvergne (ARS) a sollicité l'ORS Auvergne afin de dupliquer les indicateurs pressentis lors de cette expérimentation à l'ensemble de l'Auvergne. L'objectif de la présente étude est de dresser un contexte de la santé mentale en Auvergne afin de mobiliser les acteurs à partir d'indicateurs communs. Ces travaux ne portent donc que sur le territoire auvergnat malgré la fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes au 1^{er} janvier 2016.

Pour ce faire, le présent rapport est composée de deux parties :

- une synthèse régionale de la santé mentale, reprenant la situation épidémiologique de l'Auvergne sur cette thématique, la consommation de soins via l'analyse du Recueil d'information médicalisé en psychiatrie (RIM-P) et la consommation de médicaments psychotropes et l'offre de soins en santé mentale à travers les médecins généralistes, les psychiatres et les psychologues, les établissements de santé et les établissements médico-sociaux ;
- une synthèse de la santé mentale dans les 26 secteurs psychiatriques du territoire auvergnat.

MÉTHODE

TERRITOIRE D'OBSERVATION : LE SECTEUR PSYCHIATRIQUE

L'observation par secteur psychiatrique a été privilégiée. Ces secteurs, mis en place par la circulaire de mars 1960 [Ministère de la Santé publique, 1960], constitue l'unité de base de la délivrance de soins en psychiatrie publique⁴. Il dispense et coordonne, pour une aire géo-démographique de proximité, l'ensemble des soins et services nécessaires à la couverture globale des besoins : prévention, soins, postcure et réadaptation. La prise en charge et la coordination des soins sont assurées par des équipes pluridisciplinaires.

POPULATION OBSERVÉE

L'observation sera centrée sur la psychiatrie adulte, avec un zoom sur les 65 ans et plus. Il est décidé d'exclure la géronto-psychiatrie et la psychiatrie infanto-juvénile de l'analyse, qui impliquent des prises en charge particulière.

1 <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs220/fr/>. Consulté le 13 juin 2016.

2 Ministère chargé de la santé. Ministère chargé de la solidarité. Plan psychiatrie et santé mentale 2011-2015.

3 HCSP. Évaluation du plan psychiatrie et santé mentale 2011-2015. Avril 2016.

4 Coldefy M, Le Fur P, Lucas-Gabrielli V, Mousquès J. Irdes. Cinquante ans de sectorisation psychiatrique en France : des inégalités persistantes de moyens et d'organisation. Irdes. Questions d'économie de la santé n°145. Août 2009.

LA SANTÉ MENTALE EN AUVERGNE - FAITS MARQUANTS

- 26 secteurs de psychiatrie rattachés à 10 établissements de référence.
- 15 établissements de santé ayant une autorisation en psychiatrie, disposant de plus de 2 000 lits ou places pour la prise en charge à temps complet en psychiatrie générale.

La situation épidémiologique

- Près de 1 240 auvergnats hospitalisés en Médecine, chirurgie, obstétrique pour une tentative de suicide en 2013.
- Une surmortalité par suicide et par troubles mentaux et du comportement par rapport à la France métropolitaine sur la période 2008-2012.
- Des décès par troubles mentaux et du comportement essentiellement dus à des troubles mentaux organiques.
- Plus de 44 000 personnes domiciliées en Auvergne bénéficiaires d'une Affection de longue durée pour affections psychiatriques de longue durée (ALD 23).
- Un taux standardisé de prévalence d'ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que sur le territoire national.
- Des ALD pour affections psychiatriques de longue durée essentiellement dues aux troubles de l'humeur.
- Un taux standardisé de prévalence d'ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences plus faible que sur le territoire national.

Les hospitalisations

- Plus de 35 500 personnes âgées de 18 ans et plus prises en charge en psychiatrie dans les établissements de santé du territoire auvergnat ayant une autorisation en psychiatrie.
- Une prise en charge en ambulatoire exclusivement dans 68 % des cas.
- Une prise en charge à temps complet ou à temps partiel principalement due à des troubles de l'humeur.
- Une prise en charge en ambulatoire principalement due à des troubles névrotiques et à des troubles de l'humeur.

La consommation de médicaments psychotropes

- Plus de 7 % de la population auvergnate sous traitement régulier d'antidépresseurs, près de 2 % sous traitement régulier d'antipsychotiques et plus de 9 % sous traitement régulier d'autres psychotropes.
- La population âgée de 45 ans et plus davantage concernée par la prise d'un traitement régulier de médicaments psychotropes.

L'offre de soins

- Des médecins généralistes répartis de manière assez homogène sur les différents secteurs psychiatriques.
- Des psychiatres plutôt âgés et mal répartis sur le territoire auvergnat.
- Des psychologues plutôt jeunes.

Les établissements médico-sociaux

- Près de 240 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, regroupant 19 547 places autorisées et 19 121 places installées.
- Des foyers de vie, foyers d'accueil médicalisés, maisons d'accueil spécialisées ne couvrant pas tout le territoire auvergnat.

CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Carte 1 : Les 26 secteurs psychiatriques et leur établissement de référence en Auvergne



Au 1^{er} janvier 2012, l'Auvergne compte 1 354 104 habitants, soit une densité de population de 52,1 habitants par km². Cette densité est inférieure de plus de la moitié par rapport à la densité nationale et varie de 26 hab/km² dans le Cantal à 80 hab/km² dans le Puy-de-Dôme.

L'Auvergne se caractérise par une population plutôt âgée, avec plus de 20 % de sa population âgée de 65 ans et plus. La situation varie selon les départements : l'Allier et le Cantal comptent près d'un quart de leur population âgée de 65 ans et plus. La Haute-Loire enregistre une part de jeunes de moins de 18 ans plus élevée, mais une part des personnes âgées de 65 ans et plus similaire à l'Auvergne. Enfin, le Puy-de-Dôme recense une part de jeunes âgées de 20-29 ans (12,5 %) plus élevée qu'en Auvergne (10,6 %).

Au 31 décembre 2013, l'Auvergne compte 6,1 % de personnes couvertes par le Revenu de solidarité active (RSA). Au sein de ce territoire, la Haute-Loire est le département qui compte en proportion le moins de personnes couvertes, tandis que les taux du Puy-de-Dôme et plus encore de l'Allier sont supérieurs au taux auvergnat.

L'Auvergne est composée de 26 secteurs psychiatriques, rattachés à 10 établissements ayant une autorisation en psychiatrie.

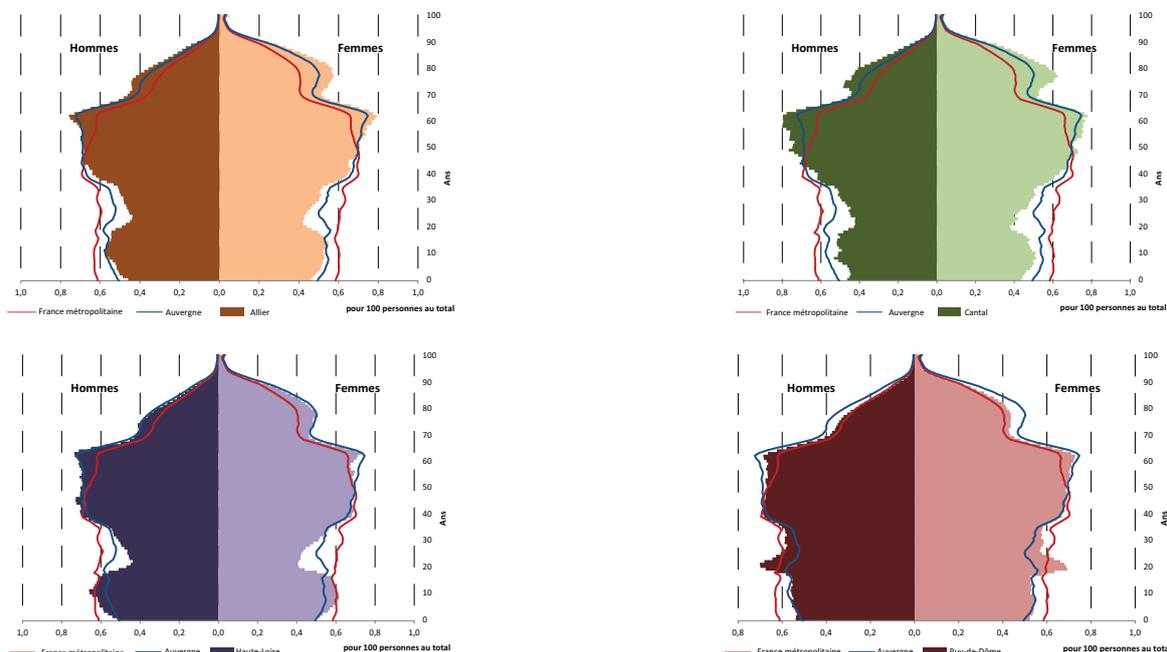
Tableau 1 : Situation socio-démographique en Auvergne et dans les départements

	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Auvergne	France métropolitaine
Nombre de communes	320	260	260	470	1 310	36 529
Population	342 911	147 415	225 686	638 092	1 354 104	63 375 971
Densité (hab/m ²)	46,7	25,7	45,3	80,1	52,1	116,5
Part des moins de 18 ans	19,0 %	17,5 %	21,4 %	19,5 %	19,5 %	21,9 %
Part des 18-64 ans	57,0 %	57,8 %	57,6 %	61,6 %	59,4 %	60,5 %
Part des 65 ans et plus	24,0 %	24,7 %	21,0 %	18,9 %	21,2 %	17,5 %
Part de la population couverte par le RSA	7,3 %	4,7 %	4,1 %	6,4 %	6,1 %	7,0 %

Sources : Insee RP 2012, CNAF, CCMSA 2013

Exploitation ORS Auvergne

Figure 1 : Pyramides des âges des 4 départements de l'Auvergne



Source : Insee RP 2012

Exploitation ORS Auvergne

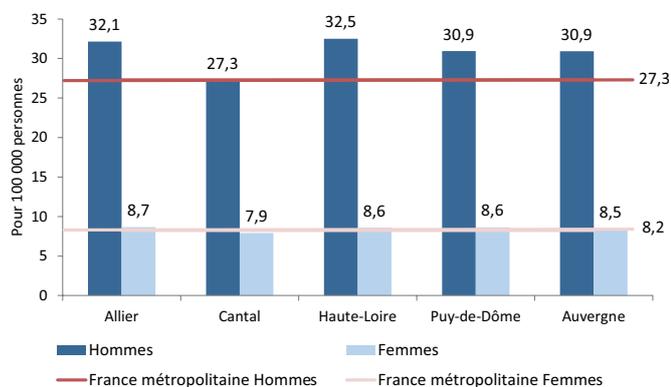
LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE : LE SUICIDE ET LES AFFECTIONS DE LONGUE DUREE (ALD)

Tableau 2 : Hospitalisations pour tentative de suicide en 2013

	Nombre de patients hospitalisés pour tentative de suicide		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Allier	215	305	520
Cantal	49	72	121
Haute-Loire	105	178	283
Puy-de-Dôme	130	182	312
Auvergne	499	737	1 236
France métropolitaine	29 850	47 591	77 441

Source : PMSI MCO 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : ensemble des personnes âgées de 10 ans et plus ayant été hospitalisées pour au moins une tentative de suicide.

Figure 2 : Taux standardisés de mortalité par suicide selon le sexe et le département - Période 2008-2012



Sources : Inserm CapiDc, Insee

Exploitation ORS Auvergne

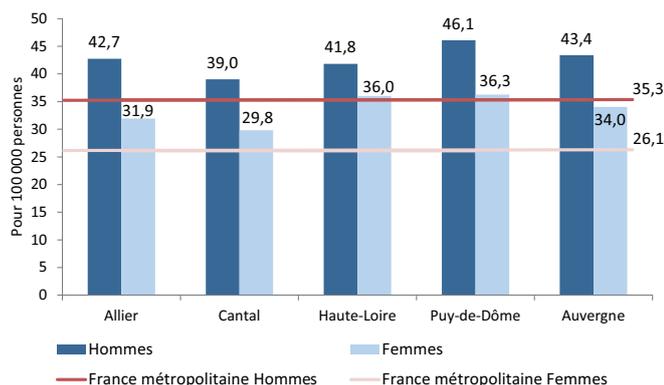
Tableau 3 : Nombre de décès par troubles mentaux et du comportement en Auvergne - Période 2008-2012

	Nombre de décès annuel moyen		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Allier	70	102	172
Cantal	29	44	74
Haute-Loire	41	65	105
Puy-de-Dôme	108	161	269
Auvergne	248	372	620
France métropolitaine	7 934	10 787	18 721

Source : Inserm CapiDc

Exploitation ORS Auvergne

Figure 3 : Taux standardisés de mortalité par troubles mentaux et du comportement selon le sexe et le département - Période 2008-2012



Sources : Inserm CapiDc, Insee

Exploitation ORS Auvergne

LES TENTATIVES DE SUICIDE

Des situations différentes selon les départements

En 2013, 1 236 personnes domiciliées en Auvergne ont été hospitalisées dans les unités de médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) pour tentatives de suicide (Tableau 2), soit 93,3 hospitalisations pour 100 000 personnes domiciliées en Auvergne.

À structure d'âge comparable, la situation semble très différente selon les départements : l'Allier, avec 159 hospitalisations en lien avec une tentative de suicide pour 100 000 personnes, enregistre le taux de recours à l'hospitalisation le plus élevé du territoire auvergnat. Ce taux est d'ailleurs plus élevé que celui constaté sur le territoire national (123 hospitalisations pour 100 000 personnes). La Haute-Loire se place en deuxième position avec 131 hospitalisations pour 100 000 personnes. Avec 90 hospitalisations pour 100 000 personnes, le Cantal compte un taux standardisé plus faible que le territoire national. Enfin, le Puy-de-Dôme, avec 49 hospitalisations pour 100 000 personnes, enregistre le taux le plus faible de l'Auvergne. Ce taux de recours paraît très faible pour ce département. Des différences dans les modalités de codage des causes d'hospitalisation (sous déclaration quant à l'intention, suicides codés de façon très hétérogène...) peuvent vraisemblablement expliquer cette situation très atypique du Puy-de-Dôme.

Des tentatives de suicide plus fréquemment rencontrées chez les femmes

Les hospitalisations pour tentative de suicide ont donné lieu à 1 362 séjours et représentent 0,4 % de l'ensemble des hospitalisations domiciliées en Auvergne (hors séance) en 2013. Une prédominance féminine est constatée : parmi les 1 236 patients hospitalisés pour une tentative de suicide en Auvergne en 2013, près de six sur dix étaient des femmes et un peu moins de la moitié sont âgés de 35 à 54 ans (44 %).

LES DÉCÈS

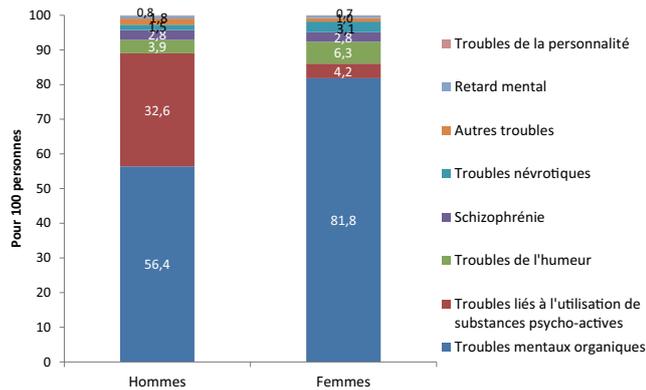
Une surmortalité par suicide par rapport au territoire national

Sur la période 2008-2012, 259 décès par suicide ont été enregistrés en moyenne par an en Auvergne, dont 70 dans l'Allier, 27 dans le Cantal, 44 en Haute-Loire et 118 dans le Puy-de-Dôme. Avec près de 19 décès par suicide pour 100 000 personnes, l'Auvergne enregistre une surmortalité par suicide par rapport au territoire national (17 décès pour 100 000 personnes). Cette surmortalité ne se vérifie que chez les hommes et est constatée dans tous les départements, hormis le Cantal (Figure 2). Contrairement à ce qui est constaté pour les hospitalisations pour tentative de suicide, les décès par suicide concernent davantage les hommes, avec presque 8 décès sur 10 par suicide enregistrés chez ces derniers.

Une surmortalité par troubles mentaux et du comportement par rapport à la France métropolitaine

Sur la période 2008-2012, 620 décès par troubles

Figure 4 : Répartition des causes de décès par troubles mentaux et du comportement par sexe en Auvergne - Période 2008-2012



Source : Inserm CepiDc

Exploitation ORS Auvergne

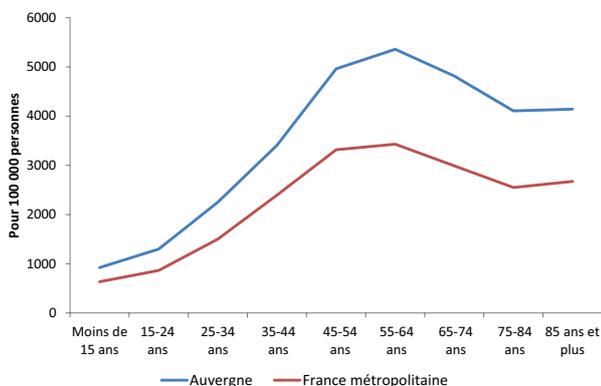
Tableau 4 : Nombre de bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée en Auvergne en 2013

	Hommes	Femmes	Ensemble
Allier	4 662	6 474	11 136
Cantal	1 797	2 115	3 912
Haute-Loire	3 642	4 598	8 240
Puy-de-Dôme	8 913	11 965	20 878
Auvergne	19 014	25 152	44 166
France métropolitaine	579 180	713 372	1 292 552

Sources : CCMSA, RSI, Cnamts

Exploitation ORS Auvergne

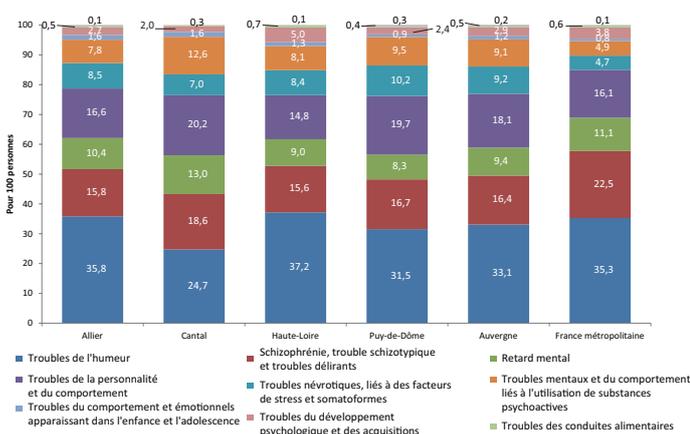
Figure 5 : Taux brut de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée en 2013



Sources : CCMSA, RSI, Cnamts, Insee

Exploitation ORS Auvergne

Figure 6 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée selon la cause en 2013



Sources : CCMSA, RSI, Cnamts

Exploitation ORS Auvergne

mentaux et du comportement ont été recensés en moyenne par an en Auvergne, soit 39 décès pour 100 000 personnes. Ce taux de mortalité est plus élevé que celui constaté en France métropolitaine (31 décès pour 100 000 personnes), et ce chez les hommes comme chez les femmes (Figure 3). Une surmortalité par rapport à la France métropolitaine est constatée chez les hommes comme chez les femmes dans tous les départements du territoire auvergnat, hormis dans le Cantal. Quel que soit le territoire, ces taux de mortalité sont plus élevés chez les hommes que chez les femmes. Plus de la moitié des personnes décédées pour troubles mentaux et du comportement sont âgées de 85 ans et plus.

Les troubles mentaux organiques : principales causes de décès par troubles mentaux et du comportement

Que ce soit en Auvergne ou dans les départements, les décès par troubles mentaux et du comportement sont principalement dus à des troubles mentaux organiques (plus de 70 % des décès dus à cette cause).

Les causes varient selon le sexe (Figure 4): plus de 80 % des décès pour troubles mentaux et du comportement chez les femmes sont dus à des troubles mentaux organiques contre 56 % chez les hommes. Chez ces derniers, plus de 30 % des décès sont dus aux troubles liés à l'utilisation de substances psychoactives.

Les causes varient également selon l'âge : les moins de 65 ans sont plutôt concernés par des décès dus aux troubles liés à l'utilisation de substances psychoactives (75 % des décès) alors que les 65 ans ou plus sont principalement décédés pour troubles mentaux organiques (plus de 80 % des décès).

LES AFFECTIONS DE LONGUE DURÉE (ALD)

Un taux de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée (ALD 23) plus élevé que la France métropolitaine

En 2013, 44 166 personnes domiciliées en Auvergne sont bénéficiaires d'une Affection de longue durée (ALD) pour affections psychiatriques de longue durée. Près de 57 % de ces bénéficiaires sont des femmes (Tableau 4).

Avec près de 3 200 bénéficiaires d'une ALD 23 pour 100 000 personnes, l'Auvergne compte un taux de prévalence plus élevé que la France métropolitaine (2 100 bénéficiaires pour 100 000 personnes). Ce résultat se vérifie chez les hommes comme chez les femmes. Les quatre départements comptent également des taux standardisés de prévalence d'une ALD 23 supérieurs au taux national, ce taux variant de près de 2 500 pour 100 000 personnes dans le département du Cantal à près de 3 600 bénéficiaires pour 100 000 personnes en Haute-Loire. Quel que soit le sexe, les taux standardisés restent supérieurs dans les départements par rapport au territoire national.

Que ce soit en Auvergne ou sur le territoire national, plus de 40 % des bénéficiaires d'une ALD 23 sont âgés de 45 à 64 ans. Les taux bruts de prévalence augmentent avec l'âge, pour atteindre le niveau le plus élevé chez les 55-64 ans (Figure 5).

En 2013, les troubles de l'humeur constituent la 1^{ère} cause d'ALD pour affections psychiatriques de longue durée quel que soit le territoire (Figure 6). Les troubles de la personnalité et du comportement constituent ensuite la 2^{ème} cause d'ALD 23 en Auvergne, suivis des ALD

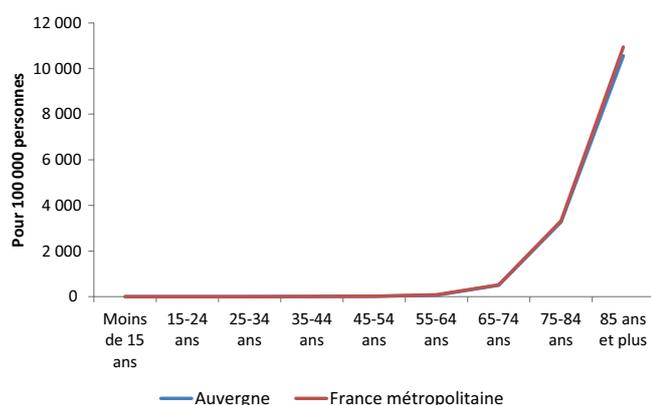
Tableau 5 : Nombre de bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences en Auvergne en 2013

	Hommes	Femmes	Ensemble
Allier	720	1 828	2 548
Cantal	295	867	1 162
Haute-Loire	421	1 226	1 647
Puy-de-Dôme	932	2 784	3 716
Auvergne	2 368	6 705	9 073
France métropolitaine	95 898	257 483	353 381

Sources : CCMSA, RSI, Cnamts

Exploitation ORS Auvergne

Figure 7 : Taux brut de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences en Auvergne en 2013



Sources : CCMSA, RSI, Cnamts, Insee

Exploitation ORS Auvergne

pour schizophrénie, trouble schizotypique et troubles délirants.

Cette répartition des bénéficiaires d'une ALD 23 selon la cause est similaire dans l'Allier, le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire. Dans le Cantal, le poids des troubles de l'humeur est plus faible alors que celui des troubles de la personnalité et du comportement est plus élevé. Enfin, en France métropolitaine, le poids de la schizophrénie, trouble schizotypique et troubles délirants est plus élevé qu'en Auvergne.

Un taux de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences (ALD 15) en Auvergne plus faible que le taux national

En 2013, il est comptabilisé 9 073 bénéficiaires d'une affection de longue durée pour maladie d'alzheimer et autres démences en Auvergne, ce qui représente 3 % du nombre total des bénéficiaires pour ce trouble en France. Près des trois quarts de ces bénéficiaires sont des femmes (Tableau 5).

Avec 514 bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer ou maladies apparentées pour 100 000 personnes, l'Auvergne compte un taux standardisé de prévalence plus faible que le taux national (532 bénéficiaires pour 100 000 personnes). Ce résultat se vérifie chez les hommes comme chez les femmes. Une différence est remarquée selon les départements : la Haute-Loire est le seul département du territoire auvergnat à avoir un taux de prévalence plus élevé que le taux national (573 pour 100 000 personnes) alors que l'Allier et le Cantal comptent des taux de prévalence plus faibles (respectivement 489 et 497 bénéficiaires pour 100 000 personnes). Seul le département du Puy-de-Dôme enregistre un taux de prévalence en ALD pour maladie d'alzheimer comparable au taux national (515 bénéficiaires pour 100 000 personnes).

Que ce soit en Auvergne ou sur le territoire national, plus de la moitié des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer ou autres démences sont âgés de 85 ans ou plus. Les taux bruts de prévalence sont quasiment nuls avant 65 ans, puis augmentent fortement avec l'âge (Figure 7).

LA CONSOMMATION DE SOINS

Tableau 6 : Effectif des patients âgés de 18 ans et plus pris en charge dans les établissements ayant une autorisation en psychiatrie situés en Auvergne en 2013¹

	Toutes prises en charge	Complet ²	Partiel (exclusif)	Ambu. (exclusif)	Autre
Hommes	16 602	4 833	211	10 851	707
Femmes	18 940	4 603	240	13 339	758
Ensemble	35 542	9 436	451	24 190	1 465

Source : RIM-P 2013

Exploitation ORS Auvergne

¹ Des doublons peuvent exister, un patient pouvant être pris en charge dans plusieurs établissements différents en 2013 (cf. Définitions et méthodes).

² Au moins une prise en charge à temps complet.

Ambu. : ambulatoire.

Autre : Partiel et ambulatoire mais pas complet.

Champs : ensemble des personnes âgées de 18 ans et plus ayant été prises en charge au moins une fois en psychiatrie à temps complet, à temps partiel ou en ambulatoire.

LES HOSPITALISATIONS

Plus de 35 500 personnes prises en charge dans un établissement ayant une autorisation en psychiatrie en 2013 en Auvergne

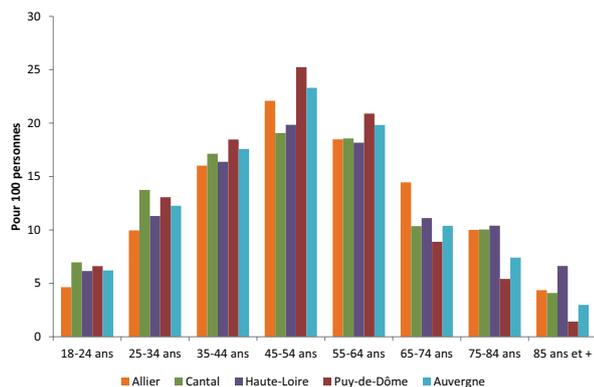
L'Auvergne compte 15 établissements de santé ayant une autorisation en psychiatrie. En 2013, 35 542 personnes âgées de 18 ans et plus ont été prises en charge dans ces établissements : 7 939 dans l'Allier, 3 971 dans le Cantal, 5 478 en Haute-Loire et 18 154 dans le Puy-de-Dôme. Un peu moins de la moitié sont des hommes (Tableau 6).

Parmi les 35 542 personnes concernées, 27 % ont été prises en charge à temps complet (12 % ont été prises en charge seulement à temps complet), 68 % en ambulatoire exclusivement et 1 % à temps partiel exclusivement.

Des personnes prises en charge à temps complet ou partiel âgées en moyenne de 51 ans

En 2013, un patient hospitalisé à temps complet ou à temps partiel en Auvergne est âgé en moyenne de 51 ans. Cet âge moyen varie de 49 ans dans le Puy-de-Dôme à 54 ans dans l'Allier et la Haute-Loire. Les personnes âgées

Figure 8 : Répartition par âge des personnes prises en charge à temps complet ou partiel dans les établissements auvergnats en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
 Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

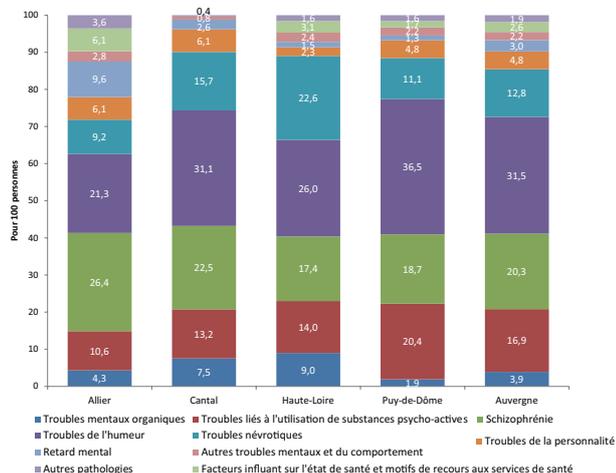
de 45 à 54 ans sont les plus représentées et ce, quel que soit le département (Figure 8). La part des personnes âgées de 65 ans et plus reçues dans ces établissements est différente selon les départements : elle atteint entre 25 % et 29 % dans l'Allier, la Haute-Loire et le Cantal, contre seulement 16 % dans le Puy-de-Dôme.

Une grande part des patients reçus à temps complet ou partiel en psychiatrie dans les établissements auvergnats sont domiciliés en Auvergne (90 %) : 50 % résident dans le Puy-de-Dôme, 18 % dans l'Allier, 16 % en Haute-Loire et 7 % dans le Cantal. Plus de 2 % habitent dans des départements limitrophes à l'Auvergne et près de 8 % viennent du reste de la France.

Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 64 jours en Auvergne

En 2013, 15 107 séjours à temps complet ont été comptabilisés dans les établissements du territoire auvergnat. La durée annuelle d'hospitalisation (DAH)¹ moyenne à temps complet est de 63,8 jours en Auvergne, variant de 45,9 jours dans le Puy-de-Dôme à 120,2 jours dans l'Allier. Ainsi, en Auvergne, 609 patients, soit 6,5 %, ont été hospitalisés « au long cours », c'est-à-dire ont été hospitalisés à temps complet plus de 292 jours dans l'année. L'hospitalisation « au long cours » concerne 24 % des patients pris en charge à temps complet dans l'Allier contre 5 % ou moins dans les autres départements du territoire auvergnat.

Figure 9 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel dans les établissements auvergnats selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
 Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet et partiel.

Les troubles de l'humeur : principale cause d'hospitalisation à temps complet ou partiel

Tous sexes confondus, les personnes prises en charge à temps complet ou partiel dans les établissements du territoire auvergnat le sont principalement pour troubles de l'humeur (Figure 9). La schizophrénie arrive ensuite, suivis des troubles liés à la consommation de substances psychoactives et des troubles névrotiques.

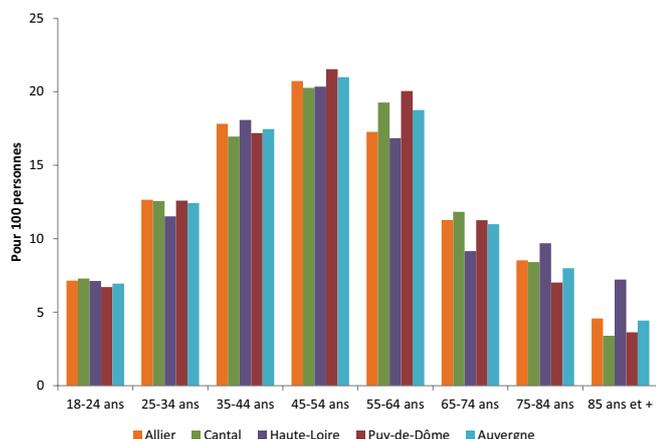
Il est constaté que le poids des troubles de l'humeur dans la prise en charge à temps complet ou partiel est plus élevé dans le Cantal et le Puy-de-Dôme. De même, le poids de la schizophrénie semble plus élevé dans l'Allier et le Cantal. L'Allier compte également une part de prise en charge due à un retard mental plus élevé que les autres départements. Dans le département de la Haute-Loire, les troubles névrotiques ont un poids plus élevé que dans le reste du territoire auvergnat. Enfin, le Puy-de-Dôme enregistre une part de personnes prises en charge à temps complet ou partiel pour troubles liés à l'usage de substances psychoactives plus élevée.

Quel que soit le territoire, il est constaté que les troubles de l'humeur concernent davantage les femmes alors que les troubles liés à l'usage de substances psychoactives se retrouvent davantage chez les hommes.

Des personnes prises en charge en ambulatoire majoritairement âgées de 35 à 64 ans

En 2013, un patient pris en charge en ambulatoire dans les établissements auvergnats a en moyenne 52 ans, cet âge moyen variant de 51 ans dans les établissements du Cantal et du Puy-de-Dôme à 53 ans dans ceux de Haute-Loire. Près de 6 personnes sur 10 prises en charge en ambulatoire sont âgées de 35 à 64 ans. Ce résultat se vérifie quel que soit le département (Figure 10).

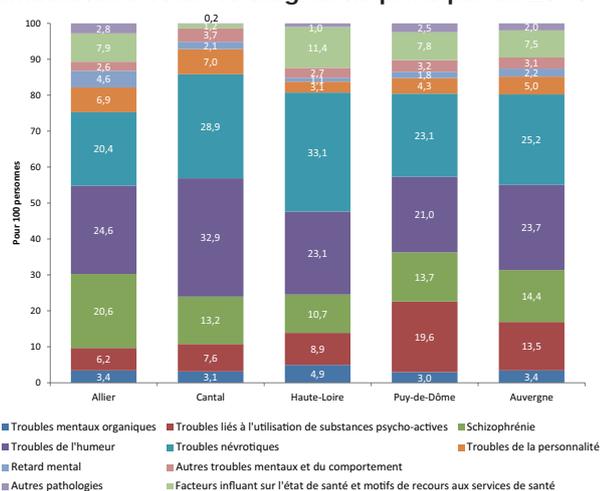
Figure 10 : Répartition par âge des personnes prises en charge en ambulatoire dans les établissements auvergnats en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
 Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

¹ Cet indicateur n'inclut pas les patients pour lesquels les différentes séquences correspondant à une prise en charge à temps plein indiquent un nombre de jours de présence égal à 0, ni ceux pour lesquels au moins une des séquences de temps plein indique un nombre de jours supérieur à 92 jours (c'est-à-dire plus de 3 mois).

Figure 11 : Répartition des personnes prises en charge en ambulatoire selon le diagnostic principal en 2013



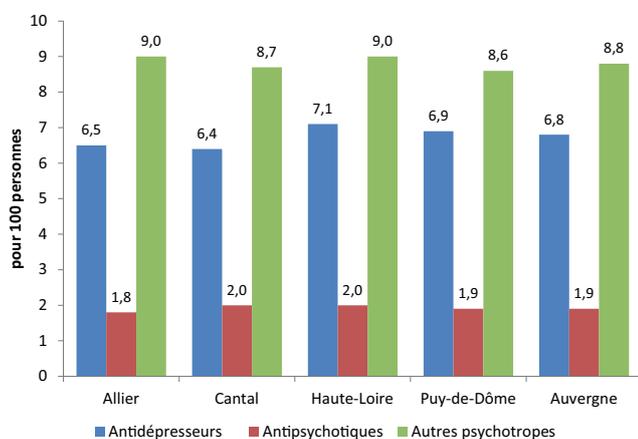
Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
 Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

Tableau 7 : Nombre d'assurés sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale en 2015 en Auvergne

	Antidépresseurs		Antipsychotiques		Autres psychotropes	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Allier	25 001	7,3	6 412	1,9	35 519	10,4
Cantal	10 915	7,4	3 354	2,3	15 323	10,4
Haute-Loire	16 786	7,4	4 759	2,1	21 649	9,6
Puy-de-Dôme	43 834	6,9	12 105	1,9	55 476	8,7
Auvergne	96 536	7,1	26 630	2,0	127 967	9,5

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
 Exploitation ORS Auvergne
 * C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

Figure 12 : Taux standardisés* d'assurés ayant eu 3 prescriptions et plus d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes en 2015



Source : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne
 * Taux standardisés pour 100 personnes (population de référence : population européenne EU27+EFTA).

Les troubles névrotiques et les troubles de l'humeur : principales causes de prise en charge en ambulatoire

Tous sexes confondus, les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire dans les établissements du territoire auvergnat ont été principalement prises en charge pour troubles névrotiques et pour troubles de l'humeur (Figure 11). Viennent ensuite la schizophrénie et les troubles liés à l'usage de substances psychoactives.

Dans l'Allier, le poids de la schizophrénie est plus élevé que dans les autres départements. Dans le Cantal, ce sont plutôt les troubles de l'humeur et les troubles névrotiques qui sont surreprésentés. Ce dernier trouble est également plus présent en Haute-Loire. Enfin, comme pour la prise en charge à temps complet ou partiel, les personnes prises en charge pour troubles liés à l'utilisation de substances psychoactives ont un poids plus élevé dans le Puy-de-Dôme.

Quel que soit le territoire, les troubles de l'humeur et les troubles névrotiques ont un poids plus élevé chez les femmes prises en charge en ambulatoire alors que la schizophrénie et les troubles liés à l'usage de substances psychoactives concernent davantage les hommes.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

Près de 7 % des assurés sous traitement régulier d'antidépresseurs

En 2015, 126 685 assurés se sont vus prescrire des antidépresseurs en Auvergne. Parmi ceux-ci, 96 536, soit 7,1 % de la population auvergnate, sont sous traitement régulier². La part d'assurés sous traitement régulier d'antidépresseurs est légèrement plus faible dans le département du Puy-de-Dôme (Tableau 7).

Standardisés sur l'âge, 6,8 % des assurés sont sous traitement régulier d'antidépresseurs en Auvergne (Figure 12). Ce taux est un peu plus élevé dans le département de la Haute-Loire et plus faible dans les départements de l'Allier et du Cantal.

En Auvergne, la prescription régulière d'antidépresseurs concerne principalement les personnes âgées de 45 ans et plus. Parmi les 96 536 assurés sous traitement régulier, plus de 8 sur 10 font partie de cette tranche d'âge (Figure 13). Les personnes âgées de moins de 29 ans sont peu nombreuses dans cette situation.

En 2015, 12 % des personnes âgées de 45 ans et plus en Auvergne sont sous traitement régulier d'antidépresseurs contre 2 % des moins de 45 ans. Globalement, la répartition par âge est comparable entre les départements, même si, dans le Cantal, la part des personnes âgées de 75 ans et plus parmi les assurés sous traitement régulier d'antidépresseurs est un peu plus importante que dans les autres départements du territoire auvergnat.

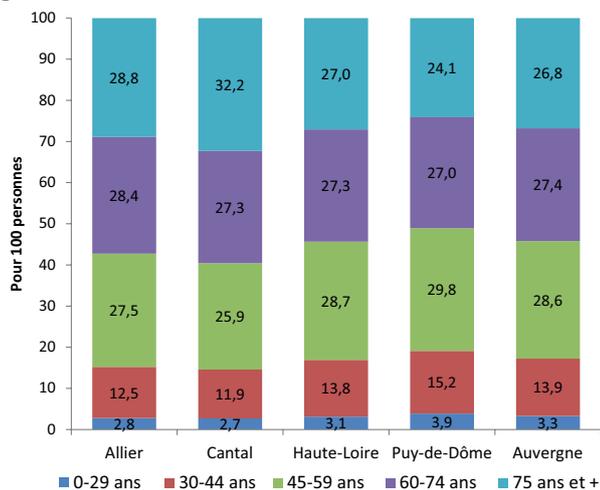
Plus de 26 600 assurés sous traitement régulier d'antipsychotiques

En 2015, en Auvergne, 34 712 personnes se sont vues prescrire des antipsychotiques en 2015. Plus des trois quarts, soit 26 630 personnes, sont sous traitement régulier, ce qui représente 2 % de la population totale auvergnate (Tableau 7).

La consommation d'antipsychotiques est plus faible que la consommation d'antidépresseurs : standardisés sur l'âge, 1,9 % des assurés sont sous traitement régulier d'antipsychotiques en 2015 (Figure 12). Ce taux est

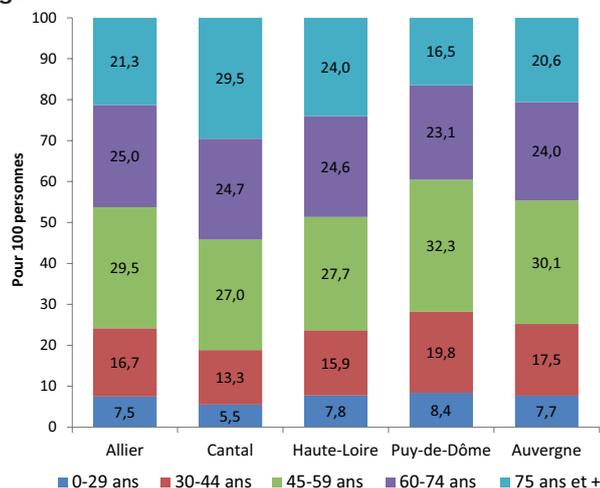
² C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

Figure 13 : Répartition des assurés ayant eu 3 prescriptions et plus d'antidépresseurs en 2015 selon l'âge



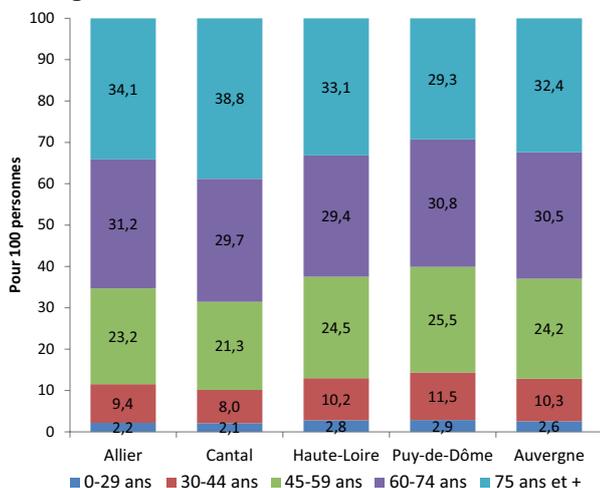
Source : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Figure 14 : Répartition des personnes ayant eu 3 prescriptions et plus d'antipsychotiques en 2015 selon l'âge



Source : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Figure 15 : Répartition des assurés ayant eu 3 prescriptions et plus d'autres psychotropes en 2015 selon l'âge



Source : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

comparable dans tous les départements du territoire auvergnat.

Sur les 26 630 assurés sous traitement régulier d'antipsychotiques, près des trois quarts sont âgées de 45 ans ou plus (Figure 14). Parmi les Auvergnats de cette tranche d'âge, 3 % sont sous traitement régulier d'antipsychotiques contre 1 % des moins de 45 ans.

Dans les départements de la Haute-Loire et du Cantal, la part des 75 ans et plus sous traitement régulier d'antipsychotiques est un peu plus élevée que dans l'Allier et le Puy-de-Dôme.

Près de 10 % de la population auvergnate sous traitement régulier d'autres psychotropes

Enfin, 221 557 assurés se sont vus prescrire d'autres psychotropes au cours de l'année 2015. Parmi ceux-ci, 127 967 personnes, soit 9,5 % de la population auvergnate, sont sous traitement régulier (Tableau 7).

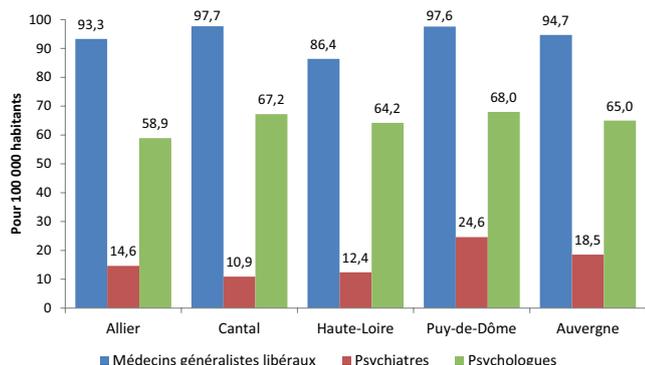
La part d'assurés sous traitement régulier d'autres psychotropes est plus faible dans le département du Puy-de-Dôme.

Standardisés sur l'âge, 8,8 % des assurés étaient sous traitement régulier d'autres psychotropes en 2015. Ce taux varie de 8,6 % dans le Puy-de-Dôme à 9,0 % dans l'Allier et la Haute-Loire (Figure 12).

Comme pour les antidépresseurs et les antipsychotiques, la consommation régulière d'autres psychotropes concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus en Auvergne : près de 9 sur 10 font partie de cette tranche d'âge (Figure 15).

Près de 17 % des personnes âgées de 45 ans et plus en Auvergne sont sous traitement régulier d'autres psychotropes, contre 2 % des personnes âgées de moins de 45 ans. Les personnes âgées de 75 ans et plus sont plus particulièrement concernées par la prise régulière d'autres psychotropes (27 % en 2015).

Figure 16 : Densité* des médecins généralistes libéraux, des psychiatres et des psychologues en Auvergne et dans les départements en 2015



Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
*Pour 100 000 habitants.

Tableau 8 : Effectif des médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) au 1^{er} janvier 2015 en Auvergne

	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Auvergne
Effectif	320	144	195	623	1 282
Densité*	93,3	97,7	86,4	97,6	94,7
Âge moyen	54,1	51,4	51,5	50,9	51,8
Part des 55 ans et +	54,4 %	48,6 %	50,8 %	44,0 %	48,1 %
Taux de féminisation	38,1 %	28,5 %	36,4 %	41,6 %	38,5 %

Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
*Pour 100 000 habitants.

Tableau 9 : Effectif des psychiatres libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015 en Auvergne

	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Auvergne
Effectif	50	16	28	157	251
Densité*	14,6	10,9	12,4	24,6	18,5
Âge moyen	58,9	53,4	53,1	49,1	51,8
Part des 55 ans et +	70,0 %	50,0 %	53,6 %	40,8 %	48,6 %
Taux de féminisation	34,0 %	31,3 %	39,3 %	51,0 %	45,0 %

Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
*Pour 100 000 habitants.

Tableau 10 : Effectif des psychologues libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015 2015

	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Auvergne
Effectif	202	99	145	434	880
Densité*	58,9	67,2	64,2	68,0	65,0
Âge moyen	42,8	42,7	42,8	42,9	42,9
Part des 55 ans et +	21,8 %	22,2 %	22,1 %	22,8 %	22,4 %
Taux de féminisation	82,7 %	76,8 %	87,6 %	88,5 %	85,7 %

Sources : Adeli au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
*Pour 100 000 habitants.

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Près de 95 médecins généralistes libéraux pour 100 000 personnes en Auvergne en 2015

Au 1^{er} janvier 2015, l'Auvergne compte 1 282 médecins généralistes libéraux (hors remplaçants), soit une densité de 95 médecins généralistes pour 100 000 habitants. Cette densité est plus faible dans le département de la Haute-Loire et plus élevée dans le Cantal et le Puy-de-Dôme (Figure 16).

Les médecins généralistes du territoire auvergnat sont en moyenne âgés de 51,8 ans et près de la moitié sont âgés de 55 ans et plus (Tableau 8). Les médecins généralistes libéraux du Puy-de-Dôme semblent un peu plus jeunes. À l'inverse, le département de l'Allier compte des médecins généralistes plus âgés, avec 54 % de ces derniers âgés de 55 ans ou plus et une moyenne d'âge de 54,1 ans.

Le taux de féminisation atteint 38 % en Auvergne et varie selon les départements : ce taux est plus élevé dans le Puy-de-Dôme et beaucoup moins dans le Cantal.

Tous les secteurs de psychiatrie du territoire auvergnat recensent au moins un médecin généraliste libéral au 1^{er} janvier 2015 (Carte 2). La densité de ces professionnels varie toutefois selon les secteurs psychiatriques, le secteur de Moulins-Est comptant la densité la plus faible (65,3 médecins généralistes pour 100 000 habitants) et celui du Puy-en-Velay comptant la densité la plus élevée (177,4 médecins généralistes pour 100 000 personnes).

Globalement, les secteurs situés à l'est du territoire comptent les densités les plus faibles alors que les secteurs des chefs-lieux départementaux ont une densité plus élevée.

Une densité de psychiatres plus élevée dans le Puy-de-Dôme

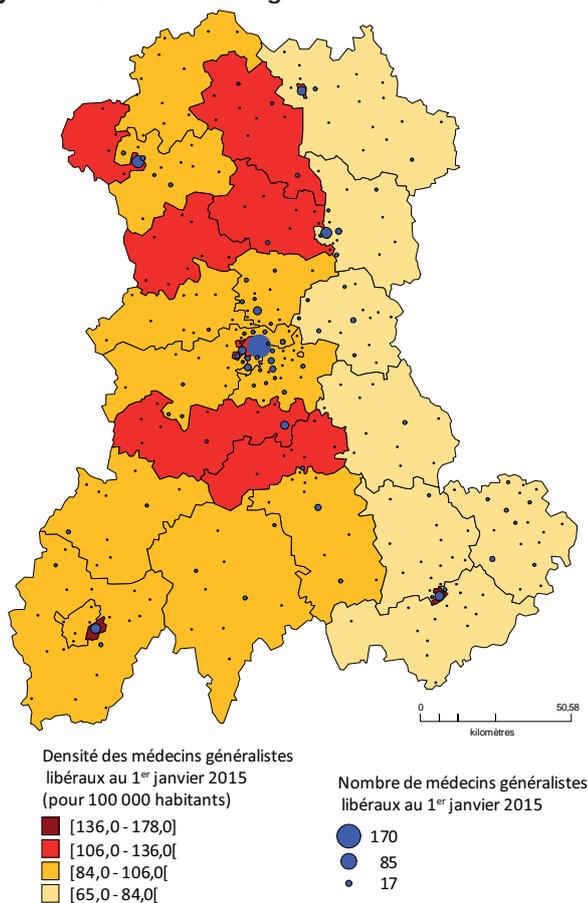
L'Auvergne compte 251 psychiatres au 1^{er} janvier 2015, soit une densité de 19 psychiatres pour 100 000 personnes. Cette densité est plus élevée dans le département du Puy-de-Dôme et plus faible dans les 3 autres départements du territoire auvergnat (Figure 16).

Comme les médecins généralistes, les psychiatres du territoire auvergnat sont assez âgés avec une moyenne d'âge de 51,8 ans et près de 49 % âgés de 55 ans et plus. Ces derniers semblent également plus jeunes dans le département du Puy-de-Dôme, avec une moyenne d'âge de 49,1 ans et une part de personnes âgées de 55 ans et plus proche des 40 %. À l'inverse, le département de l'Allier enregistre la moyenne d'âge la plus élevée et compte plus de 7 professionnels sur 10 âgés de 55 ans et plus.

Parmi l'ensemble des psychiatres, 45 % sont des femmes. Cette part est plus prononcée dans le département du Puy-de-Dôme, avec plus de la moitié des psychiatres de sexe féminin et beaucoup moins marquée dans les 3 autres départements.

Au contraire des médecins généralistes, les psychiatres sont surtout présents dans les grandes villes et 7 secteurs psychiatriques n'en comptent aucun (Montluçon-Est, Vichy-Est, Secteur 2, Aurillac-Nord, Aurillac-Sud, Le Puy-Craponne et Le Puy-Saugues). Neuf secteurs recensent également moins de 10 psychiatres pour 100 000 habitants (Carte 3).

Carte 2 : Localisation et densité des médecins généralistes libéraux selon le secteur de psychiatrie au 1^{er} janvier 2015 en Auvergne



Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Les psychologues du territoire auvergnat âgés en moyenne de 43 ans

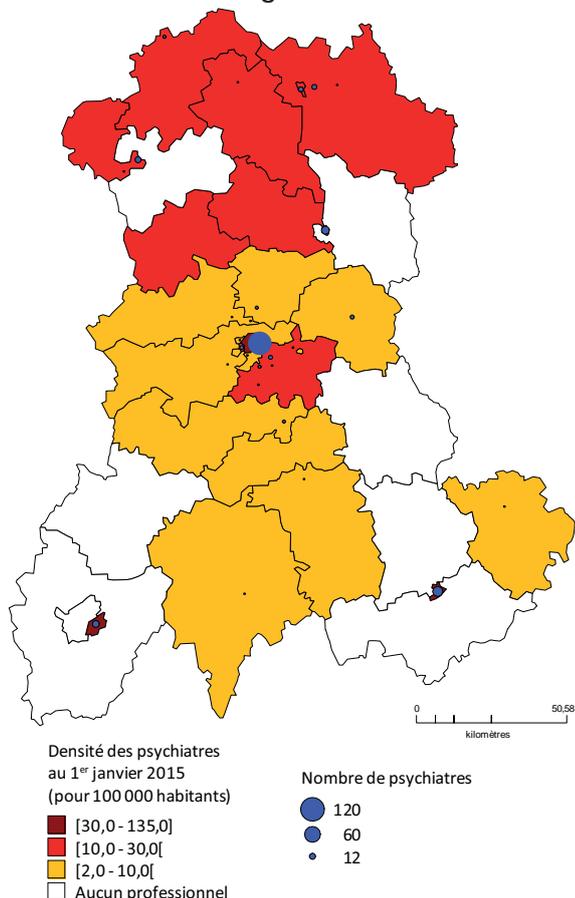
Au 1^{er} janvier 2015, 880 psychologues libéraux, mixtes ou salariés sont présents sur le territoire auvergnat, soit une densité de 65,0 psychologues pour 100 000 personnes. Cette densité est plus faible dans l'Allier et plus élevée dans le Puy-de-Dôme.

Comparés aux médecins généralistes et aux psychiatres, les psychologues sont plutôt jeunes, avec une moyenne d'âge de 42,9 ans et une part de psychologues âgés de 55 ans et plus assez faible. La structure d'âge de ces professionnels est comparable entre les 4 départements du territoire auvergnat.

Enfin, les psychologues comptent près de 86 % de professionnels de sexe féminin. Ce taux de féminisation est plus élevé dans les départements de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme et plus faible dans le Cantal.

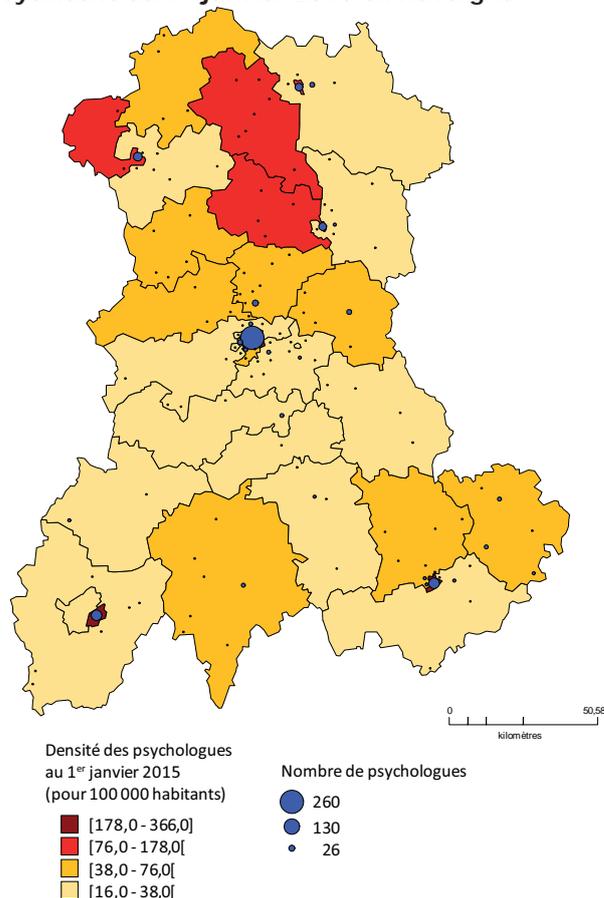
Comme pour les médecins généralistes, tous les secteurs de psychiatrie disposent d'un psychologue au 1^{er} janvier 2015 (Carte 4). La densité de ces professionnels varie tout de même fortement d'un secteur à l'autre, allant de 16,1 psychologues pour 100 000 habitants dans le secteur 2 dans le Puy-de-Dôme à 365,6 pour 100 000 habitants dans le secteur psychiatrique du Puy-en-Velay.

Carte 3 : Localisation et densité de psychiatres libéraux, mixtes et salariés selon le secteur de psychiatrie au 1^{er} janvier 2015 en Auvergne



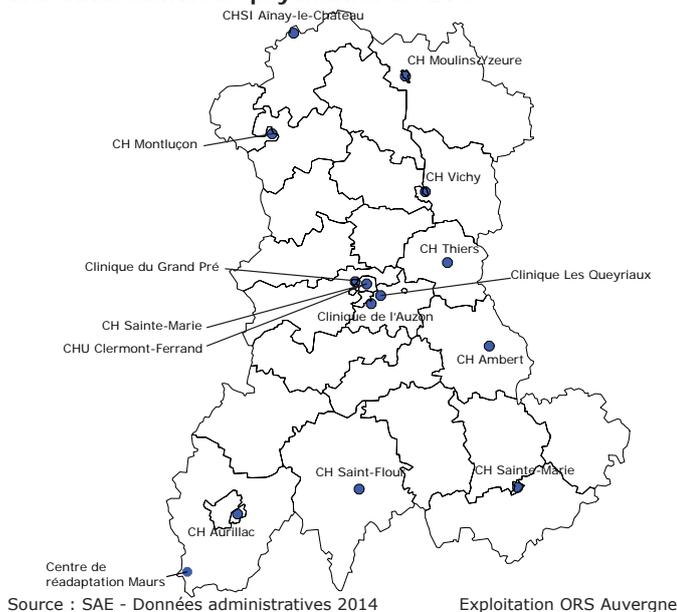
Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 4 : Localisation et densité de psychologues libéraux, mixtes et salariés selon le secteur de psychiatrie au 1^{er} janvier 2015 en Auvergne



Source : Adeli au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 5 : Localisation des établissements de santé ayant une autorisation en psychiatrie en 2014



LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Quinze établissements ayant une autorisation en psychiatrie en 2014

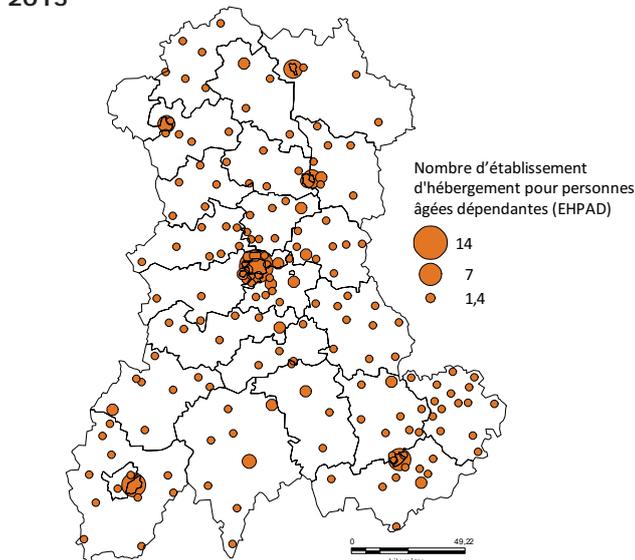
L'Auvergne recense 15 établissements ayant une autorisation en psychiatrie en 2014, dont 10 participent à la sectorisation psychiatrique. Sept établissements sont situés dans le Puy-de-Dôme, 4 dans l'Allier, 3 dans le Cantal et 1 en Haute-Loire (Carte 5).

D'après les données de la Statistique annuelle des établissements (SAE) 2014, concernant la psychiatrie générale, les établissements du territoire auvergnat comptent 2 049 lits ou places pour la prise en charge à temps complet : 1 563, soit les trois quarts des lits ou places, sont destinés aux hospitalisations à temps plein, 431 au placement familial thérapeutique, 14 à l'accueil en appartement thérapeutique et 41 à l'accueil en centre de post cure. Ces établissements comptent également 674 places en hospitalisation de jour et 16 places en hospitalisation de nuit.

Au total, en 2014, 36 678 personnes ont été vues au moins une fois dans l'année en psychiatrie générale dans les établissements ayant une autorisation en psychiatrie en Auvergne. Parmi ceux-ci, 22 612 ont été vus exclusivement en ambulatoire.

Ces 15 établissements emploient au total 111,4 équivalents temps plein (ETP) annuels moyens de psychiatre, 28,3 ETP annuels moyens d'autre personnel médical et 2 233,4 ETP annuels moyens de personnel non médical, dont 1 392,5 d'infirmiers et de cadres, 441,9 d'aides-soignants, 68,1 de psychologues, 23,0 de personnels de rééducation et 66,3 de personnels éducatifs et sociaux.

Carte 6 : Localisation et nombre d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes en 2015

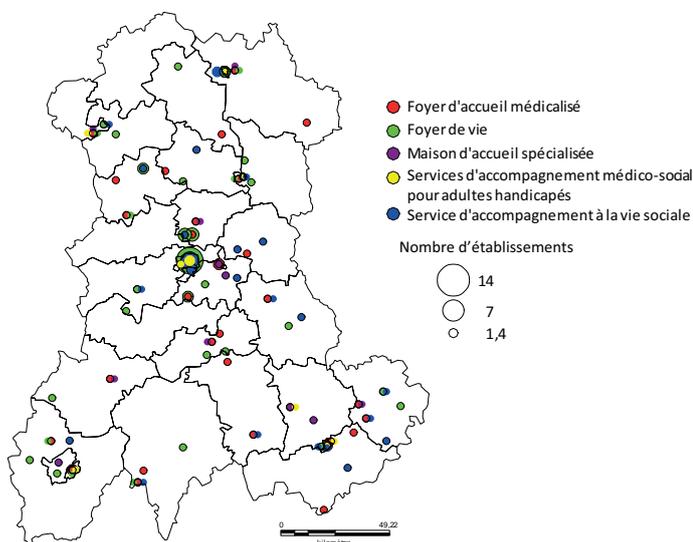


LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

Des EHPAD répartis sur tous les secteurs psychiatriques du territoire auvergnat

L'Auvergne compte 236 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en 2015. Ces EHPAD sont répartis de manière assez homogène sur le territoire puisque tous les secteurs psychiatriques en sont pourvus (Carte 6). Au total, 19 121 places sont comptabilisées dans les EHPAD du territoire auvergnat : 17 278 sont dédiées aux personnes âgées dépendantes, 1 829 aux personnes atteintes de la maladie d'alzheimer ou d'une maladie apparentée, 12 aux personnes handicapées vieillissantes et 2 sont dédiées aux troubles psychopathologiques.

Carte 7 : Localisation et nombre d'établissements médico-sociaux en 2015



Des foyers de vie regroupant près de 1 550 places installées

En 2015, 48 foyers de vie sont recensés en Auvergne, regroupant 1 548 places installées : 222 sont des placements en famille d'accueil, 388 sont des places d'accueil de jour, 819 sont des hébergements complets en internat, 60 sont des places d'accompagnement en milieu ordinaire et 59 sont des places en hébergement de nuit éclaté.

La majorité des places disponibles dans ce type d'établissement concerne la déficience intellectuelle (43 % des places installées) ou d'autres déficiences (45 %) (Tableau 11).

Sept secteurs psychiatriques ne recensent aucun foyer de vie (1 dans l'Allier, 3 dans la Haute-Loire et 3 dans le Puy-de-Dôme) (Carte 7).

Tableau 11 : Nombre de places installées par type de clientèle en structures spécialisées pour adultes en 2015 en Auvergne

	Foyer de vie	Foyer d'accueil médicalisé	Maison d'accueil spécialisée
Déficience intellectuelle	669	286	86
Polyhandicap	13	153	390
Déficience psychique	114	107	30
Déficience motrice	10	116	0
Déficience sensorielle	42	37	0
Autres déficiences*	700	354	83
Total	1 548	1 053	589

Source : Base historique 2015 Finess

Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

* La catégorie « Autres déficiences » regroupe les personnes atteintes de maladies invalidantes de longue durée, les personnes cérébro-lésées, les personnes présentant des troubles autistiques et troubles envahissants du développement, les personnes ayant des pratiques addictives ainsi que les agréments pour tout type de déficience.

31 foyers d'accueil médicalisés répartis sur tout le territoire auvergnat

L'Auvergne compte 31 foyers d'accueil médicalisés (FAM), regroupant 1 053 places installées : 91 sont des places d'accueil de jour et 962 des hébergements complets en internat.

En 2015, plus de 27 % des places installées en FAM concernent la déficience intellectuelle. Près de 15 % concernent ensuite le polyhandicap, 11 % la déficience motrice, 10 % la déficience psychique et 34 % d'autres déficiences (Tableau 11).

Sept secteurs psychiatriques ne recensent aucun FAM (2 dans l'Allier, 1 dans la Haute-Loire et 4 dans le Puy-de-Dôme) (Carte 7).

17 secteurs psychiatriques ne disposant pas de Maisons d'accueil spécialisées en 2015

En 2015, 13 Maisons d'accueil spécialisées (MAS) sont présentes sur le territoire auvergnat, comptabilisant 589 places installées. La grande majorité de ces places sont des hébergements complets en internat (571 contre 18 places d'accueil de jour) et deux tiers concernent le polyhandicap (Tableau 11).

En Auvergne, 17 secteurs psychiatriques ne disposent pas de MAS sur leur territoire (5 dans l'Allier, 2 dans le Cantal, 3 en Haute-Loire et 7 dans le Puy-de-Dôme).

10 Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés et 29 services d'accompagnement à la vie sociale présents sur le territoire en 2015

L'Auvergne recense 10 Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) en 2015, comprenant 215 places installées. Ces places concernent majoritairement d'autres déficiences (63 %), et dans une moindre mesure la déficience psychique (19 %) et la déficience motrice (12 %).

Comme pour les MAS, 17 secteurs psychiatriques ne disposent pas de Samsah sur leur territoire (4 dans l'Allier, 3 dans le Cantal, 2 dans la Haute-Loire et 8 dans le Puy-de-Dôme) (Carte 7).

Enfin, 29 Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) sont comptabilisés en Auvergne, soit 737 places installées. Ces places concernent principalement la déficience intellectuelle (34 % des places installées) et d'autres déficiences (49 %).

Huit secteurs psychiatriques du territoire auvergnat ne comptent pas de SAVS sur leur territoire (4 dans l'Allier, 2 dans le Cantal, 2 dans le Puy-de-Dôme) (Carte 7).

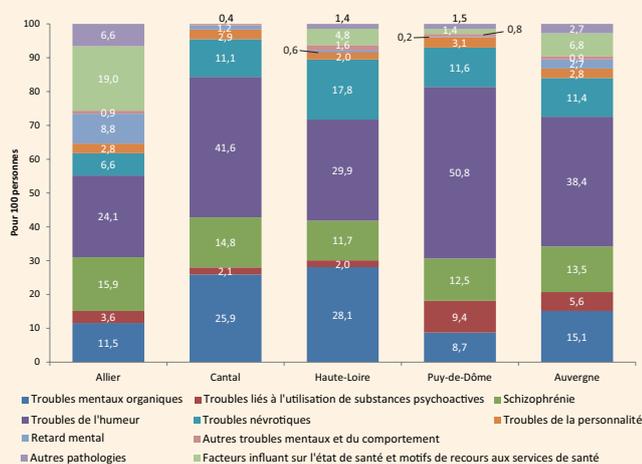
ZOOM SUR LA CONSOMMATION DE SOINS DES PERSONNES ÂGÉES

Tableau 12 : Répartition des personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge dans les établissements du territoire auvergnat ayant une autorisation en psychiatrie en 2013

	Complet+partiel		Ambulatoire	
	Effectif	%	Effectif	%
65-74 ans	1 167	50,0	3 323	46,9
75-84 ans	833	35,7	2 418	34,1
85 ans et +	335	14,3	1 342	18,9
Total	2 335	100,0	7 083	100,0

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel ou un acte en ambulatoire.

Figure 17 : Répartition des personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet ou partiel selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel.

Tableau 13 : Nombre d'assurés âgés de 60 ans ou plus sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale des 60 ans ou plus en Auvergne

	Nombre	Pour 100 personnes âgées de 60 ans ou plus
Antidépresseurs	52 304	13,6
Antipsychotiques	11 888	3,1
Autres psychotropes	80 556	21,0

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
Exploitation ORS Auvergne

* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

LES HOSPITALISATIONS

En 2013, 2 335 personnes âgées de 65 ans et plus ont été prises en charge à temps complet ou partiel dans les établissements ayant une autorisation en psychiatrie en Auvergne (dont 874 personnes à temps complet exclusivement). Ces personnes sont majoritairement des femmes (63 %) et sont plutôt âgées de 65 à 74 ans (Tableau 12).

Au moins un acte en ambulatoire a été enregistré pour 7 083 personnes âgées de 65 ans et plus (dont 5 733 en ambulatoire exclusivement) : 65 % sont des femmes.

En 2013, les personnes âgées de 65 ans ou plus ont effectué 2 969 séjours à temps complet dans les établissements du territoire auvergnat. La durée annuelle d'hospitalisation est de 65,9 jours en moyenne. Au total, 119 personnes, soit 6 % des personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet, ont été hospitalisées « au long cours ».

Chez les 65 ans et plus, 90 % des personnes prises en charge à temps complet ou à temps partiel sont domiciliées en Auvergne : 38 % dans le Puy-de-Dôme, 22 % dans l'Allier, 21 % en Haute-Loire et 9 % dans le Cantal. Plus de 1 % réside dans un département limitrophe à l'Auvergne et 8 % proviennent d'un autre département.

Tous sexes confondus, les personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet ou à temps partiel dans les établissements du territoire auvergnat le sont principalement pour troubles de l'humeur (Figure 17). Le poids de ce trouble est plus élevé dans les départements du Puy-de-Dôme et du Cantal. Les départements du Cantal et de la Haute-Loire comptent également des parts de personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge pour troubles mentaux organiques plus élevées que l'Allier et le Puy-de-Dôme.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

En 2015, 63 797 assurés âgés de 60 ans ou plus se sont vus prescrire des antidépresseurs en Auvergne. Parmi ceux-ci, 52 304, soit 13,6 % de la population auvergnate de cette tranche d'âge, sont sous traitement régulier¹ (Tableau 13).

Concernant les antipsychotiques, 15 298 assurés âgés de 60 ans ou plus ont eu une prescription en 2015. Parmi ceux-ci, 11 888, soit 3,1 % des 60 ans ou plus du territoire auvergnat, sont sous traitement régulier.

Enfin, 113 841 assurés âgés de 60 ans ou plus se sont vus prescrire d'autres psychotropes. Plus de 70 %, soit 80 556 personnes, sont sous traitement régulier, ce qui représente 21,0 % de la population auvergnate de cette tranche d'âge.

Quel que soit le type de psychotropes (antidépresseurs, antipsychotiques, autres), la part de la population sous traitement régulier est plus élevée chez les 60 ans ou plus qu'en population générale (7,1 % de la population sous traitement régulier d'antidépresseurs, 2,0 % d'antipsychotiques et 9,5 % d'autres psychotropes).

¹ C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

LES SECTEURS DE PSYCHIATRIE

L'Auvergne compte 26 secteurs de psychiatrie dont 3 ont un découpage infracommunal (Clermont-Ferrand, Aurillac, Le Puy-en-Velay). Dans cette étude, les données étant indisponibles à cet échelon géographique, les analyses ont été effectuées au niveau de la commune.

CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Revenu de solidarité active (RSA) : La part de la population couverte par le RSA est le nombre de personnes couvertes par le RSA rapporté à la population totale au recensement de la population 2012. Le nombre de personnes couvertes prend en compte l'allocataire, son conjoint éventuel, ses enfants et les autres personnes à charge (ascendant...).

SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE

Hospitalisations pour tentative de suicide : Les données d'hospitalisation pour tentative de suicide sont issues du Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI) des services de Médecine, Chirurgie, Obstétrique (MCO) de l'année 2013 diffusé par l'Agence technique de l'information hospitalière (ATIH). Cette base regroupe les séjours des établissements de santé publics, privés et privés d'intérêt collectif (ESPIC).

En théorie, selon les règles et consignes de codage définies par l'ATIH, les séjours pour tentative de suicide doivent mentionner en diagnostic associé (DAS) un code X60 à X69 (auto-intoxication) ou X70 à X84 (lésion auto-infligée), ainsi qu'un diagnostic principal (DP) codé avec le chapitre XIX « Lésions traumatiques, empoisonnements et certaines autres conséquences de causes externes » (code S00 à T98). Cependant, compte tenu des imprécisions relevées au niveau du codage, tous les séjours ayant un DAS codé X60 à X84 ont été retenus dans cette étude, quel que soit le code mentionné en DP. Afin de caractériser les patients concernés par une hospitalisation pour tentative de suicide, une procédure de chaînage a été utilisée afin de relier les différentes hospitalisations d'un même patient grâce à un numéro anonyme unique.

Cette analyse concerne les patients domiciliés en Auvergne en 2013, ayant été hospitalisés à une ou plusieurs reprises pour une tentative de suicide au cours de l'année. Seuls les patients âgés de 10 ans ou plus ont été pris en compte.

Pour l'analyse des tentatives de suicide par secteur psychiatrique, les données du PMSI étant disponibles au code postal de domicile de la personne et les codes postaux ne se superposant pas aux secteurs psychiatriques, une estimation du nombre d'hospitalisations pour tentatives de suicide par commune a été effectuée à partir de la répartition de la population par âge et sexe (recensement de la population 2012).

L'analyse des hospitalisations en lien avec une tentative de suicide mérite d'être interprétée avec prudence du fait des imprécisions relevées au niveau du codage des causes d'hospitalisations. Une sous déclaration a été constatée dans certains établissements concernant les hospitalisations pour tentative de suicide, ces dernières étant codées de façon très hétérogène. De même, ne sont pas comptabilisés dans le PMSI certains patients suicidaires non hospitalisés après un passage dans les services des urgences. Les individus ayant fait une tentative de suicide et n'ayant pas été adressés dans un établissement hospitalier ne sont pas pris en compte. Enfin, les personnes ayant effectué une tentative de

suicide et orientées directement vers un établissement de psychiatrie ne sont pas comptabilisées dans cette partie.

Mortalité par suicide : Les données sont issues des statistiques nationales des causes médicales de décès élaborées annuellement par le CépiDc de l'Inserm à partir des informations fournies par les certificats médicaux de décès. Les décès sont codés selon la 10^{ème} révision de la classification internationale des maladies (CIM10). Les suicides sont inclus dans le chapitre des « Causes externes de morbidité et de mortalité », codes X60 à X84 en cause initiale de décès.

Mortalité par troubles mentaux et du comportement : Les codes CIM10 utilisés pour caractériser la mortalité par troubles mentaux et du comportement correspondent aux codes F00 à F99 en cause initiale de décès, dont voici le détail :

- F00-F09 : Troubles mentaux organiques ;
- F10-F19 : Troubles liés à l'utilisation de substances psychoactives ;
- F20-F29 : Schizophrénie, trouble schizotypique et troubles délirants ;
- F30-F39 : Troubles de l'humeur ;
- F40-F48 : Troubles névrotiques, liés à des facteurs de stress et somatoformes ;
- F60-F69 : Troubles de la personnalité et du comportement chez l'adulte ;
- F70-F79 : Retard mental ;
- F50-F59 ; F80-F89 ; F90-F99 : Autres troubles.

Taux standardisé de mortalité (TSM) : Le taux standardisé de mortalité (standardisation directe) est le taux que l'on observerait dans le territoire si ce dernier avait la même structure par âge que la population de référence (Population européenne, EU27+EFTA). Les taux de mortalité présentés dans ce document sont standardisés sur la structure d'âge de la population de référence. Cette standardisation rend possible les comparaisons des taux entre les territoires. La valeur du taux standardisé est liée à la structure d'âge de la population de référence. De ce fait, il faut prendre en compte l'écart observé entre les différents taux standardisés plutôt que la valeur absolue des taux. Afin d'affirmer l'existence d'une sous-mortalité ou d'une surmortalité significative dans un territoire par rapport à la France métropolitaine, des tests de significativité ont été réalisés. Le test, qui consiste à comparer deux taux standardisés, est fondé sur la loi normale. La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certains territoires peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France métropolitaine alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres territoires de santé qui enregistrent pourtant un test significatif. Les tranches d'âge utilisées pour le calcul du TSM sont : moins de 1 an, 1-4 ans, 5-9 ans, ..., 95 ans et plus.

Taux standardisé de recours à l'hospitalisation : Taux d'hospitalisation que l'on observerait dans la région si elle avait la même structure par âge que la population de référence (Population européenne, EU27+EFTA). Les tranches d'âge utilisées pour le calcul des taux standardisés de recours à l'hospitalisation sont : 10-14 ans, 15-19 ans, ..., 95 ans et plus.

Affection de longue durée (ALD) : Le dispositif des affections de longue durée permet la prise en charge des patients ayant une maladie chronique comportant un traitement prolongé et une thérapeutique coûteuse. Une liste de 30 affections établie par décret ouvre droit à ce dispositif (tumeurs malignes, diabète, maladies

psychiatriques de longue durée, maladies coronaires, insuffisance cardiaque grave...). A cette liste, s'ajoutent les affections graves caractérisées hors listes (ALD 31) et les polyopathologies invalidantes (ALD 32).

Les ALD sont un reflet intéressant de la morbidité (pathologies présentes dans une population donnée et pendant une période déterminée). Pour certaines affections, comme la plupart des cancers, leur recensement est considéré comme proche de l'exhaustivité.

Toutefois, des biais peuvent être observés compte tenu du caractère médico-administratif de ces données. Certaines ALD sont ainsi sous ou surestimées notamment pour cause de non demande d'exonération par le médecin traitant et/ou l'assuré.

Prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée : nombre de bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée (ALD n°23).

Prévalence des ALD pour maladies d'alzheimer et autres démences : nombre de bénéficiaires d'une ALD pour maladies d'alzheimer et autres démences (ALD n°15).

Taux brut de prévalence des ALD 23 et 15 : rapport entre le nombre de bénéficiaires d'une ALD et la population totale.

Taux standardisé de prévalence des ALD 23 et 15 : taux que l'on observerait dans le territoire si ce dernier avait la même structure par âge que la population de référence (Population européenne, EU27+EFTA). Les taux de prévalence présentés sont standardisés sur la structure d'âge de la population de référence. Cette standardisation rend possible les comparaisons des taux entre les territoires. La valeur du taux standardisé est liée à la structure d'âge de la population de référence. De ce fait, il faut prendre en compte l'écart observé entre les différents taux standardisés plutôt que la valeur absolue des taux. Les tranches d'âge utilisées pour le calcul du taux standardisé sont : 0-4 ans, 5-9 ans, ..., 85 ans et plus, quel que soit le territoire.

CONSOMMATION DE SOINS

Les hospitalisations dans les établissements ayant une autorisation en psychiatrie : ces données sont issues du Recueil d'informations médicalisé en psychiatrie (RIM-P) de l'année 2013 diffusé par l'Agence technique de l'information hospitalière (ATIH). Le RIM-P est le système qui permet une mesure médicalisée de l'activité hospitalière française, hôpitaux et cliniques ayant une activité en psychiatrie. Ce recueil a été institué en 2006. Il concerne toutes les hospitalisations, à temps plein comme à temps partiel, ainsi que toute l'activité de consultation externe réalisée dans ces établissements¹. Il s'agit d'un recueil systématisé d'information relative à chaque prise en charge des patients : données démographiques (âge, sexe, code postal de domicile), lieu de la prise en charge (code établissement, type de prise en charge hospitalière ou ambulatoire, durée) et, selon la classification internationale des maladies de l'Organisation mondiale de la santé, le code de l'affection prise en charge principalement, le cas échéant complété des codes correspondant à des pathologies associées. Ce recueil distingue trois grands modes de prise en charge en psychiatrie adulte, mobilisés ou non de façon exclusive : l'ambulatoire, le temps complet et le temps partiel². Ces prises en charge sont elles-mêmes divisées en formes d'activité.

La prise en charge en ambulatoire définit l'ensemble

¹ <http://carto-psy.atih.sante.fr/RIMP.htm>. Consulté le 14 juin 2016.

² Coldefy M, Le Fur P, Lucas-Gabrielli V, Mousquès J. Irdes. Cinquante ans de sectorisation psychiatrique en France : des inégalités persistantes de moyens et d'organisation. Irdes. Questions d'économie de la santé n°145. Août 2009.

des prises en charge qui ne font pas intervenir d'hospitalisation. Cela comprend :

- l'accueil et soins en centre médicopsychologiques (CMP) ;
- les consultations réalisées dans un lieu autre que le CMP.

La prise en charge à temps complet se compose quasi-exclusivement de l'hospitalisation à temps plein. Elle s'effectue dans des lieux de soins où les patients sont placés sous surveillance 24 heures sur 24. Elle est réservée aux situations aiguës et aux malades les plus atteints, qui requièrent des soins intensifs. Les autres modes de recours à temps complet prennent place tant à l'hôpital qu'en dehors, principalement dans les structures suivantes : le centre de post-cure, l'hospitalisation à domicile (HAD), l'appartement thérapeutique, l'accueil familial thérapeutique.

Les prises en charge à temps partiel se font au sein de structures plus ou moins médicalisées, ne donnant pas lieu à un hébergement, à l'exception de l'hôpital de nuit. Parmi elles :

- l'hôpital de jour prodigue des soins polyvalents et intensifs durant la journée, un ou plusieurs jours par semaine ;
- l'hôpital de nuit consiste en une prise en charge thérapeutique de fin de journée et une surveillance médicale de nuit, voire en fin de semaine ;
- les centres d'accueil thérapeutique à temps partiel dispensent des activités thérapeutiques (soutien et thérapie de groupe) et occupationnelles ayant pour but de favoriser la reconstruction de l'autonomie et la réadaptation sociale ;
- les ateliers thérapeutiques fournissent des activités thérapeutiques (ex. ergothérapie) et occupationnelles (activités artisanales, artistiques ou sportives) ayant pour but de favoriser l'exercice d'une activité professionnelle ou sociale.

À chaque hospitalisation, correspond un ou plusieurs résumés par séquence et à toute consultation correspond un résumé par acte ambulatoire. Il y a changement de séquence au cours d'un séjour :

- à chaque changement de forme d'activité ;
- lorsque le mode légal de séjour change ;
- après une sortie d'essai de plus de 48 heures ;
- à chaque nouveau trimestre civil ;
- au début et à la fin d'une forme d'activité combinée³

Les hospitalisations prises en compte dans cette étude ne concernent que les personnes âgées de 18 ans et plus et sont des données enregistrées, c'est-à-dire des données relatives aux établissements présents en Auvergne, que les patients soient domiciliés ou non en Auvergne.

De plus, suite aux recommandations du Département d'information médical du CHU de Clermont-Ferrand, les données relatives aux centres d'activités thérapeutiques à temps partiel (CATTP) n'ont pas été incluses dans l'analyse du fait du manque d'exhaustivité dans le recueil de cette information.

Afin de caractériser les patients concernés par une hospitalisation, une procédure de chaînage⁴ a été utilisée afin de relier les différentes prises en charge d'un même patient au cours de l'année 2013. Dans le RIM-P, deux méthodes permettent cette identification :

- à partir du numéro anonyme propre à chaque patient (« clé de chaînage »). Ce numéro, attribué à chaque patient lors de toute prise en charge hospitalière, permet d'établir un lien entre toutes les hospitalisations

³ Lorsqu'un patient pris en charge dans une forme d'activité bénéficie de la mise en oeuvre d'une autre forme d'activité en complément de la précédente, on parle de forme d'activité combinée.

⁴ ORS Pays de la Loire. Analyse exploratoire des données du RIM-P 2011 en Pays de la Loire. Décembre 2015.

qui concernent ce patient, quel que soit le secteur (MCO, psychiatrie, SSR...) et le lieu d'implantation de l'établissement. Ce numéro est généré uniquement en cas de séjour hospitalier. Ainsi, pour les prises en charge en ambulatoire, il n'est possible d'affecter un numéro qu'aux actes des patients ayant été hospitalisés au moins une fois dans l'année ;

- à partir du couple Finess-IPP du patient. Un numéro d'identification propre à chaque établissement est attribué à chaque patient lors de toute admission, qu'elle soit hospitalière ou ambulatoire. Il s'agit de l'identifiant permanent du patient (IPP). Il est donc possible de lier, grâce au couple Finess-IPP, l'ensemble des prises en charge d'un patient dans un même établissement de santé. Cette méthode d'identification a pour défaut de générer des doublons si un patient a été pris en charge dans plusieurs établissements différents dans l'année. En effet, le numéro IPP étant propre à chaque établissement, cette personne sera identifiée comme une personne différente pour chaque établissement fréquenté. Selon l'Irdes, la probabilité qu'un patient donné soit pris en charge dans plusieurs établissements au cours d'une même année est assez faible⁵.

Suite aux recommandations du DIM du CHU de Clermont-Ferrand, les patients ont été identifiés grâce au couple Finess-IPP. En effet, il semble exister un manque d'exhaustivité dans le recueil de la « clé de chaînage » en Auvergne.

Lors de l'analyse des diagnostics principaux, des doublons peuvent exister. En effet, un patient peut avoir eu plusieurs diagnostics principaux lors de prises en charge différentes au cours d'une même année. Les diagnostics principaux ont été regroupés de la manière suivante :

- Code CIM10 F00-F09 : troubles mentaux organiques ;
- Code CIM10 F10-F19 : troubles liés à l'utilisation de substances psychoactives ;
- Code CIM10 F20-F29 : schizophrénie, trouble schizotypique et troubles délirants ;
- Code CIM10 F30-F39 : troubles de l'humeur ;
- Code CIM10 F40-F48 : troubles névrotiques, liés à des facteurs de stress et somatoformes ;
- Code CIM10 F60-F69 : troubles de la personnalité et du comportement chez l'adulte ;
- Code CIM10 F70-F79 : retard mental ;
- Code CIM10 F50-F59 ; F80-F89 ; F90-F99 : autres troubles mentaux et du comportement ;
- Code CIM10 Z00-Z99 : facteurs influant sur l'état de santé et motifs de recours aux services de santé ;
- Autres codes CIM 10 : autres pathologies.

Les patients pour lesquels le diagnostic principal n'était pas connu ne sont pas pris en compte dans l'analyse.

La consommation de psychotropes : ces données sont issues de la base de Données de Consommation Inter Régime (DCIR) issue du SNIIRAM et concernent ainsi l'ensemble des assurés auvergnats en 2015, tous régimes confondus.

Selon la classification des médicaments, les antidépresseurs correspondent :

- aux antidépresseurs inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine (SSRI) (N06A4) ;
- aux antidépresseurs inhibiteurs de la recapture de la sérotonine et de la noradrenaline (N06A5) ;
- aux autres antidépresseurs (N06A9).

Les antipsychotiques correspondent :

- aux antipsychotiques atypiques (N05A1) ;

- aux antipsychotiques conventionnels (N05A9) ;
- aux normotyymiques (N06A3).

Les autres psychotropes correspondent :

- aux hypnotiques non barbituriques non associés (N05B1) ;
- aux hypnotiques non barbituriques en association (N05B2) ;
- aux tranquillisants (N05C).

Un assuré peut à la fois avoir consommé des antidépresseurs, des antipsychotiques et d'autres psychotropes.

Une personne est considérée sous traitement régulier lorsqu'elle a eu au moins 3 prescriptions dans l'année.

OFFRE DE SOINS

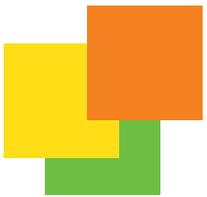
La statistique annuel des établissements (SAE) : la Statistique annuelle des établissements de santé est une enquête administrative exhaustive et obligatoire auprès des établissements de santé installés en France (métropole et DOM) y compris les structures qui ne réalisent qu'un seul type d'hospitalisation ou qui ont une autorisation pour une seule activité de soins. Les données sont collectées par la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques), direction du ministère des affaires sociales et de la santé.

Les professionnels de santé : les données sur les médecins généralistes sont issues du répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS). Elles prennent en compte les médecins généralistes (hors remplaçant) dont l'activité libérale la plus récente est exercée en Auvergne.

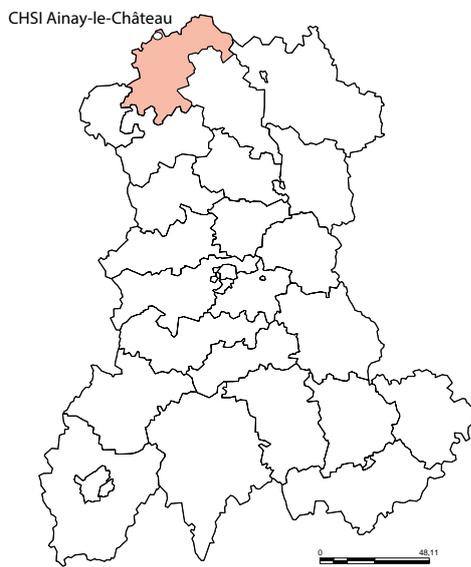
Les données sur les psychiatres sont issues du répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS). Elles prennent en compte les psychiatres (hors remplaçant) dont l'activité la plus récente (libérale ou salariée) est exercée en Auvergne.

Les données sur les psychologues sont issues du répertoire Adeli. Elles prennent en compte les psychologues (hors remplaçant) dont l'activité la plus récente (libérale ou salariée) est exercée en Auvergne.

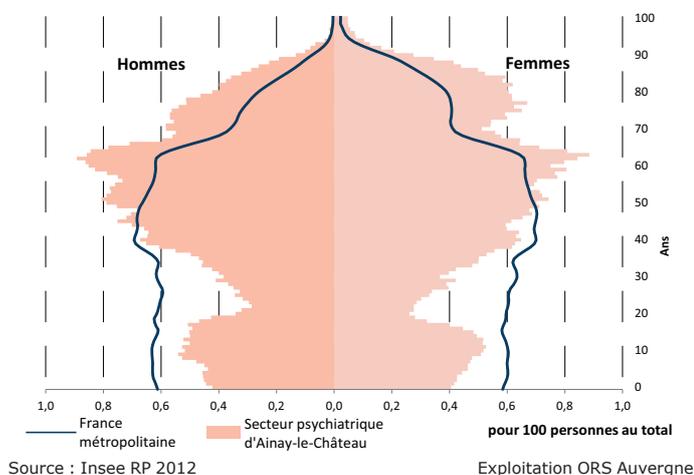
⁵ Coldefy M, Nestrigue C, Or Z. (2012). Étude de faisabilité sur la diversité des pratiques en psychiatrie. Irdes. 57 p.



La santé mentale dans les secteurs psychiatriques



**Figure 1 : Pyramide des âges de la population en 2012
Secteur psychiatrique d'Ainay-le-Château**



LA SANTÉ MENTALE DANS LE SECTEUR PSYCHIATRIQUE D'AINAY-LE-CHÂTEAU

Au 1^{er} janvier 2012, le secteur psychiatrique d'Ainay-le-Château compte 19 553 habitants, soit une densité de population de 18,2 habitants par km². Cette densité est inférieure à celles constatées dans l'Allier et en Auvergne (Tableau 1). Le secteur se compose d'une population âgée, avec notamment une part de personnes âgées de 65 ans et plus plus élevée que dans l'Allier et en Auvergne.

En 2013, 1 184 personnes de ce territoire, soit 6,1 %, sont couvertes par le Revenu de solidarité active (RSA). Cette part est comparable à celle enregistrée sur le territoire auvergnat mais plus faible que la part départementale.

Tableau 1 : Situation socio-démographique du secteur psychiatrique d'Ainay-le-Château

	Secteur psychiatrique d'Ainay-le-Château	Allier	Auvergne
Nombre de communes	38	320	1 310
Population	19 553	342 911	1 354 104
Densité (hab/km ²)	18,2	46,7	52,1
Part des moins de 18 ans	17,2 %	19,0 %	19,5 %
Part des 18-64 ans	54,9 %	57,0 %	59,4 %
Part des 65 ans et plus	27,9 %	24,0 %	21,2 %
Part de la population couverte par le RSA	6,1 %	7,3 %	6,1 %

Sources : Insee RP 2012, CNAF, CCMSA 2013

Exploitation ORS Auvergne

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE : LE SUICIDE ET LES AFFECTIONS DE LONGUE DURÉE (ALD)

Tableau 2 : Hospitalisations pour tentative de suicide en 2013

	Nombre de patients hospitalisés pour tentative de suicide		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Secteur psychiatrique d'Ainay-le-Château	10	20	30
Allier	215	305	520
Auvergne	499	737	1 236

Source : PMSI MCO 2013

Champs : ensemble des personnes ayant été hospitalisées pour au moins une tentative de suicide.

Exploitation ORS Auvergne

LES TENTATIVES DE SUICIDE

En 2013, 30 personnes âgées de 10 ans ou plus domiciliées dans le secteur psychiatrique d'Ainay-le-Château ont été hospitalisées dans les unités de médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) pour une tentative de suicide, ce qui représente 2,4 % de la population auvergnate hospitalisée pour cette cause. Sur ce territoire, deux tiers des personnes hospitalisées pour une tentative de suicide sont des femmes (Tableau 2).

LES DÉCÈS PAR SUICIDE

Sur la période 2008-2012, sur les 70 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an dans l'Allier, moins de 5 décès ont été recensés dans le secteur psychiatrique d'Ainay-le-Château.

LES DÉCÈS PAR TROUBLES MENTAUX ET DU COMPORTEMENT

Sur la période 2008-2012, 15 décès pour troubles mentaux et du comportement ont été enregistrés en moyenne par an dans le secteur psychiatrique d'Ainay-le-Château. Comme en Auvergne, la majorité de ces décès concernent des femmes (68 %) et, dans plus de la moitié des cas, la personne décédée est âgée de 85 ans et plus.

Que ce soit en Auvergne ou dans le secteur psychiatrique d'Ainay-le-Château, ces décès sont principalement dus à des troubles mentaux organiques (66 % des décès dans le secteur et 72 % en Auvergne).

LA PRÉVALENCE DES ALD POUR AFFECTIONS PSYCHIATRIQUES DE LONGUE DURÉE (ALD 23) ET POUR MALADIE D'ALZHEIMER ET AUTRES DÉMENCES (ALD 15)

Tableau 3 : Nombre de bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences, pour affections psychiatriques de longue durée et taux standardisés de prévalence en 2013

	Secteur psychiatrique d'Ainay-le-Château		Allier		Auvergne		France métropolitaine	
	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS
Maladie d'alzheimer et autres démences	164	454,6*	2 548	489,5*	9 073	514,3*	353 381	532,1
Affections psychiatriques de longue durée	554	2 579,3*	11 136	3 127,1*	44 166	3 192,1*	1 292 552	2 100,2

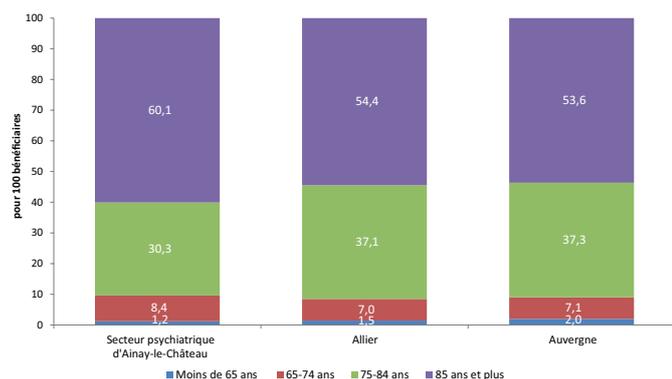
Sources : CCMSA, Cnamts, RSI, Insee

TS : Taux standardisés pour 100 000 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA)

* Taux statistiquement différent du taux de la France métropolitaine

Exploitation ORS Auvergne

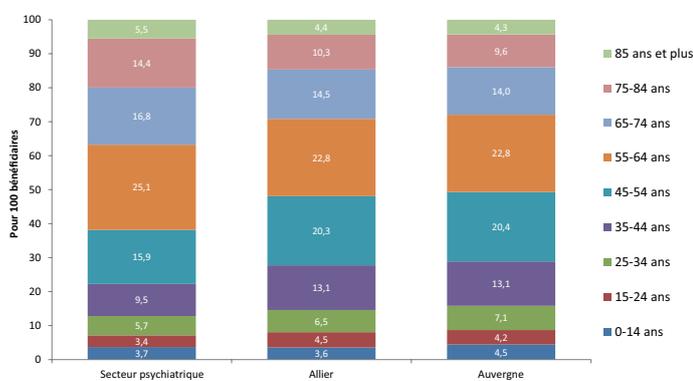
Figure 2 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

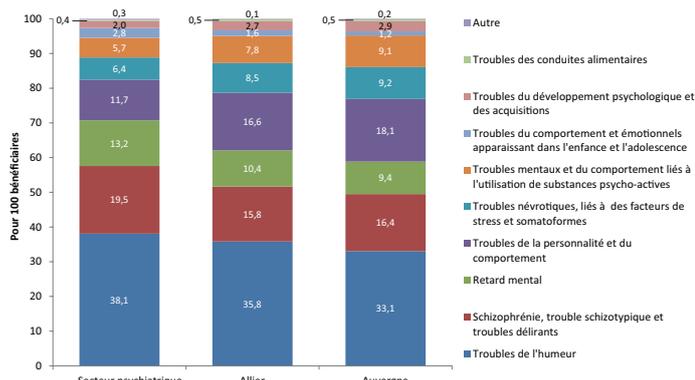
Figure 3 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Figure 4 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par cause en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Un taux de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences plus faible que le taux métropolitain

En 2013, il est comptabilisé 164 bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences dans le secteur psychiatrique d'Ainay-le-Château, ce qui représente 6 % du nombre total de bénéficiaires d'une ALD pour ce trouble dans l'Allier (Tableau 3). Le taux standardisé de prévalence est de 454,6 pour 100 000 personnes dans ce secteur, ce qui est significativement inférieur au taux métropolitain.

La majorité des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences est âgée de 85 ans et plus, que ce soit sur ce territoire ou en Auvergne (Figure 2).

Un taux de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain

En 2013, 554 bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont recensés dans le secteur psychiatrique d'Ainay-le-Château, soit un taux standardisé de 2 579,3 bénéficiaires pour 100 000 personnes. Ce taux est significativement supérieur au taux de la France métropolitaine (Tableau 3).

Dans le secteur psychiatrique d'Ainay-le-Château, les bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont, dans plus de 25 % des cas, âgés entre 55 et 64 ans (Figure 3). Les personnes âgées de 65 à 74 ans et de 45 à 54 ans sont ensuite les plus concernées, suivies des personnes âgées de 75 à 84 ans. Dans ce secteur, la part des bénéficiaires âgés de 55 ans et plus est plus élevée que dans le département et en Auvergne.

Des ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur

En 2013, dans le secteur psychiatrique d'Ainay-le-Château comme dans l'Allier et en Auvergne, les ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont principalement causées par des troubles de l'humeur (Figure 4). Dans le secteur psychiatrique, la 2^{ème} cause est la schizophrénie, trouble schizotypique et troubles délirants alors que, dans l'Allier et en Auvergne, les troubles de la personnalité et du comportement arrivent en 2^{ème} position.

Les poids des ALD pour troubles de la personnalité et du comportement et pour troubles névrotiques sont plus faibles dans le secteur que dans l'Allier ou en Auvergne alors que les poids des ALD pour schizophrénie, trouble schizotypique et troubles délirants et retard mental sont plus élevés dans le secteur que sur ces deux territoires.

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE - FAITS MARQUANTS

- 30 personnes âgées de 10 ans et plus et domiciliées dans le secteur hospitalisées pour une tentative de suicide en 2013.
- Moins de 5 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an sur la période 2008-2012.
- Des décès par troubles mentaux et du comportement essentiellement dus à des troubles mentaux organiques.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences plus faible que le taux national.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain.
- Le poids des ALD pour schizophrénie, trouble schizotypique et troubles délirants et retard mental plus élevés que dans le département et en Auvergne.

LA CONSOMMATION DE SOINS

Tableau 4 : Effectif des patients âgés de 18 ans et plus pris en charge au CHSI d'Ainay-le-Château en 2013

	Toutes prises en charge	Complet*	Ambulatoire (exclusif)
Hommes	441	343	98
Femmes	219	117	102
Ensemble	660	460	200

Source : RIM-P 2013

Exploitation ORS Auvergne

* Au moins une prise en charge à temps complet.

Champs : ensemble des personnes âgées de 18 ans et plus ayant été prises en charge au moins une fois en psychiatrie à temps complet ou en ambulatoire.

LES HOSPITALISATIONS

Le centre hospitalier spécialisé interdépartemental (CHSI) d'Ainay-le-Château est l'établissement psychiatrique de référence du secteur psychiatrique d'Ainay-le-Château. Il pratique les admissions en psychiatrie à temps complet et en ambulatoire (il n'y a pas d'admission à temps partiel).

Près des deux tiers des personnes prises en charge par l'établissement du secteur le sont à la fois à temps complet et en ambulatoire

En 2013, 660 personnes âgées de 18 ans et plus ont été prises en charge au CHSI d'Ainay-le-Château. Les personnes prises en charge sont majoritairement des hommes (Tableau 4).

Parmi ces personnes prises en charge, 70 % ont été hospitalisées à temps complet (5 % ont été prises en charge seulement à temps complet et 64 % à temps complet et en ambulatoire) et 30 % ont été prises en charge en ambulatoire exclusivement.

Des personnes prises en charge à temps complet âgées en moyenne de 56 ans

En 2013, un patient hospitalisé à temps complet au CHSI d'Ainay-le-Château est âgé en moyenne de 56 ans. Les personnes âgées de 45 à 74 ans sont les plus représentées au sein de cet établissement (73 %). La part de personnes prises en charge à temps complet âgées de 55 à 74 ans est plus élevée dans le secteur psychiatrique (50 %) que dans l'Allier (33 %) ou en Auvergne (30 %) (Figure 5).

Plus de 34 % des patients reçus en psychiatrie à temps complet au CHSI d'Ainay-le-Château résident en Auvergne, dont 27 % dans l'Allier, 7 % dans le Puy-de-Dôme et 0,2 % en Haute-Loire. 6 % viennent de départements limitrophes à l'Auvergne et plus de 60 % habitent dans le reste de la France.

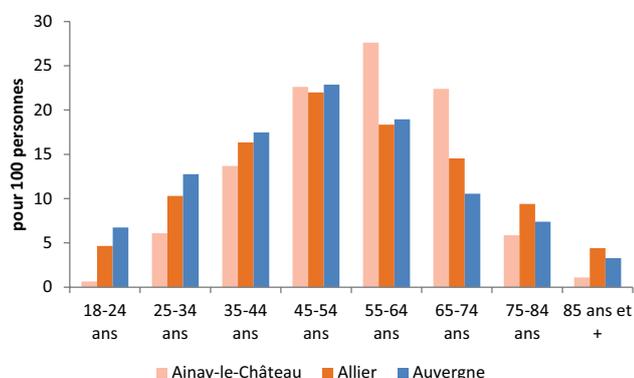
Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 281 jours

En 2013, 835 séjours à temps complet ont été comptabilisés au CHSI d'Ainay-le-Château.

La durée annuelle d'hospitalisation (DAH)¹ moyenne à temps complet est de 281,4 jours dans cet établissement.

¹ Cet indicateur n'inclut pas les patients pour lesquels les différentes séquences correspondant à une prise en charge à temps plein indiquent un nombre de jours de présence égal à 0, ni ceux pour lesquels au moins une des séquences de temps plein indique un nombre de jours supérieur à 92 jours (c'est-à-dire plus de 3 mois).

Figure 5 : Répartition par âge des personnes prises en charge à temps complet au CHSI d'Ainay-le-Château en 2013

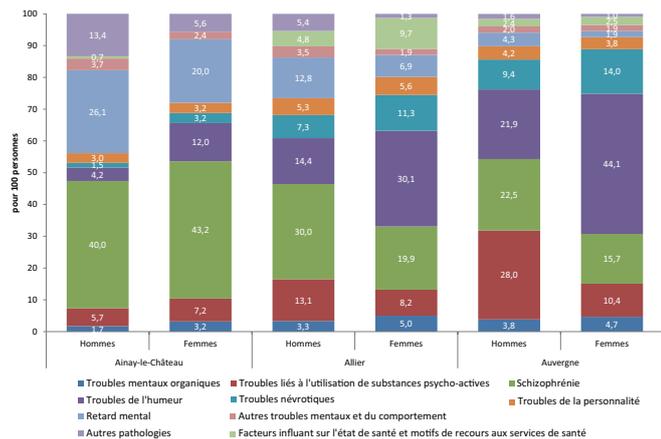


Source : RIM-P 2013

Exploitation ORS Auvergne

Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet.

Figure 6 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet au CHSI d'Ainay-le-Château selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet.

Ainsi, 329 patients, soit 72 %, ont été hospitalisés « au long cours », c'est-à-dire ont été hospitalisés à temps complet plus de 292 jours dans l'année. Cette part est bien plus élevée que celle rencontrée en Auvergne où 6,5 % des patients ont été hospitalisés « au long cours ».

La schizophrénie et le retard mental : principales causes d'hospitalisation à temps complet

Tous sexes confondus, les personnes prises en charge au CHSI d'Ainay-le-Château à temps complet le sont principalement pour schizophrénie (41 %), puis pour retard mental (25 %).

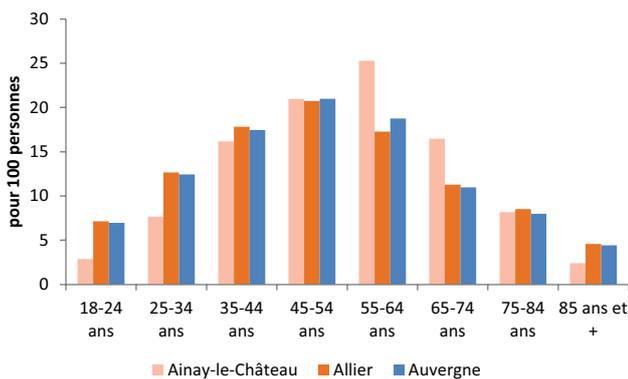
Les prises en charge à temps complet pour schizophrénie et retard mental sont plus fréquentes au CHSI d'Ainay-le-Château comparativement au département et à l'Auvergne, et ce quel que soit le sexe (Figure 6).

Quel que soit le territoire, il est constaté que les troubles de l'humeur ont un poids plus élevé chez les femmes par rapport aux hommes.

Des personnes prises en charge en ambulatoire majoritairement âgées de 45 à 64 ans

En 2013, un patient pris en charge en ambulatoire au CHSI d'Ainay-le-Château est âgé en moyenne de 55 ans. Les patients âgés de 45 à 64 ans sont les plus représentés parmi les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire dans cet établissement (Figure 7). La part de personnes prises en charge en ambulatoire âgées de 55 à 64 ans est plus élevée dans le secteur psychiatrique (25 %) que dans l'Allier (17 %) ou en Auvergne (19 %).

Figure 7 : Répartition par âge des personnes prises en charge en ambulatoire au CHSI d'Ainay-le-Château en 2013



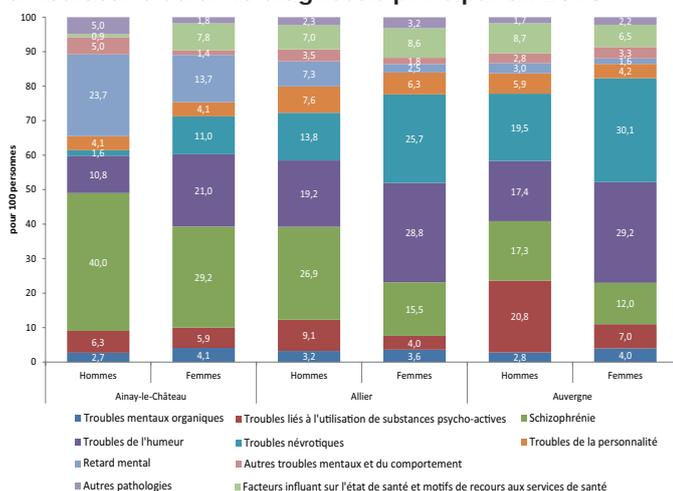
Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

La schizophrénie et le retard mental : principales causes de prise en charge en ambulatoire

Tous sexes confondus, les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire au CHSI d'Ainay-le-Château en 2013 ont été principalement prises en charge pour schizophrénie (36 %), puis pour retard mental (20 %) et pour troubles de l'humeur (14 %).

La situation est un peu différente selon le sexe : quatre hommes sur dix ont été pris en charge en ambulatoire pour schizophrénie et plus de deux sur dix pour retard mental, alors que, chez les femmes, les deux principales prises en charge sont la schizophrénie et les troubles de l'humeur (Figure 8).

Figure 8 : Répartition des personnes prises en charge en ambulatoire selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

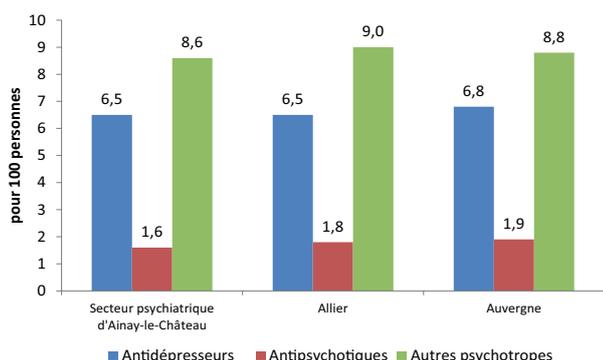
Tableau 5 : Nombre d'assurés sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale en 2015

	Antidépresseurs		Antipsychotiques		Autres psychotropes	
	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale
Secteur psychiatrique d'Ainay-le-Château	1 584	8,1 %	367	1,9 %	2 201	11,3 %
Allier	25 001	7,3 %	6 412	1,9 %	35 519	10,4 %
Auvergne	96 536	7,1 %	26 630	2,0 %	127 967	9,5 %

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

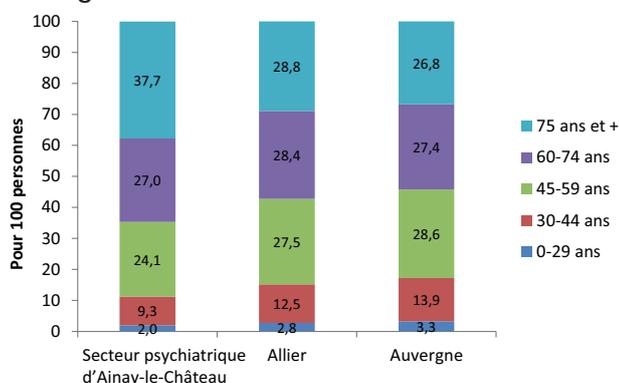
Exploitation ORS Auvergne

Figure 9 : Taux standardisés* de personnes ayant eu 3 prescriptions et plus d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes en 2015



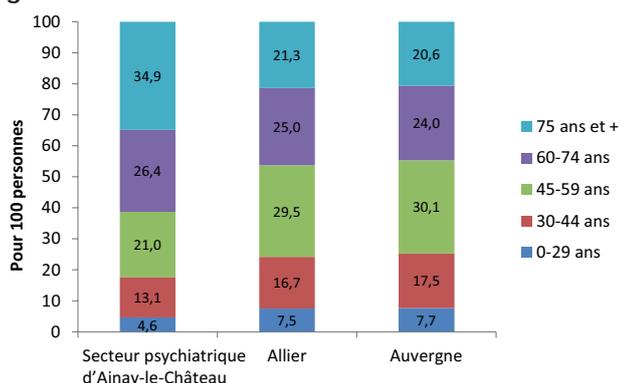
Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne
* Taux standardisés pour 100 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA).

Figure 10 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antidépresseurs en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Figure 11 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antipsychotiques en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Un taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs comparable à celui de l'Allier et de l'Auvergne

En 2015, dans le secteur psychiatrique d'Ainay-le-Château, 1 584 personnes, soit 8 % de la population du secteur, sont sous traitement régulier¹ d'antidépresseurs (Tableau 5). Standardisés sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs est de 6,5 pour 100 personnes, ce qui est comparable aux taux rencontrés dans l'Allier et en Auvergne (Figure 9).

En 2015, la prescription régulière d'antidépresseurs concerne avant tout les personnes âgées de 75 ans et plus dans le secteur psychiatrique d'Ainay-le-Château : sur les 1 584 personnes ayant eu 3 prescriptions et plus d'antidépresseurs, 38 % sont des personnes âgées de 75 ans et plus (Figure 10). Le poids des personnes de cette tranche d'âge est plus important dans le secteur psychiatrique d'Ainay-le-Château que dans l'Allier et en Auvergne.

Plus de 19 % des personnes âgées de 75 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antidépresseurs (16 % dans l'Allier et 17 % en Auvergne), contre 6 % des personnes âgées de moins de 75 ans (6 % dans l'Allier et en Auvergne).

Près de 2 % des assurés sous traitement régulier d'antipsychotiques

En 2015, 367 personnes, soit 2 % de la population du secteur, sont sous traitement régulier¹ d'antipsychotiques (Tableau 5). Avec 1,6 personne ayant un traitement régulier d'antipsychotiques sur 100, le secteur psychiatrique enregistre un taux standardisé comparable aux taux départemental et auvergnat (Figure 9).

Parmi les 367 personnes sous traitement régulier d'antipsychotiques dans le secteur psychiatrique d'Ainay-le-Château, 35 % sont des personnes âgées de 75 ans et plus (Figure 11). Cette part est plus élevée dans le secteur que dans l'Allier et en Auvergne.

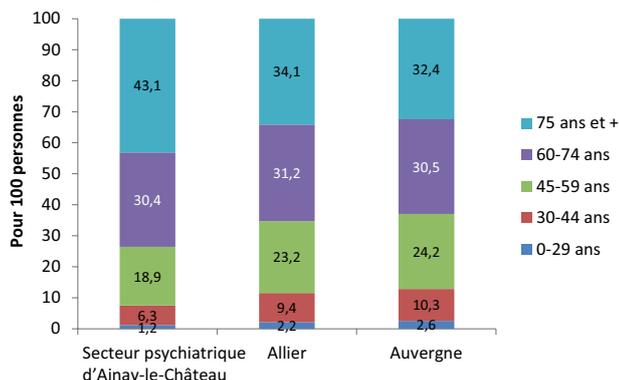
Plus de 4 % des personnes âgées de 75 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (3 % dans l'Allier et 4 % en Auvergne), contre 1 % des personnes âgées de moins de 75 ans (2 % dans l'Allier et en Auvergne).

Un taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes comparable à celui de l'Allier et de l'Auvergne

En 2015, dans le secteur psychiatrique d'Ainay-le-Château, 2 201 personnes, soit 11 % de la population du secteur, sont sous traitement régulier¹ d'autres psychotropes (Tableau 5). Standardisés sur l'âge,

¹ C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

Figure 12 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'autres psychotropes en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

le taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs est de 8,6 pour 100 personnes, ce qui est comparable aux taux rencontrés dans l'Allier et en Auvergne (Figure 9).

Comme pour les antidépresseurs et les antipsychotiques, la prescription régulière d'autres psychotropes concerne avant tout les personnes âgées de 75 ans et plus dans le secteur psychiatrique d'Ainay-le-Château (Figure 12). Le poids des personnes de cette tranche d'âge est d'ailleurs plus important dans le secteur psychiatrique que dans l'Allier et en Auvergne.

Plus de 30 % des personnes âgées de 75 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (27 % dans l'Allier et en Auvergne), contre 8 % des personnes âgées de moins de 75 ans (8 % dans l'Allier et 7 % en Auvergne).

LA CONSOMMATION DE SOINS - FAITS MARQUANTS

Les hospitalisations

- 660 personnes âgées de 18 ans et plus prises en charge en 2013 au CHSI d'Ainay-le-Château, établissement de référence du secteur psychiatrique d'Ainay-le-Château.
- 64 % des prises en charge réalisées à la fois à temps complet et en ambulatoire.
- Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 281 jours.
- Une prise en charge à temps complet principalement due à la schizophrénie ou au retard mental.
- Une prise en charge en ambulatoire principalement due à la schizophrénie ou au retard mental.

La consommation de psychotropes

- Plus de 8 % de la population du secteur psychiatrique sous traitement régulier d'antidépresseurs, près de 2 % sous traitement régulier d'antipsychotiques et plus de 11 % sous traitement régulier d'autres psychotropes.
- La population âgée de 75 ans et plus davantage concernée par la prise d'un traitement régulier de médicaments psychotropes.

L'OFFRE DE SOINS

Tableau 6 : Effectif des médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique d'Ainay-le-Château	Allier	Auvergne
Effectif	18	320	1 282
Densité*	92,1	93,3	94,7
Âge moyen	56,5	54,1	51,8
Part des 55 ans et +	66,7 %	54,4 %	48,1 %
Taux de féminisation	38,9 %	38,1 %	38,5 %

Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012. Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Une densité de médecins généralistes libéraux légèrement inférieure aux densités départementale et auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, le secteur psychiatrique d'Ainay-le-Château compte 18 médecins généralistes libéraux, soit une densité de 92,1 pour 100 000 habitants. Cette densité est légèrement inférieure à celles enregistrées dans l'Allier et en Auvergne (Tableau 6).

Les médecins généralistes libéraux du secteur psychiatrique sont en moyenne âgés de 56,5 ans. Ces derniers semblent plus âgés par rapport à ceux de l'Auvergne et de l'Allier, avec plus des deux tiers des médecins généralistes âgés de 55 ans et plus dans le secteur psychiatrique contre près de la moitié en Auvergne et dans l'Allier.

Le taux de féminisation, qui atteint 39 % dans le secteur psychiatrique, est comparable à celui observé dans le département ou en Auvergne.

Les médecins généralistes libéraux sont présents dans 11 communes du secteur psychiatrique (Carte 1).

Tableau 7 : Effectif des psychiatres libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique d'Ainay-le-Château	Allier	Auvergne
Effectif	3	50	251
Densité*	15,3	14,6	18,5
Âge moyen	n.c	58,9	51,8
Part des 55 ans et +	n.c	70,0 %	48,6 %
Taux de féminisation	n.c	34,0 %	45,0 %

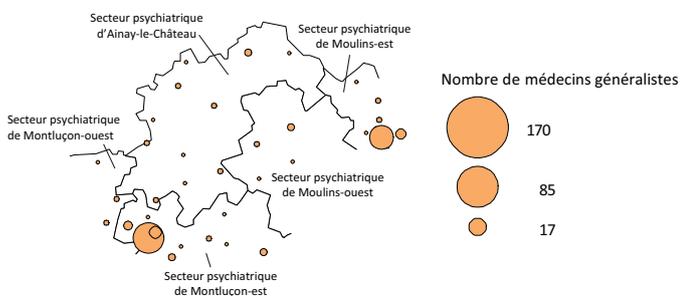
Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants
n.c. : non communiqué car effectifs trop faibles.

Tableau 8 : Effectif des psychologues libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique d'Ainay-le-Château	Allier	Auvergne
Effectif	9	202	880
Densité*	46,0	58,9	65,0
Âge moyen	38,7	42,8	42,9
Part des 55 ans et +	n.c	21,8 %	22,4 %
Taux de féminisation	88,9 %	82,7 %	85,7 %

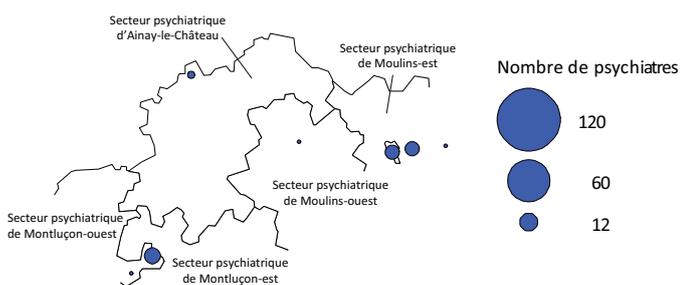
Sources : Adeli au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants
n.c. : non communiqué car effectifs trop faibles.

Carte 1 : Localisation et nombre de médecins généralistes libéraux au 1^{er} janvier 2015



Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 2 : Localisation et nombre de psychiatres libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Une densité de psychiatres libéraux, mixtes et salariés plus élevée que la densité départementale mais plus faible que la densité auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, 3 psychiatres sont présents sur le secteur psychiatrique d'Ainay-le-Château, ce qui représente une densité de 15,3 psychiatres pour 100 000 personnes. Cette densité est plus élevée que la densité départementale mais plus faible que la densité auvergnate (Tableau 7).

L'âge de ces professionnels ainsi que le sexe ne peuvent être diffusés sur ce territoire du fait des effectifs trop faibles. Dans le département de l'Allier, les psychiatres semblent plus âgés qu'en Auvergne, avec 70 % des psychiatres âgés de 55 ans et plus contre 49 % en Auvergne. De plus, la part de femmes est moins élevée dans le département par rapport à l'Auvergne.

Sur le secteur psychiatrique, les psychiatres sont seulement présents dans la commune d'Ainay-le-Château, le reste du territoire n'étant pas couvert par ce type de professionnel (Carte 2).

Une densité de psychologues libéraux, mixtes et salariés inférieure aux densités départementale et auvergnate

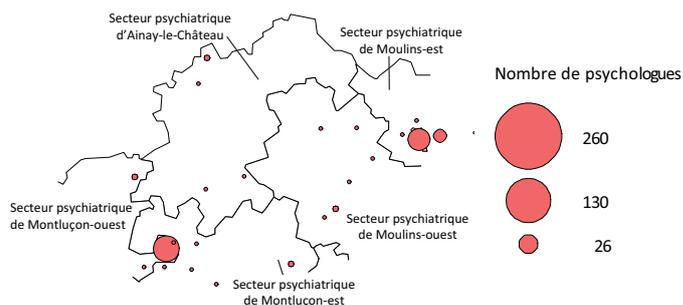
Le secteur psychiatrique d'Ainay-le-Château compte 9 psychologues au 1^{er} janvier 2015, soit une densité de 46,0 psychologues pour 100 000 habitants. Cette densité est inférieure à celle enregistrée dans l'Allier, et plus encore à celle recensée en Auvergne (Tableau 8).

Toutefois, les psychologues du secteur psychiatrique semblent plus jeunes que ceux du département et de l'Auvergne, avec un âge moyen de 38,7 ans.

Le taux de féminisation est légèrement plus élevé dans le secteur psychiatrique d'Ainay-le-Château qu'en Auvergne ou dans l'Allier.

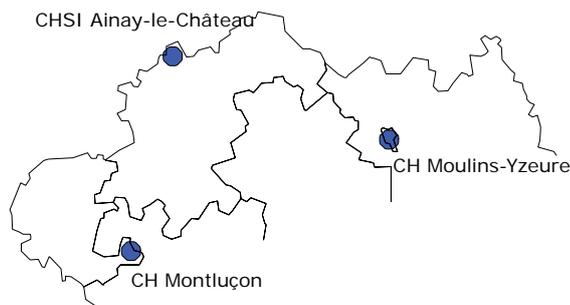
Enfin, les psychologues sont répartis au nord-ouest du secteur psychiatrique, à Ainay-le-Château (4) et à Saint-Bonnet-Tronçais (1) et au sud du territoire (2 à Cosne-d'Allier et 2 à Louroux-Hodement) (Carte 3).

Carte 3 : Localisation des psychologues libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



Source : Adeli au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 4 : Localisation des établissements de santé ayant une autorisation en psychiatrie en 2014



Source : SAE - Données administratives 2014

Exploitation ORS Auvergne

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

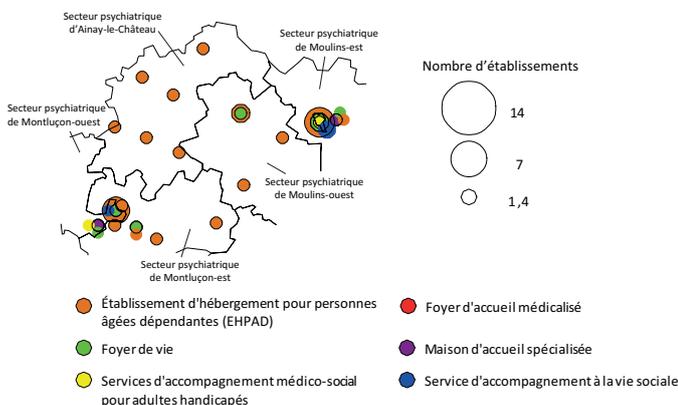
Un établissement ayant une autorisation en psychiatrie en 2014

Comme cela a été indiqué précédemment, le centre hospitalier spécialisé interdépartemental (CHSI) d'Ainay-le-Château est l'établissement psychiatrique de référence du secteur psychiatrique d'Ainay-le-Château (Carte 4).

D'après les données de la Statistique annuelle des établissements de santé (SAE), concernant la psychiatrie générale, cet établissement compte 457 lits au 31 décembre 2014 : 60 en hospitalisations à temps plein et 397 en placement familial thérapeutique. En 2014, 725 patients ont été vus au moins une fois dans l'année dans cet établissement, tous en soins psychiatriques libres.

Cet établissement emploie 3,1 équivalents temps plein (ETP) annuels moyens de psychiatres, 4,2 ETP annuels moyens d'autre personnel médical et 100,7 ETP annuels moyens de personnel non médical, dont 57,9 d'infirmiers et de cadres, 33,0 d'aides-soignants, 3,3 de psychologues, 0,9 de personnels de rééducation et 5,8 de personnels éducatifs et sociaux.

Carte 5 : Les établissements médico-sociaux en 2015



Source : Base historique 2015 FINISS

Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

6 EHPAD présents sur le secteur psychiatrique

Le secteur psychiatrique d'Ainay-le-Château compte 6 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Aucun autre établissement médico-social n'est recensé sur ce territoire (Carte 5).

Au total, 502 places installées sont comptabilisées dans ces 6 établissements : 456 sont dédiées aux personnes âgées dépendantes et 46 concernent les personnes atteintes de la maladie d'alzheimer ou d'une maladie apparentée.

L'OFFRE DE SOINS - FAITS MARQUANTS

- ◉ Des densités de médecins généralistes libéraux, de psychiatres et psychologues plus faibles que les densités auvergnates.
- ◉ Un établissement ayant une autorisation en psychiatrie.
- ◉ Un secteur psychiatrique qui regroupe 6 EHPAD.

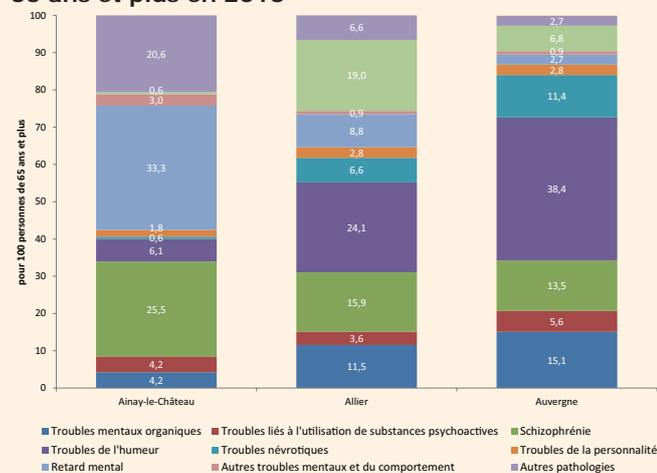
ZOOM SUR LA CONSOMMATION DE SOINS DES PERSONNES ÂGÉES

Tableau 9 : Répartition des personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge au CHSI d'Ainay-le-Château en 2013

	Completo		Ambulatoire	
	Effectif	%	Effectif	%
65-74 ans	103	76,3	103	60,9
75-84 ans	27	20,0	51	30,2
85 ans et +	5	3,7	15	8,9
Total	135	100,0	169	100,0

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou un acte en ambulatoire.

Figure 13 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet selon le diagnostic principal chez les 65 ans et plus en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet.

Tableau 10 : Nombre d'assurés âgés de 60 ans ou plus sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale des 60 ans ou plus dans le secteur psychiatrique d'Ainay-le-Château en 2015

	Nombre	Pour 100 personnes âgées de 60 ans ou plus
Antidépresseurs	1 024	14,4
Antipsychotiques	225	3,2
Autres psychotropes	1 619	22,8

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
Exploitation ORS Auvergne

* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

LES HOSPITALISATIONS

En 2013, 135 personnes âgées de 65 ans et plus ont été hospitalisées au CHSI d'Ainay-le-Château à temps complet (dont 15 personnes à temps complet exclusivement) (Tableau 9). Ces personnes sont majoritairement des hommes (86 %).

Au moins un acte en ambulatoire a été enregistré pour 169 personnes âgées de 65 ans et plus (dont 49 en ambulatoire exclusivement) : 74 % sont des hommes et 26 % sont des femmes.

En 2013, 242 séjours à temps complet concernant des personnes âgées de 65 ans et plus ont été comptabilisés au CHSI d'Ainay-le-Château. La durée annuelle d'hospitalisation (DAH) est de 287,1 jours en moyenne. Au total, 93 personnes âgées de 65 ans et plus ont été hospitalisées « au long cours », ce qui représente 69 % des patients de cette tranche d'âge hospitalisés à temps complet dans cet établissement.

Plus de 15 % des personnes âgées de 65 ans ou plus prises en charge au CHSI d'Ainay-le-Château résident en Auvergne, dont un peu moins de 15 % dans l'Allier et moins de 1 % dans le Puy-de-Dôme, 3 % habitent dans un département limitrophe à l'Auvergne et 82 % viennent du reste de la France.

Tous sexes confondus, les personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet au CHSI d'Ainay-le-Château le sont principalement pour retard mental ou pour schizophrénie (Figure 13). Comme en population générale, le poids de la prise en charge pour retard mental et pour schizophrénie chez les personnes âgées de 65 ans et plus est plus élevé au CHSI d'Ainay-le-Château que dans l'Allier ou en Auvergne.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

En 2015, 1 024 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'antidépresseurs dans le secteur psychiatrique d'Ainay-le-Château, ce qui représente 14 % de la population du secteur de cette tranche d'âge (Tableau 10).

Concernant les antipsychotiques, les assurés de 60 ans ou plus sous traitement régulier représentent 3 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Enfin, 1 619 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'autres psychotropes dans le secteur psychiatrique d'Ainay-le-Château, ce qui représente 23 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

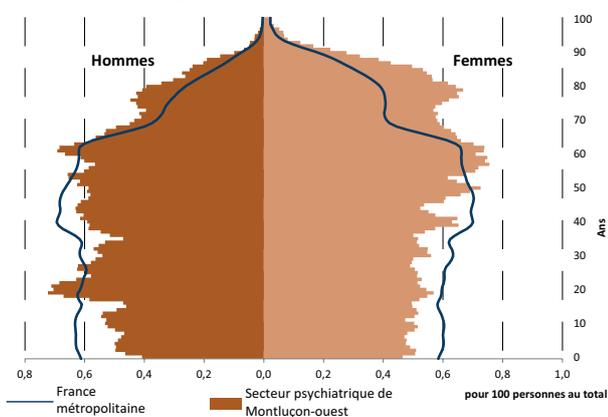
Dans le secteur psychiatrique d'Ainay-le-Château, quel que soit le type de psychotropes (antidépresseurs, antipsychotiques, autres), la part de la population sous traitement régulier est plus élevée chez les 60 ans ou plus qu'en population générale (8,1 % de la population sous traitement régulier d'antidépresseurs, 1,9 % d'antipsychotiques et 11,3 % d'autres psychotropes).

LA SANTÉ MENTALE DANS LE SECTEUR PSYCHIATRIQUE DE MONTLUÇON-OUEST



Au 1^{er} janvier 2012, le secteur psychiatrique de Montluçon-ouest compte 49 739 habitants, soit une densité de population de 109,6 habitants par km². Cette densité est supérieure à celles constatées dans l'Allier et en Auvergne. Le secteur se compose d'une population assez âgée, avec une part de personnes âgées de 65 ans et plus plus élevée et une part de personnes de moins de 18 ans plus faible que dans l'Allier et qu'en Auvergne. En 2013, 5 154 personnes de ce territoire, soit 10,4 % sont couvertes par le Revenu de solidarité active (RSA). Cette part est bien plus élevée que celle constatée dans l'Allier et sur le territoire auvergnat.

Figure 1 : Pyramide des âges de la population en 2012
Secteur psychiatrique de Montluçon-ouest



Source : Insee RP 2012

Exploitation ORS Auvergne

Tableau 1 : Situation socio-démographique du secteur psychiatrique de Montluçon-ouest

	Secteur psychiatrique de Montluçon-ouest	Allier	Auvergne
Nombre de communes	18	320	1 310
Population	49 739	342 911	1 354 104
Densité (hab/km ²)	109,6	46,7	52,1
Part des moins de 18 ans	17,9	19,0 %	19,5 %
Part des 18-64 ans	57,0	57,0 %	59,4 %
Part des 65 ans et plus	25,1	24,0 %	21,2 %
Part de la population couverte par le RSA	10,4	7,3 %	6,1 %

Sources : Insee RP 2012, CNAF, CCMSA 2013

Exploitation ORS Auvergne

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE : LE SUICIDE ET LES AFFECTIONS DE LONGUE DURÉE (ALD)

Tableau 2 : Hospitalisations pour tentative de suicide en 2013

	Nombre de patients hospitalisés pour tentative de suicide		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Secteur psychiatrique de Montluçon-ouest	41	63	104
Allier	215	305	520
Auvergne	499	737	1 236

Source : PMSI MCO 2013

Champs : ensemble des personnes âgées de 10 ans et plus ayant été hospitalisées pour au moins une tentative de suicide.

Exploitation ORS Auvergne

LES TENTATIVES DE SUICIDE

En 2013, 104 personnes âgées de 10 ans ou plus domiciliées dans le secteur psychiatrique de Montluçon-ouest ont été hospitalisées dans les unités de médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) pour une tentative de suicide, ce qui représente 8,4 % de la population auvergnate hospitalisée pour cette cause. Plus de 60 % des personnes hospitalisées pour une tentative de suicide sont des femmes (Tableau 2).

LES DÉCÈS PAR SUICIDE

Sur la période 2008-2012, sur les 70 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an dans l'Allier, 9 décès ont été recensés dans le secteur psychiatrique de Montluçon-ouest.

LES DÉCÈS PAR TROUBLES MENTAUX ET DU COMPORTEMENT

Sur la période 2008-2012, 33 décès pour troubles mentaux et du comportement ont été enregistrés en moyenne par an dans le secteur psychiatrique de Montluçon-ouest. Comme en Auvergne, la majorité de ces décès concernent des femmes (61 %) et, dans 61 % des cas, la personne décédée est âgée de 85 ans et plus. Que ce soit en Auvergne ou dans le secteur psychiatrique de Montluçon-ouest, ces décès sont principalement dus à des troubles mentaux organiques (77 % des décès).

LA PRÉVALENCE DES ALD POUR AFFECTIONS PSYCHIATRIQUES DE LONGUE DURÉE (ALD 23) ET POUR MALADIE D'ALZHEIMER ET AUTRES DÉMENCES (ALD 15)

Tableau 3 : Nombre de bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences, pour affections psychiatriques de longue durée et taux standardisés de prévalence en 2013

	Secteur psychiatrique de Montluçon-ouest		Allier		Auvergne		France métropolitaine	
	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS
Maladie d'alzheimer et autres démences	368	446,4*	2 548	489,5*	9 073	514,3*	353 381	532,1
Affections psychiatriques de longue durée	2 070	4 158,2*	11 136	3 127,1*	44 166	3 192,1*	1 292 552	2 100,2

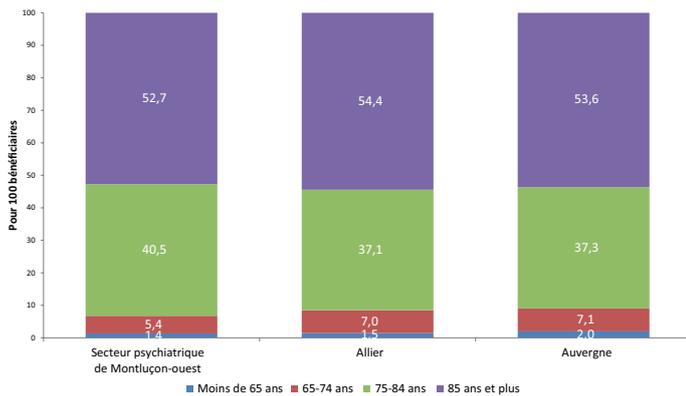
Sources : CCMSA, Cnamts, RSI, Insee

TS : Taux standardisés pour 100 000 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA)

* Taux statistiquement différent du taux de la France métropolitaine

Exploitation ORS Auvergne

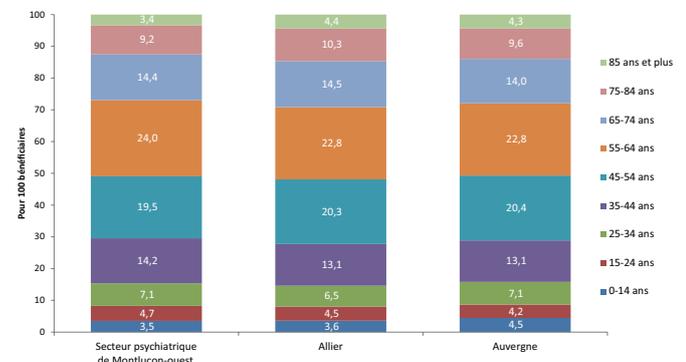
Figure 2 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

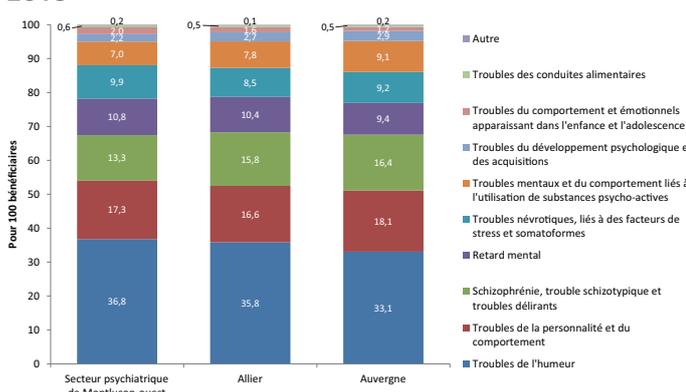
Figure 3 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Figure 4 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par cause en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Un taux de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences plus faible que le taux métropolitain

En 2013, il est comptabilisé 368 bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences dans le secteur psychiatrique de Montluçon-ouest, ce qui représente 14 % du nombre total de bénéficiaires d'une ALD pour ce trouble dans l'Allier (Tableau 3). Le taux standardisé de prévalence est de 446,4 pour 100 000 personnes dans ce secteur, ce qui est plus faible que le taux métropolitain.

La majorité des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences est âgée de 85 ans et plus, que ce soit sur le territoire ou en Auvergne (Figure 2).

Un taux de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain

En 2013, 2 070 bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont recensés dans le secteur psychiatrique de Montluçon-ouest, soit un taux standardisé de 4 158,2 bénéficiaires pour 100 000 personnes. Ce taux est significativement supérieur au taux de la France métropolitaine (Tableau 3).

Dans le secteur psychiatrique de Montluçon-ouest, les bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont, dans près de 44 % des cas, âgés entre 45 et 64 ans (Figure 3). Les personnes âgées de 65 à 74 ans sont ensuite les plus concernées, suivies des personnes âgées de 35 à 44 ans. Dans ce secteur, la répartition par âge des bénéficiaires d'une ALD pour affection psychiatrique de longue durée est comparable à la répartition départementale et auvergnate.

Des ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur

En 2013, dans le secteur psychiatrique de Montluçon-ouest, les ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont principalement causées par des troubles de l'humeur (Figure 4). Dans le secteur comme dans le département et en Auvergne, la 2^{ème} cause est les troubles de la personnalité et du comportement, suivis de la schizophrénie, trouble schizotypique et troubles délirants.

Dans ce secteur, la répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affection psychiatrique de longue durée par cause est comparable aux répartitions départementale et auvergnate.

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE - FAITS MARQUANTS

- 104 personnes âgées de 10 ans et plus et domiciliées dans le secteur hospitalisées pour une tentative de suicide en 2013.
- 9 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an sur la période 2008-2012.
- Des décès par troubles mentaux et du comportement essentiellement dus à des troubles mentaux organiques.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences plus faible que le taux national.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour affections psychiatrique de longue durée plus élevé que le taux métropolitain.
- Les ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur.

LA CONSOMMATION DE SOINS

Tableau 4 : Effectif des patients âgés de 18 ans et plus pris en charge au centre hospitalier de Montluçon en 2013

	Toutes prises en charge	Complet*	Ambu. (exclusif)	Autre
Hommes	473	184	263	26
Femmes	569	125	417	27
Ensemble	1 042	309	680	53

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne

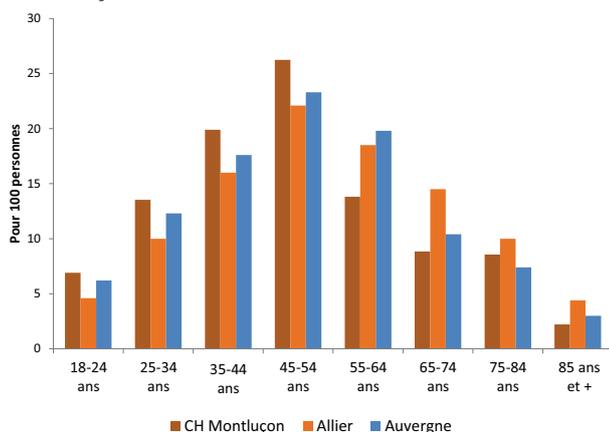
* Au moins une prise en charge à temps complet.

Ambu. : ambulatoire.

Autre : Partiel exclusif ou partiel et ambulatoire mais pas complet.

Champs : ensemble des personnes âgées de 18 ans et plus ayant été prises en charge au moins une fois en psychiatrie à temps complet, à temps partiel ou en ambulatoire.

Figure 5 : Répartition par âge des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier de Montluçon en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne

Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

LES HOSPITALISATIONS

Le centre hospitalier de Montluçon est l'établissement psychiatrique de référence du secteur psychiatrique de Montluçon-ouest. Il pratique les admissions en psychiatrie à temps complet, à temps partiel et en ambulatoire.

Près des deux tiers des personnes prises en charge par l'établissement du secteur le sont en ambulatoire exclusivement

En 2013, 1 042 personnes âgées de 18 ans et plus ont été prises en charge au centre hospitalier de Montluçon. Les personnes prises en charge sont dans plus de la moitié des cas des femmes (Tableau 4).

Parmi ces personnes prises en charge, 30 % ont été hospitalisées à temps complet (13 % ont été prises en charge seulement à temps complet), 65 % en ambulatoire exclusivement et moins de 1 % à temps partiel exclusivement.

Des personnes prises en charge à temps complet ou partiel âgées en moyenne de 49 ans

En 2013, un patient hospitalisé à temps complet ou à temps partiel au centre hospitalier de Montluçon est âgé en moyenne de 49 ans. Les personnes âgées de 35 à 54 ans sont les plus représentées au sein de cet établissement (46 %). La part de personnes prises en charge à temps complet ou partiel âgées de 25 à 54 ans est plus élevée dans le secteur (60 %) que dans l'Allier (48 %) ou en Auvergne (53 %) (Figure 5).

La grande majorité des patients (94 %) reçus en psychiatrie à temps complet ou partiel au centre hospitalier de Montluçon résident en Auvergne et plus particulièrement dans l'Allier (93 %). 1 % vient ensuite du Puy-de-Dôme, 1 % d'un département limitrophe à l'Auvergne et 4 % habitent dans le reste de la France.

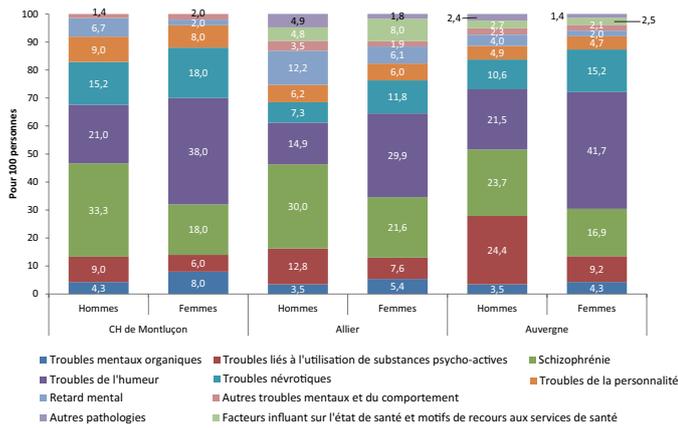
Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 66 jours

En 2013, 437 séjours à temps complet ont été comptabilisés au centre hospitalier de Montluçon.

La durée annuelle d'hospitalisation (DAH)¹ moyenne à temps complet est de 65,7 jours dans cet établissement. Ainsi, 22 patients, soit 7 %, ont été hospitalisés « au long cours », c'est-à-dire ont été hospitalisés à temps complet plus de 292 jours dans l'année.

¹ Cet indicateur n'inclut pas les patients pour lesquels les différentes séquences correspondant à une prise en charge à temps plein indiquent un nombre de jours de présence égal à 0, ni ceux pour lesquels au moins une des séquences de temps plein indique un nombre de jours supérieur à 92 jours (c'est-à-dire plus de 3 mois).

Figure 6 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier de Montluçon selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

La schizophrénie et les troubles de l'humeur : principales causes d'hospitalisation à temps complet ou partiel

Tous sexes confondus, les personnes prises en charge au centre hospitalier de Montluçon à temps complet ou partiel le sont principalement pour troubles de l'humeur (28 %) ou schizophrénie (27 %).

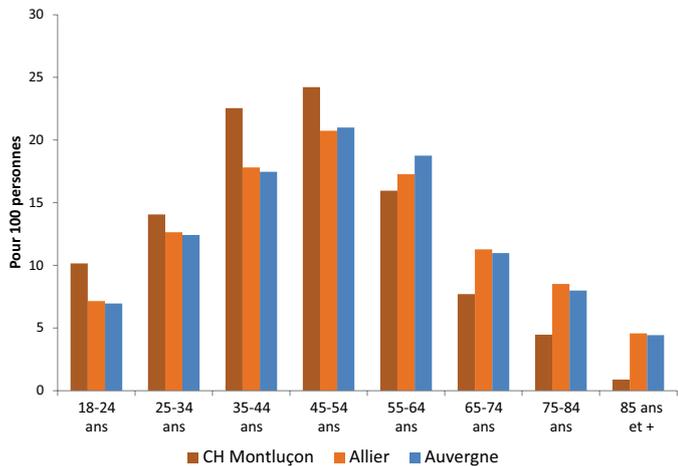
Les prises en charge à temps complet ou partiel pour troubles névrotiques sont plus fréquentes au centre hospitalier de Montluçon (16 %) comparativement au département (9 %).

Quel que soit le territoire, il est constaté que les troubles de l'humeur ont un poids plus élevé chez les femmes par rapport aux hommes alors que la schizophrénie concerne davantage les hommes (Figure 6).

Des personnes prises en charge en ambulatoire majoritairement âgées de 35 à 54 ans

En 2013, un patient pris en charge en ambulatoire au centre hospitalier de Montluçon est âgé en moyenne de 46 ans. Les patients âgés de 35 à 54 ans sont les plus représentés parmi les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire dans cet établissement (Figure 7). La part de personnes prises en charge en ambulatoire âgées de 35 à 54 ans est plus élevée dans le secteur psychiatrique (47 %) que dans l'Allier (39 %) ou en Auvergne (38 %).

Figure 7 : Répartition par âge des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier de Montluçon en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

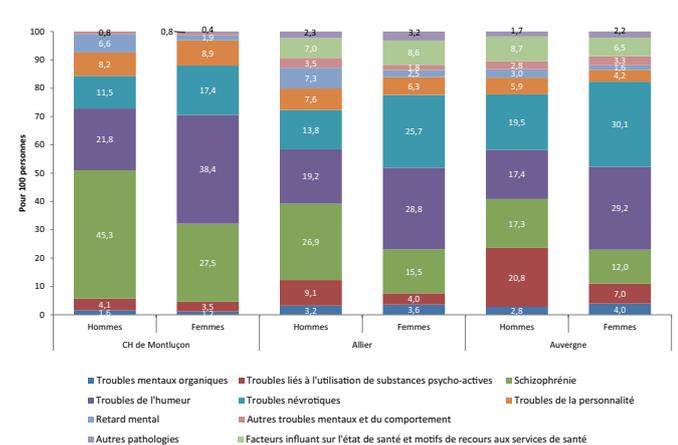
La schizophrénie et les troubles de l'humeur : principales causes de prise en charge en ambulatoire

Tous sexes confondus, les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire au centre hospitalier de Montluçon en 2013 ont été principalement prises en charge pour schizophrénie (36 %) ou pour troubles de l'humeur (30 %).

Quel que soit le territoire, les troubles de l'humeur et les troubles névrotiques ont un poids plus élevé chez les femmes alors que la schizophrénie concerne davantage les hommes (Figure 8).

Les prises en charge en ambulatoire pour schizophrénie et troubles de l'humeur sont plus fréquentes au centre hospitalier de Montluçon comparativement au département (21 % et 25 %) et à l'Auvergne (14 % et 24 %).

Figure 8 : Répartition des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier de Montluçon selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

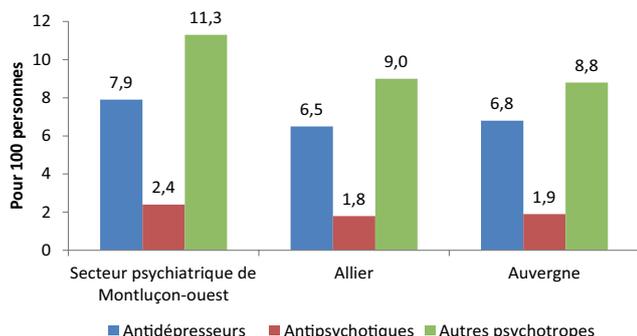
Tableau 5 : Nombre d'assurés sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale en 2015

	Antidépresseurs		Antipsychotiques		Autres psychotropes	
	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale
Secteur psychiatrique de Montluçon-ouest	4 300	8,6 %	1 194	2,4 %	6 303	12,7 %
Allier	25 001	7,3 %	6 412	1,9 %	35 519	10,4 %
Auvergne	96 536	7,1 %	26 630	2,0 %	127 967	9,5 %

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

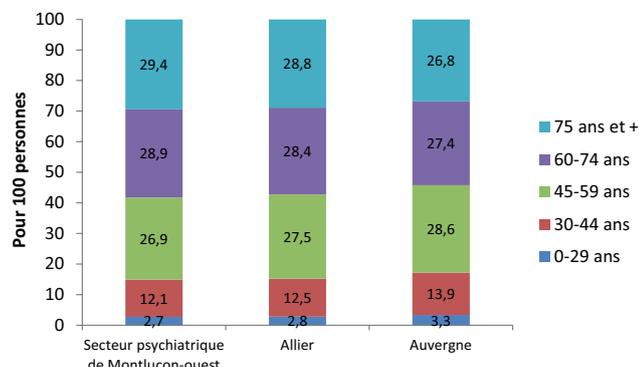
Exploitation ORS Auvergne

Figure 9 : Taux standardisés* de personnes ayant eu 3 prescriptions et plus d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes en 2015



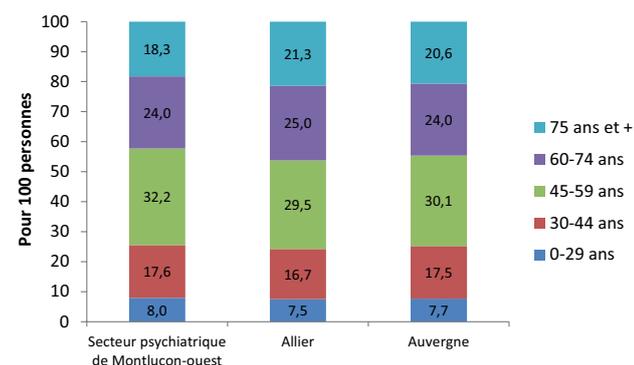
Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne
* Taux standardisés pour 100 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA).

Figure 10 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antidépresseurs en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Figure 11 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antipsychotiques en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Un taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs plus élevé que dans l'Allier ou en Auvergne

En 2015, dans le secteur psychiatrique de Montluçon-ouest, 4 300 personnes, soit 9 %, sont sous traitement régulier¹ d'antidépresseurs (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs est supérieur à ceux rencontrés dans l'Allier ou en Auvergne (Figure 9).

En 2015, la prescription régulière d'antidépresseurs concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique de Montluçon-ouest : sur les 4 300 personnes ayant eu 3 prescriptions et plus d'antidépresseurs, 85 % sont des personnes âgées de 45 ans ou plus (Figure 10). Ce résultat est également constaté dans l'Allier et en Auvergne.

Plus de 14 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antidépresseurs (12 % dans l'Allier et en Auvergne), contre 3 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % dans l'Allier et en Auvergne).

Près de 1 200 assurés sous traitement régulier d'antipsychotiques

En 2015, 1 194 personnes résidant dans le secteur psychiatrique de Montluçon-ouest, soit 2 %, sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (Tableau 5).

Avec 2,4 personnes ayant un traitement régulier d'antipsychotiques sur 100, le secteur psychiatrique enregistre un taux standardisé légèrement supérieur aux taux départemental et auvergnat (Figure 9).

Parmi les 1 194 personnes sous traitement régulier d'antipsychotiques dans le secteur psychiatrique de Montluçon-ouest, 56 % sont des personnes âgées de 45 à 74 ans (Figure 11). Les moins de 30 ans et les 75 ans et plus sont moins concernés par un traitement régulier d'antipsychotiques.

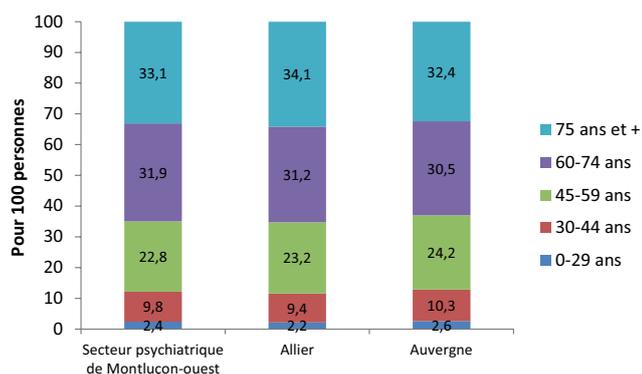
Près de 4 % des personnes âgées de 45 à 74 ans résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (3 % dans l'Allier et en Auvergne), contre 1 % des personnes âgées de moins de 45 ans (1 % dans l'Allier et en Auvergne) et 3 % des personnes âgées de 75 ans et plus (3 % dans l'Allier et 4 % en Auvergne).

Près de 13 % de la population sous traitement régulier d'autres psychotropes

En 2015, dans le secteur psychiatrique de Montluçon-ouest, 6 303 personnes, soit 13 %, sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes est supérieur dans le secteur par rapport à l'Allier et à l'Auvergne (Figure 9).

¹ C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

Figure 12 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'autres psychotropes en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Comme pour les antidépresseurs, la prescription régulière d'autres psychotropes concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique de Montluçon-ouest (88 %) (Figure 12). Près de 22 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (17 % dans l'Allier et en Auvergne), contre 3 % des personnes âgées de moins de 45 ans (3 % dans l'Allier et 2 % en Auvergne).

LA CONSOMMATION DE SOINS - FAITS MARQUANTS

Les hospitalisations

- Plus de 1 040 personnes âgées de 18 ans et plus prises en charge en 2013 au centre hospitalier de Montluçon.
- 65 % des prises en charge réalisées en ambulatoire exclusivement.
- Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 66 jours.
- Une prise en charge à temps complet, à temps partiel ou en ambulatoire principalement due à des troubles de l'humeur ou à la schizophrénie.

La consommation de psychotropes

- Près de 9 % de la population du secteur psychiatrique sous traitement régulier d'antidépresseurs, plus de 2 % sous traitement régulier d'antipsychotiques et près de 13 % sous traitement régulier d'autres psychotropes.
- La population âgée de 45 ans et plus davantage concernée par la prise d'un traitement régulier de médicaments psychotropes.

L'OFFRE DE SOINS

Tableau 6 : Effectif des médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique de Montluçon-ouest	Allier	Auvergne
Effectif	56	320	1 282
Densité*	112,6	93,3	94,7
Âge moyen	55,7	54,1	51,8
Part des 55 ans et +	53,6 %	54,4 %	48,1 %
Taux de féminisation	37,5 %	38,1 %	38,5 %

Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012. Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Une densité de médecins généralistes libéraux plus élevée que les densités départementale et auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, le secteur psychiatrique de Montluçon-ouest compte 56 médecins généralistes libéraux, soit une densité de 112,6 pour 100 000 habitants. Cette densité est supérieure à celles enregistrées dans l'Allier et en Auvergne (Tableau 6).

Les médecins généralistes libéraux du secteur psychiatrique sont en moyenne âgés de 55,7 ans. Près de 54 % de ces professionnels sont âgés de 55 ans et plus. Cette part est comparable à ce qui est constaté dans l'Allier mais plus élevée que ce qui est observé en Auvergne.

Le taux de féminisation, qui atteint 38 % dans le secteur psychiatrique, est comparable à celui enregistré en Auvergne et dans l'Allier.

Les médecins généralistes libéraux du secteur psychiatrique sont surtout présents dans la commune de Montluçon (Carte 1).

Tableau 7 : Effectif des psychiatres libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique de Montluçon- ouest	Allier	Auvergne
Effectif	12	50	251
Densité*	24,1	14,6	18,5
Âge moyen	60,7	58,9	51,8
Part des 55 ans et +	83,3 %	70,0 %	48,6 %
Taux de féminisation	41,7 %	34,0 %	45,0 %

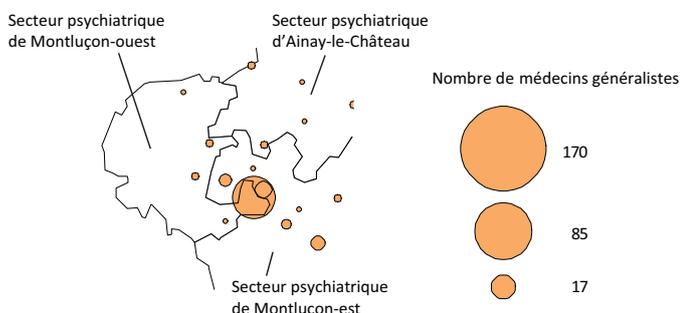
Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

Tableau 8 : Effectif des psychologues libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique de Montluçon- ouest	Allier	Auvergne
Effectif	53	202	880
Densité*	106,6	58,9	65,0
Âge moyen	43,6	42,8	42,9
Part des 55 ans et +	22,6 %	21,8 %	22,4 %
Taux de féminisation	83,0 %	82,7 %	85,7 %

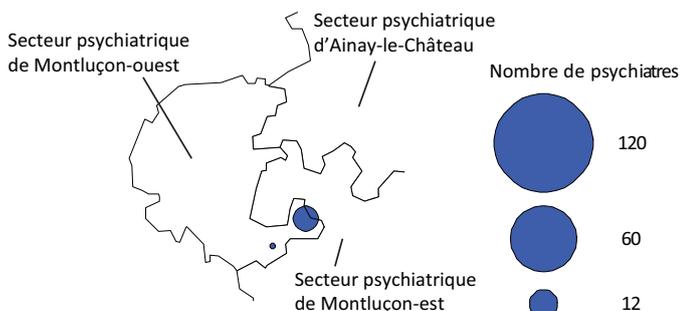
Sources : Adeli au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

Carte 1 : Localisation et nombre de médecins généralistes libéraux au 1^{er} janvier 2015



Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 2 : Localisation et nombre de psychiatres libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Une densité de psychiatres libéraux, mixtes et salariés plus élevée que les densités départementale et auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, 12 psychiatres sont présents sur le secteur psychiatrique de Montluçon-ouest, ce qui représente une densité de 24,1 psychiatres pour 100 000 personnes. Cette densité est plus élevée que dans le département de l'Allier ou en Auvergne (Tableau 7).

Les psychiatres présents sur le secteur psychiatrique semblent bien plus âgés qu'en Auvergne, ces derniers étant en moyenne âgés de 60,7 ans contre 51,8 ans en Auvergne. De même, la part des psychiatres âgés de 55 ans et plus est beaucoup plus élevée dans le secteur que dans l'Allier et en Auvergne.

Le taux de féminisation des psychiatres du secteur psychiatrique est plus élevé que celui du département. Comme pour les médecins généralistes, les psychiatres libéraux, mixtes et salariés sont dans la grande majorité des cas situés dans la commune de Montluçon (Carte 2).

Une densité de psychologues libéraux, mixtes et salariés plus élevée que les densités départementale et auvergnate

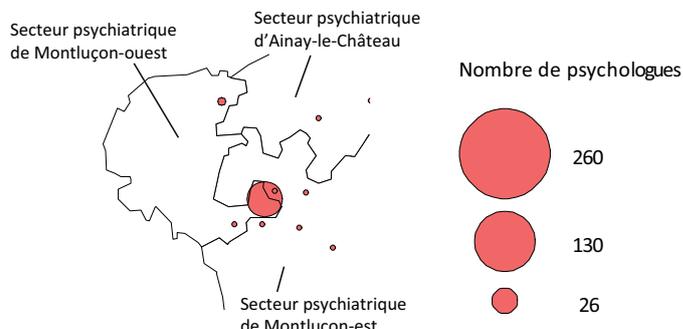
Le secteur psychiatrique de Montluçon-ouest compte 53 psychologues au 1^{er} janvier 2015, soit une densité de 106,6 psychologues pour 100 000 habitants. Cette densité est supérieure à celle enregistrée en Auvergne et plus encore à celle observée dans l'Allier (Tableau 8).

Les psychologues du secteur psychiatrique ont en moyenne 43,6 ans, ce qui est comparable à l'âge moyen des psychologues présents dans l'Allier et en Auvergne. La part des professionnels âgés de 55 ans et plus est également similaire à celles enregistrées dans l'Allier ou en Auvergne.

Quel que soit le territoire, la majorité des psychologues sont des femmes.

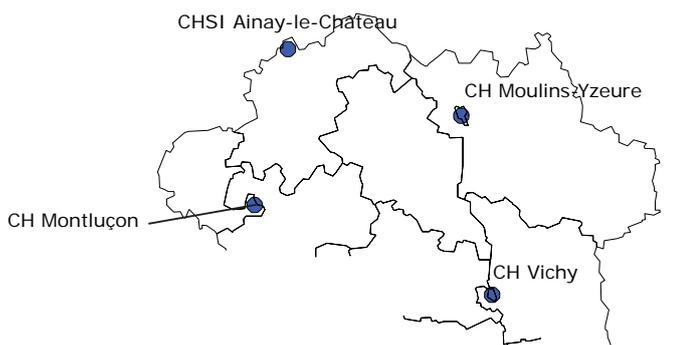
Comme pour les médecins généralistes et les psychiatres, les psychologues libéraux, mixtes et salariés sont fortement présents sur la commune de Montluçon (Carte 3).

Carte 3 : Localisation et nombre de psychologues libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



Source : Adeli au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 4 : Localisation des établissements de santé ayant une autorisation en psychiatrie en 2014



Source : SAE - Base administrative 2014

Exploitation ORS Auvergne

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Un établissement ayant une autorisation en psychiatrie en 2014

Comme cela a été indiqué précédemment, en 2014, le secteur psychiatrique de Montluçon-ouest compte un établissement ayant une autorisation en psychiatrie sur son territoire : le centre hospitalier de Montluçon (Carte 4).

D'après les données de la Statistique annuelle des établissements de santé (SAE), concernant la psychiatrie générale et la prise en charge à temps complet, cet établissement compte 51 lits au 31 décembre 2014 en hospitalisation à temps plein et 6 places d'accueil en appartement thérapeutique. Il compte également 25 places en hospitalisation de jour. En 2014, 1 201 patients ont été vus au moins une fois dans l'année en psychiatrie générale dans cet établissement.

Cet établissement emploie au total 4,3 équivalents temps plein (ETP) annuels moyens de psychiatres et 109,4 ETP annuels moyens de personnel non médical, dont 67,9 d'infirmiers et de cadres, 9,6 d'aides-soignants, 5,2 de psychologues, 0,5 de personnels de rééducation et 1,9 de personnels éducatifs et sociaux.

LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

4 EHPAD, 2 foyers de vie, 1 FAM, 1 MAS, 1 SAVS et 1 Samsah présents sur le secteur psychiatrique

Le secteur psychiatrique de Montluçon-ouest compte 4 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en 2015 (Carte 5).

Au total, 398 places installées sont comptabilisées dans ces 4 EHPAD : toutes sont dédiées aux personnes âgées dépendantes. Ces établissements sont tous situés sur la commune de Montluçon.

En 2015, 2 foyers de vie sont présents sur le secteur de Montluçon-ouest (Carte 5), regroupant 85 places installées : 36 sont des places d'accueil de jour et 49 des hébergements complet internat. Près de 58 % de ces places concernent la déficience intellectuelle et 42 % d'autres déficiences. Ces 2 foyers de vie sont présents à Prémilhat et à Montluçon.

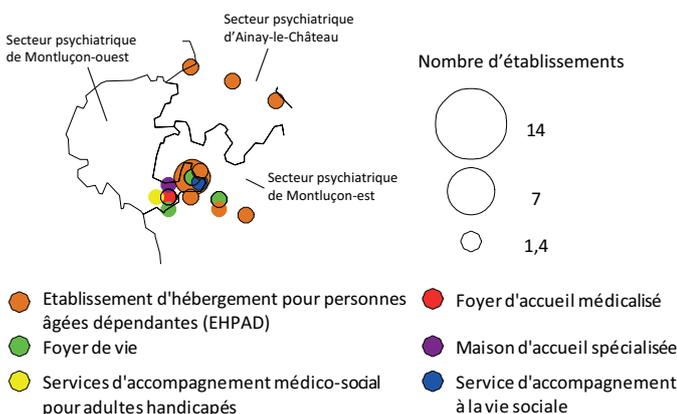
Le secteur psychiatrique compte également un foyer d'accueil médicalisé (FAM) regroupant 42 places installées. Cet établissement, présent à Prémilhat, compte toutes ses places en hébergement complet en internat : 14 places concernent l'autisme et 28 places d'autres déficiences.

Une maison d'accueil spécialisée (MAS) est présente sur le secteur psychiatrique de Montluçon-ouest, à Prémilhat, regroupant 99 places. Toutes ses places sont en hébergement complet en internat. Plus de 70 % de ces places concernent le polyhandicap, 8 % l'autisme et 21 % d'autres déficiences.

Enfin, le secteur psychiatrique recense 1 Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et 1 Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) (Carte 5). Le SAVS compte 50 places installées et le SAMSAH regroupe 15 places installées.

Tous ces établissements médico-sociaux sont présents au sud-est du secteur psychiatrique.

Carte 5 : Les établissements médico-sociaux en 2015



Source : Base historique 2015 FINISS

Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

L'OFFRE DE SOINS FAITS MARQUANTS

- ◉ Des densités de médecins généralistes libéraux, de psychiatres et psychologues plus élevées que les densités départementales et auvergnates.
- ◉ 1 établissement ayant une autorisation en psychiatrie.
- ◉ Un secteur psychiatrique qui regroupe 4 EHPAD, 2 foyers de vie, 1 foyer d'accueil médicalisé, 1 maison d'accueil spécialisée, 1 SAVS et 1 Samsah.

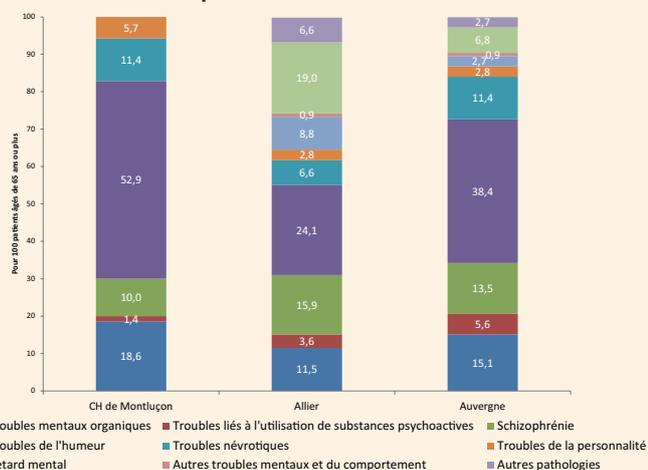
ZOOM SUR LA CONSOMMATION DE SOINS DES PERSONNES ÂGÉES

Tableau 9 : Répartition des personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge au centre hospitalier de Montluçon en 2013

	Complet+partiel		Ambulatoire	
	Effectif	%	Effectif	%
65-74 ans	32	45,1	69	59,0
75-84 ans	31	43,7	40	34,2
85 ans et +	8	11,3	8	6,8
Total	71	100,0	117	100,0

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel ou un acte en ambulatoire.

Figure 13 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel selon le diagnostic principal chez les 65 ans et plus en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel.

Tableau 10 : Nombre d'assurés âgés de 60 ans ou plus sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale des 60 ans ou plus dans le secteur psychiatrique de Montluçon-ouest en 2015

	Nombre	Pour 100 personnes âgées de 60 ans ou plus
Antidépresseurs	2 505	15,8
Antipsychotiques	505	3,2
Autres psychotropes	4 097	25,8

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
Exploitation ORS Auvergne

* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

LES HOSPITALISATIONS

En 2013, 71 personnes âgées de 65 ans et plus ont été prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier de Montluçon (dont 42 personnes à temps complet exclusivement) (Tableau 9). Ces personnes sont majoritairement des femmes (66 %).

Au moins un acte en ambulatoire a été enregistré pour 117 personnes âgées de 65 ans et plus (dont 89 en ambulatoire exclusivement) : 32 % sont des hommes et 68 % sont des femmes.

En 2013, 86 séjours à temps complet concernant des personnes âgées de 65 ans et plus ont été comptabilisés au centre hospitalier de Montluçon. La durée annuelle d'hospitalisation (DAH) est de 80,0 jours en moyenne. Au total, moins de 5 personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet dans cet établissement ont été hospitalisées « au long cours ».

Plus de 94 % des personnes âgées de 65 ans ou plus prises en charge au centre hospitalier de Montluçon à temps complet ou partiel résident en Auvergne et plus particulièrement dans l'Allier et 6 % viennent du reste de la France.

Tous sexes confondus, les personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet ou partiel dans l'établissement de référence du secteur le sont principalement pour troubles de l'humeur (Figure 13). Le poids de cette pathologie chez les personnes âgées de 65 ans et plus est plus élevé dans cet établissement que dans l'Allier et en Auvergne.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

En 2015, 2 505 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'antidépresseurs dans le secteur psychiatrique de Montluçon-ouest, ce qui représente 16 % de la population du secteur de cette tranche d'âge (Tableau 10).

Concernant les antipsychotiques, les assurés de 60 ans ou plus sous traitement régulier représentent 3 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Enfin, 4 097 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'autres psychotropes dans le secteur psychiatrique de Montluçon-ouest, ce qui représente 26 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Dans le secteur psychiatrique de Montluçon-ouest, quel que soit le type de psychotropes (antidépresseurs, antipsychotiques, autres), la part de la population sous traitement régulier est plus élevée chez les 60 ans ou plus qu'en population générale (8,6 % de la population sous traitement régulier d'antidépresseurs, 2,4 % d'antipsychotiques et 12,7 % d'autres psychotropes).

LA SANTÉ MENTALE DANS LE SECTEUR PSYCHIATRIQUE DE MONTLUÇON-EST

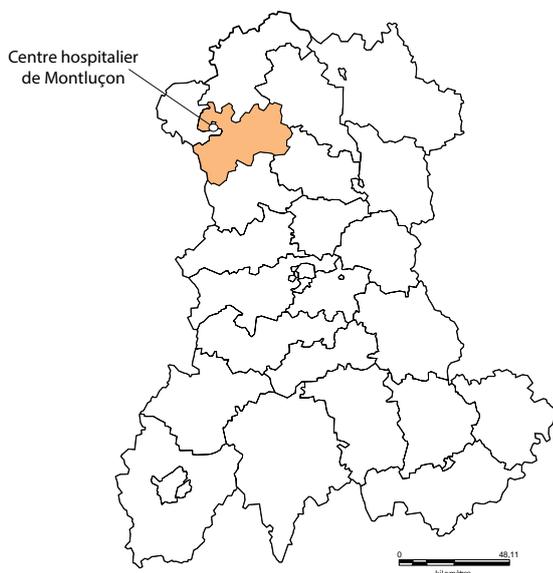
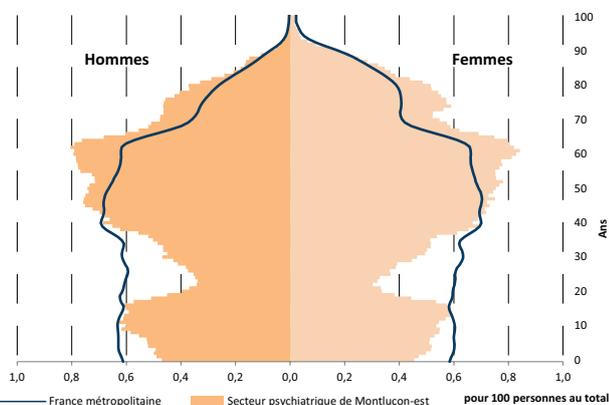


Figure 1 : Pyramide des âges de la population en 2012
Secteur psychiatrique de Montluçon-est



Source : Insee RP 2012

Exploitation ORS Auvergne

Au 1^{er} janvier 2012, le secteur psychiatrique de Montluçon-est compte 46 343 habitants, soit une densité de population de 52,5 habitants par km². Cette densité est supérieure à celle constatée dans l'Allier et comparable à la densité auvergnate. Comme en Auvergne, le secteur se compose d'une population assez âgée par rapport au territoire national, avec près de 23 % de la population âgée de 65 ans et plus (17,5 % en France métropolitaine). En 2013, 2 701 personnes de ce territoire, soit 5,8 % sont couvertes par le Revenu de solidarité active (RSA). Cette part est plus faible que celles constatées dans l'Allier et sur le territoire auvergnat.

Tableau 1 : Situation socio-démographique du secteur psychiatrique de Montluçon-est

	Secteur psychiatrique de Montluçon-est	Allier	Auvergne
Nombre de communes	45	320	1 310
Population	46 343	342 911	1 354 104
Densité (hab/km ²)	52,5	46,7	52,1
Part des moins de 18 ans	19,8 %	19,0 %	19,5 %
Part des 18-64 ans	57,4 %	57,0 %	59,4 %
Part des 65 ans et plus	22,8 %	24,0 %	21,2 %
Part de la population couverte par le RSA	5,8 %	7,3 %	6,1 %

Sources : Insee RP 2012, CNAF, CCMSA 2013

Exploitation ORS Auvergne

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE : LE SUICIDE ET LES AFFECTIONS DE LONGUE DURÉE (ALD)

Tableau 2 : Hospitalisations pour tentative de suicide en 2013

	Nombre de patients hospitalisés pour tentative de suicide		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Secteur psychiatrique de Montluçon-est	25	39	64
Allier	215	305	520
Auvergne	499	737	1 236

Source : PMSI MCO 2013

Exploitation ORS Auvergne

Champs : ensemble des personnes âgées de 10 ans et plus ayant été hospitalisées pour au moins une tentative de suicide.

LES TENTATIVES DE SUICIDE

En 2013, 64 personnes âgées de 10 ans ou plus domiciliées dans le secteur psychiatrique de Montluçon-est ont été hospitalisées dans les unités de médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) pour une tentative de suicide, ce qui représente 5,2 % de la population auvergnate hospitalisée pour cette cause. Plus de 60 % des personnes hospitalisées pour une tentative de suicide sont des femmes (Tableau 2).

LES DÉCÈS PAR SUICIDE

Sur la période 2008-2012, sur les 70 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an dans l'Allier, 6 décès ont été recensés dans le secteur psychiatrique de Montluçon-est.

LES DÉCÈS PAR TROUBLES MENTAUX ET DU COMPORTEMENT

Sur la période 2008-2012, 16 décès pour troubles mentaux et du comportement ont été enregistrés en moyenne par an dans le secteur psychiatrique de Montluçon-est. Contrairement à ce qui est constaté en Auvergne, ces décès concernent autant les hommes (52 %) que les femmes (48 %). Dans 49 % des cas, la personne décédée est âgée de 85 ans et plus.

Que ce soit en Auvergne ou dans le secteur psychiatrique de Montluçon-est, ces décès sont principalement dus à des troubles mentaux organiques (71 % des décès).

LA PRÉVALENCE DES ALD POUR AFFECTIONS PSYCHIATRIQUES DE LONGUE DURÉE (ALD 23) ET POUR MALADIE D'ALZHEIMER ET AUTRES DÉMENCES (ALD 15)

Tableau 3 : Nombre de bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences, pour affections psychiatriques de longue durée et taux standardisés de prévalence en 2013

	Secteur psychiatrique de Montluçon-est		Allier		Auvergne		France métropolitaine	
	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS
Maladie d'alzheimer et autres démences	313	531,6	2 548	489,5*	9 073	514,3*	353 381	532,1
Affections psychiatriques de longue durée	1 315	2 668,9*	11 136	3 127,1*	44 166	3 192,1*	1 292 552	2 100,2

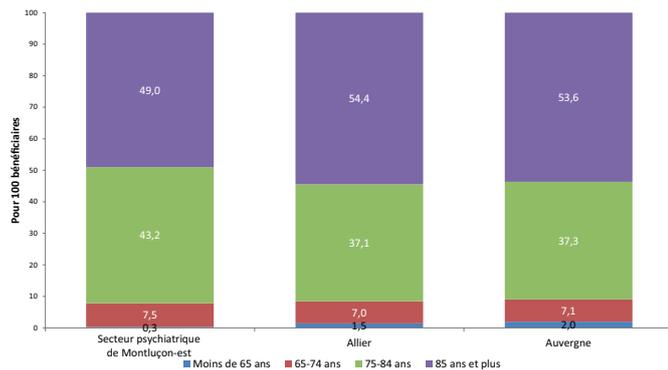
Sources : CCMSA, Cnamts, RSI, Insee

TS : Taux standardisés pour 100 000 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA)

* Taux statistiquement différent du taux de la France métropolitaine

Exploitation ORS Auvergne

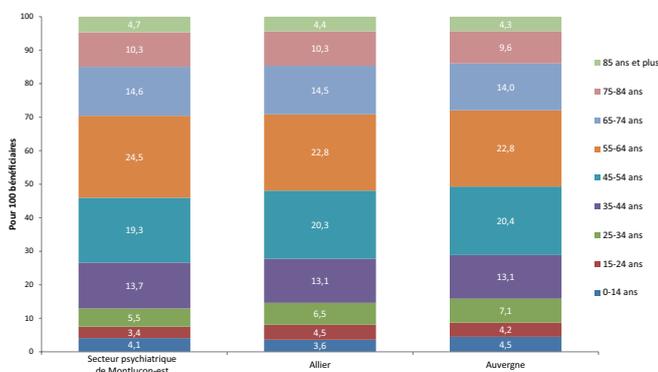
Figure 2 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

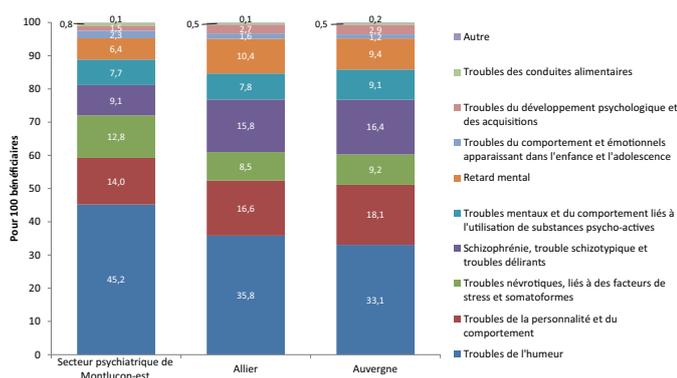
Figure 3 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Figure 4 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par cause en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Un taux de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences comparable au taux métropolitain

En 2013, il est comptabilisé 313 bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences dans le secteur psychiatrique de Montluçon-est, ce qui représente 12 % du nombre total de bénéficiaires d'une ALD pour ce trouble dans l'Allier (Tableau 3). Le taux standardisé de prévalence est de 531,6 pour 100 000 personnes dans ce secteur, ce qui est comparable au taux métropolitain.

La majorité des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences est âgée de 85 ans et plus, que ce soit sur le territoire ou en Auvergne (Figure 2). Le poids des personnes âgées de 75 à 84 ans est toutefois plus élevé dans le secteur psychiatrique que dans l'Allier ou en Auvergne.

Un taux de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain

En 2013, 1 315 bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont recensés dans le secteur psychiatrique de Montluçon-est, soit un taux standardisé de 2 668,9 bénéficiaires pour 100 000 personnes. Ce taux est significativement supérieur au taux de la France métropolitaine (Tableau 3).

Dans le secteur psychiatrique de Montluçon-est, les bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont, dans près de 44 % des cas, âgés entre 45 et 64 ans (Figure 3). Les personnes âgées de 65 à 74 ans sont ensuite les plus concernées, suivies des personnes âgées de 35 à 44 ans. Dans ce secteur, la répartition par âge des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée est comparable aux répartitions départementale et auvergnate.

Des ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur

En 2013, dans le secteur psychiatrique de Montluçon-est, les ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont principalement causées par des troubles de l'humeur (Figure 4). Dans le secteur comme dans le département et en Auvergne, la 2^{ème} cause est les troubles de la personnalité et du comportement. Dans le secteur, vient ensuite les troubles névrotiques alors que la schizophrénie arrive en 3^{ème} position dans l'Allier et en Auvergne.

Le poids des ALD pour troubles de l'humeur est plus élevé dans le secteur psychiatrique de Montluçon-est que dans l'Allier et en Auvergne.

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE - FAITS MARQUANTS

- 64 personnes âgées de 10 ans et plus et domiciliées dans le secteur hospitalisées pour une tentative de suicide en 2013.
- 6 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an sur la période 2008-2012.
- Des décès par troubles mentaux et du comportement essentiellement dus à des troubles mentaux organiques.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences comparable au taux national.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain.
- Les ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur.

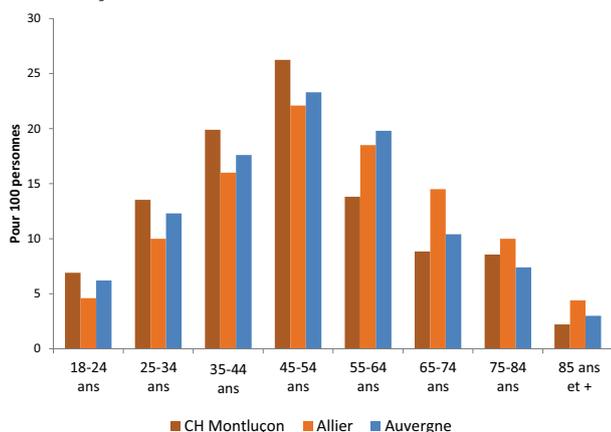
LA CONSOMMATION DE SOINS

Tableau 4 : Effectif des patients âgés de 18 ans et plus pris en charge au centre hospitalier de Montluçon en 2013

	Toutes prises en charge	Complet*	Ambu. (exclusif)	Autre
Hommes	473	184	263	26
Femmes	569	125	417	27
Ensemble	1 042	309	680	53

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
 * Au moins une prise en charge à temps complet.
 Ambu. : ambulatoire.
 Autre : Partiel exclusif ou partiel et ambulatoire mais pas complet.
 Champs : ensemble des personnes âgées de 18 ans et plus ayant été prises en charge au moins une fois en psychiatrie à temps complet, à temps partiel ou en ambulatoire.

Figure 5 : Répartition par âge des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier de Montluçon en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
 Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

LES HOSPITALISATIONS

Le centre hospitalier de Montluçon est l'établissement psychiatrique de référence du secteur psychiatrique de Montluçon-est. Il pratique les admissions en psychiatrie à temps complet, à temps partiel et en ambulatoire.

Près des deux tiers des personnes prises en charge par l'établissement du secteur le sont en ambulatoire exclusivement

En 2013, 1 042 personnes âgées de 18 ans et plus ont été prises en charge au centre hospitalier de Montluçon. Les personnes prises en charge sont dans plus de la moitié des cas des femmes (Tableau 4).

Parmi ces personnes prises en charge, 30 % ont été hospitalisées à temps complet (13 % ont été prises en charge seulement à temps complet), 65 % en ambulatoire exclusivement et moins de 1 % à temps partiel exclusivement.

Des personnes prises en charge à temps complet ou partiel âgées en moyenne de 49 ans

En 2013, un patient hospitalisé à temps complet ou à temps partiel au centre hospitalier de Montluçon est âgé en moyenne de 49 ans. Les personnes âgées de 35 à 54 ans sont les plus représentées au sein de cet établissement (46 %). La part de personnes prises en charge à temps complet ou partiel âgées de 25 à 54 ans est plus élevée dans le secteur (60 %) que dans l'Allier (48 %) ou en Auvergne (53 %) (Figure 5).

La grande majorité des patients (94 %) reçus en psychiatrie à temps complet ou partiel au centre hospitalier de Montluçon résident en Auvergne et plus particulièrement dans l'Allier (93 %). 1 % vient ensuite du Puy-de-Dôme, 1 % d'un département limitrophe à l'Auvergne et 4 % habitent dans le reste de la France.

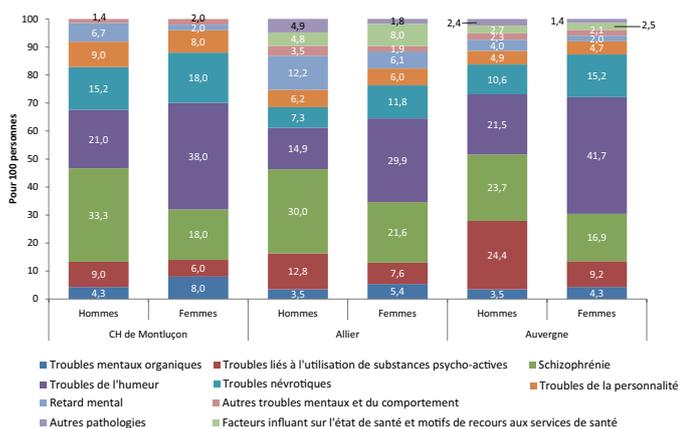
Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 66 jours

En 2013, 437 séjours à temps complet ont été comptabilisés au centre hospitalier de Montluçon.

La durée annuelle d'hospitalisation (DAH)¹ moyenne à temps complet est de 65 jours dans cet établissement. Ainsi, 22 patients, soit 7 %, ont été hospitalisés « au long cours », c'est-à-dire ont été hospitalisés à temps complet plus de 292 jours dans l'année.

¹ Cet indicateur n'inclut pas les patients pour lesquels les différentes séquences correspondant à une prise en charge à temps plein indiquent un nombre de jours de présence égal à 0, ni ceux pour lesquels au moins une des séquences de temps plein indique un nombre de jours supérieur à 92 jours (c'est-à-dire plus de 3 mois).

Figure 6 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier de Montluçon selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
 Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

La schizophrénie et les troubles de l'humeur : principales causes d'hospitalisation à temps complet ou partiel

Tous sexes confondus, les personnes prises en charge au centre hospitalier de Montluçon à temps complet ou partiel le sont principalement pour troubles de l'humeur (28 %) ou schizophrénie (27 %).

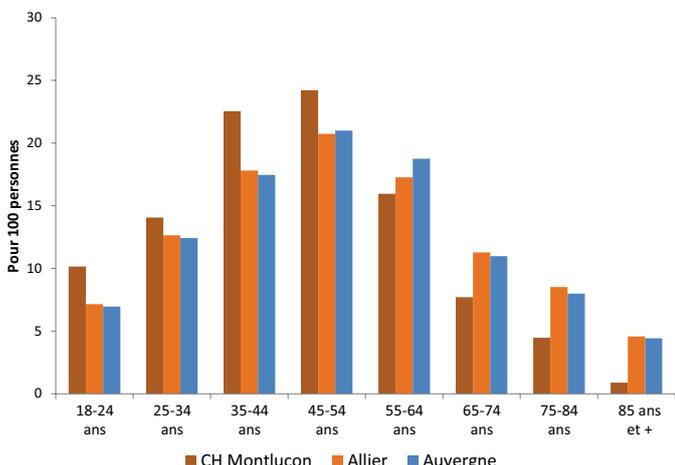
Les prises en charge à temps complet ou partiel pour troubles névrotiques sont plus fréquentes au centre hospitalier de Montluçon (16 %) comparativement au département (9 %).

Quel que soit le territoire, il est constaté que les troubles de l'humeur ont un poids plus élevé chez les femmes par rapport aux hommes alors que la schizophrénie concerne davantage les hommes (Figure 6).

Des personnes prises en charge en ambulatoire majoritairement âgées de 35 à 54 ans

En 2013, un patient pris en charge en ambulatoire au centre hospitalier de Montluçon est âgé en moyenne de 46 ans. Les patients âgés de 35 à 54 ans sont les plus représentés parmi les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire dans cet établissement (Figure 7). La part de personnes prises en charge en ambulatoire âgées de 35 à 54 ans est plus élevée dans le secteur psychiatrique (47 %) que dans l'Allier (39 %) ou en Auvergne (38 %).

Figure 7 : Répartition par âge des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier de Montluçon en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
 Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

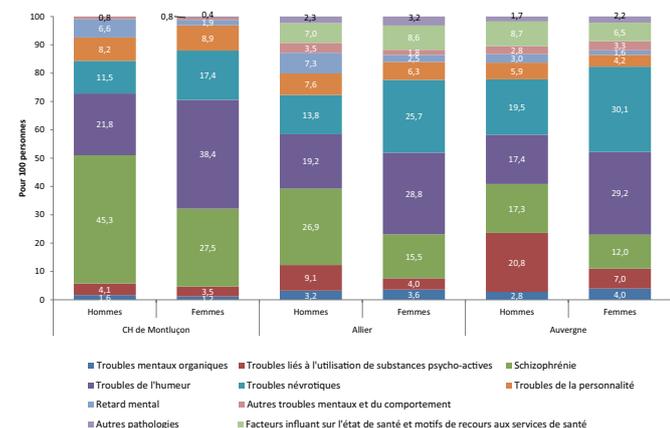
La schizophrénie et les troubles de l'humeur : principales causes de prise en charge en ambulatoire

Tous sexes confondus, les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire au centre hospitalier de Montluçon en 2013 ont été principalement prises en charge pour schizophrénie (36 %) ou pour troubles de l'humeur (30 %).

Quel que soit le territoire, les troubles de l'humeur et les troubles névrotiques ont un poids plus élevé chez les femmes alors que la schizophrénie concerne davantage les hommes (Figure 8).

Les prises en charge en ambulatoire pour schizophrénie et troubles de l'humeur sont plus fréquentes au centre hospitalier de Montluçon comparativement au département (21 % et 25 %) et à l'Auvergne (14 % et 24 %).

Figure 8 : Répartition des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier de Montluçon selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
 Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

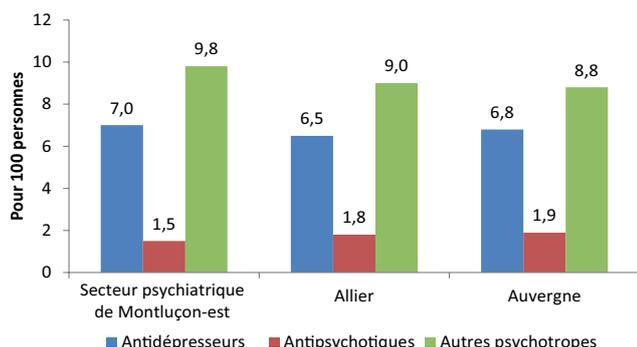
Tableau 5 : Nombre d'assurés sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale en 2015

	Antidépresseurs		Antipsychotiques		Autres psychotropes	
	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale
Secteur psychiatrique de Montluçon-est	3 624	7,8 %	785	1,7 %	5 183	11,2 %
Allier	25 001	7,3 %	6 412	1,9 %	35 519	10,4 %
Auvergne	96 536	7,1 %	26 630	2,0 %	127 967	9,5 %

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

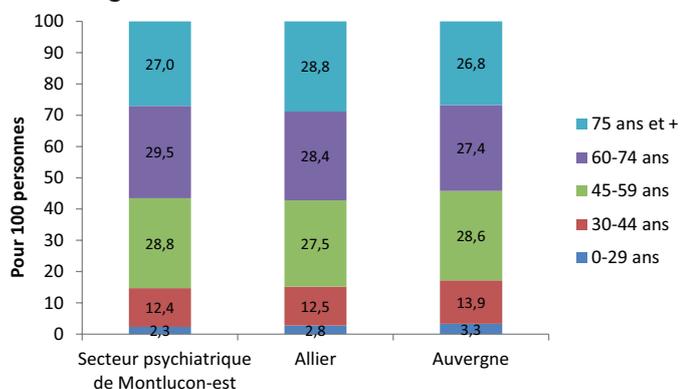
Exploitation ORS Auvergne

Figure 9 : Taux standardisés* de personnes ayant eu 3 prescriptions et plus d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes en 2015



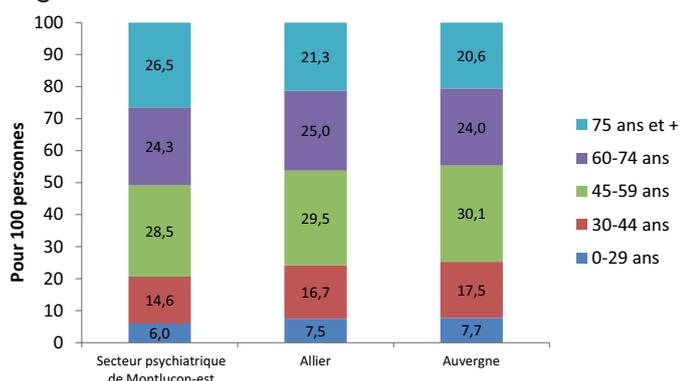
Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne
* Taux standardisés pour 100 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA).

Figure 10 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antidépresseurs en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Figure 11 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antipsychotiques en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Un taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs légèrement plus élevé que dans l'Allier

En 2015, dans le secteur psychiatrique de Montluçon-est, 3 624 personnes, soit 8 %, sont sous traitement régulier¹ d'antidépresseurs (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs est plus élevé que celui rencontré dans l'Allier et comparable au taux auvergnat (Figure 9).

En 2015, la prescription régulière d'antidépresseurs concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique de Montluçon-est : sur les 3 624 personnes ayant eu 3 prescriptions et plus d'antidépresseurs, 85 % sont des personnes âgées de 45 ans ou plus (Figure 10). Ce résultat est également constaté dans l'Allier et en Auvergne.

Plus de 12 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antidépresseurs (12 % dans l'Allier et en Auvergne), contre 2 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % dans l'Allier et en Auvergne).

Près de 790 assurés sous traitement régulier d'antipsychotiques

En 2015, 785 personnes résidant dans le secteur psychiatrique de Montluçon-est, soit 2 %, sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (Tableau 5).

Avec 1,5 personne ayant un traitement régulier d'antipsychotiques sur 100, le secteur psychiatrique enregistre un taux standardisé comparable aux taux départemental et auvergnat (Figure 9).

Parmi les 785 personnes sous traitement régulier d'antipsychotiques dans le secteur psychiatrique de Montluçon-est, 79 % sont des personnes âgées de 45 ans ou plus (Figure 11). Les moins de 45 ans sont moins concernés par un traitement régulier d'antipsychotiques.

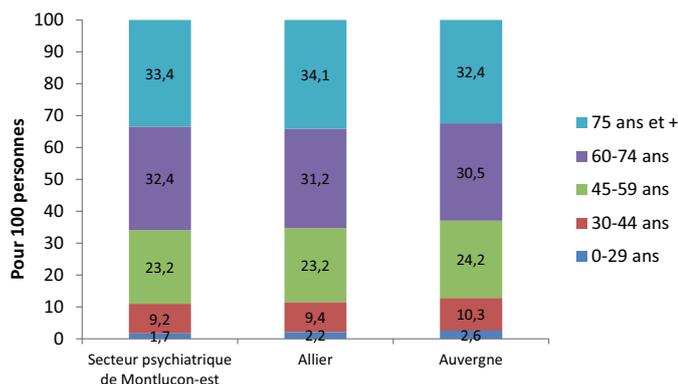
Près de 3 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (3 % dans l'Allier et en Auvergne), contre moins de 1 % des personnes âgées de moins de 45 ans (1 % dans l'Allier et en Auvergne).

Plus de 11 % de la population sous traitement régulier d'autres psychotropes

En 2015, dans le secteur psychiatrique de Montluçon-est, 5 183 personnes, soit 11 %, sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes est supérieur dans le secteur par rapport à l'Allier et à l'Auvergne (Figure 9).

¹ C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

Figure 12 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'autres psychotropes en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Comme pour les antidépresseurs et les antipsychotiques, la prescription régulière d'autres psychotropes concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique de Montluçon-est (89 %) (Figure 12).

Près de 19 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (17 % dans l'Allier et en Auvergne), contre moins de 3 % des personnes âgées de moins de 45 ans (3 % dans l'Allier et 2 % en Auvergne).

LA CONSOMMATION DE SOINS - FAITS MARQUANTS

Les hospitalisations

- Plus de 1 040 personnes âgées de 18 ans et plus prises en charge en 2013 au Centre hospitalier de Montluçon.
- 65 % des prises en charge réalisées en ambulatoire exclusivement.
- Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 66 jours.
- Une prise en charge à temps complet, à temps partiel ou en ambulatoire principalement due à des troubles de l'humeur ou à la schizophrénie.

La consommation de psychotropes

- Près de 8 % de la population du secteur psychiatrique sous traitement régulier d'antidépresseurs, près de 2 % sous traitement régulier d'antipsychotiques et plus de 11 % sous traitement régulier d'autres psychotropes.
- La population âgée de 45 ans et plus davantage concernée par la prise d'un traitement régulier de médicaments psychotropes.

L'OFFRE DE SOINS

Tableau 6 : Effectif des médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique de Montluçon-est	Allier	Auvergne
Effectif	39	320	1 282
Densité*	84,2	93,3	94,7
Âge moyen	52,8	54,1	51,8
Part des 55 ans et +	48,7 %	54,4 %	48,1 %
Taux de féminisation	46,2 %	38,1 %	38,5 %

Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012. Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPAR

* Pour 100 000 habitants

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Une densité de médecins généralistes libéraux plus faible que les densités départementale et auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, le secteur psychiatrique de Montluçon-est compte 39 médecins généralistes libéraux, soit une densité de 84,2 pour 100 000 habitants. Cette densité est inférieure à celles enregistrées dans l'Allier et en Auvergne (Tableau 6).

Les médecins généralistes libéraux du secteur psychiatrique sont en moyenne âgés de 52,8 ans. Près de 49 % de ces professionnels sont âgés de 55 ans et plus. Cette part est comparable à ce qui est constaté en Auvergne mais plus faible que ce qui est observé dans l'Allier.

Le taux de féminisation, qui atteint 46 % dans le secteur psychiatrique, est supérieur à ceux enregistrés en Auvergne et dans l'Allier.

Les médecins généralistes libéraux se répartissent sur 11 communes du secteur psychiatrique (Carte 1).

Tableau 7 : Effectif des psychiatres libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique de Montluçon- est	Allier	Auvergne
Effectif	0	50	251
Densité*	.	14,6	18,5
Âge moyen	.	58,9	51,8
Part des 55 ans et +	.	70,0 %	48,6 %
Taux de féminisation	.	34,0 %	45,0 %

Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

Tableau 8 : Effectif des psychologues libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique de Montluçon- est	Allier	Auvergne
Effectif	10	202	880
Densité*	21,6	58,9	65,0
Âge moyen	42,4	42,8	42,9
Part des 55 ans et +	n.c.	21,8 %	22,4 %
Taux de féminisation	100,0	82,7 %	85,7 %

Sources : Adeli au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants
n.c. : non communiqué car effectifs trop faibles.

Aucun psychiatre libéral, mixte ou salarié présent sur le secteur

Le secteur psychiatrique de Montluçon-est ne compte aucun psychiatre libéral, mixte ou salarié sur son territoire.

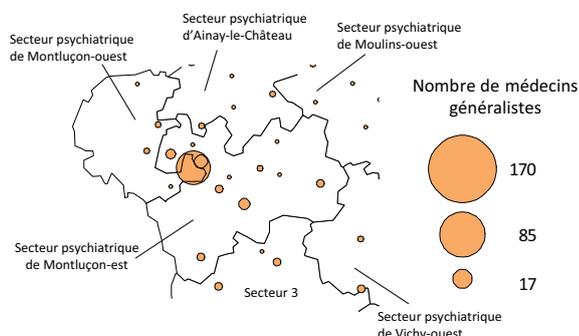
Une densité de psychologues libéraux, mixtes et salariés plus faible que les densités départementale et auvergnate

Le secteur psychiatrique de Montluçon-est compte 10 psychologues au 1^{er} janvier 2015, soit une densité de 21,6 psychologues pour 100 000 habitants. Cette densité est inférieure de plus de la moitié à celle enregistrée dans l'Allier et plus encore à celle observée en Auvergne (Tableau 8).

Les psychologues du secteur psychiatrique ont en moyenne 42,4 ans, ce qui est comparable à l'âge moyen des psychologues constaté dans l'Allier et en Auvergne. Dans le secteur psychiatrique de Montluçon-est, tous les psychologues sont des femmes.

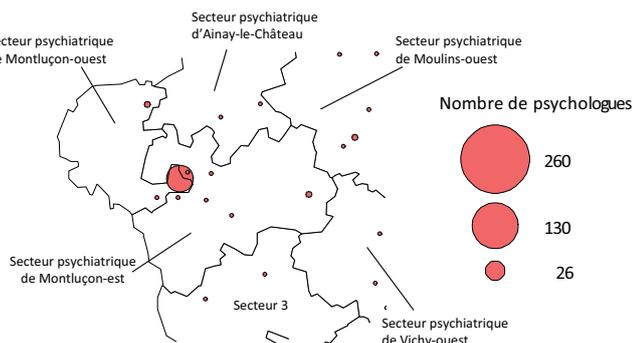
Les psychologues libéraux, mixtes et salariés sont présents dans 6 communes du secteur psychiatrique (Carte 2).

Carte 1 : Localisation et nombre de médecins généralistes libéraux au 1^{er} janvier 2015



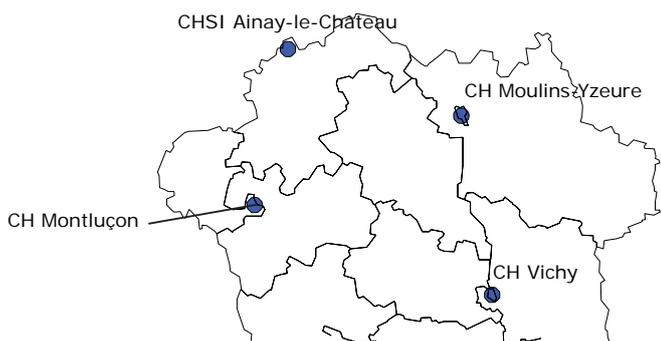
Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 2 : Localisation et nombre de psychologues libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



Source : Adeli au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 3 : Localisation des établissements de santé ayant une autorisation en psychiatrie en 2014



Source : SAE - Base administrative 2014 Exploitation ORS Auvergne

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Un établissement ayant une autorisation en psychiatrie en 2014

Comme cela a été indiqué précédemment, en 2014, le secteur psychiatrique de Montluçon-est compte un établissement ayant une autorisation en psychiatrie sur son territoire : le centre hospitalier de Montluçon (Carte 3).

D'après les données de la Statistique annuelle des établissements de santé (SAE), concernant la psychiatrie générale et la prise en charge à temps complet, cet établissement compte 51 lits au 31 décembre 2014 en hospitalisation à temps plein et 6 places d'accueil en appartement thérapeutique. Il compte également 25 places en hospitalisation de jour. En 2014, 1 201 patients ont été vus au moins une fois dans l'année en psychiatrie générale dans cet établissement.

Cet établissement emploie au total 4,3 équivalents temps plein (ETP) annuels moyens de psychiatres et 109,4 ETP annuels moyens de personnel non médical, dont 67,9 d'infirmiers et de cadres, 9,6 d'aides-soignants, 5,2 de psychologues, 0,5 de personnels de rééducation et 1,9 de personnels éducatifs et sociaux.

LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

5 EHPAD et 1 foyer de vie présents sur le secteur psychiatrique

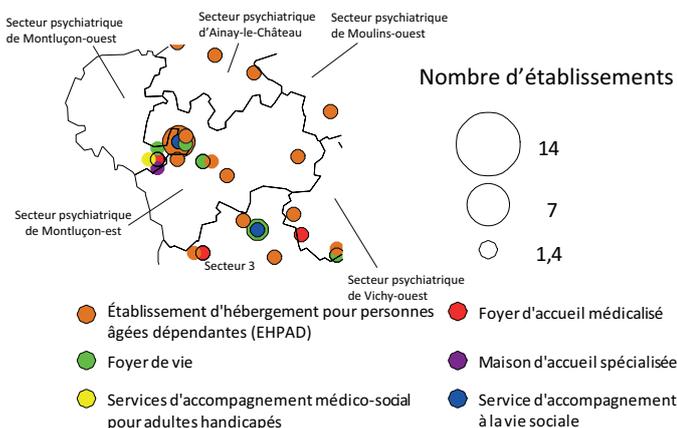
Le secteur psychiatrique de Montluçon-est compte 5 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en 2015 (Carte 4).

Au total, 434 places installées sont comptabilisées dans ces 5 EHPAD : 385 sont dédiées aux personnes âgées dépendantes et 49 concernent les personnes atteintes de la maladie d'alzheimer ou d'une maladie apparentée. Ces établissements se répartissent dans 5 communes du secteur psychiatrique.

En 2015, un foyer de vie, situé à Nérès-les-Bains, est présent sur le secteur de Montluçon-est (Carte 4), regroupant 42 places installées : 40 sont des hébergements complet internat et 2 sont des places d'accueil de jour. Toutes ces places concernent le retard mental profond.

Aucun autre établissement médico-social n'est recensé sur ce territoire.

Carte 4 : Les établissements médico-sociaux en 2015



Source : Base historique 2015 FINISS Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

L'OFFRE DE SOINS FAITS MARQUANTS

- Des densités de médecins généralistes libéraux et de psychologues plus faibles que les densités départementale et auvergnate.
- Aucun psychiatre présent sur le secteur.
- Un établissement ayant une autorisation en psychiatrie.
- Un secteur psychiatrique qui regroupe 5 EHPAD et 1 foyer de vie.

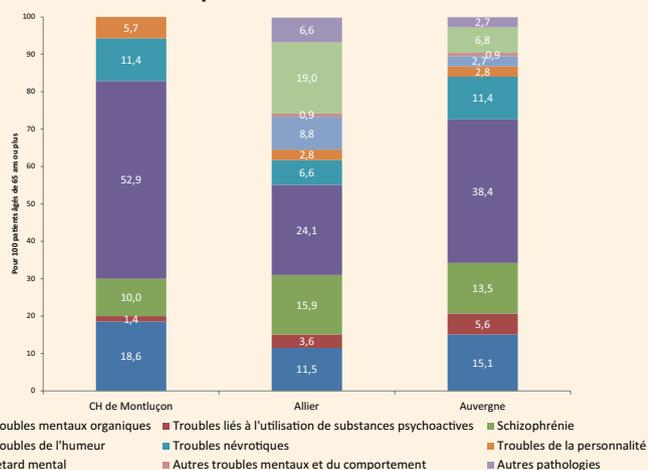
ZOOM SUR LA CONSOMMATION DE SOINS DES PERSONNES ÂGÉES

Tableau 9 : Répartition des personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge au centre hospitalier de Montluçon en 2013

	Complet+partiel		Ambulatoire	
	Effectif	%	Effectif	%
65-74 ans	32	45,1	69	59,0
75-84 ans	31	43,7	40	34,2
85 ans et +	8	11,3	8	6,8
Total	71	100,0	117	100,0

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel ou un acte en ambulatoire.

Figure 13 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel selon le diagnostic principal chez les 65 ans et plus en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel.

Tableau 10 : Nombre d'assurés âgés de 60 ans ou plus sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale des 60 ans ou plus dans le secteur psychiatrique de Montluçon-est en 2015

	Nombre	Pour 100 personnes âgées de 60 ans ou plus
Antidépresseurs	2 048	14,3
Antipsychotiques	399	2,8
Autres psychotropes	3 413	23,8

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
Exploitation ORS Auvergne

* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

LES HOSPITALISATIONS

En 2013, 71 personnes âgées de 65 ans et plus ont été prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier de Montluçon (dont 42 personnes à temps complet exclusivement) (Tableau 9). Ces personnes sont majoritairement des femmes (66 %).

Au moins un acte en ambulatoire a été enregistré pour 117 personnes âgées de 65 ans et plus (dont 89 en ambulatoire exclusivement) : 32 % sont des hommes et 68 % sont des femmes.

En 2013, 86 séjours à temps complet concernant des personnes âgées de 65 ans et plus ont été comptabilisés au centre hospitalier de Montluçon. La durée annuelle d'hospitalisation (DAH) est de 80,0 jours en moyenne. Au total, moins de 5 personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet dans cet établissement ont été hospitalisées « au long cours ».

Plus de 94 % des personnes âgées de 65 ans ou plus prises en charge au centre hospitalier de Montluçon à temps complet résident en Auvergne et plus particulièrement dans l'Allier et 6 % viennent du reste de la France.

Tous sexes confondus, les personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet ou partiel dans l'établissement de référence du secteur le sont principalement pour troubles de l'humeur (Figure 13). Le poids de cette pathologie chez les personnes âgées de 65 ans et plus est plus élevé dans cet établissement que dans l'Allier et en Auvergne.

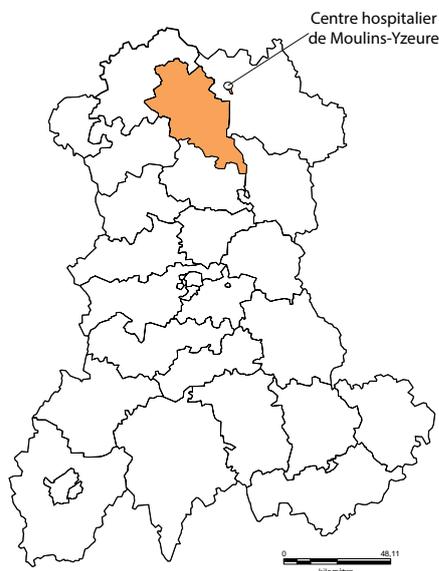
LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

En 2015, 2 048 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'antidépresseurs dans le secteur psychiatrique de Montluçon-est, ce qui représente 14 % de la population du secteur de cette tranche d'âge (Tableau 10).

Concernant les antipsychotiques, les assurés de 60 ans ou plus sous traitement régulier représentent 3 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Enfin, 3 413 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'autres psychotropes dans le secteur psychiatrique de Montluçon-est, ce qui représente 24 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Dans le secteur psychiatrique de Montluçon-est, quel que soit le type de psychotropes (antidépresseurs, antipsychotiques, autres), la part de la population sous traitement régulier est plus élevée chez les 60 ans ou plus qu'en population générale (7,8 % de la population sous traitement régulier d'antidépresseurs, 1,7 % d'antipsychotiques et 11,2 % d'autres psychotropes).



LA SANTÉ MENTALE DANS LE SECTEUR PSYCHIATRIQUE DE MOULINS-OUEST

Au 1^{er} janvier 2012, le secteur psychiatrique de Moulins-ouest compte 47 874 habitants, soit une densité de population de 43,2 habitants par km². Cette densité est comparable à celle constatée dans l'Allier mais inférieure à celle enregistrée en Auvergne. Comme en Auvergne, le secteur se compose d'une population assez âgée par rapport au territoire national, avec plus de 23 % de la population âgée de 65 ans et plus (17,5 % en France métropolitaine).

En 2013, 3 998 personnes de ce territoire, soit 8,4 % sont couvertes par le Revenu de solidarité active (RSA). Cette part est plus élevée que celles constatées dans l'Allier et sur le territoire auvergnat.

Figure 1 : Pyramide des âges de la population en 2012 Secteur psychiatrique de Moulins-ouest

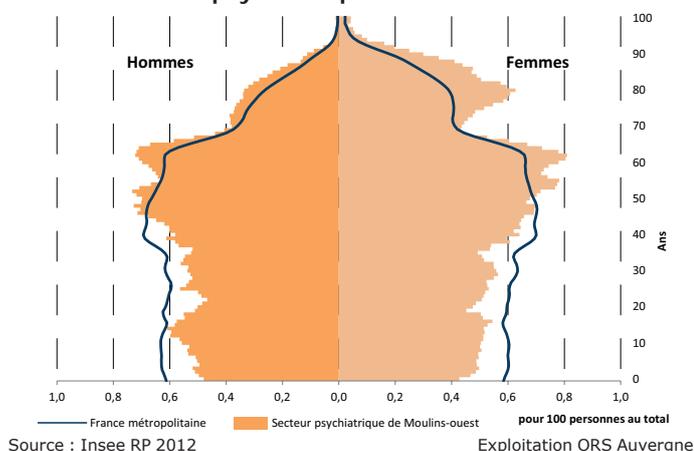


Tableau 1 : Situation socio-démographique du secteur psychiatrique de Moulins-ouest

	Secteur psychiatrique de Moulins-ouest	Allier	Auvergne
Nombre de communes	45	320	1 310
Population	47 874	342 911	1 354 104
Densité (hab/km ²)	43,2	46,7	52,1
Part des moins de 18 ans	18,8 %	19,0 %	19,5 %
Part des 18-64 ans	58,1 %	57,0 %	59,4 %
Part des 65 ans et plus	23,1 %	24,0 %	21,2 %
Part de la population couverte par le RSA	8,4 %	7,3 %	6,1 %

Sources : Insee RP 2012, CNAF, CCMSA 2013 Exploitation ORS Auvergne

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE : LE SUICIDE ET LES AFFECTIONS DE LONGUE DUREE (ALD)

Tableau 2 : Hospitalisations pour tentative de suicide en 2013

	Nombre de patients hospitalisés pour tentative de suicide		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Secteur psychiatrique de Moulins-ouest	30	42	72
Allier	215	305	520
Auvergne	499	737	1 236

Source : PMSI MCO 2013

Champs : ensemble des personnes âgées de 10 ans et plus ayant été hospitalisées pour au moins une tentative de suicide.

Exploitation ORS Auvergne

LES TENTATIVES DE SUICIDE

En 2013, 72 personnes âgées de 10 ans ou plus domiciliées dans le secteur psychiatrique de Moulins-ouest ont été hospitalisées dans les unités de médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) pour une tentative de suicide, ce qui représente 5,8 % de la population auvergnate hospitalisée pour cette cause. Près de 60 % des personnes hospitalisées pour une tentative de suicide sont des femmes (Tableau 2).

LES DÉCÈS PAR SUICIDE

Sur la période 2008-2012, sur les 70 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an dans l'Allier, 9 décès ont été recensés dans le secteur psychiatrique de Moulins-ouest.

LES DÉCÈS PAR TROUBLES MENTAUX ET DU COMPORTEMENT

Sur la période 2008-2012, 33 décès pour troubles mentaux et du comportement ont été enregistrés en moyenne par an dans le secteur psychiatrique de Moulins-ouest. Comme en Auvergne, la majorité de ces décès concernent des femmes (59 %) et, dans 56 % des cas, la personne décédée est âgée de 85 ans et plus.

Que ce soit en Auvergne ou dans le secteur psychiatrique de Moulins-ouest, ces décès sont principalement dus à des troubles mentaux organiques (69 % des décès).

LA PRÉVALENCE DES ALD POUR AFFECTIONS PSYCHIATRIQUES DE LONGUE DURÉE (ALD 23) ET POUR MALADIE D'ALZHEIMER ET AUTRES DÉMENCES (ALD 15)

Tableau 3 : Nombre de bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences, pour affections psychiatriques de longue durée et taux standardisés de prévalence en 2013

	Secteur psychiatrique de Moulins-ouest		Allier		Auvergne		France métropolitaine	
	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS
Maladie d'alzheimer et autres démences	395	511,4	2 548	489,5*	9 073	514,3*	353 381	532,1
Affections psychiatriques de longue durée	2 193	4 496,8*	11 136	3 127,1*	44 166	3 192,1*	1 292 552	2 100,2

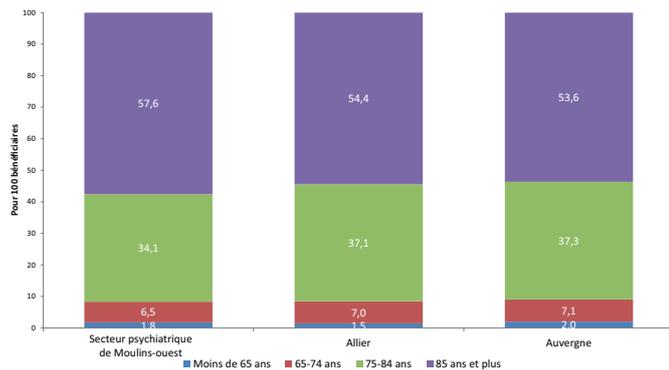
Sources : CCMSA, Cnamts, RSI, Insee

TS : Taux standardisés pour 100 000 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA)

* Taux statistiquement différent du taux de la France métropolitaine

Exploitation ORS Auvergne

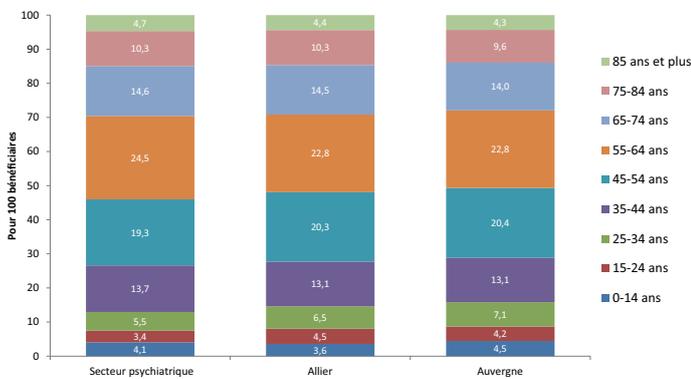
Figure 2 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, Cnamts

Exploitation ORS Auvergne

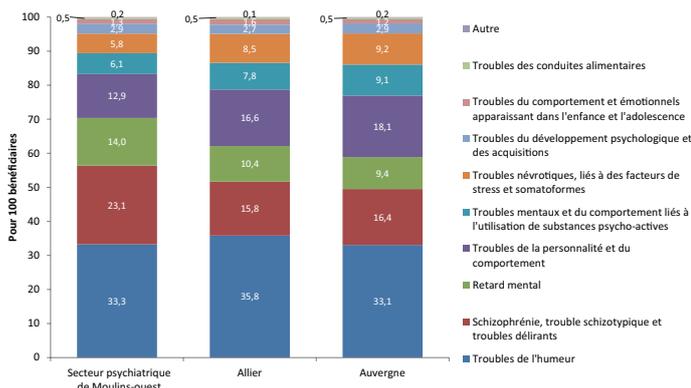
Figure 3 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, Cnamts

Exploitation ORS Auvergne

Figure 4 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par cause en 2013



Sources : CCMSA, RSI, Cnamts

Exploitation ORS Auvergne

Un taux de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences comparable au taux métropolitain

En 2013, il est comptabilisé 395 bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences dans le secteur psychiatrique de Moulins-ouest, ce qui représente 16 % du nombre total de bénéficiaires d'une ALD pour ce trouble dans l'Allier (Tableau 3). Le taux standardisé de prévalence est de 511,4 pour 100 000 personnes dans ce secteur, ce qui est comparable au taux métropolitain.

La majorité des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences est âgée de 85 ans et plus, que ce soit sur le territoire ou en Auvergne (Figure 2).

Un taux de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain

En 2013, 2 193 bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont recensés dans le secteur psychiatrique de Moulins-ouest, soit un taux standardisé de 4 496,8 bénéficiaires pour 100 000 personnes. Ce taux est significativement supérieur au taux de la France métropolitaine (Tableau 3).

Dans le secteur psychiatrique de Moulins-ouest, les bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont, dans près de 44 % des cas, âgés entre 45 et 64 ans (Figure 3). Les personnes âgées de 65 à 74 ans sont ensuite les plus concernées, suivies des personnes âgées de 35 à 44 ans. Dans ce secteur, la répartition par âge des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée est comparable aux répartitions départementale et auvergnate.

Des ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur

En 2013, dans le secteur psychiatrique de Moulins-ouest, les ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont principalement causées par des troubles de l'humeur (Figure 4). La 2^{ème} cause est la schizophrénie, trouble schizotypique et troubles délirants, suivis du retard mental et des troubles de la personnalité et du comportement.

Le poids des ALD pour schizophrénie, trouble schizotypique et troubles délirants est plus élevé dans le secteur psychiatrique de Moulins-ouest que dans l'Allier et en Auvergne.

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE - FAITS MARQUANTS

- 72 personnes âgées de 10 ans et plus et domiciliées dans le secteur hospitalisées pour une tentative de suicide en 2013.
- 9 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an sur la période 2008-2012.
- Des décès par troubles mentaux et du comportement essentiellement dus à des troubles mentaux organiques.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences comparable au taux national.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain.
- Les ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur.

LA CONSOMMATION DE SOINS

Tableau 4 : Effectif des patients âgés de 18 ans et plus pris en charge au centre hospitalier de Moulins-Yzeure en 2013

	Toutes prises en charge	Complet*	Partiel (exclusif)	Ambu. (exclusif)	Autre
Hommes	1 404	421	10	935	38
Femmes	1 982	341	0	1 581	60
Ensemble	3 386	762	10	2 516	98

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne

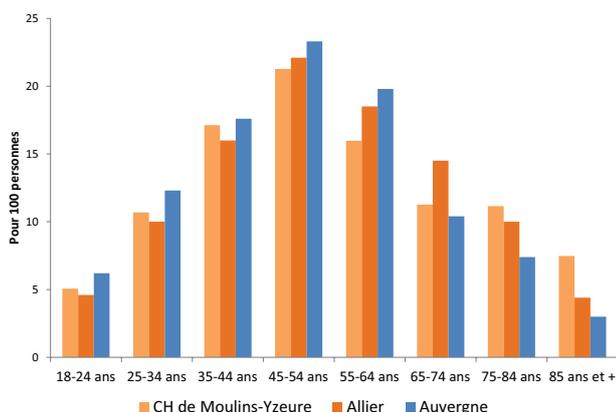
* Au moins une prise en charge à temps complet.

Ambu. : ambulatoire.

Autre : Partiel et ambulatoire mais pas complet.

Champs : ensemble des personnes âgées de 18 ans et plus ayant été prises en charge au moins une fois en psychiatrie à temps complet, à temps partiel ou en ambulatoire.

Figure 5 : Répartition par âge des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier de Moulins-Yzeure en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

LES HOSPITALISATIONS

Le centre hospitalier de Moulins-Yzeure est l'établissement psychiatrique de référence du secteur psychiatrique de Moulins-ouest. Il pratique les admissions en psychiatrie à temps complet, à temps partiel et en ambulatoire.

Près des trois quarts des personnes prises en charge par l'établissement du secteur le sont en ambulatoire exclusivement

En 2013, 3 386 personnes âgées de 18 ans et plus ont été prises en charge au centre hospitalier de Moulins-Yzeure. Les personnes prises en charge sont dans près de 60 % des cas des femmes (Tableau 4).

Parmi ces personnes prises en charge, 23 % ont été hospitalisées à temps complet (7 % ont été prises en charge seulement à temps complet), 74 % en ambulatoire exclusivement et moins de 1 % à temps partiel exclusivement.

Des personnes prises en charge à temps complet ou partiel âgées en moyenne de 54 ans

En 2013, un patient hospitalisé à temps complet ou à temps partiel au centre hospitalier de Moulins-Yzeure est âgé en moyenne de 54 ans. Les personnes âgées de 35 à 64 ans sont les plus représentées au sein de cet établissement (54 %). La part de personnes prises en charge à temps complet ou partiel âgées de 75 ans et plus est plus élevée dans le secteur (19 %) que dans l'Allier (14 %) ou en Auvergne (10 %) (Figure 5).

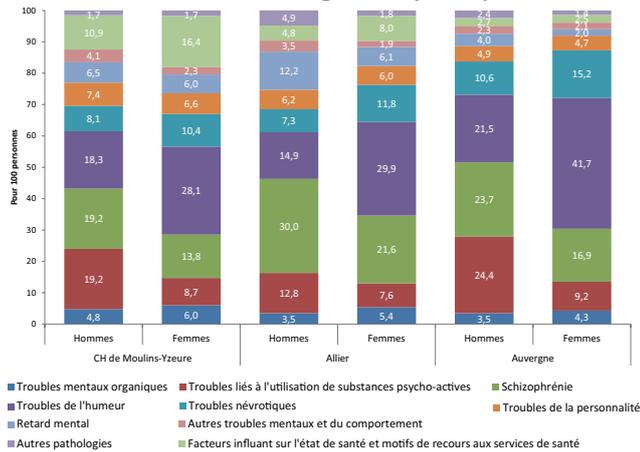
La grande majorité des patients (95 %) reçus en psychiatrie à temps complet ou partiel au centre hospitalier de Moulins-Yzeure résident en Auvergne et plus particulièrement dans l'Allier (94 %). 0,1 % vient ensuite du Puy-de-Dôme et 0,1 % du Cantal, 4 % d'un département limitrophe à l'Auvergne et 1 % habite dans le reste de la France.

Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 77 jours

En 2013, 1 659 séjours à temps complet ont été comptabilisés au centre hospitalier de Moulins-Yzeure. La durée annuelle d'hospitalisation (DAH)¹ moyenne à temps complet est de 77 jours dans cet établissement. Ainsi, 90 patients, soit 12 %, ont été hospitalisés « au

¹ Cet indicateur n'inclut pas les patients pour lesquels les différentes séquences correspondant à une prise en charge à temps plein indiquent un nombre de jours de présence égal à 0, ni ceux pour lesquels au moins une des séquences de temps plein indique un nombre de jours supérieur à 92 jours (c'est-à-dire plus de 3 mois).

Figure 6 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier de Moulins-Yzeure selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
 Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

long cours », c'est-à-dire ont été hospitalisés à temps complet plus de 292 jours dans l'année.

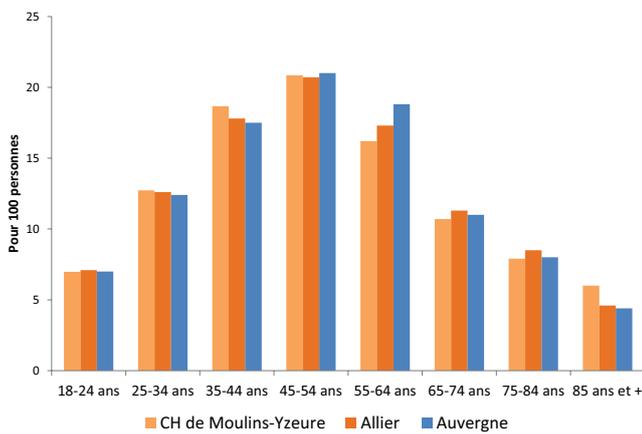
Les troubles de l'humeur : principales causes d'hospitalisation à temps complet ou partiel

Tous sexes confondus, les personnes prises en charge au centre hospitalier de Moulins-Yzeure à temps complet ou partiel le sont principalement pour troubles de l'humeur (23 %). Viennent ensuite la schizophrénie (17 %) et les troubles liés à l'utilisation de substances psychoactives (14 %).

Les prises en charge à temps complet ou partiel pour schizophrénie sont moins fréquentes au centre hospitalier de Moulins-Yzeure (17 %) comparativement au département (26 %) et à l'Auvergne (20 %).

Quel que soit le territoire, il est constaté que les troubles de l'humeur ont un poids plus élevé chez les femmes par rapport aux hommes alors que la schizophrénie et les troubles liés à l'utilisation de substances psychoactives concernent davantage les hommes (Figure 6).

Figure 7 : Répartition par âge des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier de Moulins-Yzeure en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
 Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

Des personnes prises en charge en ambulatoire majoritairement âgées de 35 à 64 ans

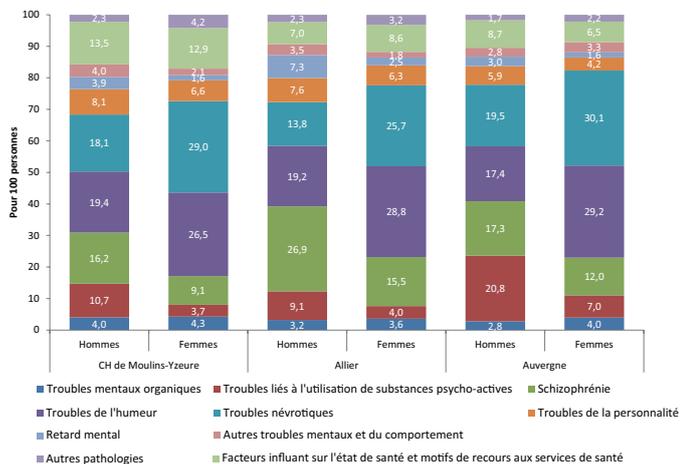
En 2013, un patient pris en charge en ambulatoire au centre hospitalier de Moulins-Yzeure est âgé en moyenne de 52 ans. Les patients âgés de 35 à 64 ans sont les plus représentés parmi les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire dans cet établissement (Figure 7). La répartition par âge des personnes prises en charge en ambulatoire dans le secteur psychiatrique est globalement comparable à la répartition par âge observée dans l'Allier ou en Auvergne.

Les troubles névrotiques et les troubles de l'humeur : principales causes de prise en charge en ambulatoire

Tous sexes confondus, les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire au centre hospitalier de Moulins-Yzeure en 2013 ont été principalement prises en charge pour troubles névrotiques (25 %) et pour troubles de l'humeur (24 %).

Quel que soit le territoire, les troubles de l'humeur et les troubles névrotiques ont un poids plus élevé chez les femmes alors que la schizophrénie et les troubles liés à l'utilisation de substances psychoactives concernent davantage les hommes (Figure 8).

Figure 8 : Répartition des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier de Moulins-Yzeure selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
 Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

Comme pour la prise en charge à temps complet ou partiel, les prises en charge en ambulatoire pour schizophrénie sont moins fréquentes au centre hospitalier de Moulins-Yzeure (12 %) comparativement au département (21 %) et à l'Auvergne (14 %).

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

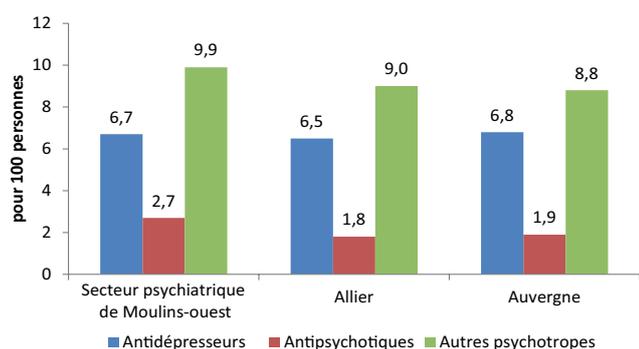
Tableau 5 : Nombre d'assurés sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale en 2015

	Antidépresseurs		Antipsychotiques		Autres psychotropes	
	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale
Secteur psychiatrique de Moulins-ouest	3 485	7,3 %	1 339	2,8 %	5 278	11,0 %
Allier	25 001	7,3 %	6 412	1,9 %	35 519	10,4 %
Auvergne	96 536	7,1 %	26 630	2,0 %	127 967	9,5 %

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

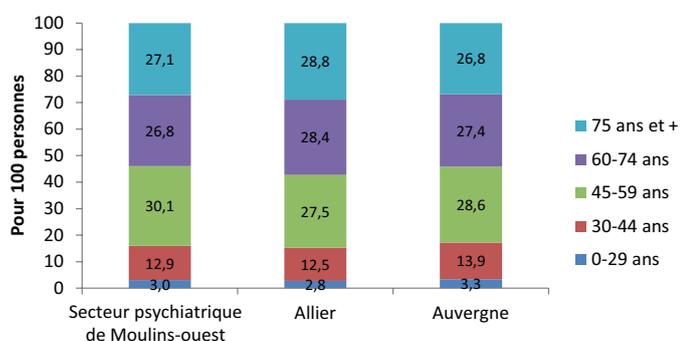
Exploitation ORS Auvergne

Figure 9 : Taux standardisés* de personnes ayant eu 3 prescriptions et plus d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes en 2015



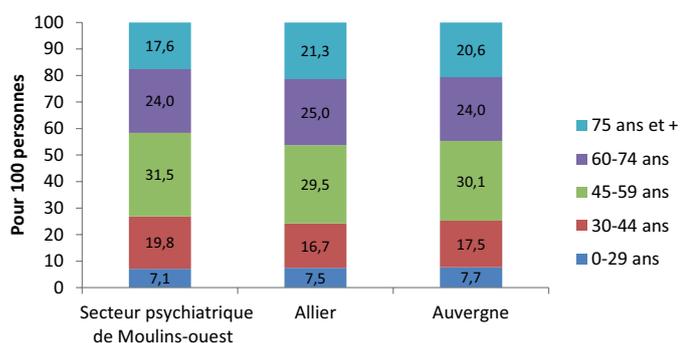
Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne
* Taux standardisés pour 100 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA).

Figure 10 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antidépresseurs en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Figure 11 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antipsychotiques en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Un taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs comparable aux taux départemental et auvergnat

En 2015, dans le secteur psychiatrique de Moulins-ouest, 3 485 personnes, soit 7 %, sont sous traitement régulier¹ d'antidépresseurs (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs est comparable à ceux rencontrés dans l'Allier ou en Auvergne (Figure 9).

En 2015, la prescription régulière d'antidépresseurs concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique de Moulins-ouest (84 %) (Figure 10). Ce résultat est également constaté dans l'Allier et en Auvergne.

Près de 12 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antidépresseurs (12 % dans l'Allier et en Auvergne), contre 2 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % dans l'Allier et en Auvergne).

Près de 1 340 assurés sous traitement régulier d'antipsychotiques

En 2015, 1 339 personnes résidant dans le secteur psychiatrique de Moulins-ouest, soit 3 %, sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (Tableau 5).

Avec 2,7 personnes ayant un traitement régulier d'antipsychotiques sur 100, le secteur psychiatrique enregistre un taux standardisé supérieur aux taux départemental et auvergnat (Figure 9).

Parmi les 1 339 personnes sous traitement régulier d'antipsychotiques dans le secteur psychiatrique de Moulins-ouest, 56 % sont des personnes âgées de 45 à 74 ans (Figure 11). Les moins de 30 ans et les 75 ans et plus sont moins concernés par un traitement régulier d'antipsychotiques.

Plus de 4 % des personnes âgées de 45 à 74 ans résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (3 % dans l'Allier et en Auvergne), contre moins de 2 % des personnes âgées de moins de 45 ans (1 % dans l'Allier et en Auvergne) et moins de 4 % des personnes âgées de 75 ans et plus (3 % dans l'Allier et 4 % en Auvergne).

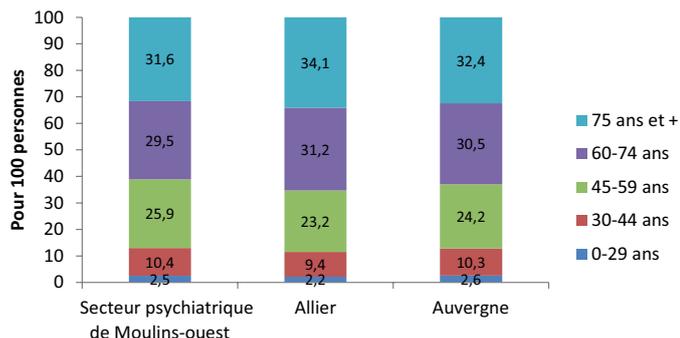
Un taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes plus élevé que les taux départemental et auvergnat

En 2015, dans le secteur psychiatrique de Moulins-ouest, 5 278 personnes, soit 11 %, sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (Tableau 5).

Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes est supérieur

¹ C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

Figure 12 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'autres psychotropes en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

dans le secteur par rapport à l'Allier et à l'Auvergne (Figure 9).

Comme pour les antidépresseurs, la prescription régulière d'autres psychotropes concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique de Moulins-ouest (87 %) (Figure 12).

Près de 19 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (17 % dans l'Allier et en Auvergne), contre 3 % des personnes âgées de moins de 45 ans (3 % dans l'Allier et 2 % en Auvergne).

LA CONSOMMATION DE SOINS - FAITS MARQUANTS

Les hospitalisations

- Près de 3 400 personnes âgées de 18 ans et plus prises en charge en 2013 au Centre hospitalier de Moulins-Yzeure.
- 74 % des prises en charge réalisées en ambulatoire exclusivement.
- Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 77 jours.
- Une prise en charge à temps complet ou à temps partiel principalement due à des troubles de l'humeur.
- Une prise en charge en ambulatoire principalement due à des troubles névrotiques ou à des troubles de l'humeur.

La consommation de psychotropes

- Plus de 7 % de la population du secteur psychiatrique sous traitement régulier d'antidépresseurs, près de 3 % sous traitement régulier d'antipsychotiques et 11 % sous traitement régulier d'autres psychotropes.
- La population âgée de 45 ans et plus davantage concernée par la prise d'un traitement régulier de médicaments psychotropes.

L'OFFRE DE SOINS

Tableau 6 : Effectif des médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique de Moulins-ouest	Allier	Auvergne
Effectif	55	320	1 282
Densité*	114,9	93,3	94,7
Âge moyen	53,1	54,1	51,8
Part des 55 ans et +	50,9 %	54,4 %	48,1 %
Taux de féminisation	32,7 %	38,1 %	38,5 %

Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPAR

* Pour 100 000 habitants

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Une densité de médecins généralistes libéraux plus élevée que les densités départementale et auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, le secteur psychiatrique de Moulins-ouest compte 55 médecins généralistes libéraux, soit une densité de 114,9 pour 100 000 habitants. Cette densité est supérieure à celles enregistrées dans l'Allier et en Auvergne (Tableau 6).

Les médecins généralistes libéraux du secteur psychiatrique sont en moyenne âgés de 53,1 ans. Près de 51 % de ces professionnels sont âgés de 55 ans et plus. Cette part est plus faible que celle constatée dans l'Allier mais plus élevée que celle observée en Auvergne. Le taux de féminisation, qui atteint 33 % dans le secteur psychiatrique, est plus faible que ceux enregistrés en Auvergne et dans l'Allier.

Plus de la moitié (58 %) des médecins généralistes libéraux du secteur psychiatrique sont présents dans la commune de Moulins (Carte 1).

Tableau 7 : Effectif des psychiatres libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique de Moulins-ouest	Allier	Auvergne
Effectif	9	50	251
Densité*	18,8	14,6	18,5
Âge moyen	63,0	58,9	51,8
Part des 55 ans et +	77,8 %	70,0 %	48,6 %
Taux de féminisation	n.c.	34,0 %	45,0 %

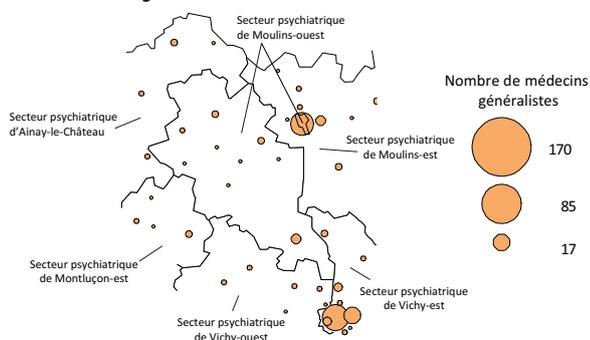
Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants
n.c. : non communiqué car effectifs trop faibles.

Tableau 8 : Effectif des psychologues libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique de Moulins-ouest	Allier	Auvergne
Effectif	50	202	880
Densité*	104,4	58,9	65,0
Âge moyen	41,9	42,8	42,9
Part des 55 ans et +	20,0 %	21,8 %	22,4 %
Taux de féminisation	76,0 %	82,7 %	85,7 %

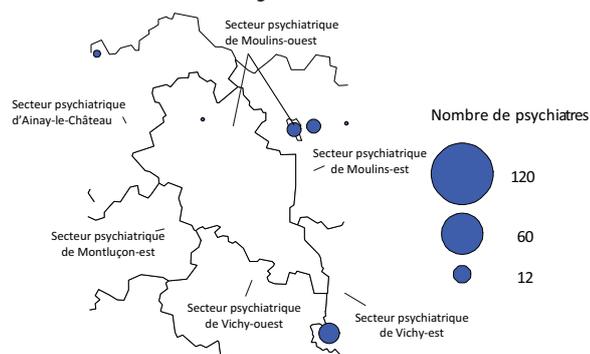
Sources : Adeli au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

Carte 1 : Localisation et nombre de médecins généralistes libéraux au 1^{er} janvier 2015



Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 2 : Localisation et nombre de psychiatres libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Une densité de psychiatres libéraux, mixtes et salariés plus élevée que la densité départementale mais comparable à la densité auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, 9 psychiatres sont présents sur le secteur psychiatrique de Moulins-ouest, ce qui représente une densité de 18,8 psychiatres pour 100 000 personnes. Cette densité est plus élevée que dans le département de l'Allier mais est similaire à la densité auvergnate (Tableau 7).

Les psychiatres présents sur le secteur psychiatrique semblent bien plus âgés qu'en Auvergne, ces derniers étant en moyenne âgés de 63,0 ans contre 58,9 ans dans l'Allier et 51,8 ans en Auvergne. De même, la part des psychiatres âgés de 55 ans et plus est beaucoup plus élevée dans le secteur que dans l'Allier et en Auvergne.

Parmi les 9 psychiatres présents sur le secteur psychiatrique, 8 sont présents dans la commune de Moulins (Carte 2).

Une densité de psychologues libéraux, mixtes et salariés plus élevée que les densités départementale et auvergnate

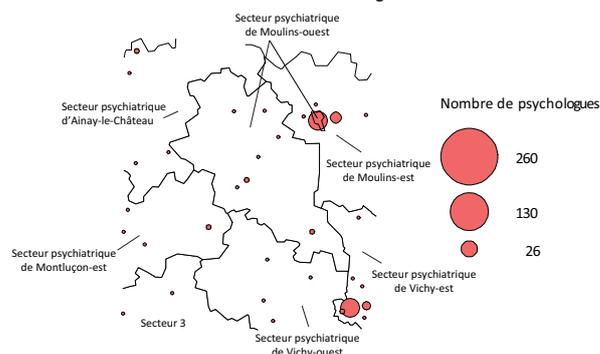
Le secteur psychiatrique de Moulins-ouest compte 50 psychologues au 1^{er} janvier 2015, soit une densité de 104,4 psychologues pour 100 000 habitants. Cette densité est supérieure à celle enregistrée en Auvergne et plus encore à celle recensée dans l'Allier (Tableau 8).

Les psychologues du secteur psychiatrique ont en moyenne 41,9 ans, ce qui est similaire aux âges moyens des psychologues de l'Allier et de l'Auvergne. La part des professionnels âgés de 55 ans et plus est également similaire à celles enregistrées dans l'Allier ou en Auvergne.

Quel que soit le territoire, la majorité des psychologues sont des femmes.

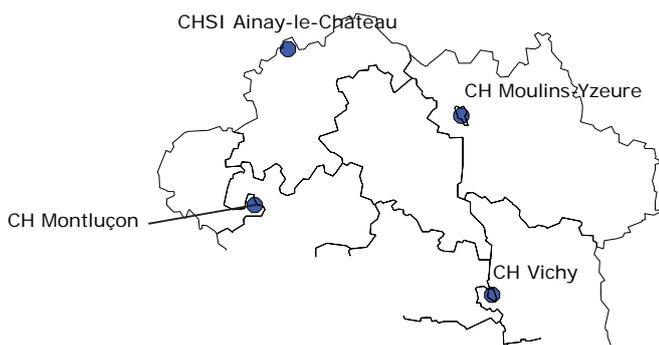
Près des trois quarts (74 %) des psychologues libéraux, mixtes et salariés du secteur psychiatrique sont présents dans la commune de Moulins (Carte 3).

Carte 3 : Localisation et nombre de psychologues libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



Source : Adeli au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 4 : Localisation des établissements de santé ayant une autorisation en psychiatrie en 2014



Source : SAE - Base administrative 2014

Exploitation ORS Auvergne

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

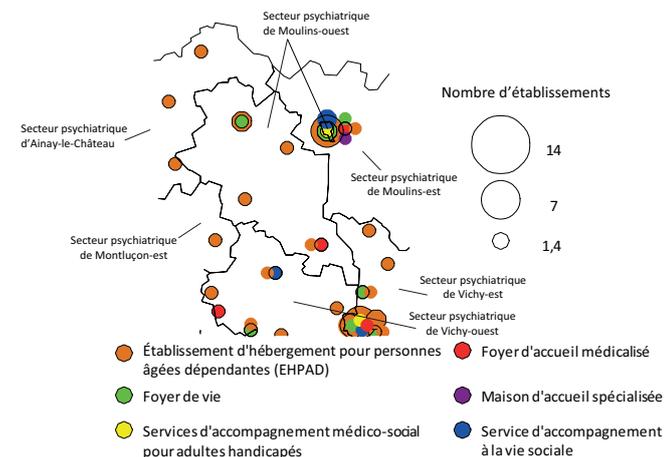
Un établissement ayant une autorisation en psychiatrie en 2014

Comme cela a été précisé précédemment, en 2014, le secteur psychiatrique de Moulines-ouest compte un établissement ayant une autorisation en psychiatrie sur son territoire : le centre hospitalier de Moulines-Yzeure (Carte 4).

D'après les données de la Statistique annuelle des établissements de santé (SAE), concernant la psychiatrie générale et la prise en charge à temps complet, cet établissement compte 165 lits au 31 décembre 2014 en hospitalisation à temps plein, 23 en placement familial thérapeutique, 8 places d'accueil en appartement thérapeutique et 16 places d'accueil en centre de post-cure. Concernant la prise en charge à temps partiel, ce centre hospitalier compte également 39 places en hospitalisation de jour, 1 place en hospitalisation de nuit et 4 ateliers thérapeutiques. En 2014, 3 567 patients ont été vus au moins une fois dans l'année en psychiatrie générale dans cet établissement.

Cet établissement emploie au total 6,1 équivalents temps plein (ETP) annuels moyens de psychiatres, 4,2 ETP annuels moyens d'autre personnel médical et 260,3 ETP annuels moyens de personnel non médical, dont 169,2 d'infirmiers et de cadres, 47,7 d'aides-soignants, 5,9 de psychologues, 3,0 de personnels de rééducation et 11,86 de personnels éducatifs et sociaux.

Carte 5 : Les établissements médico-sociaux en 2015



Source : Base historique 2015 FINESS

Exploitation ORS Auvergne - ARS-DSPar

LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

10 EHPAD, 3 foyers de vie, 1 FAM, 2 SAVS et 1 Samsah présents sur le secteur psychiatrique

Le secteur psychiatrique de Moulines-ouest compte 10 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en 2015 (Carte 5).

Au total, 1 180 places installées sont comptabilisées dans ces 10 EHPAD : 1 052 sont dédiées aux personnes âgées dépendantes et 128 concernent les personnes atteintes de la maladie d'alzheimer ou d'une maladie apparentée. Ces établissements se répartissent dans 5 communes du territoire.

En 2015, 3 foyers de vie sont présents sur le secteur de Moulines-ouest (Carte 5), regroupant 78 places installées : 12 sont des places d'accueil de jour et 66 des hébergements complet en internat. Près de 54 % de ces places concernent la déficience intellectuelle et 46 % d'autres déficiences. Un foyer de vie est présent à Bourbon-l'archambault et deux se situent à Moulines.

Le secteur psychiatrique compte également un foyer d'accueil médicalisé (FAM) regroupant 40 places installées. Cet établissement, présent à Saint-Pourçain-sur-Sioule, compte toutes ses places en hébergement complet en internat. Toutes ses places concernent la déficience motrice.

Enfin, le secteur psychiatrique recense 2 Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et 1 Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) (Carte 5). Les 2 SAVS comptent 48 places installées et le SAMSAH regroupe 10 places installées. Ces 3 services sont présents à Moulines.

L'OFFRE DE SOINS FAITS MARQUANTS

- ◉ Des densités de médecins généralistes libéraux et de psychologues plus élevées que les densités départementale et auvergnate.
- ◉ 1 établissement ayant une autorisation en psychiatrie.
- ◉ Un secteur psychiatrique qui regroupe 10 EHPAD, 3 foyers de vie, 1 foyer d'accueil médicalisé, 2 SAVS et 1 Samsah.

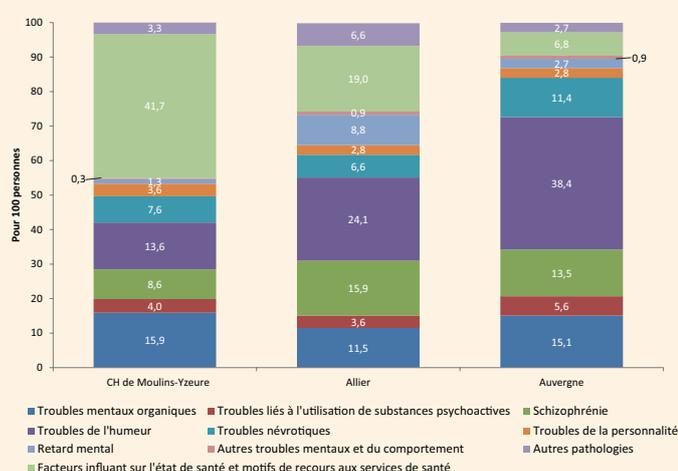
ZOOM SUR LA CONSOMMATION DE SOINS DES PERSONNES ÂGÉES

Tableau 9 : Répartition des personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge au centre hospitalier de Moulins-Yzeure en 2013

	Complet+partiel		Ambulatoire	
	Effectif	%	Effectif	%
65-74 ans	98	37,7	333	43,5
75-84 ans	97	37,3	246	32,1
85 ans et +	65	25,0	187	24,4
Total	260	100,0	766	100,0

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel ou un acte en ambulatoire.

Figure 13 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel selon le diagnostic principal chez les 65 ans et plus en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel.

Tableau 10 : Nombre d'assurés âgés de 60 ans ou plus sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale des 60 ans ou plus dans le secteur psychiatrique de Moulins-ouest en 2015

	Nombre	Pour 100 personnes âgées de 60 ans ou plus
Antidépresseurs	1 881	12,8
Antipsychotiques	557	3,8
Autres psychotropes	3 223	22,0

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
Exploitation ORS Auvergne

* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

LES HOSPITALISATIONS

En 2013, 260 personnes âgées de 65 ans et plus ont été prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier de Moulins-Yzeure (dont 74 personnes à temps complet exclusivement) (Tableau 9). Ces personnes sont majoritairement des femmes (59 %).

Au moins un acte en ambulatoire a été enregistré pour 766 personnes âgées de 65 ans et plus (dont 582 en ambulatoire exclusivement) : 30 % sont des hommes et 70 % sont des femmes.

En 2013, 305 séjours à temps complet concernant des personnes âgées de 65 ans et plus ont été comptabilisés au centre hospitalier de Moulins-Yzeure. La durée annuelle d'hospitalisation (DAH) est de 41,4 jours en moyenne. Au total, 3 % des personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet dans cet établissement ont été hospitalisées « au long cours ».

Près de 92 % des personnes âgées de 65 ans ou plus prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier de Moulins-Yzeure résident en Auvergne et plus particulièrement dans l'Allier et 8 % viennent d'un département limitrophe.

Tous sexes confondus, les personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet ou partiel dans l'établissement de référence du secteur le sont principalement pour des facteurs influant sur l'état de santé et motifs de recours aux services de santé (Figure 13). Le poids de cette cause de prise en charge chez les personnes âgées de 65 ans et plus est beaucoup plus élevé dans cet établissement que dans l'Allier et en Auvergne.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

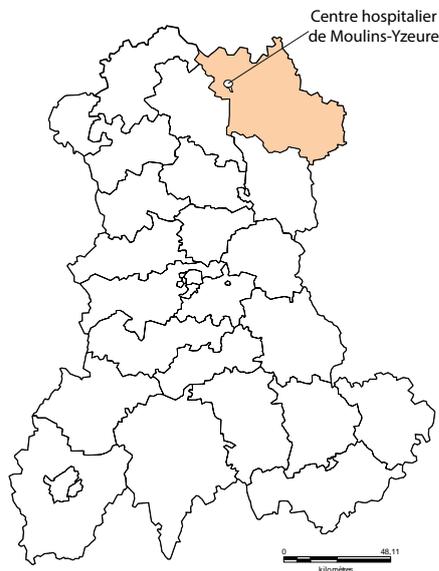
En 2015, 1 881 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'antidépresseurs dans le secteur psychiatrique de Moulins-ouest, ce qui représente 13 % de la population du secteur de cette tranche d'âge (Tableau 10).

Concernant les antipsychotiques, les assurés de 60 ans ou plus sous traitement régulier représentent 4 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Enfin, 3 223 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'autres psychotropes dans le secteur psychiatrique de Moulins-ouest, ce qui représente 22 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Dans le secteur psychiatrique de Moulins-ouest, quel que soit le type de psychotropes (antidépresseurs, antipsychotiques, autres), la part de la population sous traitement régulier est plus élevée chez les 60 ans ou plus qu'en population générale (7,3 % de la population sous traitement régulier d'antidépresseurs, 2,8 % d'antipsychotiques et 11,0 % d'autres psychotropes).

LA SANTÉ MENTALE DANS LE SECTEUR PSYCHIATRIQUE DE MOULINS-EST



Au 1^{er} janvier 2012, le secteur psychiatrique de Moulines-est compte 56 634 habitants, soit une densité de population de 29,0 habitants par km². Cette densité est inférieure à celles constatées dans l'Allier ou en Auvergne.

Comme en Auvergne, le secteur se compose d'une population assez âgée par rapport au territoire national, avec plus de 21 % de la population âgée de 65 ans et plus (17,5 % en France métropolitaine).

En 2013, 2 579 personnes de ce territoire, soit 4,6 % sont couvertes par le Revenu de solidarité active (RSA). Cette part est plus faible que celles constatées dans l'Allier et sur le territoire auvergnat.

Figure 1 : Pyramide des âges de la population en 2012 Secteur psychiatrique de Moulines-est

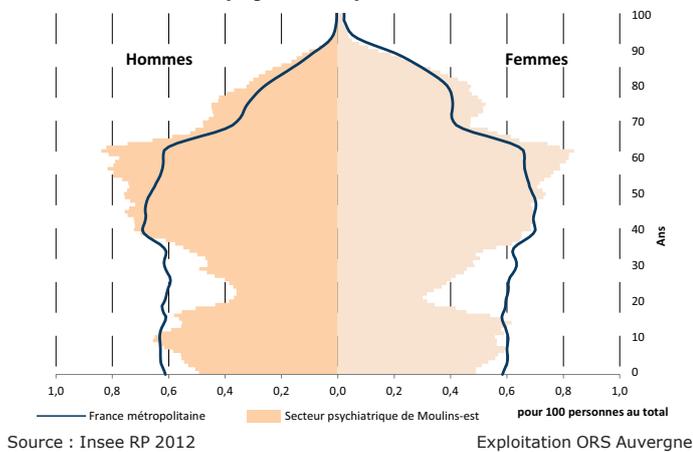


Tableau 1 : Situation socio-démographique du secteur psychiatrique de Moulines-est

	Secteur psychiatrique de Moulines-est	Allier	Auvergne
Nombre de communes	67	320	1 310
Population	56 634	342 911	1 354 104
Densité (hab/km ²)	29,0	46,7	52,1
Part des moins de 18 ans	20,4 %	19,0 %	19,5 %
Part des 18-64 ans	58,2 %	57,0 %	59,4 %
Part des 65 ans et plus	21,4 %	24,0 %	21,2 %
Part de la population couverte par le RSA	4,6 %	7,3 %	6,1 %

Sources : Insee RP 2012, CNAF, CCMSA 2013 Exploitation ORS Auvergne

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE : LE SUICIDE ET LES AFFECTIONS DE LONGUE DURÉE (ALD)

Tableau 2 : Hospitalisations pour tentative de suicide en 2013

	Nombre de patients hospitalisés pour tentative de suicide		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Secteur psychiatrique de Moulines-est	33	52	85
Allier	215	305	520
Auvergne	499	737	1 236

Source : PMSI MCO 2013

Exploitation ORS Auvergne

Champs : ensemble des personnes âgées de 10 ans et plus ayant été hospitalisées pour au moins une tentative de suicide.

LES TENTATIVES DE SUICIDE

En 2013, 85 personnes âgées de 10 ans ou plus domiciliées dans le secteur psychiatrique de Moulines-est ont été hospitalisées dans les unités de médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) pour une tentative de suicide, ce qui représente 6,9 % de la population auvergnate hospitalisée pour cette cause. Plus de 60 % des personnes hospitalisées pour une tentative de suicide sont des femmes (Tableau 2).

LES DÉCÈS PAR SUICIDE

Sur la période 2008-2012, sur les 70 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an dans l'Allier, 14 décès ont été recensés dans le secteur psychiatrique de Moulines-est.

LES DÉCÈS PAR TROUBLES MENTAUX ET DU COMPORTEMENT

Sur la période 2008-2012, 16 décès pour troubles mentaux et du comportement ont été enregistrés en moyenne par an dans le secteur psychiatrique de Moulines-est. Contrairement à ce qui est constaté en Auvergne, les décès se répartissent équitablement entre les femmes (49 %) et les hommes (51 %) Dans 49 % des cas, la personne décédée est âgée de 85 ans et plus.

Que ce soit en Auvergne ou dans le secteur psychiatrique de Moulines-est, ces décès sont principalement dus à des troubles mentaux organiques (72 % des décès).

LA PRÉVALENCE DES ALD POUR AFFECTIONS PSYCHIATRIQUES DE LONGUE DURÉE (ALD 23) ET POUR MALADIE D'ALZHEIMER ET AUTRES DÉMENCES (ALD 15)

Tableau 3 : Nombre de bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences, pour affections psychiatriques de longue durée et taux standardisés de prévalence en 2013

	Secteur psychiatrique de Moulins-est		Allier		Auvergne		France métropolitaine	
	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS
Maladie d'alzheimer et autres démences	279	401,2*	2 548	489,5*	9 073	514,3*	353 381	532,1
Affections psychiatriques de longue durée	1 311	2 220,3	11 136	3 127,1*	44 166	3 192,1*	1 292 552	2 100,2

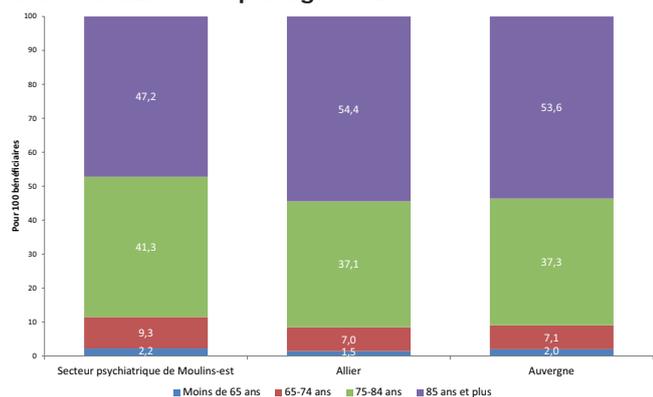
Sources : CCMSA, Cnamts, RSI, Insee

TS : Taux standardisés pour 100 000 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA)

* Taux statistiquement différent du taux de la France métropolitaine

Exploitation ORS Auvergne

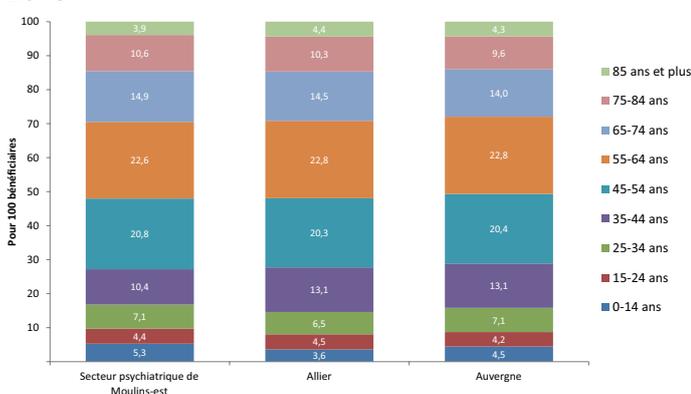
Figure 2 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

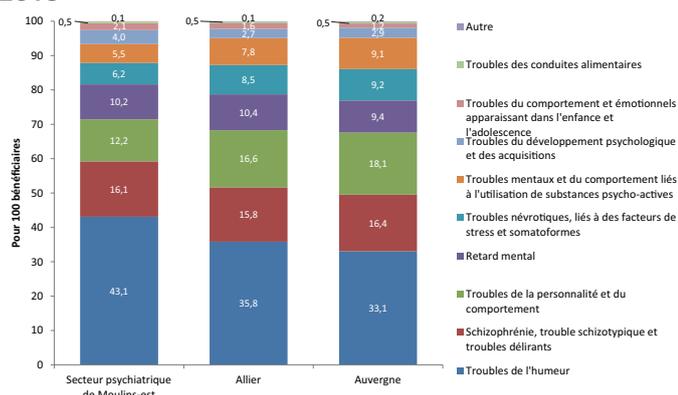
Figure 3 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Figure 4 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par cause en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Un taux de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences plus faible que le taux métropolitain

En 2013, il est comptabilisé 279 bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences dans le secteur psychiatrique de Moulins-est, ce qui représente 11 % du nombre total de bénéficiaires d'une ALD pour ce trouble dans l'Allier (Tableau 3). Le taux standardisé de prévalence est de 401,2 pour 100 000 personnes dans ce secteur, ce qui est plus faible que le taux métropolitain.

La majorité des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences est âgée de 85 ans et plus, que ce soit sur le territoire ou en Auvergne (Figure 2). Le poids des personnes âgées de 85 ans et plus parmi les bénéficiaires d'une ALD pour cette cause est toutefois plus faible sur le secteur psychiatrique de Moulins-est que dans l'Allier ou en Auvergne.

Un taux de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée comparable au taux métropolitain

En 2013, 1 311 bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont recensés dans le secteur psychiatrique de Moulins-est, soit un taux standardisé de 2 220,3 bénéficiaires pour 100 000 personnes. Ce taux est comparable au taux de la France métropolitaine (Tableau 3).

Dans le secteur psychiatrique de Moulins-est, les bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont, dans plus de 43 % des cas, âgés entre 45 et 64 ans (Figure 3). Les personnes âgées de 65 à 74 ans sont ensuite les plus concernées, suivies des personnes âgées de 75 à 84 ans et de 35 à 44 ans. Dans ce secteur, la répartition par âge des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée est comparable aux répartitions départementale et auvergnate.

Des ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur

En 2013, dans le secteur psychiatrique de Moulins-est, les ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont principalement causées par des troubles de l'humeur (Figure 4). La 2^{ème} cause est la schizophrénie, trouble schizotypique et troubles délirants, suivis des troubles de la personnalité et du comportement et du retard mental. Le poids des ALD pour troubles de l'humeur est plus élevé dans le secteur psychiatrique de Moulins-est que dans l'Allier et en Auvergne.

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE - FAITS MARQUANTS

- 85 personnes âgées de 10 ans et plus et domiciliées dans le secteur hospitalisées pour une tentative de suicide en 2013.
- 14 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an sur la période 2008-2012.
- Des décès par troubles mentaux et du comportement essentiellement dus à des troubles mentaux organiques.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences plus faible que le taux national.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée comparable au taux métropolitain.
- Les ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur.

LA CONSOMMATION DE SOINS

Tableau 4 : Effectif des patients âgés de 18 ans et plus pris en charge au centre hospitalier de Moulins-Yzeure en 2013

	Toutes prises en charge	Complet*	Partiel (exclusif)	Ambu. (exclusif)	Autre
Hommes	1 404	421	10	935	38
Femmes	1 982	341	0	1 581	60
Ensemble	3 386	762	10	2 516	98

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne

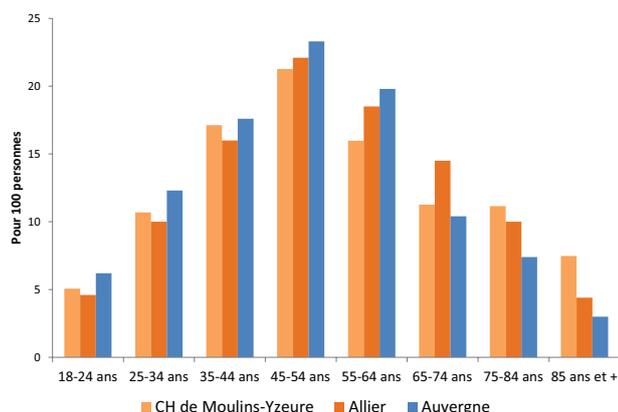
* Au moins une prise en charge à temps complet.

Ambu. : ambulatoire.

Autre : Partiel et ambulatoire mais pas complet.

Champs : ensemble des personnes âgées de 18 ans et plus ayant été prises en charge au moins une fois en psychiatrie à temps complet, à temps partiel ou en ambulatoire.

Figure 5 : Répartition par âge des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier de Moulins-Yzeure en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

LES HOSPITALISATIONS

Le centre hospitalier de Moulins-Yzeure est l'établissement psychiatrique de référence du secteur psychiatrique de Moulins-est. Il pratique les admissions en psychiatrie à temps complet, à temps partiel et en ambulatoire.

Près des trois quarts des personnes prises en charge par l'établissement du secteur le sont en ambulatoire exclusivement

En 2013, 3 386 personnes âgées de 18 ans et plus ont été prises en charge au centre hospitalier de Moulins-Yzeure. Les personnes prises en charge sont dans près de 60 % des cas des femmes (Tableau 4).

Parmi ces personnes prises en charge, 23 % ont été hospitalisées à temps complet (7 % ont été prises en charge seulement à temps complet), 74 % en ambulatoire exclusivement et moins de 1 % à temps partiel exclusivement.

Des personnes prises en charge à temps complet ou partiel âgées en moyenne de 54 ans

En 2013, un patient hospitalisé à temps complet ou à temps partiel au centre hospitalier de Moulins-Yzeure est âgé en moyenne de 54 ans. Les personnes âgées de 35 à 64 ans sont les plus représentées au sein de cet établissement (54 %). La part de personnes prises en charge à temps complet ou partiel âgées de 75 ans et plus est plus élevée dans le secteur (19 %) que dans l'Allier (14 %) ou en Auvergne (10 %) (Figure 5).

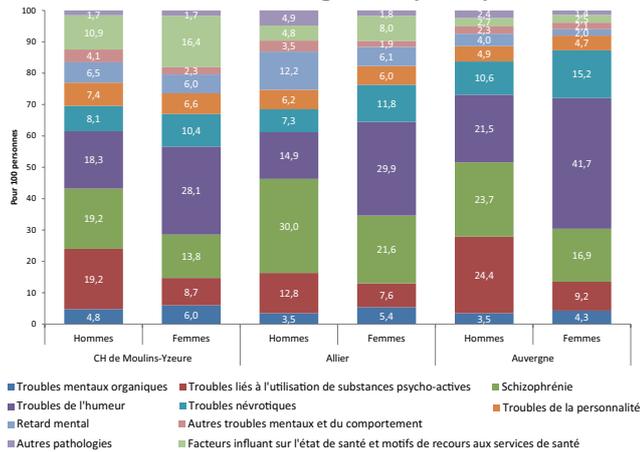
La grande majorité des patients (95 %) reçus en psychiatrie à temps complet ou partiel au centre hospitalier de Moulins-Yzeure résident en Auvergne et plus particulièrement dans l'Allier (94 %). 0,1 % vient ensuite du Puy-de-Dôme et 0,1 % du Cantal, 4 % d'un département limitrophe à l'Auvergne et 1 % habite dans le reste de la France.

Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 77 jours

En 2013, 1 659 séjours à temps complet ont été comptabilisés au centre hospitalier de Moulins-Yzeure. La durée annuelle d'hospitalisation (DAH)¹ moyenne à temps complet est de 77 jours dans cet établissement. Ainsi, 90 patients, soit 12 %, ont été hospitalisés « au long cours », c'est-à-dire ont été hospitalisés à temps complet plus de 292 jours dans l'année.

¹ Cet indicateur n'inclut pas les patients pour lesquels les différentes séquences correspondant à une prise en charge à temps plein indiquent un nombre de jours de présence égal à 0, ni ceux pour lesquels au moins une des séquences de temps plein indique un nombre de jours supérieur à 92 jours (c'est-à-dire plus de 3 mois).

Figure 6 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier de Moullins-Yzeure selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
 Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

Les troubles de l'humeur : principales causes d'hospitalisation à temps complet ou partiel

Tous sexes confondus, les personnes prises en charge au centre hospitalier de Moullins-Yzeure à temps complet ou partiel le sont principalement pour troubles de l'humeur (23 %). Viennent ensuite la schizophrénie (17 %) et les troubles liés à l'utilisation de substances psychoactives (14 %).

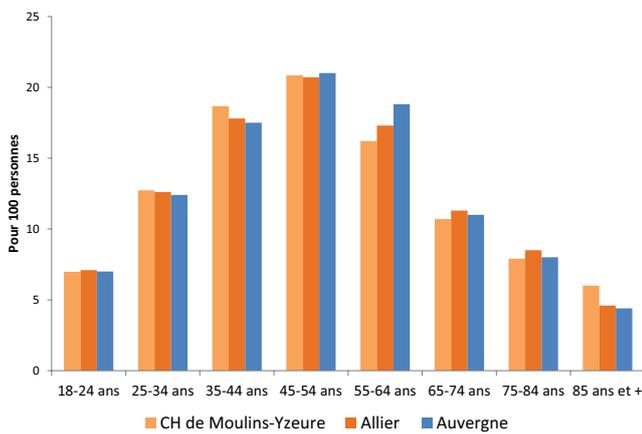
Les prises en charge à temps complet ou partiel pour schizophrénie sont moins fréquentes au centre hospitalier de Moullins-Yzeure (17 %) comparativement au département (26 %) et à l'Auvergne (20 %).

Quel que soit le territoire, il est constaté que les troubles de l'humeur ont un poids plus élevé chez les femmes par rapport aux hommes alors que la schizophrénie et les troubles liés à l'utilisation de substances psychoactives concernent davantage les hommes (Figure 6).

Des personnes prises en charge en ambulatoire majoritairement âgées de 35 à 64 ans

En 2013, un patient pris en charge en ambulatoire au centre hospitalier de Moullins-Yzeure est âgé en moyenne de 52 ans. Les patients âgés de 35 à 64 ans sont les plus représentés parmi les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire dans cet établissement (Figure 7). La répartition par âge des personnes prises en charge en ambulatoire dans le secteur psychiatrique est globalement comparable à la répartition par âge observée dans l'Allier ou en Auvergne.

Figure 7 : Répartition par âge des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier de Moullins-Yzeure en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
 Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

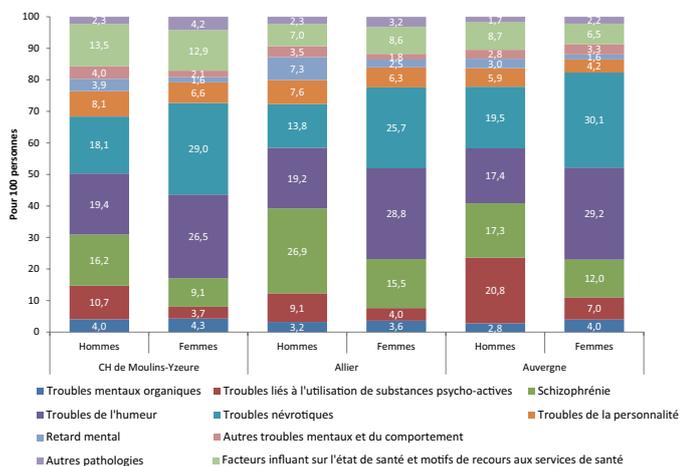
Les troubles névrotiques et les troubles de l'humeur : principales causes de prise en charge en ambulatoire

Tous sexes confondus, les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire au centre hospitalier de Moullins-Yzeure en 2013 ont été principalement prises en charge pour troubles névrotiques (25 %) et pour troubles de l'humeur (24 %).

Quel que soit le territoire, les troubles de l'humeur et les troubles névrotiques ont un poids plus élevé chez les femmes alors que la schizophrénie et les troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives concernent davantage les hommes (Figure 8).

Comme pour la prise en charge à temps complet ou partiel, les prises en charge en ambulatoire pour schizophrénie sont moins fréquentes au centre hospitalier de Moullins-Yzeure (12 %) comparativement au département (21 %) et à l'Auvergne (14 %).

Figure 8 : Répartition des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier de Moullins-Yzeure selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
 Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

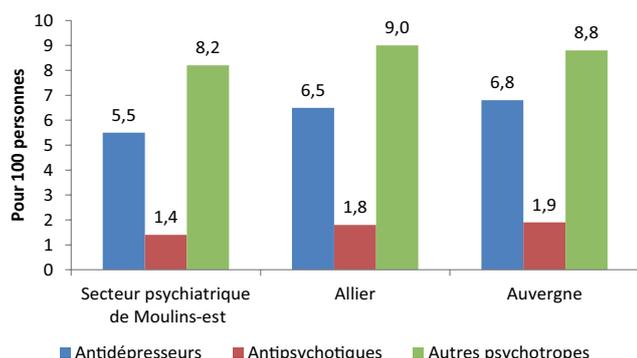
Tableau 5 : Nombre d'assurés sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale en 2015

	Antidépresseurs		Antipsychotiques		Autres psychotropes	
	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale
Secteur psychiatrique de Moulins-est	3 425	6,0 %	824	1,5 %	5 176	9,1 %
Allier	25 001	7,3 %	6 412	1,9 %	35 519	10,4 %
Auvergne	96 536	7,1 %	26 630	2,0 %	127 967	9,5 %

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

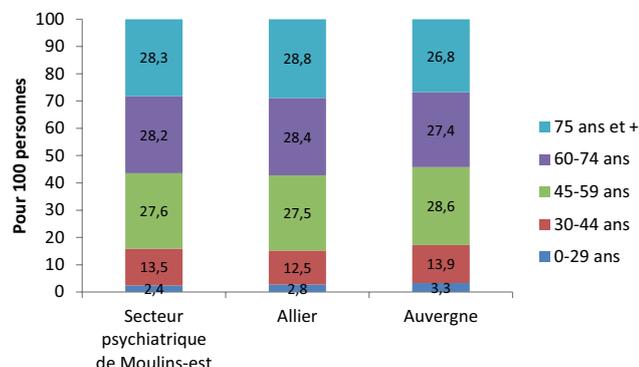
Exploitation ORS Auvergne

Figure 9 : Taux standardisés* de personnes ayant eu 3 prescriptions et plus d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes en 2015



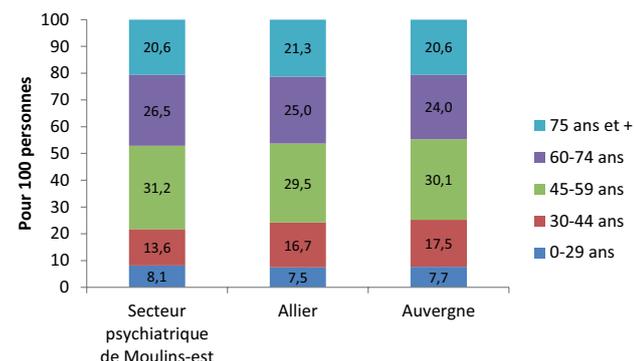
Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne
* Taux standardisés pour 100 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA).

Figure 10 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antidépresseurs en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Figure 11 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antipsychotiques en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Un taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs plus faible que les taux départemental et auvergnat

En 2015, dans le secteur psychiatrique de Moulins-est, 3 425 personnes, soit 6 %, sont sous traitement régulier¹ d'antidépresseurs (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs est plus faible que ceux rencontrés dans l'Allier ou en Auvergne (Figure 9).

En 2015, la prescription régulière d'antidépresseurs concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique de Moulins-est (84 %) (Figure 10). Ce résultat est également constaté dans l'Allier et en Auvergne.

Près de 10 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antidépresseurs (12 % dans l'Allier et en Auvergne), contre 2 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % dans l'Allier et en Auvergne).

Près de 825 assurés sous traitement régulier d'antipsychotiques

En 2015, 824 personnes résidant dans le secteur psychiatrique de Moulins-est, soit 1,5 %, sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (Tableau 5).

Avec 1,4 personne ayant un traitement régulier d'antipsychotiques sur 100, le secteur psychiatrique enregistre un taux standardisé inférieur aux taux départemental et auvergnat (Figure 9).

Parmi les 824 personnes sous traitement régulier d'antipsychotiques dans le secteur psychiatrique de Moulins-est, 78 % sont des personnes âgées de 45 ans et plus (Figure 11). Ce résultat est également constaté dans l'Allier et en Auvergne.

Plus de 2 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (3 % dans l'Allier et en Auvergne), contre moins de 1 % des personnes âgées de moins de 45 ans (1 % dans l'Allier et en Auvergne).

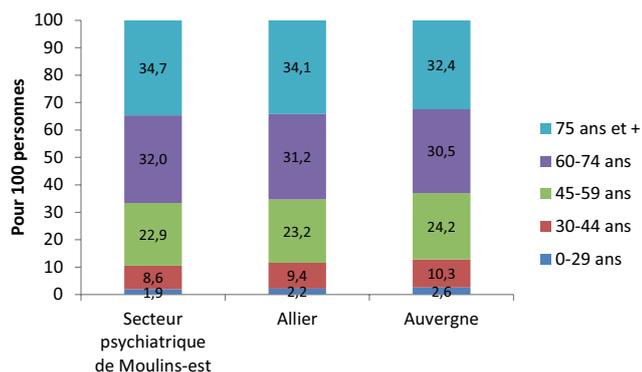
Un taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes plus faible que les taux départemental et auvergnat

En 2015, dans le secteur psychiatrique de Moulins-est, 5 176 personnes, soit 9 %, sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (Tableau 5).

Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes est inférieur dans le secteur par rapport à l'Allier et à l'Auvergne (Figure 9).

¹ C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

Figure 12 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'autres psychotropes en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Comme pour les antidépresseurs et les antipsychotiques, la prescription régulière d'autres psychotropes concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique de Moulins-est (89 %) (Figure 12).

Près de 16 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (17 % dans l'Allier et en Auvergne), contre 2 % des personnes âgées de moins de 45 ans (3 % dans l'Allier et 2 % en Auvergne).

LA CONSOMMATION DE SOINS - FAITS MARQUANTS

Les hospitalisations

- ◉ Près de 3 400 personnes âgées de 18 ans et plus prises en charge en 2013 au Centre hospitalier de Moulins-Yzeure.
- ◉ 74 % des prises en charge réalisées en ambulatoire exclusivement.
- ◉ Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 77 jours.
- ◉ Une prise en charge à temps complet ou à temps partiel principalement due à des troubles de l'humeur.
- ◉ Une prise en charge en ambulatoire principalement due à des troubles névrotiques ou à des troubles de l'humeur.

La consommation de psychotropes

- ◉ 6 % de la population du secteur psychiatrique sous traitement régulier d'antidépresseurs, 1,5 % sous traitement régulier d'antipsychotiques et 9,1 % sous traitement régulier d'autres psychotropes.
- ◉ La population âgée de 45 ans et plus davantage concernée par la prise d'un traitement régulier de médicaments psychotropes.

L'OFFRE DE SOINS

Tableau 6 : Effectif des médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique de Moulins-est	Allier	Auvergne
Effectif	37	320	1 282
Densité*	65,3	93,3	94,7
Âge moyen	53,4	54,1	51,8
Part des 55 ans et +	54,1 %	54,4 %	48,1 %
Taux de féminisation	35,1 %	38,1 %	38,5 %

Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

* Pour 100 000 habitants

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Une densité de médecins généralistes libéraux plus faible que les densités départementale et auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, le secteur psychiatrique de Moulins-est compte 37 médecins généralistes libéraux, soit une densité de 65,3 pour 100 000 habitants. Cette densité est inférieure à celles enregistrées dans l'Allier et en Auvergne (Tableau 6).

Les médecins généralistes libéraux du secteur psychiatrique sont en moyenne âgés de 53,4 ans. Plus de 54 % de ces professionnels sont âgés de 55 ans et plus. Cette part est comparable à celle constatée dans l'Allier mais plus élevée que celle observée en Auvergne. Le taux de féminisation, qui atteint 35 % dans le secteur psychiatrique, est globalement similaire à ceux enregistrés en Auvergne et dans l'Allier.

Les médecins généralistes libéraux du secteur psychiatrique se répartissent dans 17 communes du secteur (Carte 1).

Tableau 7 : Effectif des psychiatres libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique de Moulins-est	Allier	Auvergne
Effectif	9	50	251
Densité*	15,9	14,6	18,5
Âge moyen	55,4	58,9	51,8
Part des 55 ans et +	55,6 %	70,0 %	48,6 %
Taux de féminisation	55,6 %	34,0 %	45,0 %

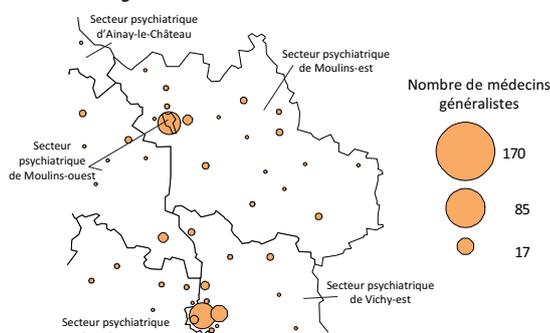
Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

Tableau 8 : Effectif des psychologues libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique de Moulins-est	Allier	Auvergne
Effectif	18	202	880
Densité*	31,8	58,9	65,0
Âge moyen	47,7	42,8	42,9
Part des 55 ans et +	33,3 %	21,8 %	22,4 %
Taux de féminisation	83,3 %	82,7 %	85,7 %

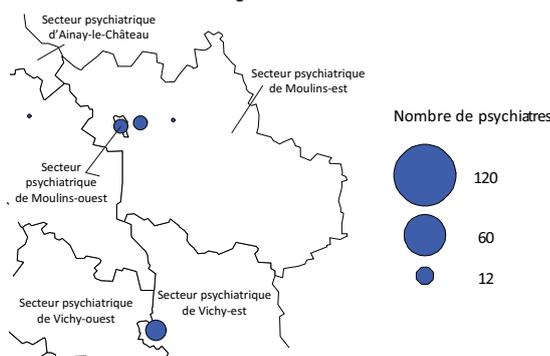
Sources : Adeli au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

Carte 1 : Localisation et nombre de médecins généralistes libéraux au 1^{er} janvier 2015



Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 2 : Localisation et nombre de psychiatres libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Une densité de psychiatres libéraux, mixtes et salariés plus élevée que la densité départementale mais plus faible que la densité auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, 9 psychiatres sont présents sur le secteur psychiatrique de Moulins-est, ce qui représente une densité de 15,9 psychiatres pour 100 000 personnes. Cette densité est plus élevée que dans le département de l'Allier mais est plus faible que la densité auvergnate (Tableau 7).

Les psychiatres présents sur le secteur psychiatrique semblent plus jeunes que dans le département mais plus âgés qu'en Auvergne. De même, la part des psychiatres âgés de 55 ans et plus est beaucoup plus faible dans le secteur que dans l'Allier mais plus élevée qu'en Auvergne.

Le taux de féminisation des psychiatres est plus élevé dans le secteur que dans l'Allier et en Auvergne.

Parmi les 9 psychiatres présents sur le secteur psychiatrique, 8 sont localisés dans la commune d'Yzeure (Carte 2).

Une densité de psychologues libéraux, mixtes et salariés plus faibles que les densités départementale et auvergnate

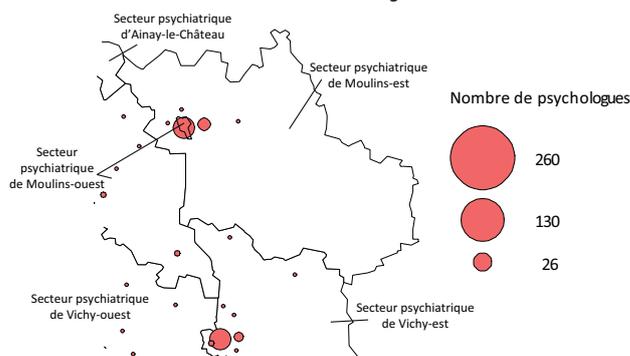
Le secteur psychiatrique de Moulins-est compte 18 psychologues au 1^{er} janvier 2015, soit une densité de 31,8 psychologues pour 100 000 habitants. Cette densité est inférieure à celle enregistrée dans l'Allier et plus encore à celle observée en Auvergne (Tableau 8).

Les psychologues du secteur psychiatrique, en moyenne âgés de 47,7 ans, semblent plus âgés que ceux de l'Allier et de l'Auvergne. La part des professionnels âgés de 55 ans et plus est également plus élevée que celles enregistrées dans l'Allier ou en Auvergne.

Quel que soit le territoire, la majorité des psychologues sont des femmes.

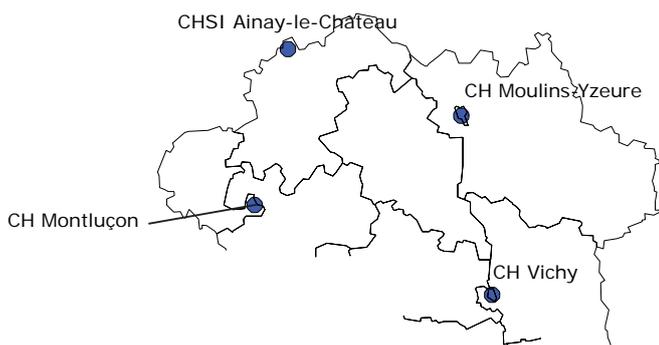
Parmi les 18 psychologues présents sur le secteur psychiatrique, 14 sont présents dans la commune d'Yzeure (Carte 3).

Carte 3 : Localisation et nombre de psychologues libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



Source : Adeli au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 4 : Localisation des établissements de santé ayant une autorisation en psychiatrie en 2014



Source : SAE - Base administrative 2014

Exploitation ORS Auvergne

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

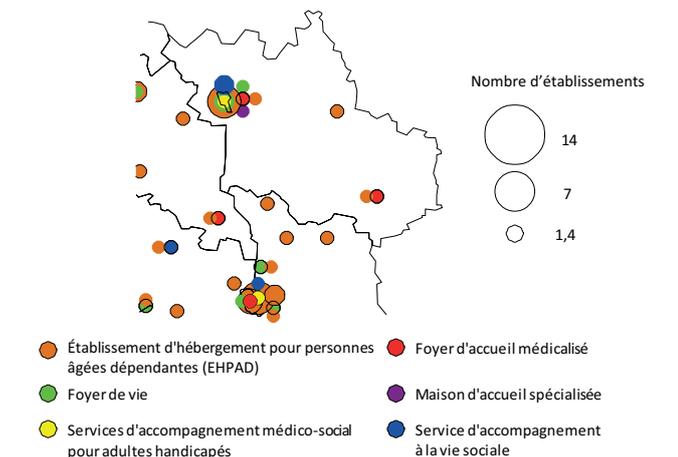
Un établissement ayant une autorisation en psychiatrie en 2014

Comme cela a été évoqué précédemment, en 2014, le secteur psychiatrique de Moulins-est compte un établissement ayant une autorisation en psychiatrie sur son territoire : le centre hospitalier de Moulins-Yzeure (Carte 4).

D'après les données de la Statistique annuelle des établissements de santé (SAE), concernant la psychiatrie générale et la prise en charge à temps complet, cet établissement compte 165 lits au 31 décembre 2014 en hospitalisation à temps plein, 23 en placement familial thérapeutique, 8 places d'accueil en appartement thérapeutique et 16 places d'accueil en centre de post-cure. Concernant la prise en charge à temps partiel, ce centre hospitalier compte également 39 places en hospitalisation de jour, 1 place en hospitalisation de nuit et 4 ateliers thérapeutiques. En 2014, 3 567 patients ont été vus au moins une fois dans l'année en psychiatrie générale dans cet établissement.

Cet établissement emploie au total 6,1 équivalents temps plein (ETP) annuels moyens de psychiatres, 4,2 ETP annuels moyens d'autre personnel médical et 260,3 ETP annuels moyens de personnel non médical, dont 169,2 d'infirmiers et de cadres, 47,7 d'aides-soignants, 5,9 de psychologues, 3,0 de personnels de rééducation et 11,9 de personnels éducatifs et sociaux.

Carte 5 : Les établissements médico-sociaux en 2015



Source : Base historique 2015 FINESS

Exploitation ORS Auvergne - ARS-DSPAR

LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

3 EHPAD, 1 foyer de vie, 2 FAM et 1 MAS présents sur le secteur psychiatrique

Le secteur psychiatrique de Moulins-est compte 3 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en 2015 (Carte 5).

Au total, 203 places installées sont comptabilisées dans ces 3 EHPAD : 202 sont dédiées aux personnes âgées dépendantes et 1 concerne les personnes atteintes de la maladie d'alzheimer ou d'une maladie apparentée. Ces établissements sont présents dans les communes d'Yzeure, de Dompierre-sur-Besbre et du Donjon.

En 2015, un foyer de vie est présent sur le secteur de Moulins-est, à Yzeure (Carte 5) et regroupe 25 places installées, toutes en accueil de jour. Toutes ces places concernent la déficience intellectuelle.

Le secteur psychiatrique compte également 2 foyers d'accueil médicalisés (FAM) regroupant 73 places installées (Carte 5). Ces établissements sont présents dans la commune d'Yzeure et du Donjon. Ils comptent 54 places en hébergement complet en internat et 19 places en accueil de jour. Le FAM présent à Yzeure prend en charge la déficience visuelle et les troubles associés et le FAM présent au Donjon prend en charge d'autres déficiences.

Enfin, le secteur psychiatrique recense 1 Maison d'accueil spécialisée (MAS) à Yzeure, regroupant 60 places installées (Carte 5). Cette maison compte 56 places en hébergement complet en internat et 4 places en accueil de jour. Près de 77 % de ces places concernent le polyhandicap, 17 % la déficience psychique et près de 7 % d'autres déficiences.

L'OFFRE DE SOINS FAITS MARQUANTS

- Des densités de médecins généralistes libéraux et de psychologues plus faibles que les densités départementale et auvergnate.
- 1 établissement ayant une autorisation en psychiatrie.
- Un secteur psychiatrique qui regroupe 3 EHPAD, 1 foyer de vie, 2 foyers d'accueil médicalisés et 1 maison d'accueil spécialisée.

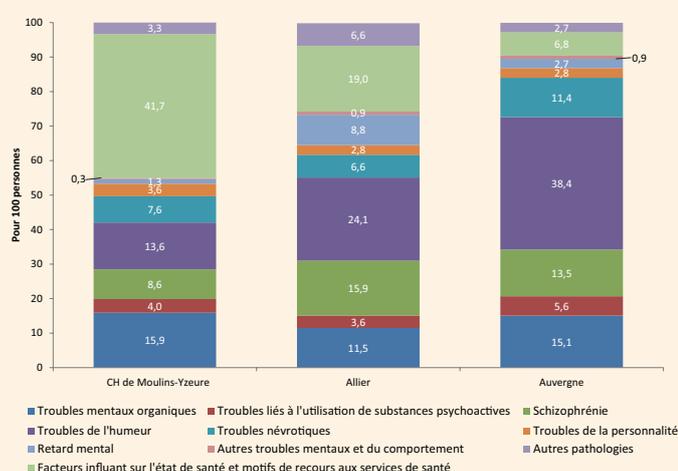
ZOOM SUR LA CONSOMMATION DE SOINS DES PERSONNES ÂGÉES

Tableau 9 : Répartition des personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge au centre hospitalier de Moulins-Yzeure en 2013

	Complet+partiel		Ambulatoire	
	Effectif	%	Effectif	%
65-74 ans	98	37,7	333	43,5
75-84 ans	97	37,3	246	32,1
85 ans et +	65	25,0	187	24,4
Total	260	100,0	766	100,0

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel ou un acte en ambulatoire.

Figure 13 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel selon le diagnostic principal chez les 65 ans et plus en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel.

Tableau 10 : Nombre d'assurés âgés de 60 ans ou plus sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale des 60 ans ou plus dans le secteur psychiatrique de Moulins-est en 2015

	Nombre	Pour 100 personnes âgées de 60 ans ou plus
Antidépresseurs	1 934	11,6
Antipsychotiques	388	2,3
Autres psychotropes	3 449	20,6

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
Exploitation ORS Auvergne

* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

LES HOSPITALISATIONS

En 2013, 260 personnes âgées de 65 ans et plus ont été prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier de Moulins-Yzeure (dont 74 personnes à temps complet exclusivement) (Tableau 9). Ces personnes sont majoritairement des femmes (59 %).

Au moins un acte en ambulatoire a été enregistré pour 766 personnes âgées de 65 ans et plus (dont 582 en ambulatoire exclusivement) : 30 % sont des hommes et 70 % sont des femmes.

En 2013, 305 séjours à temps complet concernant des personnes âgées de 65 ans et plus ont été comptabilisés au centre hospitalier de Moulins-Yzeure. La durée annuelle d'hospitalisation (DAH) est de 41,4 jours en moyenne. Au total, 3 % des personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet dans cet établissement ont été hospitalisées « au long cours ».

Près de 92 % des personnes âgées de 65 ans ou plus prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier de Moulins-Yzeure résident en Auvergne et plus particulièrement dans l'Allier et 8 % viennent d'un département limitrophe.

Tous sexes confondus, les personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet ou partiel dans l'établissement de référence du secteur le sont principalement pour des facteurs influant sur l'état de santé et motifs de recours aux services de santé (Figure 13). Le poids de cette cause de prise en charge chez les personnes âgées de 65 ans et plus est beaucoup plus élevé dans cet établissement que dans l'Allier et en Auvergne.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

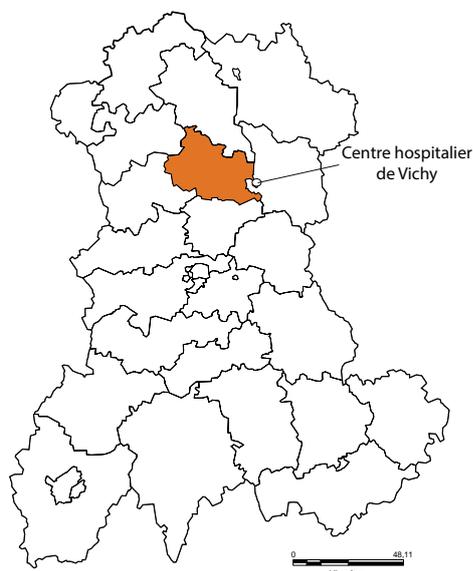
En 2015, 1 934 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'antidépresseurs dans le secteur psychiatrique de Moulins-est, ce qui représente 12 % de la population du secteur de cette tranche d'âge (Tableau 10).

Concernant les antipsychotiques, les assurés de 60 ans ou plus sous traitement régulier représentent 2 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Enfin, 3 449 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'autres psychotropes dans le secteur psychiatrique de Moulins-est, ce qui représente 21 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Dans le secteur psychiatrique de Moulins-est, quel que soit le type de psychotropes (antidépresseurs, antipsychotiques, autres), la part de la population sous traitement régulier est plus élevée chez les 60 ans ou plus qu'en population générale (6,0 % de la population sous traitement régulier d'antidépresseurs, 1,5 % d'antipsychotiques et 9,1 % d'autres psychotropes).

LA SANTÉ MENTALE DANS LE SECTEUR PSYCHIATRIQUE DE VICHY-OUEST



Au 1^{er} janvier 2012, le secteur psychiatrique de Vichy-ouest compte 57 622 habitants, soit une densité de population de 71,8 habitants par km². Cette densité est beaucoup plus élevée que celles constatées dans l'Allier et en Auvergne. Le secteur se compose d'une population âgée, avec notamment une part de personnes âgées de 65 ans et plus plus élevée que dans l'Allier et qu'en Auvergne.

En 2013, 4 859 personnes de ce territoire, soit 8,4 % sont couvertes par le Revenu de solidarité active (RSA). Cette part est plus élevée que celles constatées dans l'Allier et sur le territoire auvergnat.

Figure 1 : Pyramide des âges de la population en 2012 Secteur psychiatrique de Vichy-ouest

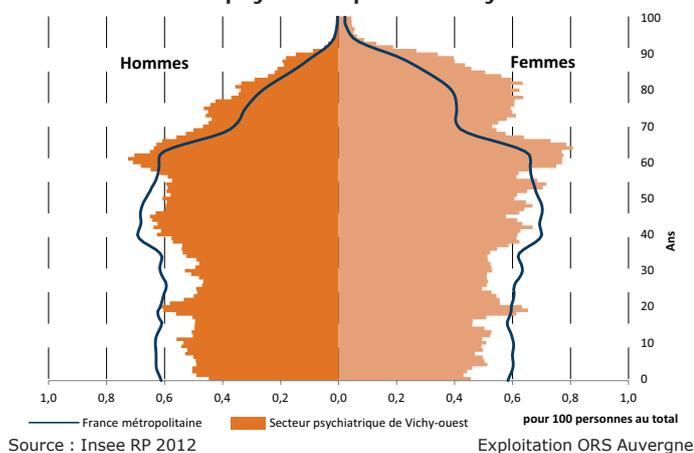


Tableau 1 : Situation socio-démographique du secteur psychiatrique de Vichy-ouest

	Secteur psychiatrique de Vichy-ouest	Allier	Auvergne
Nombre de communes	54	320	1 310
Population	57 622	342 911	1 354 104
Densité (hab/km ²)	71,8	46,7	52,1
Part des moins de 18 ans	17,9 %	19,0 %	19,5 %
Part des 18-64 ans	56,3 %	57,0 %	59,4 %
Part des 65 ans et plus	25,9 %	24,0 %	21,2 %
Part de la population couverte par le RSA	8,4 %	7,3 %	6,1 %

Sources : Insee RP 2012, CNAF, CCMSA 2013

Exploitation ORS Auvergne

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE : LE SUICIDE ET LES AFFECTIONS DE LONGUE DURÉE (ALD)

Tableau 2 : Hospitalisations pour tentative de suicide en 2013

	Nombre de patients hospitalisés pour tentative de suicide		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Secteur psychiatrique de Vichy-ouest	45	43	88
Allier	215	305	520
Auvergne	499	737	1 236

Source : PMSI MCO 2013

Champs : ensemble des personnes âgées de 10 ans et plus ayant été hospitalisées pour au moins une tentative de suicide.

Exploitation ORS Auvergne

LES TENTATIVES DE SUICIDE

En 2013, 88 personnes âgées de 10 ans ou plus domiciliées dans le secteur psychiatrique de Vichy-ouest ont été hospitalisées dans les unités de médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) pour une tentative de suicide, ce qui représente 7,1 % de la population auvergnate hospitalisée pour cette cause. Les hommes de ce secteur sont autant concernés que les femmes (Tableau 2).

LES DÉCÈS PAR SUICIDE

Sur la période 2008-2012, sur les 70 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an dans l'Allier, 14 décès ont été recensés dans le secteur psychiatrique de Vichy-ouest.

LES DÉCÈS PAR TROUBLES MENTAUX ET DU COMPORTEMENT

Sur la période 2008-2012, 32 décès pour troubles mentaux et du comportement ont été enregistrés en moyenne par an dans le secteur psychiatrique de Vichy-ouest. Comme en Auvergne, la majorité de ces décès concernent des femmes (65 %) et, dans 62 % des cas, la personne décédée est âgée de 85 ans et plus.

Que ce soit en Auvergne ou dans le secteur psychiatrique de Vichy-ouest, ces décès sont principalement dus à des troubles mentaux organiques (76 % des décès).

LA PRÉVALENCE DES ALD POUR AFFECTIONS PSYCHIATRIQUES DE LONGUE DURÉE (ALD 23) ET POUR MALADIE D'ALZHEIMER ET AUTRES DÉMENCES (ALD 15)

Tableau 3 : Nombre de bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences, pour affections psychiatriques de longue durée et taux standardisés de prévalence en 2013

	Secteur psychiatrique de Vichy-ouest		Allier		Auvergne		France métropolitaine	
	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS
Maladie d'alzheimer et autres démences	520	527,7	2 548	489,5*	9 073	514,3*	353 381	532,1
Affections psychiatriques de longue durée	2 008	3 435,8*	11 136	3 127,1*	44 166	3 192,1*	1 292 552	2 100,2

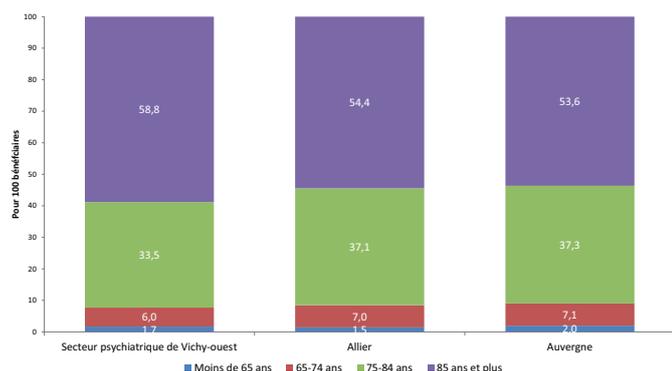
Sources : CCMSA, Cnamts, RSI, Insee

TS : Taux standardisés pour 100 000 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA)

* Taux statistiquement différent du taux de la France métropolitaine

Exploitation ORS Auvergne

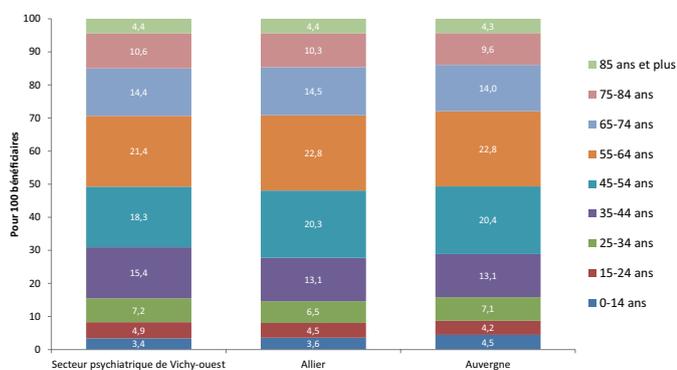
Figure 2 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

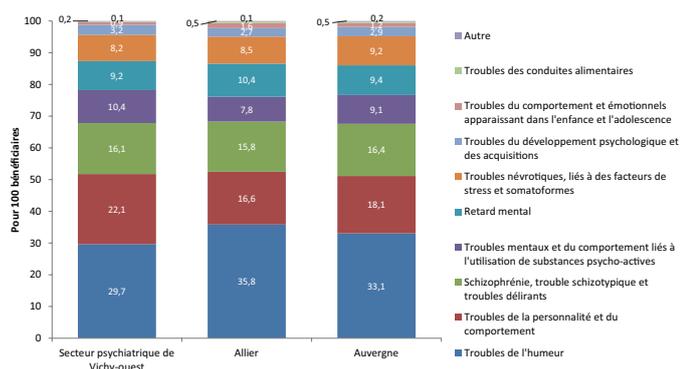
Figure 3 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Figure 4 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par cause en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Un taux de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences comparable au taux métropolitain

En 2013, il est comptabilisé 520 bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences dans le secteur psychiatrique de Vichy-ouest, ce qui représente 20 % du nombre total de bénéficiaires d'une ALD pour ce trouble dans l'Allier (Tableau 3). Le taux standardisé de prévalence est de 527,7 pour 100 000 personnes dans ce secteur, ce qui est comparable au taux métropolitain.

La majorité des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences est âgée de 85 ans et plus, que ce soit sur le territoire ou en Auvergne (Figure 2).

Un taux de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain

En 2013, 2 008 bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont recensés dans le secteur psychiatrique de Vichy-ouest, soit un taux standardisé de 3 435,8 bénéficiaires pour 100 000 personnes. Ce taux est significativement supérieur au taux de la France métropolitaine (Tableau 3).

Dans le secteur psychiatrique de Vichy-ouest, les bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont, dans près de 40 % des cas, âgés entre 45 et 64 ans (Figure 3). Les personnes âgées de 35 à 44 ans sont ensuite les plus concernées, suivies des personnes âgées de 65 à 74 ans. Dans ce secteur, la répartition par âge des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée est globalement comparable aux répartitions départementale et auvergnate.

Des ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur

En 2013, dans le secteur psychiatrique de Vichy-ouest, les ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont principalement causées par des troubles de l'humeur (Figure 4). La 2^{ème} cause est les troubles de la personnalité et du comportement, suivis de la schizophrénie, trouble schizotypique et troubles délirants.

Le poids des ALD pour troubles de la personnalité et du comportement est plus élevé dans le secteur psychiatrique de Vichy-ouest que dans l'Allier et en Auvergne. À l'inverse, le poids des troubles de l'humeur est plus faible dans le secteur que dans l'Allier ou en Auvergne.

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE - FAITS MARQUANTS

- 88 personnes âgées de 10 ans et plus et domiciliées dans le secteur hospitalisées pour une tentative de suicide en 2013.
- 14 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an sur la période 2008-2012.
- Des décès par troubles mentaux et du comportement essentiellement dus à des troubles mentaux organiques.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences comparable au taux national.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain.
- Les ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur.

LA CONSOMMATION DE SOINS

Tableau 4 : Effectif des patients âgés de 18 ans et plus pris en charge au centre hospitalier de Vichy en 2013

	Toutes prises en charge	Complet ¹	Ambu. (exclusif)	Autre
Hommes	1 107	138	935	34
Femmes	1 620	173	1 374	73
Ensemble	2 727 ²	311	2 309	107

Source : RIM-P 2013

Exploitation ORS Auvergne

¹ Au moins une prise en charge à temps complet.

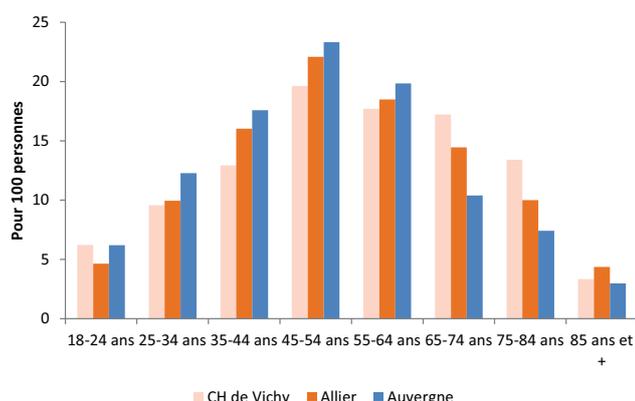
² 124 patients n'avaient pas de formes d'activité renseignées. Ces derniers ne sont pas pris en compte ici.

Ambu. : ambulatoire.

Autre : Partiel exclusif ou partiel et ambulatoire mais pas complet.

Champs : ensemble des personnes âgées de 18 ans et plus ayant été prises en charge au moins une fois en psychiatrie à temps complet, à temps partiel ou en ambulatoire.

Figure 5 : Répartition par âge des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier de Vichy en 2013



Source : RIM-P 2013

Exploitation ORS Auvergne

Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

LES HOSPITALISATIONS

Le centre hospitalier de Vichy est l'établissement psychiatrique de référence du secteur psychiatrique de Vichy-ouest. Il pratique les admissions en psychiatrie à temps complet, à temps partiel et en ambulatoire.

Près de 85 % des personnes prises en charge par l'établissement du secteur le sont en ambulatoire exclusivement

En 2013, 2 727 personnes âgées de 18 ans et plus ont été prises en charge au centre hospitalier de Vichy. Les personnes prises en charge sont dans plus de 59 % des cas des femmes (Tableau 4).

Parmi ces personnes prises en charge, 11 % ont été hospitalisées à temps complet (3 % ont été prises en charge seulement à temps complet), 85 % en ambulatoire exclusivement et moins de 1 % à temps partiel exclusivement.

Des personnes prises en charge à temps complet ou partiel âgées en moyenne de 55 ans

En 2013, un patient hospitalisé à temps complet ou à temps partiel au centre hospitalier de Vichy est âgé en moyenne de 55 ans. Les personnes âgées de 45 à 74 ans sont les plus représentées au sein de cet établissement (55 %). La part de personnes prises en charge à temps complet ou partiel âgées de 65 à 84 ans est plus élevée dans le secteur (31 %) que dans l'Allier (24 %) ou en Auvergne (18 %) (Figure 5).

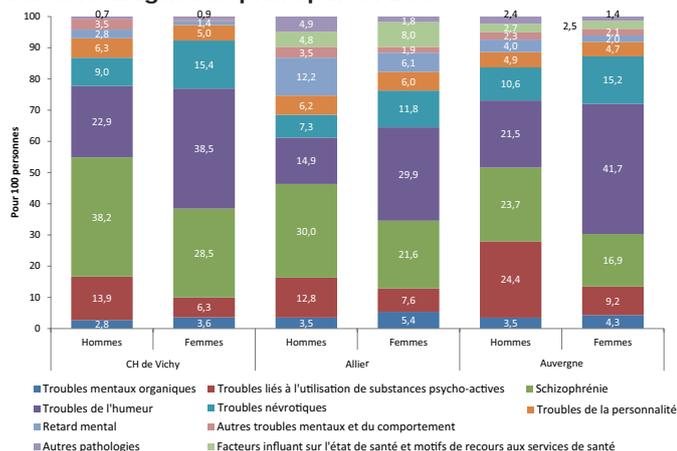
La grande majorité des patients (97 %) reçus en psychiatrie à temps complet ou partiel au centre hospitalier de Vichy résident en Auvergne et plus particulièrement dans l'Allier (96 %). 1 % vient ensuite du Puy-de-Dôme, 1 % d'un département limitrophe à l'Auvergne et 2 % habitent dans le reste de la France.

Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 36 jours

En 2013, 373 séjours à temps complet ont été comptabilisés au centre hospitalier de Vichy. La durée annuelle d'hospitalisation (DAH)¹ moyenne à temps complet est de 36 jours dans cet établissement. Ainsi, moins de 5 patients ont été hospitalisés « au long cours », c'est-à-dire ont été hospitalisés à temps complet plus de 292 jours dans l'année.

¹ Cet indicateur n'inclut pas les patients pour lesquels les différentes séquences correspondant à une prise en charge à temps plein indiquent un nombre de jours de présence égal à 0, ni ceux pour lesquels au moins une des séquences de temps plein indique un nombre de jours supérieur à 92 jours (c'est-à-dire plus de 3 mois).

Figure 6 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier de Vichy selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
 Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

Les troubles de l'humeur et la schizophrénie : principales causes d'hospitalisation à temps complet ou partiel

Tous sexes confondus, les personnes prises en charge au centre hospitalier de Vichy à temps complet ou partiel le sont principalement pour troubles de l'humeur (32 %) ou pour schizophrénie (32 %).

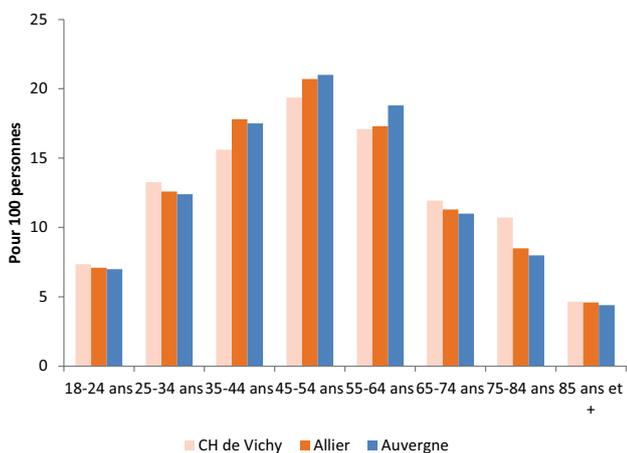
Les prises en charge à temps complet ou partiel pour schizophrénie sont plus fréquentes au centre hospitalier de Vichy comparativement au département (26 %) et à l'Auvergne (20 %). De même, le poids des prises en charge pour troubles de l'humeur est plus élevé au centre hospitalier de Vichy que dans l'Allier (21 %). Ce poids est par contre comparable à ce qui est constaté en Auvergne (31 %).

Quel que soit le territoire, il est constaté que les troubles de l'humeur ont un poids plus élevé chez les femmes par rapport aux hommes alors que la schizophrénie et les troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives concernent davantage les hommes (Figure 6).

Des personnes prises en charge en ambulatoire majoritairement âgées de 35 à 64 ans

En 2013, un patient pris en charge en ambulatoire au centre hospitalier de Vichy est âgé en moyenne de 52 ans. Les patients âgés de 35 à 64 ans sont les plus représentés parmi les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire dans cet établissement (Figure 7). La répartition par âge des personnes prises en charge en ambulatoire dans le secteur psychiatrique est globalement comparable à la répartition par âge observée dans l'Allier ou en Auvergne.

Figure 7 : Répartition par âge des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier de Vichy en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
 Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

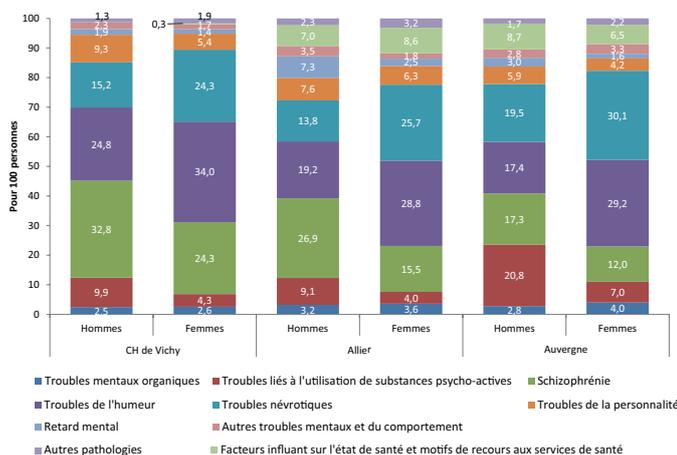
Les troubles de l'humeur et la schizophrénie : principales causes de prise en charge en ambulatoire

Tous sexes confondus, les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire au centre hospitalier de Vichy en 2013 ont été principalement prises en charge pour troubles de l'humeur (30 %) et pour schizophrénie (28 %). Les troubles névrotiques viennent ensuite (20 %).

Quel que soit le territoire, les troubles de l'humeur et les troubles névrotiques ont un poids plus élevé chez les femmes alors que la schizophrénie et les troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives concernent davantage les hommes (Figure 8).

Comme pour la prise en charge à temps complet ou partiel, les prises en charge en ambulatoire pour schizophrénie et troubles de l'humeur sont plus fréquentes au centre hospitalier de Vichy comparativement au département (respectivement 21 % et 25 %) et à l'Auvergne (respectivement 14 % et 24 %).

Figure 8 : Répartition des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier de Vichy selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
 Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

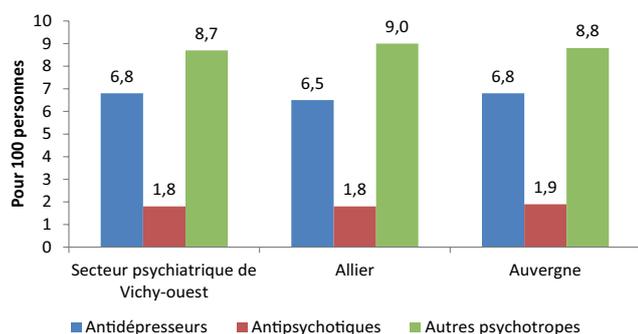
Tableau 5 : Nombre d'assurés sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale en 2015

	Antidépresseurs		Antipsychotiques		Autres psychotropes	
	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale
Secteur psychiatrique de Vichy-ouest	4 317	7,5 %	1 074	1,9 %	5 779	10,0 %
Allier	25 001	7,3 %	6 412	1,9 %	35 519	10,4 %
Auvergne	96 536	7,1 %	26 630	2,0 %	127 967	9,5 %

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

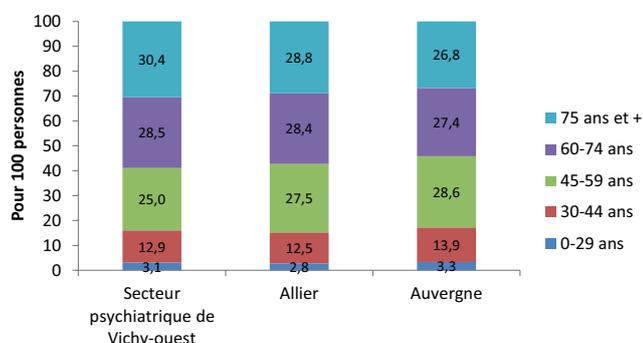
Exploitation ORS Auvergne

Figure 9 : Taux standardisés* de personnes ayant eu 3 prescriptions et plus d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes en 2015



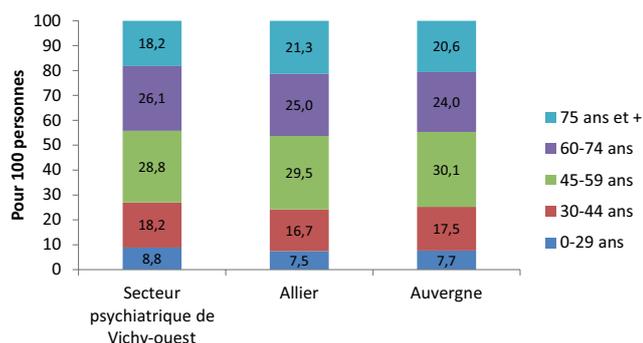
Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne
* Taux standardisés pour 100 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA).

Figure 10 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antidépresseurs en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Figure 11 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antipsychotiques en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Un taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs comparable aux taux départemental et auvergnat

En 2015, dans le secteur psychiatrique de Vichy-ouest, 4 317 personnes, soit 7 %, sont sous traitement régulier¹ d'antidépresseurs (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs est comparable à ceux rencontrés dans l'Allier et en Auvergne (Figure 9).

En 2015, la prescription régulière d'antidépresseurs concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique de Vichy-ouest : sur les 4 317 personnes ayant eu 3 prescriptions et plus d'antidépresseurs, 84 % sont des personnes âgées de 45 ans ou plus (Figure 10). Ce résultat est également constaté dans l'Allier et en Auvergne.

Plus de 12 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antidépresseurs (12 % dans l'Allier et en Auvergne), contre moins de 3 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % dans l'Allier et en Auvergne).

Près de 2 % des assurés sous traitement régulier d'antipsychotiques

En 2015, 1 074 personnes résidant dans le secteur psychiatrique de Vichy-ouest, soit 2 %, sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (Tableau 5).

Avec 1,8 personne ayant un traitement régulier d'antipsychotiques sur 100, le secteur psychiatrique enregistre un taux standardisé comparable aux taux départemental et auvergnat (Figure 9).

Parmi les 1 074 personnes sous traitement régulier d'antipsychotiques dans le secteur psychiatrique de Vichy-ouest, 55 % sont des personnes âgées de 45 à 74 ans (Figure 11). Les moins de 30 ans et les 75 ans et plus sont moins concernés par un traitement régulier d'antipsychotiques.

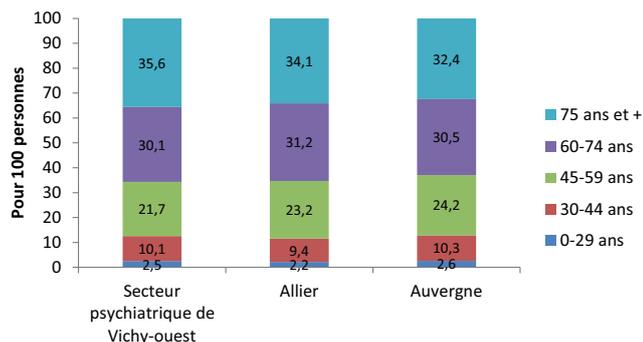
Près de 3 % des personnes âgées de 45 à 74 ans résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (3 % dans l'Allier et en Auvergne), contre près de 1 % des personnes âgées de moins de 45 ans (1 % dans l'Allier et en Auvergne) et plus de 2 % des personnes âgées de 75 ans et plus (3 % dans l'Allier et 4 % en Auvergne).

Un taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes comparable aux taux départemental et auvergnat

En 2015, dans le secteur psychiatrique de Vichy-ouest, 5 779 personnes, soit 10 %, sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (Tableau 5).

¹ C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

Figure 12 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'autres psychotropes en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes est comparable dans le secteur par rapport à l'Allier et à l'Auvergne (Figure 9).

Comme pour les antidépresseurs, la prescription régulière d'autres psychotropes concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique de Vichy-ouest (87 %) (Figure 12).

Près de 17 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (17 % dans l'Allier et en Auvergne), contre moins de 3 % des personnes âgées de moins de 45 ans (3 % dans l'Allier et 2 % en Auvergne).

LA CONSOMMATION DE SOINS - FAITS MARQUANTS

Les hospitalisations

- ◉ Près de 2 730 personnes âgées de 18 ans et plus prises en charge en 2013 au Centre hospitalier de Vichy.
- ◉ 85 % des prises en charge réalisées en ambulatoire exclusivement.
- ◉ Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 36 jours.
- ◉ Une prise en charge à temps complet ou à temps partiel principalement due à des troubles de l'humeur ou à la schizophrénie.
- ◉ Une prise en charge en ambulatoire principalement due à des troubles de l'humeur ou à la schizophrénie.

La consommation de psychotropes

- ◉ Plus de 7 % de la population du secteur psychiatrique sous traitement régulier d'antidépresseurs, près de 2 % sous traitement régulier d'antipsychotiques et 10 % sous traitement régulier d'autres psychotropes.
- ◉ La population âgée de 45 ans et plus davantage concernée par la prise d'un traitement régulier de médicaments psychotropes.

L'OFFRE DE SOINS

Tableau 6 : Effectif des médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique de Vichy-ouest	Allier	Auvergne
Effectif	63	320	1 282
Densité*	109,3	93,3	94,7
Âge moyen	54,3	54,1	51,8
Part des 55 ans et +	58,7 %	54,4 %	48,1 %
Taux de féminisation	41,3 %	38,1 %	38,5 %

Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPAR

* Pour 100 000 habitants

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Une densité de médecins généralistes libéraux plus élevée que les densités départementale et auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, le secteur psychiatrique de Vichy-ouest compte 63 médecins généralistes libéraux, soit une densité de 109,3 pour 100 000 habitants. Cette densité est supérieure à celles enregistrées dans l'Allier et en Auvergne (Tableau 6).

Les médecins généralistes libéraux du secteur psychiatrique sont en moyenne âgés de 54,3 ans. Près de 59 % de ces professionnels sont âgés de 55 ans et plus. Cette part est plus élevée que celle constatée dans l'Allier et en Auvergne.

Le taux de féminisation, qui atteint 41 % dans le secteur psychiatrique, est plus élevé que ceux enregistrés en Auvergne et dans l'Allier.

Près des deux tiers (65 %) des médecins généralistes libéraux du secteur psychiatrique sont présents dans la commune de Vichy (Carte 1).

Tableau 7 : Effectif des psychiatres libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique de Vichy-ouest	Allier	Auvergne
Effectif	17	50	251
Densité*	29,5	14,6	18,5
Âge moyen	56,2	58,9	51,8
Part des 55 ans et +	58,8 %	70,0 %	48,6 %
Taux de féminisation	41,2 %	34,0 %	45,0 %

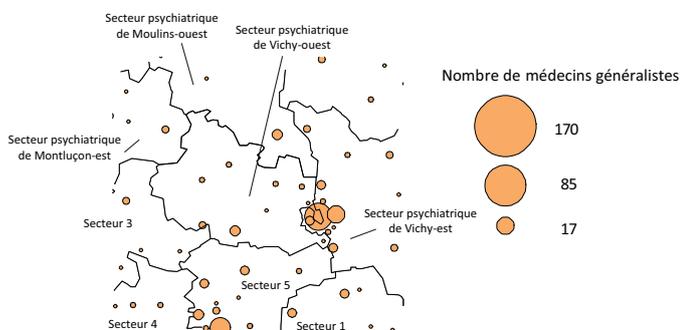
Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants
n.c. : non communiqué car effectifs trop faibles.

Tableau 8 : Effectif des psychologues libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique de Vichy-ouest	Allier	Auvergne
Effectif	44	202	880
Densité*	76,4	58,9	65,0
Âge moyen	42,3	42,8	42,9
Part des 55 ans et +	18,2	21,8 %	22,4 %
Taux de féminisation	77,3	82,7 %	85,7 %

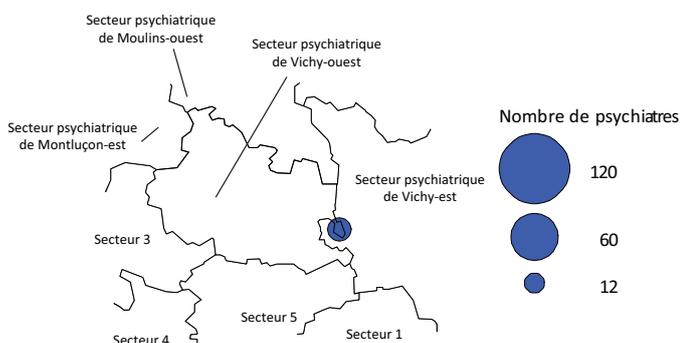
Sources : Adeli au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

Carte 1 : Localisation et nombre de médecins généralistes libéraux au 1^{er} janvier 2015



Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 2 : Localisation et nombre de psychiatres libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Une densité de psychiatres libéraux, mixtes et salariés plus élevée que les densités départementale et auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, 17 psychiatres sont présents sur le secteur psychiatrique de Vichy-ouest, ce qui représente une densité de 29,5 psychiatres pour 100 000 personnes. Cette densité est plus élevée que dans le département de l'Allier et en Auvergne (Tableau 7).

Les psychiatres présents sur le secteur psychiatrique semblent plus âgés qu'en Auvergne mais plus jeunes que dans le département. Le taux de féminisation, qui atteint 41 %, est plus élevé que dans l'Allier mais plus faible qu'en Auvergne.

Les psychiatres du secteur psychiatrique de Vichy-ouest sont tous présents dans la commune de Vichy (Carte 2).

Une densité de psychologues libéraux, mixtes et salariés plus élevée que les densités départementale et auvergnate

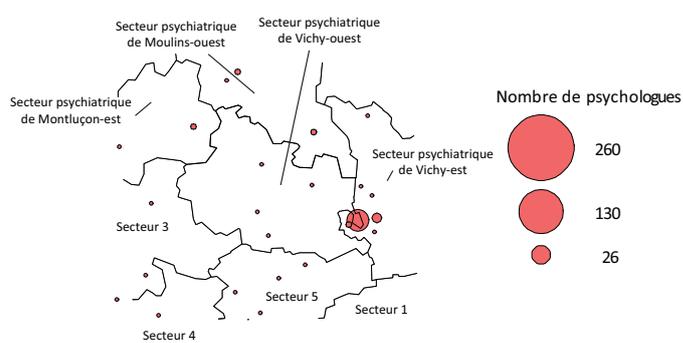
Le secteur psychiatrique de Vichy-ouest compte 44 psychologues au 1^{er} janvier 2015, soit une densité de 76,4 psychologues pour 100 000 habitants. Cette densité est supérieure à celle enregistrée en Auvergne et plus encore à celle observée dans l'Allier (Tableau 8).

Les psychologues du secteur psychiatrique ont en moyenne 42,3 ans, ce qui est similaire aux âges moyens des psychologues de l'Allier et de l'Auvergne. La part des professionnels âgés de 55 ans et plus est également similaire à celles enregistrées dans l'Allier et en Auvergne.

Quel que soit le territoire, la majorité des psychologues sont des femmes.

Les psychologues libéraux, mixtes et salariés sont, dans plus de 90 % des cas, présents dans la commune de Vichy (Carte 3).

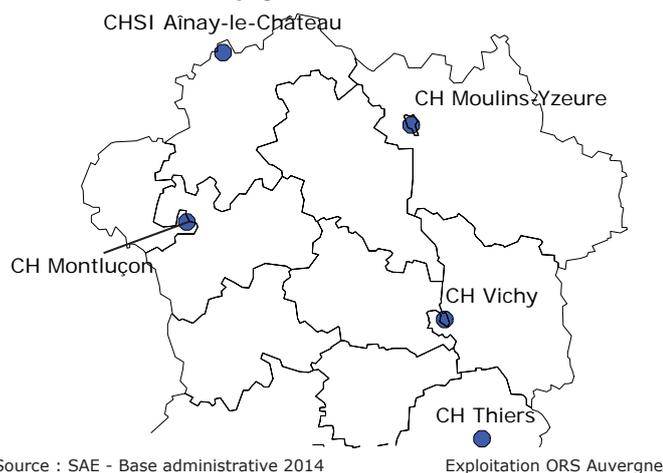
Carte 3 : Localisation et nombre de psychologues libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



Source : Adeli au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Carte 4 : Localisation des établissements de santé ayant une autorisation en psychiatrie en 2014



Source : SAE - Base administrative 2014

Exploitation ORS Auvergne

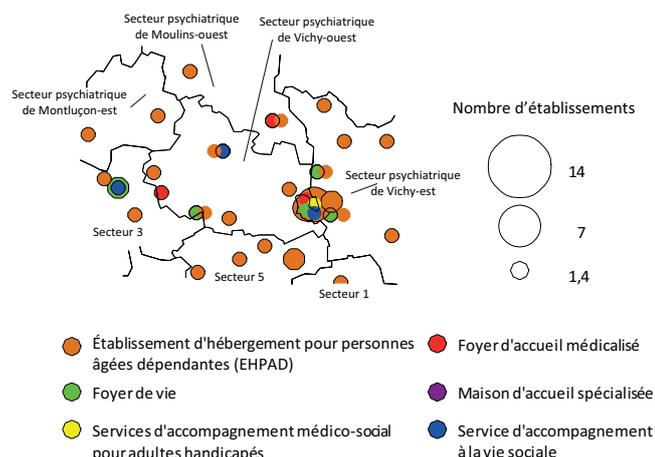
Un établissement ayant une autorisation en psychiatrie en 2014

Comme cela a été indiqué précédemment, en 2014, le secteur psychiatrique de Vichy-ouest compte un établissement ayant une autorisation en psychiatrie sur son territoire : le centre hospitalier de Vichy (Carte 4).

D'après les données de la Statistique annuelle des établissements de santé (SAE), concernant la psychiatrie générale et la prise en charge à temps complet, cet établissement compte 85 lits au 31 décembre 2014 en hospitalisation à temps plein, 4 en placement familial thérapeutique et 25 places d'accueil en centre de post-cure. Concernant la prise en charge à temps partiel, ce centre hospitalier compte également 35 places en hospitalisation de jour. En 2014, 2 921 patients ont été vus au moins une fois dans l'année en psychiatrie générale dans cet établissement.

Cet établissement emploie au total 9,3 équivalents temps plein (ETP) annuels moyens de psychiatres, 0,3 ETP annuel moyen d'autre personnel médical et 175,8 ETP annuels moyens de personnel non médical, dont 106,7 d'infirmiers et de cadres, 20,6 d'aides-soignants, 7,6 de psychologues et 0,1 de personnels de rééducation.

Carte 5 : Les établissements médico-sociaux en 2015



Source : Base historique 2015 FINESS

Exploitation ORS Auvergne - ARS-DSPar

LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

10 EHPAD, 1 foyer de vie, 1 FAM, 2 SAVS et 1 SAMSah présents sur le secteur psychiatrique

Le secteur psychiatrique de Vichy-ouest compte 10 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en 2015 (Carte 5).

Au total, 910 places installées sont comptabilisées dans ces 10 EHPAD : 803 sont dédiées aux personnes âgées dépendantes et 107 concernent les personnes atteintes de la maladie d'alzheimer ou d'une maladie apparentée. La moitié de ces établissements sont présents à Vichy, les autres se répartissant sur le reste du territoire.

En 2015, un foyer de vie est présent sur le secteur de Vichy-ouest (Carte 5), à Ébreuil, regroupant 54 places installées : toutes sont des places en hébergement complet internat et sont dédiées à la déficience intellectuelle.

Le secteur psychiatrique compte également un foyer d'accueil médicalisé (FAM) regroupant 32 places installées. Cet établissement, présent à Nades, compte toutes ses places en hébergement complet en internat et concernent l'autisme.

Enfin, le secteur psychiatrique recense 2 services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et 1 service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSah) (Carte 5). Les SAVS comptent 73 places installées et le SAMSah regroupe 10 places installées. Un SAMSah et un SAVS sont présents à Vichy et un SAVS se situe à Chantelle.

L'OFFRE DE SOINS FAITS MARQUANTS

- ◉ Des densités de médecins généralistes libéraux, de psychiatres et de psychologues plus élevées que les densités départementale et auvergnate.
- ◉ 1 établissement ayant une autorisation en psychiatrie.
- ◉ Un secteur psychiatrique qui regroupe 10 EHPAD, 1 foyer de vie, 1 foyer d'accueil médicalisé, 2 SAVS et 1 Samsah.

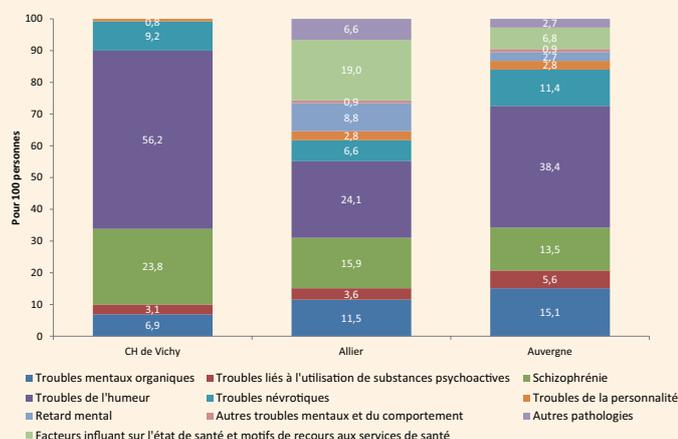
ZOOM SUR LA CONSOMMATION DE SOINS DES PERSONNES ÂGÉES

Tableau 9 : Répartition des personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge au centre hospitalier de Vichy en 2013

	Complet+partiel		Ambulatoire	
	Effectif	%	Effectif	%
65-74 ans	72	50,7	315	43,7
75-84 ans	56	39,4	283	39,3
85 ans et +	14	9,9	123	17,1
Total	142	100,0	721	100,0

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel ou un acte en ambulatoire.

Figure 13 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel selon le diagnostic principal chez les 65 ans et plus en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel.

Tableau 10 : Nombre d'assurés âgés de 60 ans ou plus sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale des 60 ans ou plus dans le secteur psychiatrique de Vichy-ouest en 2015

	Nombre	Pour 100 personnes âgées de 60 ans ou plus
Antidépresseurs	2 543	13,3
Antipsychotiques	475	2,5
Autres psychotropes	3 796	19,9

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
Exploitation ORS Auvergne

* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

LES HOSPITALISATIONS

En 2013, 142 personnes âgées de 65 ans et plus ont été prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier de Vichy (dont 20 personnes à temps complet exclusivement) (Tableau 9). Ces personnes sont majoritairement des femmes (73 %).

Au moins un acte en ambulatoire a été enregistré pour 721 personnes âgées de 65 ans et plus (dont 600 en ambulatoire exclusivement) : 33 % sont des hommes et 67 % sont des femmes.

En 2013, 109 séjours à temps complet concernant des personnes âgées de 65 ans et plus ont été comptabilisés au centre hospitalier de Vichy. La durée annuelle d'hospitalisation (DAH) est de 31,8 jours en moyenne. Aucune personne âgée de 65 ans et plus prise en charge à temps complet dans cet établissement n'a été hospitalisée « au long cours ».

Près de 98 % des personnes âgées de 65 ans ou plus prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier de Vichy résident en Auvergne (97 % dans l'Allier et 1 % dans le Puy-de-Dôme), 1 % vient d'un département limitrophe et 1 % d'un autre département de France.

Tous sexes confondus, les personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet ou partiel dans l'établissement de référence du secteur le sont principalement pour troubles de l'humeur (Figure 13). Le poids de cette cause de prise en charge chez les personnes âgées de 65 ans et plus est beaucoup plus élevé dans cet établissement que dans l'Allier et en Auvergne.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

En 2015, 2 543 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'antidépresseurs dans le secteur psychiatrique de Vichy-ouest, ce qui représente 13 % de la population du secteur de cette tranche d'âge (Tableau 10).

Concernant les antipsychotiques, les assurés de 60 ans ou plus sous traitement régulier représentent plus de 2 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Enfin, 3 796 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'autres psychotropes dans le secteur psychiatrique de Vichy-ouest, ce qui représente 20 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Dans le secteur psychiatrique de Vichy-ouest, quel que soit le type de psychotropes (antidépresseurs, antipsychotiques, autres), la part de la population sous traitement régulier est plus élevée chez les 60 ans ou plus qu'en population générale (7,5 % de la population sous traitement régulier d'antidépresseurs, 1,9 % d'antipsychotiques et 10,0 % d'autres psychotropes).

LA SANTÉ MENTALE DANS LE SECTEUR PSYCHIATRIQUE DE VICHY-EST

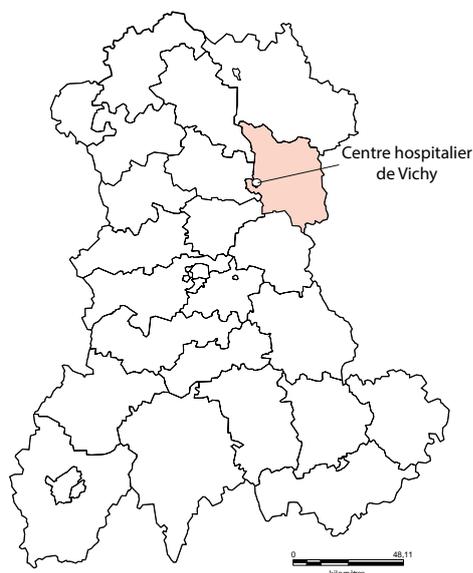
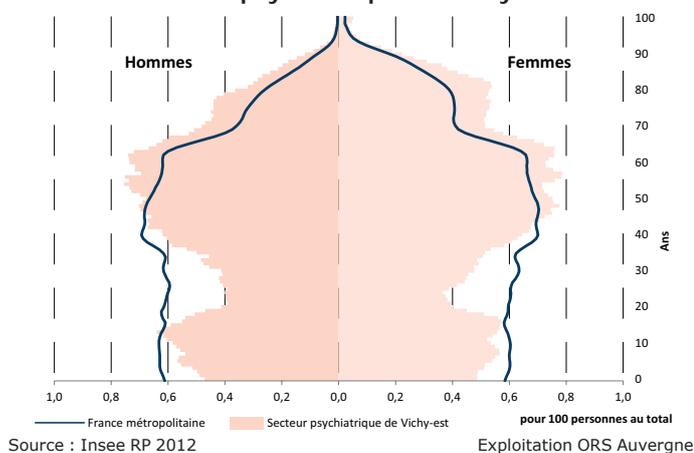


Figure 1 : Pyramide des âges de la population en 2012
Secteur psychiatrique de Vichy-est



Au 1^{er} janvier 2012, le secteur psychiatrique de Vichy-est compte 65 146 habitants, soit une densité de population de 61,2 habitants par km². Cette densité est beaucoup plus élevée que celles constatées dans l'Allier et en Auvergne. Comme en Auvergne, le secteur se compose d'une population assez âgée par rapport au territoire national, avec près de 24 % de la population âgée de 65 ans et plus (17,5 % en France métropolitaine).

En 2013, 4 564 personnes de ce territoire, soit 7,0 % sont couvertes par le Revenu de solidarité active (RSA). Cette part est comparable à celle observée dans l'Allier mais plus élevée que celle constatée sur le territoire auvergnat.

Tableau 1 : Situation socio-démographique du secteur psychiatrique de Vichy-est

	Secteur psychiatrique de Vichy-est	Allier	Auvergne
Nombre de communes	53	320	1 310
Population	65 146	342 911	1 354 104
Densité (hab/km ²)	61,2	46,7	52,1
Part des moins de 18 ans	19,8 %	19,0 %	19,5 %
Part des 18-64 ans	56,3 %	57,0 %	59,4 %
Part des 65 ans et plus	24,0 %	24,0 %	21,2 %
Part de la population couverte par le RSA	7,0 %	7,3 %	6,1 %

Sources : Insee RP 2012, CNAF, CCMSA 2013

Exploitation ORS Auvergne

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE : LE SUICIDE ET LES AFFECTIONS DE LONGUE DURÉE (ALD)

Tableau 2 : Hospitalisations pour tentative de suicide en 2013

	Nombre de patients hospitalisés pour tentative de suicide		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Secteur psychiatrique de Vichy-est	31	46	77
Allier	215	305	520
Auvergne	499	737	1 236

Source : PMSI MCO 2013

Exploitation ORS Auvergne

Champs : ensemble des personnes âgées de 10 ans et plus ayant été hospitalisées pour au moins une tentative de suicide.

LES TENTATIVES DE SUICIDE

En 2013, 77 personnes âgées de 10 ans ou plus domiciliées dans le secteur psychiatrique de Vichy-est ont été hospitalisées dans les unités de médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) pour une tentative de suicide, ce qui représente 6,2 % de la population auvergnate hospitalisée pour cette cause. Près de 60 % des personnes hospitalisées pour une tentative de suicide sont des femmes (Tableau 2).

LES DÉCÈS PAR SUICIDE

Sur la période 2008-2012, sur les 70 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an dans l'Allier, 15 décès ont été recensés dans le secteur psychiatrique de Vichy-est.

LES DÉCÈS PAR TROUBLES MENTAUX ET DU COMPORTEMENT

Sur la période 2008-2012, 26 décès pour troubles mentaux et du comportement ont été enregistrés en moyenne par an dans le secteur psychiatrique de Vichy-est. Comme en Auvergne, la majorité de ces décès concernent des femmes (58 %) et, dans 59 % des cas, la personne décédée est âgée de 85 ans et plus.

Que ce soit en Auvergne ou dans le secteur psychiatrique de Vichy-est, ces décès sont principalement dus à des troubles mentaux organiques (73 % des décès).

LA PRÉVALENCE DES ALD POUR AFFECTIONS PSYCHIATRIQUES DE LONGUE DURÉE (ALD 23) ET POUR MALADIE D'ALZHEIMER ET AUTRES DÉMENCES (ALD 15)

Tableau 3 : Nombre de bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences, pour affections psychiatriques de longue durée et taux standardisés de prévalence en 2013

	Secteur psychiatrique de Vichy-est		Allier		Auvergne		France métropolitaine	
	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS
Maladie d'alzheimer et autres démences	501	514,0	2 548	489,5*	9 073	514,3*	353 381	532,1
Affections psychiatriques de longue durée	1 616	2 355,1*	11 136	3 127,1*	44 166	3 192,1*	1 292 552	2 100,2

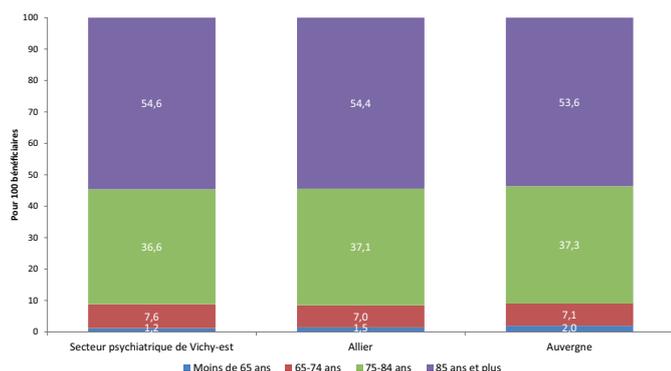
Sources : CCMSA, Cnamts, RSI, Insee

TS : Taux standardisés pour 100 000 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA)

* Taux statistiquement différent du taux de la France métropolitaine

Exploitation ORS Auvergne

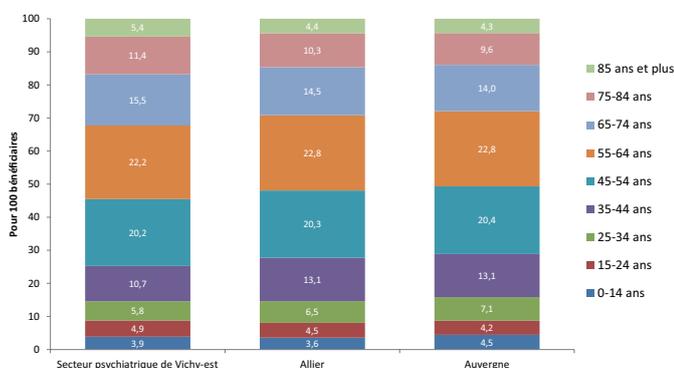
Figure 2 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

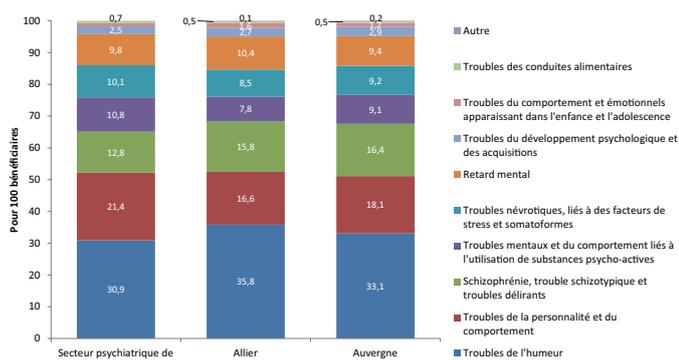
Figure 3 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Figure 4 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par cause en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Un taux de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences comparable au taux métropolitain

En 2013, il est comptabilisé 501 bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences dans le secteur psychiatrique de Vichy-est, ce qui représente 20 % du nombre total de bénéficiaires d'une ALD pour ce trouble dans l'Allier (Tableau 3). Le taux standardisé de prévalence est de 514,0 pour 100 000 personnes dans ce secteur, ce qui est comparable au taux métropolitain. La majorité des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences est âgée de 85 ans et plus, que ce soit sur le territoire ou en Auvergne (Figure 2).

Un taux de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain

En 2013, 1 616 bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont recensés dans le secteur psychiatrique de Vichy-est, soit un taux standardisé de 2 355,1 bénéficiaires pour 100 000 personnes. Ce taux est significativement supérieur au taux de la France métropolitaine (Tableau 3). Dans le secteur psychiatrique de Vichy-est, les bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont, dans plus de 40 % des cas, âgés entre 45 et 64 ans (Figure 3). Les personnes âgées de 65 à 74 ans sont ensuite les plus concernées, suivies des personnes âgées de 75 à 84 ans et des personnes âgées de 35 à 44 ans. Dans ce secteur, la répartition par âge des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée est globalement comparable aux répartitions départementale et auvergnate.

Des ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur

En 2013, dans le secteur psychiatrique de Vichy-est, les ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont principalement causées par des troubles de l'humeur (Figure 4). La 2^{ème} cause est les troubles de la personnalité et du comportement.

Le poids des ALD pour troubles de la personnalité et du comportement est plus élevé dans le secteur psychiatrique de Vichy-est que dans l'Allier et en Auvergne. À l'inverse, le poids des troubles de l'humeur est plus faible dans le secteur que dans l'Allier ou en Auvergne.

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE - FAITS MARQUANTS

- 77 personnes âgées de 10 ans et plus et domiciliées dans le secteur hospitalisées pour une tentative de suicide en 2013.
- 15 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an sur la période 2008-2012.
- Des décès par troubles mentaux et du comportement essentiellement dus à des troubles mentaux organiques.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences comparable au taux national.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain.
- Les ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur.

LA CONSOMMATION DE SOINS

Tableau 4 : Effectif des patients âgés de 18 ans et plus pris en charge au centre hospitalier de Vichy en 2013

	Toutes prises en charge	Complet ¹	Ambu. (exclusif)	Autre
Hommes	1 107	138	935	34
Femmes	1 620	173	1 374	73
Ensemble	2 727 ²	311	2 309	107

Source : RIM-P 2013

Exploitation ORS Auvergne

¹ Au moins une prise en charge à temps complet.

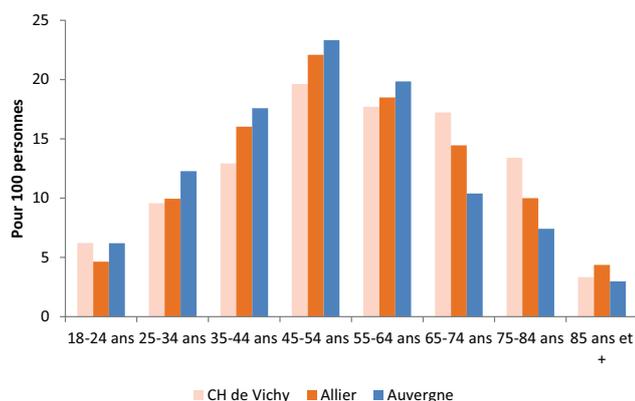
² 124 patients n'avaient pas de formes d'activité renseignées. Ces derniers ne sont pas pris en compte ici.

Ambu. : ambulatoire.

Autre : Partiel exclusif ou partiel et ambulatoire mais pas complet.

Champs : ensemble des personnes âgées de 18 ans et plus ayant été prises en charge au moins une fois en psychiatrie à temps complet, à temps partiel ou en ambulatoire.

Figure 5 : Répartition par âge des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier de Vichy en 2013



Source : RIM-P 2013

Exploitation ORS Auvergne

Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

LES HOSPITALISATIONS

Le centre hospitalier de Vichy est l'établissement psychiatrique de référence du secteur psychiatrique de Vichy-est. Il pratique les admissions en psychiatrie à temps complet, à temps partiel et en ambulatoire.

Près de 85 % des personnes prises en charge par l'établissement du secteur le sont en ambulatoire exclusivement

En 2013, 2 727 personnes âgées de 18 ans et plus ont été prises en charge au centre hospitalier de Vichy. Les personnes prises en charge sont dans plus de 59 % des cas des femmes (Tableau 4).

Parmi ces personnes prises en charge, 11 % ont été hospitalisées à temps complet (3 % ont été prises en charge seulement à temps complet), 85 % en ambulatoire exclusivement et moins de 1 % à temps partiel exclusivement.

Des personnes prises en charge à temps complet ou partiel âgées en moyenne de 55 ans

En 2013, un patient hospitalisé à temps complet ou à temps partiel au centre hospitalier de Vichy est âgé en moyenne de 55 ans. Les personnes âgées de 45 à 74 ans sont les plus représentées au sein de cet établissement (55 %). La part de personnes prises en charge à temps complet ou partiel âgées de 65 à 84 ans est plus élevée dans le secteur (31 %) que dans l'Allier (24 %) ou en Auvergne (18 %) (Figure 5).

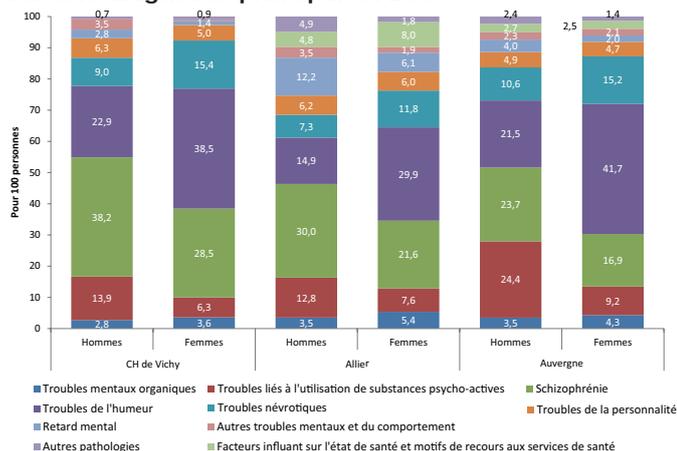
La grande majorité des patients (97 %) reçus en psychiatrie à temps complet ou partiel au centre hospitalier de Vichy résident en Auvergne et plus particulièrement dans l'Allier (96 %). 1 % vient ensuite du Puy-de-Dôme, 1 % d'un département limitrophe à l'Auvergne et 2 % habitent dans le reste de la France.

Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 36 jours

En 2013, 373 séjours à temps complet ont été comptabilisés au centre hospitalier de Vichy. La durée annuelle d'hospitalisation (DAH)¹ moyenne à temps complet est de 36 jours dans cet établissement. Ainsi, moins de 5 patients ont été hospitalisés « au long cours », c'est-à-dire ont été hospitalisés à temps complet plus de 292 jours dans l'année.

¹ Cet indicateur n'inclut pas les patients pour lesquels les différentes séquences correspondant à une prise en charge à temps plein indiquent un nombre de jours de présence égal à 0, ni ceux pour lesquels au moins une des séquences de temps plein indique un nombre de jours supérieur à 92 jours (c'est-à-dire plus de 3 mois).

Figure 6 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier de Vichy selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

Les troubles de l'humeur et la schizophrénie : principales causes d'hospitalisation à temps complet ou partiel

Tous sexes confondus, les personnes prises en charge au centre hospitalier de Vichy à temps complet ou partiel le sont principalement pour troubles de l'humeur (32 %) ou pour schizophrénie (32 %).

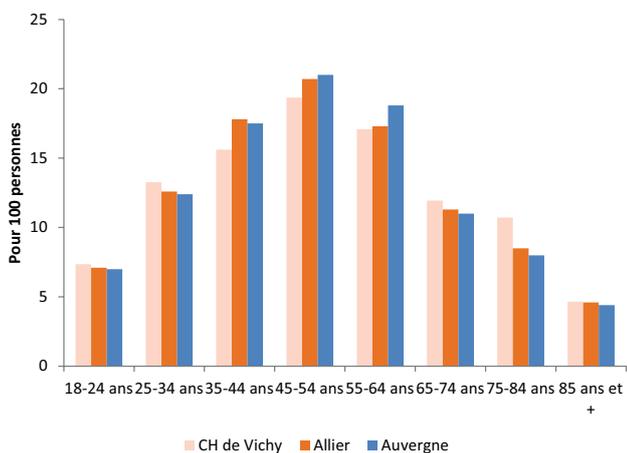
Les prises en charge à temps complet ou partiel pour schizophrénie sont plus fréquentes au centre hospitalier de Vichy comparativement au département (26 %) et à l'Auvergne (20 %). De même, le poids des prises en charge pour troubles de l'humeur est plus élevé au centre hospitalier de Vichy que dans l'Allier (21 %). Ce poids est par contre comparable à ce qui est constaté en Auvergne (31 %).

Quel que soit le territoire, il est constaté que les troubles de l'humeur ont un poids plus élevé chez les femmes par rapport aux hommes alors que la schizophrénie et les troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives concernent davantage les hommes (Figure 6).

Des personnes prises en charge en ambulatoire majoritairement âgées de 35 à 64 ans

En 2013, un patient pris en charge en ambulatoire au centre hospitalier de Vichy est âgé en moyenne de 52 ans. Les patients âgés de 35 à 64 ans sont les plus représentés parmi les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire dans cet établissement (Figure 7). La répartition par âge des personnes prises en charge en ambulatoire dans le secteur psychiatrique est globalement comparable à la répartition par âge observée dans l'Allier ou en Auvergne.

Figure 7 : Répartition par âge des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier de Vichy en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

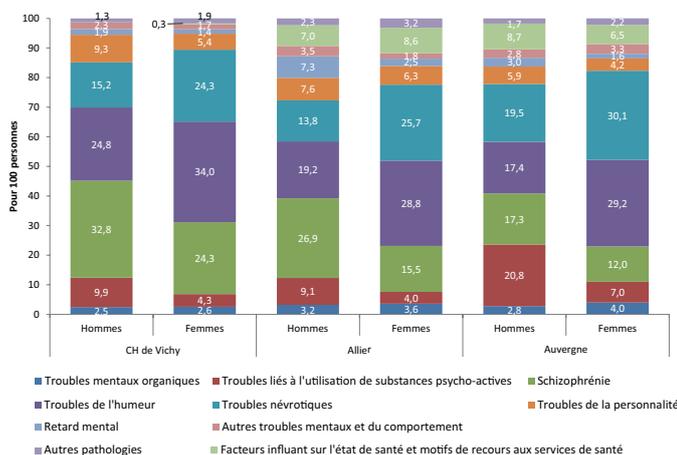
Les troubles de l'humeur et la schizophrénie : principales causes de prise en charge en ambulatoire

Tous sexes confondus, les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire au centre hospitalier de Vichy en 2013 ont été principalement prises en charge pour troubles de l'humeur (30 %) et pour schizophrénie (28 %). Les troubles névrotiques viennent ensuite (20 %).

Quel que soit le territoire, les troubles de l'humeur et les troubles névrotiques ont un poids plus élevé chez les femmes alors que la schizophrénie et les troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives concernent davantage les hommes (Figure 8).

Comme pour la prise en charge à temps complet ou partiel, les prises en charge en ambulatoire pour schizophrénie et troubles de l'humeur sont plus fréquentes au centre hospitalier de Vichy comparativement au département (respectivement 21 % et 25 %) et à l'Auvergne (respectivement 14 % et 24 %).

Figure 8 : Répartition des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier de Vichy selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

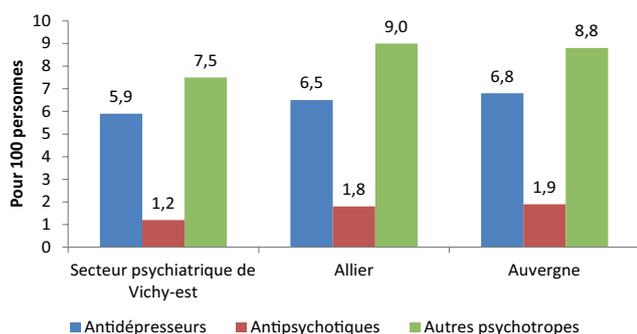
Tableau 5 : Nombre d'assurés sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale en 2015

	Antidépresseurs		Antipsychotiques		Autres psychotropes	
	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale
Secteur psychiatrique de Vichy-est	4 266	6,5 %	829	1,3 %	5 599	8,6 %
Allier	25 001	7,3 %	6 412	1,9 %	35 519	10,4 %
Auvergne	96 536	7,1 %	26 630	2,0 %	127 967	9,5 %

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

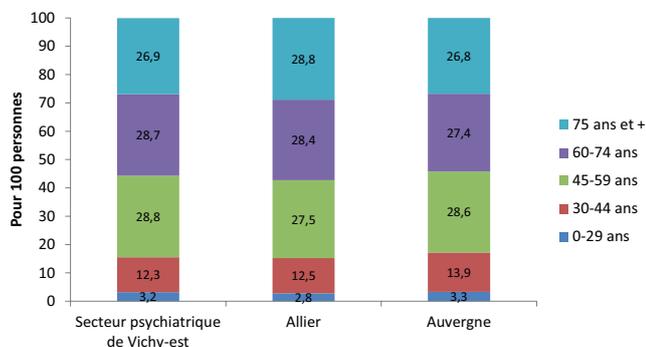
Exploitation ORS Auvergne

Figure 9 : Taux standardisés* de personnes ayant eu 3 prescriptions et plus d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes en 2015



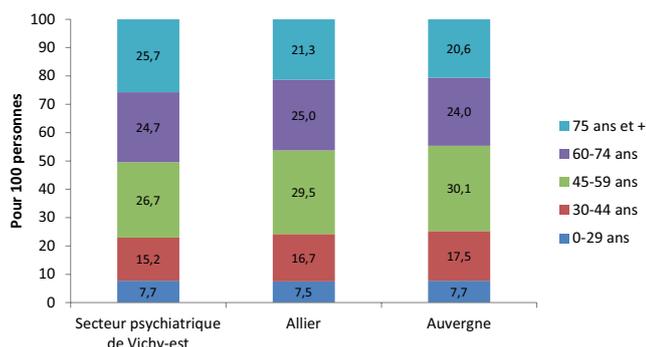
Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne
* Taux standardisés pour 100 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA).

Figure 10 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antidépresseurs en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Figure 11 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antipsychotiques en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Un taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs plus faible que les taux départemental et auvergnat

En 2015, dans le secteur psychiatrique de Vichy-est, 4 266 personnes, soit 7 %, sont sous traitement régulier¹ d'antidépresseurs (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs est plus faible que ceux rencontrés dans l'Allier ou en Auvergne (Figure 9).

En 2015, la prescription régulière d'antidépresseurs concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique de Vichy-est : sur les 4 266 personnes ayant eu 3 prescriptions et plus d'antidépresseurs, 84 % sont des personnes âgées de 45 ans ou plus (Figure 10). Ce résultat est également constaté dans l'Allier et en Auvergne.

Plus de 10 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antidépresseurs (12 % dans l'Allier et en Auvergne), contre 2 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % dans l'Allier et en Auvergne).

Plus de 1 % des assurés sous traitement régulier d'antipsychotiques

En 2015, 829 personnes résidant dans le secteur psychiatrique de Vichy-est, soit 1 %, sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (Tableau 5).

Avec 1,2 personne ayant un traitement régulier d'antipsychotiques sur 100, le secteur psychiatrique enregistre un taux standardisé plus faible que les taux départemental et auvergnat (Figure 9).

Parmi les 829 personnes sous traitement régulier d'antipsychotiques dans le secteur psychiatrique de Vichy-est, 77 % sont des personnes âgées de 45 ans et plus (Figure 11). Les moins de 30 ans sont moins concernés par un traitement régulier d'antipsychotiques.

Moins de 2 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (3 % dans l'Allier et en Auvergne), contre moins de 1 % des personnes âgées de moins de 45 ans (1 % dans l'Allier et en Auvergne).

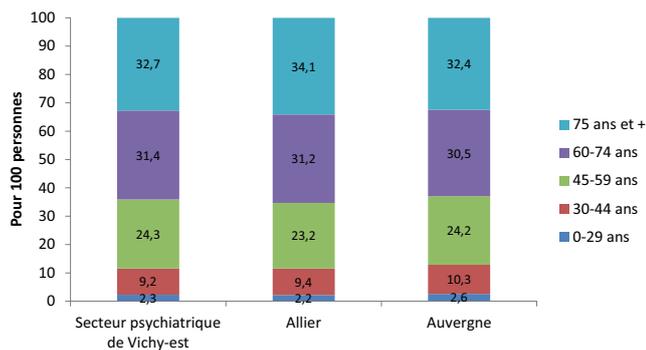
Un taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes plus faible que les taux départemental et auvergnat

En 2015, dans le secteur psychiatrique de Vichy-est, 5 599 personnes, soit 9 %, sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (Tableau 5).

Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes est plus faible dans le secteur par rapport à l'Allier et à l'Auvergne (Figure 9).

¹ C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

Figure 12 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'autres psychotropes en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Comme pour les antidépresseurs et les antipsychotiques, la prescription régulière d'autres psychotropes concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique de Vichy-est (88 %) (Figure 12). Plus de 14 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (17 % dans l'Allier et en Auvergne), contre plus de 2 % des personnes âgées de moins de 45 ans (3 % dans l'Allier et 2 % en Auvergne).

LA CONSOMMATION DE SOINS - FAITS MARQUANTS

Les hospitalisations

- Près de 2 730 personnes âgées de 18 ans et plus prises en charge en 2013 au Centre hospitalier de Vichy.
- 85 % des prises en charge réalisées en ambulatoire exclusivement.
- Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 36 jours.
- Une prise en charge à temps complet ou à temps partiel principalement due à des troubles de l'humeur ou à la schizophrénie.
- Une prise en charge en ambulatoire principalement due à des troubles de l'humeur ou à la schizophrénie.

La consommation de psychotropes

- Moins de 7 % de la population du secteur psychiatrique sous traitement régulier d'antidépresseurs, plus de 1 % sous traitement régulier d'antipsychotiques et 9 % sous traitement régulier d'autres psychotropes.
- La population âgée de 45 ans et plus davantage concernée par la prise d'un traitement régulier de médicaments psychotropes.

L'OFFRE DE SOINS

Tableau 6 : Effectif des médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique de Vichy-est	Allier	Auvergne
Effectif	52	320	1 282
Densité*	79,8	93,3	94,7
Âge moyen	53,8	54,1	51,8
Part des 55 ans et +	53,8 %	54,4 %	48,1 %
Taux de féminisation	36,5 %	38,1 %	38,5 %

Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

* Pour 100 000 habitants

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Une densité de médecins généralistes libéraux plus faible que les densités départementale et auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, le secteur psychiatrique de Vichy-est compte 52 médecins généralistes libéraux, soit une densité de 79,8 pour 100 000 habitants. Cette densité est inférieure à celles enregistrées dans l'Allier et en Auvergne (Tableau 6).

Les médecins généralistes libéraux du secteur psychiatrique sont en moyenne âgés de 53,8 ans. Près de 54 % de ces professionnels sont âgés de 55 ans et plus. Cette part est comparable à celle constatée dans l'Allier mais plus élevée que celle observée en Auvergne. Le taux de féminisation, qui atteint 37 % dans le secteur psychiatrique, est comparable à ceux enregistrés en Auvergne et dans l'Allier.

Près du tiers (33 %) des médecins généralistes libéraux du secteur psychiatrique sont présents dans la commune de Cusset (Carte 1).

Tableau 7 : Effectif des psychiatres libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique de Vichy-est	Allier	Auvergne
Effectif	0	50	251
Densité*	.	14,6	18,5
Âge moyen	.	58,9	51,8
Part des 55 ans et +	.	70,0 %	48,6 %
Taux de féminisation	.	34,0 %	45,0 %

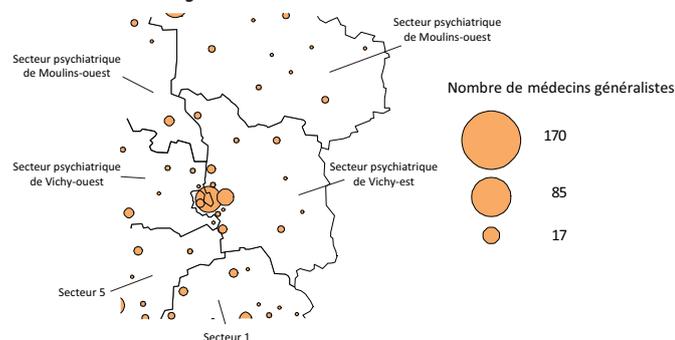
Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

Tableau 8 : Effectif des psychologues libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique de Vichy-est	Allier	Auvergne
Effectif	18	202	880
Densité*	27,6	58,9	65,0
Âge moyen	41,9	42,8	42,9
Part des 55 ans et +	22,2 %	21,8 %	22,4 %
Taux de féminisation	100,0 %	82,7 %	85,7 %

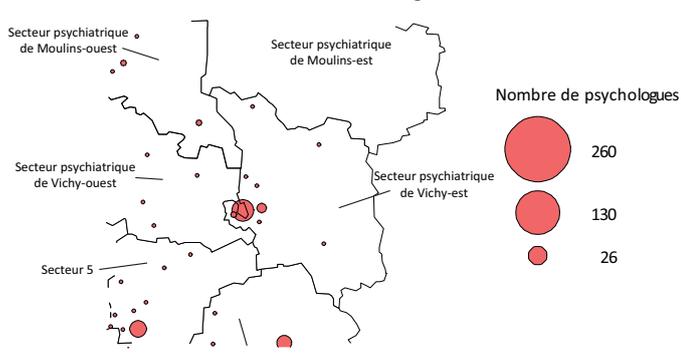
Sources : Adeli au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

Carte 1 : Localisation et nombre de médecins généralistes libéraux au 1^{er} janvier 2015



Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 2 : Localisation et nombre de psychologues libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



Source : Adeli au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Aucun psychiatre libéral, mixte ou salarié présent sur le secteur

Le secteur psychiatrique de Vichy-est ne compte aucun psychiatre libéral, mixte ou salarié sur son territoire.

Une densité de psychologues libéraux, mixtes et salariés plus faible que les densités départementale et auvergnate

Le secteur psychiatrique de Vichy-est compte 18 psychologues au 1^{er} janvier 2015, soit une densité de 27,6 psychologues pour 100 000 habitants. Cette densité est inférieure à celle enregistrée dans l'Allier et plus encore à celle observée en Auvergne (Tableau 8).

Les psychologues du secteur psychiatrique ont en moyenne 41,9 ans, ce qui est similaire aux âges moyens des psychologues de l'Allier et de l'Auvergne. La part des professionnels âgés de 55 ans et plus est également similaire à celles enregistrées dans l'Allier ou en Auvergne.

Tous les psychologues présents dans le secteur psychiatrique sont des femmes.

Les psychologues libéraux, mixtes et salariés du secteur se rencontrent plutôt à l'ouest du territoire et notamment dans la commune de Cusset (Carte 2).

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Un établissement ayant une autorisation en psychiatrie en 2014

Comme cela a été indiqué précédemment, en 2014, le secteur psychiatrique de Vichy-est compte un établissement ayant une autorisation en psychiatrie sur son territoire : le centre hospitalier de Vichy (Carte 3).

D'après les données de la Statistique annuelle des établissements de santé (SAE), concernant la psychiatrie générale et la prise en charge à temps complet, cet établissement compte 85 lits au 31 décembre 2014 en hospitalisation à temps plein, 4 en placement familial thérapeutique et 25 places d'accueil en centre de post-cure. Concernant la prise en charge à temps partiel, ce centre hospitalier compte également 35 places en hospitalisation de jour. En 2014, 2 921 patients ont été vus au moins une fois dans l'année en psychiatrie générale dans cet établissement.

Cet établissement emploie au total 9,3 équivalents temps plein (ETP) annuels moyens de psychiatres, 0,3 ETP annuel moyen d'autre personnel médical et 175,8 ETP annuels moyens de personnel non médical, dont 106,7 d'infirmiers et de cadres, 20,6 d'aides-soignants, 7,6 de psychologues et 0,1 de personnels de rééducation.

LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

11 EHPAD, 3 foyers de vie et 1 FAM présents sur le secteur psychiatrique

Le secteur psychiatrique de Vichy-est compte 11 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en 2015 (Carte 4).

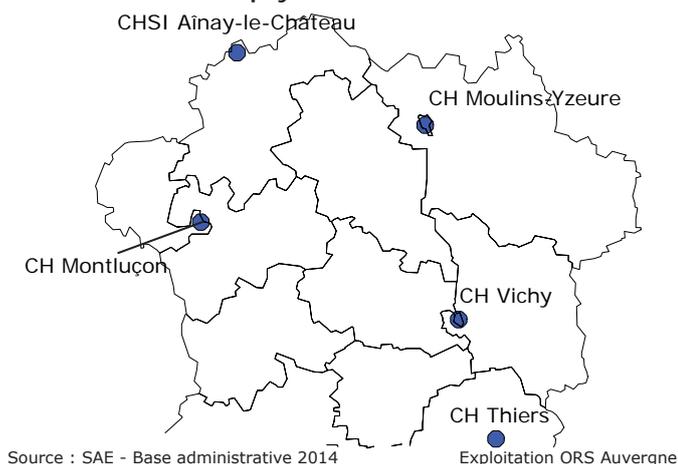
Au total, 1 358 places installées sont comptabilisées dans ces 11 EHPAD : 1 177 sont dédiées aux personnes âgées dépendantes et 181 concernent les personnes atteintes de la maladie d'alzheimer ou d'une maladie apparentée. Ces 11 établissements se répartissent dans 8 communes du secteur psychiatrique.

En 2015, 3 foyers de vie sont présents sur le secteur de Vichy-est (Carte 4) regroupant 76 places installées : 44 sont des places en hébergement complet internat et concernent la déficience intellectuelle et 32 sont des places d'accueil de jour et concernent d'autres déficiences. Ces 3 foyers sont présents à Le Vernet, Bellerive-sur-Allier et Saint-Germain-des-Fossés.

Le secteur psychiatrique compte également un foyer d'accueil médicalisé (FAM) regroupant 22 places installées. Cet établissement, présent à Bellerive-sur-Allier, compte toutes ses places en hébergement complet en internat et concernent d'autres déficiences.

Aucun autre établissement médico-social n'est recensé sur ce territoire.

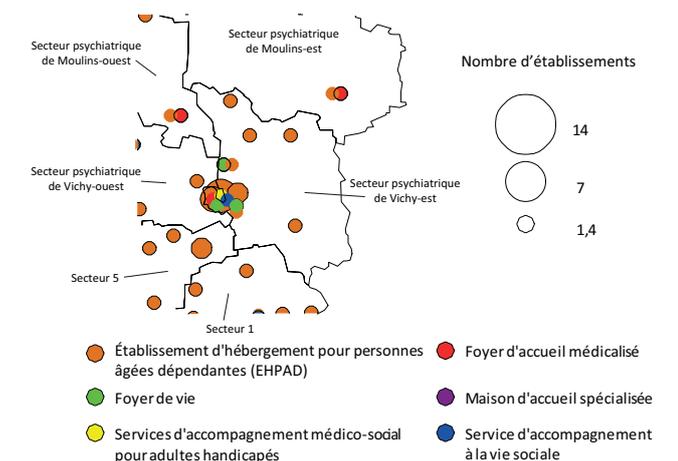
Carte 3 : Localisation des établissements de santé ayant une autorisation en psychiatrie en 2014



Source : SAE - Base administrative 2014

Exploitation ORS Auvergne

Carte 4 : Les établissements médico-sociaux en 2015



Source : Base historique 2015 FINESS

Exploitation ORS Auvergne - ARS-DSPar

L'OFFRE DE SOINS FAITS MARQUANTS

- ◉ Des densités de médecins généralistes libéraux, de psychiatres et de psychologues plus faibles que les densités départementale et auvergnate.
- ◉ 1 établissement ayant une autorisation en psychiatrie.
- ◉ Un secteur psychiatrique qui regroupe 11 EHPAD, 3 foyers de vie et 1 foyer d'accueil médicalisé.

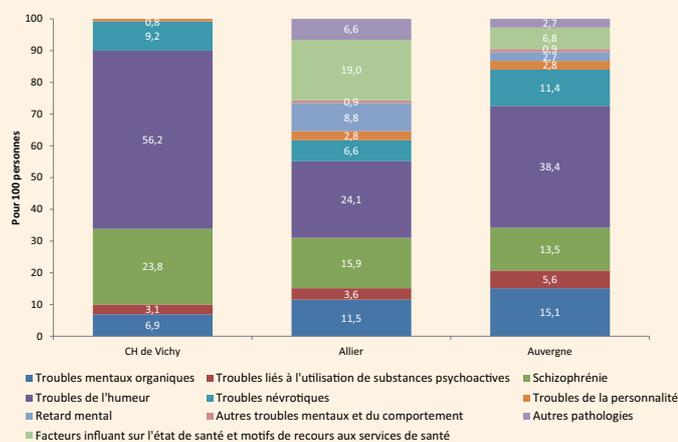
ZOOM SUR LA CONSOMMATION DE SOINS DES PERSONNES ÂGÉES

Tableau 9 : Répartition des personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge au centre hospitalier de Vichy en 2013

	Complet+partiel		Ambulatoire	
	Effectif	%	Effectif	%
65-74 ans	72	50,7	315	43,7
75-84 ans	56	39,4	283	39,3
85 ans et +	14	9,9	123	17,1
Total	142	100,0	721	100,0

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel ou un acte en ambulatoire.

Figure 13 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel selon le diagnostic principal chez les 65 ans et plus en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel.

Tableau 10 : Nombre d'assurés âgés de 60 ans ou plus sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale des 60 ans ou plus dans le secteur psychiatrique de Vichy-est en 2015

	Nombre	Pour 100 personnes âgées de 60 ans ou plus
Antidépresseurs	2 373	11,6
Antipsychotiques	418	2,0
Autres psychotropes	3 589	17,6

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
Exploitation ORS Auvergne

* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

LES HOSPITALISATIONS

En 2013, 142 personnes âgées de 65 ans et plus ont été prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier de Vichy (dont 20 personnes à temps complet exclusivement) (Tableau 9). Ces personnes sont majoritairement des femmes (73 %).

Au moins un acte en ambulatoire a été enregistré pour 721 personnes âgées de 65 ans et plus (dont 600 en ambulatoire exclusivement) : 33 % sont des hommes et 67 % sont des femmes.

En 2013, 109 séjours à temps complet concernant des personnes âgées de 65 ans et plus ont été comptabilisés au centre hospitalier de Vichy. La durée annuelle d'hospitalisation (DAH) est de 31,8 jours en moyenne. Aucune personne âgée de 65 ans et plus prise en charge à temps complet dans cet établissement n'a été hospitalisée « au long cours ».

Près de 98 % des personnes âgées de 65 ans ou plus prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier de Vichy résident en Auvergne (97 % dans l'Allier et 1 % dans le Puy-de-Dôme), 1 % vient d'un département limitrophe et 1 % d'un autre département de France.

Tous sexes confondus, les personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet ou partiel dans l'établissement de référence du secteur le sont principalement pour troubles de l'humeur (Figure 13). Le poids de cette cause de prise en charge chez les personnes âgées de 65 ans et plus est beaucoup plus élevé dans cet établissement que dans l'Allier et en Auvergne.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

En 2015, 2 373 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'antidépresseurs dans le secteur psychiatrique de Vichy-est, ce qui représente 12 % de la population du secteur de cette tranche d'âge (Tableau 10).

Concernant les antipsychotiques, les assurés de 60 ans ou plus sous traitement régulier représentent 2 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Enfin, 3 589 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'autres psychotropes dans le secteur psychiatrique de Vichy-est, ce qui représente 18 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Dans le secteur psychiatrique de Vichy-est, quel que soit le type de psychotropes (antidépresseurs, antipsychotiques, autres), la part de la population sous traitement régulier est plus élevée chez les 60 ans ou plus qu'en population générale (6,5 % de la population sous traitement régulier d'antidépresseurs, 1,3 % d'antipsychotiques et 8,6 % d'autres psychotropes).

LA SANTÉ MENTALE DANS LE SECTEUR PSYCHIATRIQUE DE CLERMONT-FERRAND

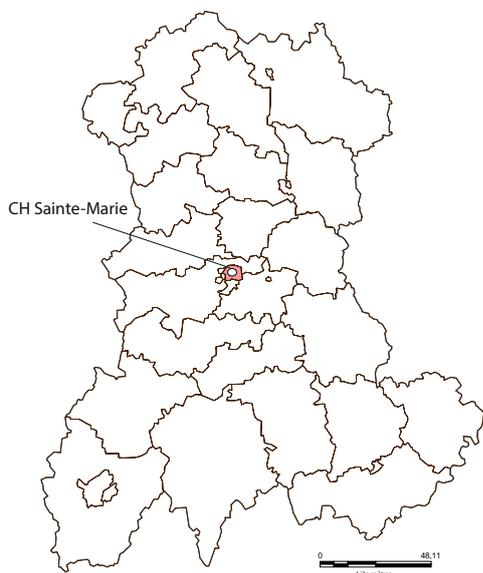
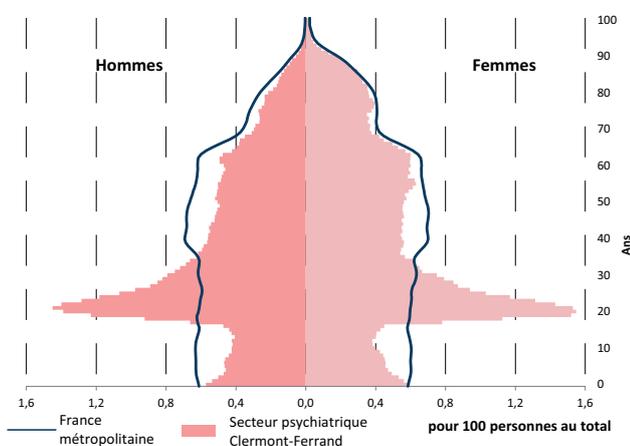


Figure 1 : Pyramide des âges de la population en 2012
Secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand



Source : Insee RP 2012

Exploitation ORS Auvergne

Au 1^{er} janvier 2012, le secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand (découpage infracommunal) compte 141 569 habitants, soit une densité de population de 3 317,8 habitants par km². Cette densité est supérieure à celles constatées dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne. Le secteur se compose d'une population jeune, avec notamment une part de personnes âgées de 20 à 29 ans (22,9 %) beaucoup plus élevée que dans le Puy-de-Dôme (12,5 %) et qu'en Auvergne (10,6 %).

En 2013, 14 867 personnes de ce territoire, soit 10,5 % sont couvertes par le Revenu de solidarité active (RSA). Cette part est plus élevée que celle constatée sur le territoire auvergnat.

Tableau 1 : Situation socio-démographique du secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand

	Secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand	Puy-de-Dôme	Auvergne
Nombre de communes	1	470	1 310
Population	141 569	638 092	1 354 104
Densité (hab/km ²)	3 317,8	80,1	52,1
Part des moins de 18 ans	16,5 %	19,5 %	19,5 %
Part des 18-64 ans	67,8 %	61,6 %	59,4 %
Part des 65 ans et plus	15,7 %	18,9 %	21,2 %
Part de la population couverte par le RSA	10,5 %	6,4 %	6,1 %

Sources : Insee RP 2012, CNAF, CCMSA 2013

Exploitation ORS Auvergne

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE : LE SUICIDE ET LES AFFECTIONS DE LONGUE DURÉE (ALD)

Tableau 2 : Hospitalisations pour tentative de suicide en 2013

	Nombre de patients hospitalisés pour tentative de suicide		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand	19	21	40
Puy-de-Dôme	130	182	312
Auvergne	499	737	1 236

Source : PMSI MCO 2013

Champs : ensemble des personnes âgées de 10 ans et plus ayant été hospitalisées pour au moins une tentative de suicide.

Exploitation ORS Auvergne

LES TENTATIVES DE SUICIDE

En 2013, 40 personnes âgées de 10 ans ou plus domiciliées dans le secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand ont été hospitalisées dans les unités de médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) pour une tentative de suicide, ce qui représente 3,2 % de la population auvergnate hospitalisée pour cette cause. Plus de la moitié des personnes hospitalisées pour une tentative de suicide sont des femmes (Tableau 2).

LES DÉCÈS PAR SUICIDE

Sur la période 2008-2012, sur les 118 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an dans le Puy-de-Dôme, 25 décès ont été recensés dans le secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand.

LES DÉCÈS PAR TROUBLES MENTAUX ET DU COMPORTEMENT

Sur la période 2008-2012, 45 décès pour troubles mentaux et du comportement ont été enregistrés en moyenne par an dans le secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand. Comme en Auvergne, la majorité de ces décès concernent des femmes (54 %) et, dans 45 % des cas, la personne décédée est âgée de 85 ans et plus. Que ce soit en Auvergne ou dans le secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand, ces décès sont principalement dus à des troubles mentaux organiques (plus de 60 % des décès).

LA PRÉVALENCE DES ALD POUR AFFECTIONS PSYCHIATRIQUES DE LONGUE DURÉE (ALD 23) ET POUR MALADIE D'ALZHEIMER ET AUTRES DÉMENCES (ALD 15)

Tableau 3 : Nombre de bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'Alzheimer et autres démences, pour affections psychiatriques de longue durée et taux standardisés de prévalence en 2013

	Secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand		Puy-de-Dôme		Auvergne		France métropolitaine	
	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS
Maladie d'Alzheimer et autres démences	707	509,1	3 716	515,4	9 073	514,3*	353 381	532,1
Affections psychiatriques de longue durée	5 921	4 918,5*	20 878	3 279,8*	44 166	3 192,1*	1 292 552	2 100,2

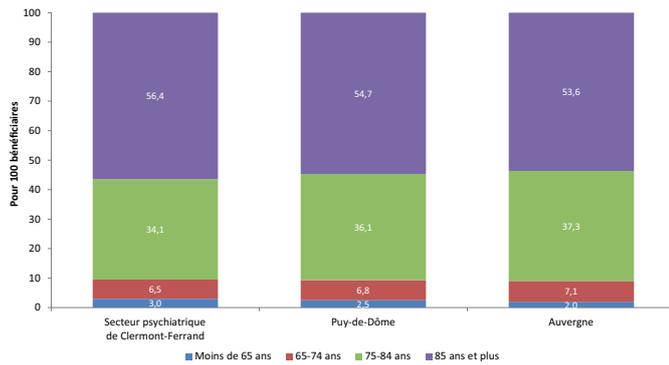
Sources : CCMSA, Cnamts, RSI, Insee

TS : Taux standardisés pour 100 000 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA)

* Taux statistiquement différent du taux de la France métropolitaine

Exploitation ORS Auvergne

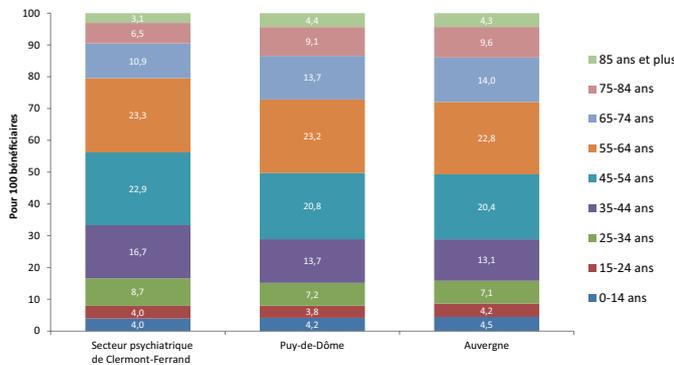
Figure 2 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

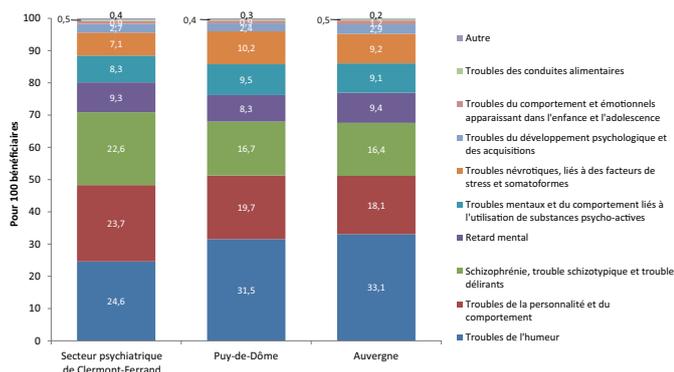
Figure 3 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Figure 4 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par cause en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Plus de la moitié des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences âgés de 85 ans et plus

En 2013, il est comptabilisé 707 bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'Alzheimer et autres démences dans le secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand, ce qui représente 19 % du nombre total de bénéficiaires d'une ALD pour ce trouble dans le Puy-de-Dôme (Tableau 3). Le taux standardisé de prévalence est de 509,1 pour 100 000 personnes dans ce secteur, ce qui est comparable au taux métropolitain.

La majorité des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences est âgée de 85 ans et plus, que ce soit sur le secteur ou en Auvergne (Figure 2).

Un taux de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain

En 2013, 5 921 bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont recensés dans le secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand, soit un taux standardisé de 4 918,5 bénéficiaires pour 100 000 personnes. Ce taux est significativement supérieur au taux de la France métropolitaine (Tableau 3).

Dans le secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand, les bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont, dans près de la moitié des cas, âgés entre 45 et 64 ans (Figure 3). Les personnes âgées de 35 à 44 ans sont ensuite les plus concernées, suivies des personnes âgées de 65 à 74 ans. Dans ce secteur, la part des bénéficiaires âgés de 25 à 54 ans est plus élevée que dans le département et en Auvergne.

Des ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur, aux troubles de la personnalité et du comportement et à la schizophrénie, trouble schizotypique et troubles délirants

Dans le secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand, les ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont principalement causées par les troubles de l'humeur, les troubles de la personnalité et du comportement et la schizophrénie, trouble schizotypique et troubles délirants (Figure 4).

Le poids des ALD pour troubles de l'humeur est plus faible dans le secteur que dans le Puy-de-Dôme ou en Auvergne alors que les poids des ALD pour troubles de la personnalité et du comportement et pour schizophrénie, trouble schizotypique et troubles délirants sont plus élevés dans le secteur que sur ces deux territoires.

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE - FAITS MARQUANTS

- 40 personnes âgées de 10 ans et plus et domiciliées dans le secteur hospitalisées pour une tentative de suicide en 2013.
- 25 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an sur la période 2008-2012.
- Des décès par troubles mentaux et du comportement essentiellement dus à des troubles mentaux organiques.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences comparable au taux national.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour affections psychiatrique de longue durée plus élevé que le taux métropolitain.
- Les poids des ALD pour troubles de la personnalité et du comportement et pour schizophrénie, trouble schizotypique et troubles délirants plus élevés que dans le département ou en Auvergne.

LA CONSOMMATION DE SOINS

Tableau 4 : Effectif des patients¹ âgés de 18 ans et plus pris en charge dans les établissements situés dans le secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand en 2013

	Toutes prises en charge	Complet ²	Partiel (exclusif)	Ambu. (exclusif)	Autre
Hommes	7 092	1 602	71	5 088	331
Femmes	6 798	1 417	31	5 095	255
Ensemble	13 890	3 019	102	10 183	586

Source : RIM-P 2013

Exploitation ORS Auvergne

¹ Des doublons peuvent exister, un patient pouvant être pris en charge à la fois au CHU de Clermont-Ferrand et au CH Sainte-Marie en 2013.

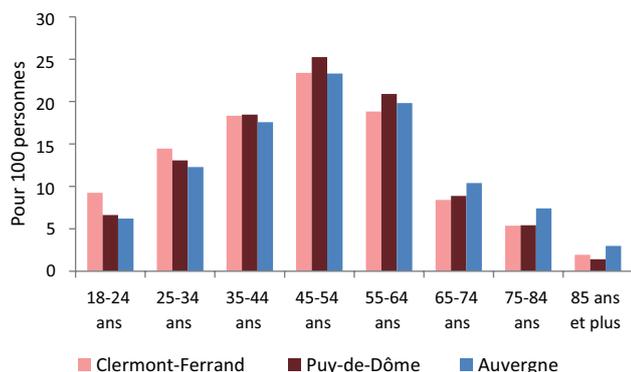
² Au moins une prise en charge à temps complet.

Ambu. : ambulatoire.

Autre : Partiel et ambulatoire mais pas complet.

Champs : ensemble des personnes âgées de 18 ans et plus ayant été prises en charge au moins une fois en psychiatrie à temps complet, à temps partiel ou en ambulatoire.

Figure 5 : Répartition par âge des personnes prises en charge à temps complet ou partiel dans les établissements situés dans le secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand en 2013



Source : RIM-P 2013

Exploitation ORS Auvergne

Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

LES HOSPITALISATIONS

Le centre hospitalier Sainte-Marie, situé à Clermont-Ferrand, est l'établissement psychiatrique de référence du secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand. Il pratique les admissions en psychiatrie à temps complet, à temps partiel et en ambulatoire.

Le centre hospitalier universitaire de Clermont-Ferrand est également présent sur le secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand. Cet établissement pratique les admissions en psychiatrie à temps complet, à temps partiel et en ambulatoire.

Près des trois quarts des personnes prises en charge par les établissements du secteur le sont en ambulatoire exclusivement

En 2013, 13 890 personnes âgées de 18 ans et plus ont été prises en charge dans un des établissements situés à Clermont-Ferrand. Autant d'hommes que de femmes ont été pris en charge dans ces établissements (Tableau 4).

Parmi ces personnes prises en charge, 22 % ont été hospitalisées à temps complet (9 % ont été prises en charge seulement à temps complet), 73 % en ambulatoire exclusivement et 1 % à temps partiel exclusivement.

Des personnes prises en charge à temps complet ou partiel âgées en moyenne de 48 ans

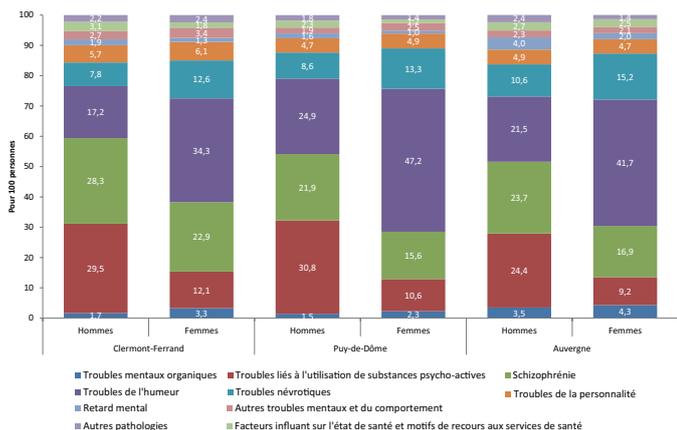
En 2013, un patient hospitalisé à temps complet ou à temps partiel dans les établissements de Clermont-Ferrand est âgé en moyenne de 48 ans. Les personnes âgées de 35 à 64 ans sont les plus représentées au sein de ces établissements (61 %). Ce résultat se vérifie également dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne (Figure 5).

La quasi-totalité des patients (98 %) reçus en psychiatrie à temps complet ou partiel dans les établissements de Clermont-Ferrand résident en Auvergne et plus particulièrement dans le Puy-de-Dôme (94 %). 2 % viennent ensuite de l'Allier, 1 % du Cantal, 1 % de la Haute-Loire et 2 % habitent dans le reste de la France.

Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 50 jours

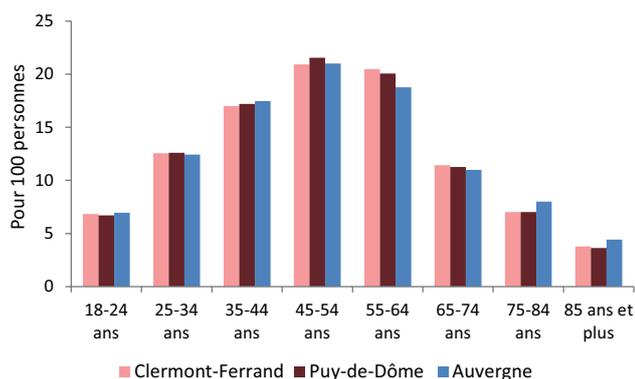
En 2013, 4 679 séjours à temps complet ont été comptabilisés dans les établissements ayant une autorisation en psychiatrie présents sur le secteur de Clermont-Ferrand.

Figure 6 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel dans les établissements situés dans le secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand selon le diagnostic principal en 2013



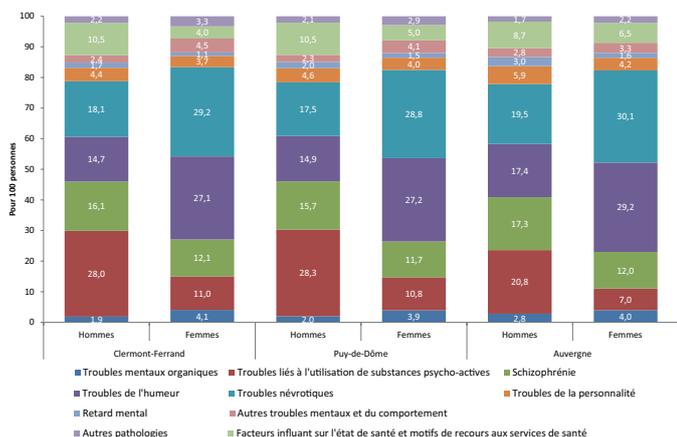
Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

Figure 7 : Répartition par âge des personnes prises en charge en ambulatoire dans les établissements situés dans le secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

Figure 8 : Répartition des personnes prises en charge en ambulatoire dans les établissements situés dans le secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

La durée annuelle d'hospitalisation (DAH)¹ moyenne à temps complet est de 50 jours dans ces établissements. Ainsi, 76 patients, soit 3 %, ont été hospitalisés « au long cours », c'est-à-dire ont été hospitalisés à temps complet plus de 292 jours dans l'année.

La schizophrénie et les troubles de l'humeur : principales causes d'hospitalisation à temps complet ou partiel

Tous sexes confondus, les personnes prises en charge au CHU de Clermont-Ferrand et au CH Sainte-Marie à temps complet ou partiel le sont principalement pour schizophrénie (26 %), troubles de l'humeur (25 %) ou pour troubles liés à l'utilisation de substances psychoactives (21 %).

Quel que soit le territoire, il est constaté que les troubles de l'humeur ont un poids plus élevé chez les femmes par rapport aux hommes alors que les troubles liés à l'usage de substances psychoactives concernent davantage les hommes (Figure 6).

Des personnes prises en charge en ambulatoire majoritairement âgées de 35 à 64 ans

En 2013, un patient pris en charge en ambulatoire dans les établissements de Clermont-Ferrand est âgé en moyenne de 51 ans. Les patients âgés de 35 à 64 ans sont les plus représentés parmi les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire dans ces établissements (Figure 7). Ce résultat se vérifie également chez les patients pris en charge dans le département du Puy-de-Dôme et en Auvergne.

Les troubles névrotiques et les troubles de l'humeur : principales causes de prise en charge en ambulatoire

Tous sexes confondus, les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire dans les établissements de Clermont-Ferrand en 2013 ont été principalement prises en charge pour troubles névrotiques (24 %), pour troubles de l'humeur (21 %), pour troubles liés à l'usage de substances psychoactives (20 %) ou pour schizophrénie (14 %).

Quel que soit le territoire, les troubles de l'humeur et les troubles névrotiques ont un poids plus élevé chez les femmes alors que les troubles liés à l'usage de substances psychoactives concernent davantage les hommes (Figure 8).

Le centre hospitalier Sainte-Marie : une durée moyenne de séjour de 60 jours

En 2013, 7 849 personnes âgées de 18 ans et plus ont été prises en charge dans l'établissement de référence, à savoir le centre hospitalier Sainte-Marie.

La durée annuelle d'hospitalisation moyenne à temps complet dans cet établissement s'établit à 60 jours.

Quelle que soit la prise en charge, le centre hospitalier Sainte-Marie se caractérise par une part de patients pris en charge pour schizophrénie plus élevée : 32 % des patients pris en charge dans cet établissement à temps complet ou partiel et 19 % des patients pris en charge en ambulatoire le sont pour cette cause (contre respectivement 16 % et 9 % au CHU de Clermont-Ferrand).

¹ Cet indicateur n'inclut pas les patients pour lesquels les différentes séquences correspondant à une prise en charge à temps plein indiquent un nombre de jours de présence égal à 0, ni ceux pour lesquels au moins une des séquences de temps plein indique un nombre de jours supérieur à 92 jours (c'est-à-dire plus de 3 mois).

Le poids des troubles liés à l'usage de substances psychoactives plus élevé au CHU de Clermont-Ferrand

En 2013, 6 041 personnes âgées de 18 ans et plus ont été prises en charge au CHU de Clermont-Ferrand.

La durée annuelle d'hospitalisation moyenne à temps complet dans cet établissement s'établit à 38 jours.

Quelle que soit la prise en charge, le CHU se caractérise par une part de patients pris en charge pour troubles

liés à l'usage de substances psychoactives plus élevée : 27 % des patients pris en charge dans cet établissement à temps complet ou partiel et 28 % des patients pris en charge en ambulatoire le sont pour cette cause (contre respectivement 18 % et 12 % au centre hospitalier Sainte-Marie).

De même, les personnes prises en charge en ambulatoire au CHU de Clermont-Ferrand le sont plus souvent pour troubles névrotiques (28 %) qu'au centre hospitalier Sainte-Marie (20 %).

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

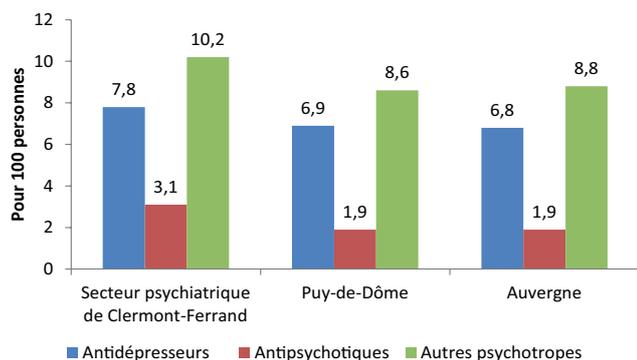
Tableau 5 : Nombre d'assurés sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale en 2015

	Antidépresseurs		Antipsychotiques		Autres psychotropes	
	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale
Secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand	9 414	6,6 %	3 792	2,7 %	12 184	8,6 %
Puy-de-Dôme	43 834	6,9 %	12 105	1,9 %	55 476	8,7 %
Auvergne	96 536	7,1 %	26 630	2,0 %	127 967	9,5 %

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

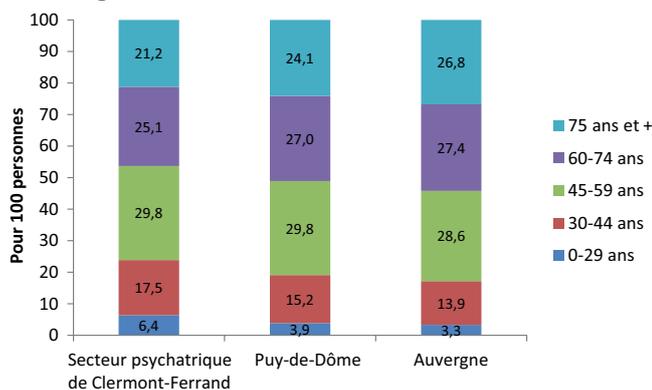
Exploitation ORS Auvergne

Figure 9 : Taux standardisés* de personnes ayant eu 3 prescriptions et plus d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes en 2015



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne
* Taux standardisés pour 100 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA).

Figure 10 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antidépresseurs en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Un taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs plus élevé que dans le Puy-de-Dôme ou en Auvergne

En 2015, dans le secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand, 9 414 personnes, soit 7 %, sont sous traitement régulier¹ d'antidépresseurs (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs est supérieur à ceux rencontrés dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne (Figure 9).

En 2015, la prescription régulière d'antidépresseurs concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand : sur les 9 414 personnes ayant eu 3 prescriptions et plus d'antidépresseurs, 76 % sont des personnes âgées de 45 ans ou plus (Figure 10). Ce résultat est également constaté dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne.

Près de 14 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antidépresseurs (12 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne), contre 3 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne).

Près de 3 800 assurés sous traitement régulier d'antipsychotiques

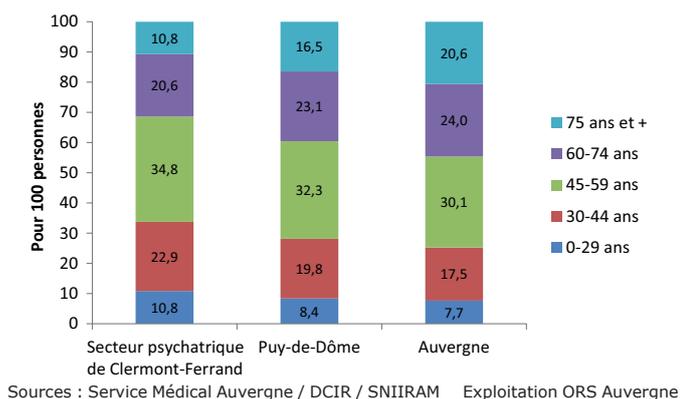
En 2015, 3 792 personnes résidant dans le secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand, soit 3 %, sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (Tableau 5).

Avec 3,1 personnes ayant un traitement régulier d'antipsychotiques sur 100, le secteur psychiatrique enregistre un taux standardisé légèrement supérieur aux taux départemental et auvergnat (Figure 9).

Parmi les 3 792 personnes sous traitement régulier d'antipsychotiques dans le secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand, 78 % sont des personnes âgées de 45 à 74 ans (Figure 11). Les moins de 30 ans et les 75 ans et plus sont moins concernés par un traitement régulier d'antipsychotiques.

¹ C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

Figure 11 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antipsychotiques en 2015 selon l'âge

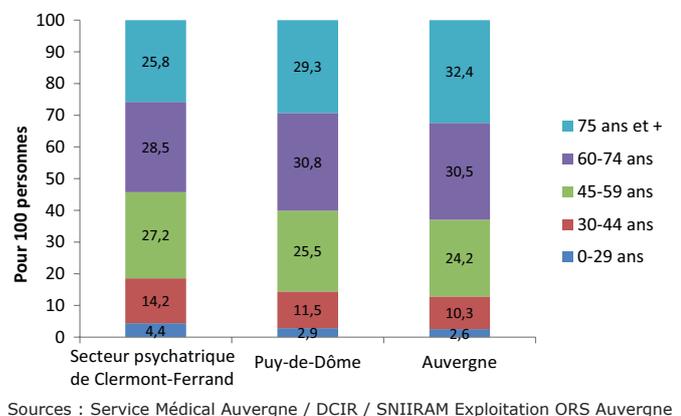


Près de 9 % de la population sous traitement régulier d'autres psychotropes

En 2015, dans le secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand, 12 184 personnes, soit 9 %, sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes est supérieur dans le secteur par rapport au Puy-de-Dôme et à l'Auvergne (Figure 9).

Comme pour les antidépresseurs, la prescription régulière d'autres psychotropes concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand (81 %) (Figure 12). Près de 19 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (16 % dans le Puy-de-Dôme et 17 % en Auvergne), contre 3 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne).

Figure 12 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'autres psychotropes en 2015 selon l'âge



LA CONSOMMATION DE SOINS - FAITS MARQUANTS

Les hospitalisations

- ◉ Près de 14 000 personnes âgées de 18 ans et plus prises en charge en 2013 dans un établissement ayant une autorisation en psychiatrie et situé dans le secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand.
- ◉ 73 % des prises en charge réalisées en ambulatoire exclusivement.
- ◉ Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 50 jours.
- ◉ Une prise en charge à temps complet ou à temps partiel principalement due à des troubles de l'humeur, à la schizophrénie ou aux troubles liés à l'usage de substances psychoactives.
- ◉ Une prise en charge en ambulatoire principalement due à des troubles névrotiques.

La consommation de psychotropes

- ◉ Près de 7 % de la population du secteur psychiatrique sous traitement régulier d'antidépresseurs, près de 3 % sous traitement régulier d'antipsychotiques et près de 9 % sous traitement régulier d'autres psychotropes.
- ◉ La population âgée de 45 ans et plus davantage concernée par la prise d'un traitement régulier de médicaments psychotropes.

Tableau 6 : Effectif des médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand	Puy-de-Dôme	Auvergne
Effectif	164	623	1 282
Densité*	115,8	97,6	94,7
Âge moyen	52,3	50,9	51,8
Part des 55 ans et +	46,3 %	44,0 %	48,1 %
Taux de féminisation	36,0 %	41,6 %	38,5 %

Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

Tableau 7 : Effectif des psychiatres libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand	Puy-de-Dôme	Auvergne
Effectif	119	157	251
Densité*	84,1	24,6	18,5
Âge moyen	48,7	49,1	51,8
Part des 55 ans et +	37,8 %	40,8 %	48,6 %
Taux de féminisation	51,3 %	51,0 %	45,0 %

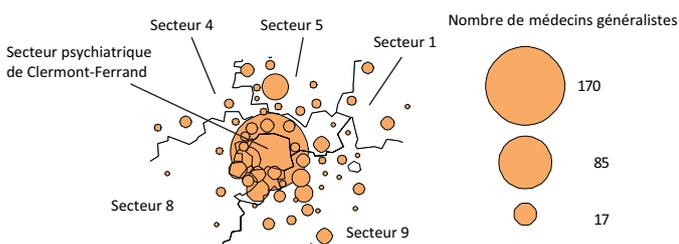
Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

Tableau 8 : Effectif des psychologues libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand	Puy-de-Dôme	Auvergne
Effectif	252	434	880
Densité*	178,0	68,0	65,0
Âge moyen	43,6	42,9	42,9
Part des 55 ans et +	22,7 %	22,8 %	22,4 %
Taux de féminisation	87,3 %	88,5 %	85,7 %

Sources : Adeli au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

Carte 1 : Localisation et nombre de médecins généralistes libéraux au 1^{er} janvier 2015



Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Une densité de médecins généralistes libéraux plus élevée que la densité départementale et auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, le secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand compte 164 médecins généralistes libéraux, soit une densité de 115,8 pour 100 000 habitants. Cette densité est supérieure à celle enregistrée dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne (Tableau 6).

Les médecins généralistes libéraux du secteur psychiatrique sont en moyenne âgés de 52,3 ans. Plus de 46 % de ces professionnels sont âgés de 55 ans et plus. Cette part est comparable à celles observées dans le Puy-de-Dôme ou en Auvergne.

Le taux de féminisation, qui atteint 36 % dans le secteur psychiatrique, est plus faible que celui enregistré en Auvergne et plus encore dans le Puy-de-Dôme.

Les médecins généralistes libéraux sont fortement présents sur le secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand, ainsi que sur les secteurs limitrophes (Carte 1).

Une densité de psychiatres libéraux, mixtes et salariés plus élevée que la densité départementale et auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, 119 psychiatres sont présents sur le secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand, ce qui représente une densité de 84,1 psychiatres pour 100 000 personnes. Cette densité est beaucoup plus élevée que dans le département du Puy-de-Dôme et en Auvergne (Tableau 7).

Les psychiatres présents sur le secteur psychiatrique semblent plus jeunes qu'en Auvergne, ces derniers étant en moyenne âgés de 48,7 ans contre 49,1 ans dans le Puy-de-Dôme et 51,8 ans en Auvergne. De même, la part des psychiatres âgés de 55 ans et plus est plus faible dans le secteur que dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne.

Le taux de féminisation des psychiatres du secteur psychiatrique est comparable à celui du département mais plus élevé que celui de l'Auvergne.

Comme pour les médecins généralistes, les psychiatres libéraux, mixtes et salariés sont fortement présents sur le secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand, ainsi que sur les secteurs limitrophes (Carte 2).

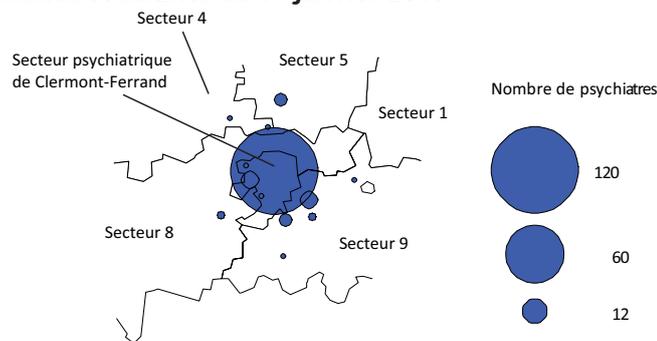
Une densité de psychologues libéraux, mixtes et salariés plus élevée que la densité départementale et auvergnate

Le secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand compte 252 psychologues au 1^{er} janvier 2015, soit une densité de 178,0 psychologues pour 100 000 habitants. Cette densité est supérieure à celle enregistrée dans le Puy-de-Dôme et plus encore à celle recensée en Auvergne (Tableau 8).

Les psychologues du secteur psychiatrique ont en moyenne 43,6 ans et sont un peu plus âgés que dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne. La part des professionnels âgés de 55 ans et plus est toutefois similaire à celles enregistrées dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne.

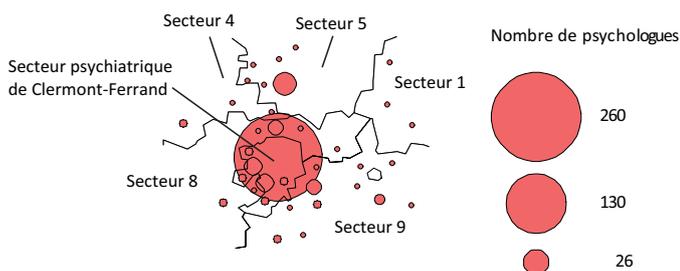
Quel que soit le territoire, la majorité des psychologues sont des femmes.

Carte 2 : Localisation et nombre de psychiatres libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



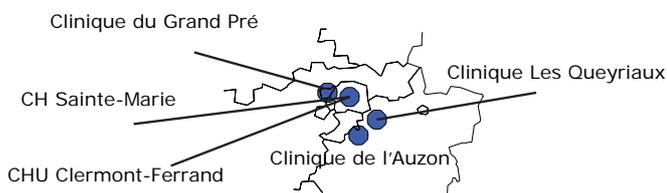
Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 3 : Localisation et nombre de psychologues libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



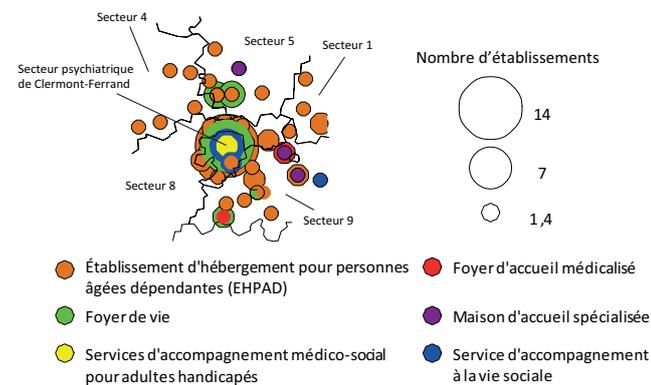
Source : Adeli au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 4 : Localisation des établissements de santé ayant une autorisation en psychiatrie en 2014



Source : SAE - Base administrative 2014
Exploitation ORS Auvergne

Carte 5 : Les établissements médico-sociaux en 2015



Source : Base historique 2015 FINISS
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Comme pour les médecins généralistes et les psychiatres, les psychologues libéraux, mixtes et salariés sont fortement présents sur le secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand, ainsi que sur les secteurs limitrophes (Carte 3).

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Deux établissements ayant une autorisation en psychiatrie en 2014

Comme cela a été indiqué précédemment, en 2014, le secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand compte deux établissements ayant une autorisation en psychiatrie sur son territoire : le centre hospitalier Sainte-Marie (établissement de référence du secteur) et le centre hospitalier universitaire de Clermont-Ferrand (Carte 4).

D'après les données de la Statistique annuelle des établissements de santé (SAE), concernant la psychiatrie générale, ces 2 établissements comptent au total 481 lits au 31 décembre 2014 en hospitalisation à temps plein. Ils comptent également 312 places en hospitalisation de jour.

Ces 2 établissements emploient au total 56,5 équivalents temps plein (ETP) annuels moyens de psychiatres, 6,7 ETP annuels moyens d'autres personnels médicaux et 726,7 ETP annuels moyens de personnel non médical, dont 418,0 d'infirmiers et de cadres, 155,7 d'aides-soignants, 16,8 de psychologues, 2,5 de personnels de rééducation et 19,9 de personnels éducatifs et sociaux.

LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

14 EHPAD, 10 foyers de vie, 5 SAVS et 2 SAMSAH présents sur le secteur psychiatrique

Le secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand compte 14 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en 2015 (Carte 5).

Au total, 992 places installées sont comptabilisées dans ces 14 EHPAD : 817 sont dédiées aux personnes âgées dépendantes et 175 concernent les personnes atteintes de la maladie d'alzheimer ou d'une maladie apparentée.

En 2015, 10 foyers de vie sont présents sur le secteur de Clermont-Ferrand (Carte 5), regroupant 405 places installées : 218 sont des placements en famille d'accueil, 127 des places d'accueil de jour, 36 des hébergements complet internat et 24 des hébergements de nuit éclatés. Plus de 23 % de ces places concernent la déficience psychique, 17 % la déficience intellectuelle, 3 % le polyhandicap et 57 % d'autres déficiences.

Enfin, le secteur psychiatrique recense 5 Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et 2 Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) (Carte 5). Les 5 SAVS comptent 159 places installées et les 2 SAMSAH regroupent 30 places installées.

Le secteur psychiatrique ne recense aucun foyer d'accueil médicalisé et maison d'accueil spécialisée en 2015.

L'OFFRE DE SOINS - FAITS MARQUANTS

- Des densités de médecins généralistes libéraux, de psychiatres et psychologues plus élevées que les densités départementales et auvergnates.
- 2 établissements ayant une autorisation en psychiatrie.
- Un secteur psychiatrique qui regroupe 14 EHPAD, 10 foyers de vie, 5 SAVS et 2 Samsah.

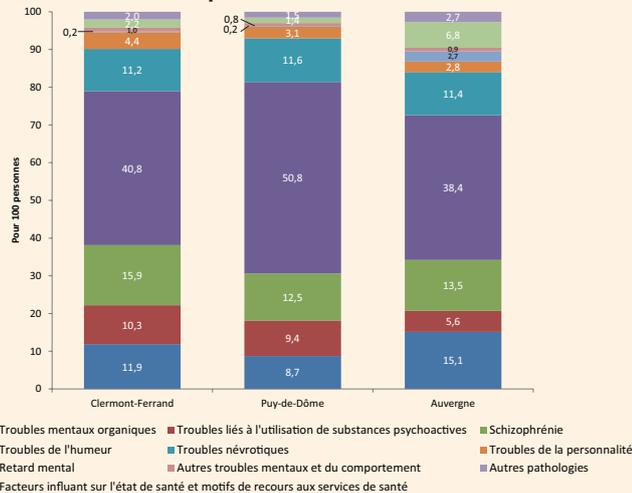
ZOOM SUR LA CONSOMMATION DE SOINS DES PERSONNES ÂGÉES

Tableau 9 : Répartition des personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge dans les établissements situés dans le secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand en 2013

	Complet+partiel		Ambulatoire	
	Effectif	%	Effectif	%
65-74 ans	312	53,5	1 419	51,4
75-84 ans	199	34,1	872	31,6
85 ans et +	72	12,3	470	17,0
Total	583	100,0	2 761	100,0

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel ou un acte en ambulatoire.

Figure 13 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel selon le diagnostic principal chez les 65 ans et plus en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel.

Tableau 10 : Nombre d'assurés âgés de 60 ans ou plus sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale des 60 ans ou plus dans le secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand en 2015

	Nombre	Pour 100 personnes âgées de 60 ans ou plus
Antidépresseurs	4 361	14,7
Antipsychotiques	1 191	4,0
Autres psychotropes	6 609	22,2

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
Exploitation ORS Auvergne

* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

LES HOSPITALISATIONS

En 2013, 583 personnes âgées de 65 ans et plus ont été prises en charge à temps complet ou partiel dans les établissements situés dans le secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand (dont 188 personnes à temps complet exclusivement). Ces personnes sont majoritairement des femmes (66 %) (Tableau 9).

Au moins un acte en ambulatoire a été enregistré pour 2 761 personnes âgées de 65 ans et plus (dont 2 396 en ambulatoire exclusivement) : 37 % sont des hommes et 63 % sont des femmes.

En 2013, 687 séjours à temps complet concernant des personnes âgées de 65 ans et plus ont été comptabilisés dans les 2 établissements du secteur psychiatrique. La durée annuelle d'hospitalisation (DAH) est de 50,2 jours en moyenne. Au total, moins de 5 personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet dans ces établissements ont été hospitalisées « au long cours ».

Près de 98 % des personnes âgées de 65 ans ou plus prises en charge dans les établissements situés dans le secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand résident en Auvergne : 96 % viennent du Puy-de-Dôme, 1 % de l'Allier, 1 % du Cantal, 1 % de départements limitrophes et 1 % du reste de la France.

Tous sexes confondus, les personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet ou partiel dans les établissements du secteur le sont principalement pour troubles de l'humeur (Figure 13).

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

En 2015, 4 361 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'antidépresseurs dans le secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand, ce qui représente 15 % de la population du secteur de cette tranche d'âge (Tableau 10).

Concernant les antipsychotiques, les assurés de 60 ans ou plus sous traitement régulier représentent 4 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Enfin, 6 609 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'autres psychotropes dans le secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand, ce qui représente 22 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Dans le secteur psychiatrique de Clermont-Ferrand, quel que soit le type de psychotropes (antidépresseurs, antipsychotiques, autres), la part de la population sous traitement régulier est plus élevée chez les 60 ans ou plus qu'en population générale (6,6 % de la population sous traitement régulier d'antidépresseurs, 2,7 % d'antipsychotiques et 8,6 % d'autres psychotropes).

LA SANTÉ MENTALE DANS LE SECTEUR PSYCHIATRIQUE SECTEUR 1

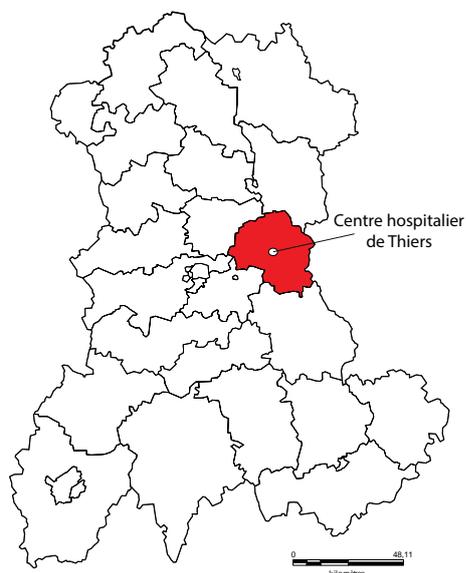
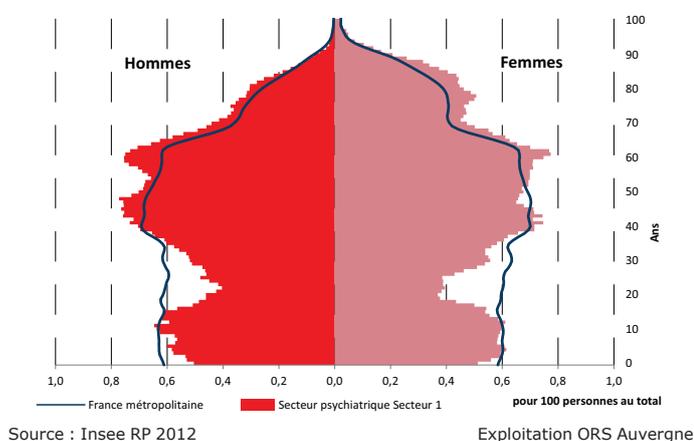


Figure 1 : Pyramide des âges de la population en 2012 Secteur psychiatrique Secteur 1



Au 1^{er} janvier 2012, le secteur psychiatrique Secteur 1 compte 57 023 habitants, soit une densité de population de 65,9 habitants par km². Cette densité est supérieure à celle constatée en Auvergne mais plus faible que celle observée dans le Puy-de-Dôme. Comme en Auvergne, le secteur se compose d'une population assez âgée par rapport au territoire national, avec plus de 21 % de la population âgée de 65 ans et plus (17,5 % en France métropolitaine).

En 2013, 4 696 personnes de ce territoire, soit 8,2 % sont couvertes par le Revenu de solidarité active (RSA). Cette part est bien plus élevée que celle constatée dans le Puy-de-Dôme et sur le territoire auvergnat.

Tableau 1 : Situation socio-démographique du secteur 1

	Secteur psychiatrique Secteur 1	Puy-de-Dôme	Auvergne
Nombre de communes	43	470	1 310
Population	57 023	638 092	1 354 104
Densité (hab/km ²)	65,9	80,1	52,1
Part des moins de 18 ans	20,9 %	19,5 %	19,5 %
Part des 18-64 ans	58,0 %	61,6 %	59,4 %
Part des 65 ans et plus	21,1 %	18,9 %	21,2 %
Part de la population couverte par le RSA	8,2 %	6,4 %	6,1 %

Sources : Insee RP 2012, CNAF, CCMSA 2013

Exploitation ORS Auvergne

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE : LE SUICIDE ET LES AFFECTIONS DE LONGUE DUREE (ALD)

Tableau 2 : Hospitalisations pour tentative de suicide en 2013

	Nombre de patients hospitalisés pour tentative de suicide		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Secteur psychiatrique Secteur 1	13	33	46
Puy-de-Dôme	130	182	312
Auvergne	499	737	1 236

Source : PMSI MCO 2013

Exploitation ORS Auvergne

Champs : ensemble des personnes âgées de 10 ans et plus ayant été hospitalisées pour au moins une tentative de suicide.

LES TENTATIVES DE SUICIDE

En 2013, 46 personnes âgées de 10 ans ou plus domiciliées dans le secteur psychiatrique Secteur 1 ont été hospitalisées dans les unités de médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) pour une tentative de suicide, ce qui représente 3,7 % de la population auvergnate hospitalisée pour cette cause. Près de 72 % des personnes hospitalisées pour une tentative de suicide sont des femmes (Tableau 2).

LES DÉCÈS PAR SUICIDE

Sur la période 2008-2012, sur les 118 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an dans le Puy-de-Dôme, 13 décès ont été recensés dans le secteur psychiatrique Secteur 1.

LES DÉCÈS PAR TROUBLES MENTAUX ET DU COMPORTEMENT

Sur la période 2008-2012, 33 décès pour troubles mentaux et du comportement ont été enregistrés en moyenne par an dans le secteur psychiatrique Secteur 1. Comme en Auvergne, la majorité de ces décès concernent des femmes (64 %) et, dans 57 % des cas, la personne décédée est âgée de 85 ans et plus.

Que ce soit en Auvergne ou dans le secteur psychiatrique Secteur 1, ces décès sont principalement dus à des troubles mentaux organiques (78 % des décès).

LA PRÉVALENCE DES ALD POUR AFFECTIONS PSYCHIATRIQUES DE LONGUE DURÉE (ALD 23) ET POUR MALADIE D'ALZHEIMER ET AUTRES DÉMENCES (ALD 15)

Tableau 3 : Nombre de bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences, pour affections psychiatriques de longue durée et taux standardisés de prévalence en 2013

	Secteur psychiatrique Secteur 1		Puy-de-Dôme		Auvergne		France métropolitaine	
	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS
Maladie d'alzheimer et autres démences	409	547,4	3 716	515,4	9 073	514,3*	353 381	532,1
Affections psychiatriques de longue durée	1 879	3 168,8*	20 878	3 279,8*	44 166	3 192,1*	1 292 552	2 100,2

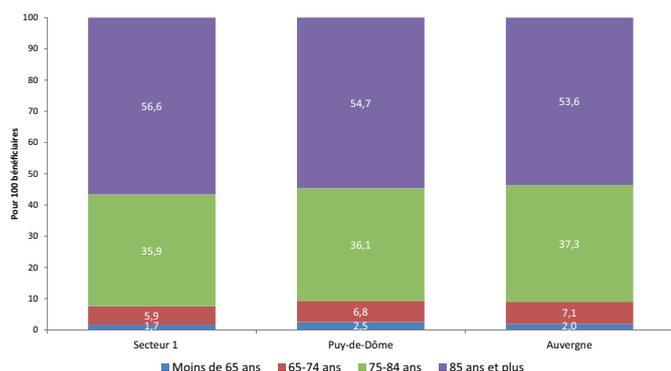
Sources : CCMSA, Cnamts, RSI, Insee

TS : Taux standardisés pour 100 000 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA)

* Taux statistiquement différent du taux de la France métropolitaine

Exploitation ORS Auvergne

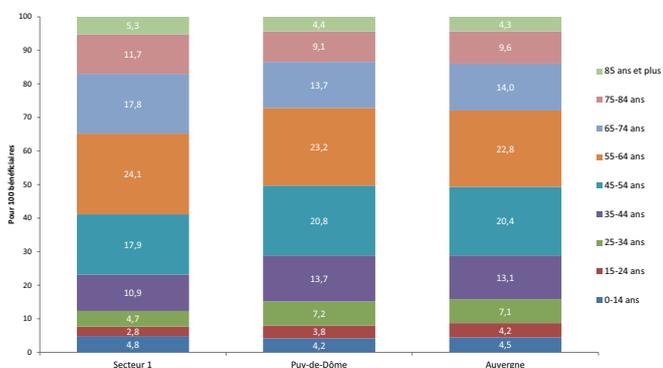
Figure 2 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

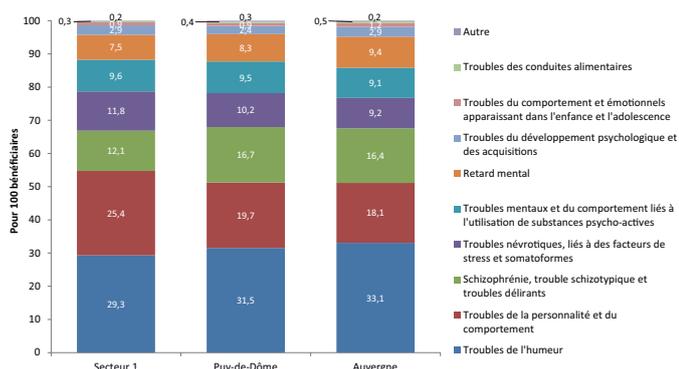
Figure 3 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Figure 4 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par cause en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Un taux de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences comparable au taux métropolitain

En 2013, il est comptabilisé 409 bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences dans le secteur psychiatrique Secteur 1, ce qui représente 11 % du nombre total de bénéficiaires d'une ALD pour ce trouble dans le Puy-de-Dôme (Tableau 3). Le taux standardisé de prévalence est de 547,4 pour 100 000 personnes dans ce secteur, ce qui est comparable au taux métropolitain.

La majorité des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences est âgée de 85 ans et plus, que ce soit sur le territoire ou en Auvergne (Figure 2).

Un taux de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain

En 2013, 1 879 bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont recensés dans le secteur psychiatrique Secteur 1, soit un taux standardisé de 3 168,8 bénéficiaires pour 100 000 personnes. Ce taux est significativement supérieur au taux de la France métropolitaine (Tableau 3).

Dans le secteur psychiatrique Secteur 1, les bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont, dans près de 60 % des cas, âgés entre 45 et 74 ans (Figure 3). Dans ce secteur, la part des bénéficiaires d'une ALD pour affection psychiatrique de longue durée âgés de 65 ans et plus (35 %) est plus élevée que dans le département (27 %) ou en Auvergne (28 %).

Des ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur et aux troubles de la personnalité et du comportement

En 2013, dans le secteur psychiatrique Secteur 1, les ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont principalement causées par des troubles de l'humeur et par des troubles de la personnalité et du comportement (Figure 4). Viennent ensuite la schizophrénie, trouble schizotypique et troubles délirants et les troubles névrotiques, liés à des facteurs de stress et somatoformes.

Dans ce secteur, le poids des ALD pour troubles de la personnalité et du comportement est plus élevé que dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne.

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE - FAITS MARQUANTS

- 46 personnes âgées de 10 ans et plus et domiciliées dans le secteur hospitalisées pour une tentative de suicide en 2013.
- 13 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an sur la période 2008-2012.
- Des décès par troubles mentaux et du comportement essentiellement dus à des troubles mentaux organiques.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences comparable au taux national.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain.
- Les ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur et aux troubles de la personnalité et du comportement.

LA CONSOMMATION DE SOINS

Tableau 4 : Effectif des patients âgés de 18 ans et plus pris en charge au centre hospitalier de Thiers en 2013

	Toutes prises en charge	Complet*	Ambu. (exclusif)	Autre
Hommes	715	162	527	26
Femmes	802	143	615	44
Ensemble	1 517	305	1 142	70

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne

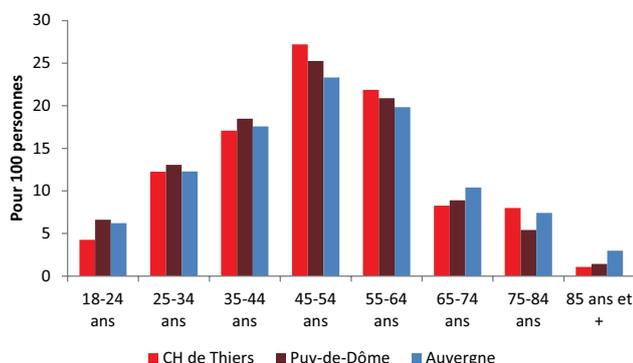
* Au moins une prise en charge à temps complet.

Ambu. : ambulatoire.

Autre : Partiel exclusif ou partiel et ambulatoire mais pas complet

Champs : ensemble des personnes âgées de 18 ans et plus ayant été prises en charge au moins une fois en psychiatrie à temps complet, à temps partiel ou en ambulatoire.

Figure 5 : Répartition par âge des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier de Thiers en 2013



Source : RIM-P 2013

Exploitation ORS Auvergne

Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

LES HOSPITALISATIONS

Le centre hospitalier de Thiers est l'établissement psychiatrique de référence du secteur psychiatrique Secteur 1. Il pratique les admissions en psychiatrie à temps complet, à temps partiel et en ambulatoire.

Plus des trois quarts des personnes prises en charge par l'établissement du secteur le sont en ambulatoire exclusivement

En 2013, 1 517 personnes âgées de 18 ans et plus ont été prises en charge au centre hospitalier de Thiers. Les personnes prises en charge sont dans plus de la moitié des cas des femmes (Tableau 4). Parmi les personnes prises en charge, 20 % ont été hospitalisées à temps complet (3 % ont été prises en charge seulement à temps complet), 75 % en ambulatoire exclusivement et moins de 1 % à temps partiel exclusivement.

Des personnes prises en charge à temps complet ou partiel âgées en moyenne de 51 ans

En 2013, un patient hospitalisé à temps complet ou à temps partiel au centre hospitalier de Thiers est âgé en moyenne de 51 ans. Les personnes âgées de 45 à 64 ans sont les plus représentées au sein de cet établissement (49 %). Cette part est d'ailleurs plus élevée que dans le Puy-de-Dôme (46 %) ou en Auvergne (43 %) (Figure 5).

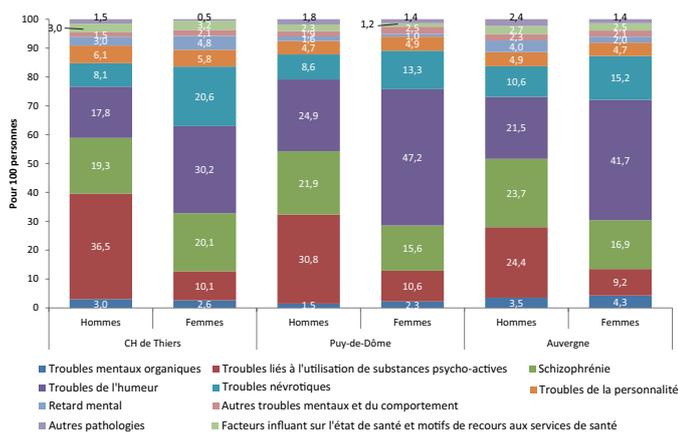
La grande majorité des patients (97 %) reçus en psychiatrie à temps complet ou partiel au centre hospitalier de Thiers résident en Auvergne et plus particulièrement dans le Puy-de-Dôme (95 %). 1 % vient ensuite de l'Allier, 3 % d'un département limitrophe à l'Auvergne et 0,5 % habite dans le reste de la France.

Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 29 jours

En 2013, 450 séjours à temps complet ont été comptabilisés au centre hospitalier de Thiers. La durée annuelle d'hospitalisation (DAH)¹ moyenne à temps complet est de 29,3 jours dans cet établissement. Ainsi, moins de 5 patients ont été hospitalisés « au long cours », c'est-à-dire ont été hospitalisés à temps complet plus de 292 jours dans l'année.

¹ Cet indicateur n'inclut pas les patients pour lesquels les différentes séquences correspondant à une prise en charge à temps plein indiquent un nombre de jours de présence égal à 0, ni ceux pour lesquels au moins une des séquences de temps plein indique un nombre de jours supérieur à 92 jours (c'est-à-dire plus de 3 mois).

Figure 6 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier de Thiers selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

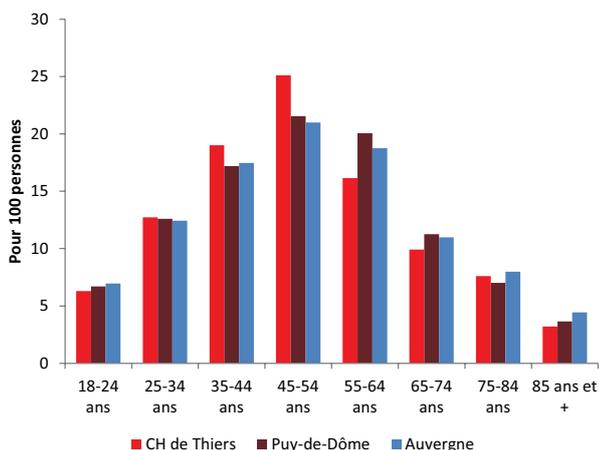
Les troubles de l'humeur et les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives : principales causes d'hospitalisation à temps complet ou partiel

Tous sexes confondus, les personnes prises en charge au centre hospitalier de Thiers à temps complet ou partiel le sont principalement pour troubles de l'humeur (24 %) ou pour troubles liés à l'usage de substances psycho-actives (24 %). La schizophrénie arrive en 3^{ème} position et représente 20 % des prises en charge à temps complet ou à temps partiel.

Chez les hommes, les prises en charge à temps complet ou partiel pour troubles liés à l'usage de substances psycho-actives sont plus fréquentes au centre hospitalier de Thiers comparativement au département et plus encore à l'Auvergne. À l'inverse, quel que soit le sexe, le poids des troubles de l'humeur est plus faible au centre hospitalier de Thiers que dans le Puy-de-Dôme (36 %) et en Auvergne (31 %).

Quel que soit le territoire, il est constaté que les troubles de l'humeur ont un poids plus élevé chez les femmes par rapport aux hommes alors que les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives concernent davantage les hommes (Figure 6).

Figure 7 : Répartition par âge des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier de Thiers en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

Des personnes prises en charge en ambulatoire majoritairement âgées de 35 à 64 ans

En 2013, un patient pris en charge en ambulatoire au centre hospitalier de Thiers est âgé en moyenne de 50 ans. Les patients âgés de 35 à 64 ans sont les plus représentés parmi les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire dans cet établissement (Figure 7). La part de personnes prises en charge en ambulatoire âgées de 35 à 54 ans est plus élevée dans le secteur psychiatrique (44 %) que dans le Puy-de-Dôme (39 %) ou en Auvergne (38 %).

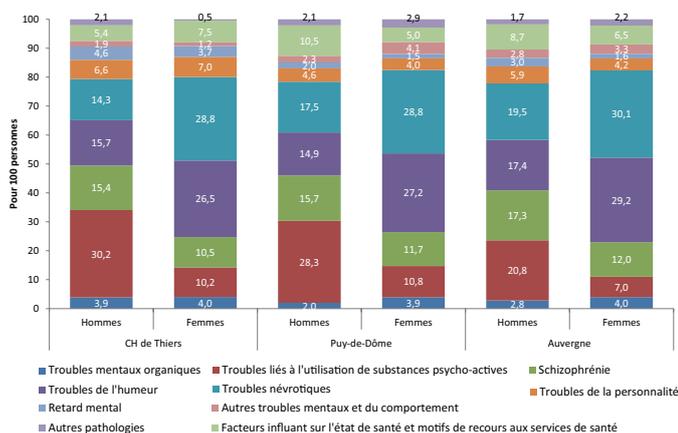
Les troubles névrotiques, les troubles de l'humeur et les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives : principales causes de prise en charge en ambulatoire

Tous sexes confondus, les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire au centre hospitalier de Thiers en 2013 ont été principalement prises en charge pour troubles névrotiques (22 %), pour troubles de l'humeur (21 %) ou pour troubles liés à l'usage de substances psycho-actives (20 %).

Quel que soit le territoire, les troubles de l'humeur et les troubles névrotiques ont un poids plus élevé chez les femmes alors que les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives ont un poids plus élevés chez les hommes (Figure 8).

Globalement, les prises en charge en ambulatoire pour troubles liés à l'usage de substances psycho-actives sont plus fréquentes au centre hospitalier de Thiers (20 %) et dans le Puy-de-Dôme (20 %) comparativement à l'Auvergne (13 %).

Figure 8 : Répartition des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier de Thiers selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

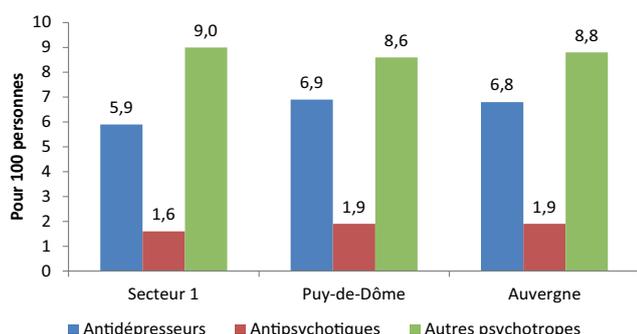
Tableau 5 : Nombre d'assurés sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale en 2015

	Antidépresseurs		Antipsychotiques		Autres psychotropes	
	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale
Secteur psychiatrique Secteur 1	3 564	6,3 %	937	1,6 %	5 508	9,7 %
Puy-de-Dôme	43 834	6,9 %	12 105	1,9 %	55 476	8,7 %
Auvergne	96 536	7,1 %	26 630	2,0 %	127 967	9,5 %

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

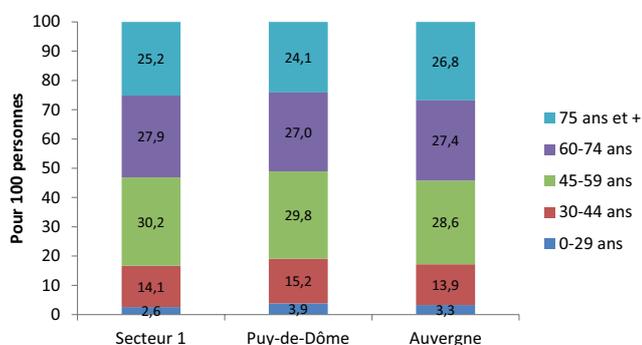
Exploitation ORS Auvergne

Figure 9 : Taux standardisés* de personnes ayant eu 3 prescriptions et plus d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes en 2015



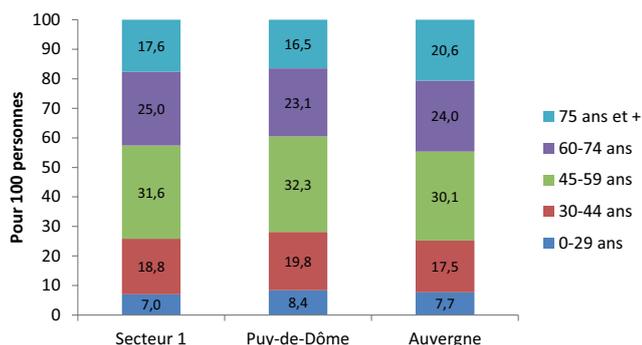
Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne
* Taux standardisés pour 100 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA).

Figure 10 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antidépresseurs en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Figure 11 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antipsychotiques en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Un taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs plus faible que dans le Puy-de-Dôme ou en Auvergne

En 2015, dans le secteur psychiatrique Secteur 1, 3 564 personnes, soit 6 %, sont sous traitement régulier¹ d'antidépresseurs (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs est inférieur à ceux rencontrés dans le Puy-de-Dôme ou en Auvergne (Figure 9).

En 2015, la prescription régulière d'antidépresseurs concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique Secteur 1 (83 %) (Figure 10). Ce résultat est également constaté dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne.

Près de 11 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antidépresseurs (12 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne), contre 2 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne).

Près de 940 assurés sous traitement régulier d'antipsychotiques

En 2015, 937 personnes résidant dans le secteur psychiatrique Secteur 1, soit 2 %, sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (Tableau 5).

Avec 1,6 personne ayant un traitement régulier d'antipsychotiques sur 100, le secteur psychiatrique enregistre un taux standardisé légèrement inférieur aux taux départemental et auvergnat (Figure 9).

Parmi les 937 personnes sous traitement régulier d'antipsychotiques dans le secteur psychiatrique Secteur 1, 57 % sont des personnes âgées de 45 à 74 ans (Figure 11). Les moins de 30 ans et les 75 ans et plus sont moins concernés par un traitement régulier d'antipsychotiques.

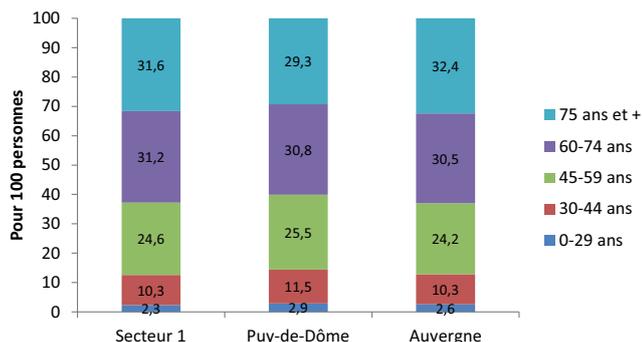
Plus de 2 % des personnes âgées de 45 à 74 ans résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (3 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne), contre moins de 1 % des personnes âgées de moins de 45 ans (1 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne) et moins de 3 % des personnes âgées de 75 ans et plus (3 % dans le Puy-de-Dôme et 4 % en Auvergne).

Près de 10 % de la population sous traitement régulier d'autres psychotropes

En 2015, dans le secteur psychiatrique Secteur 1, 5 508 personnes, soit 10 %, sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes est similaire aux taux départemental et auvergnat (Figure 9).

¹ C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

Figure 12 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'autres psychotropes en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Comme pour les antidépresseurs, la prescription régulière d'autres psychotropes concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique Secteur 1 (87 %) (Figure 12).

Plus de 17 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (16 % dans le Puy-de-Dôme et 17 % en Auvergne), contre 2 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne).

LA CONSOMMATION DE SOINS - FAITS MARQUANTS

Les hospitalisations

- Plus de 1 500 personnes âgées de 18 ans et plus prises en charge en 2013 au centre hospitalier de Thiers.
- 75 % des prises en charge réalisées en ambulatoire exclusivement.
- Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 29 jours.
- Une prise en charge à temps complet ou à temps partiel principalement due à des troubles de l'humeur ou à des troubles liés à l'usage de substances psycho-actives.
- Une prise en charge en ambulatoire principalement due à des troubles de l'humeur, à des troubles névrotiques ou à des troubles liés à l'usage de substances psycho-actives.

La consommation de psychotropes

- Plus de 6 % de la population du secteur psychiatrique sous traitement régulier d'antidépresseurs, moins de 2 % sous traitement régulier d'antipsychotiques et près de 10 % sous traitement régulier d'autres psychotropes.
- La population âgée de 45 ans et plus davantage concernée par la prise d'un traitement régulier de médicaments psychotropes.

L'OFFRE DE SOINS

Tableau 6 : Effectif des médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique Secteur 1	Puy-de-Dôme	Auvergne
Effectif	46	623	1 282
Densité*	80,7	97,6	94,7
Âge moyen	50,9	50,9	51,8
Part des 55 ans et +	45,7 %	44,0 %	48,1 %
Taux de féminisation	45,7 %	41,6 %	38,5 %

Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012. Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPAR

* Pour 100 000 habitants

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Une densité de médecins généralistes libéraux plus faible que les densités départementale et auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, le secteur psychiatrique Secteur 1 compte 46 médecins généralistes libéraux, soit une densité de 80,7 pour 100 000 habitants. Cette densité est inférieure à celles enregistrées dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne (Tableau 6).

Les médecins généralistes libéraux du secteur psychiatrique sont en moyenne âgés de 50,9 ans. Près de 46 % de ces professionnels sont âgés de 55 ans et plus. Cette part est comparable à ce qui est constaté dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne.

Le taux de féminisation, qui atteint 46 % dans le secteur psychiatrique, est plus élevé que ce qui est enregistré en Auvergne et dans le Puy-de-Dôme.

Les médecins généralistes libéraux du secteur psychiatrique se répartissent dans 15 communes du secteur (Carte 1).

Tableau 7 : Effectif des psychiatres libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique Secteur 1	Puy- de- Dôme	Auvergne
Effectif	5	157	251
Densité*	8,8	24,6	18,5
Âge moyen	47,8	49,1	51,8
Part des 55 ans et +	n.c.	40,8 %	48,6 %
Taux de féminisation	n.c.	51,0 %	45,0 %

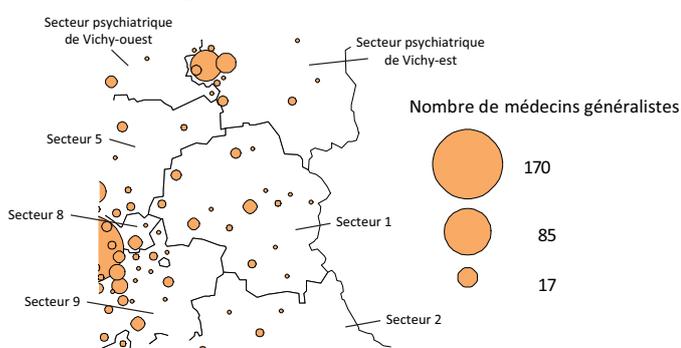
Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants
n.c. : non communiqué car effectifs trop faibles.

Tableau 8 : Effectif des psychologues libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique Secteur 1	Puy- de- Dôme	Auvergne
Effectif	24	434	880
Densité*	42,1	68,0	65,0
Âge moyen	42,6	42,9	42,9
Part des 55 ans et +	20,8 %	22,8 %	22,4 %
Taux de féminisation	87,5 %	88,5 %	85,7 %

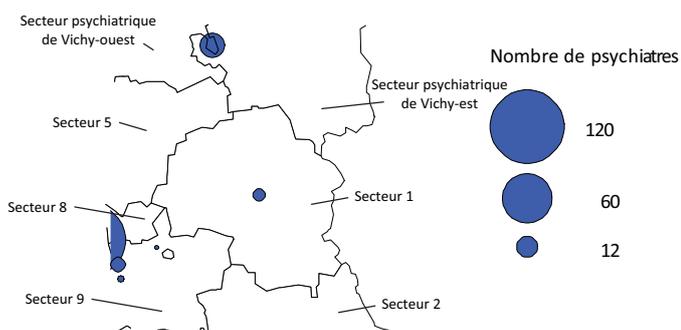
Sources : Adeli au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

Carte 1 : Localisation et nombre de médecins généralistes libéraux au 1^{er} janvier 2015



Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 2 : Localisation et nombre de psychiatres libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Une densité de psychiatres libéraux, mixtes et salariés plus faible que les densités départementale et auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, 5 psychiatres sont présents sur le secteur psychiatrique Secteur 1, ce qui représente une densité de 8,8 psychiatres pour 100 000 personnes. Cette densité est plus faible que dans le département du Puy-de-Dôme et en Auvergne (Tableau 7).

Les psychiatres présents sur le secteur psychiatrique semblent plus jeunes qu'en Auvergne, ces derniers étant en moyenne âgés de 47,8 ans contre 51,8 ans en Auvergne.

Les psychiatres libéraux, mixtes et salariés du secteur psychiatrique sont tous situés dans la commune de Thiers (Carte 2).

Une densité de psychologues libéraux, mixtes et salariés plus faible que les densités départementale et auvergnate

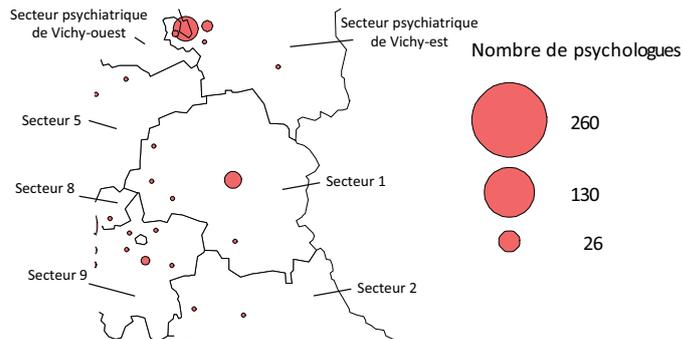
Le secteur psychiatrique Secteur 1 compte 24 psychologues au 1^{er} janvier 2015, soit une densité de 42,1 psychologues pour 100 000 habitants. Cette densité est inférieure à celles enregistrées en Auvergne et dans le Puy-de-Dôme (Tableau 8).

Les psychologues du secteur psychiatrique ont en moyenne 42,6 ans, ce qui est comparable à l'âge moyen des psychologues présents dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne. La part des professionnels âgés de 55 ans et plus est également similaire à celles enregistrées dans le département et en Auvergne.

Quel que soit le territoire, la majorité des psychologues sont des femmes.

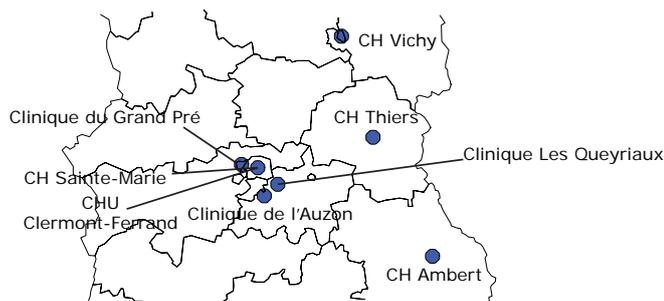
Comme pour les psychiatres, les psychologues libéraux, mixtes et salariés sont fortement présents sur la commune de Thiers (Carte 3).

Carte 3 : Localisation et nombre de psychologues libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



Source : Adeli au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 4 : Localisation des établissements de santé ayant une autorisation en psychiatrie en 2014



Source : SAE - Base administrative 2014 Exploitation ORS Auvergne

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Un établissement ayant une autorisation en psychiatrie en 2014

Comme cela a été indiqué précédemment, en 2014, le secteur psychiatrique Secteur 1 compte un établissement ayant une autorisation en psychiatrie sur son territoire : le centre hospitalier de Thiers (Carte 4). D'après les données de la Statistique annuelle des établissements de santé (SAE), concernant la psychiatrie générale et la prise en charge à temps complet, cet établissement compte 31 lits au 31 décembre 2014 en hospitalisation à temps plein. Il compte également 13 places en hospitalisation de jour et 2 places en hospitalisation de nuit. En 2014, 2 203 patients ont été vus au moins une fois dans l'année en psychiatrie générale dans cet établissement.

Cet établissement emploie au total 4,0 équivalents temps plein (ETP) annuels moyens de psychiatres, 2,0 ETP annuels moyens d'autres personnels médicaux, 47,0 ETP annuels moyens de personnel non médical, dont 35,1 d'infirmiers et de cadres, 6,0 d'aides-soignants, 3,4 de psychologues, 0,5 de personnels de rééducation et 0,2 de personnels éducatifs et sociaux.

LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

10 EHPAD, 1 FAM et 2 SAVS présents sur le secteur psychiatrique

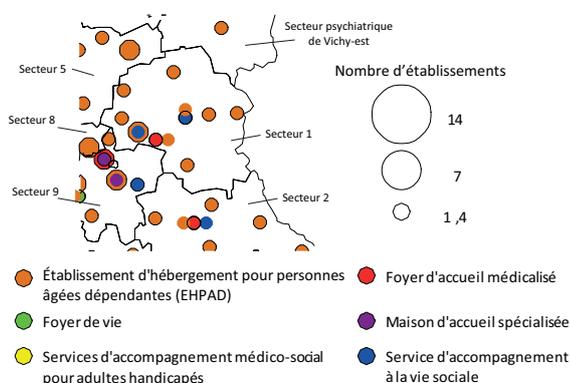
Le secteur psychiatrique Secteur 1 compte 10 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en 2015 (Carte 5).

Au total, 1 056 places installées sont comptabilisées dans ces 10 EHPAD : 996 sont dédiées aux personnes âgées dépendantes, 48 aux personnes atteintes de la maladie d'alzheimer ou d'une maladie apparentée et 12 aux personnes handicapées vieillissantes. Ces établissements se répartissent dans 9 communes du secteur.

Le secteur psychiatrique compte également un foyer d'accueil médicalisé (FAM) regroupant 94 places installées. Cet établissement, présent à Saint-Jean-d'Heurs, compte 64 places en hébergement complet en internat et 30 places en accueil de jour. 74 places concernent le retard mental profond et 20 places d'autres déficiences.

Enfin, le secteur psychiatrique recense 2 Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) (Carte 5). Ces SAVS comptent 23 places installées et sont présents à Lezoux et à Thiers.

Carte 5 : Les établissements médico-sociaux en 2015



Source : Base historique 2015 FINESS Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

**L'OFFRE DE SOINS
FAITS MARQUANTS**

- ◉ Des densités de médecins généralistes libéraux, de psychiatres et psychologues plus faibles que les densités départementale et auvergnate.
- ◉ 1 établissement ayant une autorisation en psychiatrie.
- ◉ Un secteur psychiatrique qui regroupe 10 EHPAD, 1 foyer d'accueil médicalisé et 2 SAVS.

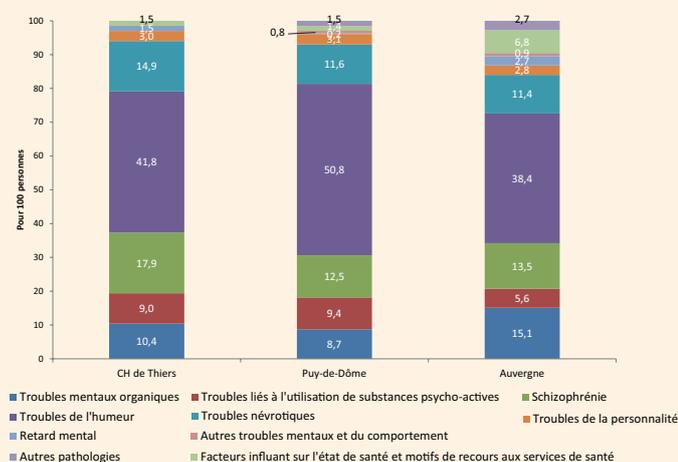
ZOOM SUR LA CONSOMMATION DE SOINS DES PERSONNES ÂGÉES

Tableau 9 : Répartition des personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge au centre hospitalier de Thiers en 2013

	Complet+partiel		Ambulatoire	
	Effectif	%	Effectif	%
65-74 ans	31	47,7	145	47,9
75-84 ans	30	46,2	111	36,6
85 ans et +	4	6,2	47	15,5
Total	65	100,0	303	100,0

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel ou un acte en ambulatoire.

Figure 13 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel selon le diagnostic principal chez les 65 ans et plus en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel.

Tableau 10 : Nombre d'assurés âgés de 60 ans ou plus sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale des 60 ans ou plus dans le secteur psychiatrique Secteur 1 en 2015

	Nombre	Pour 100 personnes âgées de 60 ans et plus
Antidépresseurs	1 894	11,7
Antipsychotiques	399	2,5
Autres psychotropes	3 457	21,4

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
Exploitation ORS Auvergne

* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

LES HOSPITALISATIONS

En 2013, 65 personnes âgées de 65 ans et plus ont été prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier de Thiers (dont 11 personnes à temps complet exclusivement) (Tableau 9). Ces personnes sont majoritairement des femmes (74 %).

Au moins un acte en ambulatoire a été enregistré pour 303 personnes âgées de 65 ans et plus (dont 253 en ambulatoire exclusivement) : 34 % sont des hommes et 66 % sont des femmes.

En 2013, 72 séjours à temps complet concernant des personnes âgées de 65 ans et plus ont été comptabilisés au centre hospitalier de Thiers. La durée annuelle d'hospitalisation (DAH) est de 27,7 jours en moyenne. Au total, moins de 5 personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet dans cet établissement ont été hospitalisées « au long cours ».

Près de 97 % des personnes âgées de 65 ans ou plus prises en charge au centre hospitalier de Thiers à temps complet ou partiel résident en Auvergne et plus particulièrement dans le Puy-de-Dôme (94 %), près de 2 % viennent d'un département limitrophe à l'Auvergne et moins de 2 % viennent du reste de la France.

Tous sexes confondus, les personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet ou partiel dans l'établissement de référence du secteur le sont principalement pour troubles de l'humeur (Figure 13). Le poids de cette pathologie chez les personnes âgées de 65 ans et plus est plus faible dans cet établissement et en Auvergne que dans le Puy-de-Dôme.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

En 2015, 1 894 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'antidépresseurs dans le secteur psychiatrique Secteur 1, ce qui représente 12 % de la population du secteur de cette tranche d'âge (Tableau 10).

Concernant les antipsychotiques, les assurés de 60 ans ou plus sous traitement régulier représentent 2 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Enfin, 3 457 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'autres psychotropes dans le secteur psychiatrique Secteur 1, ce qui représente 21 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Dans le secteur psychiatrique Secteur 1, quel que soit le type de psychotropes (antidépresseurs, antipsychotiques, autres), la part de la population sous traitement régulier est plus élevée chez les 60 ans ou plus qu'en population générale (6,3 % de la population sous traitement régulier d'antidépresseurs, 1,6 % d'antipsychotiques et 9,7 % d'autres psychotropes).

LA SANTÉ MENTALE DANS LE SECTEUR PSYCHIATRIQUE SECTEUR 2

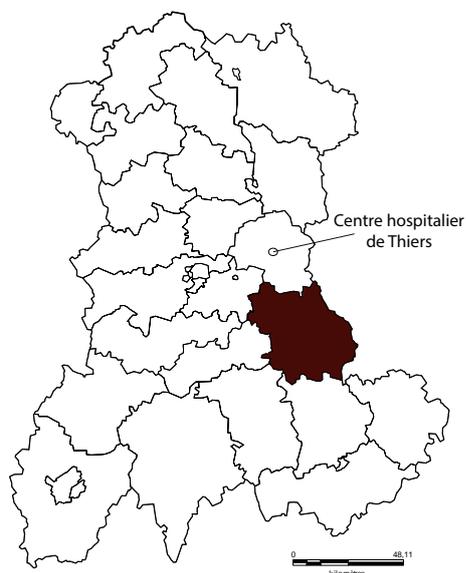


Figure 1 : Pyramide des âges de la population en 2012 Secteur psychiatrique Secteur 2

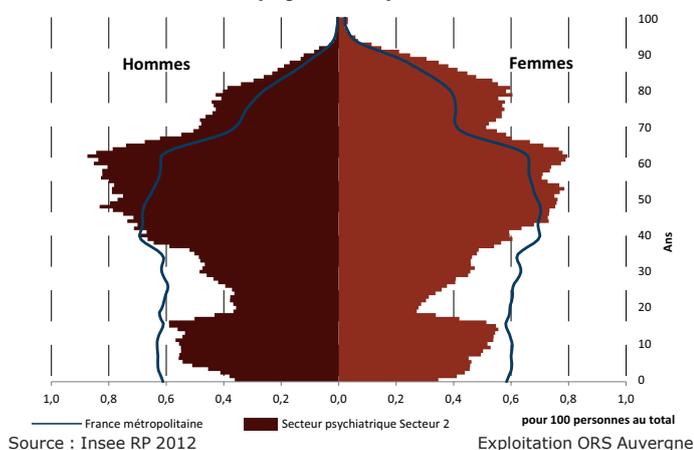


Tableau 1 : Situation socio-démographique du secteur 2

	Secteur psychiatrique Secteur 2	Puy-de-Dôme	Auvergne
Nombre de communes	65	470	1 310
Population	31 016	638 092	1 354 104
Densité (hab/km ²)	23,2	80,1	52,1
Part des moins de 18 ans	18,2 %	19,5 %	19,5 %
Part des 18-64 ans	56,9 %	61,6 %	59,4 %
Part des 65 ans et plus	24,9 %	18,9 %	21,2 %
Part de la population couverte par le RSA	5,3 %	6,4 %	6,1 %

Sources : Insee RP 2012, CNAF, CCMSA 2013

Exploitation ORS Auvergne

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE : LE SUICIDE ET LES AFFECTIONS DE LONGUE DURÉE (ALD)

Tableau 2 : Hospitalisations pour tentative de suicide en 2013

	Nombre de patients hospitalisés pour tentative de suicide		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Secteur psychiatrique Secteur 2	n.c.	n.c.	11
Puy-de-Dôme	130	182	312
Auvergne	499	737	1 236

Source : PMSI MCO 2013

Champs : ensemble des personnes âgées de 10 ans et plus ayant été hospitalisées pour au moins une tentative de suicide.

n.c. : non communiqué car effectifs trop faibles

Exploitation ORS Auvergne

LES TENTATIVES DE SUICIDE

En 2013, 11 personnes âgées de 10 ans ou plus domiciliées dans le secteur psychiatrique Secteur 2 ont été hospitalisées dans les unités de médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) pour une tentative de suicide, ce qui représente 0,9 % de la population auvergnate hospitalisée pour cette cause. La majorité des personnes hospitalisées pour une tentative de suicide sont des femmes (Tableau 2).

LES DÉCÈS PAR SUICIDE

Sur la période 2008-2012, sur les 118 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an dans le Puy-de-Dôme, 7 décès ont été recensés dans le secteur psychiatrique Secteur 2.

LES DÉCÈS PAR TROUBLES MENTAUX ET DU COMPORTEMENT

Sur la période 2008-2012, 18 décès pour troubles mentaux et du comportement ont été enregistrés en moyenne par an dans le secteur psychiatrique Secteur 2. Comme en Auvergne, la majorité de ces décès concernent des femmes (56 %) et, dans 56 % des cas, la personne décédée est âgée de 85 ans et plus.

Que ce soit en Auvergne ou dans le secteur psychiatrique Secteur 2, ces décès sont principalement dus à des troubles mentaux organiques (66 % des décès).

LA PRÉVALENCE DES ALD POUR AFFECTIONS PSYCHIATRIQUES DE LONGUE DURÉE (ALD 23) ET POUR MALADIE D'ALZHEIMER ET AUTRES DÉMENCES (ALD 15)

Tableau 3 : Nombre de bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences, pour affections psychiatriques de longue durée et taux standardisés de prévalence en 2013

	Secteur psychiatrique Secteur 2		Puy-de-Dôme		Auvergne		France métropolitaine	
	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS
Maladie d'alzheimer et autres démences	213	443,3*	3 716	515,4	9 073	514,3*	353 381	532,1
Affections psychiatriques de longue durée	1 020	3 013,0*	20 878	3 279,8*	44 166	3 192,1*	1 292 552	2 100,2

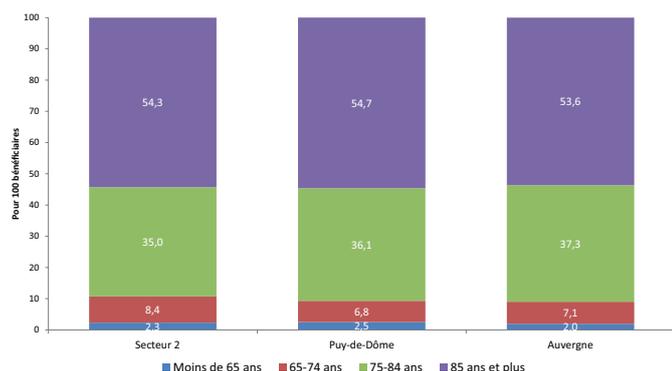
Sources : CCMSA, Cnamts, RSI, Insee

TS : Taux standardisés pour 100 000 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA)

* Taux statistiquement différent du taux de la France métropolitaine

Exploitation ORS Auvergne

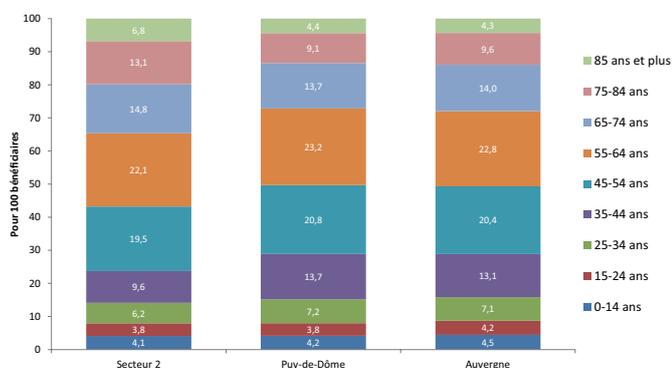
Figure 2 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

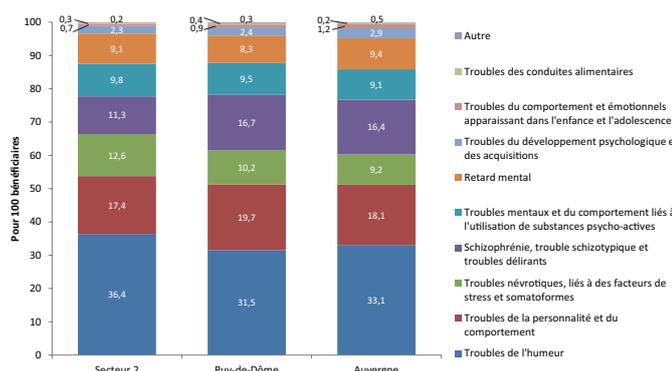
Figure 3 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Figure 4 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par cause en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Un taux de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences plus faible que le taux métropolitain

En 2013, il est comptabilisé 213 bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences dans le secteur psychiatrique Secteur 2, ce qui représente 6 % du nombre total de bénéficiaires d'une ALD pour ce trouble dans le Puy-de-Dôme (Tableau 3). Le taux standardisé de prévalence est de 443,3 pour 100 000 personnes dans ce secteur, ce qui est plus faible que le taux métropolitain.

La majorité des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences est âgée de 85 ans et plus, que ce soit sur le territoire ou en Auvergne (Figure 2).

Un taux de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain

En 2013, 1 020 bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont recensés dans le secteur psychiatrique Secteur 2, soit un taux standardisé de 3 013,0 bénéficiaires pour 100 000 personnes. Ce taux est significativement supérieur au taux de la France métropolitaine (Tableau 3).

Dans le secteur psychiatrique Secteur 2, les bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont, dans près de 42 % des cas, âgés entre 45 et 64 ans (Figure 3). Dans ce secteur, la part des bénéficiaires d'une ALD pour affection psychiatrique de longue durée âgés de 75 ans et plus (20 %) est plus élevée que dans le département (13 %) ou en Auvergne (14 %).

Des ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur

En 2013, dans le secteur psychiatrique Secteur 2, les ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont principalement causées par des troubles de l'humeur (Figure 4). Viennent ensuite les troubles de la personnalité et du comportement, les troubles névrotiques, liés à des facteurs de stress et somatoformes et la schizophrénie, trouble schizotypique et troubles délirants.

Dans ce secteur, les poids des ALD pour troubles de l'humeur et pour troubles névrotiques sont plus élevés que dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne.

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE - FAITS MARQUANTS

- 11 personnes âgées de 10 ans et plus et domiciliées dans le secteur hospitalisées pour une tentative de suicide en 2013.
- 7 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an sur la période 2008-2012.
- Des décès par troubles mentaux et du comportement essentiellement dus à des troubles mentaux organiques.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences plus faible que le taux national.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain.
- Les ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur.

LA CONSOMMATION DE SOINS

Tableau 4 : Effectif des patients âgés de 18 ans et plus pris en charge aux centres hospitaliers de Thiers ou d'Ambert en 2013

	Toutes prises en charge	Complet*	Partiel (exclusif)	Ambu. (exclusif)	Autre
Hommes	904	162	6	696	40
Femmes	1 012	143	7	805	57
Ensemble	1 916	305	13	1 501	97

Source : RIM-P 2013

Exploitation ORS Auvergne

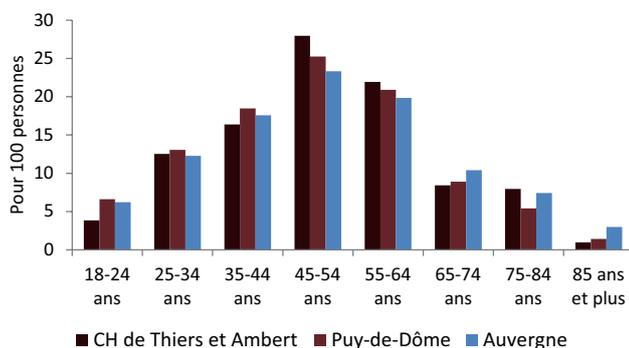
* Au moins une prise en charge à temps complet.

Ambu. : ambulatoire.

Autre : Partiel et ambulatoire mais pas complet.

Champs : ensemble des personnes âgées de 18 ans et plus ayant été prises en charge au moins une fois en psychiatrie à temps complet, à temps partiel ou en ambulatoire.

Figure 5 : Répartition par âge des personnes prises en charge à temps complet ou partiel aux centres hospitaliers de Thiers ou d'Ambert en 2013



Source : RIM-P 2013

Exploitation ORS Auvergne

Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

LES HOSPITALISATIONS

Le centre hospitalier de Thiers est l'établissement psychiatrique de référence du secteur psychiatrique Secteur 2. Il pratique les admissions en psychiatrie à temps complet, à temps partiel et en ambulatoire.

Le centre hospitalier d'Ambert, présent sur le territoire, dispose également d'une autorisation en psychiatrie et pratique les prises en charge à temps partiel et en ambulatoire.

Plus des trois quarts des personnes prises en charge aux centres hospitaliers de Thiers ou d'Ambert le sont en ambulatoire exclusivement

En 2013, 1 916 personnes âgées de 18 ans et plus ont été prises en charge aux centres hospitaliers de Thiers ou d'Ambert. Les personnes prises en charge sont dans plus de la moitié des cas des femmes (Tableau 4).

Parmi ces personnes prises en charge, 16 % ont été hospitalisées à temps complet (2 % ont été prises en charge seulement à temps complet), 78 % en ambulatoire exclusivement et moins de 1 % à temps partiel exclusivement.

Des personnes prises en charge à temps complet ou partiel âgées en moyenne de 51 ans

En 2013, un patient hospitalisé à temps complet ou à temps partiel aux centres hospitaliers de Thiers ou d'Ambert est âgé en moyenne de 51 ans. Les personnes âgées de 45 à 64 ans sont les plus représentées au sein de ces établissements (50 %). Cette part est d'ailleurs plus élevée que dans le Puy-de-Dôme (46 %) ou en Auvergne (43 %) (Figure 5).

La grande majorité des patients (97 %) reçus en psychiatrie à temps complet ou partiel aux centres hospitaliers de Thiers ou d'Ambert résident en Auvergne et plus particulièrement dans le Puy-de-Dôme (96 %). 1 % vient ensuite de l'Allier, 2 % d'un département limitrophe à l'Auvergne et 0,5 % habite dans le reste de la France.

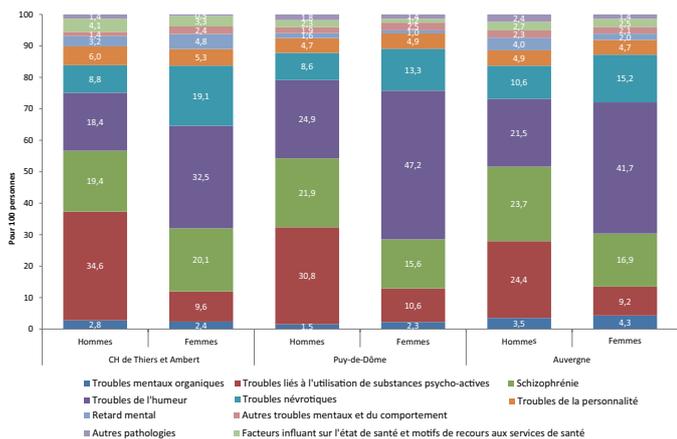
Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 29 jours

En 2013, 450 séjours à temps complet ont été comptabilisés au centre hospitalier de Thiers.

La durée annuelle d'hospitalisation (DAH)¹ moyenne à temps complet est de 29,3 jours dans cet établissement.

¹ Cet indicateur n'inclut pas les patients pour lesquels les différentes séquences correspondant à une prise en charge à temps plein indiquent un nombre de jours de présence égal à 0, ni ceux pour lesquels au moins une des séquences de temps plein indique un nombre de jours supérieur à 92 jours (c'est-à-dire plus de 3 mois).

Figure 6 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel aux centres hospitaliers de Thiers ou d'Ambert selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

Ainsi, moins de 5 patients ont été hospitalisés « au long cours », c'est-à-dire ont été hospitalisés à temps complet plus de 292 jours dans l'année.

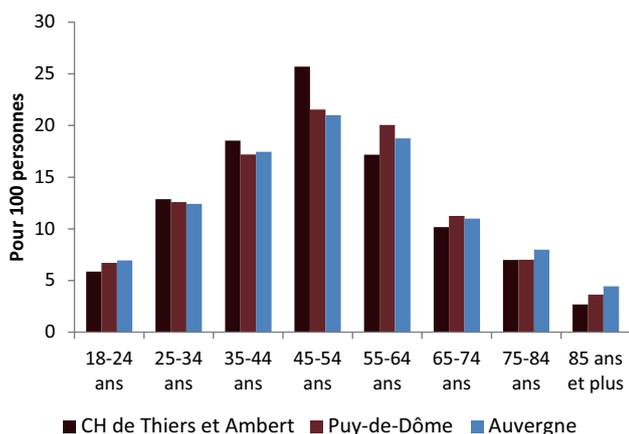
Les troubles de l'humeur et les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives : principales causes d'hospitalisation à temps complet ou partiel

Tous sexes confondus, les personnes prises en charge aux centres hospitaliers de Thiers ou d'Ambert à temps complet ou partiel le sont principalement pour troubles de l'humeur (25 %) ou pour troubles liés à l'usage de substances psycho-actives (22 %). La schizophrénie arrive en 3^{ème} position et représente 20 % des prises en charge à temps complet ou à temps partiel.

Chez les hommes, les prises en charge à temps complet ou partiel pour troubles liés à l'usage de substances psycho-actives sont plus fréquentes aux centres hospitaliers de Thiers ou d'Ambert comparativement au département et plus encore à l'Auvergne. À l'inverse, quel que soit le sexe, le poids des troubles de l'humeur est plus faible aux centres hospitaliers de Thiers ou d'Ambert que dans le Puy-de-Dôme (36 %) et en Auvergne (31 %).

Quel que soit le territoire, il est constaté que les troubles de l'humeur ont un poids plus élevé chez les femmes par rapport aux hommes alors que les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives concernent davantage les hommes (Figure 6).

Figure 7 : Répartition par âge des personnes prises en charge en ambulatoire aux centres hospitaliers de Thiers ou d'Ambert en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

Des personnes prises en charge en ambulatoire majoritairement âgées de 45 à 54 ans

En 2013, un patient pris en charge en ambulatoire aux centres hospitaliers de Thiers ou d'Ambert est âgé en moyenne de 50 ans. Les patients âgés de 45 à 54 ans sont les plus représentés parmi les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire dans ces établissements (Figure 7). La part de personnes prises en charge en ambulatoire âgées de 35 à 54 ans est plus élevée dans le secteur psychiatrique (44 %) que dans le Puy-de-Dôme (39 %) ou en Auvergne (38 %).

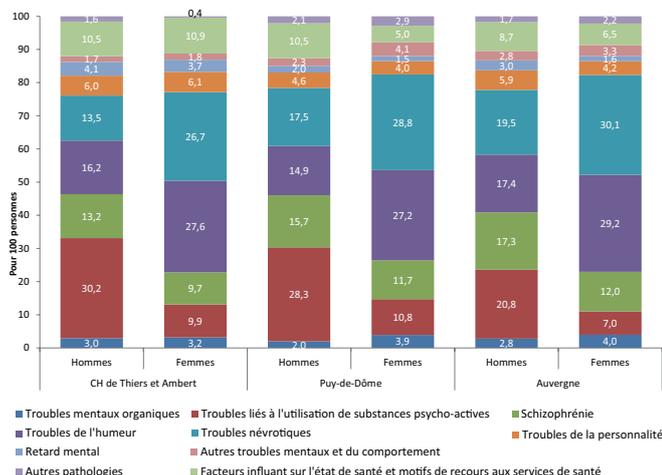
Les troubles névrotiques, les troubles de l'humeur et les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives : principales causes de prise en charge en ambulatoire

Tous sexes confondus, les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire aux centres hospitaliers de Thiers ou d'Ambert en 2013 ont été principalement prises en charge pour troubles de l'humeur (22 %), pour troubles névrotiques (20 %) ou pour troubles liés à l'usage de substances psycho-actives (20 %).

Quel que soit le territoire, les troubles de l'humeur et les troubles névrotiques ont un poids plus élevé chez les femmes alors que les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives ont un poids plus élevé chez les hommes (Figure 8).

Globalement, les prises en charge en ambulatoire pour troubles liés à l'usage de substances psycho-actives sont plus fréquentes aux centres hospitaliers de Thiers ou d'Ambert et dans le Puy-de-Dôme (20 %) comparativement à l'Auvergne (13 %).

Figure 8 : Répartition des personnes prises en charge en ambulatoire aux centres hospitaliers de Thiers ou d'Ambert selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

Le poids des troubles névrotiques et de la schizophrénie plus élevé au CH de Thiers qu'au CH d'Ambert concernant la prise en charge en ambulatoire

En 2013, 1 517 personnes âgées de 18 ans et plus ont

été prises en charge au centre hospitalier de Thiers. Parmi celles-ci, 1 462 ont eu au moins une prise en charge en ambulatoire. En parallèle, 399 personnes âgées de 18 ans ou plus ont été prises en charge au centre hospitalier d'Ambert, dont 395 ayant eu au moins une prise en charge en ambulatoire. Les personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier de Thiers le sont plus souvent pour troubles

névrotiques (22 %) et pour schizophrénie (13 %) que celles prises en charge au centre hospitalier d'Ambert (respectivement 15 % et 7 %). À l'inverse, ce dernier établissement prend plutôt en charge en ambulatoire des personnes pour d'autres facteurs influant sur l'état de santé (25 % des prises en charge en ambulatoire) comparativement au centre hospitalier de Thiers (7 %).

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

Tableau 5 : Nombre d'assurés sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale en 2015

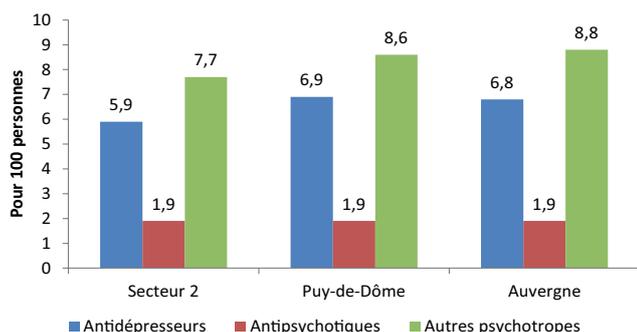
	Antidépresseurs		Antipsychotiques		Autres psychotropes	
	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale
Secteur psychiatrique Secteur 2	2 159	7,0 %	659	2,1 %	2 883	9,3 %
Puy-de-Dôme	43 834	6,9 %	12 105	1,9 %	55 476	8,7 %
Auvergne	96 536	7,1 %	26 630	2,0 %	127 967	9,5 %

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012

Exploitation ORS Auvergne

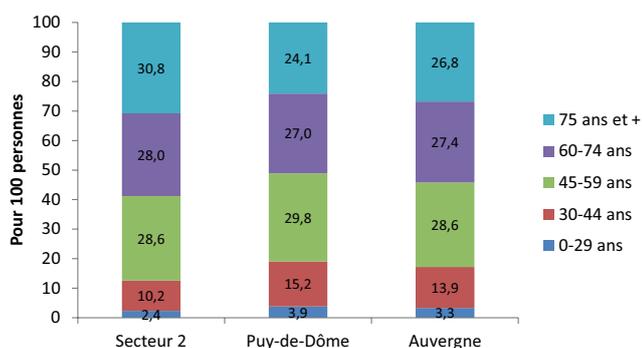
* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

Figure 9 : Taux standardisés* de personnes ayant eu 3 prescriptions et plus d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes en 2015



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne
* Taux standardisés pour 100 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA).

Figure 10 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antidépresseurs en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Un taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs plus faible que dans le Puy-de-Dôme ou en Auvergne

En 2015, dans le secteur psychiatrique Secteur 2, 2 159 personnes, soit 7 %, sont sous traitement régulier¹ d'antidépresseurs (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs est inférieur à ceux rencontrés dans le Puy-de-Dôme ou en Auvergne (Figure 9).

En 2015, la prescription régulière d'antidépresseurs concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique Secteur 2 (87 %) (Figure 10). Ce résultat est également constaté dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne, même si le poids des personnes âgées de 75 ans et plus est plus élevé dans le secteur que dans le département et en Auvergne.

Près de 11 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antidépresseurs (12 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne), contre 2 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne).

Près de 660 assurés sous traitement régulier d'antipsychotiques

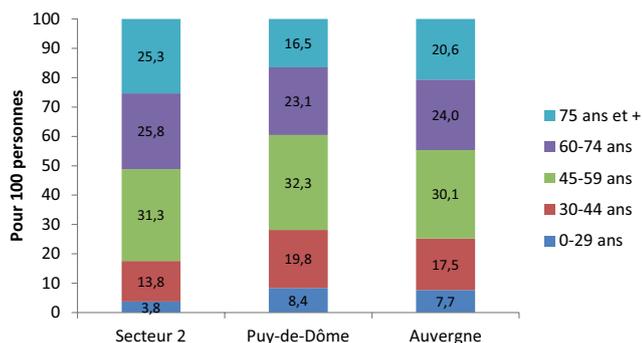
En 2015, 659 personnes résidant dans le secteur psychiatrique Secteur 2, soit 2 %, sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (Tableau 5).

Avec 1,9 personne ayant un traitement régulier d'antipsychotiques sur 100, le secteur psychiatrique enregistre un taux standardisé comparable aux taux départemental et auvergnat (Figure 9).

Parmi les 659 personnes sous traitement régulier d'antipsychotiques dans le secteur psychiatrique Secteur 2, 82 % sont des personnes âgées de 45 ans et plus (Figure 11). Les moins de 30 ans sont moins concernés par un traitement régulier d'antipsychotiques. Plus de 3 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (3 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne), contre moins de 1 % des personnes âgées de moins de 45 ans (1 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne).

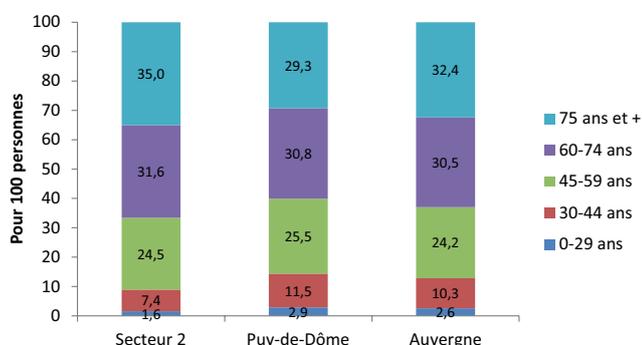
¹ C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

Figure 11 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antipsychotiques en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Figure 12 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'autres psychotropes en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Un taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes plus faible que dans le Puy-de-Dôme ou en Auvergne

En 2015, dans le secteur psychiatrique Secteur 2, 2 883 personnes, soit 9 %, sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes est plus faible que les taux départemental et auvergnat (Figure 9).

Comme pour les antidépresseurs et les antipsychotiques, la prescription régulière d'autres psychotropes concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique Secteur 2 (91 %) (Figure 12).

Plus de 15 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (16 % dans le Puy-de-Dôme et 17 % en Auvergne), contre moins de 2 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne).

LA CONSOMMATION DE SOINS - FAITS MARQUANTS

Les hospitalisations

- Plus de 1 900 personnes âgées de 18 ans et plus prises en charge en 2013 aux centres hospitaliers de Thiers ou d'Ambert.
- 78 % des prises en charge réalisées en ambulatoire exclusivement.
- Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 29 jours.
- Une prise en charge à temps complet ou à temps partiel aux centres hospitaliers de Thiers ou d'Ambert principalement due à des troubles de l'humeur ou à des troubles liés à l'usage de substances psycho-actives.
- Une prise en charge en ambulatoire aux centres hospitaliers de Thiers ou d'Ambert principalement due à des troubles de l'humeur, à des troubles névrotiques ou à des troubles liés à l'usage de substances psycho-actives.

La consommation de psychotropes

- 7 % de la population du secteur psychiatrique sous traitement régulier d'antidépresseurs, plus de 2 % sous traitement régulier d'antipsychotiques et plus de 9 % sous traitement régulier d'autres psychotropes.
- La population âgée de 45 ans et plus davantage concernée par la prise d'un traitement régulier de médicaments psychotropes.

Tableau 6 : Effectif des médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique Secteur 2	Puy- de- Dôme	Auvergne
Effectif	24	623	1 282
Densité*	77,4	97,6	94,7
Âge moyen	50,6	50,9	51,8
Part des 55 ans et +	37,5 %	44,0 %	48,1 %
Taux de féminisation	33,3 %	41,6 %	38,5 %

Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

Tableau 7 : Effectif des psychiatres libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique Secteur 2	Puy- de- Dôme	Auvergne
Effectif	0	157	251
Densité*	.	24,6	18,5
Âge moyen	.	49,1	51,8
Part des 55 ans et +	.	40,8 %	48,6 %
Taux de féminisation	.	51,0 %	45,0 %

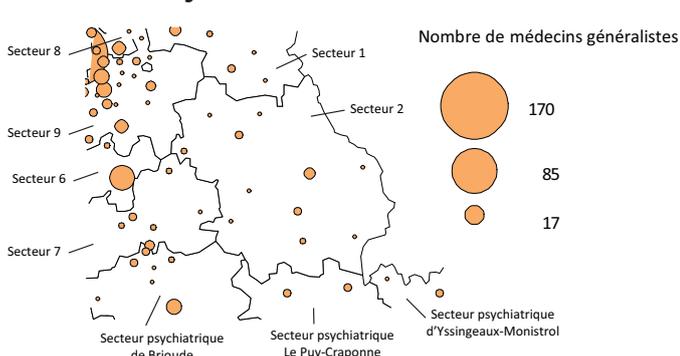
Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

Tableau 8 : Effectif des psychologues libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique Secteur 2	Puy- de- Dôme	Auvergne
Effectif	5	434	880
Densité*	16,1	68,0	65,0
Âge moyen	37,4	42,9	42,9
Part des 55 ans et +	0,0 %	22,8 %	22,4 %
Taux de féminisation	80,0 %	88,5 %	85,7 %

Sources : Adeli au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

Carte 1 : Localisation et nombre de médecins généralistes libéraux au 1^{er} janvier 2015



Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Une densité de médecins généralistes libéraux plus faible que les densités départementale et auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, le secteur psychiatrique Secteur 2 compte 24 médecins généralistes libéraux, soit une densité de 77,4 pour 100 000 habitants. Cette densité est inférieure à celles enregistrées dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne (Tableau 6).

Les médecins généralistes libéraux du secteur psychiatrique sont en moyenne âgés de 50,6 ans. Près de 38 % de ces professionnels sont âgés de 55 ans et plus. Cette part est plus faible que celles constatées dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne.

Le taux de féminisation, qui atteint 33 % dans le secteur psychiatrique, est plus faible que ce qui est enregistré en Auvergne et dans le Puy-de-Dôme.

Les médecins généralistes libéraux du secteur psychiatrique se répartissent dans 11 communes du secteur (Carte 1). Un tiers d'entre eux sont présents à Ambert.

Aucun psychiatre libéral, mixte ou salarié présent sur le secteur

Le secteur psychiatrique Secteur 2 ne compte aucun psychiatre libéral, mixte ou salarié sur son territoire.

Une densité de psychologues libéraux, mixtes et salariés plus faible que les densités départementale et auvergnate

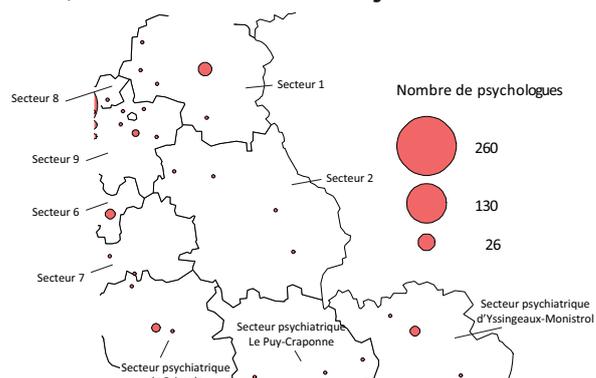
Le secteur psychiatrique Secteur 2 compte 5 psychologues au 1^{er} janvier 2015, soit une densité de 16,1 psychologues pour 100 000 habitants. Cette densité est inférieure à celles enregistrées en Auvergne et dans le Puy-de-Dôme (Tableau 8).

Les psychologues du secteur psychiatrique sont globalement plus jeunes que ceux du Puy-de-Dôme et de l'Auvergne.

Quel que soit le territoire, la majorité des psychologues sont des femmes.

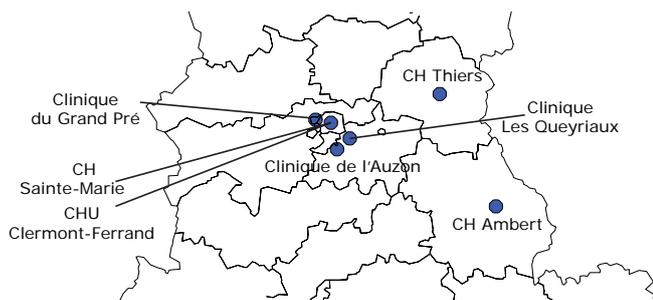
Les psychologues libéraux, mixtes et salariés sont présents dans 4 communes du secteur : Ambert, Cunlhat, Saint-Jean-des-Ollières et Saint-Just (Carte 2).

Carte 2 : Localisation et nombre de psychologues libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



Source : Adeli au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 3 : Localisation des établissements de santé ayant une autorisation en psychiatrie en 2014



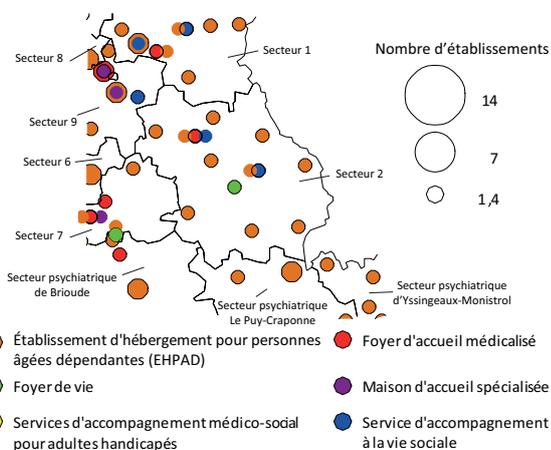
Source : SAE - Base administrative 2014 Exploitation ORS Auvergne

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Un établissement ayant une autorisation en psychiatrie en 2014

Comme cela a été indiqué précédemment, en 2014, le secteur psychiatrique Secteur 2 compte un établissement ayant une autorisation en psychiatrie sur son territoire : le centre hospitalier d’Ambert (Carte 3). D’après les données de la Statistique annuelle des établissements de santé (SAE), concernant la psychiatrie générale et la prise en charge à temps partiel, cet établissement compte 5 places en hospitalisation de jour. Il dispose également d’un centre de consultations assurées par des praticiens du centre hospitalier de Thiers. En 2014, 412 patients ont été vus au moins une fois dans l’année en psychiatrie générale dans cet établissement, dont 363 en ambulatoire exclusivement. Cet établissement emploie au total 0,2 équivalent temps plein (ETP) annuel moyen de psychiatres, 5,6 ETP d’infirmiers et de cadres, 1,0 ETP d’aides-soignants, 1,8 ETP de psychologues et 0,8 ETP de personnels éducatifs et sociaux.

Carte 4 : Les établissements médico-sociaux en 2015



Source : Base historique 2015 FINISS Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPAR

LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

10 EHPAD, 1 foyer de vie, 1 FAM et 2 SAVS présents sur le secteur psychiatrique

Le secteur psychiatrique Secteur 2 compte 10 Établissements d’hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en 2015 (Carte 4). Au total, 620 places installées sont comptabilisées dans ces 10 EHPAD : 556 sont dédiées aux personnes âgées dépendantes et 64 aux personnes atteintes de la maladie d’alzheimer ou d’une maladie apparentée. Ces établissements se répartissent dans 10 communes du secteur psychiatrique.

En 2015, un foyer de vie est présent sur le secteur 2, à Champetières et regroupe 49 places installées : 48 sont des places d’hébergement complet en internat et 1 est une place d’accueil de jour. Toutes ces places concernent d’autres déficiences.

Le secteur psychiatrique compte également un foyer d’accueil médicalisé (FAM) regroupant 60 places installées. Cet établissement, présent à Cunlhat, compte toutes ses places en hébergement complet en internat et concernent d’autres déficiences.

Enfin, le secteur psychiatrique recense 2 Services d’accompagnement à la vie sociale (SAVS) (Carte 4). Ces SAVS comptent 73 places installées et sont présents à Ambert et à Cunlhat.

**L’OFFRE DE SOINS
FAITS MARQUANTS**

- ◉ Des densités de médecins généralistes libéraux, de psychiatres et psychologues plus faibles que les densités départementale et auvergnate.
- ◉ 1 établissement ayant une autorisation en psychiatrie.
- ◉ Un secteur psychiatrique qui regroupe 10 EHPAD, 1 foyer de vie, 1 foyer d’accueil médicalisé et 2 SAVS.

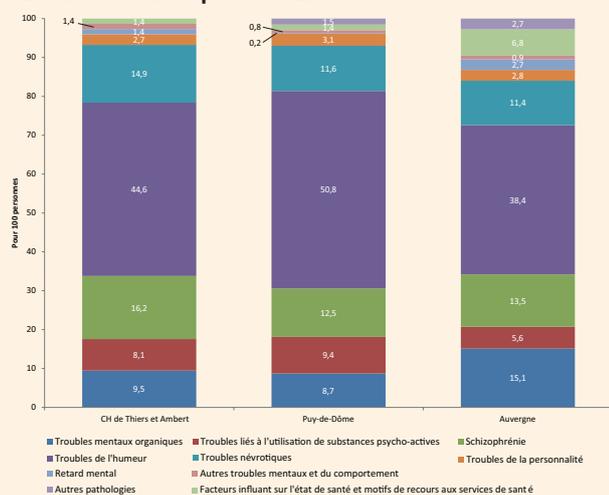
ZOOM SUR LA CONSOMMATION DE SOINS DES PERSONNES ÂGÉES

Tableau 9 : Répartition des personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge aux centres hospitaliers de Thiers ou d'Ambert en 2013

	Complet+partiel		Ambulatoire	
	Effectif	%	Effectif	%
65-74 ans	35	48,6	189	51,2
75-84 ans	33	45,8	130	35,2
85 ans et +	4	5,6	50	13,6
Total	72	100,0	369	100,0

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel ou un acte en ambulatoire.

Figure 13 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel selon le diagnostic principal chez les 65 ans et plus en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel.

Tableau 10 : Nombre d'assurés âgés de 60 ans ou plus sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale des 60 ans ou plus dans le secteur psychiatrique Secteur 2 en 2015

	Nombre	Pour 100 personnes âgées de 60 ans ou plus
Antidépresseurs	1 268	12,4
Antipsychotiques	337	3,3
Autres psychotropes	1 920	18,8

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
Exploitation ORS Auvergne

* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

LES HOSPITALISATIONS

En 2013, 72 personnes âgées de 65 ans et plus ont été prises en charge à temps complet ou partiel aux centres hospitaliers de Thiers ou d'Ambert (dont 11 personnes à temps complet exclusivement au CH de Thiers) (Tableau 9). Ces personnes sont majoritairement des femmes (75 %).

Au moins un acte en ambulatoire a été enregistré pour 369 personnes âgées de 65 ans et plus (dont 313 en ambulatoire exclusivement) : 34 % sont des hommes et 66 % sont des femmes.

En 2013, 72 séjours à temps complet concernant des personnes âgées de 65 ans et plus ont été comptabilisés au centre hospitalier de Thiers. La durée annuelle d'hospitalisation (DAH) est de 27,7 jours en moyenne. Au total, moins de 5 personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet dans cet établissement ont été hospitalisées « au long cours ».

Plus de 97 % des personnes âgées de 65 ans ou plus prises en charge aux centres hospitaliers de Thiers ou d'Ambert à temps complet ou partiel résident en Auvergne et plus particulièrement dans le Puy-de-Dôme (94 %), plus de 1 % vient d'un département limitrophe à l'Auvergne et plus de 1 % vient du reste de la France.

Tous sexes confondus, les personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet ou partiel aux centres hospitaliers de Thiers ou d'Ambert le sont principalement pour troubles de l'humeur (Figure 13). Le poids de cette pathologie chez les personnes âgées de 65 ans et plus est plus faible dans ces établissements et en Auvergne que dans le Puy-de-Dôme.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

En 2015, 1 268 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'antidépresseurs dans le secteur psychiatrique Secteur 2, ce qui représente 12 % de la population du secteur de cette tranche d'âge (Tableau 10).

Concernant les antipsychotiques, les assurés de 60 ans ou plus sous traitement régulier représentent 3 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Enfin, 1 920 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'autres psychotropes dans le secteur psychiatrique Secteur 2, ce qui représente 19 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Dans le secteur psychiatrique Secteur 2, quel que soit le type de psychotropes (antidépresseurs, antipsychotiques, autres), la part de la population sous traitement régulier est plus élevée chez les 60 ans ou plus qu'en population générale (7,0 % de la population sous traitement régulier d'antidépresseurs, 2,1 % d'antipsychotiques et 9,3 % d'autres psychotropes).

LA SANTÉ MENTALE DANS LE SECTEUR PSYCHIATRIQUE SECTEUR 3

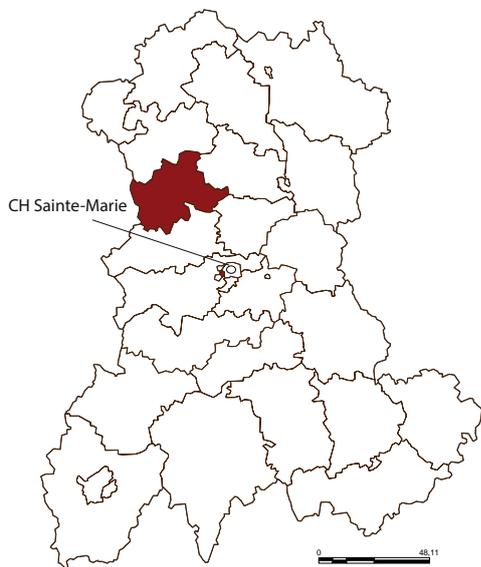
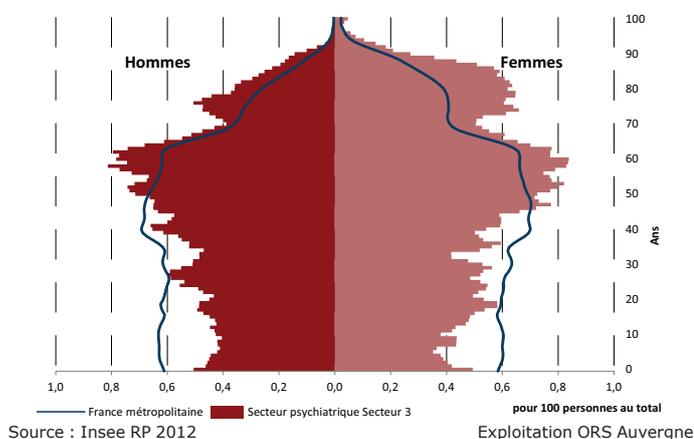


Figure 1 : Pyramide des âges de la population en 2012 Secteur psychiatrique Secteur 3



Au 1^{er} janvier 2012, le secteur psychiatrique Secteur 3 compte 35 803 habitants, soit une densité de population de 44,7 habitants par km². Cette densité est inférieure à celle constatée en Auvergne et plus encore à celle observée dans le Puy-de-Dôme. Le secteur se compose d'une population âgée, avec notamment une part de personnes âgées de 65 ans et plus plus élevée que dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne.

En 2013, 1 929 personnes de ce territoire, soit 5,4 % sont couvertes par le Revenu de solidarité active (RSA). Cette part est plus faible que celles constatées dans le Puy-de-Dôme et sur le territoire auvergnat.

Tableau 1 : Situation socio-démographique du secteur psychiatrique Secteur 3

	Secteur psychiatrique Secteur 3	Puy-de-Dôme	Auvergne
Nombre de communes	43	470	1 310
Population	35 803	638 092	1 354 104
Densité (hab/km ²)	44,7	80,1	52,1
Part des moins de 18 ans	15,7 %	19,5 %	19,5 %
Part des 18-64 ans	58,8 %	61,6 %	59,4 %
Part des 65 ans et plus	25,5 %	18,9 %	21,2 %
Part de la population couverte par le RSA	5,4 %	6,4 %	6,1 %

Sources : Insee RP 2012, CNAF, CCMSA 2013

Exploitation ORS Auvergne

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE : LE SUICIDE ET LES AFFECTIONS DE LONGUE DURÉE (ALD)

Tableau 2 : Hospitalisations pour tentative de suicide en 2013

	Nombre de patients hospitalisés pour tentative de suicide		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Secteur psychiatrique Secteur 3	11	11	22
Puy-de-Dôme	130	182	312
Auvergne	499	737	1 236

Source : PMSI MCO 2013

Exploitation ORS Auvergne

Champs : ensemble des personnes âgées de 10 ans et plus ayant été hospitalisées pour au moins une tentative de suicide.

LES TENTATIVES DE SUICIDE

En 2013, 22 personnes âgées de 10 ans ou plus domiciliées dans le secteur psychiatrique Secteur 3 ont été hospitalisées dans les unités de médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) pour une tentative de suicide, ce qui représente 1,8 % de la population auvergnate hospitalisée pour cette cause. Les tentatives de suicide observées sur ce territoire se répartissent équitablement entre les hommes et les femmes (Tableau 2).

LES DÉCÈS PAR SUICIDE

Sur la période 2008-2012, sur les 118 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an dans le Puy-de-Dôme, 9 décès ont été recensés dans le secteur psychiatrique Secteur 3.

LES DÉCÈS PAR TROUBLES MENTAUX ET DU COMPORTEMENT

Sur la période 2008-2012, 23 décès pour troubles mentaux et du comportement ont été enregistrés en moyenne par an dans le secteur psychiatrique Secteur 3. Comme en Auvergne, la majorité de ces décès concernent des femmes (68 %) et, dans 68 % des cas, la personne décédée est âgée de 85 ans et plus.

Que ce soit en Auvergne ou dans le secteur psychiatrique Secteur 3, ces décès sont principalement dus à des troubles mentaux organiques (81 % des décès).

LA PRÉVALENCE DES ALD POUR AFFECTIONS PSYCHIATRIQUES DE LONGUE DURÉE (ALD 23) ET POUR MALADIE D'ALZHEIMER ET AUTRES DÉMENCES (ALD 15)

Tableau 3 : Nombre de bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences, pour affections psychiatriques de longue durée et taux standardisés de prévalence en 2013

	Secteur psychiatrique Secteur 3		Puy-de-Dôme		Auvergne		France métropolitaine	
	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS
Maladie d'alzheimer et autres démences	284	449,5*	3 716	515,4	9 073	514,3*	353 381	532,1
Affections psychiatriques de longue durée	1 634	4 367,8*	20 878	3 279,8*	44 166	3 192,1*	1 292 552	2 100,2

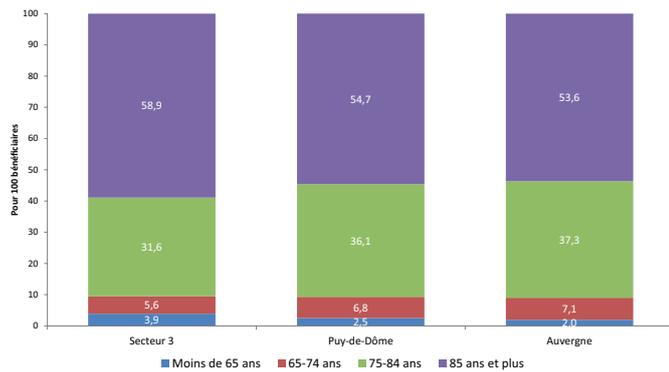
Sources : CCMSA, Cnamts, RSI, Insee

TS : Taux standardisés pour 100 000 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA)

* Taux statistiquement différent du taux de la France métropolitaine

Exploitation ORS Auvergne

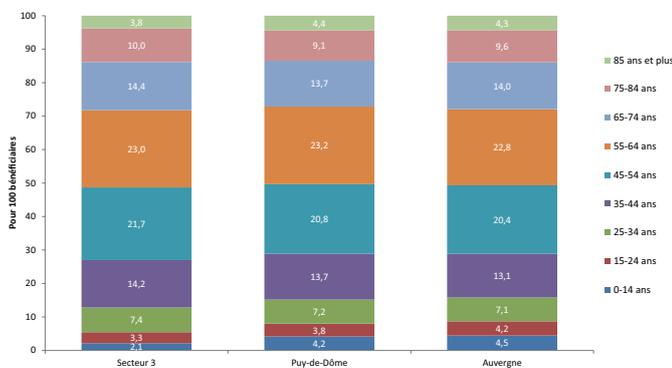
Figure 2 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

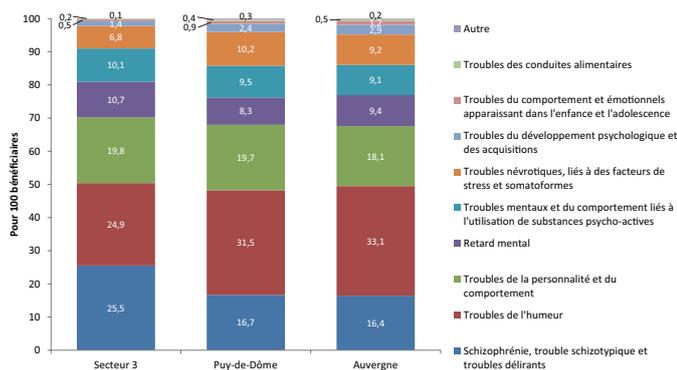
Figure 3 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Figure 4 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par cause en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Un taux de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences plus faible que le taux métropolitain

En 2013, il est comptabilisé 284 bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences dans le secteur psychiatrique Secteur 3, ce qui représente 8 % du nombre total de bénéficiaires d'une ALD pour ce trouble dans le Puy-de-Dôme (Tableau 3). Le taux standardisé de prévalence est de 449,5 pour 100 000 personnes dans ce secteur, ce qui est plus faible que le taux métropolitain.

La majorité des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences est âgée de 85 ans et plus, que ce soit sur le territoire ou en Auvergne (Figure 2).

Un taux de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain

En 2013, 1 634 bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont recensés dans le secteur psychiatrique Secteur 3, soit un taux standardisé de 4 367,8 bénéficiaires pour 100 000 personnes. Ce taux est significativement supérieur au taux de la France métropolitaine (Tableau 3).

Dans le secteur psychiatrique Secteur 3, les bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont, dans près de 45 % des cas, âgés entre 45 et 64 ans (Figure 3). Dans ce secteur, la répartition par âge des bénéficiaires d'une ALD pour affection psychiatrique de longue durée est comparable au département et à l'Auvergne.

Des ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues à la schizophrénie, aux troubles de l'humeur et aux troubles de la personnalité et du comportement

En 2013, dans le secteur psychiatrique Secteur 3, les ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont principalement causées par la schizophrénie, trouble schizotypique et troubles délirants, par des troubles de l'humeur et par des troubles de la personnalité et du comportement (Figure 4).

Dans ce secteur, le poids des ALD pour schizophrénie, trouble schizotypique et troubles délirants est plus élevé que dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne. À l'inverse, le poids des troubles de l'humeur est plus faible dans le secteur que dans le département et en Auvergne.

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE - FAITS MARQUANTS

- 22 personnes âgées de 10 ans et plus et domiciliées dans le secteur hospitalisées pour une tentative de suicide en 2013.
- 9 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an sur la période 2008-2012.
- Des décès par troubles mentaux et du comportement essentiellement dus à des troubles mentaux organiques.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences plus faible que le taux national.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain.
- Les ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues à la schizophrénie, aux troubles de l'humeur et aux troubles de la personnalité et du comportement.

LA CONSOMMATION DE SOINS

Tableau 4 : Effectif des patients âgés de 18 ans et plus pris en charge au centre hospitalier Sainte-Marie en 2013

	Toutes prises en charge	Complet*	Partiel (exclusif)	Ambu. (exclusif)	Autre
Hommes	4 105	961	46	2 825	273
Femmes	3 744	805	22	2 718	199
Ensemble	7 849	1 766	68	5 543	472

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne

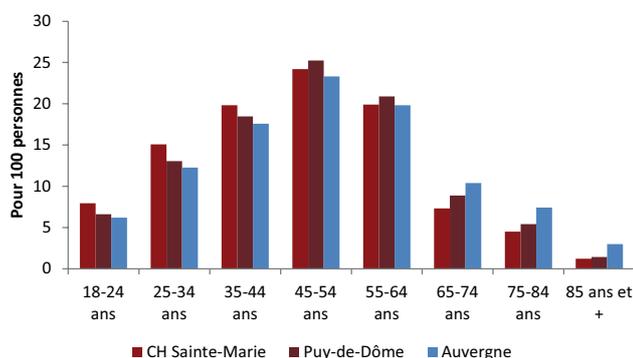
* Au moins une prise en charge à temps complet.

Ambu. : ambulatoire.

Autre : Partiel et ambulatoire mais pas complet.

Champs : ensemble des personnes âgées de 18 ans et plus ayant été prises en charge au moins une fois en psychiatrie à temps complet, à temps partiel ou en ambulatoire.

Figure 5 : Répartition par âge des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie en 2013



Source : RIM-P 2013

Exploitation ORS Auvergne

Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

LES HOSPITALISATIONS

Le centre hospitalier Sainte-Marie, situé à Clermont-Ferrand, est l'établissement psychiatrique de référence du secteur psychiatrique Secteur 3. Il pratique les admissions en psychiatrie à temps complet, à temps partiel et en ambulatoire.

Plus de 70 % des personnes prises en charge par l'établissement de référence du secteur le sont en ambulatoire exclusivement

En 2013, 7 849 personnes âgées de 18 ans et plus ont été prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie à Clermont-Ferrand. Les personnes prises en charge sont dans plus de la moitié des cas des hommes (Tableau 4).

Parmi ces personnes prises en charge, 22 % ont été hospitalisées à temps complet (7 % ont été prises en charge seulement à temps complet), 71 % en ambulatoire exclusivement et moins de 1 % à temps partiel exclusivement.

Des personnes prises en charge à temps complet ou partiel âgées en moyenne de 47 ans

En 2013, un patient hospitalisé à temps complet ou à temps partiel au centre hospitalier Sainte-Marie à Clermont-Ferrand est âgé en moyenne de 47 ans. Les personnes âgées de 35 à 64 ans sont les plus représentées au sein de cet établissement (64 %).

Les personnes prises en charge à temps complet ou partiel dans l'établissement de référence sont globalement plus jeunes que celles reçues dans le Puy-de-Dôme ou en Auvergne (Figure 5) : 43 % sont âgées de moins de 45 ans dans cet établissement contre 38 % dans le Puy-de-Dôme et 36 % en Auvergne.

La grande majorité des patients (99 %) reçus en psychiatrie à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie résident en Auvergne et plus particulièrement dans le Puy-de-Dôme (98 %). Moins de 1 % vient ensuite de l'Allier, du Cantal et de la Haute-Loire, moins de 1 % d'un département limitrophe à l'Auvergne et moins de 1 % habite dans le reste de la France.

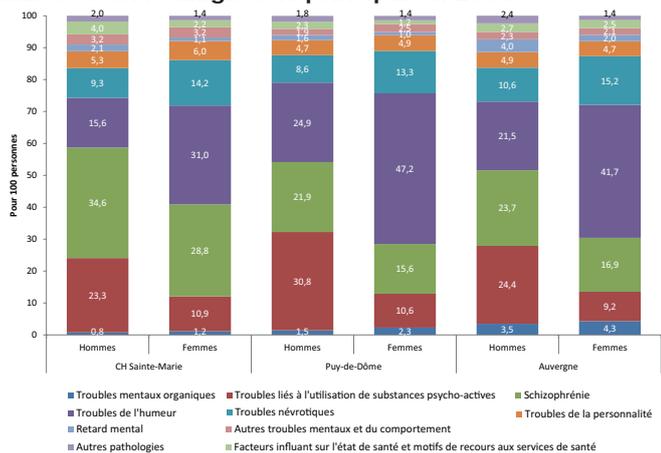
Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 60 jours

En 2013, 2 885 séjours à temps complet ont été comptabilisés au centre hospitalier Sainte-Marie.

La durée annuelle d'hospitalisation (DAH)¹ moyenne à

¹ Cet indicateur n'inclut pas les patients pour lesquels les différentes séquences correspondant à une prise en charge à temps plein indiquent un nombre de jours de présence égal à 0, ni ceux pour lesquels au moins une des séquences de temps plein indique un nombre de jours supérieur à 92 jours (c'est-à-dire plus de 3 mois).

Figure 6 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
 Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

temps complet est de 59,6 jours dans cet établissement. Ainsi, 75 patients, soit 4,2 %, ont été hospitalisés « au long cours », c'est-à-dire ont été hospitalisés à temps complet plus de 292 jours dans l'année.

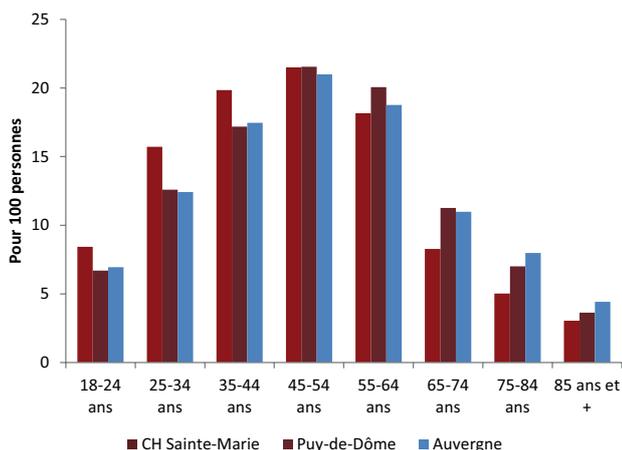
Schizophrénie et troubles de l'humeur : principales causes d'hospitalisation à temps complet ou partiel

Tous sexes confondus, les personnes prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie à Clermont-Ferrand à temps complet ou partiel le sont principalement pour schizophrénie (32 %) et pour troubles de l'humeur (22 %). Les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives arrivent en 3^{ème} position et représentent 18 % des prises en charge à temps complet ou à temps partiel.

Chez les hommes comme chez les femmes, les prises en charge à temps complet ou partiel pour schizophrénie sont plus fréquentes au centre hospitalier Sainte-Marie comparativement au département et à l'Auvergne. À l'inverse, quel que soit le sexe, le poids des troubles de l'humeur est plus faible au centre hospitalier Sainte-Marie que dans le Puy-de-Dôme (36 %) et en Auvergne (31 %).

Quel que soit le territoire, il est constaté que les troubles de l'humeur ont un poids plus élevé chez les femmes par rapport aux hommes alors que les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives concernent davantage les hommes (Figure 6).

Figure 7 : Répartition par âge des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
 Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

Des personnes prises en charge en ambulatoire majoritairement âgées de 35 à 64 ans

En 2013, un patient pris en charge en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie est âgé en moyenne de 48 ans. Les patients âgés de 35 à 64 ans sont les plus représentés parmi les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire dans cet établissement (Figure 7). Comme pour la prise en charge à temps complet ou partiel, les personnes prises en charge en ambulatoire dans l'établissement de référence sont globalement plus jeunes que celles reçues dans le Puy-de-Dôme ou en Auvergne : 44 % des personnes prises en charge en ambulatoire sont âgées de moins de 45 ans dans cet établissement contre 36 % dans le Puy-de-Dôme et 37 % en Auvergne.

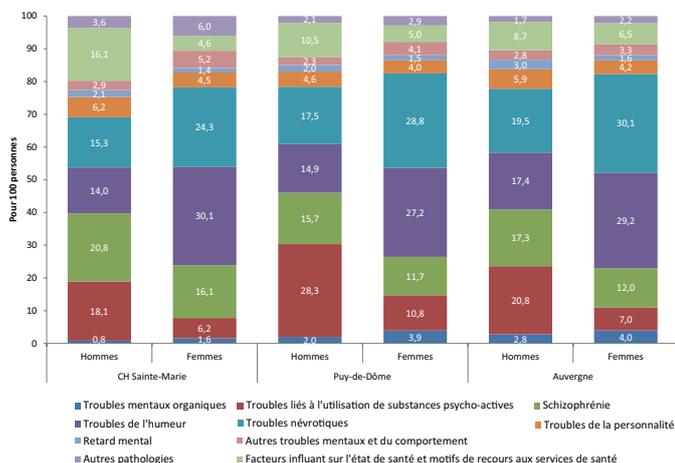
Les troubles névrotiques, les troubles de l'humeur et la schizophrénie : principales causes de prise en charge en ambulatoire

Tous sexes confondus, les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie en 2013 ont été principalement prises en charge pour troubles de l'humeur (22 %), pour troubles névrotiques (20 %) ou pour schizophrénie (19 %).

Quel que soit le territoire, les troubles de l'humeur et les troubles névrotiques ont un poids plus élevé chez les femmes alors que les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives ont un poids plus élevé chez les hommes (Figure 8).

Comme pour la prise en charge à temps complet ou partiel, chez les hommes comme chez les femmes, les prises en charge en ambulatoire pour schizophrénie sont plus fréquentes au centre hospitalier Sainte-Marie comparativement au département et à l'Auvergne.

Figure 8 : Répartition des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
 Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

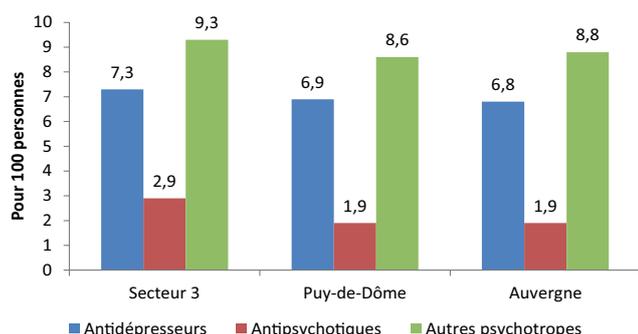
Tableau 5 : Nombre d'assurés sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale en 2015

	Antidépresseurs		Antipsychotiques		Autres psychotropes	
	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale
Secteur psychiatrique Secteur 3	2 939	8,2 %	1 091	3,0 %	3 876	10,8 %
Puy-de-Dôme	43 834	6,9 %	12 105	1,9 %	55 476	8,7 %
Auvergne	96 536	7,1 %	26 630	2,0 %	127 967	9,5 %

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

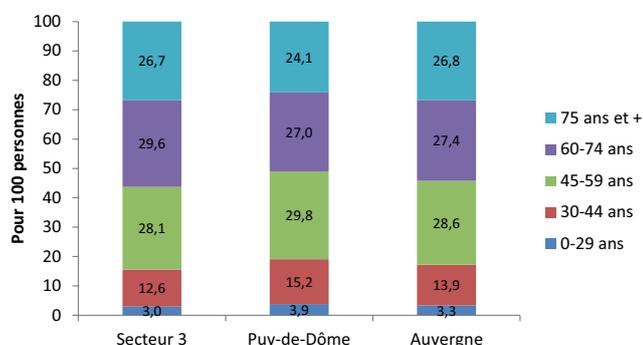
Exploitation ORS Auvergne

Figure 9 : Taux standardisés* de personnes ayant eu 3 prescriptions et plus d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes en 2015



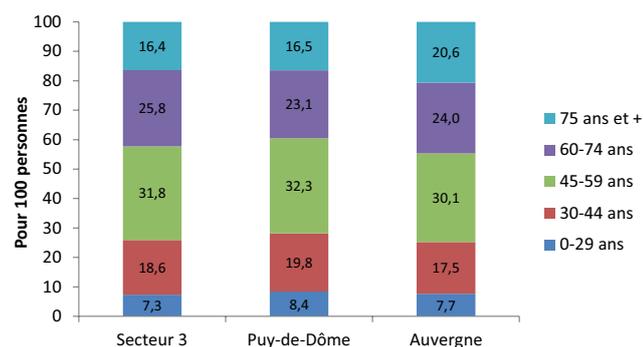
Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne
* Taux standardisés pour 100 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA).

Figure 10 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antidépresseurs en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Figure 11 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antipsychotiques en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Un taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs plus élevé que dans le Puy-de-Dôme ou en Auvergne

En 2015, dans le secteur psychiatrique Secteur 3, 2 939 personnes, soit 8 %, sont sous traitement régulier¹ d'antidépresseurs (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs est légèrement supérieur à ceux rencontrés dans le Puy-de-Dôme ou en Auvergne (Figure 9).

En 2015, la prescription régulière d'antidépresseurs concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique Secteur 3 (84 %) (Figure 10). Ce résultat est également constaté dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne.

Près de 13 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antidépresseurs (12 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne), contre 3 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne).

Près de 1 100 assurés sous traitement régulier d'antipsychotiques

En 2015, 1 091 personnes résidant dans le secteur psychiatrique Secteur 3, soit 3 %, sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (Tableau 5).

Avec 2,9 personnes ayant un traitement régulier d'antipsychotiques sur 100, le secteur psychiatrique enregistre un taux standardisé supérieur aux taux départemental et auvergnat (Figure 9).

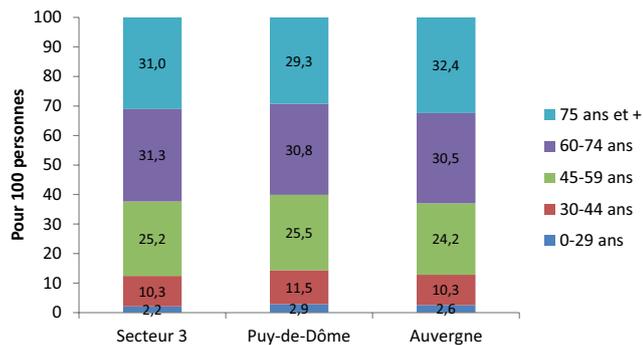
Parmi les 1 091 personnes sous traitement régulier d'antipsychotiques dans le secteur psychiatrique Secteur 3, 58 % sont des personnes âgées de 45 à 74 ans (Figure 11). Les moins de 30 ans sont moins concernés par un traitement régulier d'antipsychotiques. Plus de 4 % des personnes âgées de 45 à 74 ans résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (3 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne), contre moins de 2 % des personnes âgées de moins de 45 ans (1 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne) et plus de 3 % des personnes âgées de 75 ans et plus (3 % dans le Puy-de-Dôme et 4 % en Auvergne).

Près de 11 % de la population sous traitement régulier d'autres psychotropes

En 2015, dans le secteur psychiatrique Secteur 3, 3 876 personnes, soit 11 %, sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes est légèrement plus élevé que les taux départemental et auvergnat (Figure 9).

¹ C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

Figure 12 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'autres psychotropes en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Comme pour les antidépresseurs, la prescription régulière d'autres psychotropes concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique Secteur 3 (88 %) (Figure 12).

Plus de 17 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (16 % dans le Puy-de-Dôme et 17 % en Auvergne), contre 3 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne).

LA CONSOMMATION DE SOINS - FAITS MARQUANTS

Les hospitalisations

- Près de 7 850 personnes âgées de 18 ans et plus prises en charge en 2013 au centre hospitalier Sainte-Marie à Clermont-Ferrand.
- 71 % des prises en charge réalisées en ambulatoire exclusivement.
- Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 60 jours.
- Une prise en charge à temps complet ou à temps partiel principalement due à la schizophrénie et à des troubles de l'humeur.
- Une prise en charge en ambulatoire principalement due à des troubles de l'humeur, à des troubles névrotiques ou à la schizophrénie.

La consommation de psychotropes

- Plus de 8 % de la population du secteur psychiatrique sous traitement régulier d'antidépresseurs, 3 % sous traitement régulier d'antipsychotiques et près de 11 % sous traitement régulier d'autres psychotropes.
- La population âgée de 45 ans et plus davantage concernée par la prise d'un traitement régulier de médicaments psychotropes.

L'OFFRE DE SOINS

Tableau 6 : Effectif des médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique Secteur 3	Puy-de-Dôme	Auvergne
Effectif	38	623	1 282
Densité*	106,1	97,6	94,7
Âge moyen	55,1	50,9	51,8
Part des 55 ans et +	65,8 %	44,0 %	48,1 %
Taux de féminisation	42,1 %	41,6 %	38,5 %

Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012. Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

* Pour 100 000 habitants

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Une densité de médecins généralistes libéraux plus élevée que les densités départementale et auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, le secteur psychiatrique Secteur 3 compte 38 médecins généralistes libéraux, soit une densité de 106,1 pour 100 000 habitants. Cette densité est supérieure à celles enregistrées dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne (Tableau 6).

Les médecins généralistes libéraux du secteur psychiatrique sont en moyenne âgés de 55,1 ans. Près de 66 % de ces professionnels sont âgés de 55 ans et plus. Cette part est supérieure à ce qui est constaté dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne.

Le taux de féminisation, qui atteint 42 % dans le secteur psychiatrique, est comparable à ce qui est enregistré dans le Puy-de-Dôme et plus élevé que ce qui est observé en Auvergne.

Les médecins généralistes libéraux sont inégalement répartis sur le secteur psychiatrique : plus des deux tiers se situent à Chamalières (Carte 1).

Tableau 7 : Effectif des psychiatres libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique Secteur 3	Puy- de- Dôme	Auvergne
Effectif	6	157	251
Densité*	16,8	24,6	18,5
Âge moyen	59,5	49,1	51,8
Part des 55 ans et +	100,0 %	40,8 %	48,6 %
Taux de féminisation	66,7 %	51,0 %	45,0 %

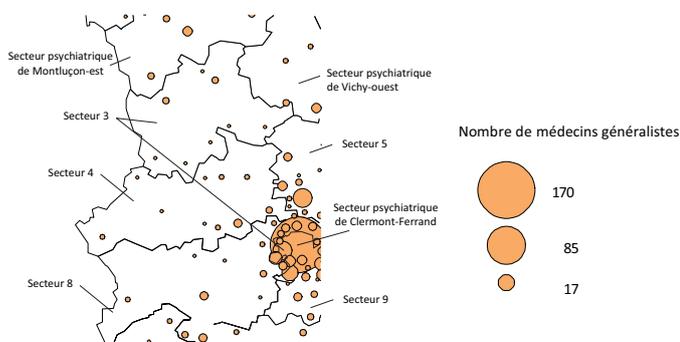
Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

Tableau 8 : Effectif des psychologues libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique Secteur 3	Puy- de- Dôme	Auvergne
Effectif	22	434	880
Densité*	61,4	68,0	65,0
Âge moyen	43,0	42,9	42,9
Part des 55 ans et +	27,3 %	22,8 %	22,4 %
Taux de féminisation	77,3 %	88,5 %	85,7 %

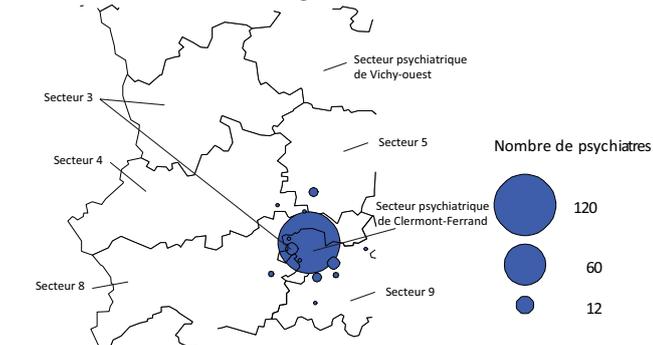
Sources : Adeli au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

Carte 1 : Localisation et nombre de médecins généralistes libéraux au 1^{er} janvier 2015



Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 2 : Localisation et nombre de psychiatres libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Une densité de psychiatres libéraux, mixtes et salariés plus faible que la densité départementale

Au 1^{er} janvier 2015, 6 psychiatres sont présents sur le secteur psychiatrique Secteur 3, ce qui représente une densité de 16,8 psychiatres pour 100 000 personnes. Cette densité est plus faible que dans le département du Puy-de-Dôme et comparable à la densité auvergnate (Tableau 7).

Les psychiatres présents sur le secteur psychiatrique semblent plus âgés que dans le département et en Auvergne, les professionnels du secteur étant tous âgés de 55 ans et plus.

Les psychiatres libéraux, mixtes et salariés du secteur psychiatrique sont tous situés dans la commune de Chamalières (Carte 2).

Une densité de psychologues libéraux, mixtes et salariés plus faible que la densité départementale

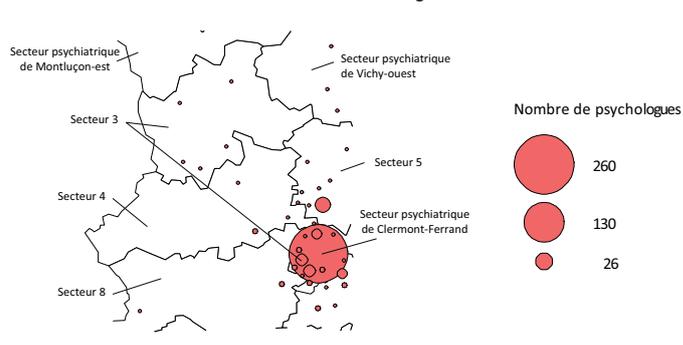
Le secteur psychiatrique Secteur 3 compte 22 psychologues au 1^{er} janvier 2015, soit une densité de 61,4 psychologues pour 100 000 habitants. Cette densité est légèrement inférieure à celles enregistrées dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne (Tableau 8).

Les psychologues du secteur psychiatrique ont en moyenne 43,0 ans, ce qui est comparable à l'âge moyen des psychologues présents dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne. La part des professionnels âgés de 55 ans et plus est quant à elle légèrement plus élevée que celles enregistrées dans le département et en Auvergne.

Quel que soit le territoire, la majorité des psychologues sont des femmes.

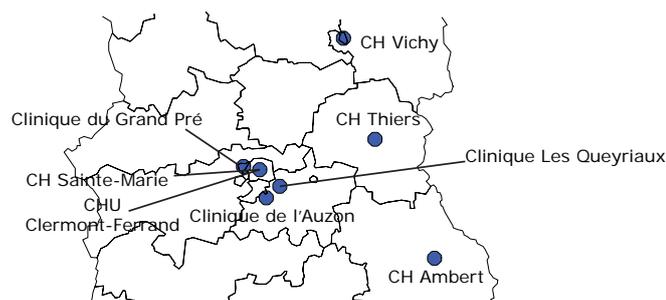
Comme pour les médecins généralistes et les psychiatres, les psychologues libéraux, mixtes et salariés sont fortement présents sur la commune de Chamalières (Carte 3), avec près des trois quarts des psychologues présents sur le secteur situés dans cette commune.

Carte 3 : Localisation et nombre de psychologues libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



Source : Adeli au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 4 : Localisation des établissements de santé ayant une autorisation en psychiatrie en 2014



Source : SAE - Base administrative 2014

Exploitation ORS Auvergne

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Aucun établissement ayant une autorisation en psychiatrie en 2014

Comme cela a été indiqué précédemment, en 2014, le secteur psychiatrique Secteur 3 ne compte aucun établissement ayant une autorisation en psychiatrie sur son territoire (Carte 4). Il est rattaché au centre hospitalier Sainte-Marie situé à Clermont-Ferrand.

D'après les données de la Statistique annuelle des établissements de santé (SAE), concernant la psychiatrie générale et la prise en charge à temps complet, le centre hospitalier Sainte-Marie compte 304 lits au 31 décembre 2014 en hospitalisation à temps plein. Il compte également 284 places en hospitalisation de jour. En 2014, 7 378 patients ont été vus au moins une fois dans l'année en psychiatrie générale dans cet établissement.

Cet établissement emploie au total 32,3 équivalents temps plein (ETP) annuels moyens de psychiatres, 2,8 ETP annuels moyens d'autres personnels médicaux, 537,4 ETP annuels moyens de personnel non médical, dont 333,7 ETP d'infirmiers et de cadres, 85,1 d'aides-soignants, 11,2 de psychologues, 2,0 de personnels de rééducation et 14,4 de personnels éducatifs et sociaux.

LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

7 EHPAD, 3 foyers de vie, 2 FAM, 1 SAVS et 1 SAMSAH présents sur le secteur psychiatrique

Le secteur psychiatrique Secteur 3 compte 7 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en 2015 (Carte 5).

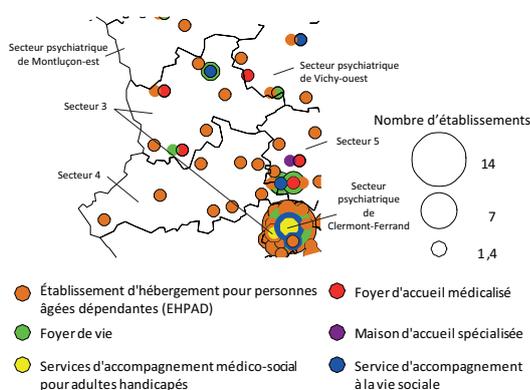
Au total, 491 places installées sont comptabilisées dans ces 7 EHPAD : 419 sont dédiées aux personnes âgées dépendantes et 72 aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. Ces établissements se répartissent dans 6 communes du secteur psychiatrique.

En 2015, 3 foyers de vie sont présents sur le Secteur 3, regroupant 176 places installées : 56 sont des places en hébergement complet en internat, 60 des places d'accueil de jour et 60 des places d'accueil en milieu ordinaire. Toutes ces places concernent d'autres déficiences. Deux foyers de vie sont situés à Saint-Éloy-les-Mines et un se trouve à Saint-Priest-des-Champs.

Le secteur psychiatrique compte également 2 foyers d'accueil médicalisés (FAM) regroupant 58 places installées. Ces établissements, présents à Pionsat et Saint-Priest-des-Champs, comptent toutes leurs places en hébergement complet en internat. 30 places concernent la déficience motrice avec troubles, 4 places la déficience psychique et 24 places d'autres déficiences.

Enfin, le secteur psychiatrique recense 1 Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et 1 service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) (Carte 5). Le SAVS, présent à Saint-Éloy-les-Mines, compte 15 places installées et le SAMSAH, présent à Chamalières, regroupe 20 places installées.

Carte 5 : Les établissements médico-sociaux en 2015



Source : Base historique 2015 FINISS

Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

L'OFFRE DE SOINS FAITS MARQUANTS

- Une densité de médecins généralistes libéraux plus élevée que les densités départementale et auvergnate.
- Des densités de psychiatres et psychologues plus faibles que la densité départementale.
- Aucun établissement ayant une autorisation en psychiatrie sur le secteur.
- Un secteur psychiatrique qui regroupe 7 EHPAD, 3 foyers de vie, 2 foyers d'accueil médicalisés, 1 SAVS et 1 SAMSAH.

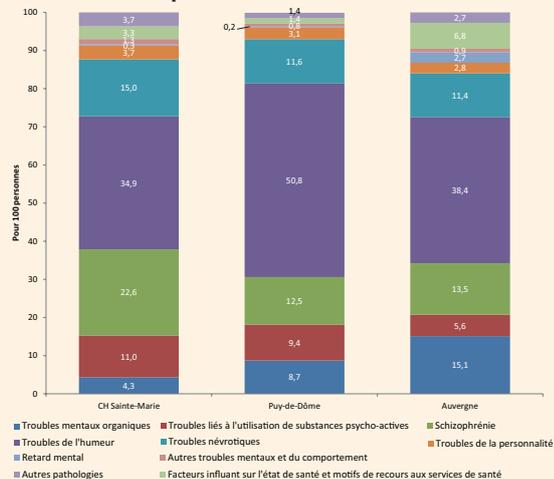
ZOOM SUR LA CONSOMMATION DE SOINS DES PERSONNES ÂGÉES

Tableau 9 : Répartition des personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie en 2013

	Complet+partiel		Ambulatoire	
	Effectif	%	Effectif	%
65-74 ans	169	56,1	594	50,6
75-84 ans	104	34,6	361	30,7
85 ans et +	28	9,3	219	18,7
Total	301	100,0	1 174	100,0

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel ou un acte en ambulatoire.

Figure 13 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel selon le diagnostic principal chez les 65 ans et plus en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel.

Tableau 10 : Nombre d'assurés âgés de 60 ans ou plus sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale des 60 ans ou plus dans le secteur psychiatrique Secteur 3 en 2015

	Nombre	Pour 100 personnes âgées de 60 ans ou plus
Antidépresseurs	1 655	13,9
Antipsychotiques	461	3,9
Autres psychotropes	2 416	20,3

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
Exploitation ORS Auvergne

* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

LES HOSPITALISATIONS

En 2013, 301 personnes âgées de 65 ans et plus ont été prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie (dont 81 personnes à temps complet exclusivement) (Tableau 9). Ces personnes sont majoritairement des femmes (64 %).

Au moins un acte en ambulatoire a été enregistré pour 1 174 personnes âgées de 65 ans et plus (dont 964 en ambulatoire exclusivement) : 35 % sont des hommes et 65 % sont des femmes.

En 2013, 319 séjours à temps complet concernant des personnes âgées de 65 ans et plus ont été comptabilisés au centre hospitalier Sainte-Marie. La durée annuelle d'hospitalisation (DAH) est de 53,7 jours en moyenne. Au total, moins de 5 personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet dans cet établissement ont été hospitalisées « au long cours ».

Près de 99 % des personnes âgées de 65 ans ou plus prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie à temps complet ou partiel résident en Auvergne et plus particulièrement dans le Puy-de-Dôme (98 %), moins de 0,5 % vient du Cantal, moins de 0,5 % vient d'un département limitrophe à l'Auvergne et 1 % vient du reste de la France.

Tous sexes confondus, les personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet ou partiel dans l'établissement de référence du secteur le sont principalement pour troubles de l'humeur (Figure 13). Le poids de cette pathologie chez les personnes âgées de 65 ans et plus est plus faible dans cet établissement et en Auvergne que dans le Puy-de-Dôme. À l'inverse, le poids de la schizophrénie est plus élevé dans cet établissement que dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

En 2015, 1 655 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'antidépresseurs dans le secteur psychiatrique Secteur 3, ce qui représente 14 % de la population du secteur de cette tranche d'âge (Tableau 10).

Concernant les antipsychotiques, les assurés de 60 ans ou plus sous traitement régulier représentent 4 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Enfin, 2 416 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'autres psychotropes dans le secteur psychiatrique Secteur 3, ce qui représente 20 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Dans le secteur psychiatrique Secteur 3, quel que soit le type de psychotropes (antidépresseurs, antipsychotiques, autres), la part de la population sous traitement régulier est plus élevée chez les 60 ans ou plus qu'en population générale (8,2 % de la population sous traitement régulier d'antidépresseurs, 3,0 % d'antipsychotiques et 10,8 % d'autres psychotropes).

LA SANTÉ MENTALE DANS LE SECTEUR PSYCHIATRIQUE SECTEUR 4

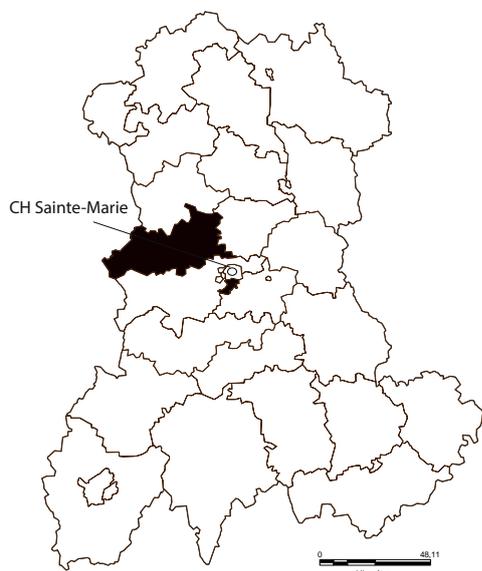
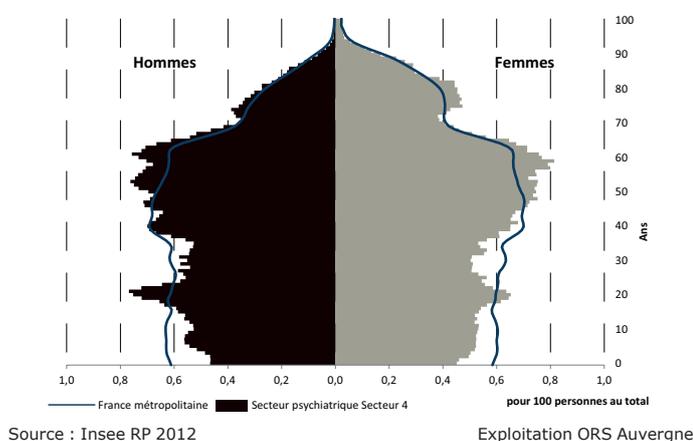


Figure 1 : Pyramide des âges de la population en 2012 Secteur psychiatrique Secteur 4



Source : Insee RP 2012

Exploitation ORS Auvergne

Au 1^{er} janvier 2012, le secteur psychiatrique Secteur 4 compte 58 760 habitants, soit une densité de population de 63,6 habitants par km². Cette densité est supérieure à celle constatée en Auvergne et mais inférieure à celle observée dans le Puy-de-Dôme. La structure d'âge de la population du secteur semble comparable à celle du Puy-de-Dôme : une population plus âgée que la population métropolitaine, avec toutefois une part de jeunes âgés de 18 à 24 ans (9,1 %) plus élevée (8,5 % en France métropolitaine).

En 2013, 2 455 personnes de ce territoire, soit 4,2 % sont couvertes par le Revenu de solidarité active (RSA). Cette part est plus faible que celles constatées dans le Puy-de-Dôme et sur le territoire auvergnat.

Tableau 1 : Situation socio-démographique du secteur psychiatrique Secteur 4

	Secteur psychiatrique Secteur 4	Puy-de-Dôme	Auvergne
Nombre de communes	42	470	1 310
Population	58 760	638 092	1 354 104
Densité (hab/km ²)	63,6	80,1	52,1
Part des moins de 18 ans	19,0 %	19,5 %	19,5 %
Part des 18-64 ans	61,9 %	61,6 %	59,4 %
Part des 65 ans et plus	19,1 %	18,9 %	21,2 %
Part de la population couverte par le RSA	4,2 %	6,4 %	6,1 %

Sources : Insee RP 2012, CNAF, CCMSA 2013

Exploitation ORS Auvergne

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE : LE SUICIDE ET LES AFFECTIONS DE LONGUE DURÉE (ALD)

Tableau 2 : Hospitalisations pour tentative de suicide en 2013

	Nombre de patients hospitalisés pour tentative de suicide		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Secteur psychiatrique Secteur 4	9	9	18
Puy-de-Dôme	130	182	312
Auvergne	499	737	1 236

Source : PMSI MCO 2013

Champs : ensemble des personnes âgées de 10 ans et plus ayant été hospitalisées pour au moins une tentative de suicide.

Exploitation ORS Auvergne

LES TENTATIVES DE SUICIDE

En 2013, 18 personnes âgées de 10 ans ou plus domiciliées dans le secteur psychiatrique Secteur 4 ont été hospitalisées dans les unités de médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) pour une tentative de suicide, ce qui représente 1,5 % de la population auvergnate hospitalisée pour cette cause. Les tentatives de suicide observées sur ce territoire se répartissent équitablement entre les hommes et les femmes (Tableau 2).

LES DÉCÈS PAR SUICIDE

Sur la période 2008-2012, sur les 118 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an dans le Puy-de-Dôme, 12 décès ont été recensés dans le secteur psychiatrique Secteur 4.

LES DÉCÈS PAR TROUBLES MENTAUX ET DU COMPORTEMENT

Sur la période 2008-2012, 25 décès pour troubles mentaux et du comportement ont été enregistrés en moyenne par an dans le secteur psychiatrique Secteur 4. Comme en Auvergne, la majorité de ces décès concernent des femmes (58 %) et, dans 55 % des cas, la personne décédée est âgée de 85 ans et plus.

Que ce soit en Auvergne ou dans le secteur psychiatrique Secteur 4, ces décès sont principalement dus à des troubles mentaux organiques (81 % des décès).

LA PRÉVALENCE DES ALD POUR AFFECTIONS PSYCHIATRIQUES DE LONGUE DURÉE (ALD 23) ET POUR MALADIE D'ALZHEIMER ET AUTRES DÉMENCES (ALD 15)

Tableau 3 : Nombre de bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences, pour affections psychiatriques de longue durée et taux standardisés de prévalence en 2013

	Secteur psychiatrique Secteur 4		Puy-de-Dôme		Auvergne		France métropolitaine	
	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS
Maladie d'alzheimer et autres démences	355	521,5	3 716	515,4	9 073	514,3*	353 381	532,1
Affections psychiatriques de longue durée	1 515	2 528,0*	20 878	3 279,8*	44 166	3 192,1*	1 292 552	2 100,2

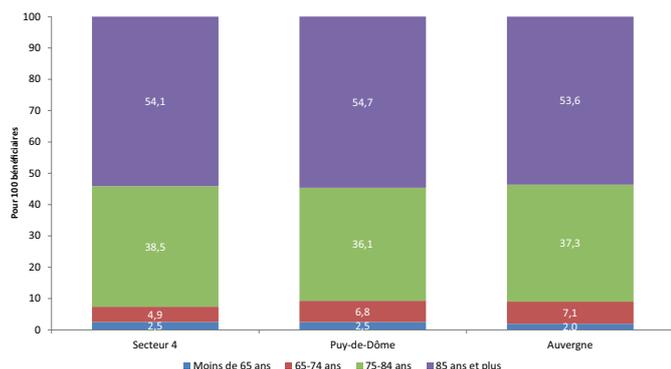
Sources : CCMSA, Cnamts, RSI, Insee

TS : Taux standardisés pour 100 000 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA)

* Taux statistiquement différent du taux de la France métropolitaine

Exploitation ORS Auvergne

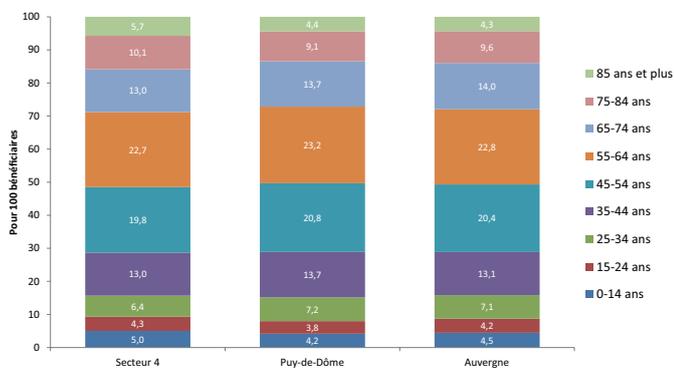
Figure 2 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

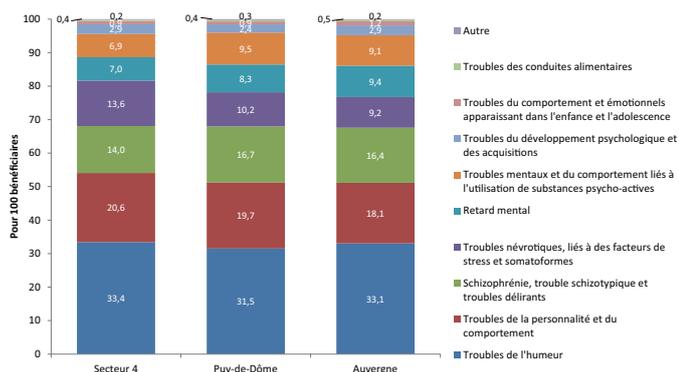
Figure 3 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Figure 4 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par cause en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Un taux de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences comparable au taux métropolitain

En 2013, il est comptabilisé 355 bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences dans le secteur psychiatrique Secteur 4, ce qui représente 10 % du nombre total de bénéficiaires d'une ALD pour ce trouble dans le Puy-de-Dôme (Tableau 3). Le taux standardisé de prévalence est de 521,5 pour 100 000 personnes dans ce secteur, ce qui est comparable au taux métropolitain. La majorité des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences est âgée de 85 ans et plus, que ce soit sur le territoire ou en Auvergne (Figure 2).

Un taux de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain

En 2013, 1 515 bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont recensés dans le secteur psychiatrique Secteur 4, soit un taux standardisé de 2 528,0 bénéficiaires pour 100 000 personnes. Ce taux est significativement supérieur au taux de la France métropolitaine (Tableau 3).

Dans le secteur psychiatrique Secteur 4, les bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont, dans près de 43 % des cas, âgés entre 45 et 64 ans (Figure 3). Dans ce secteur, la répartition par âge des bénéficiaires d'une ALD pour affection psychiatrique de longue durée est comparable au département et à l'Auvergne.

Des ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur

En 2013, dans le secteur psychiatrique Secteur 4, les ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont principalement causées par des troubles de l'humeur (Figure 4). Les troubles de la personnalité et du comportement arrivent ensuite en 2^{ème} position, avec 21 % des admissions en ALD dues à cette cause.

Dans ce secteur, le poids des ALD pour troubles névrotiques, liés à des facteurs de stress et somatoformes est plus élevé que dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne.

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE - FAITS MARQUANTS

- 18 personnes âgées de 10 ans et plus et domiciliées dans le secteur hospitalisées pour une tentative de suicide en 2013.
- 12 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an sur la période 2008-2012.
- Des décès par troubles mentaux et du comportement essentiellement dus à des troubles mentaux organiques.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences comparable au taux national.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain.
- Les ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur.

LA CONSOMMATION DE SOINS

Tableau 4 : Effectif des patients âgés de 18 ans et plus pris en charge au centre hospitalier Sainte-Marie en 2013

	Toutes prises en charge	Complet*	Partiel (exclusif)	Ambu. (exclusif)	Autre
Hommes	4 105	961	46	2 825	273
Femmes	3 744	805	22	2 718	199
Ensemble	7 849	1 766	68	5 543	472

Source : RIM-P 2013

Exploitation ORS Auvergne

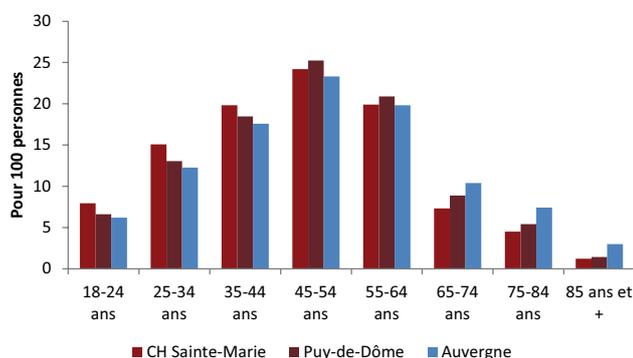
*Au moins une prise en charge à temps complet.

Ambu. : ambulatoire.

Autre : Partiel et ambulatoire mais pas complet.

Champs : ensemble des personnes âgées de 18 ans et plus ayant été prises en charge au moins une fois en psychiatrie à temps complet, à temps partiel ou en ambulatoire.

Figure 5 : Répartition par âge des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie en 2013



Source : RIM-P 2013

Exploitation ORS Auvergne

Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

LES HOSPITALISATIONS

Le centre hospitalier Sainte-Marie, situé à Clermont-Ferrand, est l'établissement psychiatrique de référence du secteur psychiatrique Secteur 4. Il pratique les admissions en psychiatrie à temps complet, à temps partiel et en ambulatoire.

Plus de 70 % des personnes prises en charge par l'établissement de référence du secteur le sont en ambulatoire exclusivement

En 2013, 7 849 personnes âgées de 18 ans et plus ont été prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie à Clermont-Ferrand. Les personnes prises en charge sont dans plus de la moitié des cas des hommes (Tableau 4).

Parmi ces personnes prises en charge, 22 % ont été hospitalisées à temps complet (7 % ont été prises en charge seulement à temps complet), 71 % en ambulatoire exclusivement et moins de 1 % à temps partiel exclusivement.

Des personnes prises en charge à temps complet ou partiel âgées en moyenne de 47 ans

En 2013, un patient hospitalisé à temps complet ou à temps partiel au centre hospitalier Sainte-Marie à Clermont-Ferrand est âgé en moyenne de 47 ans. Les personnes âgées de 35 à 64 ans sont les plus représentées au sein de cet établissement (64 %). Les personnes prises en charge à temps complet ou partiel dans l'établissement de référence sont globalement plus jeunes que celles reçues dans le Puy-de-Dôme ou en Auvergne (Figure 5) : 43 % sont âgées de moins de 45 ans dans cet établissement contre 38 % dans le Puy-de-Dôme et 36 % en Auvergne.

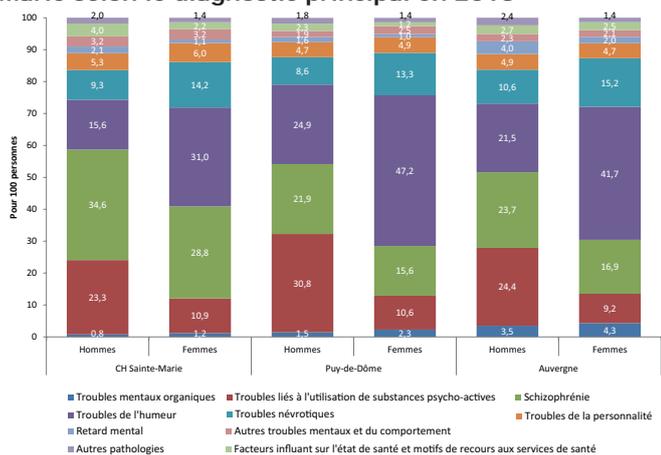
La grande majorité des patients (99 %) reçus en psychiatrie à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie résident en Auvergne et plus particulièrement dans le Puy-de-Dôme (98 %). Moins de 1 % vient ensuite de l'Allier, du Cantal et de la Haute-Loire, moins de 1 % d'un département limitrophe à l'Auvergne et moins de 1 % habite dans le reste de la France.

Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 60 jours

En 2013, 2 885 séjours à temps complet ont été comptabilisés au centre hospitalier Sainte-Marie. La durée annuelle d'hospitalisation (DAH)¹ moyenne à

¹ Cet indicateur n'inclut pas les patients pour lesquels les différentes séquences correspondant à une prise en charge à temps plein indiquent un nombre de jours de présence égal à 0, ni ceux pour lesquels au moins une des séquences de temps plein indique un nombre de jours supérieur à 92 jours (c'est-à-dire plus de 3 mois).

Figure 6 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

temps complet est de 59,6 jours dans cet établissement. Ainsi, 75 patients, soit 4,2 %, ont été hospitalisés « au long cours », c'est-à-dire ont été hospitalisés à temps complet plus de 292 jours dans l'année.

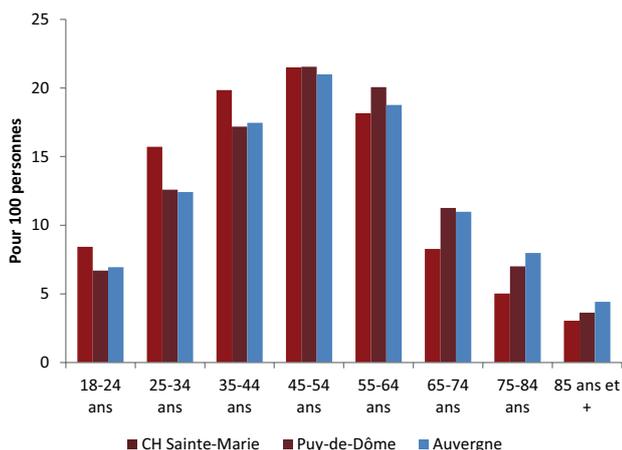
Schizophrénie et troubles de l'humeur : principales causes d'hospitalisation à temps complet ou partiel

Tous sexes confondus, les personnes prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie à Clermont-Ferrand à temps complet ou partiel le sont principalement pour schizophrénie (32 %) et pour troubles de l'humeur (22 %). Les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives arrivent en 3^{ème} position et représentent 18 % des prises en charge à temps complet ou à temps partiel.

Chez les hommes comme chez les femmes, les prises en charge à temps complet ou partiel pour schizophrénie sont plus fréquentes au centre hospitalier Sainte-Marie comparativement au département et à l'Auvergne. À l'inverse, quel que soit le sexe, le poids des troubles de l'humeur est plus faible au centre hospitalier Sainte-Marie que dans le Puy-de-Dôme (36 %) et en Auvergne (31 %).

Quel que soit le territoire, il est constaté que les troubles de l'humeur ont un poids plus élevé chez les femmes par rapport aux hommes alors que les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives concernent davantage les hommes (Figure 6).

Figure 7 : Répartition par âge des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

Des personnes prises en charge en ambulatoire majoritairement âgées de 35 à 64 ans

En 2013, un patient pris en charge en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie est âgé en moyenne de 48 ans. Les patients âgés de 35 à 64 ans sont les plus représentés parmi les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire dans cet établissement (Figure 7). Comme pour la prise en charge à temps complet ou partiel, les personnes prises en charge en ambulatoire dans l'établissement de référence sont globalement plus jeunes que celles reçues dans le Puy-de-Dôme ou en Auvergne : 44 % des personnes prises en charge en ambulatoire sont âgées de moins de 45 ans dans cet établissement contre 36 % dans le Puy-de-Dôme et 37 % en Auvergne.

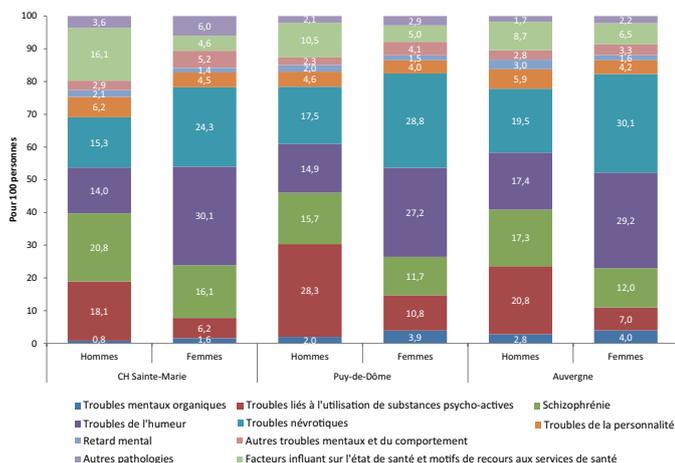
Les troubles névrotiques, les troubles de l'humeur et la schizophrénie : principales causes de prise en charge en ambulatoire

Tous sexes confondus, les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie en 2013 ont été principalement prises en charge pour troubles de l'humeur (22 %), pour troubles névrotiques (20 %) ou pour schizophrénie (19 %).

Quel que soit le territoire, les troubles de l'humeur et les troubles névrotiques ont un poids plus élevé chez les femmes alors que les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives ont un poids plus élevé chez les hommes (Figure 8).

Comme pour la prise en charge à temps complet ou partiel, chez les hommes comme chez les femmes, les prises en charge en ambulatoire pour schizophrénie sont plus fréquentes au centre hospitalier Sainte-Marie comparativement au département et à l'Auvergne.

Figure 8 : Répartition des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

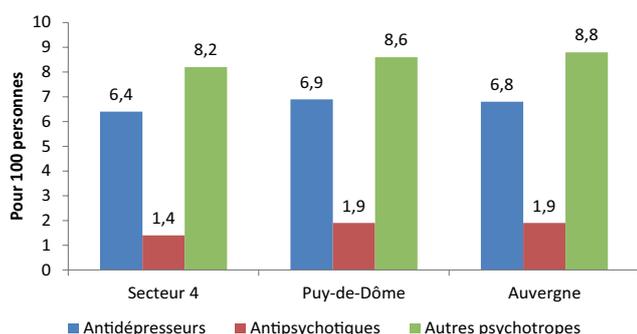
Tableau 5 : Nombre d'assurés sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale en 2015

	Antidépresseurs		Antipsychotiques		Autres psychotropes	
	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale
Secteur psychiatrique Secteur 4	3 863	6,6 %	857	1,5 %	4 993	8,5 %
Puy-de-Dôme	43 834	6,9 %	12 105	1,9 %	55 476	8,7 %
Auvergne	96 536	7,1 %	26 630	2,0 %	127 967	9,5 %

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

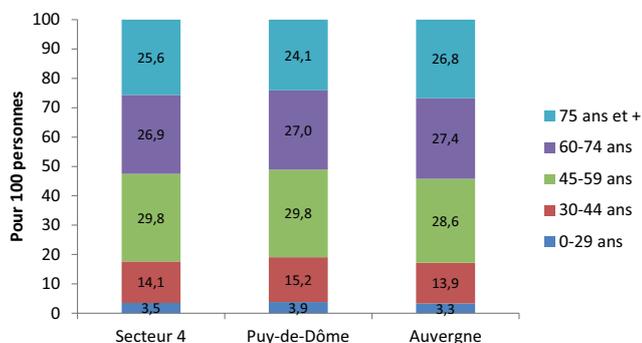
Exploitation ORS Auvergne

Figure 9 : Taux standardisés* de personnes ayant eu 3 prescriptions et plus d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes en 2015



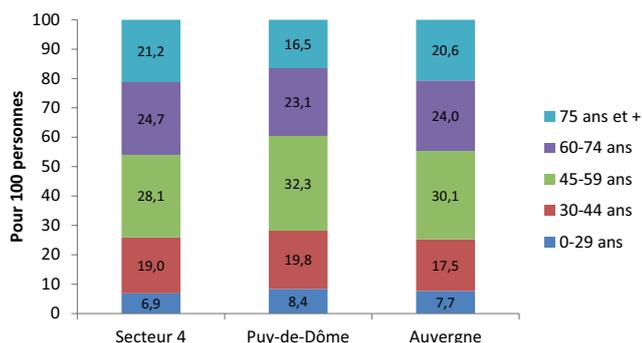
Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne
* Taux standardisés pour 100 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA).

Figure 10 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antidépresseurs en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Figure 11 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antipsychotiques en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Un taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs légèrement plus faible que dans le Puy-de-Dôme ou en Auvergne

En 2015, dans le secteur psychiatrique Secteur 4, 3 863 personnes, soit 7 %, sont sous traitement régulier¹ d'antidépresseurs (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs est légèrement inférieur à ceux rencontrés dans le Puy-de-Dôme ou en Auvergne (Figure 9).

En 2015, la prescription régulière d'antidépresseurs concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique Secteur 4 (82 %) (Figure 10). Ce résultat est également constaté dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne.

Plus de 11 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antidépresseurs (12 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne), contre 2 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne).

Près de 860 assurés sous traitement régulier d'antipsychotiques

En 2015, 857 personnes résidant dans le secteur psychiatrique Secteur 4, soit 1,5 %, sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (Tableau 5).

Avec 1,4 personne ayant un traitement régulier d'antipsychotiques sur 100, le secteur psychiatrique enregistre un taux standardisé légèrement inférieur aux taux départemental et auvergnat (Figure 9).

Parmi les 857 personnes sous traitement régulier d'antipsychotiques dans le secteur psychiatrique Secteur 4, 74 % sont des personnes âgées de 45 ans et plus (Figure 11). Les moins de 30 ans sont moins concernés par un traitement régulier d'antipsychotiques.

Plus de 2 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (3 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne), contre moins de 1 % des personnes âgées de moins de 45 ans (1 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne).

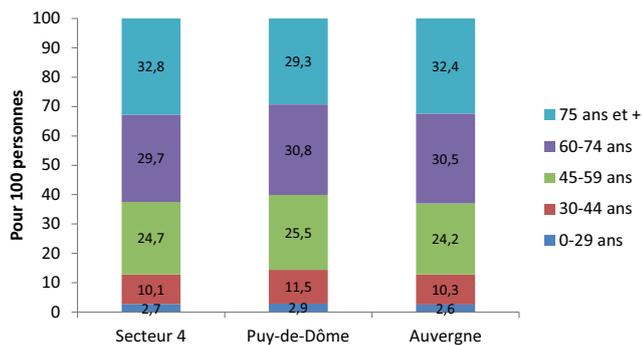
Plus de 8 % de la population sous traitement régulier d'autres psychotropes

En 2015, dans le secteur psychiatrique Secteur 4, 4 993 personnes, soit 8 %, sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes est légèrement plus faible que les taux départemental et auvergnat (Figure 9).

Comme pour les antidépresseurs et les antipsychotiques, la prescription régulière d'autres psychotropes concerne

¹ C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

Figure 12 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'autres psychotropes en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique Secteur 4 (87 %) (Figure 12).

Plus de 15 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (16 % dans le Puy-de-Dôme et 17 % en Auvergne), contre 2 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne).

LA CONSOMMATION DE SOINS - FAITS MARQUANTS

Les hospitalisations

- Près de 7 850 personnes âgées de 18 ans et plus prises en charge en 2013 au centre hospitalier Sainte-Marie à Clermont-Ferrand.
- 71 % des prises en charge réalisées en ambulatoire exclusivement.
- Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 60 jours.
- Une prise en charge à temps complet ou à temps partiel principalement due à la schizophrénie et à des troubles de l'humeur.
- Une prise en charge en ambulatoire principalement due à des troubles de l'humeur, à des troubles névrotiques ou à la schizophrénie.

La consommation de psychotropes

- Près de 7 % de la population du secteur psychiatrique sous traitement régulier d'antidépresseurs, plus de 1 % sous traitement régulier d'antipsychotiques et plus de 8 % sous traitement régulier d'autres psychotropes.
- La population âgée de 45 ans et plus davantage concernée par la prise d'un traitement régulier de médicaments psychotropes.

L'OFFRE DE SOINS

Tableau 6 : Effectif des médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique Secteur 4	Puy-de-Dôme	Auvergne
Effectif	57	623	1 282
Densité*	97,0	97,6	94,7
Âge moyen	50,8	50,9	51,8
Part des 55 ans et +	45,6 %	44,0 %	48,1 %
Taux de féminisation	43,9 %	41,6 %	38,5 %

Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012. Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Une densité de médecins généralistes libéraux comparable à la densité départementale

Au 1^{er} janvier 2015, le secteur psychiatrique Secteur 4 compte 57 médecins généralistes libéraux, soit une densité de 97,0 pour 100 000 habitants. Cette densité est comparable à celle enregistrée dans le Puy-de-Dôme et supérieure à celle observée en Auvergne (Tableau 6). Les médecins généralistes libéraux du secteur psychiatrique sont en moyenne âgés de 50,8 ans. Près de 46 % de ces professionnels sont âgés de 55 ans et plus. Cette part est similaire à celles constatées dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne.

Le taux de féminisation, qui atteint 44 % dans le secteur psychiatrique, est comparable à ce qui est enregistré dans le Puy-de-Dôme et plus élevé que ce qui est observé en Auvergne.

Les médecins généralistes libéraux sont répartis dans 14 communes du secteur. Plus de 6 professionnels sur 10 présents sont localisés dans les communes d'Aubière, de Beaumont et de Romagnat (Carte 1).

Tableau 7 : Effectif des psychiatres libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique Secteur 4	Puy- de- Dôme	Auvergne
Effectif	3	157	251
Densité*	5,1	24,6	18,5
Âge moyen	n.c.	49,1	51,8
Part des 55 ans et +	n.c.	40,8 %	48,6 %
Taux de féminisation	n.c.	51,0 %	45,0 %

Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants
n.c. : non communiqué car effectifs trop faibles.

Tableau 8 : Effectif des psychologues libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique Secteur 4	Puy- de- Dôme	Auvergne
Effectif	29	434	880
Densité*	49,4	68,0	65,0
Âge moyen	41,4	42,9	42,9
Part des 55 ans et +	13,8 %	22,8 %	22,4 %
Taux de féminisation	96,6 %	88,5 %	85,7 %

Sources : Adeli au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

Une densité de psychiatres libéraux, mixtes et salariés plus faible que les densités départementale et auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, 3 psychiatres sont présents sur le secteur psychiatrique Secteur 4, ce qui représente une densité de 5,1 psychiatres pour 100 000 personnes. Cette densité est plus faible que dans le département du Puy-de-Dôme et en Auvergne (Tableau 7).

Les psychiatres libéraux, mixtes et salariés du secteur psychiatrique sont situés dans les communes de Chateaugay, Volvic et Beaumont (Carte 2).

Une densité de psychologues libéraux, mixtes et salariés plus faible que les densités départementale et auvergnate

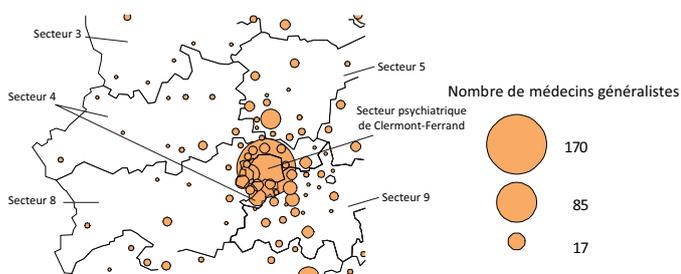
Le secteur psychiatrique Secteur 4 compte 29 psychologues au 1^{er} janvier 2015, soit une densité de 49,4 psychologues pour 100 000 habitants. Cette densité est inférieure à celles enregistrées dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne (Tableau 8).

Les psychologues du secteur psychiatrique ont en moyenne 41,4 ans, ce qui est comparable à l'âge moyen des psychologues présents dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne. La part des professionnels âgés de 55 ans et plus est quant à elle inférieure à celles enregistrées dans le département et en Auvergne.

Quel que soit le territoire, la majorité des psychologues sont des femmes.

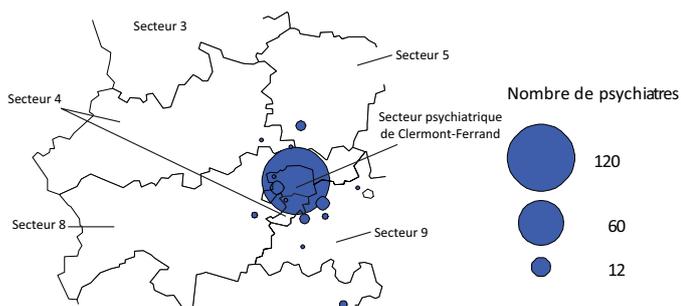
Les psychologues libéraux, mixtes et salariés sont présents dans 7 communes du secteur psychiatrique (Carte 3), avec notamment 45 % de ces professionnels situés à Beaumont.

Carte 1 : Localisation et nombre de médecins généralistes libéraux au 1^{er} janvier 2015



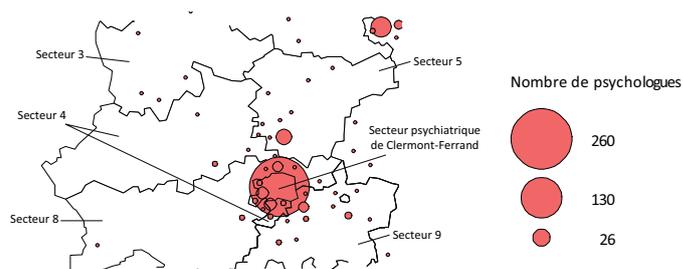
Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 2 : Localisation et nombre de psychiatres libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



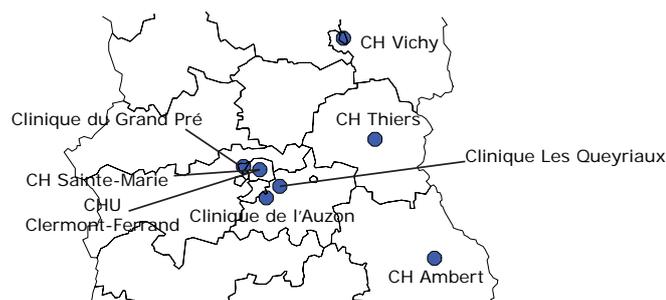
Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 3 : Localisation et nombre de psychologues libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



Source : Adeli au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 4 : Localisation des établissements de santé ayant une autorisation en psychiatrie en 2014



Source : SAE - Base administrative 2014 Exploitation ORS Auvergne

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Aucun établissement ayant une autorisation en psychiatrie en 2014

Comme cela a été indiqué précédemment, en 2014, le secteur psychiatrique Secteur 4 ne compte aucun établissement ayant une autorisation en psychiatrie sur son territoire (Carte 4). Il est rattaché au centre hospitalier Sainte-Marie situé à Clermont-Ferrand.

D'après les données de la Statistique annuelle des établissements de santé (SAE), concernant la psychiatrie générale et la prise en charge à temps complet, le centre hospitalier Sainte-Marie compte 304 lits au 31 décembre 2014 en hospitalisation à temps plein. Il compte également 284 places en hospitalisation de jour. En 2014, 7 378 patients ont été vus au moins une fois dans l'année en psychiatrie générale dans cet établissement.

Cet établissement emploie au total 32,3 équivalents temps plein (ETP) annuels moyens de psychiatres, 2,8 ETP annuels moyens d'autres personnels médicaux, 537,4 ETP annuels moyens de personnel non médical, dont 333,7 d'infirmiers et de cadres, 85,1 d'aides-soignants, 11,2 de psychologues, 2,0 de personnels de rééducation et 14,4 de personnels éducatifs et sociaux.

LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

11 EHPAD et 2 SAVS présents sur le secteur psychiatrique

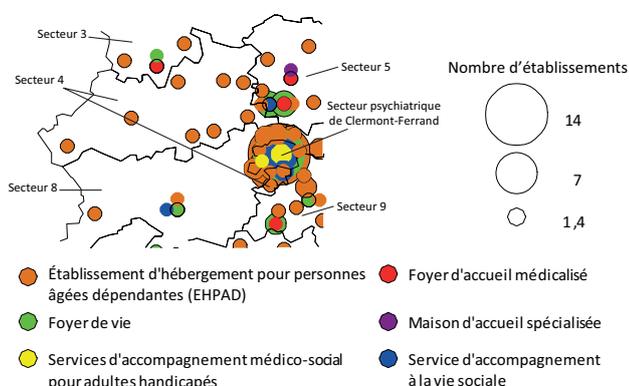
Le secteur psychiatrique Secteur 4 compte 11 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en 2015 (Carte 5).

Au total, 589 places installées sont comptabilisées dans ces 11 EHPAD : 577 sont dédiées aux personnes âgées dépendantes et 12 aux personnes atteintes de la maladie d'alzheimer ou d'une maladie apparentée. Ces établissements se répartissent dans 11 communes du secteur psychiatrique.

Le secteur psychiatrique recense également 2 Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) (Carte 5). Ces 2 services, présents à Aubière, compte 45 places installées, toutes en milieu ordinaire : 25 places concernent la déficience auditive et 20 places d'autres déficiences.

Aucun autre type d'établissement médico-social n'est recensé sur ce secteur psychiatrique.

Carte 5 : Les établissements médico-sociaux en 2015



Source : Base historique 2015 FINESS Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

**L'OFFRE DE SOINS
FAITS MARQUANTS**

- Une densité de médecins généralistes libéraux comparable à la densité départementale.
- Des densités de psychiatres et psychologues plus faibles que les densités départementale et auvergnate.
- Aucun établissement ayant une autorisation en psychiatrie sur le secteur.
- Un secteur psychiatrique qui regroupe 11 EHPAD et 2 SAVS.

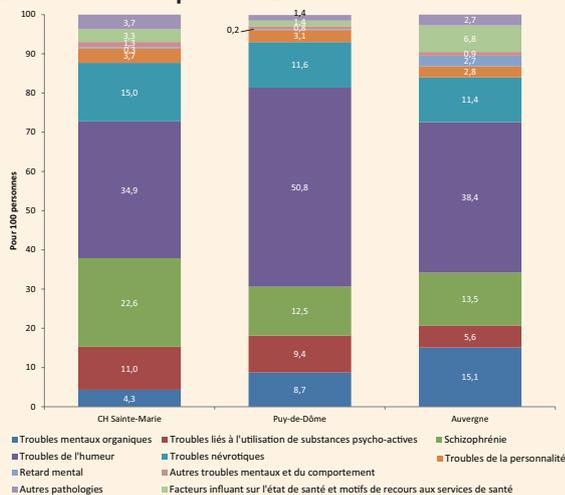
ZOOM SUR LA CONSOMMATION DE SOINS DES PERSONNES ÂGÉES

Tableau 9 : Répartition des personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie en 2013

	Complet+partiel		Ambulatoire	
	Effectif	%	Effectif	%
65-74 ans	169	56,1	594	50,6
75-84 ans	104	34,6	361	30,7
85 ans et +	28	9,3	219	18,7
Total	301	100,0	1 174	100,0

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel ou un acte en ambulatoire.

Figure 13 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel selon le diagnostic principal chez les 65 ans et plus en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel.

Tableau 10 : Nombre d'assurés âgés de 60 ans ou plus sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale des 60 ans ou plus dans le secteur psychiatrique Secteur 4 en 2015

	Nombre	Pour 100 personnes âgées de 60 ans ou plus
Antidépresseurs	2 029	13,0
Antipsychotiques	394	2,5
Autres psychotropes	3 119	20,0

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
Exploitation ORS Auvergne

* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

LES HOSPITALISATIONS

En 2013, 301 personnes âgées de 65 ans et plus ont été prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie (dont 81 personnes à temps complet exclusivement) (Tableau 9). Ces personnes sont majoritairement des femmes (64 %).

Au moins un acte en ambulatoire a été enregistré pour 1 174 personnes âgées de 65 ans et plus (dont 964 en ambulatoire exclusivement) : 35 % sont des hommes et 65 % sont des femmes.

En 2013, 319 séjours à temps complet concernant des personnes âgées de 65 ans et plus ont été comptabilisés au centre hospitalier Sainte-Marie. La durée annuelle d'hospitalisation (DAH) est de 53,7 jours en moyenne. Au total, moins de 5 personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet dans cet établissement ont été hospitalisées « au long cours ».

Près de 99 % des personnes âgées de 65 ans ou plus prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie à temps complet ou partiel résident en Auvergne et plus particulièrement dans le Puy-de-Dôme (98 %), moins de 0,5 % vient du Cantal, moins de 0,5 % vient d'un département limitrophe à l'Auvergne et 1 % vient du reste de la France.

Tous sexes confondus, les personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet ou partiel dans l'établissement de référence du secteur le sont principalement pour troubles de l'humeur (Figure 13). Le poids de cette pathologie chez les personnes âgées de 65 ans et plus est plus faible dans cet établissement et en Auvergne que dans le Puy-de-Dôme. À l'inverse, le poids de la schizophrénie est plus élevé dans cet établissement que dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

En 2015, 2 029 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'antidépresseurs dans le secteur psychiatrique Secteur 4, ce qui représente 13 % de la population du secteur de cette tranche d'âge (Tableau 10).

Concernant les antipsychotiques, les assurés de 60 ans ou plus sous traitement régulier représentent près de 3 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Enfin, 3 119 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'autres psychotropes dans le secteur psychiatrique Secteur 4, ce qui représente 20 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Dans le secteur psychiatrique Secteur 4, quel que soit le type de psychotropes (antidépresseurs, antipsychotiques, autres), la part de la population sous traitement régulier est plus élevée chez les 60 ans ou plus qu'en population générale (6,6 % de la population sous traitement régulier d'antidépresseurs, 1,5 % d'antipsychotiques et 8,5 % d'autres psychotropes).

LA SANTÉ MENTALE DANS LE SECTEUR PSYCHIATRIQUE SECTEUR 5

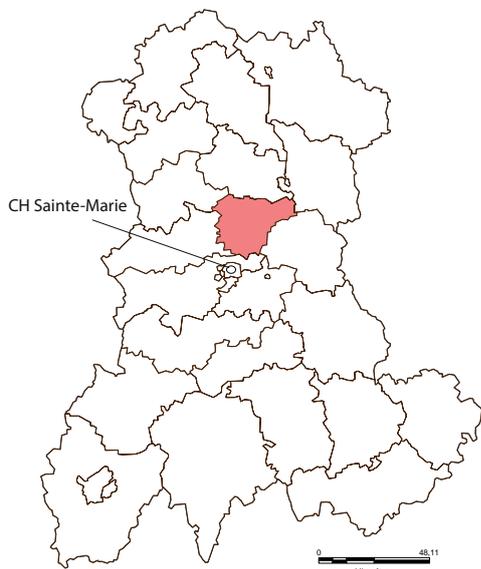
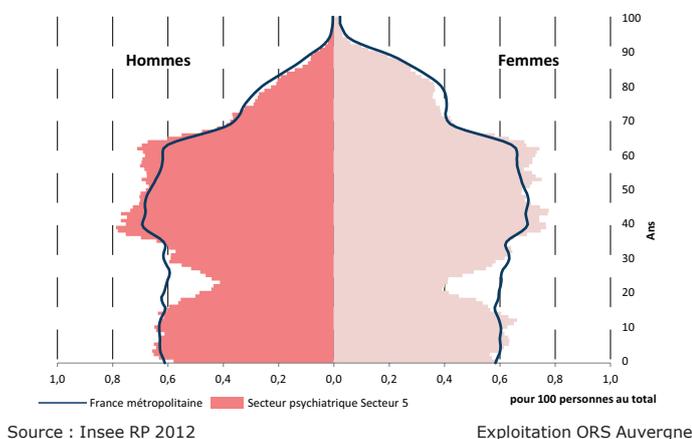


Figure 1 : Pyramide des âges de la population en 2012 Secteur psychiatrique Secteur 5



Source : Insee RP 2012

Exploitation ORS Auvergne

Au 1^{er} janvier 2012, le secteur psychiatrique Secteur 5 compte 71 012 habitants, soit une densité de population de 116,7 habitants par km². Cette densité est supérieure à celles observées dans le Puy-de-Dôme et plus encore en Auvergne. Le secteur se compose d'une population relativement jeune, avec une part de personnes âgées de moins de 18 ans plus élevée et une part de personnes âgées de 65 ans et plus plus faible que dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne. La part des personnes âgées de 35 à 64 ans semble également plus élevée (42,8 %) que sur le territoire national (39,8 %).

En 2013, 3 873 personnes de ce territoire, soit 5,5 % sont couvertes par le Revenu de solidarité active (RSA). Cette part est plus faible que celles constatées dans le Puy-de-Dôme et sur le territoire auvergnat.

Tableau 1 : Situation socio-démographique du secteur psychiatrique Secteur 5

	Secteur psychiatrique Secteur 5	Puy-de-Dôme	Auvergne
Nombre de communes	56	470	1 310
Population	71 012	638 092	1 354 104
Densité (hab/km ²)	116,7	80,1	52,1
Part des moins de 18 ans	22,2 %	19,5 %	19,5 %
Part des 18-64 ans	60,4 %	61,6 %	59,4 %
Part des 65 ans et plus	17,4 %	18,9 %	21,2 %
Part de la population couverte par le RSA	5,5 %	6,4 %	6,1 %

Sources : Insee RP 2012, CNAF, CCMSA 2013

Exploitation ORS Auvergne

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE : LE SUICIDE ET LES AFFECTIONS DE LONGUE DURÉE (ALD)

Tableau 2 : Hospitalisations pour tentative de suicide en 2013

	Nombre de patients hospitalisés pour tentative de suicide		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Secteur psychiatrique Secteur 5	14	33	47
Puy-de-Dôme	130	182	312
Auvergne	499	737	1 236

Source : PMSI MCO 2013

Exploitation ORS Auvergne

Champs : ensemble des personnes âgées de 10 ans et plus ayant été hospitalisées pour au moins une tentative de suicide.

LES TENTATIVES DE SUICIDE

En 2013, 47 personnes âgées de 10 ans ou plus domiciliées dans le secteur psychiatrique Secteur 5 ont été hospitalisées dans les unités de médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) pour une tentative de suicide, ce qui représente 3,8 % de la population auvergnate hospitalisée pour cette cause. Plus de 70 % des personnes hospitalisées pour une tentative de suicide sont des femmes (Tableau 2).

LES DÉCÈS PAR SUICIDE

Sur la période 2008-2012, sur les 118 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an dans le Puy-de-Dôme, 10 décès ont été recensés dans le secteur psychiatrique Secteur 5.

LES DÉCÈS PAR TROUBLES MENTAUX ET DU COMPORTEMENT

Sur la période 2008-2012, 30 décès pour troubles mentaux et du comportement ont été enregistrés en moyenne par an dans le secteur psychiatrique Secteur 5. Comme en Auvergne, la majorité de ces décès concernent des femmes (60 %) et, dans 62 % des cas, la personne décédée est âgée de 85 ans et plus.

Que ce soit en Auvergne ou dans le secteur psychiatrique Secteur 5, ces décès sont principalement dus à des troubles mentaux organiques (76 % des décès).

LA PRÉVALENCE DES ALD POUR AFFECTIONS PSYCHIATRIQUES DE LONGUE DURÉE (ALD 23) ET POUR MALADIE D'ALZHEIMER ET AUTRES DÉMENCES (ALD 15)

Tableau 3 : Nombre de bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences, pour affections psychiatriques de longue durée et taux standardisés de prévalence en 2013

	Secteur psychiatrique Secteur 5		Puy-de-Dôme		Auvergne		France métropolitaine	
	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS
Maladie d'alzheimer et autres démences	397	557,1	3 716	515,4	9 073	514,3*	353 381	532,1
Affections psychiatriques de longue durée	1 771	2 514,3*	20 878	3 279,8*	44 166	3 192,1*	1 292 552	2 100,2

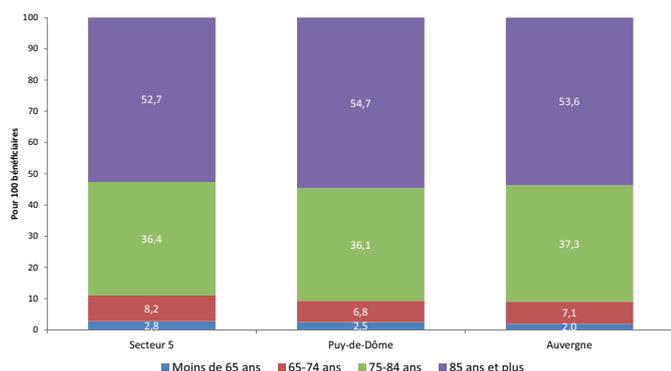
Sources : CCMSA, Cnamts, RSI, Insee

Exploitation ORS Auvergne

TS : Taux standardisés pour 100 000 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA)

* Taux statistiquement différent du taux de la France métropolitaine

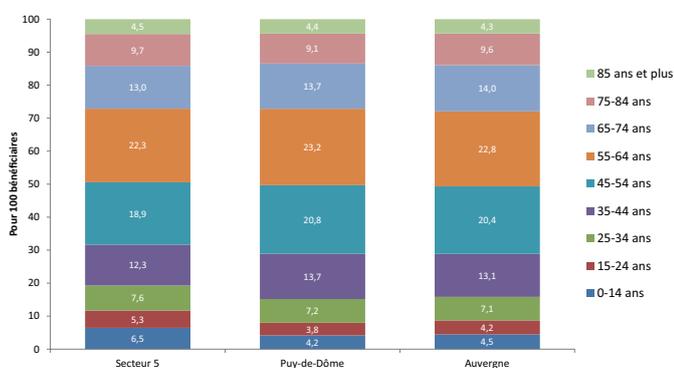
Figure 2 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

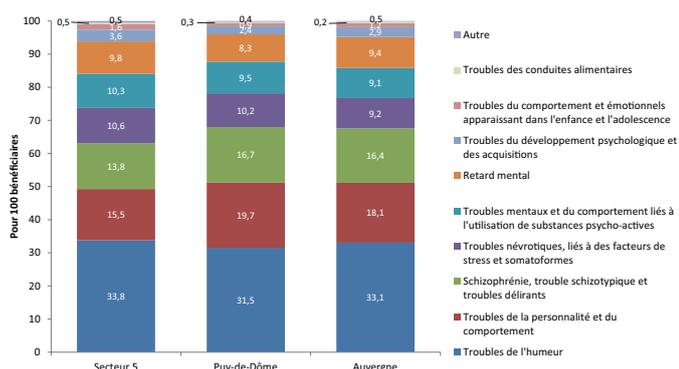
Figure 3 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Figure 4 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par cause en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Un taux de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences comparable au taux métropolitain

En 2013, il est comptabilisé 397 bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences dans le secteur psychiatrique Secteur 5, ce qui représente 11 % du nombre total de bénéficiaires d'une ALD pour ce trouble dans le Puy-de-Dôme (Tableau 3). Le taux standardisé de prévalence est de 557,1 pour 100 000 personnes dans ce secteur, ce qui est comparable au taux métropolitain. La majorité des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences est âgée de 85 ans et plus, que ce soit sur le territoire ou en Auvergne (Figure 2).

Un taux de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain

En 2013, 1 771 bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont recensés dans le secteur psychiatrique Secteur 5, soit un taux standardisé de 2 514,3 bénéficiaires pour 100 000 personnes. Ce taux est significativement supérieur au taux de la France métropolitaine (Tableau 3).

Dans le secteur psychiatrique Secteur 5, les bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont, dans plus de 41 % des cas, âgés entre 45 et 64 ans (Figure 3). Dans ce secteur, la répartition par âge des bénéficiaires d'une ALD pour affection psychiatrique de longue durée est globalement comparable au département et à l'Auvergne.

Des ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur

En 2013, dans le secteur psychiatrique Secteur 5, les ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont principalement causées par des troubles de l'humeur (Figure 4). Les troubles de la personnalité et du comportement et la schizophrénie arrivent ensuite en 2^{ème} et 3^{ème} position, avec respectivement 15 % et 14 % des admissions en ALD dues à cette cause.

Dans ce secteur, les poids des ALD pour troubles de la personnalité et du comportement et pour schizophrénie sont plus faibles que dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne.

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE - FAITS MARQUANTS

- 47 personnes âgées de 10 ans et plus et domiciliées dans le secteur hospitalisées pour une tentative de suicide en 2013.
- 10 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an sur la période 2008-2012.
- Des décès par troubles mentaux et du comportement essentiellement dus à des troubles mentaux organiques.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences comparable au taux national.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain.
- Les ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur.

LA CONSOMMATION DE SOINS

Tableau 4 : Effectif des patients âgés de 18 ans et plus pris en charge au centre hospitalier Sainte-Marie en 2013

	Toutes prises en charge	Complet*	Partiel (exclusif)	Ambu. (exclusif)	Autre
Hommes	4 105	961	46	2 825	273
Femmes	3 744	805	22	2 718	199
Ensemble	7 849	1 766	68	5 543	472

Source : RIM-P 2013

Exploitation ORS Auvergne

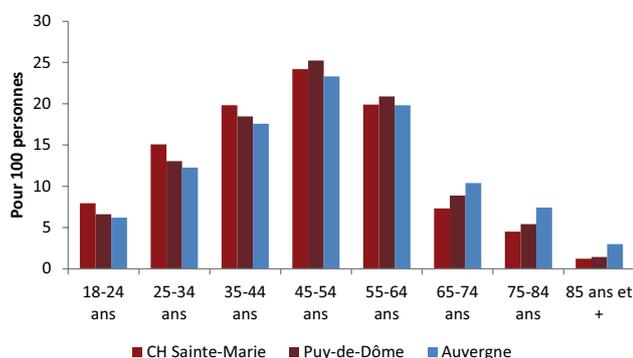
*Au moins une prise en charge à temps complet.

Ambu. : ambulatoire.

Autre : Partiel et ambulatoire mais pas complet.

Champs : ensemble des personnes âgées de 18 ans et plus ayant été prises en charge au moins une fois en psychiatrie à temps complet, à temps partiel ou en ambulatoire.

Figure 5 : Répartition par âge des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie en 2013



Source : RIM-P 2013

Exploitation ORS Auvergne

Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

LES HOSPITALISATIONS

Le centre hospitalier Sainte-Marie, situé à Clermont-Ferrand, est l'établissement psychiatrique de référence du secteur psychiatrique Secteur 5. Il pratique les admissions en psychiatrie à temps complet, à temps partiel et en ambulatoire.

Plus de 70 % des personnes prises en charge par l'établissement de référence du secteur le sont en ambulatoire exclusivement

En 2013, 7 849 personnes âgées de 18 ans et plus ont été prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie à Clermont-Ferrand. Les personnes prises en charge sont dans plus de la moitié des cas des hommes (Tableau 4).

Parmi ces personnes prises en charge, 22 % ont été hospitalisées à temps complet (7 % ont été prises en charge seulement à temps complet), 71 % en ambulatoire exclusivement et moins de 1 % à temps partiel exclusivement.

Des personnes prises en charge à temps complet ou partiel âgées en moyenne de 47 ans

En 2013, un patient hospitalisé à temps complet ou à temps partiel au centre hospitalier Sainte-Marie à Clermont-Ferrand est âgé en moyenne de 47 ans. Les personnes âgées de 35 à 64 ans sont les plus représentées au sein de cet établissement (64 %). Les personnes prises en charge à temps complet ou partiel dans l'établissement de référence sont globalement plus jeunes que celles reçues dans le Puy-de-Dôme ou en Auvergne (Figure 5) : 43 % sont âgées de moins de 45 ans dans cet établissement contre 38 % dans le Puy-de-Dôme et 36 % en Auvergne.

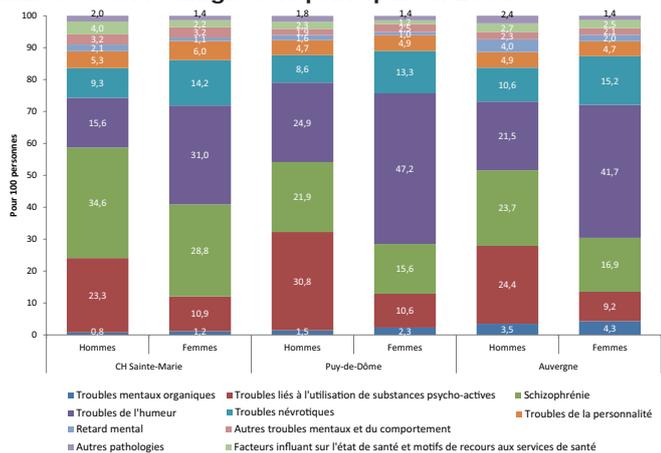
La grande majorité des patients (99 %) reçus en psychiatrie à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie résident en Auvergne et plus particulièrement dans le Puy-de-Dôme (98 %). Moins de 1 % vient ensuite de l'Allier, du Cantal et de la Haute-Loire, moins de 1 % d'un département limitrophe à l'Auvergne et moins de 1 % habite dans le reste de la France.

Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 60 jours

En 2013, 2 885 séjours à temps complet ont été comptabilisés au centre hospitalier Sainte-Marie. La durée annuelle d'hospitalisation (DAH)¹ moyenne à

¹ Cet indicateur n'inclut pas les patients pour lesquels les différentes séquences correspondant à une prise en charge à temps plein indiquent un nombre de jours de présence égal à 0, ni ceux pour lesquels au moins une des séquences de temps plein indique un nombre de jours supérieur à 92 jours (c'est-à-dire plus de 3 mois).

Figure 6 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

temps complet est de 59,6 jours dans cet établissement. Ainsi, 75 patients, soit 4,2 %, ont été hospitalisés « au long cours », c'est-à-dire ont été hospitalisés à temps complet plus de 292 jours dans l'année.

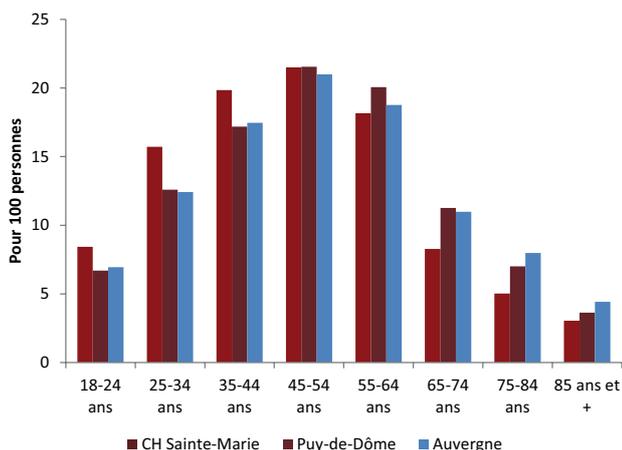
Schizophrénie et troubles de l'humeur : principales causes d'hospitalisation à temps complet ou partiel

Tous sexes confondus, les personnes prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie à Clermont-Ferrand à temps complet ou partiel le sont principalement pour schizophrénie (32 %) et pour troubles de l'humeur (22 %). Les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives arrivent en 3^{ème} position et représentent 18 % des prises en charge à temps complet ou à temps partiel.

Chez les hommes comme chez les femmes, les prises en charge à temps complet ou partiel pour schizophrénie sont plus fréquentes au centre hospitalier Sainte-Marie comparativement au département et à l'Auvergne. À l'inverse, quel que soit le sexe, le poids des troubles de l'humeur est plus faible au centre hospitalier Sainte-Marie que dans le Puy-de-Dôme (36 %) et en Auvergne (31 %).

Quel que soit le territoire, il est constaté que les troubles de l'humeur ont un poids plus élevé chez les femmes par rapport aux hommes alors que les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives concernent davantage les hommes (Figure 6).

Figure 7 : Répartition par âge des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

Des personnes prises en charge en ambulatoire majoritairement âgées de 35 à 64 ans

En 2013, un patient pris en charge en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie est âgé en moyenne de 48 ans. Les patients âgés de 35 à 64 ans sont les plus représentés parmi les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire dans cet établissement (Figure 7). Comme pour la prise en charge à temps complet ou partiel, les personnes prises en charge en ambulatoire dans l'établissement de référence sont globalement plus jeunes que celles reçues dans le Puy-de-Dôme ou en Auvergne : 44 % des personnes prises en charge en ambulatoire sont âgées de moins de 45 ans dans cet établissement contre 36 % dans le Puy-de-Dôme et 37 % en Auvergne.

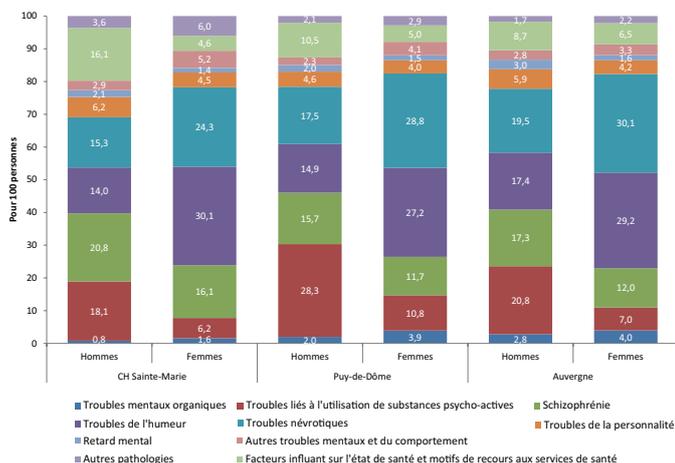
Les troubles névrotiques, les troubles de l'humeur et la schizophrénie : principales causes de prise en charge en ambulatoire

Tous sexes confondus, les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie en 2013 ont été principalement prises en charge pour troubles de l'humeur (22 %), pour troubles névrotiques (20 %) ou pour schizophrénie (19 %).

Quel que soit le territoire, les troubles de l'humeur et les troubles névrotiques ont un poids plus élevé chez les femmes alors que les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives ont un poids plus élevé chez les hommes (Figure 8).

Comme pour la prise en charge à temps complet ou partiel, chez les hommes comme chez les femmes, les prises en charge en ambulatoire pour schizophrénie sont plus fréquentes au centre hospitalier Sainte-Marie comparativement au département et à l'Auvergne.

Figure 8 : Répartition des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

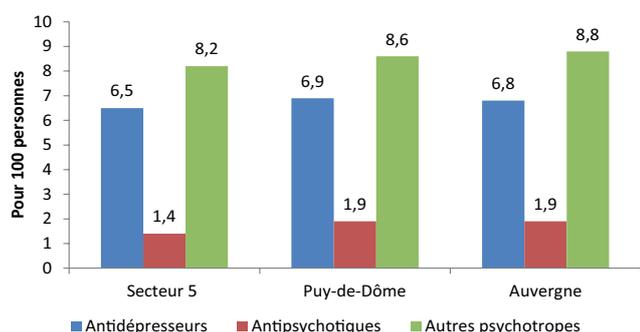
Tableau 5 : Nombre d'assurés sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale en 2015

	Antidépresseurs		Antipsychotiques		Autres psychotropes	
	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale
Secteur psychiatrique Secteur 5	4 587	6,5 %	1 004	1,4 %	5 694	8,0 %
Puy-de-Dôme	43 834	6,9 %	12 105	1,9 %	55 476	8,7 %
Auvergne	96 536	7,1 %	26 630	2,0 %	127 967	9,5 %

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

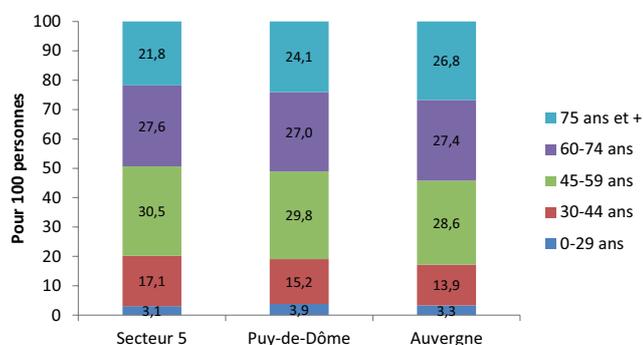
Exploitation ORS Auvergne

Figure 9 : Taux standardisés* de personnes ayant eu 3 prescriptions et plus d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes en 2015



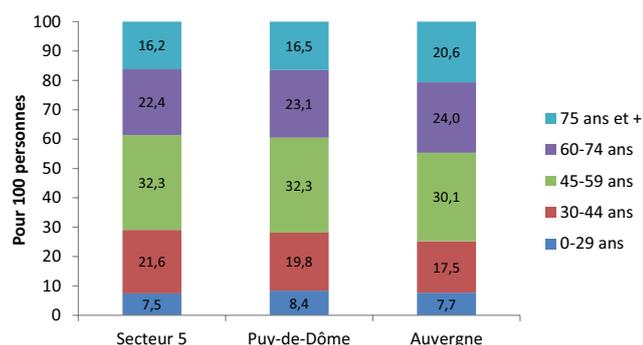
Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne
* Taux standardisés pour 100 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA).

Figure 10 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antidépresseurs en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Figure 11 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antipsychotiques en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Un taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs comparable aux taux départemental et auvergnat

En 2015, dans le secteur psychiatrique Secteur 5, 4 587 personnes, soit plus de 6 %, sont sous traitement régulier¹ d'antidépresseurs (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs est globalement comparable à ceux rencontrés dans le Puy-de-Dôme ou en Auvergne (Figure 9).

En 2015, la prescription régulière d'antidépresseurs concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique Secteur 5 (80 %) (Figure 10). Ce résultat est également constaté dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne.

Plus de 11 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antidépresseurs (12 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne), contre 2 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne).

Plus de 1 000 assurés sous traitement régulier d'antipsychotiques

En 2015, 1 004 personnes résidant dans le secteur psychiatrique Secteur 5, soit 1,4 %, sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (Tableau 5).

Avec 1,4 personne ayant un traitement régulier d'antipsychotiques sur 100, le secteur psychiatrique enregistre un taux standardisé légèrement inférieur aux taux départemental et auvergnat (Figure 9).

Parmi les 1 004 personnes sous traitement régulier d'antipsychotiques dans le secteur psychiatrique Secteur 5, 76 % sont des personnes âgées de 30 à 74 ans (Figure 11). Les moins de 30 ans sont moins concernés par un traitement régulier d'antipsychotiques.

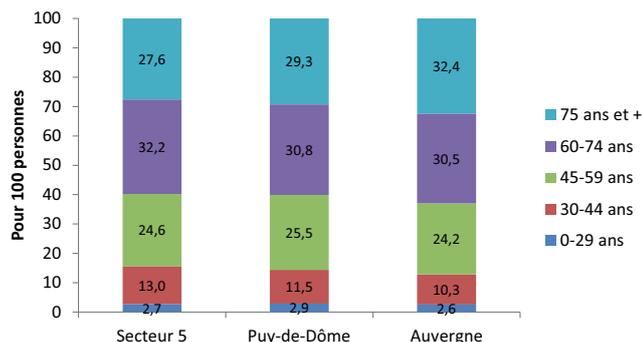
Près de 2 % des personnes âgées de 30 à 74 ans résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (3 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne), contre près de 3 % des personnes âgées de 75 ans et plus (3 % dans le Puy-de-Dôme et 4 % en Auvergne) et moins de 1 % des personnes âgées de moins de 30 ans (1 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne).

8 % de la population sous traitement régulier d'autres psychotropes

En 2015, dans le secteur psychiatrique Secteur 5, 5 694 personnes, soit 8 %, sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes est légèrement plus faible que les taux départemental et auvergnat (Figure 9).

¹ C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

Figure 12 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'autres psychotropes en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Comme pour les antidépresseurs, la prescription régulière d'autres psychotropes concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique Secteur 5 (84 %) (Figure 12).

Près de 15 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (16 % dans le Puy-de-Dôme et 17 % en Auvergne), contre 2 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne).

LA CONSOMMATION DE SOINS - FAITS MARQUANTS

Les hospitalisations

- Près de 7 850 personnes âgées de 18 ans et plus prises en charge en 2013 au centre hospitalier Sainte-Marie à Clermont-Ferrand.
- 71 % des prises en charge réalisées en ambulatoire exclusivement.
- Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 60 jours.
- Une prise en charge à temps complet ou à temps partiel principalement due à la schizophrénie et à des troubles de l'humeur.
- Une prise en charge en ambulatoire principalement due à des troubles de l'humeur, à des troubles névrotiques ou à la schizophrénie.

La consommation de psychotropes

- Plus de 6 % de la population du secteur psychiatrique sous traitement régulier d'antidépresseurs, plus de 1 % sous traitement régulier d'antipsychotiques et 8 % sous traitement régulier d'autres psychotropes.
- La population âgée de 45 ans et plus davantage concernée par la prise d'un traitement régulier d'antidépresseurs et d'autres psychotropes.
- La population âgée de 30 ans et plus davantage concernée par la prise d'un traitement régulier d'antipsychotiques.

L'OFFRE DE SOINS

Tableau 6 : Effectif des médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique Secteur 5	Puy-de-Dôme	Auvergne
Effectif	65	623	1 282
Densité*	91,5	97,6	94,7
Âge moyen	50,0	50,9	51,8
Part des 55 ans et +	41,5 %	44,0 %	48,1 %
Taux de féminisation	46,2 %	41,6 %	38,5 %

Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012. Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

* Pour 100 000 habitants

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Une densité de médecins généralistes libéraux comparable aux densités départementale et auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, le secteur psychiatrique Secteur 5 compte 65 médecins généralistes libéraux, soit une densité de 91,5 pour 100 000 habitants. Cette densité est comparable à celles enregistrées dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne (Tableau 6).

Les médecins généralistes libéraux du secteur psychiatrique sont en moyenne âgés de 50,0 ans. Près de 42 % de ces professionnels sont âgés de 55 ans et plus. Cette part est légèrement plus faible que celles constatées dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne.

Le taux de féminisation, qui atteint 46 % dans le secteur psychiatrique, est plus élevé que ceux enregistrés dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne.

Les médecins généralistes libéraux sont situés dans 14 communes du secteur. Plus du tiers de ces professionnels sont situés dans la commune de Riom (Carte 1).

Tableau 7 : Effectif des psychiatres libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique Secteur 5	Puy- de- Dôme	Auvergne
Effectif	4	157	251
Densité*	5,6	24,6	18,5
Âge moyen	44,8	49,1	51,8
Part des 55 ans et +	n.c.	40,8 %	48,6 %
Taux de féminisation	n.c.	51,0 %	45,0 %

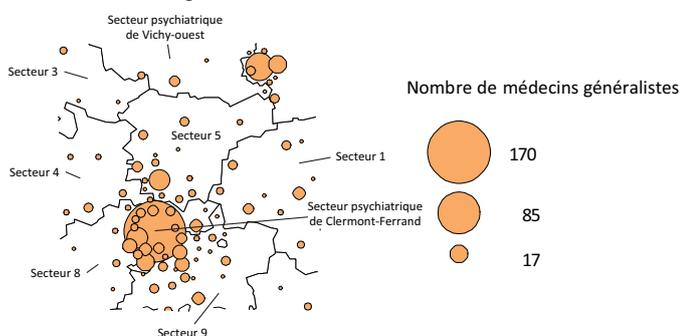
Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants
n.c. : non communiqué car effectifs trop faibles.

Tableau 8 : Effectif des psychologues libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique Secteur 5	Puy- de- Dôme	Auvergne
Effectif	30	434	880
Densité*	42,2	68,0	65,0
Âge moyen	41,1	42,9	42,9
Part des 55 ans et +	13,3 %	22,8 %	22,4 %
Taux de féminisation	96,7 %	88,5 %	85,7 %

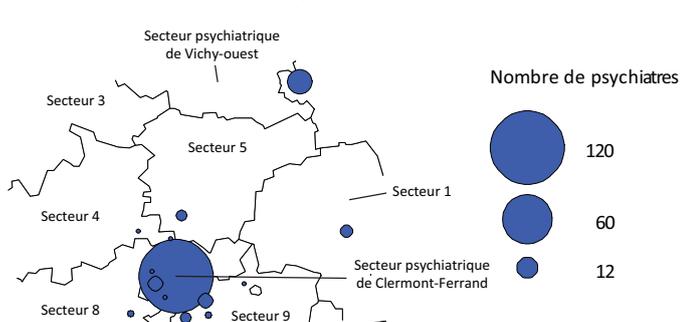
Sources : Adeli au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

Carte 1 : Localisation et nombre de médecins généralistes libéraux au 1^{er} janvier 2015



Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 2 : Localisation et nombre de psychiatres libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Une densité de psychiatres libéraux, mixtes et salariés plus faible que les densités départementale et auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, 4 psychiatres sont présents sur le secteur psychiatrique Secteur 5, ce qui représente une densité de 5,6 psychiatres pour 100 000 personnes. Cette densité est plus faible que dans le département du Puy-de-Dôme et en Auvergne (Tableau 7).

Les psychiatres présents sur le secteur psychiatrique semblent plus jeunes que ceux présents dans le département ou en Auvergne.

Tous les psychiatres libéraux, mixtes et salariés du secteur psychiatrique sont situés dans la commune de Riom (Carte 2).

Une densité de psychologues libéraux, mixtes et salariés plus faible que les densités départementale et auvergnate

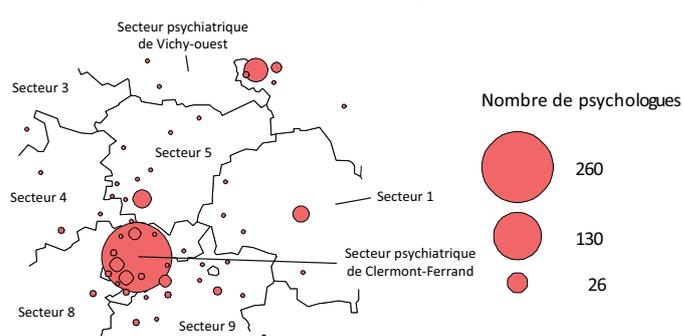
Le secteur psychiatrique Secteur 5 compte 30 psychologues au 1^{er} janvier 2015, soit une densité de 42,2 psychologues pour 100 000 habitants. Cette densité est inférieure à celles enregistrées dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne (Tableau 8).

Les psychologues du secteur psychiatrique ont en moyenne 41,1 ans, ce qui est inférieur à l'âge moyen des psychologues présents dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne. La part des professionnels âgés de 55 ans et plus est également inférieure à celles enregistrées dans le département et en Auvergne.

Quel que soit le territoire, la majorité des psychologues sont des femmes.

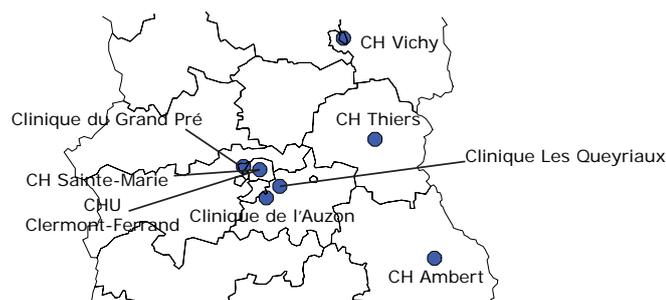
Les psychologues libéraux, mixtes et salariés sont présents dans 9 communes du secteur psychiatrique (Carte 3), et notamment dans la commune de Riom qui regroupe 70 % des psychologues du secteur.

Carte 3 : Localisation et nombre de psychologues libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



Source : Adeli au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

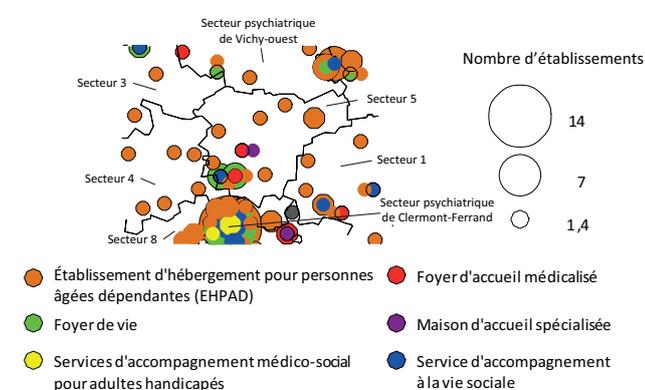
Carte 4 : Localisation des établissements de santé ayant une autorisation en psychiatrie en 2014



Source : SAE - Base administrative 2014

Exploitation ORS Auvergne

Carte 5 : Les établissements médico-sociaux en 2015



Source : Base historique 2015 FINESS

Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Aucun établissement ayant une autorisation en psychiatrie en 2014

Comme cela a été indiqué précédemment, en 2014, le secteur psychiatrique Secteur 5 ne compte aucun établissement ayant une autorisation en psychiatrie sur son territoire (Carte 4). Il est rattaché au centre hospitalier Sainte-Marie situé à Clermont-Ferrand.

D'après les données de la Statistique annuelle des établissements de santé (SAE), concernant la psychiatrie générale et la prise en charge à temps complet, le centre hospitalier Sainte-Marie compte 304 lits au 31 décembre 2014 en hospitalisation à temps plein. Il compte également 284 places en hospitalisation de jour. En 2014, 7 378 patients ont été vus au moins une fois dans l'année en psychiatrie générale dans cet établissement.

Cet établissement emploie au total 32,3 équivalents temps plein (ETP) annuels moyens de psychiatres, 2,8 ETP annuels moyens d'autres personnels médicaux, 537,4 ETP annuels moyens de personnel non médical, dont 333,7 d'infirmiers et de cadres, 85,1 d'aides-soignants, 11,2 de psychologues, 2,0 de personnels de rééducation et 14,4 de personnels éducatifs et sociaux.

LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

9 EHPAD, 6 foyers de vie, 2 FAM, 1 MAS et 1 SAVS présents sur le secteur psychiatrique

Le secteur psychiatrique Secteur 5 compte 9 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en 2015 (Carte 5).

Au total, 1 022 places installées sont comptabilisées dans ces 9 EHPAD : 986 sont dédiées aux personnes âgées dépendantes et 36 aux personnes atteintes de la maladie d'alzheimer ou d'une maladie apparentée. Ces établissements se répartissent dans 8 communes du secteur psychiatrique.

En 2015, 6 foyers de vie sont présents sur le secteur psychiatrique Secteur 5 (Carte 5), regroupant 63 places installées : 19 sont des places en hébergement complet en internat et 44 sont des places d'accueil de jour. 40 places concernent la déficience intellectuelle, 10 places la déficience motrice, 8 places l'autisme et 5 places d'autres déficiences. Ces foyers de vie sont situés à Riom (3) et à Mozac (3).

Le secteur psychiatrique compte également 2 foyers d'accueil médicalisés (FAM) regroupant 97 places : 96 sont des places d'hébergement complet en internat et 1 place est un accueil de jour. 67 places concernent la déficience intellectuelle et 30 concernent la déficience motrice. Ces 2 FAM sont situés à Riom et à Cellule.

Une maison d'accueil spécialisée (MAS) est également présente sur le secteur psychiatrique, à Cellule, regroupant 65 places installées. Ces places sont en hébergement complet en internat et concerne le polyhandicap.

Enfin, le secteur psychiatrique recense 1 Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) (Carte 5), situé à Mozac et regroupant 15 places installées.

L'OFFRE DE SOINS FAITS MARQUANTS

• Une densité de médecins généralistes libéraux comparable aux densités départementale et auvergnate.

• Des densités de psychiatres et psychologues plus faibles que les densités départementale et auvergnate.

• Aucun établissement ayant une autorisation en psychiatrie sur le secteur.

• Un secteur psychiatrique qui regroupe 9 EHPAD, 6 foyers de vie, 2 foyers d'accueil médicalisés, 1 maison d'accueil spécialisée et 1 SAVS.

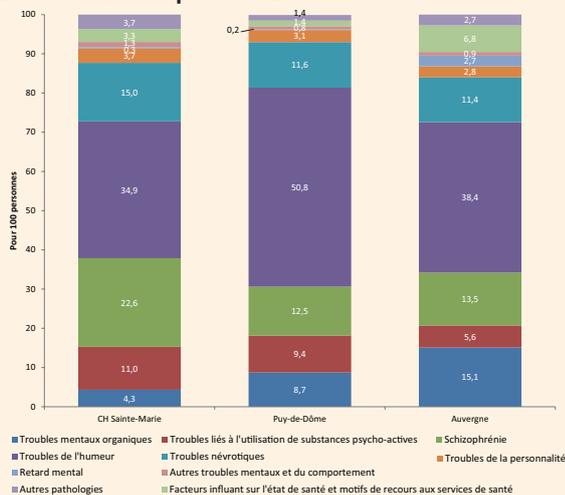
ZOOM SUR LA CONSOMMATION DE SOINS DES PERSONNES ÂGÉES

Tableau 9 : Répartition des personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie en 2013

	Complet+partiel		Ambulatoire	
	Effectif	%	Effectif	%
65-74 ans	169	56,1	594	50,6
75-84 ans	104	34,6	361	30,7
85 ans et +	28	9,3	219	18,7
Total	301	100,0	1 174	100,0

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel ou un acte en ambulatoire.

Figure 13 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel selon le diagnostic principal chez les 65 ans et plus en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel.

Tableau 10 : Nombre d'assurés âgés de 60 ans ou plus sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale des 60 ans ou plus dans le secteur psychiatrique Secteur 5 en 2015

	Nombre	Pour 100 personnes âgées de 60 ans ou plus
Antidépresseurs	2 263	13,1
Antipsychotiques	388	2,2
Autres psychotropes	3 403	19,6

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
Exploitation ORS Auvergne

* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

LES HOSPITALISATIONS

En 2013, 301 personnes âgées de 65 ans et plus ont été prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie (dont 81 personnes à temps complet exclusivement) (Tableau 9). Ces personnes sont majoritairement des femmes (64 %).

Au moins un acte en ambulatoire a été enregistré pour 1 174 personnes âgées de 65 ans et plus (dont 964 en ambulatoire exclusivement) : 35 % sont des hommes et 65 % sont des femmes.

En 2013, 319 séjours à temps complet concernant des personnes âgées de 65 ans et plus ont été comptabilisés au centre hospitalier Sainte-Marie. La durée annuelle d'hospitalisation (DAH) est de 53,7 jours en moyenne. Au total, moins de 5 personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet dans cet établissement ont été hospitalisées « au long cours ».

Près de 99 % des personnes âgées de 65 ans ou plus prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie à temps complet ou partiel résident en Auvergne et plus particulièrement dans le Puy-de-Dôme (98 %), moins de 0,5 % vient du Cantal, moins de 0,5 % vient d'un département limitrophe à l'Auvergne et 1 % vient du reste de la France.

Tous sexes confondus, les personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet ou partiel dans l'établissement de référence du secteur le sont principalement pour troubles de l'humeur (Figure 13). Le poids de cette pathologie chez les personnes âgées de 65 ans et plus est plus faible dans cet établissement et en Auvergne que dans le Puy-de-Dôme. À l'inverse, le poids de la schizophrénie est plus élevé dans cet établissement que dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

En 2015, 2 263 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'antidépresseurs dans le secteur psychiatrique Secteur 5, ce qui représente 13 % de la population du secteur de cette tranche d'âge (Tableau 10).

Concernant les antipsychotiques, les assurés de 60 ans ou plus sous traitement régulier représentent plus de 2 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Enfin, 3 403 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'autres psychotropes dans le secteur psychiatrique Secteur 5, ce qui représente 20 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Dans le secteur psychiatrique Secteur 5, quel que soit le type de psychotropes (antidépresseurs, antipsychotiques, autres), la part de la population sous traitement régulier est plus élevée chez les 60 ans ou plus qu'en population générale (6,5 % de la population sous traitement régulier d'antidépresseurs, 1,4 % d'antipsychotiques et 8,0 % d'autres psychotropes).

LA SANTÉ MENTALE DANS LE SECTEUR PSYCHIATRIQUE SECTEUR 6

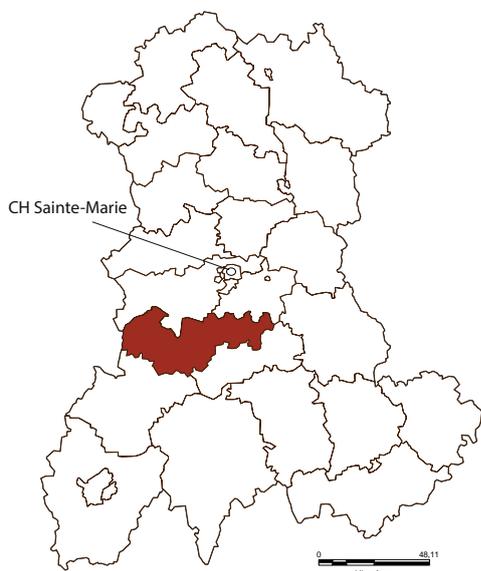
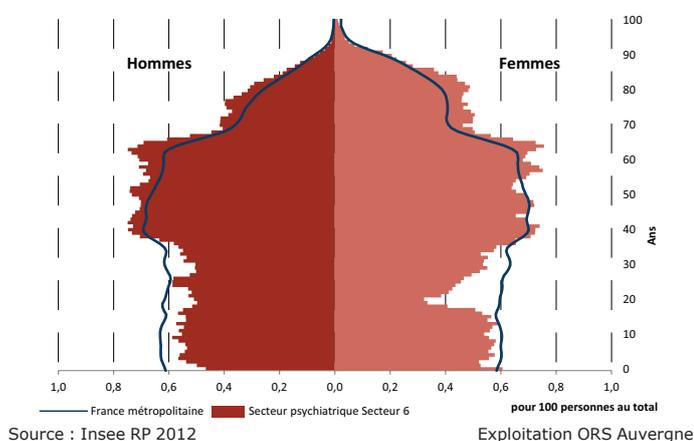


Figure 1 : Pyramide des âges de la population en 2012 Secteur psychiatrique Secteur 6



Source : Insee RP 2012

Exploitation ORS Auvergne

Au 1^{er} janvier 2012, le secteur psychiatrique Secteur 6 compte 39 082 habitants, soit une densité de population de 36,5 habitants par km². Cette densité est bien inférieure à celles observées en Auvergne et plus encore dans le Puy-de-Dôme. Comme en Auvergne, le secteur se compose d'une population assez âgée par rapport au territoire national, avec plus de 21 % de la population âgée de 65 ans et plus (17,5 % en France métropolitaine). En 2013, 2 485 personnes de ce territoire, soit 6,4 % sont couvertes par le Revenu de solidarité active (RSA). Cette part est comparable à celles constatées dans le Puy-de-Dôme et sur le territoire auvergnat.

Tableau 1 : Situation socio-démographique du secteur psychiatrique Secteur 6

	Secteur psychiatrique Secteur 6	Puy-de-Dôme	Auvergne
Nombre de communes	57	470	1 310
Population	39 082	638 092	1 354 104
Densité (hab/km ²)	36,5	80,1	52,1
Part des moins de 18 ans	19,9 %	19,5 %	19,5 %
Part des 18-64 ans	58,9 %	61,6 %	59,4 %
Part des 65 ans et plus	21,2 %	18,9 %	21,2 %
Part de la population couverte par le RSA	6,4 %	6,4 %	6,1 %

Sources : Insee RP 2012, CNAF, CCMSA 2013

Exploitation ORS Auvergne

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE : LE SUICIDE ET LES AFFECTIONS DE LONGUE DURÉE (ALD)

Tableau 2 : Hospitalisations pour tentative de suicide en 2013

	Nombre de patients hospitalisés pour tentative de suicide		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Secteur psychiatrique Secteur 6	23	29	52
Puy-de-Dôme	130	182	312
Auvergne	499	737	1 236

Source : PMSI MCO 2013

Champs : ensemble des personnes âgées de 10 ans et plus ayant été hospitalisées pour au moins une tentative de suicide.

Exploitation ORS Auvergne

LES TENTATIVES DE SUICIDE

En 2013, 52 personnes âgées de 10 ans ou plus domiciliées dans le secteur psychiatrique Secteur 6 ont été hospitalisées dans les unités de médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) pour une tentative de suicide, ce qui représente 4,2 % de la population auvergnate hospitalisée pour cette cause. Près de 56 % des personnes hospitalisées pour une tentative de suicide sont des femmes (Tableau 2).

LES DÉCÈS PAR SUICIDE

Sur la période 2008-2012, sur les 118 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an dans le Puy-de-Dôme, 9 décès ont été recensés dans le secteur psychiatrique Secteur 6.

LES DÉCÈS PAR TROUBLES MENTAUX ET DU COMPORTEMENT

Sur la période 2008-2012, 15 décès pour troubles mentaux et du comportement ont été enregistrés en moyenne par an dans le secteur psychiatrique Secteur 6. Contrairement à ce qui est observé en Auvergne, les décès concernent autant les hommes (49 %) que les femmes (51 %). Dans 44 % des cas, la personne décédée est âgée de 85 ans et plus.

Dans le secteur psychiatrique Secteur 6, ces décès sont principalement dus à des troubles mentaux organiques (59 % des décès), suivis des troubles liés à l'usage de substances psycho-actives (18,7 %) et des troubles de l'humeur (13,3 %).

LA PRÉVALENCE DES ALD POUR AFFECTIONS PSYCHIATRIQUES DE LONGUE DURÉE (ALD 23) ET POUR MALADIE D'ALZHEIMER ET AUTRES DÉMENCES (ALD 15)

Tableau 3 : Nombre de bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences, pour affections psychiatriques de longue durée et taux standardisés de prévalence en 2013

	Secteur psychiatrique Secteur 6		Puy-de-Dôme		Auvergne		France métropolitaine	
	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS
Maladie d'alzheimer et autres démences	227	454,7*	3 716	515,4	9 073	514,3*	353 381	532,1
Affections psychiatriques de longue durée	1 594	3 969,6*	20 878	3 279,8*	44 166	3 192,1*	1 292 552	2 100,2

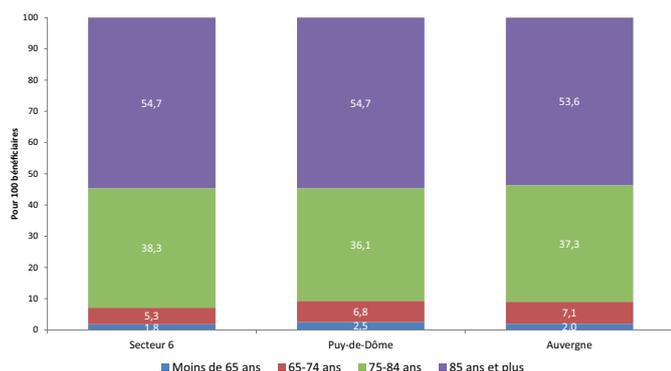
Sources : CCMSA, Cnamts, RSI, Insee

TS : Taux standardisés pour 100 000 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA)

* Taux statistiquement différent du taux de la France métropolitaine

Exploitation ORS Auvergne

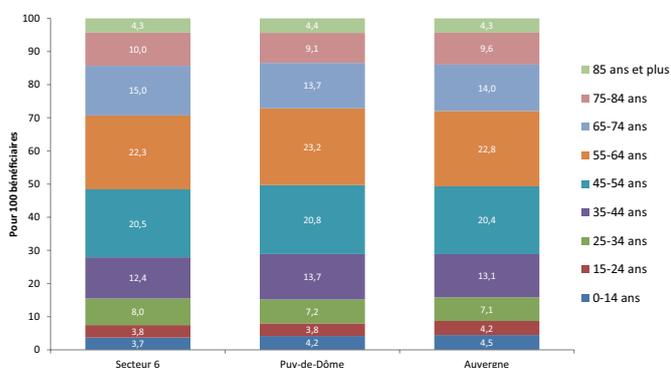
Figure 2 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

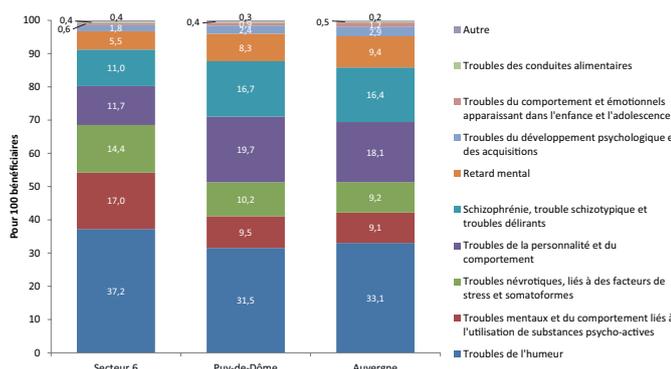
Figure 3 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Figure 4 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par cause en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Un taux de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences plus faible que le taux métropolitain

En 2013, il est comptabilisé 227 bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences dans le secteur psychiatrique Secteur 6, ce qui représente 6 % du nombre total de bénéficiaires d'une ALD pour ce trouble dans le Puy-de-Dôme (Tableau 3). Le taux standardisé de prévalence est de 454,7 pour 100 000 personnes dans ce secteur, ce qui est plus faible que le taux métropolitain.

La majorité des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences est âgée de 85 ans et plus, que ce soit sur le territoire ou en Auvergne (Figure 2).

Un taux de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain

En 2013, 1 594 bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont recensés dans le secteur psychiatrique Secteur 6, soit un taux standardisé de 3 969,6 bénéficiaires pour 100 000 personnes. Ce taux est significativement supérieur au taux de la France métropolitaine (Tableau 3).

Dans le secteur psychiatrique Secteur 6, les bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont, dans près de 43 % des cas, âgés entre 45 et 64 ans (Figure 3). Dans ce secteur, la répartition par âge des bénéficiaires d'une ALD pour affection psychiatrique de longue durée est globalement comparable au département et à l'Auvergne.

Des ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur

En 2013, dans le secteur psychiatrique Secteur 6, les ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont principalement causées par des troubles de l'humeur (Figure 4). Les troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation de substances psycho-actives arrivent ensuite en 2^{ème} position, avec 17 % des ALD dues à cette cause.

Dans ce secteur, les poids des ALD pour troubles de l'humeur, pour troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation de substances psycho-actives et pour troubles névrotiques sont plus élevés que dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne. À l'inverse, les poids des troubles de la personnalité et du comportement et de la schizophrénie sont plus faibles que dans le département et en Auvergne.

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE - FAITS MARQUANTS

- 52 personnes âgées de 10 ans et plus et domiciliées dans le secteur hospitalisées pour une tentative de suicide en 2013.
- 9 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an sur la période 2008-2012.
- Des décès par troubles mentaux et du comportement essentiellement dus à des troubles mentaux organiques.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences plus faible que le taux national.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain.
- Les ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur.

LA CONSOMMATION DE SOINS

Tableau 4 : Effectif des patients âgés de 18 ans et plus pris en charge au centre hospitalier Sainte-Marie en 2013

	Toutes prises en charge	Complet*	Partiel (exclusif)	Ambu. (exclusif)	Autre
Hommes	4 105	961	46	2 825	273
Femmes	3 744	805	22	2 718	199
Ensemble	7 849	1 766	68	5 543	472

Source : RIM-P 2013

Exploitation ORS Auvergne

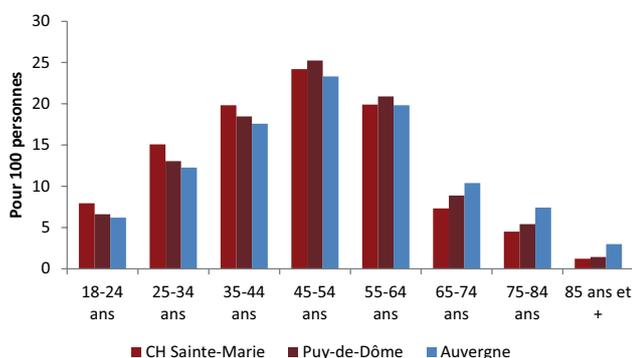
* Au moins une prise en charge en ambulatoire.

Ambu. : ambulatoire.

Autre : Partiel et ambulatoire mais pas complet.

Champs : ensemble des personnes âgées de 18 ans et plus ayant été prises en charge au moins une fois en psychiatrie à temps complet, à temps partiel ou en ambulatoire.

Figure 5 : Répartition par âge des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie en 2013



Source : RIM-P 2013

Exploitation ORS Auvergne

Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

LES HOSPITALISATIONS

Le centre hospitalier Sainte-Marie, situé à Clermont-Ferrand, est l'établissement psychiatrique de référence du secteur psychiatrique Secteur 6. Il pratique les admissions en psychiatrie à temps complet, à temps partiel et en ambulatoire.

Plus de 70 % des personnes prises en charge par l'établissement de référence du secteur le sont en ambulatoire exclusivement

En 2013, 7 849 personnes âgées de 18 ans et plus ont été prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie à Clermont-Ferrand. Les personnes prises en charge sont dans plus de la moitié des cas des hommes (Tableau 4).

Parmi ces personnes prises en charge, 22 % ont été hospitalisées à temps complet (7 % ont été prises en charge seulement à temps complet), 71 % en ambulatoire exclusivement et moins de 1 % à temps partiel exclusivement.

Des personnes prises en charge à temps complet ou partiel âgées en moyenne de 47 ans

En 2013, un patient hospitalisé à temps complet ou à temps partiel au centre hospitalier Sainte-Marie à Clermont-Ferrand est âgé en moyenne de 47 ans. Les personnes âgées de 35 à 64 ans sont les plus représentées au sein de cet établissement (64 %).

Les personnes prises en charge à temps complet ou partiel dans l'établissement de référence sont globalement plus jeunes que celles reçues dans le Puy-de-Dôme ou en Auvergne (Figure 5) : 43 % sont âgées de moins de 45 ans dans cet établissement contre 38 % dans le Puy-de-Dôme et 36 % en Auvergne.

La grande majorité des patients (99 %) reçus en psychiatrie à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie résident en Auvergne et plus particulièrement dans le Puy-de-Dôme (98 %). Moins de 1 % vient ensuite de l'Allier, du Cantal et de la Haute-Loire, moins de 1 % d'un département limitrophe à l'Auvergne et moins de 1 % habite dans le reste de la France.

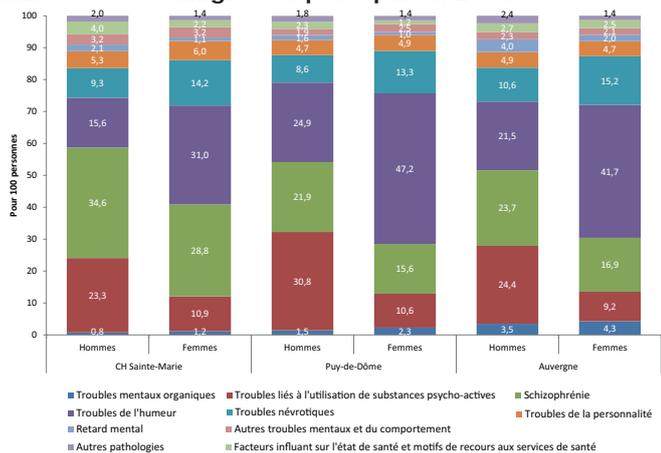
Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 60 jours

En 2013, 2 885 séjours à temps complet ont été comptabilisés au centre hospitalier Sainte-Marie.

La durée annuelle d'hospitalisation (DAH)¹ moyenne à

¹ Cet indicateur n'inclut pas les patients pour lesquels les différentes séquences correspondant à une prise en charge à temps plein indiquent un nombre de jours de présence égal à 0, ni ceux pour lesquels au moins une des séquences de temps plein indique un nombre de jours supérieur à 92 jours (c'est-à-dire plus de 3 mois).

Figure 6 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

temps complet est de 59,6 jours dans cet établissement. Ainsi, 75 patients, soit 4,2 %, ont été hospitalisés « au long cours », c'est-à-dire ont été hospitalisés à temps complet plus de 292 jours dans l'année.

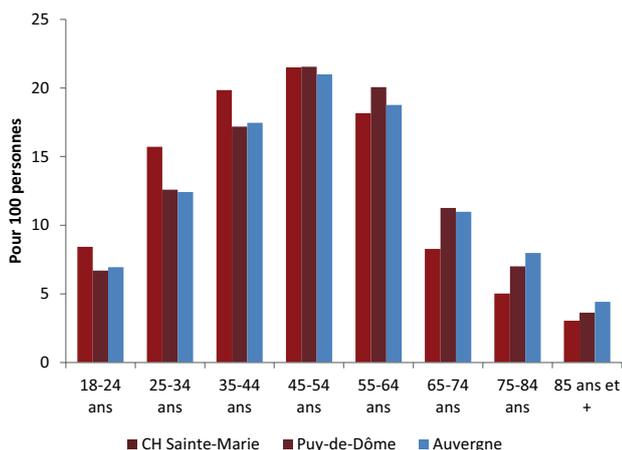
Schizophrénie et troubles de l'humeur : principales causes d'hospitalisation à temps complet ou partiel

Tous sexes confondus, les personnes prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie à Clermont-Ferrand à temps complet ou partiel le sont principalement pour schizophrénie (32 %) et pour troubles de l'humeur (22 %). Les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives arrivent en 3^{ème} position et représentent 18 % des prises en charge à temps complet ou à temps partiel.

Chez les hommes comme chez les femmes, les prises en charge à temps complet ou partiel pour schizophrénie sont plus fréquentes au centre hospitalier Sainte-Marie comparativement au département et à l'Auvergne. À l'inverse, quel que soit le sexe, le poids des troubles de l'humeur est plus faible au centre hospitalier Sainte-Marie que dans le Puy-de-Dôme (36 %) et en Auvergne (31 %).

Quel que soit le territoire, il est constaté que les troubles de l'humeur ont un poids plus élevé chez les femmes par rapport aux hommes alors que les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives concernent davantage les hommes (Figure 6).

Figure 7 : Répartition par âge des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

Des personnes prises en charge en ambulatoire majoritairement âgées de 35 à 64 ans

En 2013, un patient pris en charge en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie est âgé en moyenne de 48 ans. Les patients âgés de 35 à 64 ans sont les plus représentés parmi les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire dans cet établissement (Figure 7). Comme pour la prise en charge à temps complet ou partiel, les personnes prises en charge en ambulatoire dans l'établissement de référence sont globalement plus jeunes que celles reçues dans le Puy-de-Dôme ou en Auvergne : 44 % des personnes prises en charge en ambulatoire sont âgées de moins de 45 ans dans cet établissement contre 36 % dans le Puy-de-Dôme et 37 % en Auvergne.

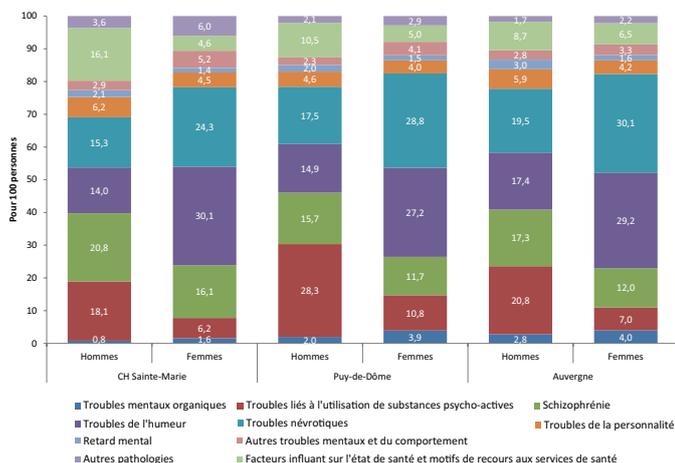
Les troubles névrotiques, les troubles de l'humeur et la schizophrénie : principales causes de prise en charge en ambulatoire

Tous sexes confondus, les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie en 2013 ont été principalement prises en charge pour troubles de l'humeur (22 %), pour troubles névrotiques (20 %) ou pour schizophrénie (19 %).

Quel que soit le territoire, les troubles de l'humeur et les troubles névrotiques ont un poids plus élevé chez les femmes alors que les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives ont un poids plus élevé chez les hommes (Figure 8).

Comme pour la prise en charge à temps complet ou partiel, chez les hommes comme chez les femmes, les prises en charge en ambulatoire pour schizophrénie sont plus fréquentes au centre hospitalier Sainte-Marie comparativement au département et à l'Auvergne.

Figure 8 : Répartition des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

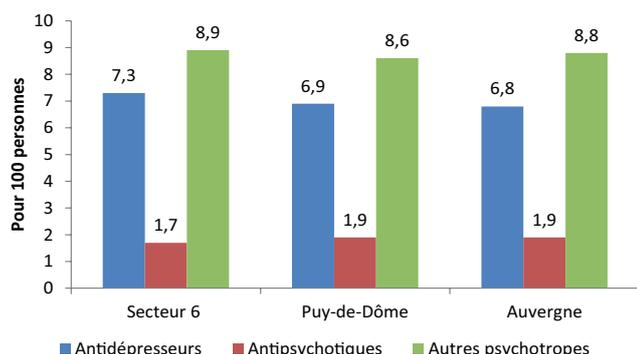
Tableau 5 : Nombre d'assurés sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale en 2015

	Antidépresseurs		Antipsychotiques		Autres psychotropes	
	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale
Secteur psychiatrique Secteur 6	3 039	7,8 %	678	1,7 %	3 738	9,6 %
Puy-de-Dôme	43 834	6,9 %	12 105	1,9 %	55 476	8,7 %
Auvergne	96 536	7,1 %	26 630	2,0 %	127 967	9,5 %

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

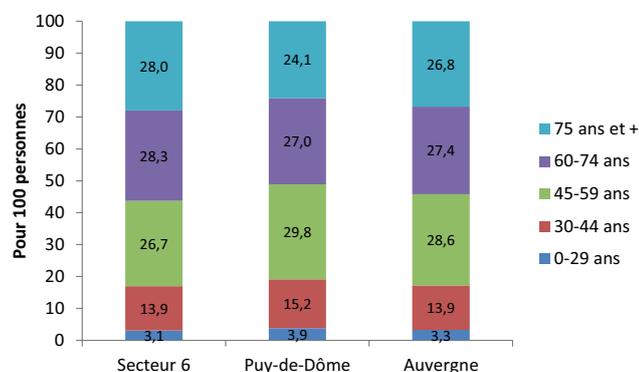
Exploitation ORS Auvergne

Figure 9 : Taux standardisés* de personnes ayant eu 3 prescriptions et plus d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes en 2015



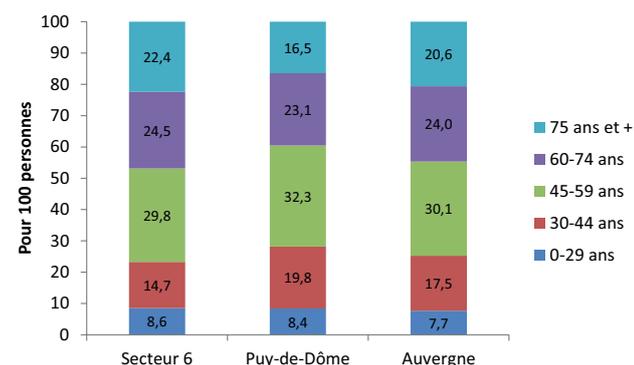
Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne
* Taux standardisés pour 100 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA).

Figure 10 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antidépresseurs en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Figure 11 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antipsychotiques en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Un taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs comparable aux taux départemental et auvergnat

En 2015, dans le secteur psychiatrique Secteur 6, 3 039 personnes, soit près de 8 %, sont sous traitement régulier¹ d'antidépresseurs (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs est globalement comparable à ceux rencontrés dans le Puy-de-Dôme ou en Auvergne (Figure 9).

En 2015, la prescription régulière d'antidépresseurs concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique Secteur 6 (83 %) (Figure 10). Ce résultat est également constaté dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne.

Plus de 13 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antidépresseurs (12 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne), contre 3 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne).

Un taux de personnes sous traitement régulier d'antipsychotiques comparable aux taux départemental et auvergnat

En 2015, 678 personnes résidant dans le secteur psychiatrique Secteur 6, soit 1,7 %, sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (Tableau 5).

Avec 1,7 personne ayant un traitement régulier d'antipsychotiques sur 100, le secteur psychiatrique enregistre un taux standardisé comparable aux taux départemental et auvergnat (Figure 9).

Parmi les 678 personnes sous traitement régulier d'antipsychotiques dans le secteur psychiatrique Secteur 6, 77 % sont des personnes âgées de 45 ans et plus (Figure 11). Les moins de 30 ans sont moins concernés par un traitement régulier d'antipsychotiques.

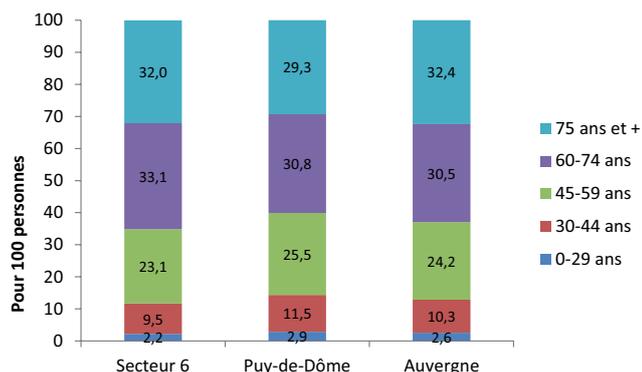
Près de 3 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (3 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne), contre moins de 1 % des personnes âgées de moins de 45 ans (1 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne).

10 % de la population sous traitement régulier d'autres psychotropes

En 2015, dans le secteur psychiatrique Secteur 6, 3 738 personnes, soit 10 %, sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes est comparable aux taux départemental et auvergnat (Figure 9).

¹ C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

Figure 12 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'autres psychotropes en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Comme pour les antidépresseurs et les antipsychotiques, la prescription régulière d'autres psychotropes concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique Secteur 6 (88 %) (Figure 12). Plus de 17 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (16 % dans le Puy-de-Dôme et 17 % en Auvergne), contre 2 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne).

LA CONSOMMATION DE SOINS - FAITS MARQUANTS

Les hospitalisations

- ◉ Près de 7 850 personnes âgées de 18 ans et plus prises en charge en 2013 au centre hospitalier Sainte-Marie à Clermont-Ferrand.
- ◉ 71 % des prises en charge réalisées en ambulatoire exclusivement.
- ◉ Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 60 jours.
- ◉ Une prise en charge à temps complet ou à temps partiel principalement due à la schizophrénie et à des troubles de l'humeur.
- ◉ Une prise en charge en ambulatoire principalement due à des troubles de l'humeur, à des troubles névrotiques ou à la schizophrénie.

La consommation de psychotropes

- ◉ Près de 8 % de la population du secteur psychiatrique sous traitement régulier d'antidépresseurs, près de 2 % sous traitement régulier d'antipsychotiques et près de 10 % sous traitement régulier d'autres psychotropes.
- ◉ La population âgée de 45 ans et plus davantage concernée par la prise d'un traitement régulier de médicaments psychotropes.

L'OFFRE DE SOINS

Tableau 6 : Effectif des médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique Secteur 6	Puy-de-Dôme	Auvergne
Effectif	44	623	1 282
Densité*	112,6	97,6	94,7
Âge moyen	50,1	50,9	51,8
Part des 55 ans et +	40,9 %	44,0 %	48,1 %
Taux de féminisation	43,2 %	41,6 %	38,5 %

Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012. Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Une densité de médecins généralistes libéraux plus élevée que les densités départementale et auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, le secteur psychiatrique Secteur 6 compte 44 médecins généralistes libéraux, soit une densité de 112,6 pour 100 000 habitants. Cette densité est plus élevée que celles enregistrées dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne (Tableau 6).

Les médecins généralistes libéraux du secteur psychiatrique sont en moyenne âgés de 50,1 ans. Près de 41 % de ces professionnels sont âgés de 55 ans et plus. Cette part est plus faible que celles constatées dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne.

Le taux de féminisation, qui atteint 43 % dans le secteur psychiatrique, est plus élevé que celui enregistré en Auvergne.

Les médecins généralistes libéraux sont répartis sur 9 communes du secteur psychiatrique, mais sont surtout présents à Issoire, avec plus de 60 % des professionnels situés dans cette commune (Carte 1).

Tableau 7 : Effectif des psychiatres libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique Secteur 6	Puy- de- Dôme	Auvergne
Effectif	3	157	251
Densité*	7,7	24,6	18,5
Âge moyen	n.c.	49,1	51,8
Part des 55 ans et +	n.c.	40,8 %	48,6 %
Taux de féminisation	n.c.	51,0 %	45,0 %

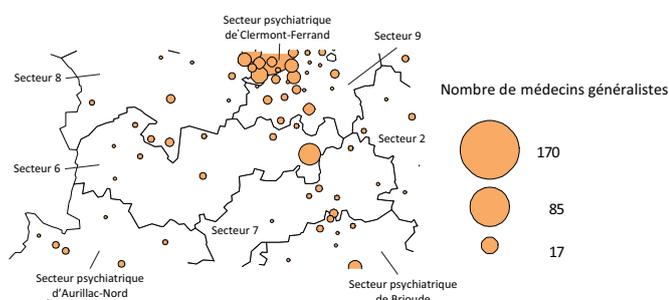
Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants
n.c. : non communiqué car effectifs trop faibles.

Tableau 8 : Effectif des psychologues libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique Secteur 6	Puy- de- Dôme	Auvergne
Effectif	11	434	880
Densité*	28,1	68,0	65,0
Âge moyen	45,3	42,9	42,9
Part des 55 ans et +	n.c.	22,8 %	22,4 %
Taux de féminisation	72,7 %	88,5 %	85,7 %

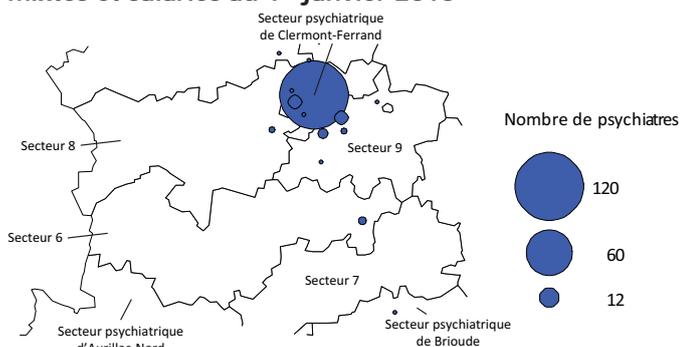
Sources : Adeli au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants
n.c. : non communiqué car effectifs trop faibles.

Carte 1 : Localisation et nombre de médecins généralistes libéraux au 1^{er} janvier 2015



Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 2 : Localisation et nombre de psychiatres libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Une densité de psychiatres libéraux, mixtes et salariés plus faible que les densités départementale et auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, 3 psychiatres sont présents sur le secteur psychiatrique Secteur 6, ce qui représente une densité de 7,7 psychiatres pour 100 000 personnes. Cette densité est plus faible que dans le département du Puy-de-Dôme et en Auvergne (Tableau 7).

Tous les psychiatres libéraux, mixtes et salariés du secteur psychiatrique sont situés dans la commune d'Issoire (Carte 2).

Une densité de psychologues libéraux, mixtes et salariés plus faible que les densités départementale et auvergnate

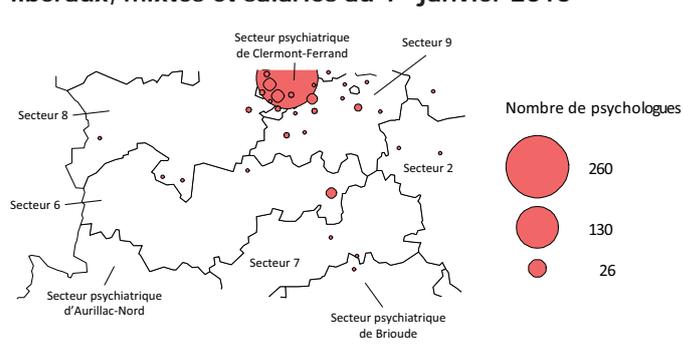
Le secteur psychiatrique Secteur 6 compte 11 psychologues au 1^{er} janvier 2015, soit une densité de 28,1 psychologues pour 100 000 habitants. Cette densité est inférieure à celles enregistrées dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne (Tableau 8).

Les psychologues du secteur psychiatrique ont en moyenne 45,3 ans, ce qui est plus élevé que l'âge moyen des psychologues présents dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne.

Quel que soit le territoire, la majorité des psychologues sont des femmes.

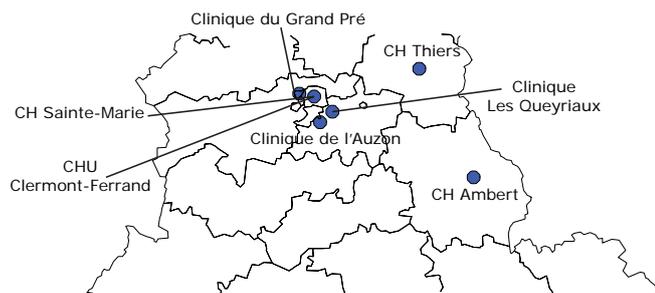
Les psychologues libéraux, mixtes et salariés sont présents dans les communes d'Issoire (10) et de Saint-Nectaire (1) (Carte 3).

Carte 3 : Localisation et nombre de psychologues libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



Source : Adeli au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 4 : Localisation des établissements de santé ayant une autorisation en psychiatrie en 2014



Source : SAE - Base administrative 2014 Exploitation ORS Auvergne

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Aucun établissement ayant une autorisation en psychiatrie en 2014

Comme cela a été indiqué précédemment, en 2014, le secteur psychiatrique Secteur 6 ne compte aucun établissement ayant une autorisation en psychiatrie sur son territoire (Carte 4). Il est rattaché au centre hospitalier Sainte-Marie situé à Clermont-Ferrand.

D'après les données de la Statistique annuelle des établissements de santé (SAE), concernant la psychiatrie générale et la prise en charge à temps complet, le centre hospitalier Sainte-Marie compte 304 lits au 31 décembre 2014 en hospitalisation à temps plein. Il compte également 284 places en hospitalisation de jour. En 2014, 7 378 patients ont été vus au moins une fois dans l'année en psychiatrie générale dans cet établissement.

Cet établissement emploie au total 32,3 équivalents temps plein (ETP) annuels moyens de psychiatres, 2,8 ETP annuels moyens d'autres personnels médicaux, 537,4 ETP annuels moyens de personnel non médical, dont 333,7 d'infirmiers et de cadres, 85,1 d'aides-soignants, 11,2 de psychologues, 2,0 de personnels de rééducation et 14,4 de personnels éducatifs et sociaux.

LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

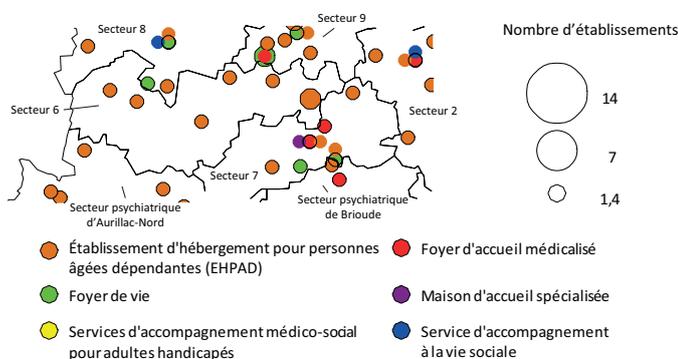
7 EHPAD présents sur le secteur psychiatrique

Le secteur psychiatrique Secteur 6 compte 7 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en 2015 (Carte 5).

Au total, 460 places installées sont comptabilisées dans ces 7 EHPAD : 420 sont dédiées aux personnes âgées dépendantes et 40 aux personnes atteintes de la maladie d'alzheimer ou d'une maladie apparentée. 448 places sont des places en hébergement complet en internat et 12 sont des places d'accueil de jour. Ces établissements se répartissent dans 6 communes du secteur psychiatrique.

Aucun autre type d'établissement médico-social n'est recensé sur le secteur psychiatrique.

Carte 5 : Les établissements médico-sociaux en 2015



Source : Base historique 2015 FINESS Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

**L'OFFRE DE SOINS
FAITS MARQUANTS**

- Une densité de médecins généralistes libéraux plus élevée que les densités départementale et auvergnate.
- Des densités de psychiatres et psychologues plus faibles que les densités départementale et auvergnate.
- Aucun établissement ayant une autorisation en psychiatrie sur le secteur.
- Un secteur psychiatrique qui regroupe 7 EHPAD.

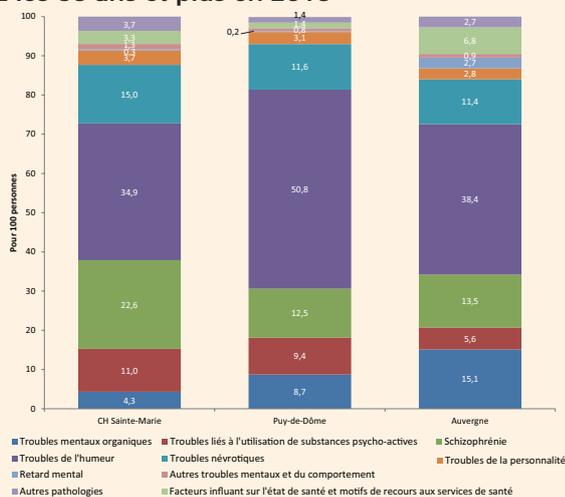
ZOOM SUR LA CONSOMMATION DE SOINS DES PERSONNES ÂGÉES

Tableau 9 : Répartition des personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie en 2013

	Complet+partiel		Ambulatoire	
	Effectif	%	Effectif	%
65-74 ans	169	56,1	594	50,6
75-84 ans	104	34,6	361	30,7
85 ans et +	28	9,3	219	18,7
Total	301	100,0	1 174	100,0

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel ou un acte en ambulatoire.

Figure 13 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel selon le diagnostic principal chez les 65 ans et plus en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel.

Tableau 10 : Nombre d'assurés âgés de 60 ans ou plus sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale des 60 ans ou plus dans le secteur psychiatrique Secteur 6 en 2015

	Nombre	Pour 100 personnes âgées de 60 ans ou plus
Antidépresseurs	1 711	15,4
Antipsychotiques	318	2,9
Autres psychotropes	2 434	21,9

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
Exploitation ORS Auvergne

* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

LES HOSPITALISATIONS

En 2013, 301 personnes âgées de 65 ans et plus ont été prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie (dont 81 personnes à temps complet exclusivement) (Tableau 9). Ces personnes sont majoritairement des femmes (64 %).

Au moins un acte en ambulatoire a été enregistré pour 1 174 personnes âgées de 65 ans et plus (dont 964 en ambulatoire exclusivement) : 35 % sont des hommes et 65 % sont des femmes.

En 2013, 319 séjours à temps complet concernant des personnes âgées de 65 ans et plus ont été comptabilisés au centre hospitalier Sainte-Marie. La durée annuelle d'hospitalisation (DAH) est de 53,7 jours en moyenne. Au total, moins de 5 personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet dans cet établissement ont été hospitalisées « au long cours ».

Près de 99 % des personnes âgées de 65 ans ou plus prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie à temps complet ou partiel résident en Auvergne et plus particulièrement dans le Puy-de-Dôme (98 %), moins de 0,5 % vient du Cantal, moins de 0,5 % vient d'un département limitrophe à l'Auvergne et 1 % vient du reste de la France.

Tous sexes confondus, les personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet ou partiel dans l'établissement de référence du secteur le sont principalement pour troubles de l'humeur (Figure 13). Le poids de cette pathologie chez les personnes âgées de 65 ans et plus est plus faible dans cet établissement et en Auvergne que dans le Puy-de-Dôme. À l'inverse, le poids de la schizophrénie est plus élevé dans cet établissement que dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

En 2015, 1 711 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'antidépresseurs dans le secteur psychiatrique Secteur 6, ce qui représente 15 % de la population du secteur de cette tranche d'âge (Tableau 10).

Concernant les antipsychotiques, les assurés de 60 ans ou plus sous traitement régulier représentent près de 3 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Enfin, 2 434 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'autres psychotropes dans le secteur psychiatrique Secteur 6, ce qui représente 22 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Dans le secteur psychiatrique Secteur 6, quel que soit le type de psychotropes (antidépresseurs, antipsychotiques, autres), la part de la population sous traitement régulier est plus élevée chez les 60 ans ou plus qu'en population générale (7,8 % de la population sous traitement régulier d'antidépresseurs, 1,7 % d'antipsychotiques et 9,6 % d'autres psychotropes).

LA SANTÉ MENTALE DANS LE SECTEUR PSYCHIATRIQUE SECTEUR 7

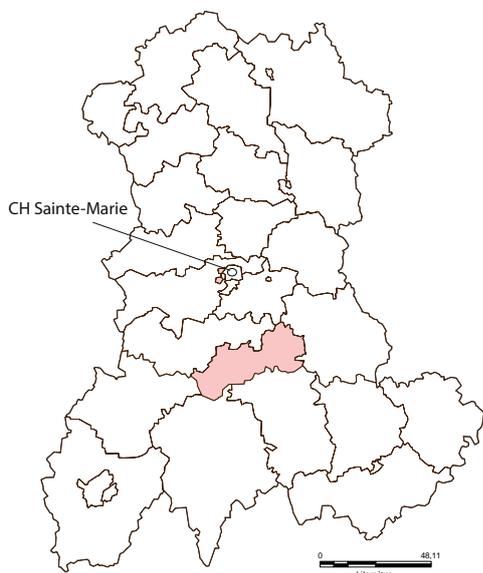
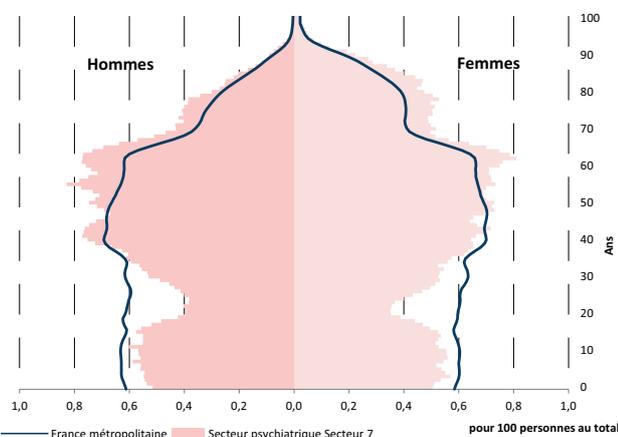


Figure 1 : Pyramide des âges de la population en 2012 Secteur psychiatrique Secteur 7



Source : Insee RP 2012

Exploitation ORS Auvergne

Au 1^{er} janvier 2012, le secteur psychiatrique Secteur 7 compte 29 174 habitants, soit une densité de population de 39,5 habitants par km². Cette densité est inférieure à celle constatée en Auvergne et plus encore à celle observée dans le Puy-de-Dôme. Le secteur se compose d'une population âgée, avec notamment une part de personnes âgées de 65 ans et plus (22,1 %) plus élevée que sur le territoire national (17,5 %).

En 2013, 1 579 personnes de ce territoire, soit 5,4 % sont couvertes par le Revenu de solidarité active (RSA). Cette part est plus faible que celles constatées sur le territoire auvergnat et dans le Puy-de-Dôme.

Tableau 1 : Situation socio-démographique du secteur psychiatrique Secteur 7

	Secteur psychiatrique Secteur 7	Puy-de-Dôme	Auvergne
Nombre de communes	60	470	1 310
Population	29 174	638 092	1 354 104
Densité (hab/km ²)	39,5	80,1	52,1
Part des moins de 18 ans	19,6 %	19,5 %	19,5 %
Part des 18-64 ans	58,3 %	61,6 %	59,4 %
Part des 65 ans et plus	22,1 %	18,9 %	21,2 %
Part de la population couverte par le RSA	5,4 %	6,4 %	6,1 %

Sources : Insee RP 2012, CNAF, CCMSA 2013

Exploitation ORS Auvergne

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE : LE SUICIDE ET LES AFFECTIONS DE LONGUE DURÉE (ALD)

Tableau 2 : Hospitalisations pour tentative de suicide en 2013

	Nombre de patients hospitalisés pour tentative de suicide		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Secteur psychiatrique Secteur 7	15	16	31
Puy-de-Dôme	130	182	312
Auvergne	499	737	1 236

Source : PMSI MCO 2013

Exploitation ORS Auvergne

Champs : ensemble des personnes âgées de 10 ans et plus ayant été hospitalisées pour au moins une tentative de suicide.

LES TENTATIVES DE SUICIDE

En 2013, 31 personnes âgées de 10 ans ou plus domiciliées dans le secteur psychiatrique Secteur 7 ont été hospitalisées dans les unités de médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) pour une tentative de suicide, ce qui représente 2,5 % de la population auvergnate hospitalisée pour cette cause. Les hospitalisations pour tentative de suicide se répartissent équitablement entre les hommes et les femmes (Tableau 2).

LES DÉCÈS PAR SUICIDE

Sur la période 2008-2012, sur les 118 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an dans le Puy-de-Dôme, 5 décès ont été recensés dans le secteur psychiatrique Secteur 7.

LES DÉCÈS PAR TROUBLES MENTAUX ET DU COMPORTEMENT

Sur la période 2008-2012, 15 décès pour troubles mentaux et du comportement ont été enregistrés en moyenne par an dans le secteur psychiatrique Secteur 7. Comme en Auvergne, la majorité de ces décès concernent des femmes (54 %) et, dans 54 % des cas, la personne décédée est âgée de 85 ans et plus.

Que ce soit en Auvergne ou dans le secteur psychiatrique Secteur 7, ces décès sont principalement dus à des troubles mentaux organiques (près de 70 % des décès).

LA PRÉVALENCE DES ALD POUR AFFECTIONS PSYCHIATRIQUES DE LONGUE DURÉE (ALD 23) ET POUR MALADIE D'ALZHEIMER ET AUTRES DÉMENCES (ALD 15)

Tableau 3 : Nombre de bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'Alzheimer et autres démences, pour affections psychiatriques de longue durée et taux standardisés de prévalence en 2013

	Secteur psychiatrique Secteur 7		Puy-de-Dôme		Auvergne		France métropolitaine	
	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS
Maladie d'Alzheimer et autres démences	205	521,1	3 716	515,4	9 073	514,3*	353 381	532,1
Affections psychiatriques de longue durée	1 117	3 616,0*	20 878	3 279,8*	44 166	3 192,1*	1 292 552	2 100,2

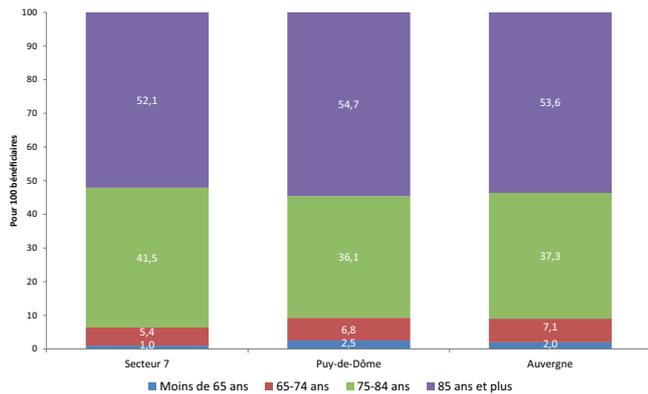
Sources : CCMSA, Cnamts, RSI, Insee

TS : Taux standardisés pour 100 000 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA)

* Taux statistiquement différent du taux de la France métropolitaine

Exploitation ORS Auvergne

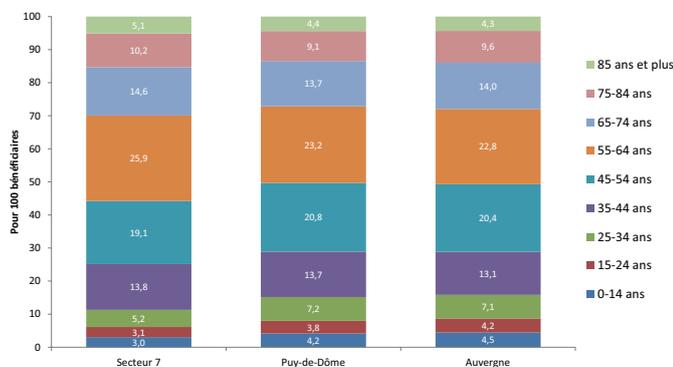
Figure 2 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

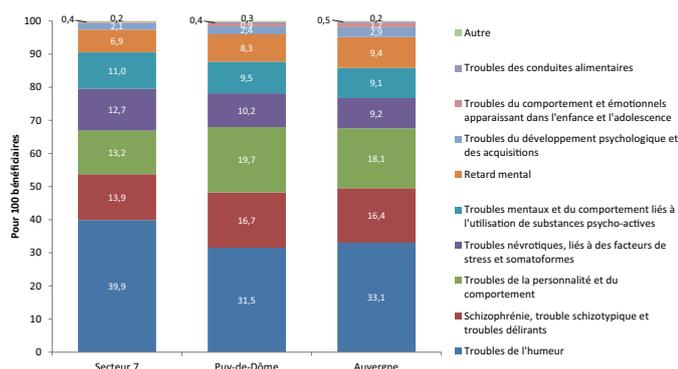
Figure 3 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Figure 4 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par cause en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Plus de la moitié des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences âgés de 85 ans et plus

En 2013, il est comptabilisé 205 bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'Alzheimer et autres démences dans le secteur psychiatrique Secteur 7, ce qui représente 6 % du nombre total de bénéficiaires d'une ALD pour ce trouble dans le Puy-de-Dôme (Tableau 3). Le taux standardisé de prévalence est de 521,1 pour 100 000 personnes dans ce secteur, ce qui est comparable au taux métropolitain.

La majorité des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences est âgée de 85 ans et plus, que ce soit sur le territoire ou en Auvergne (Figure 2).

Un taux de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain

En 2013, 1 117 bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont recensés dans le secteur psychiatrique Secteur 7, soit un taux standardisé de 3 616,0 bénéficiaires pour 100 000 personnes. Ce taux est significativement supérieur au taux de la France métropolitaine (Tableau 3).

Dans le secteur psychiatrique Secteur 7, les bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont, dans 45 % des cas, âgés entre 45 et 64 ans (Figure 3). Les personnes âgées de 65 à 74 ans sont ensuite les plus concernées, suivies des personnes âgées de 35 à 44 ans. Dans ce secteur, la répartition par âge des bénéficiaires d'une ALD pour affection psychiatrique de longue durée est globalement comparable à celles observées dans le département et en Auvergne.

Des ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur

Dans le secteur psychiatrique Secteur 7, les ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont principalement causées par des troubles de l'humeur (Figure 4).

Le poids des ALD pour troubles de l'humeur est plus élevé dans le secteur que dans le Puy-de-Dôme ou en Auvergne alors que les poids des ALD pour troubles de la personnalité et du comportement et pour schizophrénie, trouble schizotypique et troubles délirants sont plus faibles dans le secteur que sur ces deux territoires.

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE - FAITS MARQUANTS

- 31 personnes âgées de 10 ans et plus et domiciliées dans le secteur hospitalisées pour une tentative de suicide en 2013.
- 5 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an sur la période 2008-2012.
- Des décès par troubles mentaux et du comportement essentiellement dus à des troubles mentaux organiques.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences comparable au taux national.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain.
- Les ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur.

LA CONSOMMATION DE SOINS

Tableau 4 : Effectif des patients¹ âgés de 18 ans et plus pris en charge au centre hospitalier Sainte-Marie ou à la clinique du Grand Pré en 2013

	Toutes prises en charge	Complet ²	Partiel (exclusif)	Ambu. (exclusif)	Autre
Hommes	4 479	1 291	90	2 825	273
Femmes	4 347	1 322	108	2 718	199
Ensemble	8 826	2 613	198	5 543	472

Source : RIM-P 2013

Exploitation ORS Auvergne

¹ Des doublons peuvent exister, un patient pouvant être pris en charge à la fois à la clinique du Grand Pré et au CH Sainte-Marie en 2013.

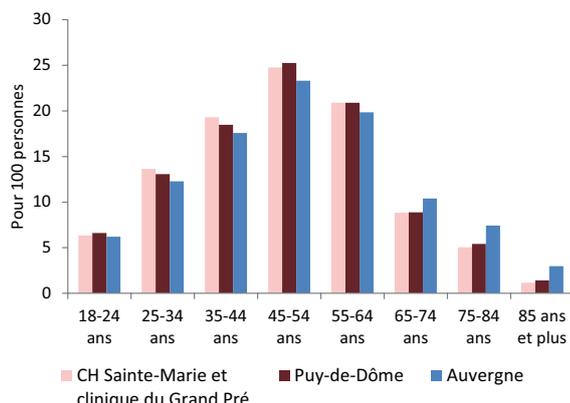
² Au moins une prise en charge à temps complet.

Ambu. : ambulatoire.

Autre : Partiel et ambulatoire mais pas complet.

Champs : ensemble des personnes âgées de 18 ans et plus ayant été prises en charge au moins une fois en psychiatrie à temps complet, à temps partiel ou en ambulatoire.

Figure 5 : Répartition par âge des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie ou à la clinique du Grand Pré en 2013



Source : RIM-P 2013

Exploitation ORS Auvergne

Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

LES HOSPITALISATIONS

Le centre hospitalier Sainte-Marie, situé à Clermont-Ferrand, est l'établissement psychiatrique de référence du secteur psychiatrique Secteur 7. Il pratique les admissions en psychiatrie à temps complet, à temps partiel et en ambulatoire.

La clinique du Grand Pré est également présente sur le secteur psychiatrique Secteur 7. Cet établissement pratique les admissions en psychiatrie à temps complet et à temps partiel, mais pas la prise en charge en ambulatoire.

Près de 30 % des personnes prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie ou à la clinique du Grand Pré hospitalisées à temps complet

En 2013, 8 826 personnes âgées de 18 ans et plus ont été prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie ou à la clinique du Grand Pré. Autant d'hommes que de femmes ont été pris en charge dans ces établissements (Tableau 4).

Parmi ces personnes prises en charge, 30 % ont été hospitalisées à temps complet (15 % ont été prises en charge seulement à temps complet), 63 % en ambulatoire exclusivement et 2 % à temps partiel exclusivement.

Des personnes prises en charge à temps complet ou partiel âgées en moyenne de 49 ans

En 2013, un patient hospitalisé à temps complet ou à temps partiel au centre hospitalier Sainte-Marie ou à la clinique du Grand Pré est âgé en moyenne de 49 ans. Les personnes âgées de 35 à 64 ans sont les plus représentées au sein de ces établissements (65 %). Ce résultat se vérifie également dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne (Figure 5).

La quasi-totalité des patients (97 %) reçus en psychiatrie à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie ou à la clinique du Grand Pré résident en Auvergne et plus particulièrement dans le Puy-de-Dôme (91 %). 3 % viennent ensuite de l'Allier, 1 % du Cantal, 1 % de la Haute-Loire, 2 % d'un département limitrophe à l'Auvergne et 1 % habite dans le reste de la France.

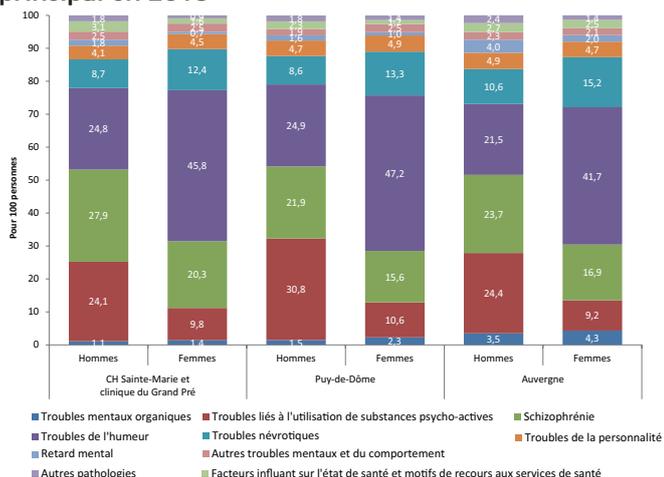
Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 55 jours

En 2013, 4 491 séjours à temps complet ont été comptabilisés au centre hospitalier Sainte-Marie et à la clinique du Grand Pré.

La durée annuelle d'hospitalisation (DAH)¹ moyenne à temps complet est de 55 jours dans ces établissements.

¹ Cet indicateur n'inclut pas les patients pour lesquels les différentes séquences correspondant à une prise en charge à temps plein indiquent un nombre de jours de présence égal à 0, ni ceux pour lesquels au moins une des séquences de temps plein indique un nombre de jours supérieur à 92 jours (c'est-à-dire plus de 3 mois).

Figure 6 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie ou à la clinique du Grand Pré selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
 Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

Ainsi, 78 patients, soit 3 %, ont été hospitalisés « au long cours », c'est-à-dire ont été hospitalisés à temps complet plus de 292 jours dans l'année.

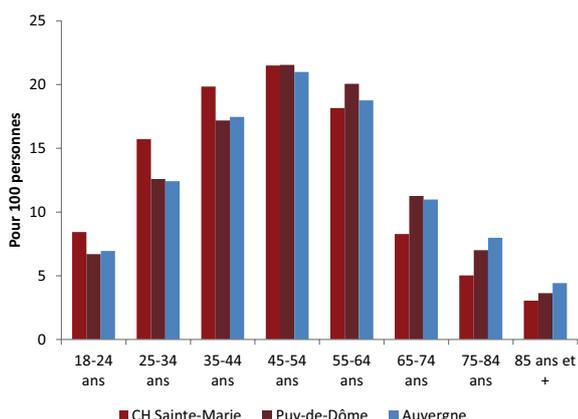
Les troubles de l'humeur et la schizophrénie : principales causes d'hospitalisation à temps complet ou partiel

Tous sexes confondus, les personnes prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie ou à la clinique du Grand Pré à temps complet ou partiel le sont principalement pour troubles de l'humeur (35 %) ou schizophrénie (24 %). Les troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives arrivent en 3^{ème} position et représentent 17 % des prises en charge à temps complet ou partiel.

Quel que soit le sexe, les prises en charge à temps complet ou partiel pour schizophrénie sont plus fréquentes au centre hospitalier Sainte-Marie ou à la clinique du Grand Pré que dans le Puy-de-Dôme (19 %) et en Auvergne (20 %).

Quel que soit le territoire, il est constaté que les troubles de l'humeur ont un poids plus élevé chez les femmes par rapport aux hommes alors que les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives et la schizophrénie concernent davantage les hommes (Figure 6).

Figure 7 : Répartition par âge des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie* en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
 Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.
 *Dans le secteur psychiatrique Secteur 7, les prises en charge en ambulatoire sont réalisées uniquement au centre hospitalier Sainte-Marie.

Des personnes prises en charge en ambulatoire majoritairement âgées de 35 à 64 ans

En 2013, un patient pris en charge en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie est âgé en moyenne de 48 ans. Les patients âgés de 35 à 64 ans sont les plus représentés parmi les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire dans cet établissement (Figure 7). Comme pour la prise en charge à temps complet ou partiel, les personnes prises en charge en ambulatoire dans l'établissement de référence sont globalement plus jeunes que celles reçues dans le Puy-de-Dôme ou en Auvergne : 44 % des personnes prises en charge en ambulatoire sont âgées de moins de 45 ans dans cet établissement contre 36 % dans le Puy-de-Dôme et 37 % en Auvergne.

Les troubles névrotiques, les troubles de l'humeur et la schizophrénie : principales causes de prise en charge en ambulatoire

Tous sexes confondus, les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie en 2013 ont été principalement prises en charge pour troubles de l'humeur (22 %), pour troubles névrotiques (20 %) ou pour schizophrénie (19 %).

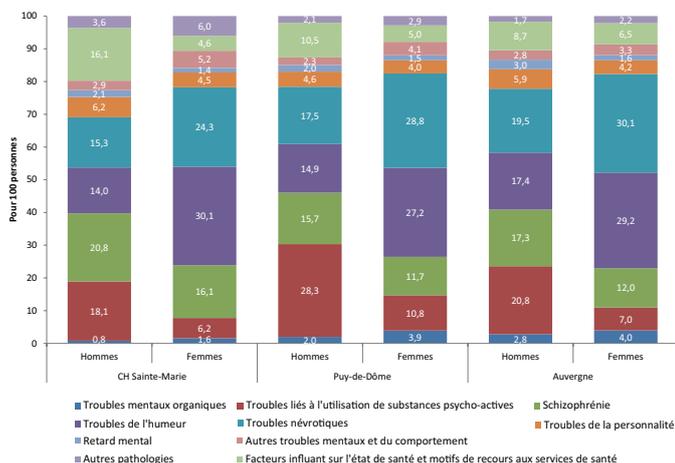
Quel que soit le territoire, les troubles de l'humeur et les troubles névrotiques ont un poids plus élevé chez les femmes alors que les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives ont un poids plus élevé chez les hommes (Figure 8).

Comme pour la prise en charge à temps complet ou partiel, chez les hommes comme chez les femmes, les prises en charge en ambulatoire pour schizophrénie sont plus fréquentes au centre hospitalier Sainte-Marie comparativement au département et à l'Auvergne.

Une durée annuelle d'hospitalisation moyenne à temps complet plus élevée au centre hospitalier Sainte-Marie

En 2013, 7 849 personnes âgées de 18 ans et plus ont été prises en charge dans l'établissement de référence, à savoir le centre hospitalier Sainte-Marie.

Figure 8 : Répartition des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
 Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

La durée annuelle d'hospitalisation moyenne à temps complet dans cet établissement s'établit à 60 jours, contre 46 jours à la clinique du Grand Pré.

Les personnes prises en charge à temps complet ou partiel dans cet établissement semblent plus jeunes que celles prises en charge à la clinique du Grand Pré : 43 % sont âgées de moins de 45 ans au centre hospitalier contre 31 % à la clinique. De même, la provenance des personnes prises en charge semble différente entre les 2 établissements : la quasi-totalité (98 %) des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie résident dans le Puy-de-Dôme, contre moins de 75 % à la clinique du Grand Pré. Ce dernier établissement accueille notamment davantage de personnes résidant dans l'Allier (10 % contre 0,5 % au CH Sainte-Marie).

Le centre hospitalier Sainte-Marie se caractérise par une part de patients pris en charge à temps complet

ou partiel pour schizophrénie plus élevée : 32 % des patients pris en charge dans cet établissement à temps complet ou partiel le sont pour cette cause (contre 7 % à la clinique du Grand Pré).

Le poids des prises en charge à temps complet ou partiel pour troubles de l'humeur plus élevé à la clinique du Grand Pré à Durtol

En 2013, 977 personnes âgées de 18 ans et plus ont été prises en charge à la clinique du Grand Pré à Durtol.

La clinique se caractérise par une part de patients pris en charge à temps complet ou partiel pour troubles de l'humeur plus élevée : 63 % des patients pris en charge dans cet établissement à temps complet ou partiel le sont pour cette cause (contre 22 % au centre hospitalier Sainte-Marie).

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

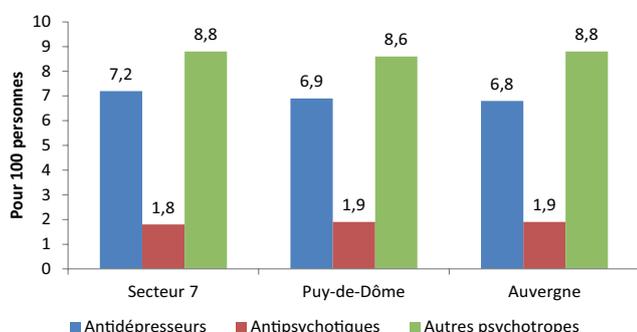
Tableau 5 : Nombre d'assurés sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale en 2015

	Antidépresseurs		Antipsychotiques		Autres psychotropes	
	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale
Secteur psychiatrique Secteur 7	2 289	7,8 %	554	1,9 %	2 865	9,8 %
Puy-de-Dôme	43 834	6,9 %	12 105	1,9 %	55 476	8,7 %
Auvergne	96 536	7,1 %	26 630	2,0 %	127 967	9,5 %

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

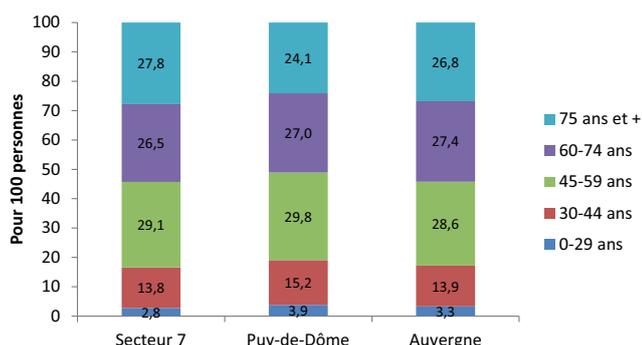
Exploitation ORS Auvergne

Figure 9 : Taux standardisés* de personnes ayant eu 3 prescriptions et plus d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes en 2015



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne
* Taux standardisés pour 100 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA).

Figure 10 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antidépresseurs en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Un taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs comparable aux taux départemental et auvergnat

En 2015, dans le secteur psychiatrique Secteur 7, 2 289 personnes, soit 8 %, sont sous traitement régulier¹ d'antidépresseurs (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs est comparable à ceux rencontrés dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne (Figure 9).

En 2015, la prescription régulière d'antidépresseurs concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique Secteur 7 (83 %) (Figure 10). Ce résultat est également constaté dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne.

Près de 13 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antidépresseurs (12 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne), contre 3 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne).

Plus de 550 assurés sous traitement régulier d'antipsychotiques

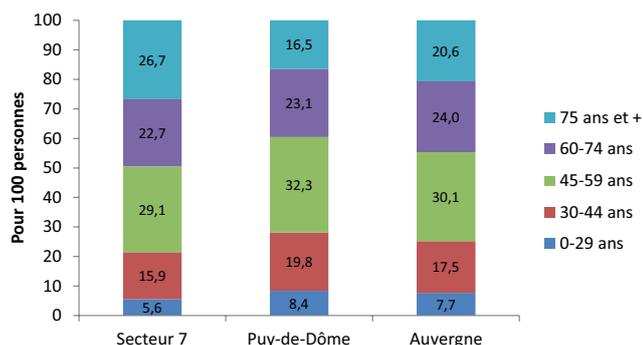
En 2015, 554 personnes résidant dans le secteur psychiatrique Secteur 7, soit 2 %, sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (Tableau 5).

Avec 1,8 personne ayant un traitement régulier d'antipsychotiques sur 100, le secteur psychiatrique enregistre un taux standardisé comparable aux taux départemental et auvergnat (Figure 9).

Parmi les 554 personnes sous traitement régulier d'antipsychotiques dans le secteur psychiatrique Secteur 7, 79 % sont des personnes âgées de 45 ans et plus (Figure 11). Les moins de 30 ans sont moins concernés par un traitement régulier d'antipsychotiques.

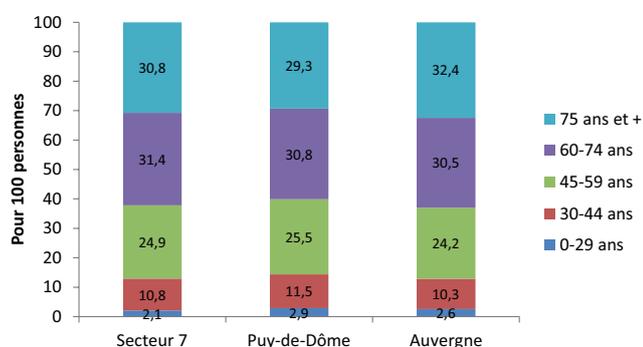
¹ C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

Figure 11 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antipsychotiques en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Figure 12 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'autres psychotropes en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

La part de personnes âgées de 75 ans et plus sous traitement régulier d'antipsychotiques est plus élevée dans le secteur psychiatrique que dans le département ou en Auvergne.

Près de 3 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur psychiatrique sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (3 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne), contre moins de 1 % des personnes âgées de moins de 45 ans (1 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne).

Près de 10 % de la population sous traitement régulier d'autres psychotropes

En 2015, dans le secteur psychiatrique Secteur 7, 2 865 personnes, soit 10 %, sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes est comparable aux taux départemental et auvergnat (Figure 9).

Comme pour les antidépresseurs et les antipsychotiques, la prescription régulière d'autres psychotropes concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique Secteur 7 (87 %) (Figure 12).

Près de 17 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (16 % dans le Puy-de-Dôme et 17 % en Auvergne), contre 3 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne).

LA CONSOMMATION DE SOINS - FAITS MARQUANTS

Les hospitalisations

- Plus de 8 800 personnes âgées de 18 ans et plus prises en charge en 2013 au centre hospitalier Sainte-Marie de Clermont-Ferrand ou à la clinique du Grand Pré de Durtol.
- Près de 30 % des prises en charge réalisées à temps complet.
- Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 55 jours.
- Une prise en charge à temps complet ou à temps partiel principalement due à des troubles de l'humeur ou à la schizophrénie.
- Une prise en charge en ambulatoire principalement due à des troubles névrotiques, à des troubles de l'humeur ou à la schizophrénie.

La consommation de psychotropes

- Près de 8 % de la population du secteur psychiatrique sous traitement régulier d'antidépresseurs, près de 2 % sous traitement régulier d'antipsychotiques et près de 10 % sous traitement régulier d'autres psychotropes.
- La population âgée de 45 ans et plus davantage concernée par la prise d'un traitement régulier de médicaments psychotropes.

Tableau 6 : Effectif des médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique Secteur 7	Puy- de- Dôme	Auvergne
Effectif	31	623	1 282
Densité*	106,3	97,6	94,7
Âge moyen	47,9	50,9	51,8
Part des 55 ans et +	29,0 %	44,0 %	48,1 %
Taux de féminisation	54,8 %	41,6 %	38,5 %

Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

Tableau 7 : Effectif des psychiatres libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique Secteur 7	Puy- de- Dôme	Auvergne
Effectif	1	157	251
Densité*	3,4	24,6	18,5
Âge moyen	n.c.	49,1	51,8
Part des 55 ans et +	n.c.	40,8 %	48,6 %
Taux de féminisation	n.c.	51,0 %	45,0 %

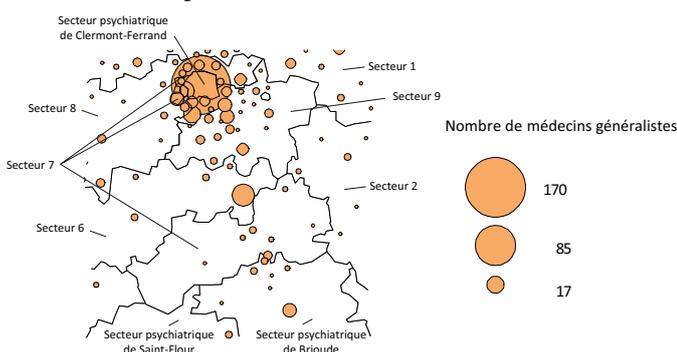
Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants
n.c. : non communiqué car effectifs trop faibles.

Tableau 8 : Effectif des psychologues libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique Secteur 7	Puy- de- Dôme	Auvergne
Effectif	10	434	880
Densité*	34,3	68,0	65,0
Âge moyen	42,3	42,9	42,9
Part des 55 ans et +	n.c.	22,8 %	22,4 %
Taux de féminisation	90,0 %	88,5 %	85,7 %

Sources : Adeli au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants
n.c. : non communiqué car effectifs trop faibles.

Carte 1 : Localisation et nombre de médecins généralistes libéraux au 1^{er} janvier 2015



Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Une densité de médecins généralistes libéraux plus élevée que la densité départementale et auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, le secteur psychiatrique Secteur 7 compte 31 médecins généralistes libéraux, soit une densité de 106,3 pour 100 000 habitants. Cette densité est supérieure à celles enregistrées dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne (Tableau 6).

Les médecins généralistes libéraux du secteur psychiatrique sont en moyenne âgés de 47,9 ans. Près de 30 % de ces professionnels sont âgés de 55 ans et plus. Cette part est inférieure à celles constatées dans le Puy-de-Dôme ou en Auvergne.

Le taux de féminisation, qui atteint 55 % dans le secteur psychiatrique, est plus élevé que ceux enregistrés en Auvergne et dans le Puy-de-Dôme.

Les médecins généralistes libéraux sont présents dans 9 communes du secteur psychiatrique, notamment dans celles situées à la périphérie de Clermont-Ferrand : 35 % sont présents dans la commune de Royat (Carte 1).

Une densité de psychiatres libéraux, mixtes et salariés plus faible que les densités départementale et auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, 1 psychiatre est présent sur le secteur psychiatrique Secteur 7, ce qui représente une densité de 3,4 psychiatres pour 100 000 personnes. Cette densité est beaucoup plus faible que dans le département du Puy-de-Dôme et en Auvergne (Tableau 7).

Le psychiatre présent sur le secteur psychiatrique est localisé dans la commune de Durtol (Carte 2).

Une densité de psychologues libéraux, mixtes et salariés plus faible que les densités départementale et auvergnate

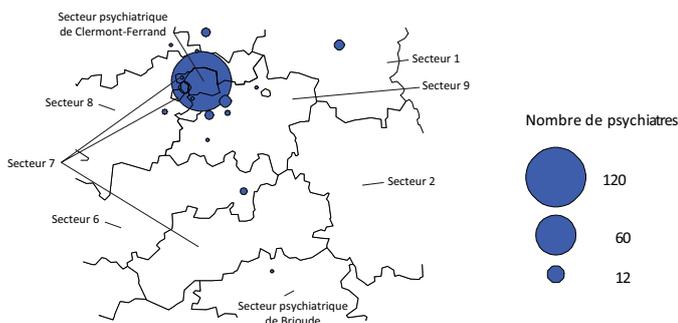
Le secteur psychiatrique Secteur 7 compte 10 psychologues au 1^{er} janvier 2015, soit une densité de 34,3 psychologues pour 100 000 habitants. Cette densité est inférieure de près de la moitié à celles enregistrées dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne (Tableau 8).

Les psychologues du secteur psychiatrique ont en moyenne 42,3 ans, ce qui est comparable à l'âge moyen des psychologues du Puy-de-Dôme et de l'Auvergne.

Quel que soit le territoire, la majorité des psychologues sont des femmes.

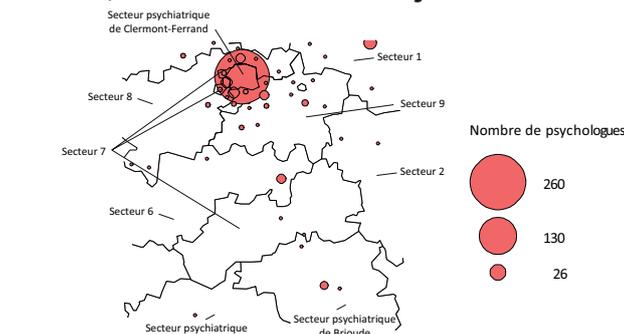
Les psychologues libéraux, mixtes et salariés du secteur sont présents dans 4 communes : Brassac-les-Mines, Durtol, Royat et Saint-Germain-Lembron (Carte 3).

Carte 2 : Localisation et nombre de psychiatres libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



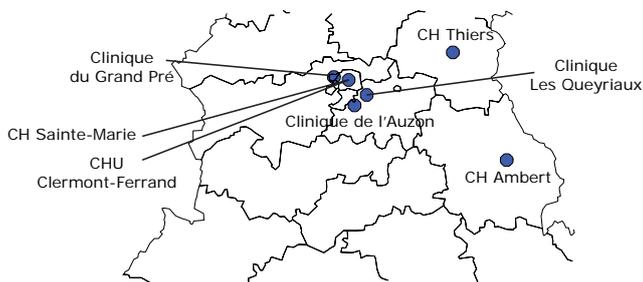
Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 3 : Localisation et nombre de psychologues libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



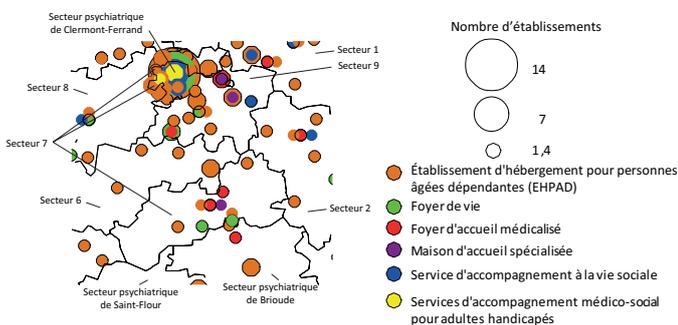
Source : Adeli au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 4 : Localisation des établissements de santé ayant une autorisation en psychiatrie en 2014



Source : SAE - Base administrative 2014
Exploitation ORS Auvergne

Carte 5 : Les établissements médico-sociaux en 2015



Source : Base historique 2015 FINESS
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Un établissement ayant une autorisation en psychiatrie en 2014

Comme cela a été indiqué précédemment, en 2014, le secteur psychiatrique Secteur 7 compte un établissement ayant une autorisation en psychiatrie sur son territoire : la clinique du Grand Pré située à Durtol (Carte 4).

D'après les données de la Statistique annuelle des établissements de santé (SAE), concernant la psychiatrie générale, cet établissement compte au total 110 lits au 31 décembre 2014 en hospitalisation à temps plein. Il compte également 20 places en hospitalisation de jour concernant la prise en charge à temps partiel. En 2014, 839 patients ont été vus au moins une fois dans l'année en psychiatrie générale dans cet établissement, dont 773 hospitalisés à temps plein dans l'année.

Cet établissement emploie au total 8 psychiatres à temps plein et 5 autres personnels médicaux à temps partiel. Il compte également 49,7 équivalents temps plein (ETP) annuels moyens de personnel non médical, dont 27,9 d'infirmiers et de cadres, 15,2 d'aides-soignants, 1,6 de psychologues, 3,7 de personnels de rééducation et 1,4 de personnels éducatifs et sociaux.

LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

7 EHPAD, 2 foyers de vie, 2 FAM et 1 MAS présents sur le secteur psychiatrique

Le secteur psychiatrique Secteur 7 compte 7 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en 2015 (Carte 5).

Au total, 485 places installées sont comptabilisées dans ces 7 EHPAD : 436 sont dédiées aux personnes âgées dépendantes et 49 concernent les personnes atteintes de la maladie d'alzheimer ou d'une maladie apparentée. Toutes ces places sont des places en hébergement complet en internat.

Ces établissements sont situés dans 6 communes du secteur psychiatrique.

En 2015, 2 foyers de vie sont présents sur le secteur 7 (Carte 5), regroupant 54 places installées : 45 sont des places d'hébergements complet en internat et 9 sont des places d'accueil de jour. 9 places concernent la déficience intellectuelle et 45 places d'autres déficiences. Ces 2 établissements sont situés au sud du secteur, à Brassac-les-Mines et Saint-Gervazy.

Le secteur psychiatrique Secteur 7 recense également 2 foyers d'accueil médicalisés (FAM), situés à Saint-Germain-Lembron et à Nonette. Ces 2 établissements regroupent 72 places, toutes en hébergement complet en internat. Toutes ces places concernent la déficience du psychisme.

Enfin, le secteur psychiatrique recense une Maison d'accueil spécialisée (MAS), présente à Saint-Germain-Lembron, regroupant 20 places installées. Ces places sont des places d'hébergement complet en internat et concernent toutes la déficience du psychisme.

L'OFFRE DE SOINS - FAITS MARQUANTS

- 🕒 Une densité de médecins généralistes libéraux plus élevée que les densités départementale et auvergnate.
- 🕒 Des densités de psychiatres et de psychologues plus faibles que les densités départementale et auvergnate.
- 🕒 Un établissement ayant une autorisation en psychiatrie.
- 🕒 Un secteur psychiatrique qui regroupe 7 EHPAD, 2 foyers de vie, 2 foyers d'accueil médicalisés et 1 maison d'accueil spécialisée.

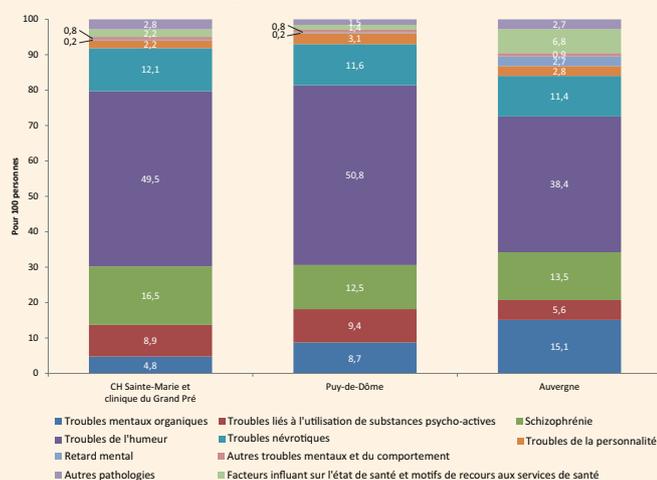
ZOOM SUR LA CONSOMMATION DE SOINS DES PERSONNES ÂGÉES

Tableau 9 : Répartition des personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie à Clermont-Ferrand ou à la clinique du Grand Pré à Durtol en 2013

	Complet+partiel		Ambulatoire*	
	Effectif	%	Effectif	%
65-74 ans	290	58,7	594	50,6
75-84 ans	166	33,6	361	30,7
85 ans et +	38	7,7	219	18,7
Total	494	100,0	1 174	100,0

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
 Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel ou un acte en ambulatoire.
 * Les prises en charge en ambulatoire ne sont réalisées qu'au centre hospitalier Sainte-Marie.

Figure 13 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel selon le diagnostic principal chez les 65 ans et plus en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
 Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel.

Tableau 10 : Nombre d'assurés âgés de 60 ans ou plus sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale des 60 ans ou plus dans le secteur psychiatrique Secteur 7 en 2015

	Nombre	Pour 100 personnes âgées de 60 ans ou plus
Antidépresseurs	1 242	14,3
Antipsychotiques	274	3,2
Autres psychotropes	1 781	20,5

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
 Exploitation ORS Auvergne

* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

LES HOSPITALISATIONS

En 2013, 494 personnes âgées de 65 ans et plus ont été prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie ou à la clinique du Grand Pré (dont 251 personnes à temps complet exclusivement). Ces personnes sont majoritairement des femmes (68 %) (Tableau 9).

Au moins un acte en ambulatoire a été enregistré pour 1 174 personnes âgées de 65 ans et plus au centre hospitalier Sainte-Marie (dont 964 en ambulatoire exclusivement) : 36 % sont des hommes et 64 % sont des femmes.

En 2013, 831 séjours à temps complet concernant des personnes âgées de 65 ans et plus ont été comptabilisés dans les 2 établissements concernés. La durée annuelle d'hospitalisation (DAH) est de 52,5 jours en moyenne. Au total, moins de 5 personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet dans ces établissements ont été hospitalisées « au long cours ».

Près de 97 % des personnes âgées de 65 ans ou plus prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie ou à la clinique du Grand Pré résident en Auvergne : 89 % viennent du Puy-de-Dôme, 3 % de l'Allier, 2 % du Cantal, 2 % de la Haute-Loire, 2 % de départements limitrophes et 2 % du reste de la France.

Tous sexes confondus, les personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie ou à la clinique du Grand Pré le sont principalement pour troubles de l'humeur (Figure 13). Le poids de cette pathologie chez les personnes âgées de 65 ans et plus dans ces établissements est comparable à celui du Puy-de-Dôme mais plus élevé qu'en Auvergne.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

En 2015, 1 242 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'antidépresseurs dans le secteur psychiatrique Secteur 7, ce qui représente 14 % de la population du secteur de cette tranche d'âge (Tableau 10).

Concernant les antipsychotiques, les assurés de 60 ans ou plus sous traitement régulier représentent 3 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Enfin, 1 781 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'autres psychotropes dans le secteur psychiatrique Secteur 7, ce qui représente 21 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Dans le secteur psychiatrique Secteur 7, quel que soit le type de psychotropes (antidépresseurs, antipsychotiques, autres), la part de la population sous traitement régulier est plus élevée chez les 60 ans ou plus qu'en population générale (7,8 % de la population sous traitement régulier d'antidépresseurs, 1,9 % d'antipsychotiques et 9,8 % d'autres psychotropes).

LA SANTÉ MENTALE DANS LE SECTEUR PSYCHIATRIQUE SECTEUR 8

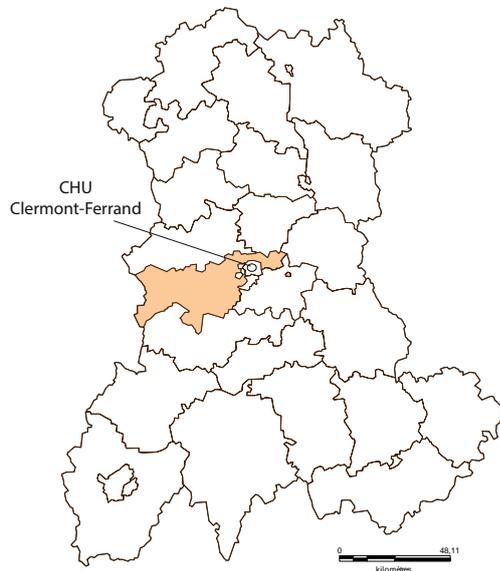
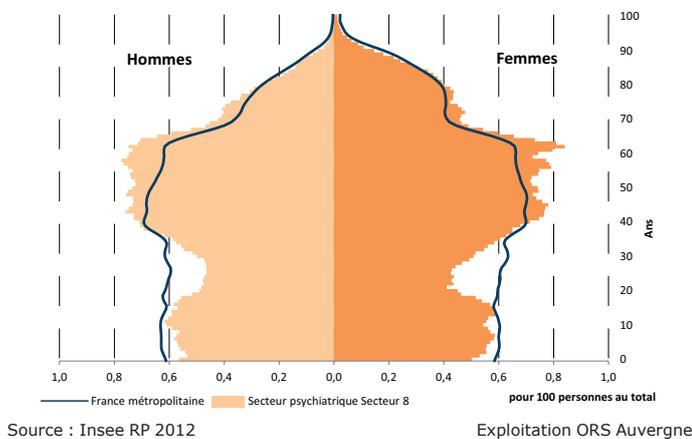


Figure 1 : Pyramide des âges de la population en 2012 Secteur psychiatrique Secteur 8



Source : Insee RP 2012

Exploitation ORS Auvergne

Au 1^{er} janvier 2012, le secteur psychiatrique Secteur 8 compte 75 565 habitants, soit une densité de population de 73,0 habitants par km². Cette densité est inférieure à celle constatée dans le Puy-de-Dôme mais supérieure à celle observée en Auvergne. Le secteur se compose d'une population assez âgée, avec une part de personnes âgées de 40 à 74 ans (47,2 %) plus élevée que celle constatée sur le territoire national (41,6 %).

En 2013, 3 262 personnes de ce territoire, soit 4,3 % sont couvertes par le Revenu de solidarité active (RSA). Cette part est plus faible que celles constatées dans le Puy-de-Dôme et sur le territoire auvergnat.

Tableau 1 : Situation socio-démographique du secteur psychiatrique Secteur 8

	Secteur psychiatrique Secteur 8	Puy-de-Dôme	Auvergne
Nombre de communes	48	470	1 310
Population	75 565	638 092	1 354 104
Densité (hab/km ²)	73,0	80,1	52,1
Part des moins de 18 ans	20,5 %	19,5 %	19,5 %
Part des 18-64 ans	60,4 %	61,6 %	59,4 %
Part des 65 ans et plus	19,1 %	18,9 %	21,2 %
Part de la population couverte par le RSA	4,3 %	6,4 %	6,1 %

Sources : Insee RP 2012, CNAF, CCMSA 2013

Exploitation ORS Auvergne

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE : LE SUICIDE ET LES AFFECTIONS DE LONGUE DURÉE (ALD)

Tableau 2 : Hospitalisations pour tentative de suicide en 2013

	Nombre de patients hospitalisés pour tentative de suicide		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Secteur psychiatrique Secteur 8	10	9	19
Puy-de-Dôme	130	182	312
Auvergne	499	737	1 236

Source : PMSI MCO 2013

Champs : ensemble des personnes âgées de 10 ans et plus ayant été hospitalisées pour au moins une tentative de suicide.

Exploitation ORS Auvergne

LES TENTATIVES DE SUICIDE

En 2013, 19 personnes âgées de 10 ans ou plus domiciliées dans le secteur psychiatrique Secteur 8 ont été hospitalisées dans les unités de médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) pour une tentative de suicide, ce qui représente 1,5 % de la population auvergnate hospitalisée pour cette cause. Les tentatives de suicide observées sur ce territoire se répartissent équitablement entre les hommes et les femmes (Tableau 2).

LES DÉCÈS PAR SUICIDE

Sur la période 2008-2012, sur les 118 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an dans le Puy-de-Dôme, 14 décès ont été recensés dans le secteur psychiatrique Secteur 8.

LES DÉCÈS PAR TROUBLES MENTAUX ET DU COMPORTEMENT

Sur la période 2008-2012, 28 décès pour troubles mentaux et du comportement ont été enregistrés en moyenne par an dans le secteur psychiatrique Secteur 8. Comme en Auvergne, la majorité de ces décès concernent des femmes (58 %) et, dans 51 % des cas, la personne décédée est âgée de 85 ans et plus.

Que ce soit en Auvergne ou dans le secteur psychiatrique Secteur 8, ces décès sont principalement dus à des troubles mentaux organiques (71 % des décès).

LA PRÉVALENCE DES ALD POUR AFFECTIONS PSYCHIATRIQUES DE LONGUE DURÉE (ALD 23) ET POUR MALADIE D'ALZHEIMER ET AUTRES DÉMENCES (ALD 15)

Tableau 3 : Nombre de bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences, pour affections psychiatriques de longue durée et taux standardisés de prévalence en 2013

	Secteur psychiatrique Secteur 8		Puy-de-Dôme		Auvergne		France métropolitaine	
	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS
Maladie d'alzheimer et autres démences	439	557,7	3 716	515,4	9 073	514,3*	353 381	532,1
Affections psychiatriques de longue durée	1 900	2 443,8*	20 878	3 279,8*	44 166	3 192,1*	1 292 552	2 100,2

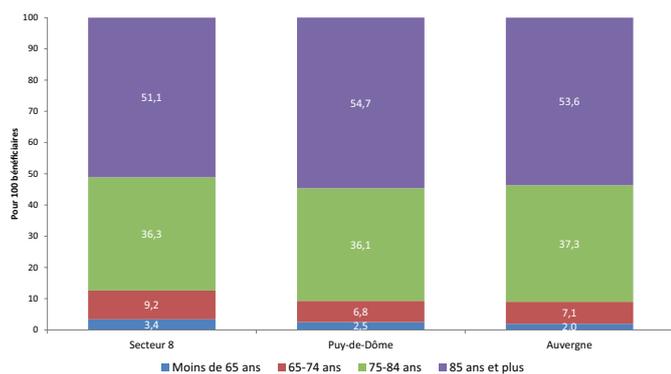
Sources : CCMSA, Cnamts, RSI, Insee

TS : Taux standardisés pour 100 000 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA)

* Taux statistiquement différent du taux de la France métropolitaine

Exploitation ORS Auvergne

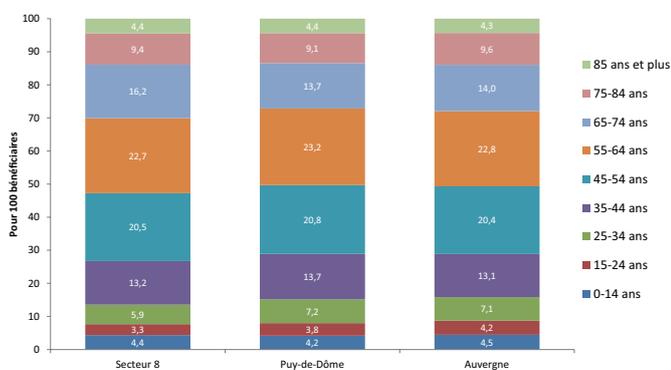
Figure 2 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

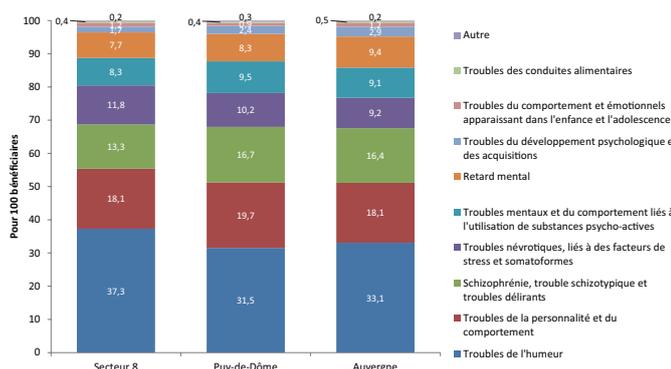
Figure 3 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Figure 4 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par cause en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Un taux de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences comparable au taux métropolitain

En 2013, il est comptabilisé 439 bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences dans le secteur psychiatrique Secteur 8, ce qui représente 12 % du nombre total de bénéficiaires d'une ALD pour ce trouble dans le Puy-de-Dôme (Tableau 3). Le taux standardisé de prévalence est de 557,7 pour 100 000 personnes dans ce secteur, ce qui est comparable au taux métropolitain. La majorité des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences est âgée de 85 ans et plus, que ce soit sur le territoire ou en Auvergne (Figure 2).

Un taux de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain

En 2013, 1 900 bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont recensés dans le secteur psychiatrique Secteur 8, soit un taux standardisé de 2 443,8 bénéficiaires pour 100 000 personnes. Ce taux est significativement supérieur au taux de la France métropolitaine (Tableau 3).

Dans le secteur psychiatrique Secteur 8, les bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont, dans plus de 43 % des cas, âgés entre 45 et 64 ans (Figure 3). Dans ce secteur, la répartition par âge des bénéficiaires d'une ALD pour affection psychiatrique de longue durée est comparable au département et à l'Auvergne.

Des ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur

En 2013, dans le secteur psychiatrique Secteur 8, les ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont principalement causées par des troubles de l'humeur (Figure 4). Les troubles de la personnalité et du comportement arrivent en 2^{ème} position, avec plus de 18 % des ALD dues à cette cause.

Dans ce secteur, le poids des ALD pour troubles de l'humeur est plus élevé que dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne.

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE - FAITS MARQUANTS

- 19 personnes âgées de 10 ans et plus et domiciliées dans le secteur hospitalisées pour une tentative de suicide en 2013.
- 14 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an sur la période 2008-2012.
- Des décès par troubles mentaux et du comportement essentiellement dus à des troubles mentaux organiques.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences comparable au taux national.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain.
- Les ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur.

LA CONSOMMATION DE SOINS

Tableau 4 : Effectif des patients âgés de 18 ans et plus pris en charge en psychiatrie au CHU de Clermont-Ferrand en 2013

	Toutes prises en charge	Complet*	Partiel (exclusif)	Ambu. (exclusif)	Autre
Hommes	2 987	641	25	2 263	58
Femmes	3 054	612	9	2 377	56
Ensemble	6 041	1 253	34	4 640	114

Source : RIM-P 2013

Exploitation ORS Auvergne

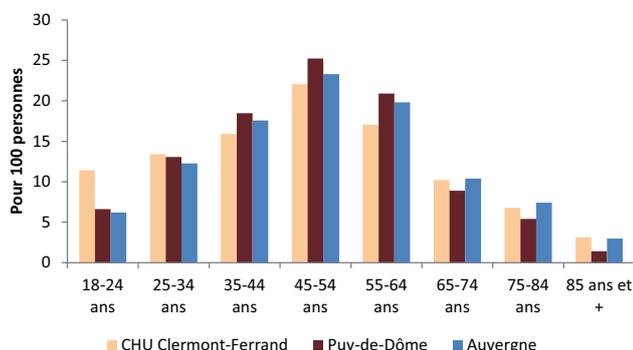
* Au moins une prise en charge à temps complet.

Ambu. : ambulatoire.

Autre : Partiel et ambulatoire mais pas complet.

Champs : ensemble des personnes âgées de 18 ans et plus ayant été prises en charge au moins une fois en psychiatrie à temps complet, à temps partiel ou en ambulatoire.

Figure 5 : Répartition par âge des personnes prises en charge en psychiatrie à temps complet ou partiel au CHU de Clermont-Ferrand en 2013



Source : RIM-P 2013

Exploitation ORS Auvergne

Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

LES HOSPITALISATIONS

Le centre hospitalier universitaire, situé à Clermont-Ferrand, est l'établissement psychiatrique de référence du secteur psychiatrique Secteur 8. Il pratique les admissions en psychiatrie à temps complet, à temps partiel et en ambulatoire.

Près de 77 % des personnes prises en charge par l'établissement de référence du secteur le sont en ambulatoire exclusivement

En 2013, 6 041 personnes âgées de 18 ans et plus ont été prises en charge en psychiatrie au centre hospitalier universitaire de Clermont-Ferrand. Les personnes prises en charge se répartissent équitablement entre les hommes et les femmes (Tableau 4).

Parmi ces personnes prises en charge, 21 % ont été hospitalisées à temps complet (12 % ont été prises en charge seulement à temps complet), 77 % en ambulatoire exclusivement et moins de 1 % à temps partiel exclusivement.

Des personnes prises en charge à temps complet ou partiel âgées en moyenne de 49 ans

En 2013, un patient hospitalisé en psychiatrie à temps complet ou à temps partiel au CHU de Clermont-Ferrand est âgé en moyenne de 49 ans. Les personnes âgées de 35 à 64 ans sont les plus représentées au sein de cet établissement (55 %) (Figure 5). Parmi les personnes prises en charge à temps complet ou partiel, la part de jeunes âgés de 18 à 24 ans est plus élevée dans cet établissement (11 %) que dans le Puy-de-Dôme (7 %) et en Auvergne (6 %).

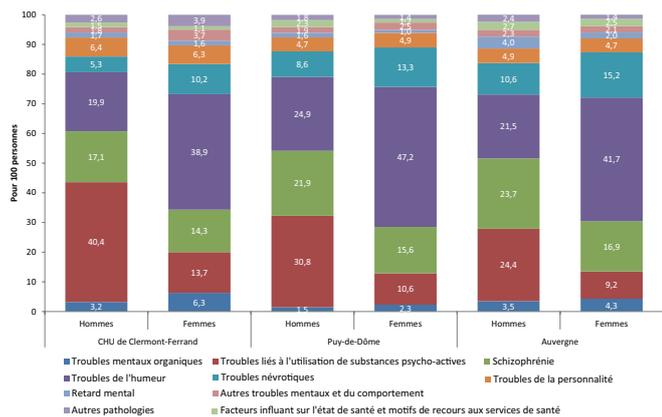
La grande majorité des patients (96 %) reçus en psychiatrie à temps complet ou partiel au CHU de Clermont-Ferrand résident en Auvergne et plus particulièrement dans le Puy-de-Dôme (88 %). Près de 5 % viennent ensuite de l'Allier, 2 % du Cantal, plus de 1 % de la Haute-Loire, 2 % d'un département limitrophe à l'Auvergne et 2 % habitent dans le reste de la France.

Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 38 jours

En 2013, 1 794 séjours en psychiatrie à temps complet ont été comptabilisés au CHU de Clermont-Ferrand. La durée annuelle d'hospitalisation (DAH)¹ moyenne à temps complet est de 37,8 jours dans cet établissement.

¹ Cet indicateur n'inclut pas les patients pour lesquels les différentes séquences correspondant à une prise en charge à temps plein indiquent un nombre de jours de présence égal à 0, ni ceux pour lesquels au moins une des séquences de temps plein indique un nombre de jours supérieur à 92 jours (c'est-à-dire plus de 3 mois).

Figure 6 : Répartition des personnes prises en charge en psychiatrie à temps complet ou partiel au CHU de Clermont-Ferrand selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
 Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

Ainsi, moins de 5 patients ont été hospitalisés « au long cours », c'est-à-dire ont été hospitalisés à temps complet plus de 292 jours dans l'année.

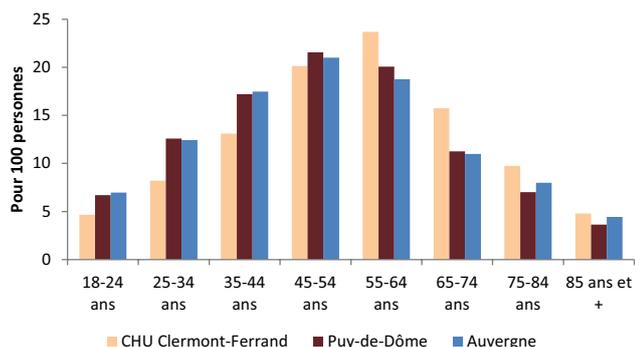
Troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives et troubles de l'humeur : principales causes d'hospitalisation à temps complet ou partiel

Tous sexes confondus, les personnes prises en charge en psychiatrie au CHU de Clermont-Ferrand à temps complet ou partiel le sont principalement pour troubles de l'humeur (29 %) et pour troubles liés à l'usage de substances psycho-actives (27 %). La schizophrénie arrive en 3^{ème} position et représente 16 % des prises en charge à temps complet ou à temps partiel.

Chez les hommes comme chez les femmes, les prises en charge à temps complet ou partiel pour troubles liés à l'usage de substances psycho-actives sont plus fréquentes au CHU comparativement au département et à l'Auvergne. À l'inverse, quel que soit le sexe, les poids des troubles de l'humeur et de la schizophrénie sont plus faibles dans l'établissement de référence que dans le Puy-de-Dôme (respectivement 36 % et 19 %) et en Auvergne (respectivement 31 % et 20 %).

Quel que soit le territoire, il est constaté que les troubles de l'humeur ont un poids plus élevé chez les femmes par rapport aux hommes alors que les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives concernent davantage les hommes (Figure 6).

Figure 7 : Répartition par âge des personnes prises en charge en psychiatrie en ambulatoire au CHU de Clermont-Ferrand en 2013

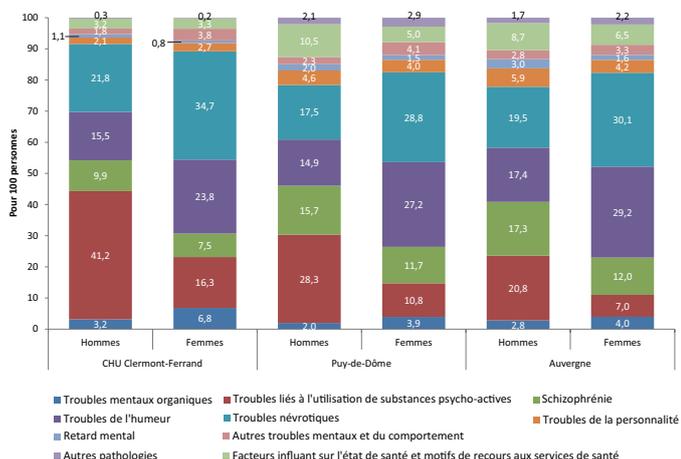


Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
 Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

Des personnes prises en charge en ambulatoire majoritairement âgées de 45 à 64 ans

En 2013, un patient pris en charge en psychiatrie en ambulatoire au CHU de Clermont-Ferrand est âgé en moyenne de 56 ans. Les patients âgés de 45 à 64 ans sont les plus représentés parmi les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire dans cet établissement (Figure 7). Contrairement à ce qui est constaté pour la prise en charge à temps complet ou partiel, les personnes prises en charge en ambulatoire dans l'établissement de référence sont globalement plus âgées que celles reçues dans le Puy-de-Dôme ou en Auvergne : 54 % des personnes prises en charge en ambulatoire sont âgées de 55 ans ou plus dans cet établissement contre 42 % dans le Puy-de-Dôme et 42 % en Auvergne.

Figure 8 : Répartition des personnes prises en charge en psychiatrie en ambulatoire au CHU de Clermont-Ferrand selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
 Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

Les troubles névrotiques et les troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives : principales causes de prise en charge en ambulatoire

Tous sexes confondus, les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire en psychiatrie au CHU de Clermont-Ferrand en 2013 ont été principalement prises en charge pour troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives (28 %) et pour troubles névrotiques (28 %).

Quel que soit le territoire, les troubles de l'humeur et les troubles névrotiques ont un poids plus élevé chez les femmes alors que les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives ont un poids plus élevé chez les hommes (Figure 8).

Comme pour la prise en charge à temps complet ou partiel, chez les hommes comme chez les femmes, les prises en charge en ambulatoire pour troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives sont plus fréquentes dans l'établissement de référence comparativement au département et à l'Auvergne.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

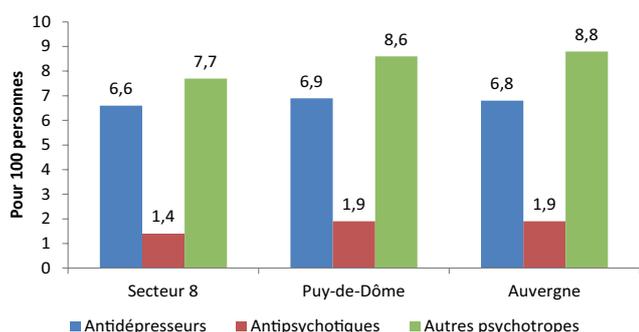
Tableau 5 : Nombre d'assurés sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale en 2015

	Antidépresseurs		Antipsychotiques		Autres psychotropes	
	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale
Secteur psychiatrique Secteur 8	5 164	6,8 %	1 121	1,5 %	6 063	8,0 %
Puy-de-Dôme	43 834	6,9 %	12 105	1,9 %	55 476	8,7 %
Auvergne	96 536	7,1 %	26 630	2,0 %	127 967	9,5 %

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

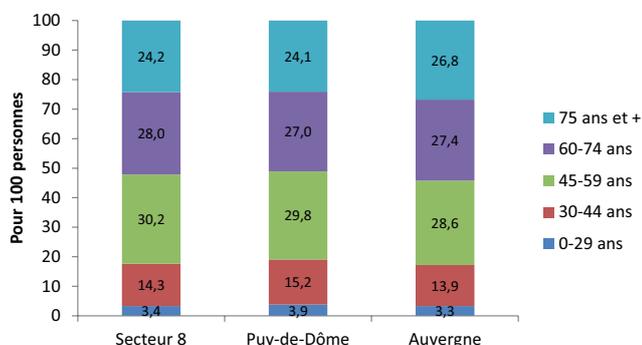
Exploitation ORS Auvergne

Figure 9 : Taux standardisés* de personnes ayant eu 3 prescriptions et plus d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes en 2015



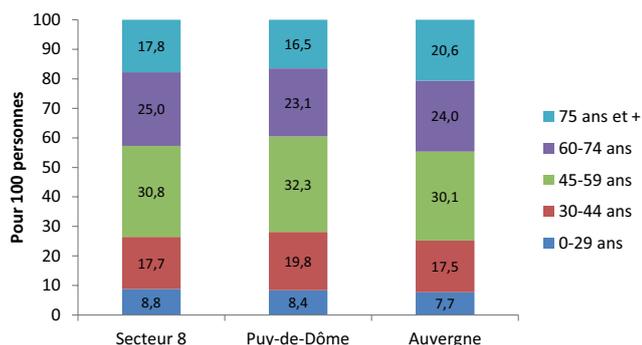
Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne
* Taux standardisés pour 100 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA).

Figure 10 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antidépresseurs en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Figure 11 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antipsychotiques en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Un taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs comparable aux taux départemental et auvergnat

En 2015, dans le secteur psychiatrique Secteur 8, 5 164 personnes, soit 7 %, sont sous traitement régulier¹ d'antidépresseurs (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs est comparable à ceux rencontrés dans le Puy-de-Dôme ou en Auvergne (Figure 9).

En 2015, la prescription régulière d'antidépresseurs concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique Secteur 8 : sur les 5 164 personnes ayant eu 3 prescriptions et plus d'antidépresseurs, 82 % sont des personnes âgées de 45 ans ou plus (Figure 10). Ce résultat est également constaté dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne.

Plus de 11 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antidépresseurs (12 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne), contre 2 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne).

Plus de 1 100 assurés sous traitement régulier d'antipsychotiques

En 2015, 1 121 personnes résidant dans le secteur psychiatrique Secteur 8, soit 1,5 %, sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (Tableau 5).

Avec 1,4 personne ayant un traitement régulier d'antipsychotiques sur 100, le secteur psychiatrique enregistre un taux standardisé légèrement inférieur aux taux départemental et auvergnat (Figure 9).

Parmi les 1 121 personnes sous traitement régulier d'antipsychotiques dans le secteur psychiatrique Secteur 8, 56 % sont des personnes âgées de 45 à 74 ans (Figure 11). Les moins de 30 ans sont moins concernés par un traitement régulier d'antipsychotiques.

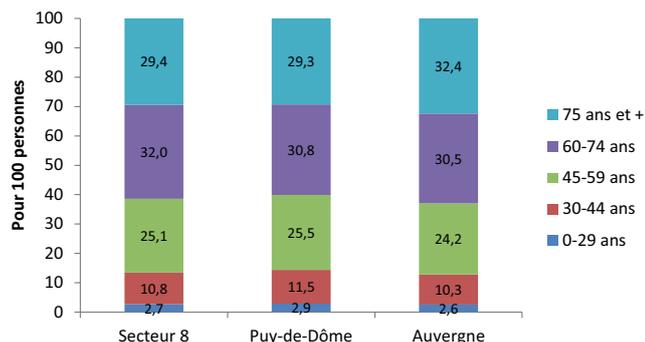
Plus de 2 % des personnes âgées de 45 à 74 ans résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (3 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne), contre moins de 1 % des personnes âgées de moins de 45 ans (1 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne) et moins de 3 % des personnes âgées de 75 ans et plus (3 % dans le Puy-de-Dôme et 4 % en Auvergne).

8 % de la population sous traitement régulier d'autres psychotropes

En 2015, dans le secteur psychiatrique Secteur 8, 6 063 personnes, soit 8 %, sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes est plus faible que les taux départemental et auvergnat (Figure 9).

¹ C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

Figure 12 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'autres psychotropes en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Comme pour les antidépresseurs, la prescription régulière d'autres psychotropes concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique Secteur 8 : 87 % font partie de cette classe d'âge (Figure 12).

Plus de 14 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (16 % dans le Puy-de-Dôme et 17 % en Auvergne), contre 2 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne).

LA CONSOMMATION DE SOINS - FAITS MARQUANTS

Les hospitalisations

- Plus de 6 000 personnes âgées de 18 ans et plus prises en charge en 2013 en psychiatrie au centre hospitalier universitaire de Clermont-Ferrand.
- Près de 77 % des prises en charge réalisées en ambulatoire exclusivement.
- Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 38 jours.
- Une prise en charge à temps complet ou à temps partiel principalement due à des troubles de l'humeur et à des troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives.
- Une prise en charge en ambulatoire principalement due à des troubles névrotiques ou à des troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives.

La consommation de psychotropes

- Moins de 7 % de la population du secteur psychiatrique sous traitement régulier d'antidépresseurs, moins de 2 % sous traitement régulier d'antipsychotiques et 8 % sous traitement régulier d'autres psychotropes.
- La population âgée de 45 ans et plus davantage concernée par la prise d'un traitement régulier de médicaments psychotropes.

L'OFFRE DE SOINS

Tableau 6 : Effectif des médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique Secteur 8	Puy-de-Dôme	Auvergne
Effectif	68	623	1 282
Densité*	90,0	97,6	94,7
Âge moyen	50,8	50,9	51,8
Part des 55 ans et +	41,2 %	44,0 %	48,1 %
Taux de féminisation	39,7 %	41,6 %	38,5 %

Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012. Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

* Pour 100 000 habitants

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Une densité de médecins généralistes libéraux légèrement inférieure aux densités départementale et auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, le secteur psychiatrique Secteur 8 compte 68 médecins généralistes libéraux, soit une densité de 90,0 pour 100 000 habitants. Cette densité est légèrement inférieure à celles enregistrées dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne (Tableau 6).

Les médecins généralistes libéraux du secteur psychiatrique sont en moyenne âgés de 50,8 ans. Plus de 41 % de ces professionnels sont âgés de 55 ans et plus. Cette part est légèrement inférieure à ce qui est constaté dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne.

Le taux de féminisation, qui atteint 40 % dans le secteur psychiatrique, est comparable à ce qui est enregistré dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne.

Les médecins généralistes libéraux sont répartis dans 18 communes du secteur psychiatrique (Carte 1).

Tableau 7 : Effectif des psychiatres libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique Secteur 8	Puy- de- Dôme	Auvergne
Effectif	2	157	251
Densité*	2,6	24,6	18,5
Âge moyen	n.c.	49,1	51,8
Part des 55 ans et +	n.c.	40,8 %	48,6 %
Taux de féminisation	n.c.	51,0 %	45,0 %

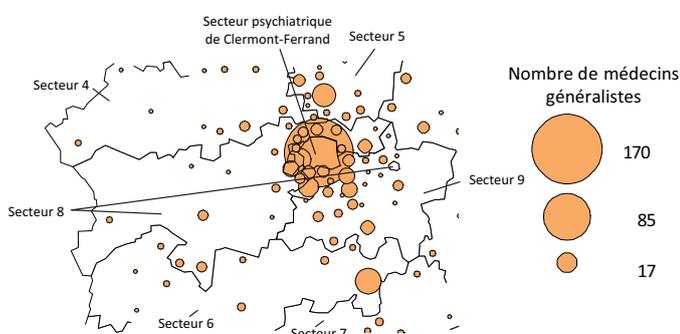
Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants
n.c. : non communicable car effectifs trop faibles.

Tableau 8 : Effectif des psychologues libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique Secteur 8	Puy- de- Dôme	Auvergne
Effectif	23	434	880
Densité*	30,4	68,0	65,0
Âge moyen	40,7	42,9	42,9
Part des 55 ans et +	17,4 %	22,8 %	22,4 %
Taux de féminisation	95,7 %	88,5 %	85,7 %

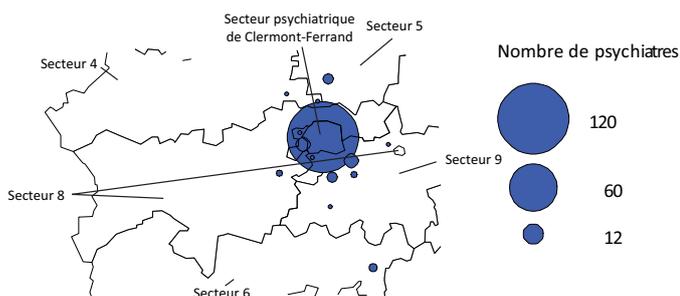
Sources : Adeli au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

Carte 1 : Localisation et nombre de médecins généralistes libéraux au 1^{er} janvier 2015



Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 2 : Localisation et nombre de psychiatres libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Une densité de psychiatres libéraux, mixtes et salariés plus faible que les densités départementale et auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, 2 psychiatres sont présents sur le secteur psychiatrique Secteur 8, ce qui représente une densité de 2,6 psychiatres pour 100 000 personnes. Cette densité est plus faible que dans le département du Puy-de-Dôme et en Auvergne (Tableau 7).

Les psychiatres libéraux, mixtes et salariés du secteur psychiatrique sont tous situés dans la commune de Saint-Genès-Champanelle (Carte 2).

Une densité de psychologues libéraux, mixtes et salariés plus faible que les densités départementale et auvergnate

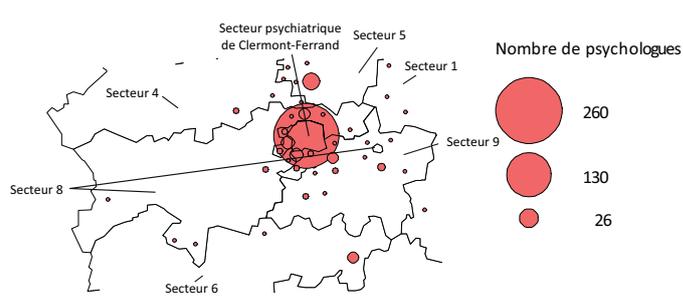
Le secteur psychiatrique Secteur 8 compte 23 psychologues au 1^{er} janvier 2015, soit une densité de 30,4 psychologues pour 100 000 habitants. Cette densité est inférieure de plus de la moitié aux densités enregistrées dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne (Tableau 8).

Les psychologues du secteur psychiatrique ont en moyenne 40,7 ans, ce qui est légèrement inférieur à l'âge moyen des psychologues présents dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne. La part des professionnels âgés de 55 ans et plus est également inférieure à celles enregistrées dans le département et en Auvergne.

Quel que soit le territoire, la majorité des psychologues sont des femmes.

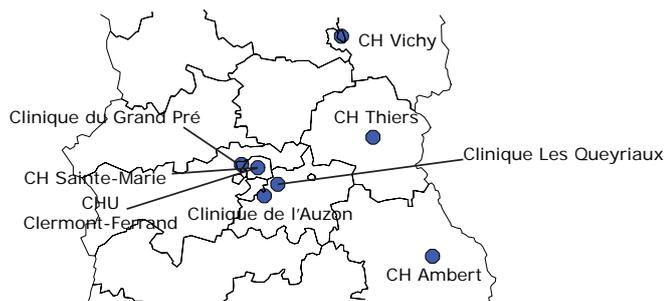
Les psychologues libéraux, mixtes et salariés du secteur sont présents dans 9 communes du secteur psychiatrique (Carte 3). Près de la moitié (48 %) sont localisés dans la commune de Cébazat.

Carte 3 : Localisation et nombre de psychologues libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



Source : Adeli au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 4 : Localisation des établissements de santé ayant une autorisation en psychiatrie en 2014



Source : SAE - Base administrative 2014 Exploitation ORS Auvergne

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Aucun établissement ayant une autorisation en psychiatrie en 2014

Comme cela a été indiqué précédemment, en 2014, le secteur psychiatrique Secteur 8 ne compte aucun établissement ayant une autorisation en psychiatrie sur son territoire (Carte 4). Il est rattaché au centre hospitalier universitaire situé à Clermont-Ferrand.

D'après les données de la Statistique annuelle des établissements de santé (SAE), concernant la psychiatrie générale et la prise en charge à temps complet, le CHU de Clermont-Ferrand compte 177 lits au 31 décembre 2014 en hospitalisation à temps plein. Il compte également 28 places en hospitalisation de jour. En 2014, 5 782 patients ont été vus au moins une fois dans l'année en psychiatrie générale dans cet établissement. Parmi ceux-ci, 4 374 ont été pris en charge en ambulatoire exclusivement et 1 222 ont été hospitalisés à temps plein dans l'année.

Cet établissement emploie au total 24,2 équivalents temps plein (ETP) annuels moyens de psychiatres, 3,9 ETP annuels moyens d'autres personnels médicaux, 189,3 ETP annuels moyens de personnel non médical, dont 84,4 ETP d'infirmiers et de cadres, 70,6 d'aides-soignants, 5,6 de psychologues, 0,5 de personnels de rééducation et 5,5 de personnels éducatifs et sociaux.

LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

13 EHPAD, 2 foyers de vie et 1 SAVS présents sur le secteur psychiatrique

Le secteur psychiatrique Secteur 8 compte 13 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en 2015 (Carte 5).

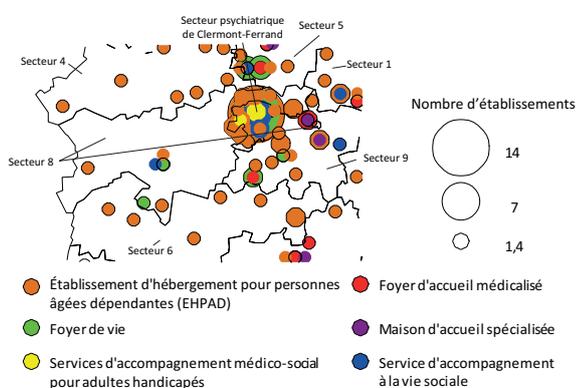
Au total, 971 places installées sont comptabilisées dans ces 13 EHPAD : 851 sont dédiées aux personnes âgées dépendantes et 120 aux personnes atteintes de la maladie d'alzheimer ou d'une maladie apparentée. Ces établissements se répartissent dans 9 communes du secteur psychiatrique.

En 2015, 2 foyers de vie sont présents sur le Secteur 8, regroupant 59 places installées. Toutes ces places sont des places en hébergement complet en internat et concernent la déficience intellectuelle. Ces 2 foyers de vie sont situés à La Bourboule et à Rochefort-Montagne.

Enfin, le secteur psychiatrique recense 1 Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) (Carte 5). Le SAVS, présent à Rochefort-Montagne, compte 30 places installées.

Aucun autre type de structures médico-sociales n'est présent sur le secteur psychiatrique.

Carte 5 : Les établissements médico-sociaux en 2015



Source : Base historique 2015 FINESS Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

L'OFFRE DE SOINS FAITS MARQUANTS

- Des densités de médecins généralistes libéraux, de psychiatres et de psychologues plus faibles que les densités départementale et auvergnate.
- Aucun établissement ayant une autorisation en psychiatrie sur le secteur.
- Un secteur psychiatrique qui regroupe 13 EHPAD, 2 foyers de vie et 1 SAVS.

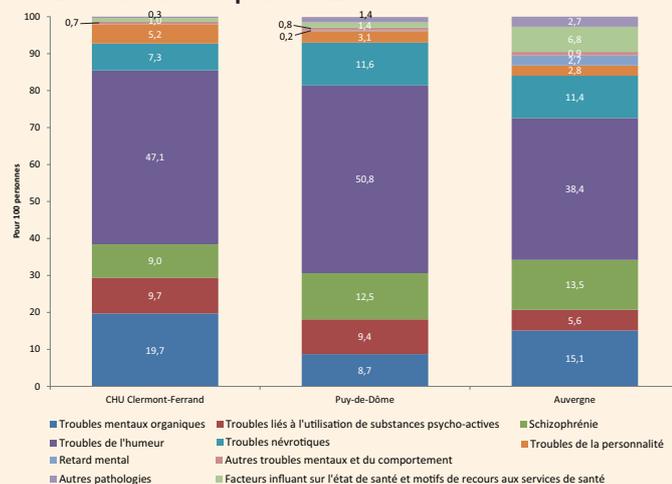
ZOOM SUR LA CONSOMMATION DE SOINS DES PERSONNES ÂGÉES

Tableau 9 : Répartition des personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge en psychiatrie au CHU de Clermont-Ferrand en 2013

	Complet+partiel		Ambulatoire	
	Effectif	%	Effectif	%
65-74 ans	143	50,7	825	52,0
75-84 ans	95	33,7	511	32,2
85 ans et +	44	15,6	251	15,8
Total	282	100,0	1 587	100,0

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel ou un acte en ambulatoire.

Figure 13 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel selon le diagnostic principal chez les 65 ans et plus en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel.

Tableau 10 : Nombre d'assurés âgés de 60 ans ou plus sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale des 60 ans ou plus dans le secteur psychiatrique Secteur 8 en 2015

	Nombre	Pour 100 personnes de 60 ans ou plus
Antidépresseurs	2 692	13,4
Antipsychotiques	479	2,4
Autres psychotropes	3 722	18,5

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
Exploitation ORS Auvergne

* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

LES HOSPITALISATIONS

En 2013, 282 personnes âgées de 65 ans et plus ont été prises en charge en psychiatrie à temps complet ou partiel au CHU de Clermont-Ferrand (dont 107 personnes à temps complet exclusivement) (Tableau 9). Ces personnes sont majoritairement des femmes (69 %).

Au moins un acte en ambulatoire a été enregistré pour 1 587 personnes âgées de 65 ans et plus (dont 1 432 en ambulatoire exclusivement) : 39 % sont des hommes et 61 % sont des femmes.

En 2013, 368 séjours à temps complet concernant des personnes âgées de 65 ans et plus ont été comptabilisés en psychiatrie au CHU de Clermont-Ferrand. La durée annuelle d'hospitalisation (DAH) est de 45,9 jours en moyenne. Aucune personne âgée de 65 ans et plus prise en charge à temps complet dans cet établissement n'a été hospitalisée « au long cours ».

Plus de 97 % des personnes âgées de 65 ans ou plus prises en charge en psychiatrie au CHU de Clermont-Ferrand à temps complet ou partiel résident en Auvergne et plus particulièrement dans le Puy-de-Dôme (93 %), 2 % viennent de l'Allier, 1 % du Cantal, moins de 1 % de la Haute-Loire, 2 % d'un département limitrophe à l'Auvergne et moins de 1 % vient du reste de la France.

Tous sexes confondus, les personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet ou partiel dans l'établissement de référence du secteur le sont principalement pour troubles de l'humeur (Figure 13). Le poids de cette pathologie chez les personnes âgées de 65 ans et plus est plus élevé dans cet établissement et dans le Puy-de-Dôme qu'en Auvergne. De même, le poids des troubles mentaux organiques est plus élevé dans cet établissement et en Auvergne que dans le Puy-de-Dôme.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

En 2015, 2 692 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'antidépresseurs dans le secteur psychiatrique Secteur 8, ce qui représente 13 % de la population du secteur de cette tranche d'âge (Tableau 10).

Concernant les antipsychotiques, les assurés de 60 ans ou plus sous traitement régulier représentent 2 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Enfin, 3 722 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'autres psychotropes dans le secteur psychiatrique Secteur 8, ce qui représente 18 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Dans le secteur psychiatrique Secteur 8, quel que soit le type de psychotropes (antidépresseurs, antipsychotiques, autres), la part de la population sous traitement régulier est plus élevée chez les 60 ans ou plus qu'en population générale (6,8 % de la population sous traitement régulier d'antidépresseurs, 1,5 % d'antipsychotiques et 8,0 % d'autres psychotropes).

LA SANTÉ MENTALE DANS LE SECTEUR PSYCHIATRIQUE SECTEUR 9

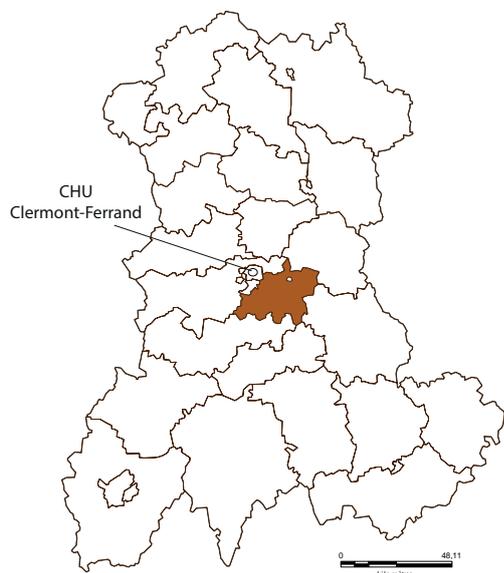


Figure 1 : Pyramide des âges de la population en 2012 Secteur psychiatrique Secteur 9

Au 1^{er} janvier 2012, le secteur psychiatrique Secteur 9 compte 99 088 habitants, soit une densité de population de 181,6 habitants par km². Cette densité est supérieure à celle constatée dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne. Le secteur se compose d'une population assez jeune, avec notamment une part de personnes âgées de moins de 18 ans plus élevée et une part de personnes âgées de 65 ans et plus plus faible que dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne.

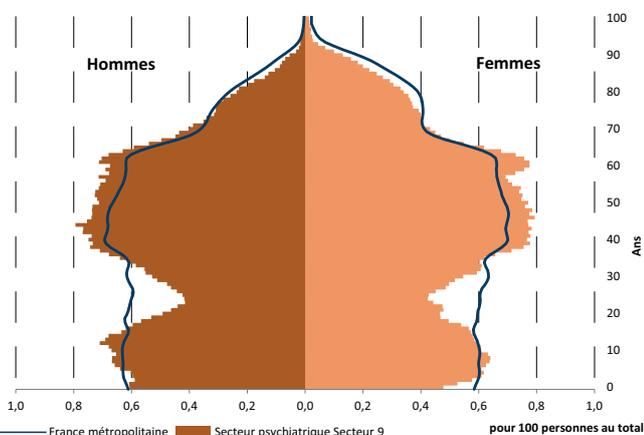
En 2013, 4 109 personnes de ce territoire, soit 4,1 % sont couvertes par le Revenu de solidarité active (RSA). Cette part est plus faible que celle constatée sur le territoire auvergnat.

Tableau 1 : Situation socio-démographique du secteur psychiatrique Secteur 9

	Secteur psychiatrique Secteur 9	Puy-de-Dôme	Auvergne
Nombre de communes	55	470	1 310
Population	99 088	638 092	1 354 104
Densité (hab/km ²)	181,6	80,1	52,1
Part des moins de 18 ans	22,2 %	19,5 %	19,5 %
Part des 18-64 ans	60,9 %	61,6 %	59,4 %
Part des 65 ans et plus	16,9 %	18,9 %	21,2 %
Part de la population couverte par le RSA	4,1 %	6,4 %	6,1 %

Sources : Insee RP 2012, CNAF, CCMSA 2013

Exploitation ORS Auvergne



Source : Insee RP 2012

Exploitation ORS Auvergne

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE : LE SUICIDE ET LES AFFECTIONS DE LONGUE DURÉE (ALD)

Tableau 2 : Hospitalisations pour tentative de suicide en 2013

	Nombre de patients hospitalisés pour tentative de suicide		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Secteur psychiatrique Secteur 9	13	12	25
Puy-de-Dôme	130	182	312
Auvergne	499	737	1 236

Source : PMSI MCO 2013

Champs : ensemble des personnes âgées de 10 ans et plus ayant été hospitalisées pour au moins une tentative de suicide.

Exploitation ORS Auvergne

LES TENTATIVES DE SUICIDE

En 2013, 25 personnes âgées de 10 ans ou plus domiciliées dans le secteur psychiatrique Secteur 9 ont été hospitalisées dans les unités de médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) pour une tentative de suicide, ce qui représente 2,0 % de la population auvergnate hospitalisée pour cette cause. Les hospitalisations pour tentative de suicide observées sur le secteur se répartissent équitablement entre les hommes et les femmes (Tableau 2).

LES DÉCÈS PAR SUICIDE

Sur la période 2008-2012, sur les 118 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an dans le Puy-de-Dôme, 16 décès ont été recensés dans le secteur psychiatrique Secteur 9.

LES DÉCÈS PAR TROUBLES MENTAUX ET DU COMPORTEMENT

Sur la période 2008-2012, 37 décès pour troubles mentaux et du comportement ont été enregistrés en moyenne par an dans le secteur psychiatrique Secteur 9. Comme en Auvergne, la majorité de ces décès concernent des femmes (68 %) et, dans 55 % des cas, la personne décédée est âgée de 85 ans et plus.

Que ce soit en Auvergne ou dans le secteur psychiatrique Secteur 9, ces décès sont principalement dus à des troubles mentaux organiques (près de 75 % des décès).

LA PRÉVALENCE DES ALD POUR AFFECTIONS PSYCHIATRIQUES DE LONGUE DURÉE (ALD 23) ET POUR MALADIE D'ALZHEIMER ET AUTRES DÉMENCES (ALD 15)

Tableau 3 : Nombre de bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences, pour affections psychiatriques de longue durée et taux standardisés de prévalence en 2013

	Secteur psychiatrique Secteur 9		Puy-de-Dôme		Auvergne		France métropolitaine	
	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS
Maladie d'alzheimer et autres démences	457	524,5	3 716	515,4	9 073	514,3*	353 381	532,1
Affections psychiatriques de longue durée	2 390	2 440,8*	20 878	3 279,8*	44 166	3 192,1*	1 292 552	2 100,2

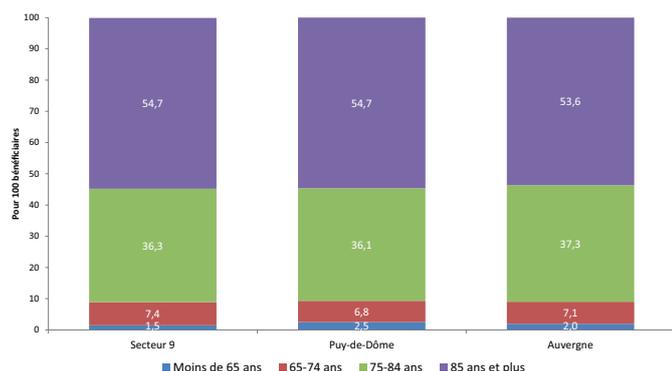
Sources : CCMSA, Cnamts, RSI, Insee

TS : Taux standardisés pour 100 000 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA)

* Taux statistiquement différent du taux de la France métropolitaine

Exploitation ORS Auvergne

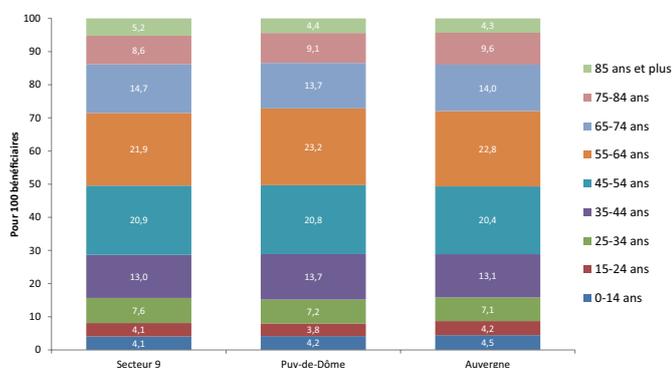
Figure 2 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

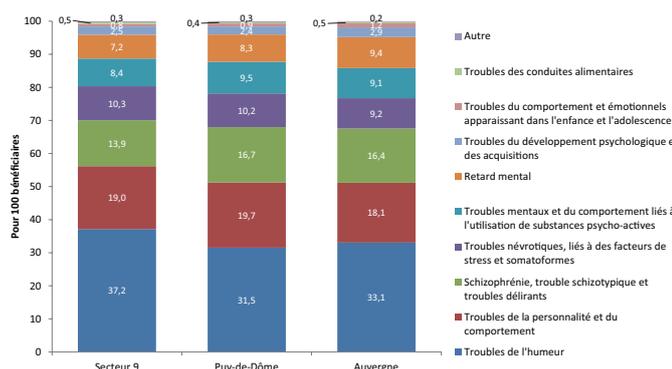
Figure 3 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Figure 4 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par cause en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Plus de la moitié des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences âgés de 85 ans et plus

En 2013, il est comptabilisé 457 bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences dans le secteur psychiatrique Secteur 9, ce qui représente 12 % du nombre total de bénéficiaires d'une ALD pour ce trouble dans le Puy-de-Dôme (Tableau 3). Le taux standardisé de prévalence est de 524,5 pour 100 000 personnes dans ce secteur, ce qui est comparable au taux métropolitain.

La majorité des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences est âgée de 85 ans et plus, que ce soit sur le territoire ou en Auvergne (Figure 2).

Un taux de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain

En 2013, 2 390 bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont recensés dans le secteur psychiatrique Secteur 9, soit un taux standardisé de 2 440,8 bénéficiaires pour 100 000 personnes. Ce taux est significativement supérieur au taux de la France métropolitaine (Tableau 3).

Dans le secteur psychiatrique Secteur 9, les bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont, dans près de 43 % des cas, âgés entre 45 et 64 ans (Figure 3). Les personnes âgées de 65 à 74 ans sont ensuite les plus concernées, suivies des personnes âgées de 35 à 44 ans. Dans ce secteur, la répartition par âge des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée est comparable à celle constatée dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne.

Des ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur

Dans le secteur psychiatrique Secteur 9, les ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont principalement causées par des troubles de l'humeur (Figure 4).

Le poids des ALD pour troubles de l'humeur est plus élevé dans le secteur que dans le Puy-de-Dôme ou en Auvergne alors que le poids des ALD pour schizophrénie, trouble schizotypique et troubles délirants est plus faible dans le secteur que sur ces deux territoires.

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE - FAITS MARQUANTS

- 25 personnes âgées de 10 ans et plus et domiciliées dans le secteur hospitalisées pour une tentative de suicide en 2013.
- 16 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an sur la période 2008-2012.
- Des décès par troubles mentaux et du comportement essentiellement dus à des troubles mentaux organiques.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences comparable au taux national.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain.
- Les ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur.

LA CONSOMMATION DE SOINS

Tableau 4 : Effectif des patients¹ âgés de 18 ans et plus pris en charge au CHU de Clermont-Ferrand ou dans les établissements situés dans le secteur psychiatrique Secteur 9 en 2013

	Toutes prises en charge	Complet ²	Partiel (exclusif)	Ambu. (exclusif)	Autre
Hommes	3 544	1 154	69	2 263	58
Femmes	3 868	1 348	87	2 377	56
Ensemble	7 412	2 502	156	4 640	114

Source : RIM-P 2013

Exploitation ORS Auvergne

¹ Des doublons peuvent exister, un patient pouvant être pris en charge à la fois au CHU de Clermont-Ferrand, à la clinique de l'Auzon et à la clinique Les Queyriaux en 2013.

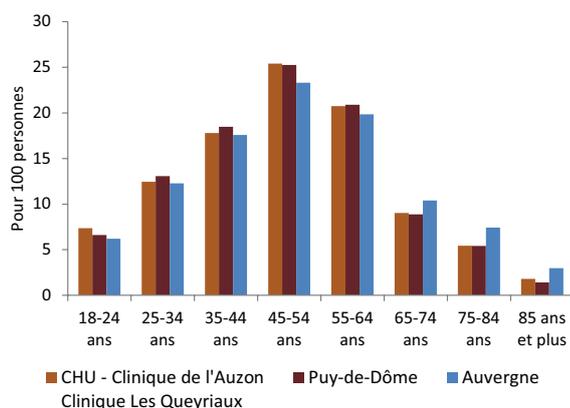
² Au moins une prise en charge à temps complet.

Ambu. : ambulatoire.

Autre : Partiel et ambulatoire mais pas complet.

Champs : ensemble des personnes âgées de 18 ans et plus ayant été prises en charge au moins une fois en psychiatrie à temps complet, à temps partiel ou en ambulatoire.

Figure 5 : Répartition par âge des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au CHU de Clermont-Ferrand ou dans les établissements situés dans le secteur psychiatrique Secteur 9 en 2013



Source : RIM-P 2013

Exploitation ORS Auvergne

Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

LES HOSPITALISATIONS

Le centre hospitalier universitaire de Clermont-Ferrand est l'établissement psychiatrique de référence du secteur psychiatrique Secteur 9. Il pratique les admissions en psychiatrie à temps complet, à temps partiel et en ambulatoire.

Le secteur psychiatrique recense également 2 autres établissements de santé ayant une autorisation en psychiatrie : la clinique de l'Auzon, située à La Roche-Blanche et la clinique Les Queyriaux située à Cournon-d'Auvergne. Ces 2 établissements pratiquent les admissions en psychiatrie à temps complet et à temps partiel mais pas la prise en charge en ambulatoire.

Près d'un quart des personnes prises en charge à temps complet exclusivement

En 2013, 7 412 personnes âgées de 18 ans et plus ont été prises en charge au CHU de Clermont-Ferrand ou dans un des établissements situés dans le secteur psychiatrique Secteur 9. Les personnes prises en charge sont dans plus de la moitié des cas des femmes (52 %) (Tableau 4).

Parmi ces personnes prises en charge, 34 % ont été hospitalisées à temps complet (25 % ont été prises en charge seulement à temps complet), 63 % en ambulatoire exclusivement et 2 % à temps partiel exclusivement.

Des personnes prises en charge à temps complet ou partiel âgées en moyenne de 49 ans

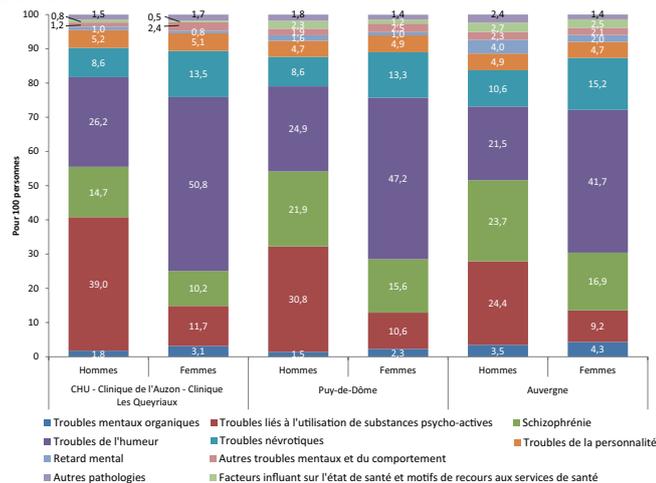
En 2013, un patient hospitalisé à temps complet ou à temps partiel au CHU de Clermont-Ferrand ou dans un établissement situé dans le secteur psychiatrique est âgé en moyenne de 49 ans. Les personnes âgées de 35 à 64 ans sont les plus représentées au sein de ces établissements (64 %). Ce résultat se vérifie également dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne (Figure 5).

La quasi-totalité des patients (94 %) reçus en psychiatrie à temps complet ou partiel au CHU de Clermont-Ferrand ou dans un établissement situé dans le secteur psychiatrique résident en Auvergne et plus particulièrement dans le Puy-de-Dôme (80 %). 9 % viennent ensuite de l'Allier, 3 % du Cantal, 3 % de la Haute-Loire, 4 % habitent un département limitrophe à l'Auvergne et 3 % vivent dans le reste de la France.

Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 39 jours

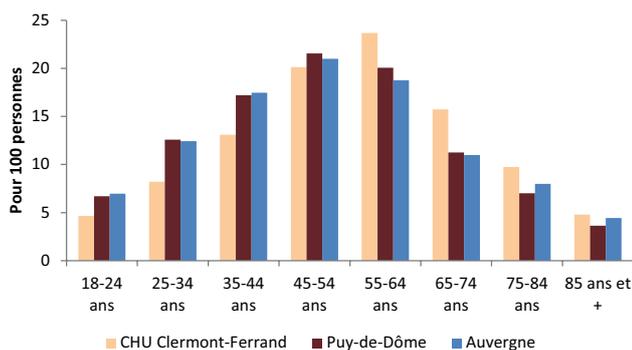
En 2013, 3 518 séjours à temps complet ont été comptabilisés au CHU de Clermont-Ferrand ou dans les établissements ayant une autorisation en psychiatrie présents sur le secteur 9.

Figure 6 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au CHU de Clermont-Ferrand ou dans les établissements situés dans le secteur psychiatrique Secteur 9 selon le diagnostic principal en 2013



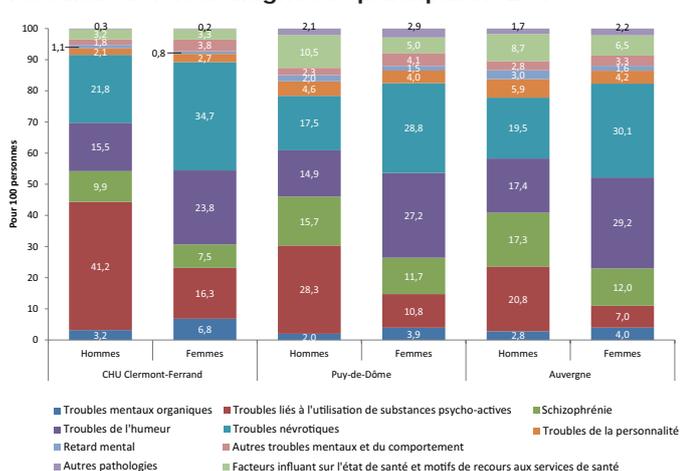
Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

Figure 7 : Répartition par âge des personnes prises en charge en psychiatrie en ambulatoire au CHU de Clermont-Ferrand* en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.
* Dans le secteur psychiatrique Secteur 9, les prises en charge en ambulatoire sont réalisées uniquement au CHU de Clermont-Ferrand.

Figure 8 : Répartition des personnes prises en charge en psychiatrie en ambulatoire au CHU de Clermont-Ferrand* selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.
* Dans le secteur psychiatrique Secteur 9, les prises en charge en ambulatoire sont réalisées uniquement au CHU de Clermont-Ferrand.

La durée annuelle d'hospitalisation (DAH)¹ moyenne à temps complet est de 39 jours dans ces établissements. Ainsi, moins de 5 patients ont été hospitalisés « au long cours », c'est-à-dire ont été hospitalisés à temps complet plus de 292 jours dans l'année.

Les troubles de l'humeur et les troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives : principales causes d'hospitalisation à temps complet ou partiel

Tous sexes confondus, les personnes prises en charge en psychiatrie à temps complet ou partiel au CHU de Clermont-Ferrand ou dans un établissement situé dans le secteur psychiatrique le sont principalement pour troubles de l'humeur (40 %) ou pour troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives (24 %).

Quel que soit le sexe, les prises en charge à temps complet ou partiel pour troubles de l'humeur ou pour troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives sont plus fréquentes au CHU ou dans un établissement situé dans le secteur psychiatrique qu'en Auvergne (respectivement 31 % et 17 %). À l'inverse, le poids des prises en charge pour schizophrénie est plus faible au CHU ou dans un établissement situé dans le secteur psychiatrique (12 %) qu'en Auvergne (20 %).

Quel que soit le territoire, il est constaté que les troubles de l'humeur ont un poids plus élevé chez les femmes par rapport aux hommes alors que les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives concernent davantage les hommes (Figure 6).

Des personnes prises en charge en ambulatoire majoritairement âgées de 45 à 64 ans

En 2013, un patient pris en charge en psychiatrie en ambulatoire au CHU de Clermont-Ferrand est âgé en moyenne de 56 ans. Les patients âgés de 45 à 64 ans sont les plus représentés parmi les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire dans cet établissement (Figure 7). Les personnes prises en charge en ambulatoire au CHU sont globalement plus âgées que celles reçues dans le Puy-de-Dôme ou en Auvergne : 54 % des personnes prises en charge en ambulatoire sont âgées de 55 ans ou plus dans cet établissement contre 42 % dans le Puy-de-Dôme et 42 % en Auvergne.

Les troubles névrotiques et les troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives : principales causes de prise en charge en ambulatoire

Tous sexes confondus, les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire en psychiatrie au CHU de Clermont-Ferrand en 2013 ont été principalement prises en charge pour troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives (28 %) et pour troubles névrotiques (28 %).

Quel que soit le territoire, les troubles de l'humeur et les troubles névrotiques ont un poids plus élevé chez les femmes alors que les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives ont un poids plus élevé chez les hommes (Figure 8).

Comme pour la prise en charge à temps complet ou partiel, chez les hommes comme chez les femmes, les prises en charge en ambulatoire pour troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives sont

¹ Cet indicateur n'inclut pas les patients pour lesquels les différentes séquences correspondant à une prise en charge à temps plein indiquent un nombre de jours de présence égal à 0, ni ceux pour lesquels au moins une des séquences de temps plein indique un nombre de jours supérieur à 92 jours (c'est-à-dire plus de 3 mois).

plus fréquentes dans l'établissement de référence comparativement au département et à l'Auvergne.

Une durée moyenne de séjour à temps complet comparable dans les 3 établissements

En 2013, 6 041 personnes âgées de 18 ans et plus ont été prises en charge dans l'établissement de référence, à savoir le CHU de Clermont-Ferrand. La durée annuelle d'hospitalisation moyenne à temps complet dans cet établissement s'établit à 38 jours, ce qui est comparable à celles constatées à la clinique de l'Auzon (38 jours) et à la clinique Les Queyriaux (41 jours).

Les parts de personnes prises en charge à temps complet ou partiel et âgées de moins de 35 ans et de 65 ans ou plus sont plus élevées au CHU (respectivement 25 % et 20 %) que dans les 2 cliniques présentes sur le secteur psychiatrique (respectivement 15 % et 12 % à la clinique de l'Auzon et 14 % et 12 % à la clinique Les Queyriaux).

De même, la part de personnes prises en charge au CHU à temps complet ou partiel résidant dans le Puy-de-Dôme (88 %) est plus élevée qu'à la clinique de l'Auzon (72 %) ou des Queyriaux (71 %).

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

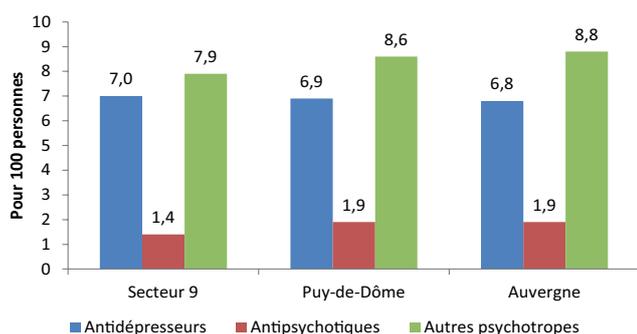
Tableau 5 : Nombre d'assurés sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale en 2015

	Antidépresseurs		Antipsychotiques		Autres psychotropes	
	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale
Secteur psychiatrique Secteur 9	6 816	6,9 %	1 412	1,4 %	7 672	7,7 %
Puy-de-Dôme	43 834	6,9 %	12 105	1,9 %	55 476	8,7 %
Auvergne	96 536	7,1 %	26 630	2,0 %	127 967	9,5 %

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

Exploitation ORS Auvergne

Figure 9 : Taux standardisés* de personnes ayant eu 3 prescriptions et plus d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes en 2015



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne
* Taux standardisés pour 100 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA).

La clinique de l'Auzon et Les Queyriaux : la moitié des prises en charge dues aux troubles de l'humeur

En 2013, 854 personnes âgées de 18 ans et plus ont été prises en charge à la clinique de l'Auzon à La Roche-Blanche et 517 personnes âgées de 18 ans et plus ont été prises en charge à temps complet ou partiel à la clinique Les Queyriaux à Cournon-d'Auvergne.

Les personnes prises en charge à temps complet ou partiel dans les 2 cliniques ayant une autorisation en psychiatrie présentes sur le secteur sont plus fréquemment prises en charge pour troubles de l'humeur (50 %) que celles rencontrées au CHU de Clermont-Ferrand (29 %).

Le poids des troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives est à l'inverse plus élevé au CHU (27 %) ou à la clinique Les Queyriaux (26 %) qu'à la clinique de l'Auzon (18 %). Dans ce dernier établissement, le poids des troubles névrotiques est plus élevé (17 %) qu'au CHU (8 %) et à la clinique Les Queyriaux (10 %).

Un taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs comparable au taux départemental et auvergnat

En 2015, dans le secteur psychiatrique Secteur 9, 6 816 personnes, soit 7 %, sont sous traitement régulier¹ d'antidépresseurs (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs est comparable aux taux rencontrés dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne (Figure 9).

En 2015, la prescription régulière d'antidépresseurs concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique Secteur 9 (80 %) (Figure 10). Ce résultat est également constaté dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne.

Près de 12 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antidépresseurs (12 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne), contre 3 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne).

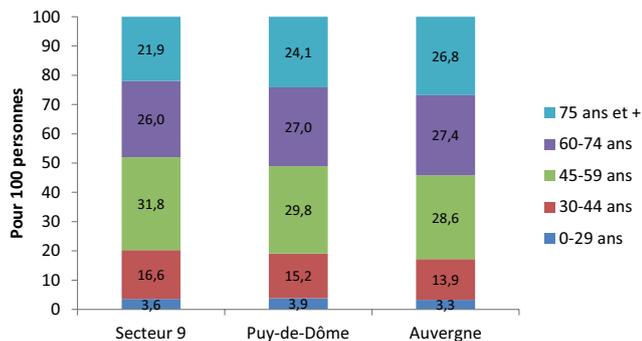
Plus de 1 400 assurés sous traitement régulier d'antipsychotiques

En 2015, 1 412 personnes résidant dans le secteur psychiatrique Secteur 9, soit plus de 1 %, sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (Tableau 5).

Avec 1,4 personne ayant un traitement régulier d'antipsychotiques sur 100, le secteur psychiatrique enregistre un taux standardisé légèrement inférieur aux taux départemental et auvergnat (Figure 9).

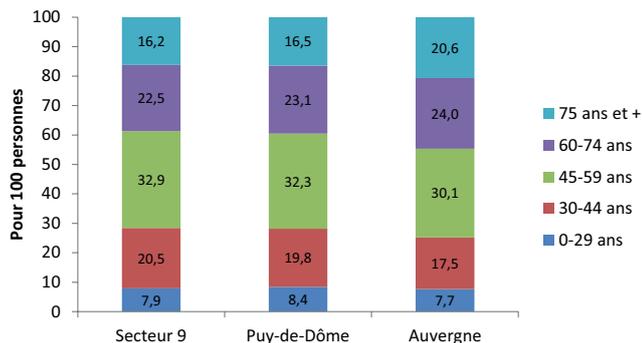
¹ C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

Figure 10 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antidépresseurs en 2015 selon l'âge



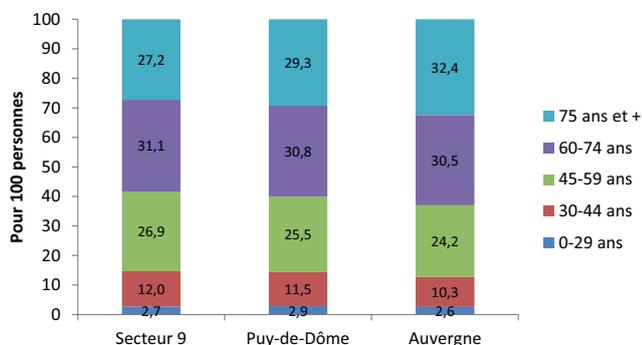
Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Figure 11 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antipsychotiques en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Figure 12 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'autres psychotropes en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Parmi les 1 412 personnes sous traitement régulier d'antipsychotiques dans le secteur psychiatrique Secteur 9, 76 % sont des personnes âgées de 30 à 74 ans (Figure 11). Les moins de 30 ans sont moins concernés par un traitement régulier d'antipsychotiques.

Près de 2 % des personnes âgées de 30 à 74 ans résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (3 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne), contre 0,3 % des moins de 30 ans (0,5 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne) et 3 % des 75 ans ou plus (3 % dans le Puy-de-Dôme et 4 % en Auvergne).

Près de 8 % de la population sous traitement régulier d'autres psychotropes

En 2015, dans le secteur psychiatrique Secteur 9, 7 672 personnes, soit 8 %, sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes est inférieur dans le secteur par rapport au Puy-de-Dôme et à l'Auvergne (Figure 9).

Comme pour les antidépresseurs, la prescription régulière d'autres psychotropes concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique Secteur 9 (85 %) (Figure 12).

Plus de 14 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (16 % dans le Puy-de-Dôme et 17 % en Auvergne), contre 2 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne).

LA CONSOMMATION DE SOINS - FAITS MARQUANTS

Les hospitalisations

- Plus de 7 400 personnes âgées de 18 ans et plus prises en charge en 2013 au CHU de Clermont-Ferrand ou dans les 2 établissements ayant une autorisation en psychiatrie situés dans le secteur psychiatrique Secteur 9.
- Près d'un quart des prises en charge réalisées à temps complet exclusivement.
- Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 39 jours.
- Une prise en charge à temps complet ou à temps partiel principalement due à des troubles de l'humeur ou aux troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives.
- Une prise en charge en ambulatoire principalement due à des troubles névrotiques ou aux troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives.

La consommation de psychotropes

- Près de 7 % de la population du secteur psychiatrique sous traitement régulier d'antidépresseurs, plus de 1 % sous traitement régulier d'antipsychotiques et près de 8 % sous traitement régulier d'autres psychotropes.
- La population âgée de 45 ans et plus davantage concernée par la prise d'un traitement régulier de médicaments psychotropes.

Tableau 6 : Effectif des médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique Secteur 9	Puy- de- Dôme	Auvergne
Effectif	86	623	1 282
Densité*	86,8	97,6	94,7
Âge moyen	48,8	50,9	51,8
Part des 55 ans et +	40,7 %	44,0 %	48,1 %
Taux de féminisation	43,0 %	41,6 %	38,5 %

Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

Tableau 7 : Effectif des psychiatres libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique Secteur 9	Puy- de- Dôme	Auvergne
Effectif	14	157	251
Densité*	14,1	24,6	18,5
Âge moyen	48,6	49,1	51,8
Part des 55 ans et +	42,9 %	40,8 %	48,6 %
Taux de féminisation	57,1 %	51,0 %	45,0 %

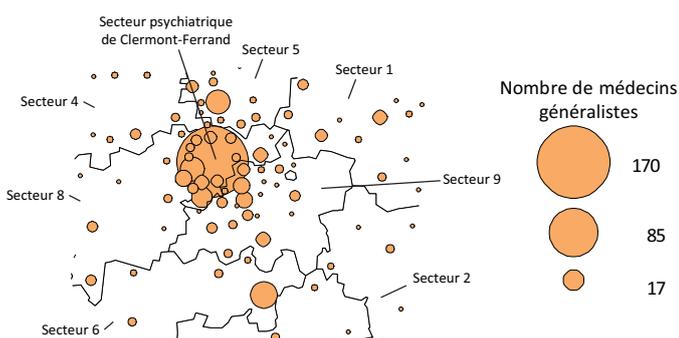
Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

Tableau 8 : Effectif des psychologues libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique Secteur 9	Puy- de- Dôme	Auvergne
Effectif	28	434	880
Densité*	28,3	68,0	65,0
Âge moyen	42,8	42,9	42,9
Part des 55 ans et +	17,9 %	22,8 %	22,4 %
Taux de féminisation	92,9 %	88,5 %	85,7 %

Sources : Adeli au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

Carte 1 : Localisation et nombre de médecins généralistes libéraux au 1^{er} janvier 2015



Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Une densité de médecins généralistes libéraux plus faible que la densité départementale et auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, le secteur psychiatrique Secteur 9 compte 86 médecins généralistes libéraux, soit une densité de 86,8 pour 100 000 habitants. Cette densité est inférieure à celles enregistrées dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne (Tableau 6).

Les médecins généralistes libéraux du secteur psychiatrique sont en moyenne âgés de 48,8 ans. Près de 41 % de ces professionnels sont âgés de 55 ans et plus. Cette part est inférieure à celle observée dans le Puy-de-Dôme ou en Auvergne.

Le taux de féminisation, qui atteint 43 % dans le secteur psychiatrique, est plus élevé que celui enregistré en Auvergne et comparable à celui observé dans le Puy-de-Dôme.

Les médecins généralistes libéraux sont présents dans 22 communes du secteur psychiatrique (Carte 1).

Une densité de psychiatres libéraux, mixtes et salariés plus faible que les densités départementale et auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, 14 psychiatres sont présents sur le secteur psychiatrique Secteur 9, ce qui représente une densité de 14,1 psychiatres pour 100 000 personnes. Cette densité est plus faible que dans le département du Puy-de-Dôme et en Auvergne (Tableau 7).

Les psychiatres présents sur le secteur psychiatrique sont en moyenne âgés de 48,6 ans. Près de 43 % sont âgés de 55 ans et plus. Cette part est comparable à celle enregistrée dans le Puy-de-Dôme et plus faible que celle observée en Auvergne.

Plus de la moitié des psychiatres du secteur psychiatrique sont des femmes.

Les psychiatres libéraux, mixtes et salariés sont plutôt présents dans 5 communes du secteur : Le Cendre, Cournon-d'Auvergne, La Roche-Blanche, Tallende et Vertaizon (Carte 2).

Une densité de psychologues libéraux, mixtes et salariés plus faible que les densités départementale et auvergnate

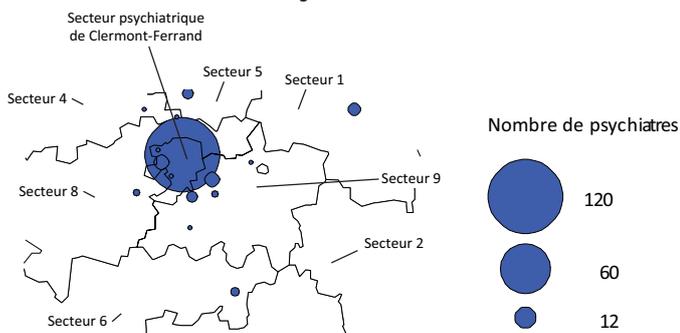
Le secteur psychiatrique Secteur 9 compte 28 psychologues au 1^{er} janvier 2015, soit une densité de 28,3 psychologues pour 100 000 habitants. Cette densité est inférieure à celles enregistrées dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne (Tableau 8).

Les psychologues du secteur psychiatrique ont en moyenne 42,8 ans, ce qui est comparable à l'âge moyen des professionnels du Puy-de-Dôme et d'Auvergne. La part des professionnels âgés de 55 ans et plus est toutefois légèrement inférieure à celles enregistrées dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne.

Quel que soit le territoire, la majorité des psychologues sont des femmes.

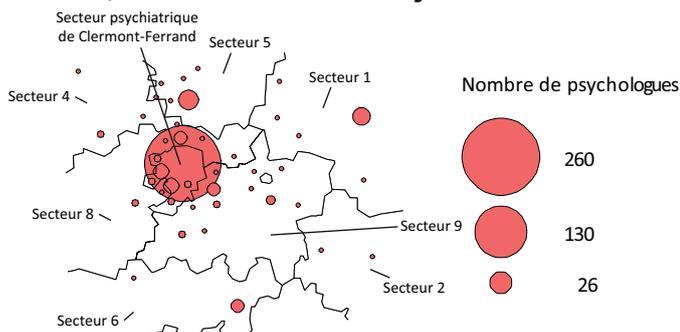
Plus d'un tiers des psychologues libéraux, mixtes et salariés du secteur psychiatrique sont recensés à Cournon-d'Auvergne (Carte 3).

Carte 2 : Localisation et nombre de psychiatres libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



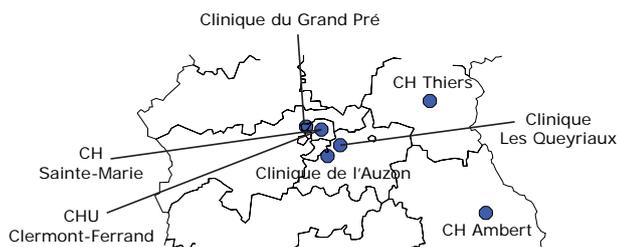
Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 3 : Localisation et nombre de psychologues libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



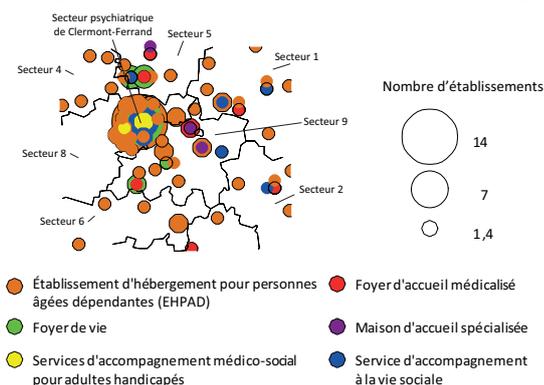
Source : Adeli au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 4 : Localisation des établissements de santé ayant une autorisation en psychiatrie en 2014



Source : SAE - Base administrative 2014 Exploitation ORS Auvergne

Carte 5 : Les établissements médico-sociaux en 2015



Source : Base historique 2015 FINESS
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

L'OFFRE DE SOINS - FAITS MARQUANTS

- ◊ Des densités de médecins généralistes libéraux, de psychiatres et psychologues plus faibles que les densités départementales et auvergnates.
- ◊ 2 établissements ayant une autorisation en psychiatrie.
- ◊ Un secteur psychiatrique qui regroupe 10 EHPAD, 3 foyers de vie, 3 foyers d'accueil médicalisés, 2 maisons d'accueil spécialisées et 1 SAVS.

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Deux établissements ayant une autorisation en psychiatrie en 2014

Comme cela a été indiqué précédemment, en 2014, le secteur psychiatrique Secteur 9 compte deux établissements ayant une autorisation en psychiatrie sur son territoire : la clinique de l'Auzon située à La Roche-Blanche et la clinique Les Queyriaux située à Cournon-d'Auvergne (Carte 4).

D'après les données de la Statistique annuelle des établissements de santé (SAE), concernant la psychiatrie générale, ces 2 établissements comptent au total 181 lits au 31 décembre 2014 en hospitalisation à temps plein. Ils comptent également 30 places en hospitalisation de jour et 12 places en hospitalisation de nuit.

En 2014, 1 887 patients ont été vus au moins une fois dans l'année en psychiatrie générale dans ces établissements.

Ces 2 établissements emploient au total 4,3 équivalents temps plein (ETP) annuels moyens de psychiatres, 2,8 ETP annuels moyens d'autres personnels médicaux et 83,1 ETP annuels moyens de personnel non médical, dont 51,6 d'infirmiers et de cadres, 27,2 d'aides-soignants, 2,9 de psychologues, 0,6 de personnels de rééducation et 0,8 de personnels éducatifs et sociaux.

LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

10 EHPAD, 3 foyers de vie, 3 FAM, 2 MAS et 1 SAVS présents sur le secteur psychiatrique

Le secteur psychiatrique Secteur 9 compte 10 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en 2015 (Carte 5).

Au total, 892 places installées sont comptabilisées dans ces 10 EHPAD : 832 sont dédiées aux personnes âgées dépendantes, 58 concernent les personnes atteintes de la maladie d'alzheimer ou d'une maladie apparentée et 2 concernent les personnes atteintes de troubles psychopathologiques. 882 places sont des places en hébergement complet en intermat, 8 sont des places d'accueil de jour et 2 des places d'accueil de nuit. Ces établissements sont répartis dans 8 communes du secteur psychiatrique.

En 2015, 3 foyers de vie sont présents sur le secteur 9 (Carte 5), regroupant 99 places installées : 64 sont des places en hébergement complet internat et 35 des hébergements de nuit éclaté. 79 places concernent la déficience intellectuelle et 20 places la déficience psychique. Ces foyers de vie sont présents à Saint-Sandoux (2) et au Martres-de-Veyre (1).

Le secteur psychiatrique compte également 3 foyers d'accueil médicalisés (FAM), présents à Vertaizon (2) et à Saint-Sandoux (1) et regroupant 80 places installées : 74 sont des places d'hébergement complet en internat et 6 des places d'accueil de jour (Carte 5). 27 places concernent l'autisme, 10 places la déficience psychique et 43 places le polyhandicap.

Deux maisons d'accueil spécialisées (MAS) sont ensuite présentes sur le secteur, dans les communes de Vertaizon et de Billom (Carte 5). Ces 2 MAS regroupent 104 places installées et concernent toutes le polyhandicap. 97 places sont des places en hébergement complet en internat et 7 des places d'accueil de jour.

Enfin, le secteur psychiatrique recense 1 Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), présent à Égliseneuve-près-Billom et qui compte 9 places installées (Carte 5).

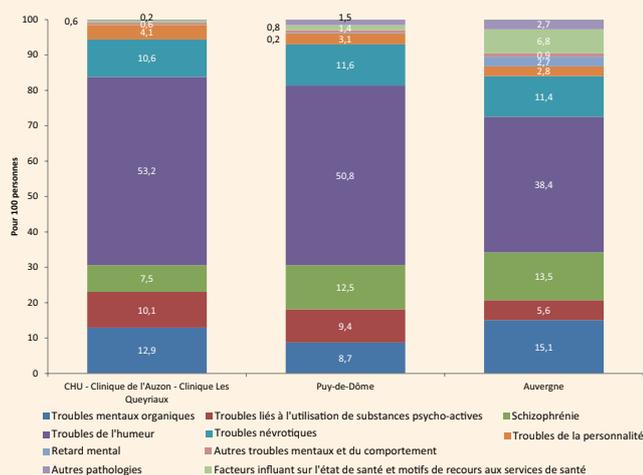
ZOOM SUR LA CONSOMMATION DE SOINS DES PERSONNES ÂGÉES

Tableau 9 : Répartition des personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge au CHU de Clermont-Ferrand ou dans les établissements situés dans le secteur psychiatrique Secteur 9 en 2013

	Complet+partiel		Ambulatoire*	
	Effectif	%	Effectif	%
65-74 ans	250	55,4	825	52,0
75-84 ans	151	33,5	511	32,2
85 ans et +	50	11,1	251	15,8
Total	451	100,0	1 587	100,0

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
 Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel ou un acte en ambulatoire.
 * Dans ce secteur psychiatrique, les prises en charge en ambulatoire ne sont réalisées qu'au CHU de Clermont-Ferrand

Figure 13 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au CHU de Clermont-Ferrand ou dans les établissements situés dans le secteur psychiatrique Secteur 9 selon le diagnostic principal chez les 65 ans et plus en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
 Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel.

Tableau 10 : Nombre d'assurés âgés de 60 ans ou plus sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale des 60 ans ou plus dans le secteur psychiatrique Secteur 9 en 2015

	Nombre	Pour 100 personnes âgées de 60 ans ou plus
Antidépresseurs	3 269	13,7
Antipsychotiques	547	2,3
Autres psychotropes	4 477	18,8

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
 Exploitation ORS Auvergne

* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

LES HOSPITALISATIONS

En 2013, 451 personnes âgées de 65 ans et plus ont été prises en charge à temps complet ou partiel au CHU de Clermont-Ferrand ou dans les établissements situés dans le secteur psychiatrique Secteur 9 (dont 258 personnes à temps complet exclusivement). Ces personnes sont majoritairement des femmes (70 %) (Tableau 9).

Au moins un acte en ambulatoire a été enregistré pour 1 587 personnes âgées de 65 ans et plus au CHU de Clermont-Ferrand (dont 1 432 en ambulatoire exclusivement) : 39 % sont des hommes et 61 % sont des femmes.

En 2013, 589 séjours à temps complet concernant des personnes âgées de 65 ans et plus ont été comptabilisés au CHU de Clermont-Ferrand ou dans les établissements situés dans le secteur psychiatrique Secteur 9. La durée annuelle d'hospitalisation (DAH) est de 44,5 jours en moyenne. Au total, moins de 5 personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet dans ces établissements ont été hospitalisées « au long cours ».

Près de 95 % des personnes âgées de 65 ans ou plus prises en charge au CHU de Clermont-Ferrand ou dans les établissements situés dans le secteur psychiatrique Secteur 9 résident en Auvergne : 85 % viennent du Puy-de-Dôme, 6 % de l'Allier, 3 % du Cantal, 2 % de la Haute-Loire, 3 % de départements limitrophes et 2 % du reste de la France.

Tous sexes confondus, les personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet ou partiel dans les établissements du secteur le sont principalement pour troubles de l'humeur (Figure 13).

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

En 2015, 3 269 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'antidépresseurs dans le secteur psychiatrique Secteur 9, ce qui représente 14 % de la population du secteur de cette tranche d'âge (Tableau 10).

Concernant les antipsychotiques, les assurés de 60 ans ou plus sous traitement régulier représentent 2 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Enfin, 4 477 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'autres psychotropes dans le secteur psychiatrique Secteur 9, ce qui représente 19 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Dans le secteur psychiatrique Secteur 9, quel que soit le type de psychotropes (antidépresseurs, antipsychotiques, autres), la part de la population sous traitement régulier est plus élevée chez les 60 ans ou plus qu'en population générale (6,9 % de la population sous traitement régulier d'antidépresseurs, 1,4 % d'antipsychotiques et 7,7 % d'autres psychotropes).

LA SANTÉ MENTALE DANS LE SECTEUR PSYCHIATRIQUE D'AURILLAC

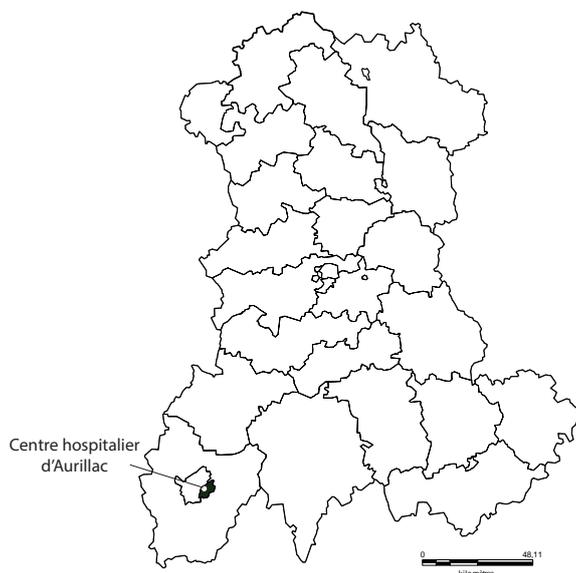
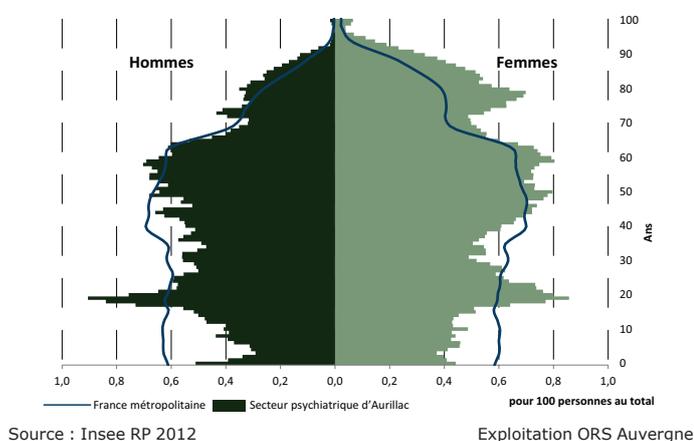


Figure 1 : Pyramide des âges de la population en 2012
Secteur psychiatrique d'Aurillac



Source : Insee RP 2012

Exploitation ORS Auvergne

Au 1^{er} janvier 2012, le secteur psychiatrique d'Aurillac (découpage infracommunal) compte 27 074 habitants, soit une densité de population de 941,4 habitants par km². Cette densité est supérieure à celle constatée en Auvergne et dans le Cantal. Le secteur se compose d'une population assez âgée, avec une part de personnes âgées de 65 ans et plus plus élevée qu'en France métropolitaine (17,5 %). La part de jeunes adultes est également plus élevée sur ce territoire : 10,5 % sont âgés de 18 à 24 ans (8,5 % en France métropolitaine).

En 2013, 2 380 personnes de ce territoire, soit 8,8 % sont couvertes par le Revenu de solidarité active (RSA). Cette part est plus élevée que celles constatées dans le Cantal et sur le territoire auvergnat.

Tableau 1 : Situation socio-démographique du secteur psychiatrique d'Aurillac

	Secteur psychiatrique d'Aurillac	Cantal	Auvergne
Nombre de communes	1	260	1 310
Population	27 074	147 415	1 354 104
Densité (hab/km ²)	941,4	25,7	52,1
Part des moins de 18 ans	15,6 %	17,5 %	19,5 %
Part des 18-64 ans	60,7 %	57,8 %	59,4 %
Part des 65 ans et plus	23,7 %	24,7 %	21,2 %
Part de la population couverte par le RSA	8,8 %	4,7 %	6,1 %

Sources : Insee RP 2012, CNAF, CCMSA 2013

Exploitation ORS Auvergne

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE : LE SUICIDE ET LES AFFECTIONS DE LONGUE DUREE (ALD)

Tableau 2 : Hospitalisations pour tentative de suicide en 2013

	Nombre de patients hospitalisés pour tentative de suicide		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Secteur psychiatrique d'Aurillac	10	19	29
Cantal	49	72	121
Auvergne	499	737	1 236

Source : PMSI MCO 2013

Champs : ensemble des personnes âgées de 10 ans et plus ayant été hospitalisées pour au moins une tentative de suicide.

Exploitation ORS Auvergne

LES TENTATIVES DE SUICIDE

En 2013, 29 personnes âgées de 10 ans ou plus domiciliées dans le secteur psychiatrique d'Aurillac ont été hospitalisées dans les unités de médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) pour une tentative de suicide, ce qui représente 2,3 % de la population auvergnate hospitalisée pour cette cause. Près de 66 % des personnes hospitalisées pour une tentative de suicide sont des femmes (Tableau 2).

LES DÉCÈS PAR SUICIDE

Sur la période 2008-2012, sur les 27 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an dans le Cantal, 5 décès ont été recensés dans le secteur psychiatrique d'Aurillac.

LES DÉCÈS PAR TROUBLES MENTAUX ET DU COMPORTEMENT

Sur la période 2008-2012, 21 décès pour troubles mentaux et du comportement ont été enregistrés en moyenne par an dans le secteur psychiatrique d'Aurillac. Comme en Auvergne, la majorité de ces décès concernent des femmes (59 %) et, dans 57 % des cas, la personne décédée est âgée de 85 ans et plus.

Que ce soit en Auvergne ou dans le secteur psychiatrique d'Aurillac, ces décès sont principalement dus à des troubles mentaux organiques (70 % des décès).

LA PRÉVALENCE DES ALD POUR AFFECTIONS PSYCHIATRIQUES DE LONGUE DURÉE (ALD 23) ET POUR MALADIE D'ALZHEIMER ET AUTRES DÉMENCES (ALD 15)

Tableau 3 : Nombre de bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences, pour affections psychiatriques de longue durée et taux standardisés de prévalence en 2013

	Secteur psychiatrique d'Aurillac		Cantal		Auvergne		France métropolitaine	
	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS
Maladie d'alzheimer et autres démences	243	545,5	1 162	496,8*	9 073	514,3*	353 381	532,1
Affections psychiatriques de longue durée	1 340	4 952,5*	3 912	2 501,7*	44 166	3 192,1*	1 292 552	2 100,2

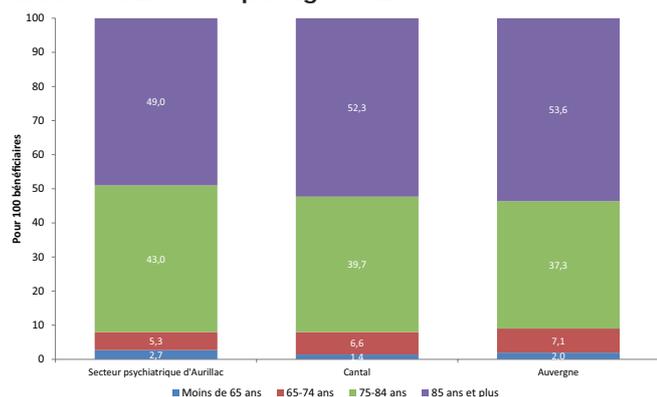
Sources : CCMSA, Cnamts, RSI, Insee

TS : Taux standardisés pour 100 000 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA)

* Taux statistiquement différent du taux de la France métropolitaine

Exploitation ORS Auvergne

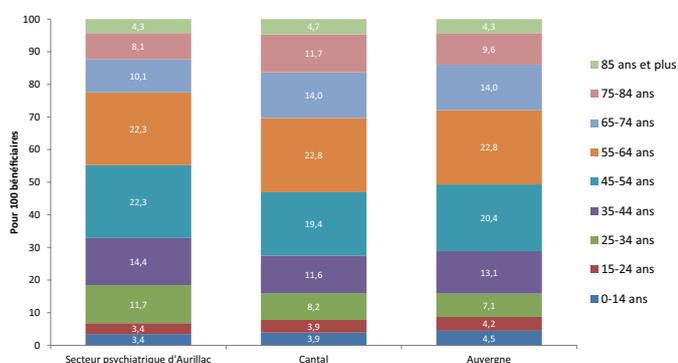
Figure 2 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

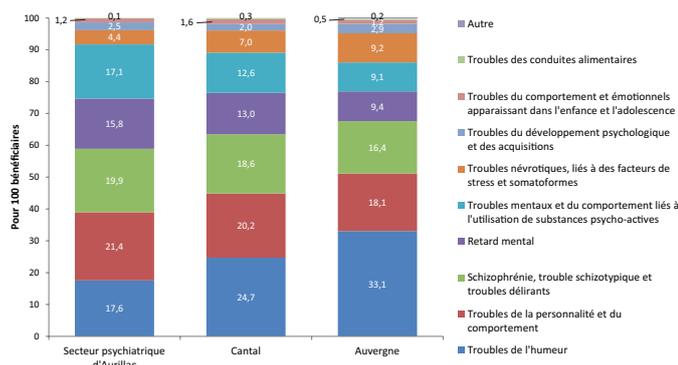
Figure 3 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Figure 4 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par cause en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Un taux de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences comparable au taux métropolitain

En 2013, il est comptabilisé 243 bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences dans le secteur psychiatrique d'Aurillac, ce qui représente 21 % du nombre total de bénéficiaires d'une ALD pour ce trouble dans le Cantal (Tableau 3). Le taux standardisé de prévalence est de 545,5 pour 100 000 personnes dans ce secteur, ce qui est comparable au taux métropolitain.

La majorité des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences est âgée de 85 ans et plus, que ce soit sur le territoire ou en Auvergne (Figure 2).

Un taux de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain

En 2013, 1 340 bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont recensés dans le secteur psychiatrique d'Aurillac, soit un taux standardisé de 4 952,5 bénéficiaires pour 100 000 personnes. Ce taux est significativement supérieur au taux de la France métropolitaine (Tableau 3).

Dans le secteur psychiatrique d'Aurillac, les bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont, dans près de 45 % des cas, âgés entre 45 et 64 ans (Figure 3). Dans ce secteur, la part des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée âgés de 25 à 54 ans (48 %) est plus élevée que dans le département (39 %) ou en Auvergne (41 %).

Des ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de la personnalité et du comportement et à la schizophrénie

En 2013, dans le secteur psychiatrique d'Aurillac, les ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont principalement causées par des troubles de la personnalité et du comportement et par la schizophrénie, trouble schizotypique et troubles délirants (Figure 4). Viennent ensuite les troubles de l'humeur, les troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation de substances psycho-actives et le retard mental.

Dans ce secteur, les poids des ALD pour troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation de substances psycho-actives, du retard mental et de la schizophrénie, trouble schizotypique et troubles délirants sont plus élevés qu'en Auvergne. À l'inverse, le poids des ALD pour troubles de l'humeur est plus faible dans le secteur psychiatrique que dans le Cantal et en Auvergne.

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE - FAITS MARQUANTS

- 29 personnes âgées de 10 ans et plus et domiciliées dans le secteur hospitalisées pour une tentative de suicide en 2013.
- 5 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an sur la période 2008-2012.
- Des décès par troubles mentaux et du comportement essentiellement dus à des troubles mentaux organiques.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences comparable au taux national.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain.
- Les ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de la personnalité et du comportement et à la schizophrénie.

LA CONSOMMATION DE SOINS

Tableau 4 : Effectif des patients âgés de 18 ans et plus pris en charge au centre hospitalier d'Aurillac en 2013

	Toutes prises en charge	Complet*	Ambu. (exclusif)	Autre
Hommes	1 270	301	930	39
Femmes	1 696	344	1 323	29
Ensemble	2 966	645	2 253	68

Source : RIM-P 2013

Exploitation ORS Auvergne

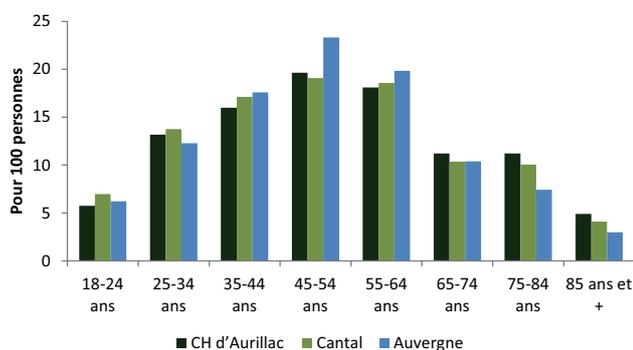
* Au moins une prise en charge à temps complet.

Ambu. : ambulatoire.

Autre : Partiel exclusif ou partiel et ambulatoire mais pas complet.

Champs : ensemble des personnes âgées de 18 ans et plus ayant été prises en charge au moins une fois en psychiatrie à temps complet, à temps partiel ou en ambulatoire.

Figure 5 : Répartition par âge des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier d'Aurillac en 2013



Source : RIM-P 2013

Exploitation ORS Auvergne

Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

LES HOSPITALISATIONS

Le centre hospitalier d'Aurillac est l'établissement psychiatrique de référence du secteur psychiatrique d'Aurillac. Il pratique les admissions en psychiatrie à temps complet, à temps partiel et en ambulatoire.

Plus des trois quarts des personnes prises en charge par l'établissement du secteur le sont en ambulatoire exclusivement

En 2013, 2 966 personnes âgées de 18 ans et plus ont été prises en charge au centre hospitalier d'Aurillac. Les personnes prises en charge sont dans plus de la moitié des cas des femmes (Tableau 4). Parmi ces personnes prises en charge, 22 % ont été hospitalisées à temps complet (6 % ont été prises en charge seulement à temps complet), 76 % en ambulatoire exclusivement et moins de 0,5 % à temps partiel exclusivement.

Des personnes prises en charge à temps complet ou partiel âgées en moyenne de 53 ans

En 2013, un patient hospitalisé à temps complet ou à temps partiel au centre hospitalier d'Aurillac est âgé en moyenne de 53 ans. Les personnes âgées de 35 à 64 ans sont les plus représentées au sein de cet établissement (54 %). La part des personnes âgées de 75 ans et plus est plus élevée dans cet établissement (16 %) qu'en Auvergne (10 %) (Figure 5).

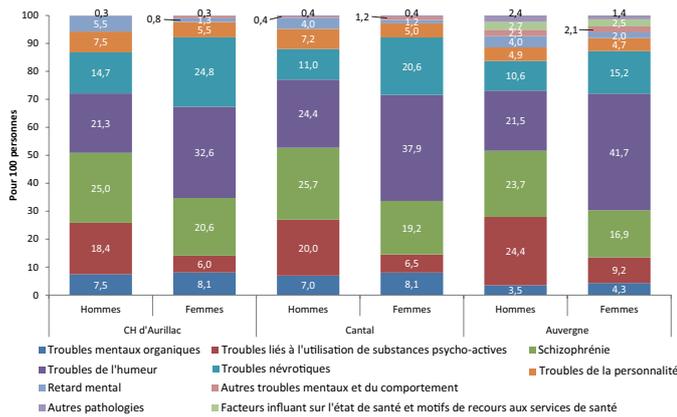
La grande majorité des patients (96 %) reçus en psychiatrie à temps complet ou partiel au centre hospitalier d'Aurillac résident en Auvergne et plus particulièrement dans le Cantal (95 %). 0,1 % vient ensuite du Puy-de-Dôme, 3 % d'un département limitrophe à l'Auvergne et 1 % habite dans le reste de la France.

Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 56 jours

En 2013, 1 142 séjours à temps complet ont été comptabilisés au centre hospitalier d'Aurillac. La durée annuelle d'hospitalisation (DAH)¹ moyenne à temps complet est de 56,2 jours dans cet établissement. Ainsi, 25 patients, soit 3,9 %, ont été hospitalisés « au long cours », c'est-à-dire ont été hospitalisés à temps complet plus de 292 jours dans l'année.

¹ Cet indicateur n'inclut pas les patients pour lesquels les différentes séquences correspondant à une prise en charge à temps plein indiquent un nombre de jours de présence égal à 0, ni ceux pour lesquels au moins une des séquences de temps plein indique un nombre de jours supérieur à 92 jours (c'est-à-dire plus de 3 mois).

Figure 6 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier d'Aurillac selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

Les troubles de l'humeur, la schizophrénie et les troubles névrotiques : principales causes d'hospitalisation à temps complet ou partiel

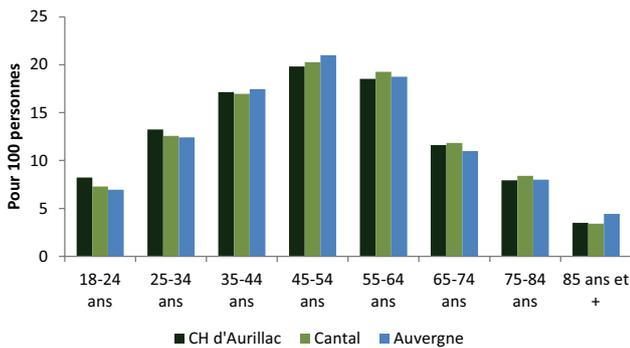
Tous sexes confondus, les personnes prises en charge au centre hospitalier d'Aurillac à temps complet ou partiel le sont principalement pour troubles de l'humeur (27 %), pour schizophrénie (23 %) ou pour troubles névrotiques (20 %).

Chez les hommes comme chez les femmes, les prises en charge à temps complet ou partiel pour troubles névrotiques sont plus fréquentes au centre hospitalier d'Aurillac comparativement à l'Auvergne. À l'inverse, quel que soit le sexe, le poids des troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives est plus faible au centre hospitalier d'Aurillac (12 %) qu'en Auvergne (17 %).

Quel que soit le territoire, il est constaté que les troubles de l'humeur ont un poids plus élevé chez les femmes par rapport aux hommes alors que les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives concernent davantage les hommes (Figure 6).

Des personnes prises en charge en ambulatoire majoritairement âgées de 35 à 64 ans

Figure 7 : Répartition par âge des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier d'Aurillac en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

En 2013, un patient pris en charge en ambulatoire au centre hospitalier d'Aurillac est âgé en moyenne de 51 ans. Les patients âgés de 35 à 64 ans sont les plus représentés parmi les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire dans cet établissement (Figure 7). La répartition par âge des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier d'Aurillac est comparable à celles observées dans le Cantal et en Auvergne.

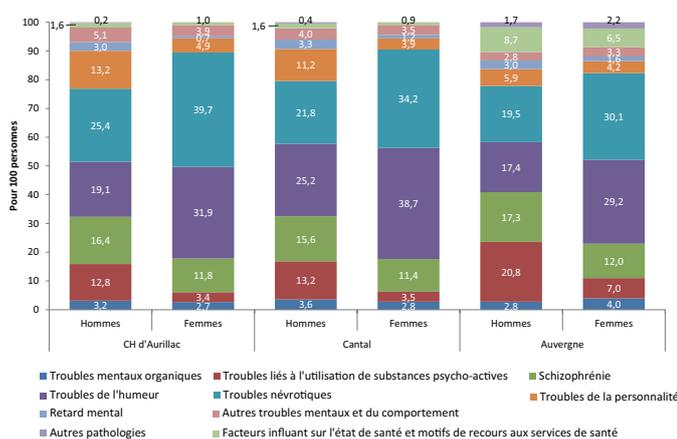
Les troubles névrotiques et les troubles de l'humeur : principales causes de prise en charge en ambulatoire

Tous sexes confondus, les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire au centre hospitalier d'Aurillac en 2013 ont été principalement prises en charge pour troubles névrotiques (34 %) ou pour troubles de l'humeur (27 %).

Globalement, les prises en charge en ambulatoire pour troubles névrotiques sont plus fréquentes au centre hospitalier d'Aurillac comparativement au Cantal (29 %) et à l'Auvergne (25 %).

Quel que soit le territoire, les troubles de l'humeur et les troubles névrotiques ont un poids plus élevé chez les femmes alors que les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives ont un poids plus élevé chez les hommes (Figure 8).

Figure 8 : Répartition des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier d'Aurillac selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

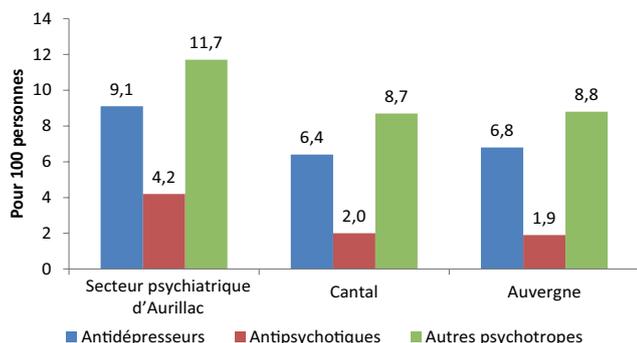
Tableau 5 : Nombre d'assurés sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale en 2015

	Antidépresseurs		Antipsychotiques		Autres psychotropes	
	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale
Secteur psychiatrique d'Aurillac	2 648	9,8 %	1 172	4,3 %	3 512	13,0 %
Cantal	10 915	7,4 %	3 354	2,3 %	15 323	10,4 %
Auvergne	96 536	7,1 %	26 630	2,0 %	127 967	9,5 %

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

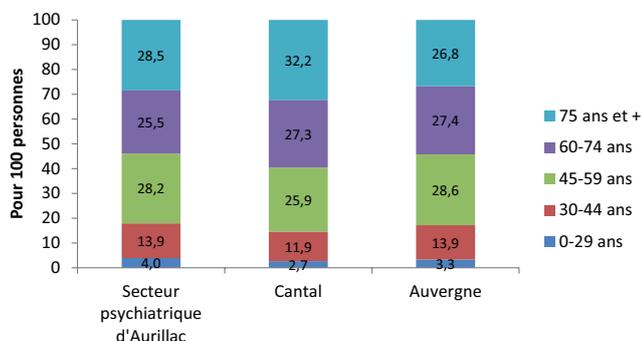
Exploitation ORS Auvergne

Figure 9 : Taux standardisés* de personnes ayant eu 3 prescriptions et plus d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes en 2015



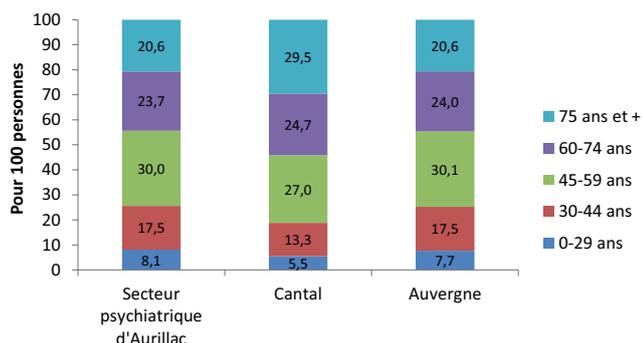
Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne
* Taux standardisés pour 100 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA).

Figure 10 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antidépresseurs en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Figure 11 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antipsychotiques en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Un taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs plus élevé que dans le Cantal ou en Auvergne

En 2015, dans le secteur psychiatrique d'Aurillac, 2 648 personnes, soit 10 %, sont sous traitement régulier¹ d'antidépresseurs (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs est plus élevé par rapport à ceux observés dans le Cantal ou en Auvergne (Figure 9).

En 2015, la prescription régulière d'antidépresseurs concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique d'Aurillac (82 %) (Figure 10). Ce résultat est également constaté dans le Cantal et en Auvergne.

Près de 16 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antidépresseurs (12 % dans le Cantal et en Auvergne), contre 4 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % dans le Cantal et en Auvergne).

Un taux de personnes sous traitement régulier d'antipsychotiques plus élevé que dans le Cantal ou en Auvergne

En 2015, 1 172 personnes résidant dans le secteur psychiatrique d'Aurillac, soit 4 %, sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (Tableau 5).

Avec 4,2 personnes ayant un traitement régulier d'antipsychotiques sur 100, le secteur psychiatrique enregistre un taux standardisé près de 2 fois supérieur aux taux départemental et auvergnat (Figure 9).

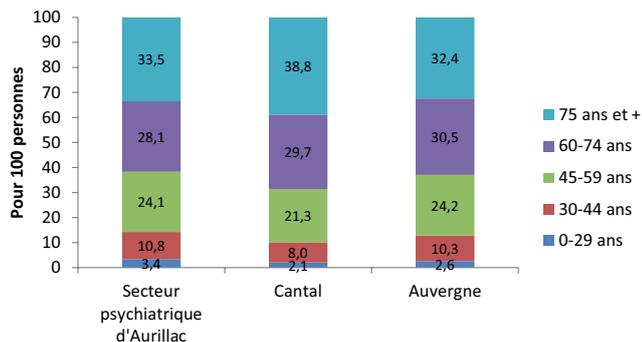
Parmi les 1 172 personnes sous traitement régulier d'antipsychotiques dans le secteur psychiatrique d'Aurillac, 74 % sont des personnes âgées de 45 ans ou plus (Figure 11). Les moins de 30 ans sont moins concernés par un traitement régulier d'antipsychotiques. Plus de 6 % des personnes âgées de 45 ans ou plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (3 % dans le Cantal et en Auvergne), contre plus de 2 % des personnes âgées de moins de 45 ans (1 % dans le Cantal et en Auvergne).

Un taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes plus élevé que dans le Cantal ou en Auvergne

En 2015, dans le secteur psychiatrique d'Aurillac, 3 512 personnes, soit 13 %, sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes est plus élevé dans le secteur psychiatrique que dans le Cantal ou en Auvergne (Figure 9).

¹ C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

Figure 12 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'autres psychotropes en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Comme pour les antidépresseurs et les antipsychotiques, la prescription régulière d'autres psychotropes concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique d'Aurillac (86 %) (Figure 12).

Près de 22 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (17 % dans le Cantal et en Auvergne), contre près de 4 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % dans le Cantal et en Auvergne).

LA CONSOMMATION DE SOINS - FAITS MARQUANTS

Les hospitalisations

- Près de 2 970 personnes âgées de 18 ans et plus prises en charge en 2013 au centre hospitalier d'Aurillac.
- 76 % des prises en charge réalisées en ambulatoire exclusivement.
- Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 56 jours.
- Une prise en charge à temps complet ou à temps partiel principalement due à des troubles de l'humeur, à la schizophrénie ou à des troubles névrotiques
- Une prise en charge en ambulatoire principalement due à des troubles de l'humeur ou à des troubles névrotiques.

La consommation de psychotropes

- Près de 10 % de la population du secteur psychiatrique sous traitement régulier d'antidépresseurs, plus de 4 % sous traitement régulier d'antipsychotiques et 13 % sous traitement régulier d'autres psychotropes.
- La population âgée de 45 ans et plus davantage concernée par la prise d'un traitement régulier de médicaments psychotropes.

L'OFFRE DE SOINS

Tableau 6 : Effectif des médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique d'Aurillac	Cantal	Auvergne
Effectif	37	144	1 282
Densité*	136,7	97,7	94,7
Âge moyen	50,5	51,4	51,8
Part des 55 ans et +	48,6 %	48,6 %	48,1 %
Taux de féminisation	43,2 %	28,5 %	38,5 %

Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012. Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

* Pour 100 000 habitants

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Une densité de médecins généralistes libéraux plus élevée que les densités départementale et auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, le secteur psychiatrique d'Aurillac compte 37 médecins généralistes libéraux, soit une densité de 136,7 pour 100 000 habitants. Cette densité est plus élevée que celles enregistrées dans le Cantal et en Auvergne (Tableau 6).

Les médecins généralistes libéraux du secteur psychiatrique sont en moyenne âgés de 50,5 ans. Près de 49 % de ces professionnels sont âgés de 55 ans et plus. Cette part est comparable à celles constatées dans le Cantal et en Auvergne.

Le taux de féminisation, qui atteint 43 % dans le secteur psychiatrique, est plus élevé que ceux enregistrés dans le Cantal et en Auvergne.

Tableau 7 : Effectif des psychiatres libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique d'Aurillac	Cantal	Auvergne
Effectif	14	16	251
Densité*	51,7	10,9	18,5
Âge moyen	53,8	53,4	51,8
Part des 55 ans et +	57,1 %	50,0 %	48,6 %
Taux de féminisation	35,7 %	31,3 %	45,0 %

Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants
n.c. : non communiqué car effectifs trop faibles.

Tableau 8 : Effectif des psychologues libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique d'Aurillac	Cantal	Auvergne
Effectif	62	99	880
Densité*	229,0	67,2	65,0
Âge moyen	42,6	42,7	42,9
Part des 55 ans et +	22,6 %	22,2 %	22,4 %
Taux de féminisation	74,2 %	76,8 %	85,7 %

Sources : Adeli au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

Une densité de psychiatres libéraux, mixtes et salariés plus élevée que les densités départementale et auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, 14 psychiatres sont présents sur le secteur psychiatrique d'Aurillac, ce qui représente une densité de 51,7 psychiatres pour 100 000 personnes. Cette densité est plus élevée que dans le département du Cantal et en Auvergne (Tableau 7).

Les psychiatres présents sur le secteur psychiatrique semblent plus âgés qu'en Auvergne, 57 % étant âgés de 55 ans ou plus contre 49 % en Auvergne.

Le taux de féminisation, qui atteint 36 % dans le secteur psychiatrique, est plus faible que le taux auvergnat.

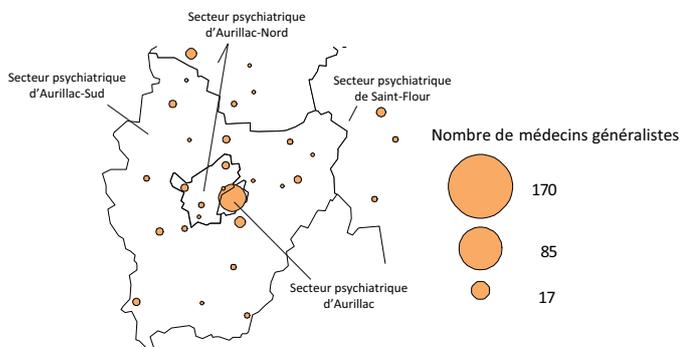
Une densité de psychologues libéraux, mixtes et salariés plus élevée que les densités départementale et auvergnate

Le secteur psychiatrique d'Aurillac compte 62 psychologues au 1^{er} janvier 2015, soit une densité de 229,0 psychologues pour 100 000 habitants. Cette densité est supérieure à celles enregistrées en Auvergne et dans le Cantal (Tableau 8).

Les psychologues du secteur psychiatrique ont en moyenne 42,6 ans, ce qui est comparable à l'âge moyen des psychologues présents dans le Cantal et en Auvergne. La part des professionnels âgés de 55 ans et plus est également similaire à celles enregistrées dans le département et en Auvergne.

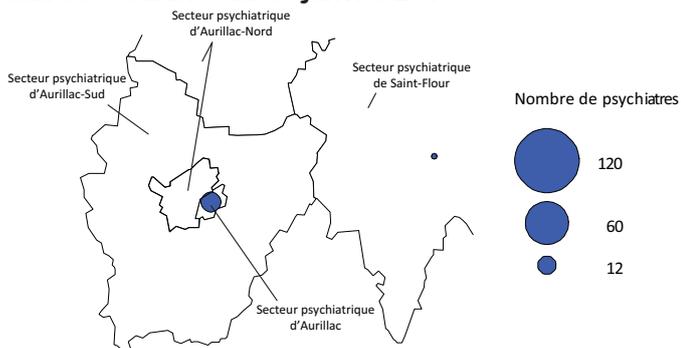
Quel que soit le territoire, la majorité des psychologues sont des femmes.

Carte 1 : Localisation et nombre de médecins généralistes libéraux au 1^{er} janvier 2015



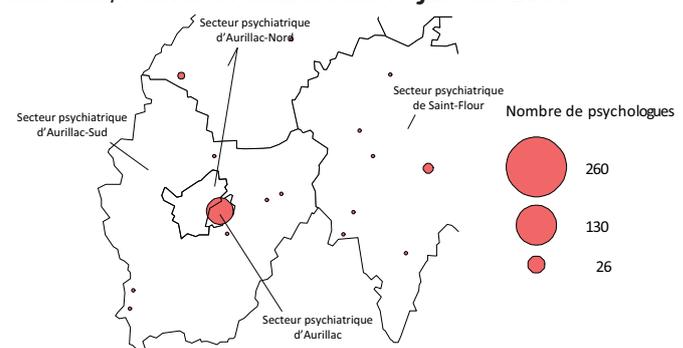
Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 2 : Localisation et nombre de psychiatres libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



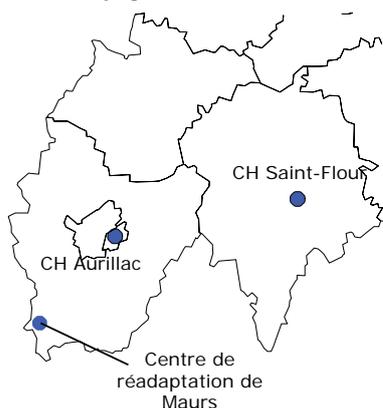
Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 3 : Localisation et nombre de psychologues libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



Source : Adeli au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

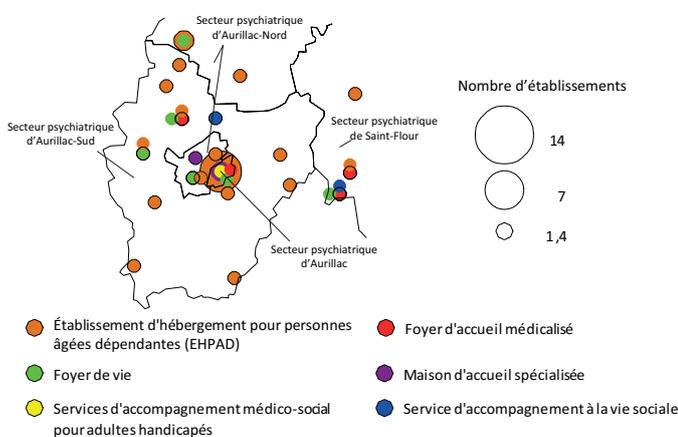
Carte 4 : Localisation des établissements de santé ayant une autorisation en psychiatrie en 2014



Source : SAE - Base administrative 2014

Exploitation ORS Auvergne

Carte 5 : Les établissements médico-sociaux en 2015



Source : Base historique 2015 FINES

Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Un établissement ayant une autorisation en psychiatrie en 2014

Comme cela a été indiqué précédemment, en 2014, le secteur psychiatrique d'Aurillac compte un établissement ayant une autorisation en psychiatrie sur son territoire : le centre hospitalier d'Aurillac (Carte 4).

D'après les données de la Statistique annuelle des établissements de santé (SAE), concernant la psychiatrie générale et la prise en charge à temps complet, cet établissement compte 115 lits au 31 décembre 2014 en hospitalisation à temps plein. Il compte également 37 places en hospitalisation de jour et 1 place en hospitalisation de nuit. En 2014, 3 106 patients ont été vus au moins une fois dans l'année en psychiatrie générale dans cet établissement.

Cet établissement emploie au total 6,6 équivalents temps plein (ETP) annuels moyens de psychiatres, 0,8 ETP annuel moyen d'autres personnels médicaux, 203,1 ETP annuels moyens de personnel non médical, dont 135,8 d'infirmiers et de cadres, 13,3 d'aides-soignants, 7,3 de psychologues, 4,7 de personnels de rééducation et 6,0 de personnels éducatifs et sociaux.

LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

8 EHPAD, 1 FAM, 1 foyer de vie, 2 MAS et 1 SAMSAH présents sur le secteur psychiatrique

Le secteur psychiatrique d'Aurillac compte 8 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en 2015 (Carte 5).

Au total, 747 places installées sont comptabilisées dans ces 8 EHPAD : 693 sont dédiées aux personnes âgées dépendantes et 54 aux personnes atteintes de la maladie d'alzheimer ou d'une maladie apparentée. 741 places sont dédiées à l'hébergement complet en internat et 6 places à l'accueil de jour.

Le secteur psychiatrique compte également un foyer d'accueil médicalisé (FAM) regroupant 16 places installées. Cet établissement compte 10 places en hébergement complet en internat et 6 places en accueil de jour. Toutes ces places sont dédiées à la déficience motrice.

En 2015, un foyer de vie est présent dans le secteur psychiatrique d'Aurillac, regroupant 22 places installées. Ces dernières sont des places d'accueil de jour qui concernent toutes déficiences.

Deux maisons d'accueil spécialisées (MAS) sont recensées sur le secteur, regroupant 82 places installées : 76 places sont des places d'hébergement complet en internat et 6 sont des places d'accueil de jour. 38 places sont dédiées au polyhandicap, 14 places au retard mental et 30 places à toutes déficiences.

Enfin, le secteur psychiatrique recense 1 Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) (Carte 5). Ce SAMSAH compte 100 places installées et est dédié à toutes déficiences.

L'OFFRE DE SOINS FAITS MARQUANTS

- ◉ Des densités de médecins généralistes libéraux, de psychiatres et psychologues plus élevées que les densités départementale et auvergnate.
- ◉ 1 établissement ayant une autorisation en psychiatrie.
- ◉ Un secteur psychiatrique qui regroupe 8 EHPAD, 1 foyer d'accueil médicalisé, 1 foyer de vie, 2 maisons d'accueil spécialisées et 1 SAMSAH.

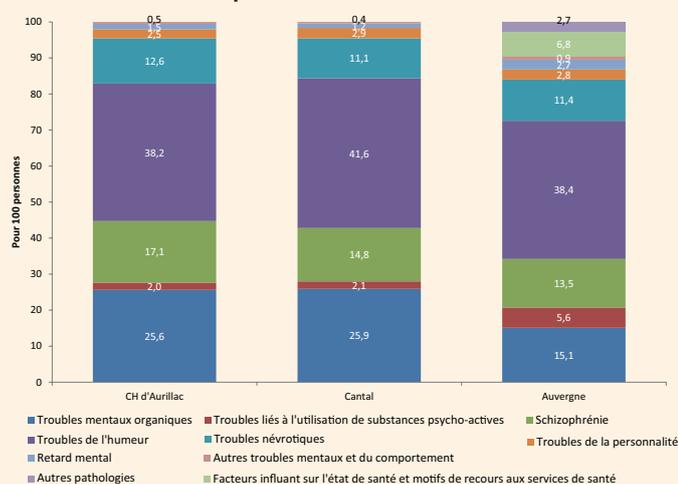
ZOOM SUR LA CONSOMMATION DE SOINS DES PERSONNES ÂGÉES

Tableau 9 : Répartition des personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge au centre hospitalier d'Aurillac en 2013

	Complet+partiel		Ambulatoire	
	Effectif	%	Effectif	%
65-74 ans	80	41,0	322	50,4
75-84 ans	80	41,0	220	34,4
85 ans et +	35	17,9	97	15,2
Total	195	100,0	639	100,0

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel ou un acte en ambulatoire.

Figure 13 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel selon le diagnostic principal chez les 65 ans et plus en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel.

Tableau 10 : Nombre d'assurés âgés de 60 ans ou plus sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale des 60 ans ou plus dans le secteur psychiatrique d'Aurillac en 2015

	Nombre	Pour 100 personnes âgées de 60 ans et plus
Antidépresseurs	1 428	17,3
Antipsychotiques	520	6,3
Autres psychotropes	2 166	26,3

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
Exploitation ORS Auvergne

* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

LES HOSPITALISATIONS

En 2013, 195 personnes âgées de 65 ans et plus ont été prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier d'Aurillac (dont 66 personnes à temps complet exclusivement) (Tableau 9). Ces personnes sont majoritairement des femmes (65 %).

Au moins un acte en ambulatoire a été enregistré pour 639 personnes âgées de 65 ans et plus (dont 520 en ambulatoire exclusivement) : 30 % sont des hommes et 70 % sont des femmes.

En 2013, 224 séjours à temps complet concernant des personnes âgées de 65 ans et plus ont été comptabilisés au centre hospitalier d'Aurillac. La durée annuelle d'hospitalisation (DAH) est de 54,3 jours en moyenne. Au total, moins de 5 personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet dans cet établissement ont été hospitalisées « au long cours ».

Près de 94 % des personnes âgées de 65 ans ou plus prises en charge au centre hospitalier d'Aurillac à temps complet ou partiel résident en Auvergne et plus particulièrement dans le Cantal (94 %), moins de 5 % viennent d'un département limitrophe à l'Auvergne et moins de 2 % vient du reste de la France.

Tous sexes confondus, les personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet ou partiel dans l'établissement de référence du secteur le sont principalement pour troubles de l'humeur (Figure 13). Le poids des troubles mentaux organiques chez les personnes âgées de 65 ans et plus est plus élevé dans cet établissement et dans le Cantal qu'en Auvergne.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

En 2015, 1 428 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'antidépresseurs dans le secteur psychiatrique d'Aurillac, ce qui représente 17 % de la population du secteur de cette tranche d'âge (Tableau 10).

Concernant les antipsychotiques, les assurés de 60 ans ou plus sous traitement régulier représentent 6 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Enfin, 2 166 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'autres psychotropes dans le secteur psychiatrique d'Aurillac, ce qui représente 26 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Dans le secteur psychiatrique d'Aurillac, quel que soit le type de psychotropes (antidépresseurs, antipsychotiques, autres), la part de la population sous traitement régulier est plus élevée chez les 60 ans ou plus qu'en population générale (9,8 % de la population sous traitement régulier d'antidépresseurs, 4,3 % d'antipsychotiques et 13,0 % d'autres psychotropes).

LA SANTÉ MENTALE DANS LE SECTEUR PSYCHIATRIQUE D'AURILLAC-NORD

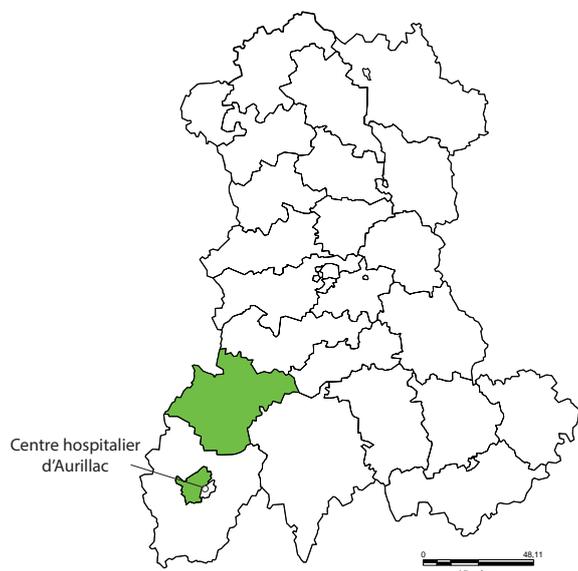


Figure 1 : Pyramide des âges de la population en 2012 Secteur psychiatrique d'Aurillac-nord

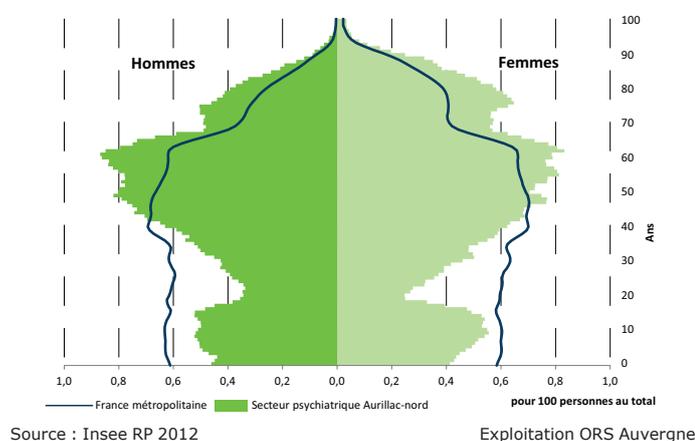


Tableau 1 : Situation socio-démographique du secteur psychiatrique d'Aurillac-nord

	Secteur psychiatrique d'Aurillac-nord	Cantal	Auvergne
Nombre de communes	64	260	1 310
Population	38 695	147 415	1 354 104
Densité (hab/km ²)	26,6	25,7	52,1
Part des moins de 18 ans	17,8 %	17,5 %	19,5 %
Part des 18-64 ans	56,8 %	57,8 %	59,4 %
Part des 65 ans et plus	25,4 %	24,7 %	21,2 %
Part de la population couverte par le RSA	3,3 %	4,7 %	6,1 %

Sources : Insee RP 2012, CNAF, CCMISA 2013

Exploitation ORS Auvergne

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE : LE SUICIDE ET LES AFFECTIONS DE LONGUE DUREE (ALD)

Tableau 2 : Hospitalisations pour tentative de suicide en 2013

	Nombre de patients hospitalisés pour tentative de suicide		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Secteur psychiatrique d'Aurillac-nord	12	19	31
Cantal	49	72	121
Auvergne	499	737	1 236

Source : PMSI MCO 2013

Champs : ensemble des personnes âgées de 10 ans et plus ayant été hospitalisées pour au moins une tentative de suicide.

Exploitation ORS Auvergne

LES TENTATIVES DE SUICIDE

En 2013, 31 personnes âgées de 10 ans ou plus domiciliées dans le secteur psychiatrique d'Aurillac-nord ont été hospitalisées dans les unités de médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) pour une tentative de suicide, ce qui représente 2,5 % de la population auvergnate hospitalisée pour cette cause. Plus de 61 % des personnes hospitalisées pour une tentative de suicide sont des femmes (Tableau 2).

LES DÉCÈS PAR SUICIDE

Sur la période 2008-2012, sur les 27 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an dans le Cantal, 7 décès ont été recensés dans le secteur psychiatrique d'Aurillac-nord.

LES DÉCÈS PAR TROUBLES MENTAUX ET DU COMPORTEMENT

Sur la période 2008-2012, 21 décès pour troubles mentaux et du comportement ont été enregistrés en moyenne par an dans le secteur psychiatrique d'Aurillac-nord. Comme en Auvergne, la majorité de ces décès concernent des femmes (68 %) et, dans 61 % des cas, la personne décédée est âgée de 85 ans et plus.

Que ce soit en Auvergne ou dans le secteur psychiatrique d'Aurillac-nord, ces décès sont principalement dus à des troubles mentaux organiques (81 % des décès).

LA PRÉVALENCE DES ALD POUR AFFECTIONS PSYCHIATRIQUES DE LONGUE DURÉE (ALD 23) ET POUR MALADIE D'ALZHEIMER ET AUTRES DÉMENCES (ALD 15)

Tableau 3 : Nombre de bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences, pour affections psychiatriques de longue durée et taux standardisés de prévalence en 2013

	Secteur psychiatrique d'Aurillac-nord		Cantal		Auvergne		France métropolitaine	
	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS
Maladie d'alzheimer et autres démences	308	508,4	1 162	496,8*	9 073	514,3*	353 381	532,1
Affections psychiatriques de longue durée	901	2 156,0	3 912	2 501,7*	44 166	3 192,1*	1 292 552	2 100,2

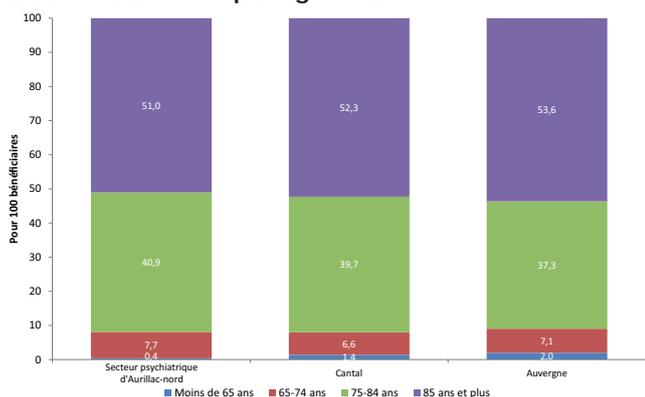
Sources : CCMSA, Cnamts, RSI, Insee

TS : Taux standardisés pour 100 000 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA)

* Taux statistiquement différent du taux de la France métropolitaine

Exploitation ORS Auvergne

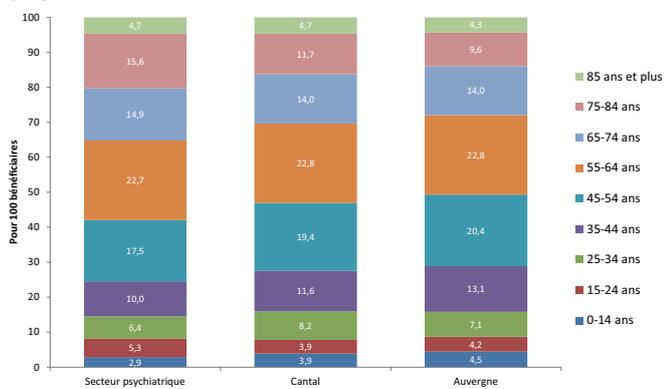
Figure 2 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

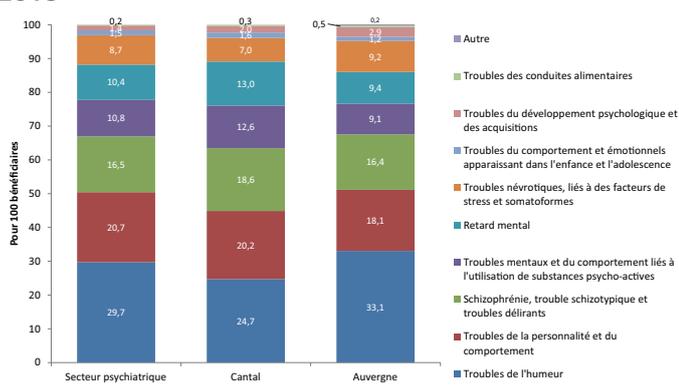
Figure 3 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Figure 4 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par cause en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Un taux de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences comparable au taux métropolitain

En 2013, il est comptabilisé 308 bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences dans le secteur psychiatrique d'Aurillac-nord, ce qui représente 27 % du nombre total de bénéficiaires d'une ALD pour ce trouble dans le Cantal (Tableau 3). Le taux standardisé de prévalence est de 508,4 pour 100 000 personnes dans ce secteur, ce qui est comparable au taux métropolitain. La majorité des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences est âgée de 85 ans et plus, que ce soit sur le territoire ou en Auvergne (Figure 2).

Un taux de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée comparable au taux métropolitain

En 2013, 901 bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont recensés dans le secteur psychiatrique d'Aurillac-nord, soit un taux standardisé de 2 156,0 bénéficiaires pour 100 000 personnes. Ce taux est comparable au taux de la France métropolitaine (Tableau 3).

Dans le secteur psychiatrique d'Aurillac-nord, les bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont, dans plus de 40 % des cas, âgés entre 45 et 64 ans (Figure 3). Dans ce secteur, la part des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée âgés de 75 à 84 ans est plus élevée que dans le département ou en Auvergne.

Des ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur et aux troubles de la personnalité et du comportement

En 2013, dans le secteur psychiatrique d'Aurillac-nord, les ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont principalement causées par des troubles de l'humeur (Figure 4). Viennent ensuite les troubles de la personnalité et du comportement et la schizophrénie, trouble schizotypique et troubles délirants.

Dans ce secteur, la répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par cause est comparable à celle observée en Auvergne.

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE - FAITS MARQUANTS

- 31 personnes âgées de 10 ans et plus et domiciliées dans le secteur hospitalisées pour une tentative de suicide en 2013.
- 7 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an sur la période 2008-2012.
- Des décès par troubles mentaux et du comportement essentiellement dus à des troubles mentaux organiques.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences comparable au taux national.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée comparable au taux métropolitain.
- Les ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur et aux troubles de la personnalité et du comportement.

LA CONSOMMATION DE SOINS

Tableau 4 : Effectif des patients âgés de 18 ans et plus pris en charge au centre hospitalier d'Aurillac en 2013

	Toutes prises en charge	Complet*	Ambu. (exclusif)	Autre
Hommes	1 270	301	930	39
Femmes	1 696	344	1 323	29
Ensemble	2 966	645	2 253	68

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne

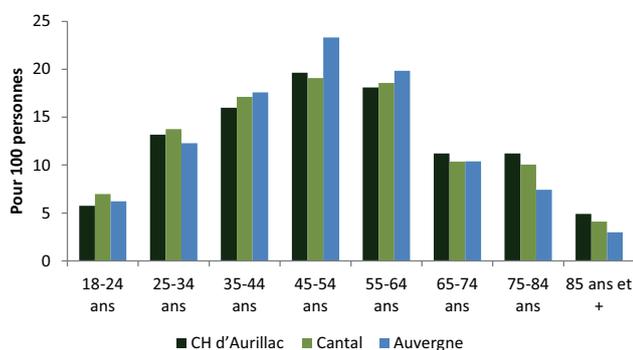
* Au moins une prise en charge à temps complet.

Ambu. : ambulatoire.

Autre : Partiel exclusif ou partiel et ambulatoire mais pas complet.

Champs : ensemble des personnes âgées de 18 ans et plus ayant été prises en charge au moins une fois en psychiatrie à temps complet, à temps partiel ou en ambulatoire.

Figure 5 : Répartition par âge des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier d'Aurillac en 2013



Source : RIM-P 2013

Exploitation ORS Auvergne

Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

LES HOSPITALISATIONS

Le centre hospitalier d'Aurillac est l'établissement psychiatrique de référence du secteur psychiatrique d'Aurillac-nord. Il pratique les admissions en psychiatrie à temps complet, à temps partiel et en ambulatoire.

Plus des trois quarts des personnes prises en charge par l'établissement du secteur le sont en ambulatoire exclusivement

En 2013, 2 966 personnes âgées de 18 ans et plus ont été prises en charge au centre hospitalier d'Aurillac. Les personnes prises en charge sont dans plus de la moitié des cas des femmes (Tableau 4). Parmi ces personnes prises en charge, 22 % ont été hospitalisées à temps complet (6 % ont été prises en charge seulement à temps complet), 76 % en ambulatoire exclusivement et moins de 0,5 % à temps partiel exclusivement.

Des personnes prises en charge à temps complet ou partiel âgées en moyenne de 53 ans

En 2013, un patient hospitalisé à temps complet ou à temps partiel au centre hospitalier d'Aurillac est âgé en moyenne de 53 ans. Les personnes âgées de 35 à 64 ans sont les plus représentées au sein de cet établissement (54 %). La part des personnes âgées de 75 ans et plus est plus élevée dans cet établissement (16 %) qu'en Auvergne (10 %) (Figure 5).

La grande majorité des patients (96 %) reçus en psychiatrie à temps complet ou partiel au centre hospitalier d'Aurillac résident en Auvergne et plus particulièrement dans le Cantal (95 %). 0,1 % vient ensuite du Puy-de-Dôme, 3 % d'un département limitrophe à l'Auvergne et 1 % habite dans le reste de la France.

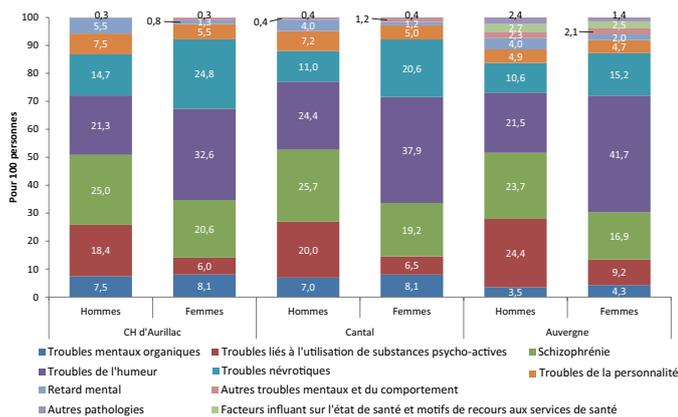
Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 56 jours

En 2013, 1 142 séjours à temps complet ont été comptabilisés au centre hospitalier d'Aurillac.

La durée annuelle d'hospitalisation (DAH)¹ moyenne à temps complet est de 56,2 jours dans cet établissement. Ainsi, 25 patients, soit 3,9 %, ont été hospitalisés « au long cours », c'est-à-dire ont été hospitalisés à temps complet plus de 292 jours dans l'année.

¹ Cet indicateur n'inclut pas les patients pour lesquels les différentes séquences correspondant à une prise en charge à temps plein indiquent un nombre de jours de présence égal à 0, ni ceux pour lesquels au moins une des séquences de temps plein indique un nombre de jours supérieur à 92 jours (c'est-à-dire plus de 3 mois).

Figure 6 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier d'Aurillac selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

Les troubles de l'humeur, la schizophrénie et les troubles névrotiques : principales causes d'hospitalisation à temps complet ou partiel

Tous sexes confondus, les personnes prises en charge au centre hospitalier d'Aurillac à temps complet ou partiel le sont principalement pour troubles de l'humeur (27 %), pour schizophrénie (23 %) ou pour troubles névrotiques (20 %).

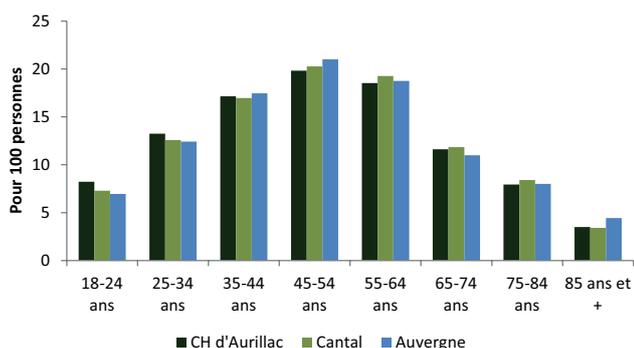
Chez les hommes comme chez les femmes, les prises en charge à temps complet ou partiel pour troubles névrotiques sont plus fréquentes au centre hospitalier d'Aurillac comparativement à l'Auvergne. À l'inverse, quel que soit le sexe, le poids des troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives est plus faible au centre hospitalier d'Aurillac (12 %) qu'en Auvergne (17 %).

Quel que soit le territoire, il est constaté que les troubles de l'humeur ont un poids plus élevé chez les femmes par rapport aux hommes alors que les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives concernent davantage les hommes (Figure 6).

Des personnes prises en charge en ambulatoire majoritairement âgées de 35 à 64 ans

En 2013, un patient pris en charge en ambulatoire au centre hospitalier d'Aurillac est âgé en moyenne de 51 ans. Les patients âgés de 35 à 64 ans sont les plus représentés parmi les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire dans cet établissement (Figure 7). La répartition par âge des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier d'Aurillac est comparable à celles observées dans le Cantal et en Auvergne.

Figure 7 : Répartition par âge des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier d'Aurillac en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

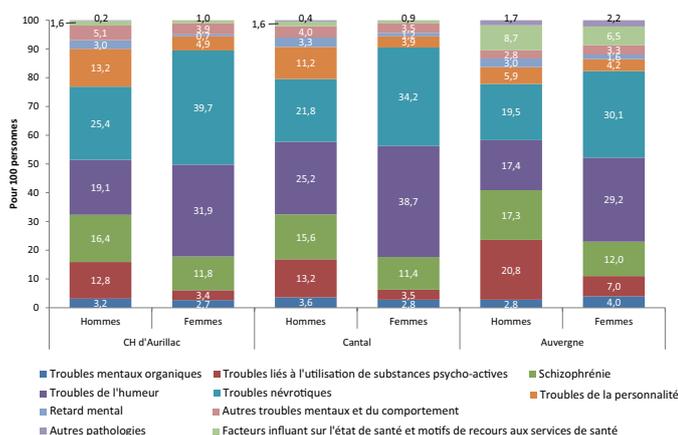
Les troubles névrotiques et les troubles de l'humeur : principales causes de prise en charge en ambulatoire

Tous sexes confondus, les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire au centre hospitalier d'Aurillac en 2013 ont été principalement prises en charge pour troubles névrotiques (34 %) ou pour troubles de l'humeur (27 %).

Globalement, les prises en charge en ambulatoire pour troubles névrotiques sont plus fréquentes au centre hospitalier d'Aurillac comparativement au Cantal (29 %) et à l'Auvergne (25 %).

Quel que soit le territoire, les troubles de l'humeur et les troubles névrotiques ont un poids plus élevé chez les femmes alors que les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives ont un poids plus élevé chez les hommes (Figure 8).

Figure 8 : Répartition des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier d'Aurillac selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

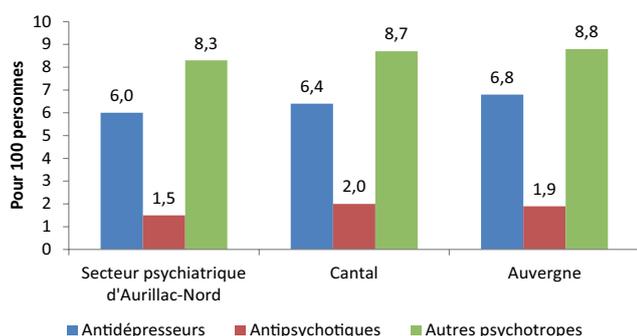
Tableau 5 : Nombre d'assurés sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale en 2015

	Antidépresseurs		Antipsychotiques		Autres psychotropes	
	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale
Secteur psychiatrique d'Aurillac-nord	2 764	7,1 %	698	1,8 %	3 960	10,2 %
Cantal	10 915	7,4 %	3 354	2,3 %	15 323	10,4 %
Auvergne	96 536	7,1 %	26 630	2,0 %	127 967	9,5 %

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

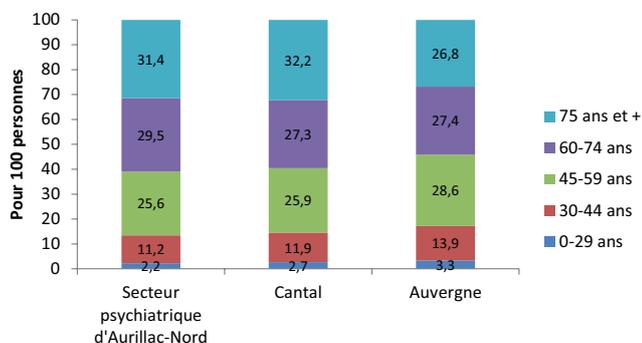
Exploitation ORS Auvergne

Figure 9 : Taux standardisés* de personnes ayant eu 3 prescriptions et plus d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes en 2015



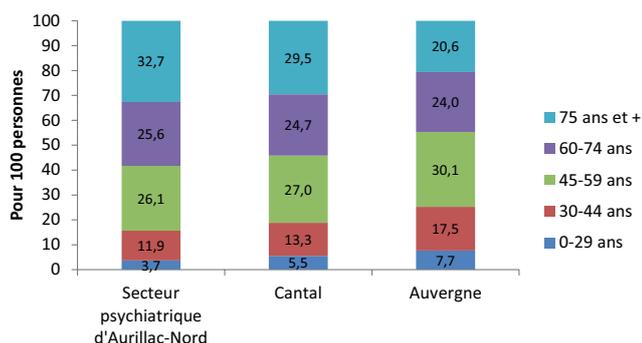
Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne
* Taux standardisés pour 100 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA).

Figure 10 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antidépresseurs en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Figure 11 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antipsychotiques en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Un taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs comparable aux taux du Cantal et de l'Auvergne

En 2015, dans le secteur psychiatrique d'Aurillac-nord, 2 764 personnes, soit 7 %, sont sous traitement régulier¹ d'antidépresseurs (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs est comparable à ceux observés dans le Cantal ou en Auvergne (Figure 9).

En 2015, la prescription régulière d'antidépresseurs concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique d'Aurillac-nord (87 %) (Figure 10). Ce résultat est également constaté dans le Cantal et en Auvergne.

Près de 11 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antidépresseurs (12 % dans le Cantal et en Auvergne), contre 2 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % dans le Cantal et en Auvergne).

Près de 700 personnes sous traitement régulier d'antipsychotiques

En 2015, 698 personnes résidant dans le secteur psychiatrique d'Aurillac-nord, soit 2 %, sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (Tableau 5).

Avec 1,5 personne ayant un traitement régulier d'antipsychotiques sur 100, le secteur psychiatrique enregistre un taux standardisé comparable aux taux départemental et auvergnat (Figure 9).

Parmi les 698 personnes sous traitement régulier d'antipsychotiques dans le secteur psychiatrique d'Aurillac-nord, 84 % sont des personnes âgées de 45 ans ou plus (Figure 11). Les moins de 30 ans sont moins concernés par un traitement régulier d'antipsychotiques.

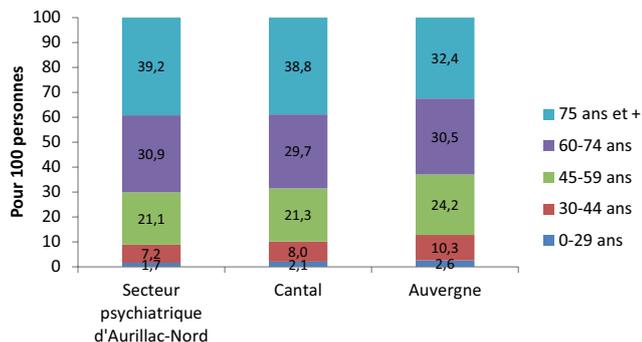
Près de 3 % des personnes âgées de 45 ans ou plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (3 % dans le Cantal et en Auvergne), contre 0,7 % des personnes âgées de moins de 45 ans (1 % dans le Cantal et en Auvergne).

Un taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes comparable aux taux du Cantal et de l'Auvergne

En 2015, dans le secteur psychiatrique d'Aurillac-nord, 3 960 personnes, soit 10 %, sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes est comparable dans le secteur psychiatrique et dans le Cantal ou en Auvergne (Figure 9).

¹ C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

Figure 12 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'autres psychotropes en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

La prescription régulière d'autres psychotropes concerne avant tout les personnes âgées de 60 ans et plus dans le secteur psychiatrique d'Aurillac-nord (70 %) (Figure 12).

Plus de 21 % des personnes âgées de 60 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (22 % dans le Cantal et 21 % en Auvergne), contre près de 5 % des personnes âgées de moins de 60 ans (5 % dans le Cantal et en Auvergne).

LA CONSOMMATION DE SOINS - FAITS MARQUANTS

Les hospitalisations

- Près de 2 970 personnes âgées de 18 ans et plus prises en charge en 2013 au centre hospitalier d'Aurillac.
- 76 % des prises en charge réalisées en ambulatoire exclusivement.
- Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 56 jours.
- Une prise en charge à temps complet ou à temps partiel principalement due à des troubles de l'humeur, à la schizophrénie ou à des troubles névrotiques
- Une prise en charge en ambulatoire principalement due à des troubles de l'humeur ou à des troubles névrotiques.

La consommation de psychotropes

- Plus de 7 % de la population du secteur psychiatrique sous traitement régulier d'antidépresseurs, près de 2 % sous traitement régulier d'antipsychotiques et plus de 10 % sous traitement régulier d'autres psychotropes.
- La population âgée de 45 ans et plus davantage concernée par la prise d'un traitement régulier de médicaments psychotropes.

L'OFFRE DE SOINS

Tableau 6 : Effectif des médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique d'Aurillac-nord	Cantal	Auvergne
Effectif	35	144	1 282
Densité*	90,5	97,7	94,7
Âge moyen	51,9	51,4	51,8
Part des 55 ans et +	54,3 %	48,6 %	48,1 %
Taux de féminisation	22,9 %	28,5 %	38,5 %

Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012. Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

* Pour 100 000 habitants

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Une densité de médecins généralistes libéraux légèrement plus faible que les densités départementale et auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, le secteur psychiatrique d'Aurillac-nord compte 35 médecins généralistes libéraux, soit une densité de 90,5 pour 100 000 habitants. Cette densité est légèrement plus faible que celles enregistrées dans le Cantal et en Auvergne (Tableau 6).

Les médecins généralistes libéraux du secteur psychiatrique sont en moyenne âgés de 51,9 ans. Plus de 54 % de ces professionnels sont âgés de 55 ans et plus. Cette part est plus élevée que celles constatées dans le Cantal et en Auvergne.

Le taux de féminisation, qui atteint 23 % dans le secteur psychiatrique, est plus faible que celui enregistré en Auvergne.

Les médecins généralistes libéraux sont répartis dans 15 communes du secteur psychiatrique.

Tableau 7 : Effectif des psychiatres libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique d'Aurillac-nord	Cantal	Auvergne
Effectif	0	16	251
Densité*	.	10,9	18,5
Âge moyen	.	53,4	51,8
Part des 55 ans et +	.	50,0 %	48,6 %
Taux de féminisation	.	31,3 %	45,0 %

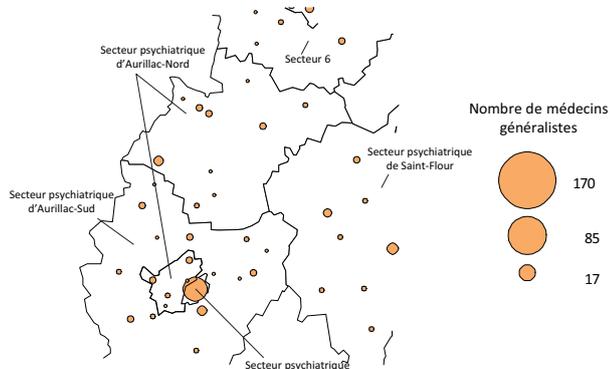
Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

Tableau 8 : Effectif des psychologues libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique d'Aurillac-nord	Cantal	Auvergne
Effectif	8	99	880
Densité*	20,7	67,2	65,0
Âge moyen	41,6	42,7	42,9
Part des 55 ans et +	n.c.	22,2 %	22,4 %
Taux de féminisation	75,0 %	76,8 %	85,7 %

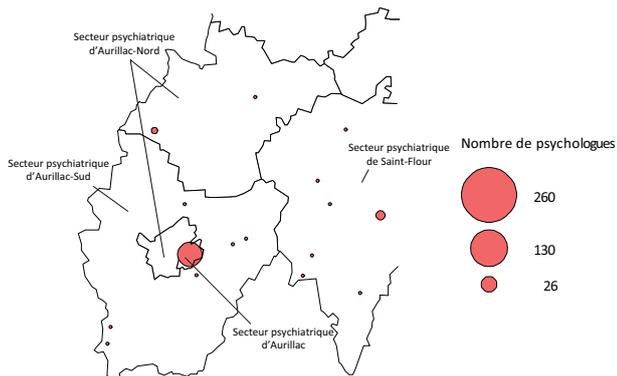
Sources : Adeli au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants
n.c. : non communiqué car effectifs trop faibles.

Carte 1 : Localisation et nombre de médecins généralistes libéraux au 1^{er} janvier 2015



Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 2 : Localisation et nombre de psychologues libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



Source : Adeli au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Aucun psychiatre libéral, mixte et salarié présent sur le secteur

Au 1^{er} janvier 2015, le secteur psychiatrique d'Aurillac-nord ne compte aucun psychiatre libéral, mixte ou salarié sur son territoire.

Une densité de psychologues libéraux, mixtes et salariés plus faible que les densités départementale et auvergnate

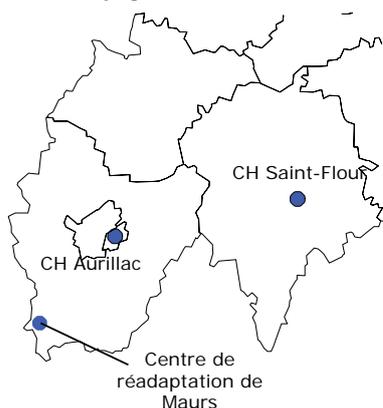
Le secteur psychiatrique d'Aurillac-nord compte 8 psychologues au 1^{er} janvier 2015, soit une densité de 20,7 psychologues pour 100 000 habitants. Cette densité est inférieure à celles enregistrées en Auvergne et dans le Cantal (Tableau 8).

Les psychologues du secteur psychiatrique ont en moyenne 41,6 ans, ce qui est comparable à l'âge moyen des psychologues présents dans le Cantal et en Auvergne.

Quel que soit le territoire, la majorité des psychologues sont des femmes.

Les psychologues du secteur psychiatrique se regroupent dans 2 communes du territoire : Mauriac (6) et Riom-ès-Montagnes (2).

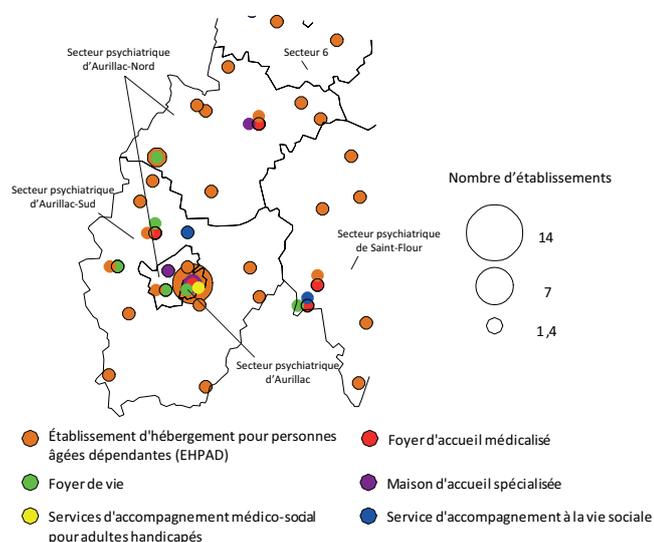
Carte 3 : Localisation des établissements de santé ayant une autorisation en psychiatrie en 2014



Source : SAE - Base administrative 2014

Exploitation ORS Auvergne

Carte 4 : Les établissements médico-sociaux en 2015



Source : Base historique 2015 FINISS

Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

L'OFFRE DE SOINS FAITS MARQUANTS

- ◉ Des densités de médecins généralistes libéraux, de psychiatres et psychologues plus faibles que les densités départementale et auvergnate.
- ◉ Aucun établissement ayant une autorisation en psychiatrie.
- ◉ Un secteur psychiatrique qui regroupe 11 EHPAD, 1 foyer d'accueil médicalisé, 2 foyers de vie et 2 maisons d'accueil spécialisées.

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Aucun établissement ayant une autorisation en psychiatrie en 2014

Comme cela a été indiqué précédemment, en 2014, le secteur psychiatrique d'Aurillac-nord ne compte aucun établissement ayant une autorisation en psychiatrie sur son territoire (Carte 3). Il est rattaché au centre hospitalier d'Aurillac.

D'après les données de la Statistique annuelle des établissements de santé (SAE), concernant la psychiatrie générale et la prise en charge à temps complet, cet établissement compte 115 lits au 31 décembre 2014 en hospitalisation à temps plein. Il compte également 37 places en hospitalisation de jour et 1 place en hospitalisation de nuit. En 2014, 3 106 patients ont été vus au moins une fois dans l'année en psychiatrie générale dans cet établissement.

Cet établissement emploie au total 6,6 équivalents temps plein (ETP) annuels moyens de psychiatres, 0,8 ETP annuel moyen d'autres personnels médicaux, 203,1 ETP annuels moyens de personnel non médical, dont 135,8 d'infirmiers et de cadres, 13,3 d'aides-soignants, 7,3 de psychologues, 4,7 de personnels de rééducation et 6,0 de personnels éducatifs et sociaux.

LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

11 EHPAD, 1 FAM, 2 foyers de vie et 2 MAS présents sur le secteur psychiatrique

Le secteur psychiatrique d'Aurillac-nord compte 11 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en 2015 (Carte 4).

Au total, 708 places installées sont comptabilisées dans ces 11 EHPAD : 593 sont dédiées aux personnes âgées dépendantes et 115 aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. 700 places sont dédiées à l'hébergement complet en internat et 8 places à l'accueil de jour.

Ces 11 EHPAD se répartissent sur 10 communes du secteur.

Le secteur psychiatrique compte également un foyer d'accueil médicalisé (FAM) à Riom-ès-Montagnes regroupant 36 places installées. Cet établissement compte toutes ses places en hébergement complet en internat et concerne toutes déficiences.

En 2015, 2 foyers de vie sont présents dans le secteur psychiatrique d'Aurillac-nord, à Mauriac et à Ytrac, regroupant 46 places installées : 37 sont des places d'hébergement complet en internat, 5 des places d'accueil de jour et 4 des places en placement d'accueil familial. 5 places sont dédiées à la déficience intellectuelle et 41 concernent toutes déficiences.

Deux maisons d'accueil spécialisées (MAS) sont recensées sur le secteur, regroupant 42 places installées : 41 places sont des places d'hébergement complet en internat et 1 est une place d'accueil de jour. Ces 2 MAS, présentes à Crandelles et à Riom-ès-Montagnes, comptent 12 places dédiées au polyhandicap, 12 places consacrées à l'autisme, 10 places au retard mental et 8 places à toutes déficiences.

Le secteur psychiatrique ne compte aucun Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) et Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) (Carte 4).

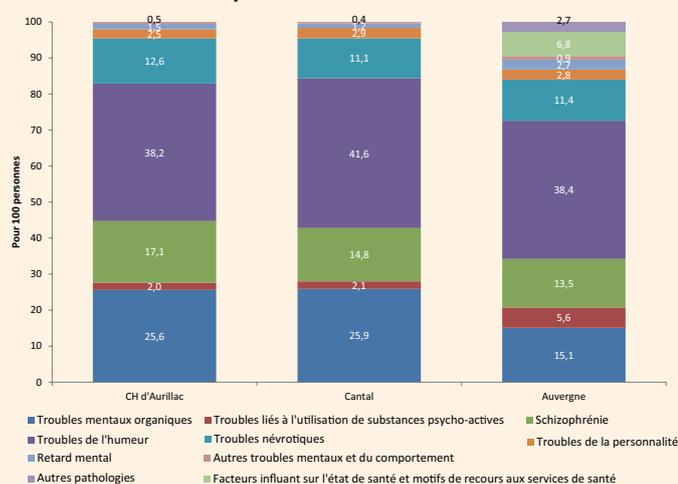
ZOOM SUR LA CONSOMMATION DE SOINS DES PERSONNES ÂGÉES

Tableau 9 : Répartition des personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge au centre hospitalier d'Aurillac en 2013

	Complet+partiel		Ambulatoire	
	Effectif	%	Effectif	%
65-74 ans	80	41,0	322	50,4
75-84 ans	80	41,0	220	34,4
85 ans et +	35	17,9	97	15,2
Total	195	100,0	639	100,0

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel ou un acte en ambulatoire.

Figure 13 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel selon le diagnostic principal chez les 65 ans et plus en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel.

Tableau 10 : Nombre d'assurés âgés de 60 ans ou plus sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale des 60 ans ou plus dans le secteur psychiatrique d'Aurillac-nord en 2015

	Nombre	Pour 100 personnes âgées de 60 ans et plus
Antidépresseurs	1 683	13,0
Antipsychotiques	407	3,1
Autres psychotropes	2 774	21,4

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
Exploitation ORS Auvergne

* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

LES HOSPITALISATIONS

En 2013, 195 personnes âgées de 65 ans et plus ont été prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier d'Aurillac (dont 66 personnes à temps complet exclusivement) (Tableau 9). Ces personnes sont majoritairement des femmes (65 %).

Au moins un acte en ambulatoire a été enregistré pour 639 personnes âgées de 65 ans et plus (dont 520 en ambulatoire exclusivement) : 30 % sont des hommes et 70 % sont des femmes.

En 2013, 224 séjours à temps complet concernant des personnes âgées de 65 ans et plus ont été comptabilisés au centre hospitalier d'Aurillac. La durée annuelle d'hospitalisation (DAH) est de 54,3 jours en moyenne. Au total, moins de 5 personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet dans cet établissement ont été hospitalisées « au long cours ».

Près de 94 % des personnes âgées de 65 ans ou plus prises en charge au centre hospitalier d'Aurillac à temps complet ou partiel résident en Auvergne et plus particulièrement dans le Cantal (94 %), moins de 5 % viennent d'un département limitrophe à l'Auvergne et moins de 2 % vient du reste de la France.

Tous sexes confondus, les personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet ou partiel dans l'établissement de référence du secteur le sont principalement pour troubles de l'humeur (Figure 13). Le poids des troubles mentaux organiques chez les personnes âgées de 65 ans et plus est plus élevé dans cet établissement et dans le Cantal qu'en Auvergne.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

En 2015, 1 683 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'antidépresseurs dans le secteur psychiatrique d'Aurillac-nord, ce qui représente 13 % de la population du secteur de cette tranche d'âge (Tableau 10).

Concernant les antipsychotiques, les assurés de 60 ans ou plus sous traitement régulier représentent 3 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Enfin, 2 774 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'autres psychotropes dans le secteur psychiatrique d'Aurillac-nord, ce qui représente 21 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Dans le secteur psychiatrique d'Aurillac-nord, quel que soit le type de psychotropes (antidépresseurs, antipsychotiques, autres), la part de la population sous traitement régulier est plus élevée chez les 60 ans ou plus qu'en population générale (7,1 % de la population sous traitement régulier d'antidépresseurs, 1,8 % d'antipsychotiques et 10,2 % d'autres psychotropes).

LA SANTÉ MENTALE DANS LE SECTEUR PSYCHIATRIQUE D'AURILLAC-SUD

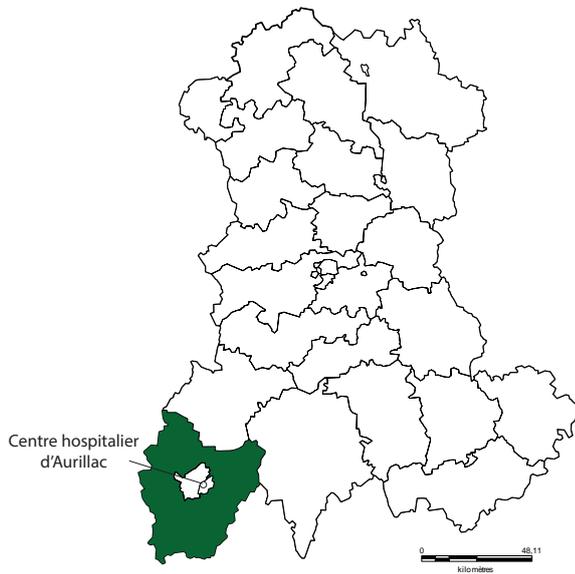
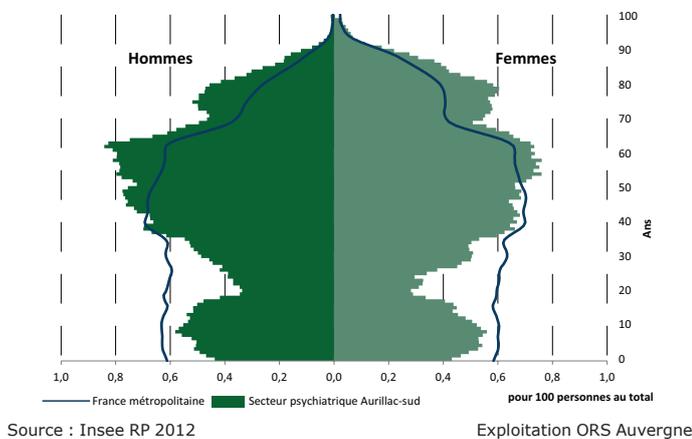


Figure 1 : Pyramide des âges de la population en 2012 Secteur psychiatrique d'Aurillac-sud



Source : Insee RP 2012

Exploitation ORS Auvergne

Tableau 1 : Situation socio-démographique du secteur psychiatrique d'Aurillac-sud

	Secteur psychiatrique d'Aurillac-sud	Cantal	Auvergne
Nombre de communes	96	260	1 310
Population	45 938	147 415	1 354 104
Densité (hab/km ²)	23,3	25,7	52,1
Part des moins de 18 ans	18,3 %	17,5 %	19,5 %
Part des 18-64 ans	56,9 %	57,8 %	59,4 %
Part des 65 ans et plus	24,8 %	24,7 %	21,2 %
Part de la population couverte par le RSA	3,8 %	4,7 %	6,1 %

Sources : Insee RP 2012, CNAF, CCMSA 2013

Exploitation ORS Auvergne

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE : LE SUICIDE ET LES AFFECTIONS DE LONGUE DURÉE (ALD)

Tableau 2 : Hospitalisations pour tentative de suicide en 2013

	Nombre de patients hospitalisés pour tentative de suicide		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Secteur psychiatrique d'Aurillac-sud	15	23	38
Cantal	49	72	121
Auvergne	499	737	1 236

Source : PMSI MCO 2013

Champs : ensemble des personnes âgées de 10 ans et plus ayant été hospitalisées pour au moins une tentative de suicide.

Exploitation ORS Auvergne

LES TENTATIVES DE SUICIDE

En 2013, 38 personnes âgées de 10 ans ou plus domiciliées dans le secteur psychiatrique d'Aurillac-sud ont été hospitalisées dans les unités de médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) pour une tentative de suicide, ce qui représente 3,1 % de la population auvergnate hospitalisée pour cette cause. Près de 61 % des personnes hospitalisées pour une tentative de suicide sont des femmes (Tableau 2).

LES DÉCÈS PAR SUICIDE

Sur la période 2008-2012, sur les 27 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an dans le Cantal, 9 décès ont été recensés dans le secteur psychiatrique d'Aurillac-sud.

LES DÉCÈS PAR TROUBLES MENTAUX ET DU COMPORTEMENT

Sur la période 2008-2012, 17 décès pour troubles mentaux et du comportement ont été enregistrés en moyenne par an dans le secteur psychiatrique d'Aurillac-sud. Comme en Auvergne, la majorité de ces décès concernent des femmes (57 %) et, dans 59 % des cas, la personne décédée est âgée de 85 ans et plus.

Que ce soit en Auvergne ou dans le secteur psychiatrique d'Aurillac-sud, ces décès sont principalement dus à des troubles mentaux organiques (71 % des décès).

LA PRÉVALENCE DES ALD POUR AFFECTIONS PSYCHIATRIQUES DE LONGUE DURÉE (ALD 23) ET POUR MALADIE D'ALZHEIMER ET AUTRES DÉMENCES (ALD 15)

Tableau 3 : Nombre de bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences, pour affections psychiatriques de longue durée et taux standardisés de prévalence en 2013

	Secteur psychiatrique d'Aurillac-sud		Cantal		Auvergne		France métropolitaine	
	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS
Maladie d'alzheimer et autres démences	318	451,4*	1 162	496,8*	9 073	514,3*	353 381	532,1
Affections psychiatriques de longue durée	928	1 896,5*	3 912	2 501,7*	44 166	3 192,1*	1 292 552	2 100,2

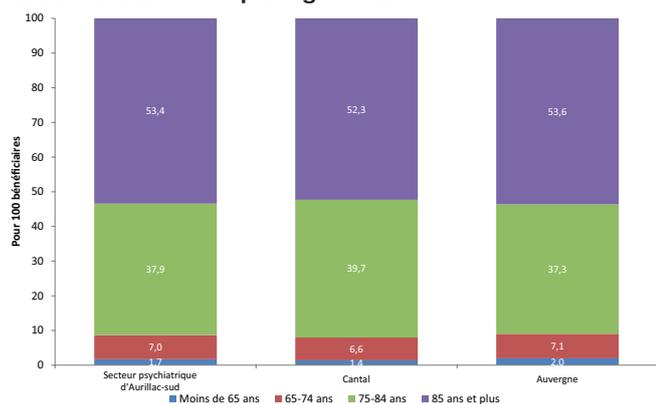
Sources : CCMSA, Cnamts, RSI, Insee

TS : Taux standardisés pour 100 000 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA)

* Taux statistiquement différent du taux de la France métropolitaine

Exploitation ORS Auvergne

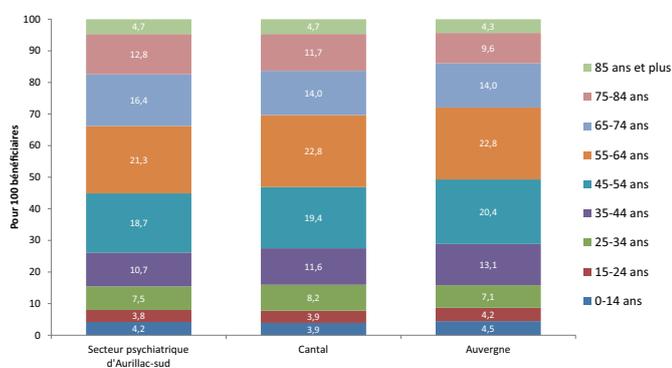
Figure 2 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

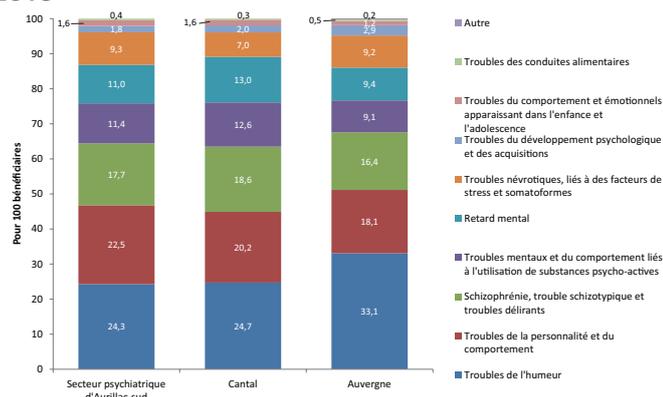
Figure 3 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Figure 4 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par cause en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Un taux de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences plus faible que le taux métropolitain

En 2013, il est comptabilisé 318 bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences dans le secteur psychiatrique d'Aurillac-sud, ce qui représente 27 % du nombre total de bénéficiaires d'une ALD pour ce trouble dans le Cantal (Tableau 3). Le taux standardisé de prévalence est de 451,4 pour 100 000 personnes dans ce secteur, ce qui est plus faible que le taux métropolitain.

La majorité des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences est âgée de 85 ans et plus, que ce soit sur le territoire ou en Auvergne (Figure 2).

Un taux de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus faible que le taux métropolitain

En 2013, 928 bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont recensés dans le secteur psychiatrique d'Aurillac-sud, soit un taux standardisé de 1 896,5 bénéficiaires pour 100 000 personnes. Ce taux est significativement inférieur au taux de la France métropolitaine (Tableau 3).

Dans le secteur psychiatrique d'Aurillac-sud, les bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont, dans 56 % des cas, âgés entre 45 et 74 ans (Figure 3). Dans ce secteur, la répartition par âge des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée est globalement similaire à celles observées dans le département ou en Auvergne.

Des ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur et aux troubles de la personnalité et du comportement

En 2013, dans le secteur psychiatrique d'Aurillac-sud, les ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont principalement causées par des troubles de l'humeur et par des troubles de la personnalité et du comportement (Figure 4). Viennent ensuite la schizophrénie, trouble schizotypique et troubles délirants.

Dans ce secteur, le poids des ALD pour troubles de l'humeur est plus faible qu'en Auvergne. À l'inverse, le poids des ALD pour troubles de la personnalité et du comportement est plus élevé dans le secteur psychiatrique qu'en Auvergne.

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE - FAITS MARQUANTS

- 38 personnes âgées de 10 ans et plus et domiciliées dans le secteur hospitalisées pour une tentative de suicide en 2013.
- 9 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an sur la période 2008-2012.
- Des décès par troubles mentaux et du comportement essentiellement dus à des troubles mentaux organiques.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences plus faible que le taux national.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus faible que le taux métropolitain.
- Les ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur et aux troubles de la personnalité et du comportement.

LA CONSOMMATION DE SOINS

Tableau 4 : Effectif des patients¹ âgés de 18 ans et plus pris en charge au centre hospitalier d'Aurillac ou au centre de réadaptation de Mours en 2013

	Toutes prises en charge	Complet ²	Ambu. (exclusif)	Autre
Hommes	1 310	341	930	39
Femmes	1 708	356	1 323	29
Ensemble	3 018	697	2 253	68

Source : RIM-P 2013

Exploitation ORS Auvergne

¹ Des doublons peuvent exister, un patient pouvant être pris en charge à la fois au centre hospitalier d'Aurillac et au centre de réadaptation de Mours en 2013.

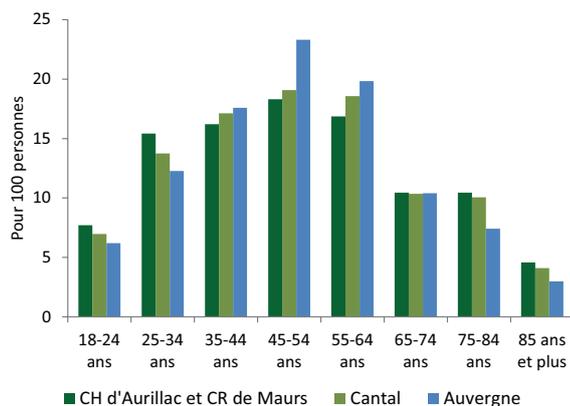
² Au moins une prise en charge à temps complet.

Ambu. : ambulatoire.

Autre : Partiel exclusif ou partiel et ambulatoire mais pas complet.

Champs : ensemble des personnes âgées de 18 ans et plus ayant été prises en charge au moins une fois en psychiatrie à temps complet, à temps partiel ou en ambulatoire.

Figure 5 : Répartition par âge des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier d'Aurillac ou au centre de réadaptation de Mours en 2013



Source : RIM-P 2013

Exploitation ORS Auvergne

Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

LES HOSPITALISATIONS

Le centre hospitalier d'Aurillac est l'établissement psychiatrique de référence du secteur psychiatrique d'Aurillac-sud. Il pratique les admissions en psychiatrie à temps complet, à temps partiel et en ambulatoire.

Le centre de réadaptation de Mours, présent sur le territoire, dispose également d'une autorisation en psychiatrie. Il pratique les prises en charge à temps complet, mais pas les prises en charge à temps partiel ou en ambulatoire.

Près des trois quarts des personnes prises en charge par l'établissement du secteur le sont en ambulatoire exclusivement

En 2013, 3 018 personnes âgées de 18 ans et plus ont été prises en charge au centre hospitalier d'Aurillac ou au centre de réadaptation de Mours. Les personnes prises en charge sont dans plus de la moitié des cas des femmes (Tableau 4).

Parmi ces personnes prises en charge, 23 % ont été hospitalisées à temps complet (7 % ont été prises en charge seulement à temps complet), 75 % en ambulatoire exclusivement et moins de 0,5 % à temps partiel exclusivement.

Des personnes prises en charge à temps complet ou partiel âgées en moyenne de 51 ans

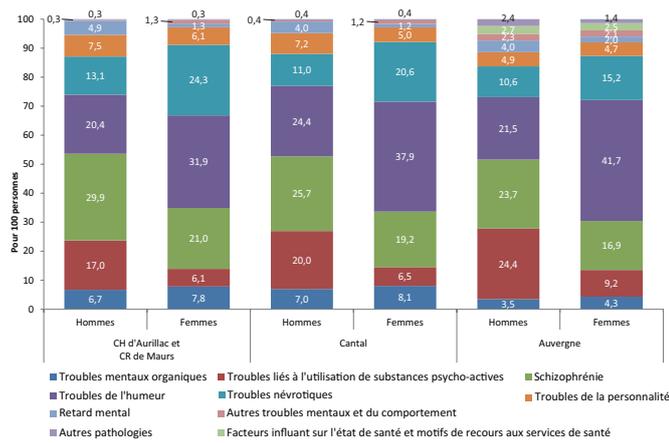
En 2013, un patient hospitalisé à temps complet ou à temps partiel au centre hospitalier d'Aurillac ou au centre de réadaptation de Mours est âgé en moyenne de 51 ans. Les personnes âgées de 25 à 64 ans sont les plus représentées au sein de ces établissements (67 %). La part des personnes âgées de moins de 35 ans et la part des personnes âgées de 75 ans ou plus sont plus élevées dans ces établissements (respectivement 23 % et 15 %) qu'en Auvergne (respectivement 18 % et 10 %) (Figure 5).

La grande majorité des patients (93 %) reçus en psychiatrie à temps complet ou partiel au centre hospitalier d'Aurillac ou au centre de réadaptation de Mours résident en Auvergne et plus particulièrement dans le Cantal (90 %). Près de 2 % vient ensuite du Puy-de-Dôme, 0,8 % de l'Allier, 0,5 % de la Haute-Loire, 5 % d'un département limitrophe à l'Auvergne et près de 2 % habitent dans le reste de la France.

Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 61 jours

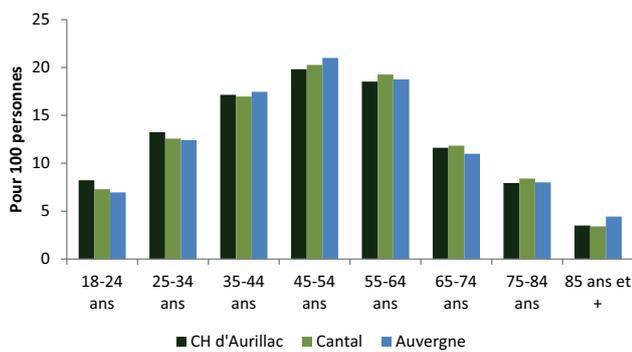
En 2013, 1 209 séjours à temps complet ont été

Figure 6 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier d'Aurillac ou au centre de réadaptation de Maurs selon le diagnostic principal en 2013



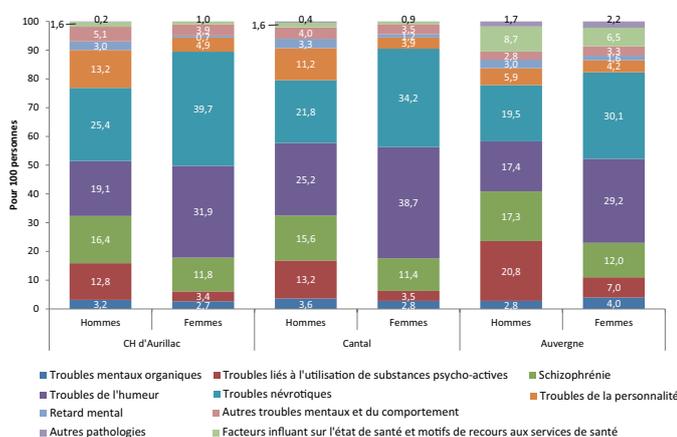
Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

Figure 7 : Répartition par âge des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier d'Aurillac* en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire * Les prises en charge en ambulatoire ne sont réalisées qu'au centre hospitalier d'Aurillac.

Figure 8 : Répartition des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier d'Aurillac* selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire. * Les prises en charge en ambulatoire ne sont réalisées qu'au centre hospitalier d'Aurillac.

comptabilisés au centre hospitalier d'Aurillac ou au centre de réadaptation de Maurs.

La durée annuelle d'hospitalisation (DAH)¹ moyenne à temps complet est de 61,1 jours dans ces établissements. Ainsi, 26 patients, soit 3,7 %, ont été hospitalisés « au long cours », c'est-à-dire ont été hospitalisés à temps complet plus de 292 jours dans l'année.

Les troubles de l'humeur et la schizophrénie : principales causes d'hospitalisation à temps complet ou partiel

Tous sexes confondus, les personnes prises en charge au centre hospitalier d'Aurillac ou au centre de réadaptation de Maurs à temps complet ou partiel le sont principalement pour troubles de l'humeur (26 %) ou pour schizophrénie (25 %). 19 % des prises en charge sont ensuite dues à des troubles névrotiques.

Tous sexes confondus, les prises en charge à temps complet ou partiel pour troubles névrotiques et pour schizophrénie sont plus fréquentes dans les établissements concernés comparativement à l'Auvergne (13 % des prises en charge pour troubles névrotiques et 20 % pour schizophrénie). Ce résultat est surtout constaté chez les femmes. À l'inverse, chez ces dernières, le poids des troubles de l'humeur est plus faible au centre hospitalier d'Aurillac ou au centre de réadaptation de Maurs qu'en Auvergne.

Quel que soit le territoire, il est constaté que les troubles de l'humeur ont un poids plus élevé chez les femmes par rapport aux hommes alors que les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives concernent davantage les hommes (Figure 6).

Des personnes prises en charge en ambulatoire majoritairement âgées de 35 à 64 ans

En 2013, un patient pris en charge en ambulatoire au centre hospitalier d'Aurillac est âgé en moyenne de 51 ans. Les patients âgés de 35 à 64 ans sont les plus représentés parmi les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire dans cet établissement (Figure 7). La répartition par âge des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier d'Aurillac est comparable à celles observées dans le Cantal et en Auvergne.

Les troubles névrotiques et les troubles de l'humeur : principales causes de prise en charge en ambulatoire

Tous sexes confondus, les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire au centre hospitalier d'Aurillac en 2013 ont été principalement prises en charge pour troubles névrotiques (34 %) ou pour troubles de l'humeur (27 %).

Globalement, les prises en charge en ambulatoire pour troubles névrotiques sont plus fréquentes au centre hospitalier d'Aurillac comparativement au Cantal (29 %) et à l'Auvergne (25 %).

Quel que soit le territoire, les troubles de l'humeur et les troubles névrotiques ont un poids plus élevé chez les femmes alors que les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives ont un poids plus élevé chez les hommes (Figure 8).

Une durée moyenne de séjour à temps complet plus courte au centre hospitalier d'Aurillac

En 2013, 2 966 personnes âgées de 18 ans et plus ont été prises en charge dans l'établissement de référence,

¹ Cet indicateur n'inclut pas les patients pour lesquels les différentes séquences correspondant à une prise en charge à temps plein indiquent un nombre de jours de présence égal à 0, ni ceux pour lesquels au moins une des séquences de temps plein indique un nombre de jours supérieur à 92 jours (c'est-à-dire plus de 3 mois).

à savoir le centre hospitalier d'Aurillac. La durée annuelle d'hospitalisation moyenne à temps complet dans cet établissement s'établit à 56 jours, ce qui est plus court que la durée d'hospitalisation observée au centre de réadaptation de Mours (119,5 jours).

La provenance des personnes prises en charge semble différente entre le centre hospitalier d'Aurillac et le centre de réadaptation de Mours : la quasi-totalité (95 %) des personnes prises en charge à temps complet au centre hospitalier d'Aurillac résident dans le Cantal, contre 15 % au centre de réadaptation de Mours. Ce dernier établissement accueille notamment davantage de personnes résidant dans le Puy-de-Dôme (23 % contre 0,2 % au CH d'Aurillac) et dans un département limitrophe à l'Auvergne (33 % contre 3 % au CH d'Aurillac).

Des patients pris en charge au centre de réadaptation de Mours plus jeunes

En 2013, 52 personnes âgées de 18 ans et plus ont été prises en charge à temps complet au centre de

réadaptation de Mours. Cet établissement se caractérise par une prise en charge de patients plus jeunes que ceux rencontrés à temps complet au centre hospitalier d'Aurillac : ces personnes sont en moyenne âgées de 28 ans contre 52 ans pour les personnes prises en charge à temps complet au centre hospitalier d'Aurillac. De plus, les personnes reçues au centre de réadaptation de Mours sont toutes âgées de moins de 45 ans.

Enfin, le centre de réadaptation se caractérise par une part de patients pris en charge à temps complet pour schizophrénie plus élevée : 63 % des patients pris en charge dans cet établissement à temps complet le sont pour cette cause contre 20 % au centre hospitalier d'Aurillac. À l'inverse, les troubles de l'humeur et les troubles névrotiques ont un poids beaucoup plus élevé au centre hospitalier d'Aurillac (respectivement 28 % et 21 %) qu'au centre de réadaptation de Mours (respectivement 12 % et 2 %).

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

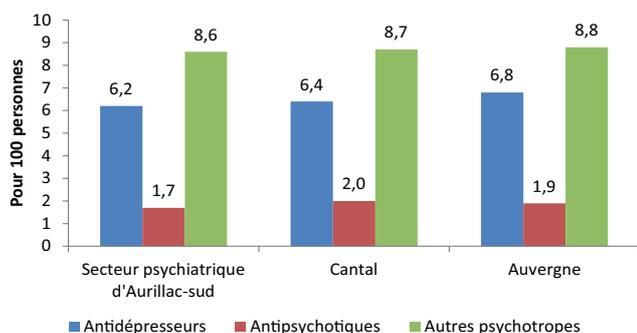
Tableau 5 : Nombre d'assurés sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale en 2015

	Antidépresseurs		Antipsychotiques		Autres psychotropes	
	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale
Secteur psychiatrique d'Aurillac-sud	3 346	7,3 %	903	2,0 %	4 829	10,5 %
Cantal	10 915	7,4 %	3 354	2,3 %	15 323	10,4 %
Auvergne	96 536	7,1 %	26 630	2,0 %	127 967	9,5 %

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

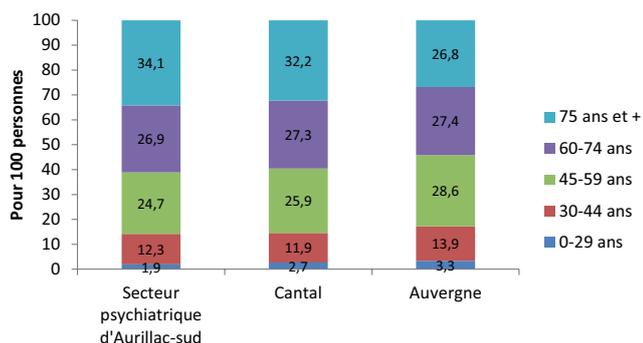
Exploitation ORS Auvergne

Figure 9 : Taux standardisés* de personnes ayant eu 3 prescriptions et plus d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes en 2015



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne
* Taux standardisés pour 100 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA).

Figure 10 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antidépresseurs en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Un taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs comparable aux taux départemental et du territoire auvergnat

En 2015, dans le secteur psychiatrique d'Aurillac-sud, 3 346 personnes, soit 7 %, sont sous traitement régulier¹ d'antidépresseurs (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs est comparable à ceux observés dans le Cantal ou en Auvergne (Figure 9).

En 2015, la prescription régulière d'antidépresseurs concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique d'Aurillac-sud (86 %) (Figure 10). La part des personnes âgées de 75 ans et plus parmi les bénéficiaires est plus élevée dans le secteur psychiatrique qu'en Auvergne.

Plus de 11 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antidépresseurs (12 % dans le Cantal et en Auvergne), contre 2 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % dans le Cantal et en Auvergne).

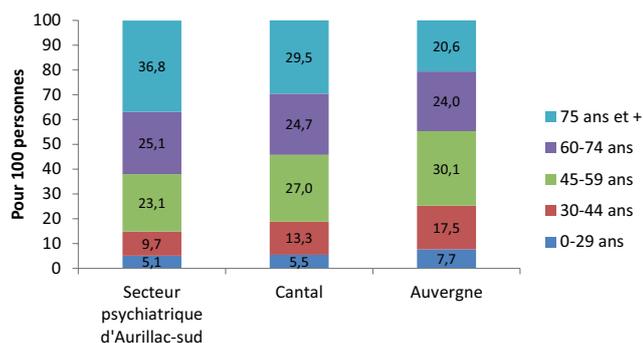
Un taux de personnes sous traitement régulier d'antipsychotiques comparable à ceux du Cantal et de l'Auvergne

En 2015, 903 personnes résidant dans le secteur psychiatrique d'Aurillac, soit 2 %, sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (Tableau 5).

Avec 1,7 personne ayant un traitement régulier d'antipsychotiques sur 100, le secteur psychiatrique enregistre un taux standardisé comparable aux taux départemental et auvergnat (Figure 9).

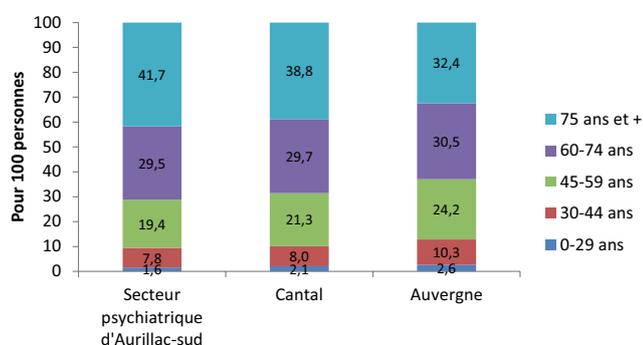
¹ C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

Figure 11 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antipsychotiques en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Figure 12 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'autres psychotropes en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Parmi les 903 personnes sous traitement régulier d'antipsychotiques dans le secteur psychiatrique d'Aurillac-sud, 85 % sont des personnes âgées de 45 ans ou plus (Figure 11). Les moins de 30 ans sont moins concernés par un traitement régulier d'antipsychotiques. Comme pour les antidépresseurs, la part des personnes âgées de 75 ans et plus parmi les bénéficiaires est plus élevée dans le secteur psychiatrique que dans le Cantal et plus encore en Auvergne.

Plus de 3 % des personnes âgées de 45 ans ou plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (3 % dans le Cantal et en Auvergne), contre moins de 1 % des personnes âgées de moins de 45 ans (1 % dans le Cantal et en Auvergne).

Un taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes comparable aux taux du Cantal ou de l'Auvergne

En 2015, dans le secteur psychiatrique d'Aurillac-sud, 4 829 personnes, soit 11 %, sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes est comparable dans le secteur psychiatrique et dans le Cantal ou en Auvergne (Figure 9). Comme pour les antidépresseurs, la part des personnes âgées de 75 ans et plus parmi les bénéficiaires est plus élevée dans le secteur psychiatrique que dans le Cantal et plus encore en Auvergne.

La prescription régulière d'autres psychotropes concerne avant tout les personnes âgées de 60 ans et plus dans le secteur psychiatrique d'Aurillac-sud (71 %) (Figure 12).

Plus de 23 % des personnes âgées de 60 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (22 % dans le Cantal et 21 % en Auvergne), contre plus de 4 % des personnes âgées de moins de 60 ans (5 % dans le Cantal et en Auvergne).

LA CONSOMMATION DE SOINS - FAITS MARQUANTS

Les hospitalisations

- Plus de 3 000 personnes âgées de 18 ans et plus prises en charge en 2013 au centre hospitalier d'Aurillac ou au centre de réadaptation de Maurs.
- 75 % des prises en charge réalisées en ambulatoire exclusivement.
- Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 61 jours.
- Une prise en charge à temps complet ou à temps partiel principalement due à des troubles de l'humeur ou à la schizophrénie.
- Une prise en charge en ambulatoire principalement due à des troubles de l'humeur ou à des troubles névrotiques.

La consommation de psychotropes

- Plus de 7 % de la population du secteur psychiatrique sous traitement régulier d'antidépresseurs, 2 % sous traitement régulier d'antipsychotiques et près de 11 % sous traitement régulier d'autres psychotropes.
- La population âgée de 45 ans et plus davantage concernée par la prise d'un traitement régulier de médicaments psychotropes.

Tableau 6 : Effectif des médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique d'Aurillac-sud	Cantal	Auvergne
Effectif	39	144	1 282
Densité*	84,9	97,7	94,7
Âge moyen	50,9	51,4	51,8
Part des 55 ans et +	51,3 %	48,6 %	48,1 %
Taux de féminisation	12,8 %	28,5 %	38,5 %

Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

Tableau 7 : Effectif des psychiatres libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique d'Aurillac-sud	Cantal	Auvergne
Effectif	0	16	251
Densité*	.	10,9	18,5
Âge moyen	.	53,4	51,8
Part des 55 ans et +	.	50,0 %	48,6 %
Taux de féminisation	.	31,3 %	45,0 %

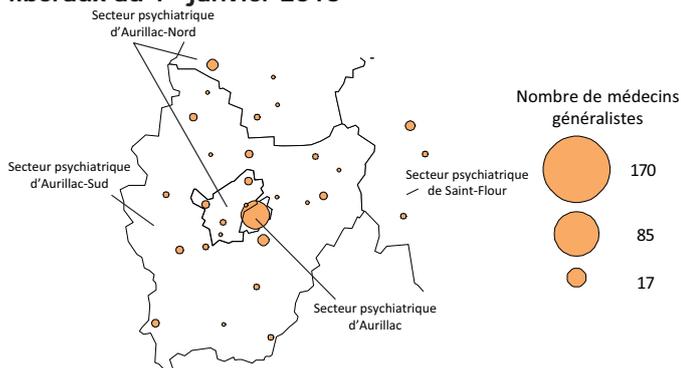
Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

Tableau 8 : Effectif des psychologues libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique d'Aurillac-sud	Cantal	Auvergne
Effectif	11	99	880
Densité*	23,9	67,2	65,0
Âge moyen	45,9	42,7	42,9
Part des 55 ans et +	n.c.	22,2 %	22,4 %
Taux de féminisation	81,8 %	76,8 %	85,7 %

Sources : Adeli au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants
n.c. : non communiqué car effectifs trop faibles.

Carte 1 : Localisation et nombre de médecins généralistes libéraux au 1^{er} janvier 2015



Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Une densité de médecins généralistes libéraux plus faible que les densités départementale et auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, le secteur psychiatrique d'Aurillac-sud compte 39 médecins généralistes libéraux, soit une densité de 84,9 pour 100 000 habitants. Cette densité est plus faible que celles enregistrées dans le Cantal et en Auvergne (Tableau 6).

Les médecins généralistes libéraux du secteur psychiatrique sont en moyenne âgés de 50,9 ans. Plus de la moitié de ces professionnels sont âgés de 55 ans et plus. Cette part est comparable à celles constatées dans le Cantal et en Auvergne.

Le taux de féminisation, qui atteint 13 % dans le secteur psychiatrique, est plus faible que ceux enregistrés dans le Cantal et en Auvergne.

Les médecins généralistes libéraux sont répartis dans 17 communes du secteur psychiatrique.

Aucun psychiatre libéral, mixte et salarié présent sur le secteur

Au 1^{er} janvier 2015, le secteur psychiatrique d'Aurillac-sud ne compte aucun psychiatre libéral, mixte ou salarié sur son territoire.

Une densité de psychologues libéraux, mixtes et salariés plus faible que les densités départementale et auvergnate

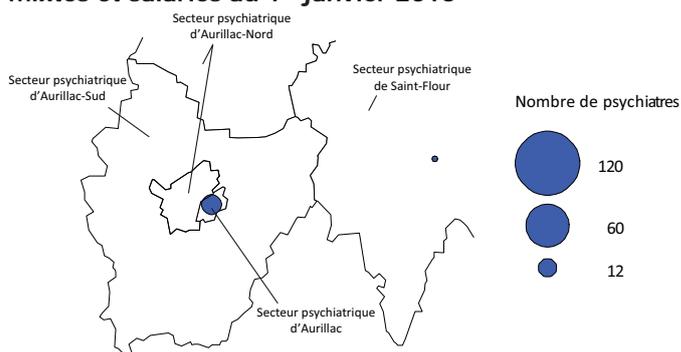
Le secteur psychiatrique d'Aurillac-sud compte 11 psychologues au 1^{er} janvier 2015, soit une densité de 23,9 psychologues pour 100 000 habitants. Cette densité est inférieure à celles enregistrées en Auvergne et dans le Cantal (Tableau 8).

Les psychologues du secteur psychiatrique ont en moyenne 45,9 ans, ce qui est légèrement supérieur à l'âge moyen des psychologues présents dans le Cantal et en Auvergne.

Quel que soit le territoire, la majorité des psychologues sont des femmes.

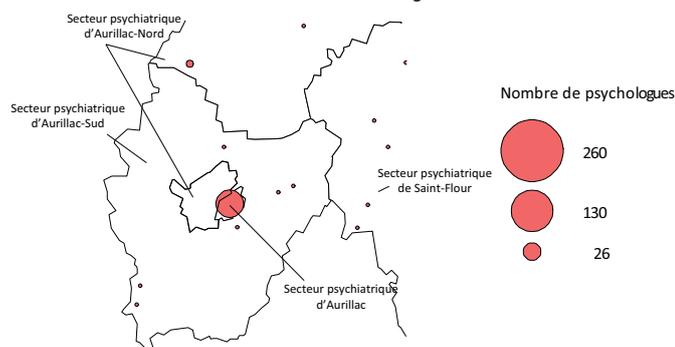
Les psychologues libéraux, mixtes ou salariés sont présents dans 6 communes du secteur psychiatrique.

Carte 2 : Localisation et nombre de psychiatres libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



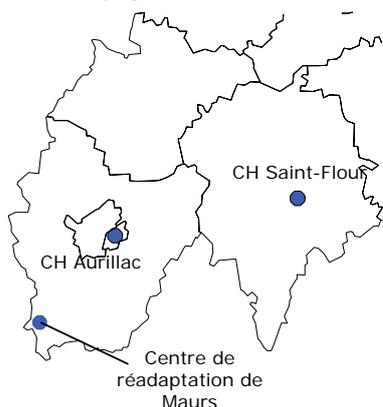
Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 3 : Localisation et nombre de psychologues libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



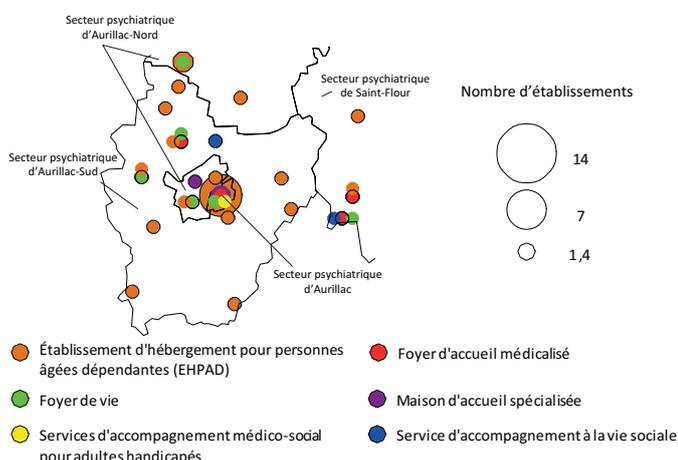
Source : Adeli au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 4 : Localisation des établissements de santé ayant une autorisation en psychiatrie en 2014



Source : SAE - Base administrative 2014
Exploitation ORS Auvergne

Carte 5 : Les établissements médico-sociaux en 2015



Source : Base historique 2015 FINISS
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Un établissement ayant une autorisation en psychiatrie en 2014

Comme cela a été indiqué précédemment, en 2014, le secteur psychiatrique d'Aurillac-sud compte un établissement ayant une autorisation en psychiatrie sur son territoire : le centre de réadaptation de Mours (Carte 4).

D'après les données de la Statistique annuelle des établissements de santé (SAE), concernant la psychiatrie générale et la prise en charge à temps complet, cet établissement compte 30 lits au 31 décembre 2014 en hospitalisation à temps plein. En 2014, 76 patients ont été vus au moins une fois dans l'année en psychiatrie générale dans cet établissement.

Cet établissement emploie au total 0,3 équivalent temps plein (ETP) annuel moyen de psychiatres, 7,2 ETP annuels moyens d'infirmiers et de cadres et 3,8 de personnels éducatifs et sociaux.

LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

10 EHPAD, 1 FAM, 2 foyers de vie et 1 SAVS présents sur le secteur psychiatrique

Le secteur psychiatrique d'Aurillac-sud compte 10 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en 2015 (Carte 5).

Au total, 726 places installées sont comptabilisées dans ces 10 EHPAD : 636 sont dédiées aux personnes âgées dépendantes et 90 aux personnes atteintes de la maladie d'alzheimer ou d'une maladie apparentée. 708 places sont dédiées à l'hébergement complet en internat et 18 places à l'accueil de jour.

Les EHPAD du secteur sont répartis dans 10 communes du territoire.

Le secteur psychiatrique compte également un foyer d'accueil médicalisé (FAM), présent à Saint-Illide et regroupant 35 places installées. Cet établissement concerne exclusivement des places en hébergement complet en internat. Toutes ces places sont dédiées au retard mental.

En 2015, deux foyers de vie sont présents dans le secteur psychiatrique d'Aurillac-sud, à Laroquebrou et à Saint-Illide, regroupant 62 places installées. Ces dernières sont des places d'hébergement complet en internat. 42 places installées concernent la déficience visuelle et 20 places sont dédiées à toutes déficiences.

Enfin, le secteur psychiatrique recense 1 Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) (Carte 5). Ce SAVS, présent à Saint-Cernin, compte 25 places installées et est dédié au retard mental.

L'OFFRE DE SOINS - FAITS MARQUANTS

- Des densités de médecins généralistes libéraux, de psychiatres et psychologues plus faibles que les densités départementale et auvergnate.
- 1 établissement ayant une autorisation en psychiatrie.
- Un secteur psychiatrique qui regroupe 10 EHPAD, 1 foyer d'accueil médicalisé, 2 foyers de vie et 1 SAVS.

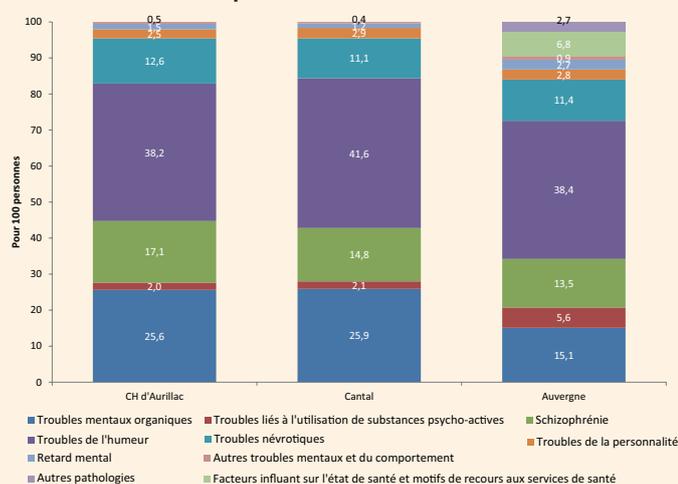
ZOOM SUR LA CONSOMMATION DE SOINS DES PERSONNES ÂGÉES

Tableau 9 : Répartition des personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge au centre hospitalier d'Aurillac en 2013

	Complet+partiel		Ambulatoire	
	Effectif	%	Effectif	%
65-74 ans	80	41,0	322	50,4
75-84 ans	80	41,0	220	34,4
85 ans et +	35	17,9	97	15,2
Total	195	100,0	639	100,0

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel ou un acte en ambulatoire.

Figure 13 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel selon le diagnostic principal chez les 65 ans et plus en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel.

Tableau 10 : Nombre d'assurés âgés de 60 ans ou plus sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale des 60 ans ou plus dans le secteur psychiatrique d'Aurillac-sud en 2015

	Nombre	Pour 100 personnes âgées de 60 ans et plus
Antidépresseurs	2 043	13,7
Antipsychotiques	559	3,7
Autres psychotropes	3 437	23,0

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
Exploitation ORS Auvergne

* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

LES HOSPITALISATIONS

Aucun patient pris en charge au centre de réadaptation de Mours n'était âgé de 65 ans ou plus. En 2013, 195 personnes âgées de 65 ans et plus ont été prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier d'Aurillac (dont 66 personnes à temps complet exclusivement) (Tableau 9). Ces personnes sont majoritairement des femmes (65 %).

Au moins un acte en ambulatoire a été enregistré pour 639 personnes âgées de 65 ans et plus (dont 520 en ambulatoire exclusivement) : 30 % sont des hommes et 70 % sont des femmes.

En 2013, 224 séjours à temps complet concernant des personnes âgées de 65 ans et plus ont été comptabilisés au centre hospitalier d'Aurillac. La durée annuelle d'hospitalisation (DAH) est de 54,3 jours en moyenne. Au total, moins de 5 personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet dans cet établissement ont été hospitalisées « au long cours ».

Près de 94 % des personnes âgées de 65 ans ou plus prises en charge au centre hospitalier d'Aurillac à temps complet ou partiel résident en Auvergne et plus particulièrement dans le Cantal (94 %), moins de 5 % viennent d'un département limitrophe à l'Auvergne et moins de 2 % vient du reste de la France.

Tous sexes confondus, les personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet ou partiel dans l'établissement de référence du secteur le sont principalement pour troubles de l'humeur (Figure 13). Le poids des troubles mentaux organiques chez les personnes âgées de 65 ans et plus est plus élevé dans cet établissement et dans le Cantal qu'en Auvergne.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

En 2015, 2 043 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'antidépresseurs dans le secteur psychiatrique d'Aurillac-sud, ce qui représente 14 % de la population du secteur de cette tranche d'âge (Tableau 10).

Concernant les antipsychotiques, les assurés de 60 ans ou plus sous traitement régulier représentent 4 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Enfin, 3 437 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'autres psychotropes dans le secteur psychiatrique d'Aurillac-sud, ce qui représente 23 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Dans le secteur psychiatrique d'Aurillac-sud, quel que soit le type de psychotropes (antidépresseurs, antipsychotiques, autres), la part de la population sous traitement régulier est plus élevée chez les 60 ans ou plus qu'en population générale (7,3 % de la population sous traitement régulier d'antidépresseurs, 2,0 % d'antipsychotiques et 10,5 % d'autres psychotropes).

LA SANTÉ MENTALE DANS LE SECTEUR PSYCHIATRIQUE DE SAINT-FOUR

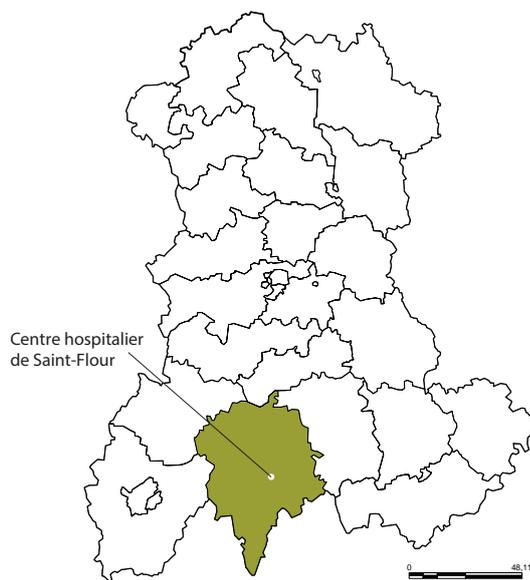
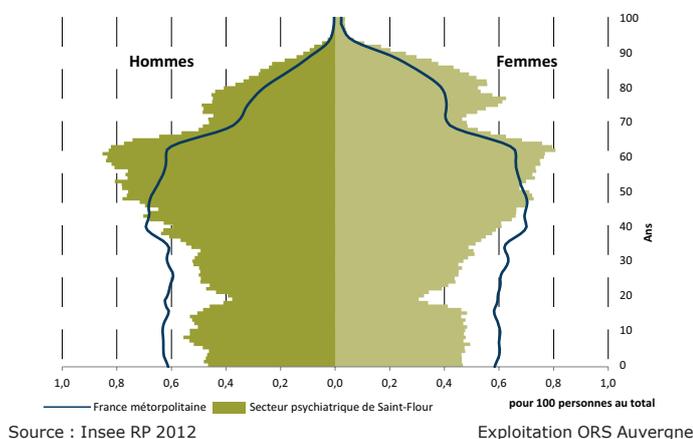


Figure 1 : Pyramide des âges de la population en 2012
Secteur psychiatrique de Saint-Flour



Source : Insee RP 2012

Exploitation ORS Auvergne

Tableau 1 : Situation socio-démographique du secteur psychiatrique de Saint-Flour

	Secteur psychiatrique de Saint-Flour	Cantal	Auvergne
Nombre de communes	99	260	1 310
Population	35 708	147 415	1 354 104
Densité (hab/km ²)	15,7	25,7	52,1
Part des moins de 18 ans	17,5 %	17,5 %	19,5 %
Part des 18-64 ans	57,8 %	57,8 %	59,4 %
Part des 65 ans et plus	24,6 %	24,7 %	21,2 %
Part de la population couverte par le RSA	4,3 %	4,7 %	6,1 %

Sources : Insee RP 2012, CNAF, CCMSA 2013

Exploitation ORS Auvergne

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE : LE SUICIDE ET LES AFFECTIONS DE LONGUE DURÉE (ALD)

Tableau 2 : Hospitalisations pour tentative de suicide en 2013

	Nombre de patients hospitalisés pour tentative de suicide		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Secteur psychiatrique de Saint-Flour	12	11	23
Cantal	49	72	121
Auvergne	499	737	1 236

Source : PMSI MCO 2013

Champs : ensemble des personnes âgées de 10 ans et plus ayant été hospitalisées pour au moins une tentative de suicide.

Exploitation ORS Auvergne

LES TENTATIVES DE SUICIDE

En 2013, 23 personnes âgées de 10 ans ou plus domiciliées dans le secteur psychiatrique de Saint-Flour ont été hospitalisées dans les unités de médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) pour une tentative de suicide, ce qui représente 1,9 % de la population auvergnate hospitalisée pour cette cause. Les hospitalisations pour une tentative de suicide se répartissent équitablement entre les hommes et les femmes (Tableau 2).

LES DÉCÈS PAR SUICIDE

Sur la période 2008-2012, sur les 27 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an dans le Cantal, 6 décès ont été recensés dans le secteur psychiatrique de Saint-Flour.

LES DÉCÈS PAR TROUBLES MENTAUX ET DU COMPORTEMENT

Sur la période 2008-2012, 15 décès pour troubles mentaux et du comportement ont été enregistrés en moyenne par an dans le secteur psychiatrique de Saint-Flour. Comme en Auvergne, la majorité de ces décès concernent des femmes (55 %) et, dans 55 % des cas, la personne décédée est âgée de 85 ans et plus.

Que ce soit en Auvergne ou dans le secteur psychiatrique de Saint-Flour, ces décès sont principalement dus à des troubles mentaux organiques (71 % des décès).

LA PRÉVALENCE DES ALD POUR AFFECTIONS PSYCHIATRIQUES DE LONGUE DURÉE (ALD 23) ET POUR MALADIE D'ALZHEIMER ET AUTRES DÉMENCES (ALD 15)

Tableau 3 : Nombre de bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences, pour affections psychiatriques de longue durée et taux standardisés de prévalence en 2013

	Secteur psychiatrique de Saint-Flour		Cantal		Auvergne		France métropolitaine	
	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS
Maladie d'alzheimer et autres démences	279	484,2	1 162	496,8*	9 073	514,3*	353 381	532,1
Affections psychiatriques de longue durée	710	1 828,0*	3 912	2 501,7*	44 166	3 192,1*	1 292 552	2 100,2

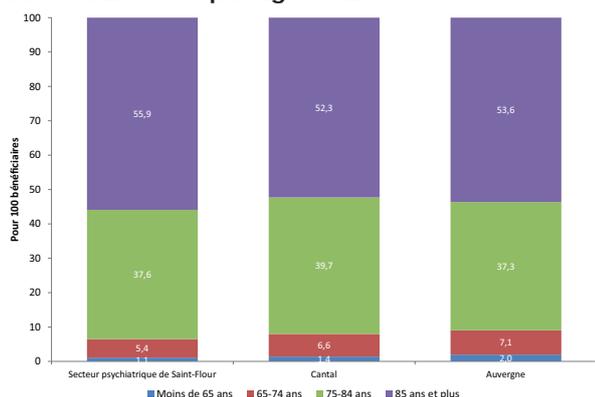
Sources : CCMSA, Cnamts, RSI, Insee

TS : Taux standardisés pour 100 000 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA)

* Taux statistiquement différent du taux de la France métropolitaine

Exploitation ORS Auvergne

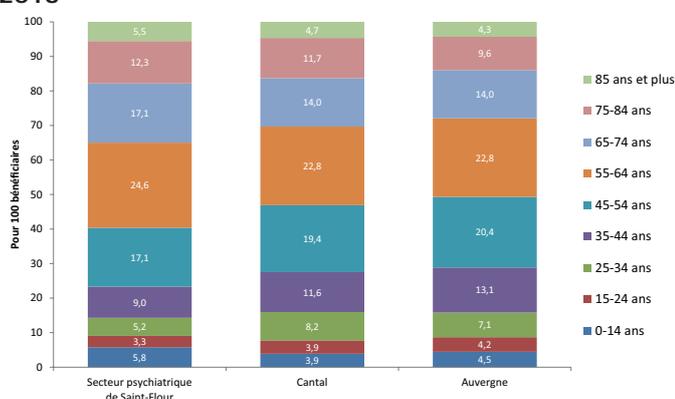
Figure 2 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

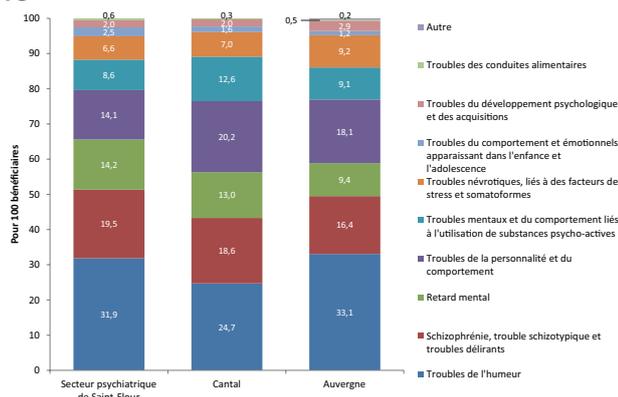
Figure 3 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Figure 4 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par cause en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Un taux de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences comparable au taux métropolitain

En 2013, il est comptabilisé 279 bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences dans le secteur psychiatrique de Saint-Flour, ce qui représente 24 % du nombre total de bénéficiaires d'une ALD pour ce trouble dans le Cantal (Tableau 3). Le taux standardisé de prévalence est de 484,2 pour 100 000 personnes dans ce secteur, ce qui est comparable au taux métropolitain. La majorité des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences est âgée de 85 ans et plus, que ce soit sur le territoire ou en Auvergne (Figure 2).

Un taux de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus faible que le taux métropolitain

En 2013, 710 bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont recensés dans le secteur psychiatrique de Saint-Flour, soit un taux standardisé de 1 828,0 bénéficiaires pour 100 000 personnes. Ce taux est significativement inférieur au taux de la France métropolitaine (Tableau 3). Dans le secteur psychiatrique de Saint-Flour, les bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont, dans près de 59 % des cas, âgés entre 45 et 74 ans (Figure 3). Dans ce secteur, la part des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée âgés de 55 ans et plus (60 %) est plus élevée que dans le département (53 %) ou en Auvergne (51 %).

Des ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur

En 2013, dans le secteur psychiatrique de Saint-Flour, les ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont principalement causées par des troubles de l'humeur (Figure 4). Viennent ensuite la schizophrénie, trouble schizotypique et troubles délirants.

Dans ce secteur, le poids des ALD pour troubles de l'humeur est comparable à celui observé en Auvergne mais plus élevé que celui constaté dans le Cantal. Le poids du retard mental est par contre plus élevé dans le secteur psychiatrique qu'en Auvergne. À l'inverse, le poids des ALD pour troubles de la personnalité et du comportement est plus faible dans le secteur psychiatrique que dans le Cantal ou en Auvergne.

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE - FAITS MARQUANTS

- 23 personnes âgées de 10 ans et plus et domiciliées dans le secteur hospitalisées pour une tentative de suicide en 2013.
- 6 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an sur la période 2008-2012.
- Des décès par troubles mentaux et du comportement essentiellement dus à des troubles mentaux organiques.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences comparable au taux national.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus faible que le taux métropolitain.
- Les ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur.

LA CONSOMMATION DE SOINS

Tableau 4 : Effectif des patients âgés de 18 ans et plus pris en charge au centre hospitalier de Saint-Flour en 2013

	Toutes prises en charge	Complet*	Ambu. (exclusif)	Autre
Hommes	441	102	331	8
Femmes	512	97	412	3
Ensemble	953	199	743	11

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne

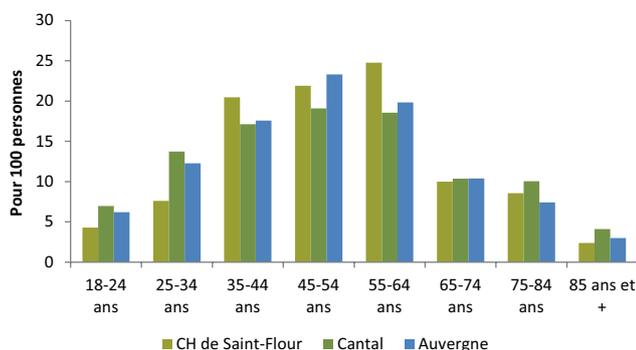
* Au moins une prise en charge à temps complet.

Ambu. : ambulatoire.

Autre : Partiel exclusif ou partiel et ambulatoire mais pas complet.

Champs : ensemble des personnes âgées de 18 ans et plus ayant été prises en charge au moins une fois en psychiatrie à temps complet, à temps partiel ou en ambulatoire.

Figure 5 : Répartition par âge des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier de Saint-Flour en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

LES HOSPITALISATIONS

Le centre hospitalier de Saint-Flour est l'établissement psychiatrique de référence du secteur psychiatrique de Saint-Flour. Il pratique les admissions en psychiatrie à temps complet, à temps partiel et en ambulatoire.

Plus des trois quarts des personnes prises en charge par l'établissement du secteur le sont en ambulatoire exclusivement

En 2013, 953 personnes âgées de 18 ans et plus ont été prises en charge au centre hospitalier de Saint-Flour. Les personnes prises en charge sont dans plus de la moitié des cas des femmes (Tableau 4).

Parmi ces personnes prises en charge, 21 % ont été hospitalisées à temps complet (4 % ont été prises en charge seulement à temps complet), 78 % en ambulatoire exclusivement et moins de 0,5 % à temps partiel exclusivement.

Des personnes prises en charge à temps complet ou partiel âgées en moyenne de 53 ans

En 2013, un patient hospitalisé à temps complet ou à temps partiel au centre hospitalier de Saint-Flour est âgé en moyenne de 53 ans. Les personnes âgées de 35 à 64 ans sont les plus représentées au sein de cet établissement (67 %). La part des personnes âgées de 35 à 64 ans est d'ailleurs plus élevée dans cet établissement qu'en Auvergne (61 %) et que dans le Cantal (55 %) (Figure 5).

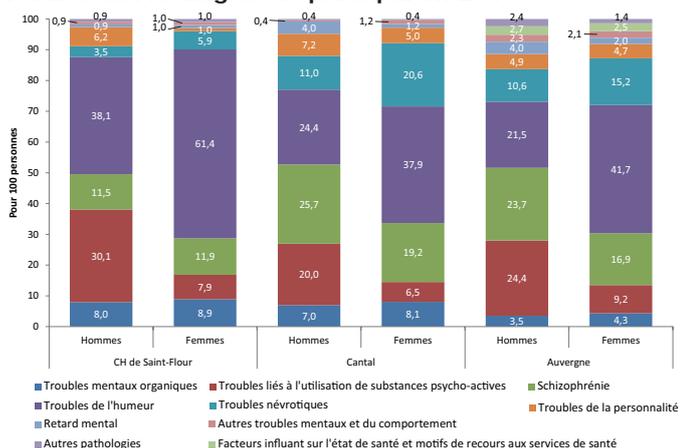
La grande majorité des patients (90 %) reçus en psychiatrie à temps complet ou partiel au centre hospitalier de Saint-Flour résident en Auvergne et plus particulièrement dans le Cantal (88 %). Plus de 1 % vient ensuite du Puy-de-Dôme, 8 % d'un département limitrophe à l'Auvergne et 2 % habitent dans le reste de la France.

Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 33 jours

En 2013, 263 séjours à temps complet ont été comptabilisés au centre hospitalier de Saint-Flour. La durée annuelle d'hospitalisation (DAH)¹ moyenne à temps complet est de 33,2 jours dans cet établissement. Aucun patient pris en charge à temps complet dans l'établissement de référence n'a été hospitalisé « au

¹ Cet indicateur n'inclut pas les patients pour lesquels les différentes séquences correspondant à une prise en charge à temps plein indiquent un nombre de jours de présence égal à 0, ni ceux pour lesquels au moins une des séquences de temps plein indique un nombre de jours supérieur à 92 jours (c'est-à-dire plus de 3 mois).

Figure 6 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier de Saint-Flour selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
 Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

long cours », c'est-à-dire n'a été hospitalisé à temps complet plus de 292 jours dans l'année.

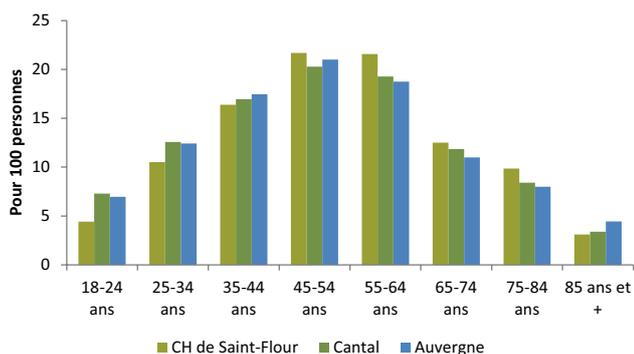
Les troubles de l'humeur : principales causes d'hospitalisation à temps complet ou partiel

Tous sexes confondus, les personnes prises en charge au centre hospitalier de Saint-Flour à temps complet ou partiel le sont principalement pour troubles de l'humeur (49 %). Près de 20 % sont ensuite pris en charge pour troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives et 12 % pour schizophrénie.

Chez les hommes comme chez les femmes, les prises en charge à temps complet ou partiel pour troubles de l'humeur sont plus fréquentes au centre hospitalier de Saint-Flour comparativement au Cantal ou à l'Auvergne. À l'inverse, le poids des troubles névrotiques et le poids de la schizophrénie sont plus faibles au centre hospitalier de Saint-Flour que dans le Cantal ou qu'en Auvergne.

Quel que soit le territoire, il est constaté que les troubles de l'humeur ont un poids plus élevé chez les femmes par rapport aux hommes alors que les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives concernent davantage les hommes (Figure 6).

Figure 7 : Répartition par âge des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier de Saint-Flour en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
 Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

Des personnes prises en charge en ambulatoire majoritairement âgées de 35 à 64 ans

En 2013, un patient pris en charge en ambulatoire au centre hospitalier de Saint-Flour est âgé en moyenne de 53 ans. Les patients âgés de 35 à 64 ans sont les plus représentés parmi les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire dans cet établissement (Figure 7). La part des personnes âgées de 55 à 84 ans est plus élevée dans cet établissement (44 %) que dans le Cantal (40 %) ou en Auvergne (38 %) (Figure 7).

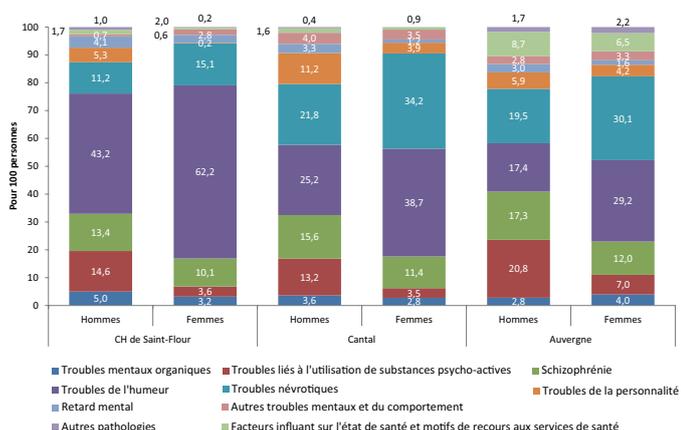
Les troubles de l'humeur : principales causes de prise en charge en ambulatoire

Tous sexes confondus, les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire au centre hospitalier de Saint-Flour en 2013 ont été principalement prises en charge pour troubles de l'humeur (53 %).

Comme pour la prise en charge à temps complet ou partiel, quel que soit le sexe, les prises en charge en ambulatoire pour troubles de l'humeur sont plus fréquentes au centre hospitalier de Saint-Flour comparativement au Cantal et à l'Auvergne. À l'inverse, le poids des troubles névrotiques est plus faible au centre hospitalier de Saint-Flour que dans le Cantal ou qu'en Auvergne.

Quel que soit le territoire, les troubles de l'humeur et les troubles névrotiques ont un poids plus élevé chez les femmes alors que les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives ont un poids plus élevé chez les hommes (Figure 8).

Figure 8 : Répartition des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier de Saint-Flour selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
 Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

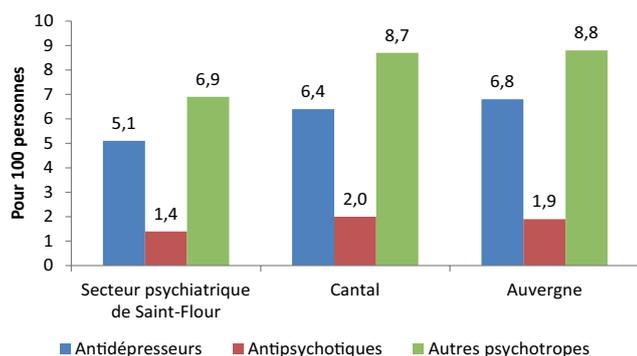
Tableau 5 : Nombre d'assurés sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale en 2015

	Antidépresseurs		Antipsychotiques		Autres psychotropes	
	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale
Secteur psychiatrique de Saint-Flour	2 157	6,0 %	581	1,6 %	3 022	8,5 %
Cantal	10 915	7,4 %	3 354	2,3 %	15 323	10,4 %
Auvergne	96 536	7,1 %	26 630	2,0 %	127 967	9,5 %

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

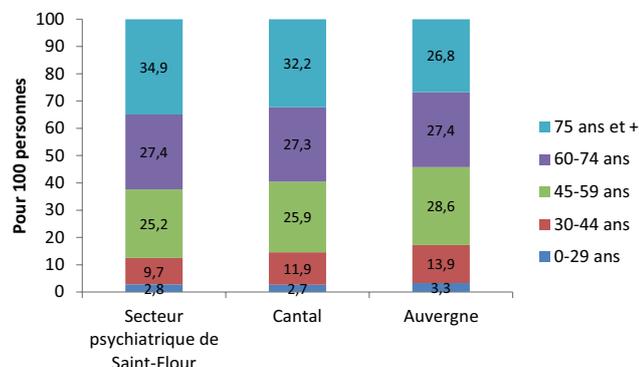
Exploitation ORS Auvergne

Figure 9 : Taux standardisés* de personnes ayant eu 3 prescriptions et plus d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes en 2015



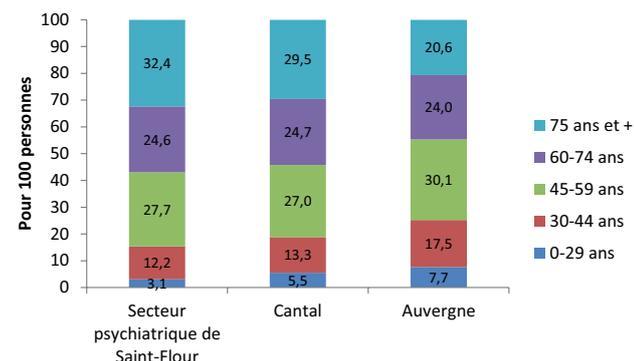
Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne
* Taux standardisés pour 100 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA).

Figure 10 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antidépresseurs en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Figure 11 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antipsychotiques en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Un taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs plus faible que dans le Cantal ou en Auvergne

En 2015, dans le secteur psychiatrique de Saint-Flour, 2 157 personnes, soit 6 %, sont sous traitement régulier¹ d'antidépresseurs (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs est plus faible par rapport à ceux observés dans le Cantal ou en Auvergne (Figure 9).

En 2015, la prescription régulière d'antidépresseurs concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique de Saint-Flour (87 %) (Figure 10). La part des personnes âgées de 75 ans et plus dans les bénéficiaires est plus élevée dans le secteur psychiatrique et dans le Cantal qu'en Auvergne.

Près de 10 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antidépresseurs (12 % dans le Cantal et en Auvergne), contre près de 2 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % dans le Cantal et en Auvergne).

Un taux de personnes sous traitement régulier d'antipsychotiques plus faible que dans le Cantal ou en Auvergne

En 2015, 581 personnes résidant dans le secteur psychiatrique de Saint-Flour, soit 2 %, sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (Tableau 5).

Avec 1,4 personne ayant un traitement régulier d'antipsychotiques sur 100, le secteur psychiatrique enregistre un taux standardisé inférieur aux taux départemental et auvergnat (Figure 9).

Parmi les 581 personnes sous traitement régulier d'antipsychotiques dans le secteur psychiatrique de Saint-Flour, 85 % sont des personnes âgées de 45 ans ou plus (Figure 11). Les moins de 30 ans sont moins concernés par un traitement régulier d'antipsychotiques.

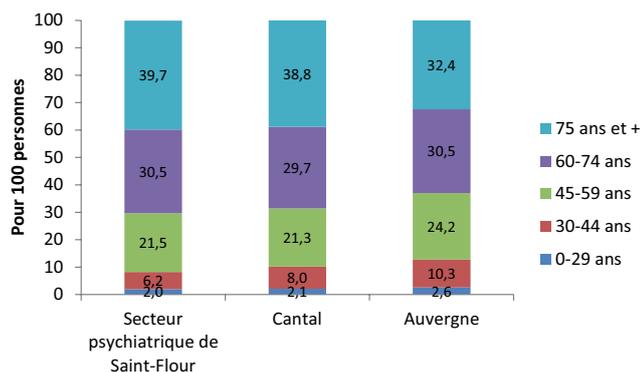
Près de 3 % des personnes âgées de 45 ans ou plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (3 % dans le Cantal et en Auvergne), contre 0,6 % des personnes âgées de moins de 45 ans (1 % dans le Cantal et en Auvergne).

Un taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes plus faible que dans le Cantal ou en Auvergne

En 2015, dans le secteur psychiatrique de Saint-Flour, 3 022 personnes, soit 8 %, sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes est plus faible dans le secteur psychiatrique que dans le Cantal ou en Auvergne (Figure 9).

¹ C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

Figure 12 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'autres psychotropes en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

La prescription régulière d'autres psychotropes concerne avant tout les personnes âgées de 60 ans et plus dans le secteur psychiatrique de Saint-Flour (70 %) (Figure 12).

Plus de 18 % des personnes âgées de 60 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (22 % dans le Cantal et 21 % en Auvergne), contre près de 4 % des personnes âgées de moins de 60 ans (5 % dans le Cantal et en Auvergne).

LA CONSOMMATION DE SOINS - FAITS MARQUANTS

Les hospitalisations

- Plus de 950 personnes âgées de 18 ans et plus prises en charge en 2013 au centre hospitalier de Saint-Flour.
- 78 % des prises en charge réalisées en ambulatoire exclusivement.
- Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 33 jours.
- Une prise en charge à temps complet ou à temps partiel principalement due à des troubles de l'humeur.
- Une prise en charge en ambulatoire principalement due à des troubles de l'humeur.

La consommation de psychotropes

- 6 % de la population du secteur psychiatrique sous traitement régulier d'antidépresseurs, près de 2 % sous traitement régulier d'antipsychotiques et plus de 8 % sous traitement régulier d'autres psychotropes.
- La population âgée de 45 ans et plus davantage concernée par la prise d'un traitement régulier de médicaments psychotropes.

L'OFFRE DE SOINS

Tableau 6 : Effectif des médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique de Saint-Flour	Cantal	Auvergne
Effectif	33	144	1 282
Densité*	92,4	97,7	94,7
Âge moyen	52,3	51,4	51,8
Part des 55 ans et +	39,4 %	48,6 %	48,1 %
Taux de féminisation	36,4 %	28,5 %	38,5 %

Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012. Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

* Pour 100 000 habitants

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Une densité de médecins généralistes libéraux comparable à la densité auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, le secteur psychiatrique de Saint-Flour compte 33 médecins généralistes libéraux, soit une densité de 92,4 pour 100 000 habitants. Cette densité est légèrement plus faible que celle enregistrée dans le Cantal mais est comparable à celle observée en Auvergne (Tableau 6).

Les médecins généralistes libéraux du secteur psychiatrique sont en moyenne âgés de 52,3 ans. Plus de 39 % de ces professionnels sont âgés de 55 ans et plus. Cette part est inférieure à celles constatées dans le Cantal et en Auvergne.

Le taux de féminisation, qui atteint 36 % dans le secteur psychiatrique, est plus élevé que celui enregistré dans le Cantal mais est comparable à celui observé en Auvergne.

Les médecins généralistes libéraux du secteur sont répartis dans 10 communes du territoire (Carte 1).

Tableau 7 : Effectif des psychiatres libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique de Saint-Flour	Cantal	Auvergne
Effectif	2	16	251
Densité*	5,6	10,9	18,5
Âge moyen	n.c.	53,4	51,8
Part des 55 ans et +	n.c.	50,0 %	48,6 %
Taux de féminisation	n.c.	31,3 %	45,0 %

Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants
n.c. : non communiqué car effectifs trop faibles.

Tableau 8 : Effectif des psychologues libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique de Saint-Flour	Cantal	Auvergne
Effectif	18	99	880
Densité*	50,4	67,2	65,0
Âge moyen	41,9	42,7	42,9
Part des 55 ans et +	22,2 %	22,2 %	22,4 %
Taux de féminisation	83,3 %	76,8 %	85,7 %

Sources : Adeli au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

Une densité de psychiatres libéraux, mixtes et salariés plus faible que les densités départementale et auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, 2 psychiatres sont présents sur le secteur psychiatrique de Saint-Flour, ce qui représente une densité de 5,6 psychiatres pour 100 000 personnes. Cette densité est plus faible que dans le département du Cantal et en Auvergne (Tableau 7). Ces 2 psychiatres sont présents à Saint-Flour (Carte 2).

Une densité de psychologues libéraux, mixtes et salariés plus faible que les densités départementale et auvergnate

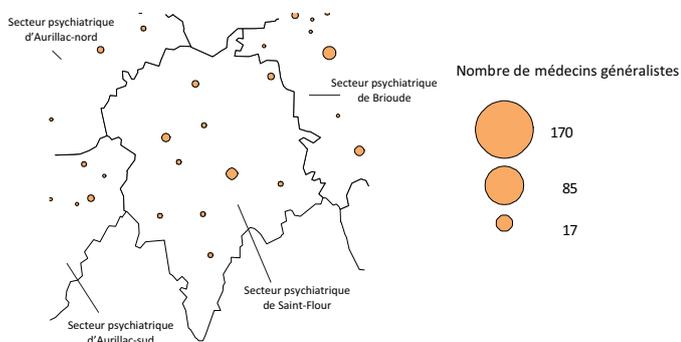
Le secteur psychiatrique de Saint-Flour compte 18 psychologues au 1^{er} janvier 2015, soit une densité de 50,4 psychologues pour 100 000 habitants. Cette densité est inférieure à celles enregistrées en Auvergne et dans le Cantal (Tableau 8).

Les psychologues du secteur psychiatrique ont en moyenne 41,9 ans, ce qui est comparable à l'âge moyen des psychologues présents dans le Cantal et en Auvergne. La part des professionnels âgés de 55 ans et plus est également similaire à celles enregistrées dans le département et en Auvergne.

Quel que soit le territoire, la majorité des psychologues sont des femmes.

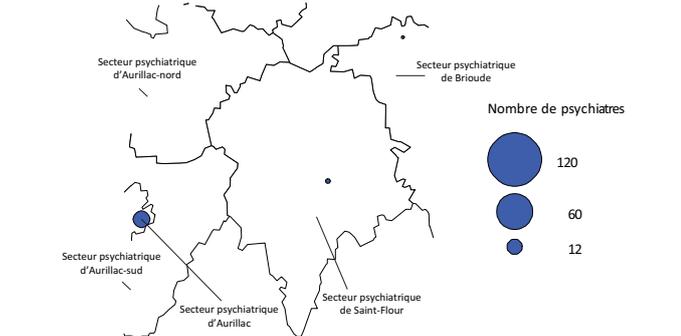
Les psychologues sont présents dans 7 communes du secteur psychiatrique, avec toutefois plus de la moitié d'entre eux situés à Saint-Flour (Carte 3).

Carte 1 : Localisation et nombre de médecins généralistes libéraux au 1^{er} janvier 2015



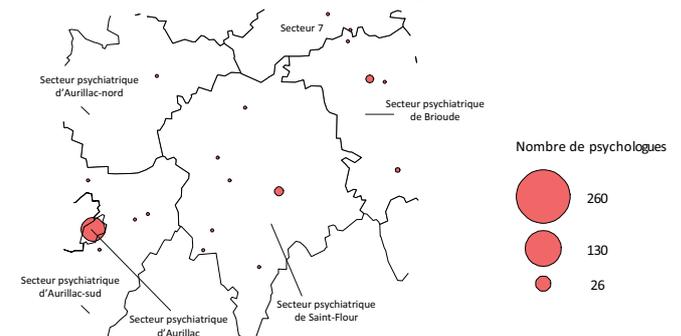
Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 2 : Localisation et nombre de psychiatres libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



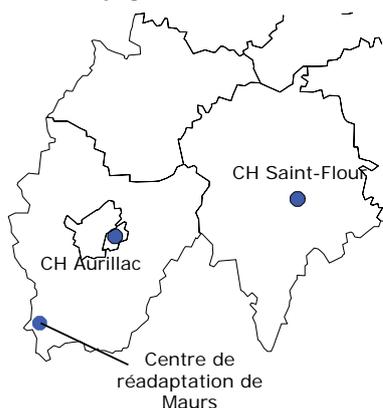
Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 3 : Localisation et nombre de psychologues libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



Source : Adeli au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 4 : Localisation des établissements de santé ayant une autorisation en psychiatrie en 2014



Source : SAE - Base administrative 2014

Exploitation ORS Auvergne

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Un établissement ayant une autorisation en psychiatrie en 2014

Comme cela a été indiqué précédemment, en 2014, le secteur psychiatrique de Saint-Flour compte un établissement ayant une autorisation en psychiatrie sur son territoire : le centre hospitalier de Saint-Flour (Carte 4).

D'après les données de la Statistique annuelle des établissements de santé (SAE), concernant la psychiatrie générale et la prise en charge à temps complet, cet établissement compte 31 lits au 31 décembre 2014 en hospitalisation à temps plein. Il compte également 7 places en placement familial thérapeutique et 20 places en hospitalisation de jour. En 2014, 979 patients ont été vus au moins une fois dans l'année en psychiatrie générale dans cet établissement.

Cet établissement emploie au total 1,9 équivalent temps plein (ETP) annuel moyen de psychiatres, 58,0 ETP annuels moyens de personnel non médical, dont 35,0 d'infirmiers et de cadres, 9,6 d'aides-soignants, 1,5 de psychologues, 1,8 de personnels de rééducation et 0,8 de personnels éducatifs et sociaux.

LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

11 EHPAD, 2 FAM, 2 foyers de vie et 1 SAVS présents sur le secteur psychiatrique

Le secteur psychiatrique de Saint-Flour compte 11 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en 2015 (Carte 5).

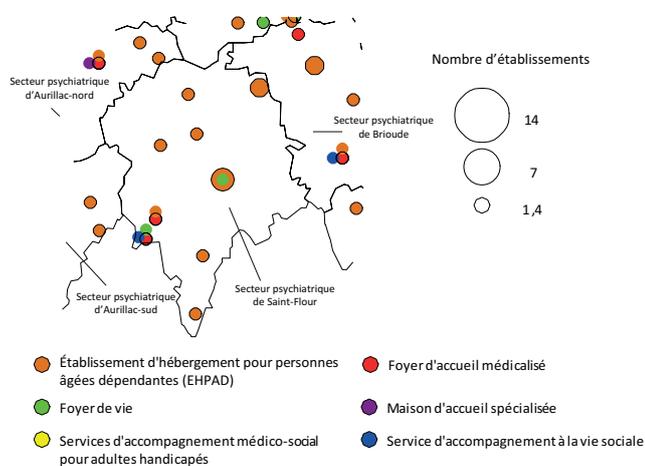
Au total, 716 places installées sont comptabilisées dans ces 11 EHPAD : 654 sont dédiées aux personnes âgées dépendantes et 62 aux personnes atteintes de la maladie d'alzheimer ou d'une maladie apparentée. Toutes ces places sont des places d'hébergement complet en internat. Les 11 EHPAD du secteur sont répartis sur 8 communes du territoire.

Le secteur psychiatrique compte également 2 foyers d'accueil médicalisés (FAM) regroupant 72 places installées. Ces établissements, présents à Pierrefort et à Paulhenc, comptent toutes leurs places en hébergement complet en internat. 30 places sont dédiées au cérébro-lésés et 42 places concernent la déficience intellectuelle.

En 2015, 2 foyers de vie sont présents dans le secteur psychiatrique de Saint-Flour, regroupant 57 places installées. 52 places sont des places en hébergement complet en internat et 5 sont des places d'accueil de jour. Ces 2 foyers de vie, présents à Paulhenc et Saint-Flour, sont dédiés à la déficience intellectuelle.

Enfin, le secteur psychiatrique recense 1 Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), situé à Paulhenc (Carte 5). Ce SAVS compte 15 places installées et est dédié au retard mental.

Carte 5 : Les établissements médico-sociaux en 2015



Source : Base historique 2015 FINES

Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

L'OFFRE DE SOINS FAITS MARQUANTS

Des densités de psychiatres et de psychologues plus faibles que les densités départementale et auvergnate.

1 établissement ayant une autorisation en psychiatrie.

Un secteur psychiatrique qui regroupe 11 EHPAD, 2 foyers d'accueil médicalisés, 2 foyers de vie et 1 SAVS.

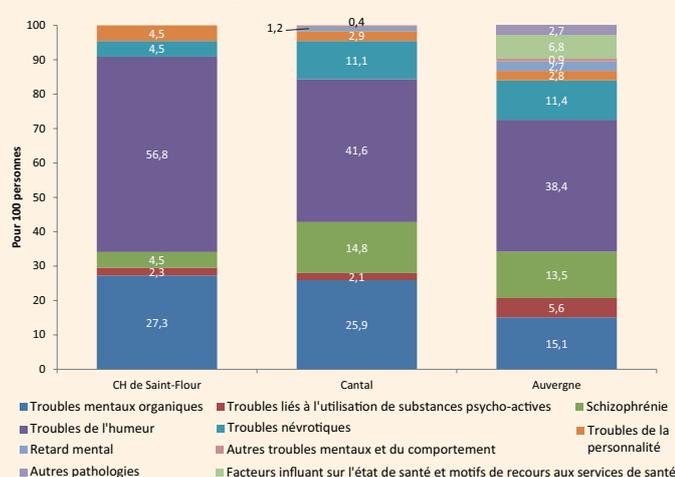
ZOOM SUR LA CONSOMMATION DE SOINS DES PERSONNES ÂGÉES

Tableau 9 : Répartition des personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge au centre hospitalier de Saint-Flour en 2013

	Complet+partiel		Ambulatoire	
	Effectif	%	Effectif	%
65-74 ans	21	47,7	113	49,1
75-84 ans	18	40,9	89	38,7
85 ans et +	5	11,4	28	12,2
Total	44	100,0	230	100,0

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel ou un acte en ambulatoire.

Figure 13 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel selon le diagnostic principal chez les 65 ans et plus en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel.

Tableau 10 : Nombre d'assurés âgés de 60 ans ou plus sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale des 60 ans ou plus dans le secteur psychiatrique de Saint-Flour en 2015

	Nombre	Pour 100 personnes âgées de 60 ans et plus
Antidépresseurs	1 344	11,5
Antipsychotiques	331	2,8
Autres psychotropes	2 123	18,2

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
Exploitation ORS Auvergne

* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

LES HOSPITALISATIONS

En 2013, 44 personnes âgées de 65 ans et plus ont été prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier de Saint-Flour (dont 9 personnes à temps complet exclusivement) (Tableau 9). Ces personnes sont majoritairement des femmes (57 %).

Au moins un acte en ambulatoire a été enregistré pour 230 personnes âgées de 65 ans et plus (dont 195 en ambulatoire exclusivement) : 38 % sont des hommes et 62 % sont des femmes.

En 2013, 55 séjours à temps complet concernant des personnes âgées de 65 ans et plus ont été comptabilisés au centre hospitalier de Saint-Flour. La durée annuelle d'hospitalisation (DAH) est de 34,9 jours en moyenne. Aucune personne âgée de 65 ans et plus prise en charge à temps complet dans cet établissement n'a été hospitalisée « au long cours ».

Près de 98 % des personnes âgées de 65 ans ou plus prises en charge au centre hospitalier de Saint-Flour à temps complet ou partiel résident en Auvergne et plus particulièrement dans le Cantal (95 %), 2 % viennent de la Haute-Loire et 2 % d'un département limitrophe à l'Auvergne.

Tous sexes confondus, les personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet ou partiel dans l'établissement de référence du secteur le sont principalement pour troubles de l'humeur (Figure 13). Le poids de cette pathologie chez les personnes âgées de 65 ans et plus est plus élevé dans cet établissement que dans le Cantal ou en Auvergne.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

En 2015, 1 344 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'antidépresseurs dans le secteur psychiatrique de Saint-Flour, ce qui représente 12 % de la population du secteur de cette tranche d'âge (Tableau 10).

Concernant les antipsychotiques, les assurés de 60 ans ou plus sous traitement régulier représentent 3 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Enfin, 2 123 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'autres psychotropes dans le secteur psychiatrique de Saint-Flour, ce qui représente 18 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Dans le secteur psychiatrique de Saint-Flour, quel que soit le type de psychotropes (antidépresseurs, antipsychotiques, autres), la part de la population sous traitement régulier est plus élevée chez les 60 ans ou plus qu'en population générale (6,0 % de la population sous traitement régulier d'antidépresseurs, 1,6 % d'antipsychotiques et 8,5 % d'autres psychotropes).

LA SANTÉ MENTALE DANS LE SECTEUR PSYCHIATRIQUE DU PUY-EN-VELAY

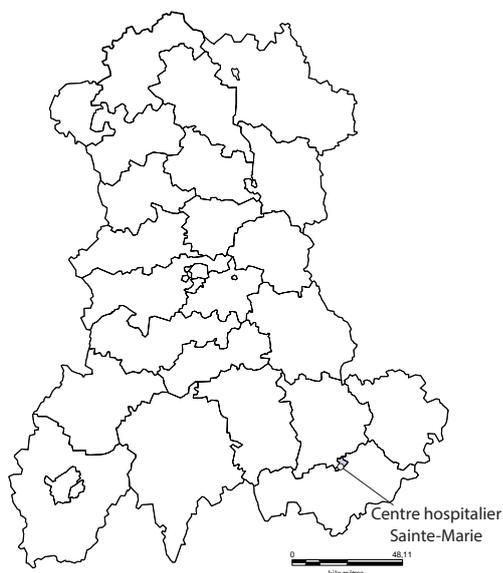


Figure 1 : Pyramide des âges de la population en 2012
Secteur psychiatrique du Puy-en-Velay

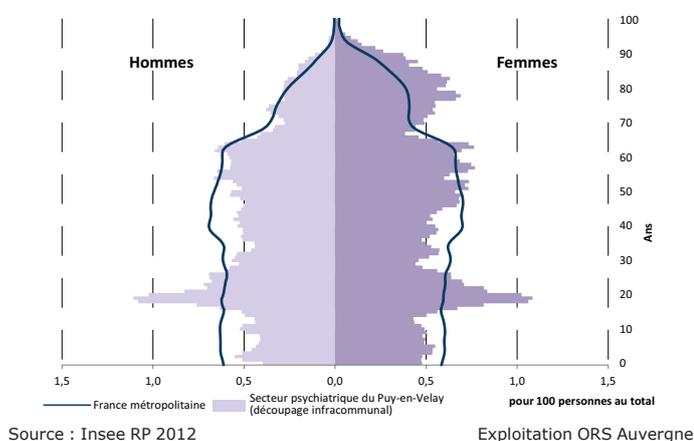


Tableau 1 : Situation socio-démographique du secteur psychiatrique du Puy-en-Velay

	Secteur psychiatrique du Puy-en-Velay	Haute-Loire	Auvergne
Nombre de communes	1	260	1 310
Population	18 599	225 686	1 354 104
Densité (hab/km ²)	1 107,7	45,3	52,1
Part des moins de 18 ans	18,2 %	21,4 %	19,5 %
Part des 18-64 ans	59,5 %	57,6 %	59,4 %
Part des 65 ans et plus	22,3 %	21,0 %	21,2 %
Part de la population couverte par le RSA	9,7 %	4,1 %	6,1 %

Sources : Insee RP 2012, CNAF, CCMSA 2013

Exploitation ORS Auvergne

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE : LE SUICIDE ET LES AFFECTIONS DE LONGUE DURÉE (ALD)

Tableau 2 : Hospitalisations pour tentative de suicide en 2013

	Nombre de patients hospitalisés pour tentative de suicide		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Secteur psychiatrique du Puy-en-Velay	17	27	44
Haute-Loire	105	178	283
Auvergne	499	737	1 236

Source : PMSI MCO 2013

Champs : ensemble des personnes âgées de 10 ans et plus ayant été hospitalisées pour au moins une tentative de suicide.

Exploitation ORS Auvergne

LES TENTATIVES DE SUICIDE

En 2013, 44 personnes âgées de 10 ans ou plus domiciliées dans le secteur psychiatrique du Puy-en-Velay ont été hospitalisées dans les unités de médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) pour une tentative de suicide, ce qui représente 3,6 % de la population auvergnate hospitalisée pour cette cause. Plus de 61 % des personnes hospitalisées pour une tentative de suicide sont des femmes (Tableau 2).

LES DÉCÈS PAR SUICIDE

Sur la période 2008-2012, sur les 44 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an en Haute-Loire, moins de 5 décès ont été recensés dans le secteur psychiatrique du Puy-en-Velay.

LES DÉCÈS PAR TROUBLES MENTAUX ET DU COMPORTEMENT

Sur la période 2008-2012, 13 décès pour troubles mentaux et du comportement ont été enregistrés en moyenne par an dans le secteur psychiatrique du Puy-en-Velay. Comme en Auvergne, la majorité de ces décès concernent des femmes (55 %) et, dans 49 % des cas, la personne décédée est âgée de 85 ans et plus.

Que ce soit en Auvergne ou dans le secteur psychiatrique du Puy-en-Velay, ces décès sont principalement dus à des troubles mentaux organiques (68 % des décès).

LA PRÉVALENCE DES ALD POUR AFFECTIONS PSYCHIATRIQUES DE LONGUE DURÉE (ALD 23) ET POUR MALADIE D'ALZHEIMER ET AUTRES DÉMENCES (ALD 15)

Tableau 3 : Nombre de bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences, pour affections psychiatriques de longue durée et taux standardisés de prévalence en 2013

	Secteur psychiatrique du Puy-en-Velay		Haute-Loire		Auvergne		France métropolitaine	
	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS
Maladie d'alzheimer et autres démences	199	704,5*	1 647	572,8*	9 073	514,3*	353 381	532,1
Affections psychiatriques de longue durée	1 668	9 622,5*	8 240	3 596,7*	44 166	3 192,1*	1 292 552	2 100,2

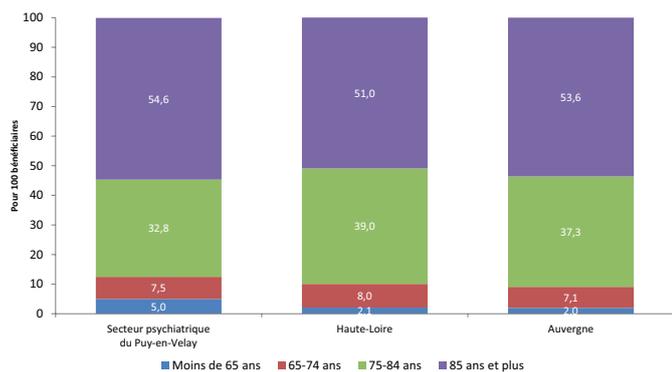
Sources : CCMSA, Cnamts, RSI, Insee

TS : Taux standardisés pour 100 000 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA)

Exploitation ORS Auvergne

* Taux statistiquement différent du taux de la France métropolitaine

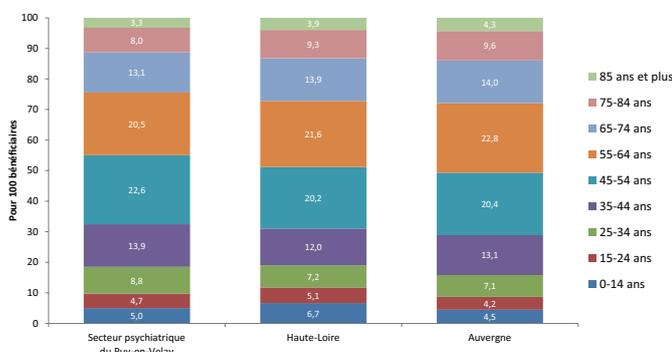
Figure 2 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

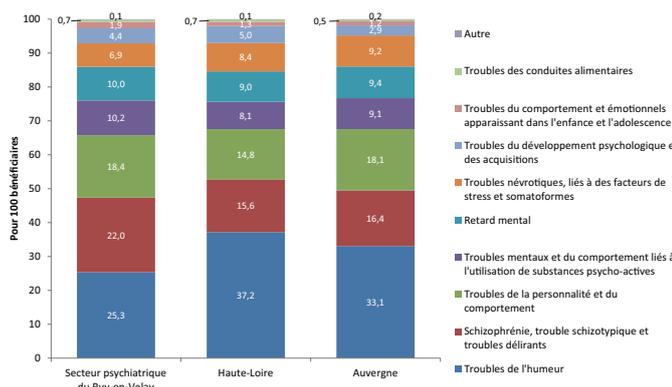
Figure 3 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Figure 4 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par cause en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Un taux de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences plus élevé que le taux métropolitain

En 2013, il est comptabilisé 199 bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences dans le secteur psychiatrique du Puy-en-Velay, ce qui représente 12 % du nombre total de bénéficiaires d'une ALD pour ce trouble en Haute-Loire (Tableau 3). Le taux standardisé de prévalence est de 704,5 pour 100 000 personnes dans ce secteur, ce qui est plus élevé que le taux métropolitain. La majorité des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences est âgée de 85 ans et plus, que ce soit sur le territoire ou en Auvergne (Figure 2).

Un taux de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain

En 2013, 1 668 bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont recensés dans le secteur psychiatrique du Puy-en-Velay, soit un taux standardisé de 9 622,5 bénéficiaires pour 100 000 personnes. Ce taux est significativement supérieur au taux de la France métropolitaine (Tableau 3). Dans le secteur psychiatrique du Puy-en-Velay, les bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont, dans plus de 43 % des cas, âgés entre 45 et 64 ans (Figure 3). La répartition par âge des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée dans le secteur psychiatrique est comparable à celles observées dans le département ou en Auvergne.

Des ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur et à la schizophrénie

En 2013, dans le secteur psychiatrique du Puy-en-Velay, les ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont principalement causées par des troubles de l'humeur et par la schizophrénie, trouble schizotypique et troubles délirants (Figure 4). Viennent ensuite les troubles de la personnalité et du comportement.

Dans ce secteur, le poids des ALD pour troubles de l'humeur est plus faible qu'en Haute-Loire et qu'en Auvergne. À l'inverse, le poids des ALD pour schizophrénie, trouble schizotypique et troubles délirants est plus élevé dans le secteur psychiatrique qu'en Haute-Loire et en Auvergne.

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE - FAITS MARQUANTS

- 44 personnes âgées de 10 ans et plus et domiciliées dans le secteur hospitalisées pour une tentative de suicide en 2013.
- Moins de 5 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an sur la période 2008-2012.
- Des décès par troubles mentaux et du comportement essentiellement dus à des troubles mentaux organiques.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences plus élevé que le taux national.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain.
- Les ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur et à la schizophrénie.

LA CONSOMMATION DE SOINS

Tableau 4 : Effectif des patients âgés de 18 ans et plus pris en charge au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay en 2013

	Toutes prises en charge	Complet*	Partiel (exclusif)	Ambu. (exclusif)	Autre
Hommes	2 428	697	21	1 575	135
Femmes	3 050	581	31	2 230	208
Ensemble	5 478	1 278	52	3 805	343

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne

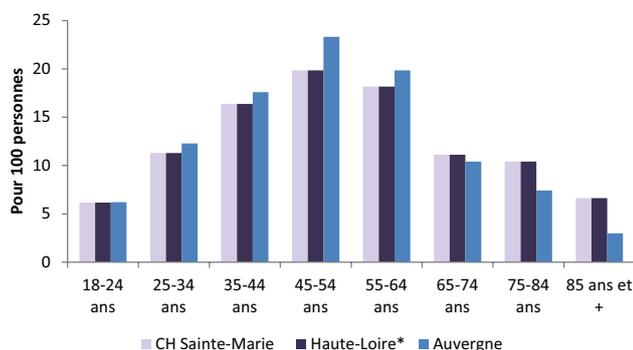
* Au moins une prise en charge à temps complet.

Ambu. : ambulatoire.

Autre : Partiel et ambulatoire mais pas complet.

Champs : ensemble des personnes âgées de 18 ans et plus ayant été prises en charge au moins une fois en psychiatrie à temps complet, à temps partiel ou en ambulatoire.

Figure 5 : Répartition par âge des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

*Le département de la Haute-Loire compte un seul établissement ayant une autorisation en psychiatrie, le centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay, ce qui explique que la répartition par âge soit identique entre l'établissement de référence et le département.

LES HOSPITALISATIONS

Le centre hospitalier Sainte-Marie, situé au Puy-en-Velay, est l'établissement psychiatrique de référence du secteur psychiatrique du Puy-en-Velay. Il pratique les admissions en psychiatrie à temps complet, à temps partiel et en ambulatoire.

Près de 7 personnes prises en charge par l'établissement du secteur sur 10 le sont en ambulatoire exclusivement

En 2013, 5 478 personnes âgées de 18 ans et plus ont été prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay. Les personnes prises en charge sont dans plus de la moitié des cas des femmes (Tableau 4).

Parmi ces personnes prises en charge, 23 % ont été hospitalisées à temps complet (7 % ont été prises en charge seulement à temps complet), 69 % en ambulatoire exclusivement et 0,9 % à temps partiel exclusivement.

Des personnes prises en charge à temps complet ou partiel âgées en moyenne de 54 ans

En 2013, un patient hospitalisé à temps complet ou à temps partiel au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay est âgé en moyenne de 54 ans. Les personnes âgées de 35 à 64 ans sont les plus représentées au sein de cet établissement (54 %). La part des personnes âgées de 65 ans et plus est plus élevée dans cet établissement (28 %) qu'en Auvergne (21 %) (Figure 5).

La grande majorité des patients (97 %) reçus en psychiatrie à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay résident en Auvergne et plus particulièrement en Haute-Loire (96 %). 0,2 % vient ensuite du Puy-de-Dôme, 0,8 % d'un département limitrophe à l'Auvergne et 3 % habitent dans le reste de la France.

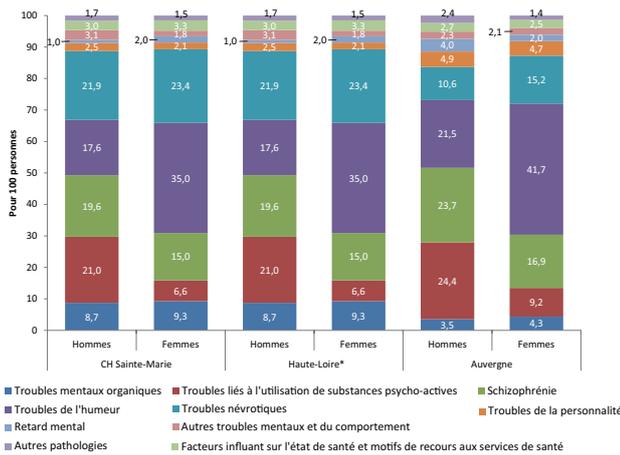
Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 62 jours

En 2013, 1 872 séjours à temps complet ont été comptabilisés au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay.

La durée annuelle d'hospitalisation (DAH)¹ moyenne à temps complet est de 62,1 jours dans cet établissement. Ainsi, 58 patients, soit 4,5 %, ont été hospitalisés « au

¹ Cet indicateur n'inclut pas les patients pour lesquels les différentes séquences correspondant à une prise en charge à temps plein indiquent un nombre de jours de présence égal à 0, ni ceux pour lesquels au moins une des séquences de temps plein indique un nombre de jours supérieur à 92 jours (c'est-à-dire plus de 3 mois).

Figure 6 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

long cours », c'est-à-dire ont été hospitalisés à temps complet plus de 292 jours dans l'année.

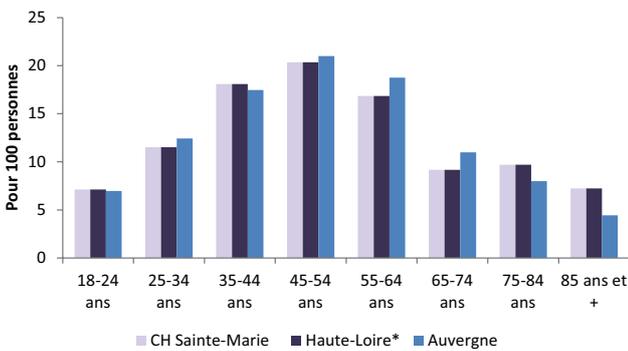
Les troubles de l'humeur et les troubles névrotiques : principales causes d'hospitalisation à temps complet ou partiel

Tous sexes confondus, les personnes prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay à temps complet ou partiel le sont principalement pour troubles de l'humeur (26 %) ou pour troubles névrotiques (23 %). Viennent ensuite la schizophrénie (17 %) et les troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives (14 %).

Chez les hommes comme chez les femmes, les prises en charge à temps complet ou partiel pour troubles névrotiques sont plus fréquentes au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay comparativement à l'Auvergne (13 %). À l'inverse, quel que soit le sexe, le poids des troubles de l'humeur est plus faible dans l'établissement de référence qu'en Auvergne (31 %).

Quel que soit le territoire, il est constaté que les troubles de l'humeur ont un poids plus élevé chez les femmes par rapport aux hommes alors que les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives concernent davantage les hommes (Figure 6).

Figure 7 : Répartition par âge des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

Des personnes prises en charge en ambulatoire majoritairement âgées de 35 à 64 ans

En 2013, un patient pris en charge en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay est âgé en moyenne de 53 ans. Les patients âgés de 35 à 64 ans sont les plus représentés parmi les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire dans cet établissement (Figure 7). La part des personnes âgées de 75 ans et plus est plus élevée dans cet établissement (17 %) qu'en Auvergne (12 %)

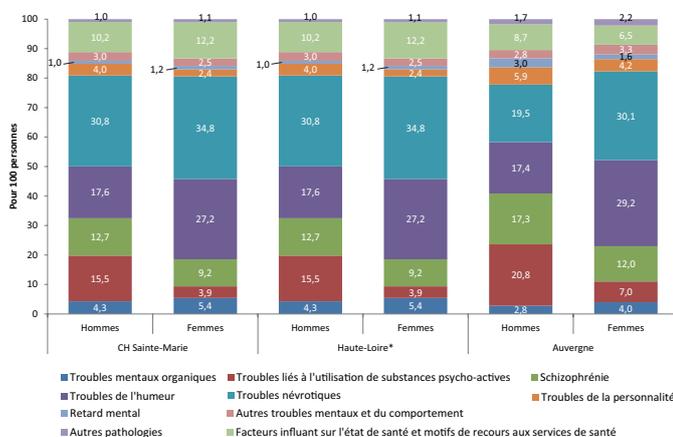
Les troubles névrotiques et les troubles de l'humeur : principales causes de prise en charge en ambulatoire

Tous sexes confondus, les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay en 2013 ont été principalement prises en charge pour troubles névrotiques (33 %) ou pour troubles de l'humeur (23 %).

Globalement, les prises en charge en ambulatoire pour troubles névrotiques sont plus fréquentes au centre hospitalier Sainte-Marie comparativement à l'Auvergne (25 %). À l'inverse, quel que soit le sexe, le poids de la schizophrénie et le poids des troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives sont plus faibles dans l'établissement de référence (respectivement 11 % et 9 %) qu'en Auvergne (respectivement 14 % et 13 %).

Quel que soit le territoire, les troubles de l'humeur ont un poids plus élevé chez les femmes alors que les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives ont un poids plus élevé chez les hommes (Figure 8).

Figure 8 : Répartition des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

*Le département de la Haute-Loire compte un seul établissement ayant une autorisation en psychiatrie, le centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay, ce qui explique que la répartition par âge soit identique entre l'établissement de référence et le département.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

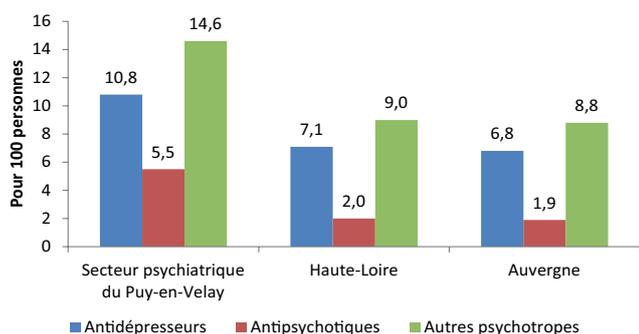
Tableau 5 : Nombre d'assurés sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale en 2015

	Antidépresseurs		Antipsychotiques		Autres psychotropes	
	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale
Secteur psychiatrique du Puy-en-Velay	2 002	10,8 %	972	5,2 %	2 776	14,9 %
Haute-Loire	16 786	7,4 %	4 759	2,1 %	21 649	9,6 %
Auvergne	96 536	7,1 %	26 630	2,0 %	127 967	9,5 %

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

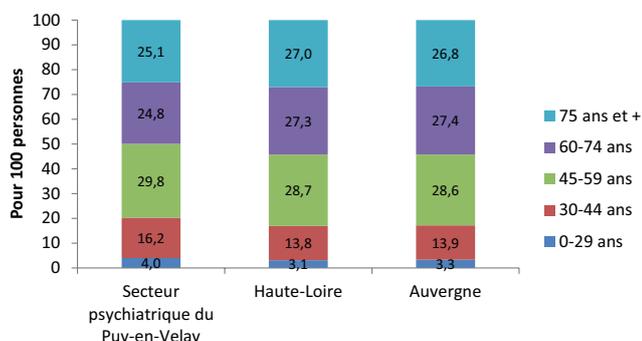
Exploitation ORS Auvergne

Figure 9 : Taux standardisés* de personnes ayant eu 3 prescriptions et plus d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes en 2015



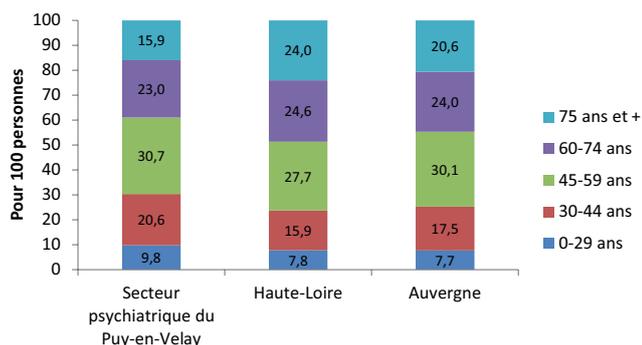
Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne
* Taux standardisés pour 100 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA).

Figure 10 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antidépresseurs en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Figure 11 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antipsychotiques en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Un taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs plus élevé qu'en Haute-Loire ou en Auvergne

En 2015, dans le secteur psychiatrique du Puy-en-Velay, 2 002 personnes, soit 11 %, sont sous traitement régulier¹ d'antidépresseurs (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs est plus élevé par rapport à ceux observés en Haute-Loire ou en Auvergne (Figure 9).

En 2015, la prescription régulière d'antidépresseurs concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique du Puy-en-Velay (80 %) (Figure 10). Ce résultat est également constaté en Haute-Loire et en Auvergne.

Près de 18 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antidépresseurs (13 % en Haute-Loire et 12 % en Auvergne), contre 4 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % en Haute-Loire et en Auvergne).

Un taux de personnes sous traitement régulier d'antipsychotiques plus élevé qu'en Haute-Loire ou en Auvergne

En 2015, 972 personnes résidant dans le secteur psychiatrique du Puy-en-Velay, soit 5 %, sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (Tableau 5).

Avec 5,5 personnes ayant un traitement régulier d'antipsychotiques sur 100, le secteur psychiatrique enregistre un taux standardisé plus de 2 fois supérieur aux taux départemental et auvergnat (Figure 9).

Parmi les 972 personnes sous traitement régulier d'antipsychotiques dans le secteur psychiatrique du Puy-en-Velay, 74 % sont des personnes âgées de 30 à 74 ans (Figure 11). Les moins de 30 ans sont moins concernés par un traitement régulier d'antipsychotiques.

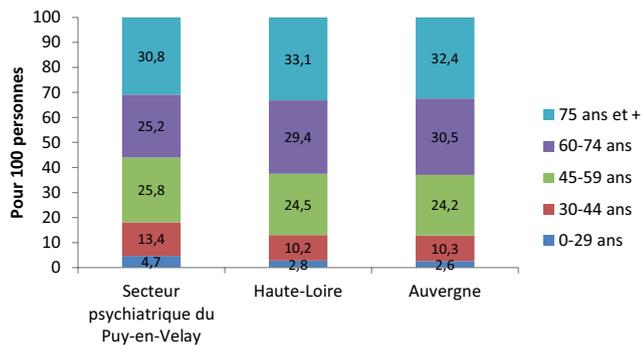
Près de 8 % des personnes âgées de 30 à 74 ans résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (3 % en Haute-Loire et en Auvergne), contre 6 % des personnes âgées de 75 ans ou plus (5 % en Haute-Loire et 4 % en Auvergne) et plus de 1 % des personnes âgées de moins de 30 ans (0,5 % en Haute-Loire et en Auvergne).

Un taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes plus élevé qu'en Haute-Loire ou en Auvergne

En 2015, dans le secteur psychiatrique du Puy-en-Velay, 2 776 personnes, soit 15 %, sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes est plus élevé dans le secteur psychiatrique qu'en Haute-Loire ou en Auvergne (Figure 9).

¹ C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

Figure 12 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'autres psychotropes en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Comme pour les antidépresseurs, la prescription régulière d'autres psychotropes concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique du Puy-en-Velay (82 %) (Figure 12).

Près de 26 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (17 % en Haute-Loire et en Auvergne), contre plus de 5 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % en Haute-Loire et en Auvergne).

LA CONSOMMATION DE SOINS - FAITS MARQUANTS

Les hospitalisations

- Près de 5 480 personnes âgées de 18 ans et plus prises en charge en 2013 au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay.
- 70 % des prises en charge réalisées en ambulatoire exclusivement.
- Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 62 jours.
- Une prise en charge à temps complet ou à temps partiel principalement due à des troubles de l'humeur ou à des troubles névrotiques
- Une prise en charge en ambulatoire principalement due à des troubles de l'humeur ou à des troubles névrotiques.

La consommation de psychotropes

- Près de 11 % de la population du secteur psychiatrique sous traitement régulier d'antidépresseurs, plus de 5 % sous traitement régulier d'antipsychotiques et 15 % sous traitement régulier d'autres psychotropes.
- La population âgée de 45 ans et plus davantage concernée par la prise d'un traitement régulier de médicaments psychotropes.

L'OFFRE DE SOINS

Tableau 6 : Effectif des médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique du Puy-en-Velay	Haute-Loire	Auvergne
Effectif	33	195	1 282
Densité*	177,4	86,4	94,7
Âge moyen	55,8	51,5	51,8
Part des 55 ans et +	69,7 %	50,8 %	48,1 %
Taux de féminisation	33,3 %	36,4 %	38,5 %

Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012. Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPAR

* Pour 100 000 habitants

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Une densité de médecins généralistes libéraux plus élevée que les densités départementale et auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, le secteur psychiatrique du Puy-en-Velay compte 33 médecins généralistes libéraux, soit une densité de 177,4 pour 100 000 habitants. Cette densité est plus élevée que celles enregistrées en Haute-Loire et en Auvergne (Tableau 6).

Les médecins généralistes libéraux du secteur psychiatrique sont en moyenne âgés de 55,8 ans. Près de 70 % de ces professionnels sont âgés de 55 ans et plus. Cette part est plus élevée que celles constatées en Haute-Loire et en Auvergne.

Le taux de féminisation, qui atteint 33 % dans le secteur psychiatrique, est comparable à ceux enregistrés en Haute-Loire et en Auvergne.

Tableau 7 : Effectif des psychiatres libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique du Puy-en-Velay	Haute- Loire	Auvergne
Effectif	25	28	251
Densité*	134,4	12,4	18,5
Âge moyen	52,3	53,1	51,8
Part des 55 ans et +	52,0 %	53,6 %	48,6 %
Taux de féminisation	32,0 %	39,3 %	45,0 %

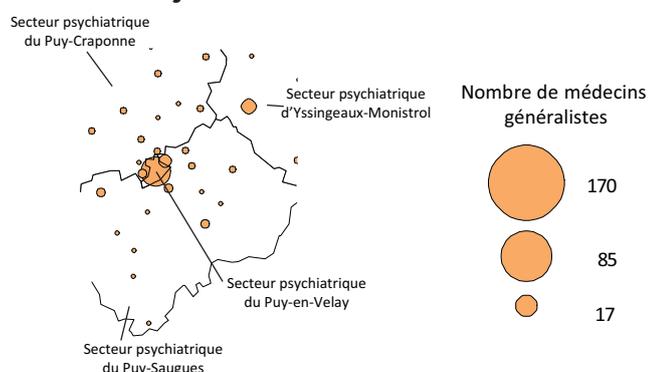
Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

Tableau 8 : Effectif des psychologues libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique du Puy-en-Velay	Haute- Loire	Auvergne
Effectif	68	145	880
Densité*	365,6	64,2	65,0
Âge moyen	42,7	42,8	42,9
Part des 55 ans et +	26,5 %	22,1 %	22,4 %
Taux de féminisation	88,2 %	87,6 %	85,7 %

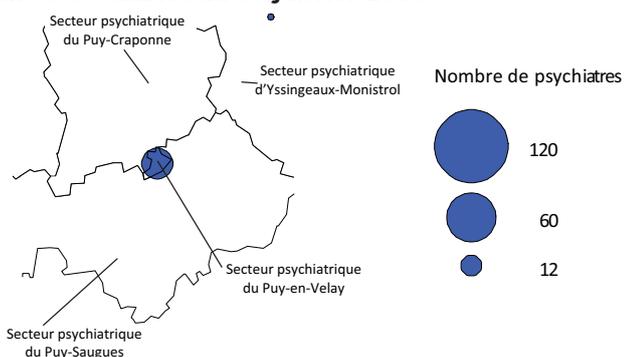
Sources : Adeli au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

Carte 1 : Localisation et nombre de médecins généralistes libéraux au 1^{er} janvier 2015



Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 2 : Localisation et nombre de psychiatres libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Une densité de psychiatres libéraux, mixtes et salariés plus élevée que les densités départementale et auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, 25 psychiatres sont présents sur le secteur psychiatrique du Puy-en-Velay, ce qui représente une densité de 134,4 psychiatres pour 100 000 personnes. Cette densité est plus élevée que dans le département de la Haute-Loire et en Auvergne (Tableau 7).

L'âge moyen des psychiatres présents sur le secteur psychiatrique ainsi que la part des 55 ans et plus sont comparables à la Haute-Loire et à l'Auvergne.

Le taux de féminisation, qui atteint 32 % dans le secteur psychiatrique, est plus faible que le taux auvergnat.

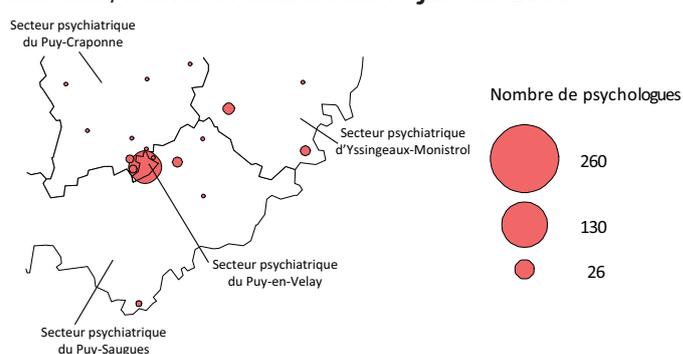
Une densité de psychologues libéraux, mixtes et salariés plus élevée que les densités départementale et auvergnate

Le secteur psychiatrique du Puy-en-Velay compte 68 psychologues au 1^{er} janvier 2015, soit une densité de 365,6 psychologues pour 100 000 habitants. Cette densité est nettement supérieure à celles enregistrées en Auvergne et en Haute-Loire (Tableau 8).

Les psychologues du secteur psychiatrique ont en moyenne 42,7 ans, ce qui est comparable à l'âge moyen des psychologues présents en Haute-Loire et en Auvergne. La part des professionnels âgés de 55 ans et plus est également similaire à celles enregistrées dans le département et en Auvergne.

Quel que soit le territoire, la majorité des psychologues sont des femmes.

Carte 3 : Localisation et nombre de psychologues libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



Source : Adeli au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 4 : Localisation des établissements de santé ayant une autorisation en psychiatrie en 2014



Source : SAE - Base administrative 2014

Exploitation ORS Auvergne

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

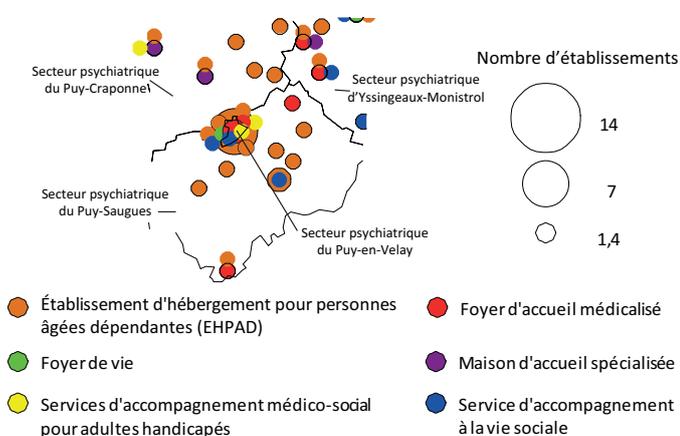
Un établissement ayant une autorisation en psychiatrie en 2014

Comme cela a été indiqué précédemment, en 2014, le secteur psychiatrique du Puy-en-Velay compte un établissement ayant une autorisation en psychiatrie sur son territoire : le centre hospitalier Sainte-Marie du Puy-en-Velay (Carte 4).

D'après les données de la Statistique annuelle des établissements de santé (SAE), concernant la psychiatrie générale et la prise en charge à temps complet, cet établissement compte 223 lits au 31 décembre 2014 en hospitalisation à temps plein. Il compte également 138 places en hospitalisation de jour. En 2014, 5 602 patients ont été vus au moins une fois dans l'année en psychiatrie générale dans cet établissement.

Cet établissement emploie au total 15,0 équivalents temps plein (ETP) annuels moyens de psychiatres, 7,3 ETP annuels moyens d'autres personnels médicaux, 446,3 ETP annuels moyens de personnel non médical, dont 274,6 d'infirmiers et de cadres, 103,3 d'aides-soignants, 10,9 de psychologues, 4,9 de personnels de rééducation et 13,1 de personnels éducatifs et sociaux.

Carte 5 : Les établissements médico-sociaux en 2015



Source : Base historique 2015 FINESS

Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

7 EHPAD, 2 FAM, 1 SAMSAH et 1 SAVS présents sur le secteur psychiatrique

Le secteur psychiatrique du Puy-en-Velay compte 7 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en 2015 (Carte 5).

Au total, 428 places installées sont comptabilisées dans ces 7 EHPAD : 390 sont dédiées aux personnes âgées dépendantes et 38 aux personnes atteintes de la maladie d'alzheimer ou d'une maladie apparentée. 410 places sont dédiées à l'hébergement complet en internat et 18 places à l'accueil de jour.

Le secteur psychiatrique compte également deux foyers d'accueil médicalisés (FAM) regroupant 36 places installées. Ces établissements comptent 23 places en hébergement complet en internat et 13 places en accueil de jour. 21 places sont dédiées à la déficience psychique et 15 places au polyhandicap.

Enfin, le secteur psychiatrique recense 1 Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) et 1 Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) (Carte 5). Le SAMSAH compte 5 places installées et est dédié à toutes déficiences et le SAVS compte 40 places installées, toutes dédiées aux difficultés spécifiques.

L'OFFRE DE SOINS FAITS MARQUANTS

- Des densités de médecins généralistes libéraux, de psychiatres et psychologues plus élevées que les densités départementale et auvergnate.
- 1 établissement ayant une autorisation en psychiatrie.
- Un secteur psychiatrique qui regroupe 7 EHPAD, 2 foyers d'accueil médicalisés, 1 SAMSAH et 1 SAVS.

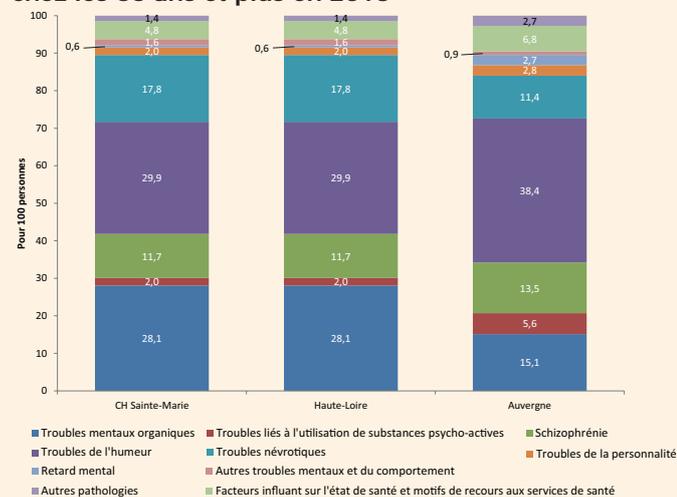
ZOOM SUR LA CONSOMMATION DE SOINS DES PERSONNES ÂGÉES

Tableau 9 : Répartition des personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay en 2013

	Complet+partiel		Ambulatoire	
	Effectif	%	Effectif	%
65-74 ans	186	39,5	460	35,1
75-84 ans	174	36,9	487	37,2
85 ans et +	111	23,6	363	27,7
Total	471	100,0	1 310	100,0

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel ou un acte en ambulatoire.

Figure 13 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel selon le diagnostic principal chez les 65 ans et plus en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel.

Tableau 10 : Nombre d'assurés âgés de 60 ans ou plus sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale des 60 ans ou plus dans le secteur psychiatrique du Puy-en-Velay en 2015

	Nombre	Pour 100 personnes âgées de 60 ans et plus
Antidépresseurs	998	18,5
Antipsychotiques	379	7,0
Autres psychotropes	1 556	28,9

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
Exploitation ORS Auvergne

* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

LES HOSPITALISATIONS

En 2013, 471 personnes âgées de 65 ans et plus ont été prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay (dont 128 personnes à temps complet exclusivement) (Tableau 9). Ces personnes sont majoritairement des femmes (63 %).

Au moins un acte en ambulatoire a été enregistré pour 1 310 personnes âgées de 65 ans et plus (dont 989 en ambulatoire exclusivement) : 32 % sont des hommes et 68 % sont des femmes.

En 2013, 456 séjours à temps complet concernant des personnes âgées de 65 ans et plus ont été comptabilisés au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay. La durée annuelle d'hospitalisation (DAH) est de 61,4 jours en moyenne. Au total, 9 personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet dans cet établissement ont été hospitalisées « au long cours ».

Plus de 98 % des personnes âgées de 65 ans ou plus prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie à temps complet ou partiel résident en Auvergne et plus particulièrement en Haute-Loire (98 %), 0,2 % vient du Puy-de-Dôme, 0,2 % d'un département limitrophe à l'Auvergne et 1,5 % vient du reste de la France.

Tous sexes confondus, les personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet ou partiel dans l'établissement de référence du secteur le sont principalement pour troubles de l'humeur et pour troubles mentaux organiques (Figure 13). Le poids des troubles mentaux organiques chez les personnes âgées de 65 ans et plus est plus élevé dans cet établissement qu'en Auvergne.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

En 2015, 998 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'antidépresseurs dans le secteur psychiatrique du Puy-en-Velay, ce qui représente 19 % de la population du secteur de cette tranche d'âge (Tableau 10).

Concernant les antipsychotiques, les assurés de 60 ans ou plus sous traitement régulier représentent 7 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Enfin, 1 556 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'autres psychotropes dans le secteur psychiatrique du Puy-en-Velay, ce qui représente 29 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Dans le secteur psychiatrique du Puy-en-Velay, quel que soit le type de psychotropes (antidépresseurs, antipsychotiques, autres), la part de la population sous traitement régulier est plus élevée chez les 60 ans ou plus qu'en population générale (10,8 % de la population sous traitement régulier d'antidépresseurs, 5,2 % d'antipsychotiques et 14,9 % d'autres psychotropes).

LA SANTÉ MENTALE DANS LE SECTEUR PSYCHIATRIQUE DE BRIOUDE

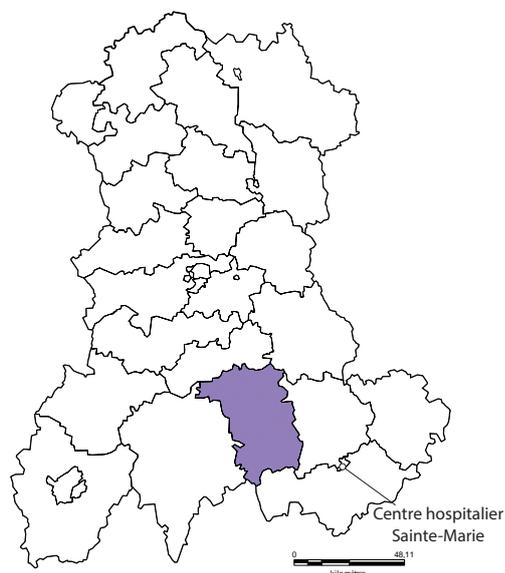
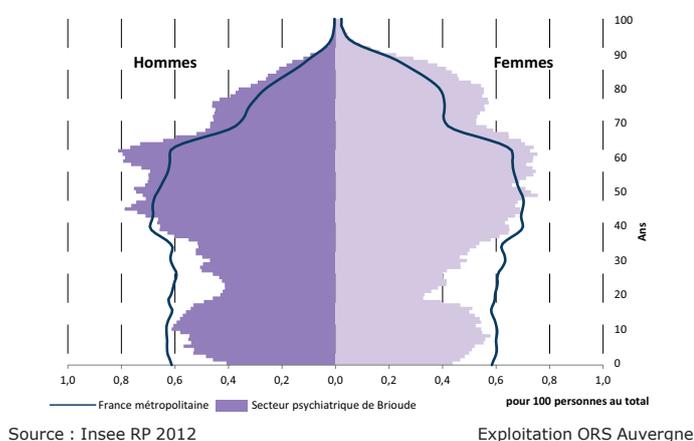


Figure 1 : Pyramide des âges de la population en 2012
Secteur psychiatrique de Brioude



Source : Insee RP 2012

Exploitation ORS Auvergne

Tableau 1 : Situation socio-démographique du secteur psychiatrique de Brioude

	Secteur psychiatrique de Brioude	Haute-Loire	Auvergne
Nombre de communes	89	260	1 310
Population	40 412	225 686	1 354 104
Densité (hab/km ²)	30,0	45,3	52,1
Part des moins de 18 ans	19,2 %	21,4 %	19,5 %
Part des 18-64 ans	57,1 %	57,6 %	59,4 %
Part des 65 ans et plus	23,7 %	21,0 %	21,2 %
Part de la population couverte par le RSA	5,2 %	4,1 %	6,1 %

Sources : Insee RP 2012, CNAF, CCMSA 2013

Exploitation ORS Auvergne

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE : LE SUICIDE ET LES AFFECTIONS DE LONGUE DURÉE (ALD)

Tableau 2 : Hospitalisations pour tentative de suicide en 2013

	Nombre de patients hospitalisés pour tentative de suicide		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Secteur psychiatrique de Brioude	7	10	17
Haute-Loire	105	178	283
Auvergne	499	737	1 236

Source : PMSI MCO 2013

Exploitation ORS Auvergne

Champs : ensemble des personnes âgées de 10 ans et plus ayant été hospitalisées pour au moins une tentative de suicide.

LES TENTATIVES DE SUICIDE

En 2013, 17 personnes âgées de 10 ans ou plus domiciliées dans le secteur psychiatrique de Brioude ont été hospitalisées dans les unités de médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) pour une tentative de suicide, ce qui représente 1,4 % de la population auvergnate hospitalisée pour cette cause. Près de 59 % des personnes hospitalisées pour une tentative de suicide sont des femmes (Tableau 2).

LES DÉCÈS PAR SUICIDE

Sur la période 2008-2012, sur les 44 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an en Haute-Loire, 9 décès ont été recensés dans le secteur psychiatrique de Brioude.

LES DÉCÈS PAR TROUBLES MENTAUX ET DU COMPORTEMENT

Sur la période 2008-2012, 20 décès pour troubles mentaux et du comportement ont été enregistrés en moyenne par an dans le secteur psychiatrique de Brioude. Ces décès concernent autant les hommes (47 %) que les femmes (53 %) et, dans 54 % des cas, la personne décédée est âgée de 85 ans et plus.

Que ce soit en Auvergne ou dans le secteur psychiatrique de Brioude, ces décès sont principalement dus à des troubles mentaux organiques (61 % des décès). Un quart de ces décès (26 %) concernent ensuite les troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives.

LA PRÉVALENCE DES ALD POUR AFFECTIONS PSYCHIATRIQUES DE LONGUE DURÉE (ALD 23) ET POUR MALADIE D'ALZHEIMER ET AUTRES DÉMENCES (ALD 15)

Tableau 3 : Nombre de bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences, pour affections psychiatriques de longue durée et taux standardisés de prévalence en 2013

	Secteur psychiatrique de Brioude		Haute-Loire		Auvergne		France métropolitaine	
	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS
Maladie d'alzheimer et autres démences	243	416,8*	1 647	572,8*	9 073	514,3*	353 381	532,1
Affections psychiatriques de longue durée	1 496	3 543,5*	8 240	3 596,7*	44 166	3 192,1*	1 292 552	2 100,2

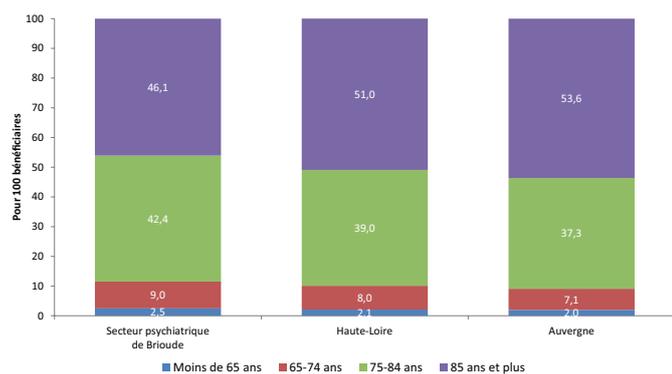
Sources : CCMSA, Cnamts, RSI, Insee

TS : Taux standardisés pour 100 000 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA)

* Taux statistiquement différent du taux de la France métropolitaine

Exploitation ORS Auvergne

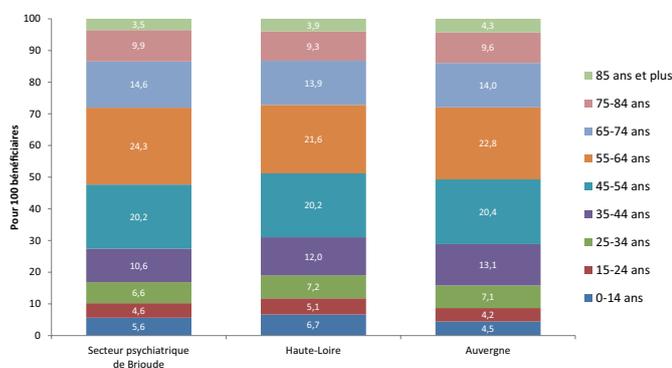
Figure 2 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

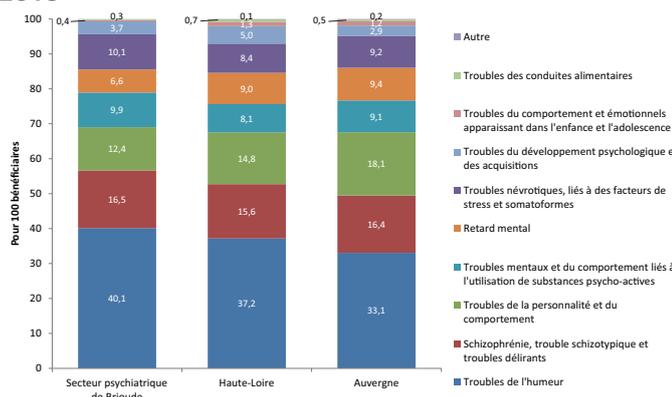
Figure 3 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Figure 4 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par cause en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Un taux de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences plus faible que le taux métropolitain

En 2013, il est comptabilisé 243 bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences dans le secteur psychiatrique de Brioude, ce qui représente 15 % du nombre total de bénéficiaires d'une ALD pour ce trouble en Haute-Loire (Tableau 3). Le taux standardisé de prévalence est de 416,8 pour 100 000 personnes dans ce secteur, ce qui est plus faible que le taux métropolitain.

La majorité des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences est âgée de 85 ans et plus, que ce soit sur le territoire ou en Auvergne (Figure 2). La part des personnes âgées de 75 à 84 ans bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer est toutefois plus élevée dans le secteur psychiatrique qu'en Haute-Loire et qu'en Auvergne.

Un taux de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain

En 2013, 1 496 bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont recensés dans le secteur psychiatrique de Brioude, soit un taux standardisé de 3 543,5 bénéficiaires pour 100 000 personnes. Ce taux est significativement supérieur au taux de la France métropolitaine (Tableau 3).

Dans le secteur psychiatrique de Brioude, les bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont, dans plus de 44 % des cas, âgés entre 45 et 64 ans (Figure 3). La répartition par âge des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée dans le secteur psychiatrique est globalement comparable à celles observées dans le département ou en Auvergne.

Des ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur

En 2013, dans le secteur psychiatrique de Brioude, les ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont principalement causées par des troubles de l'humeur (Figure 4). Viennent ensuite la schizophrénie, trouble schizotypique et troubles délirants et les troubles de la personnalité et du comportement.

Dans ce secteur, le poids des ALD pour troubles de l'humeur est plus élevé qu'en Auvergne. À l'inverse, les ALD pour troubles de la personnalité et du comportement ont un poids plus faible dans le secteur psychiatrique qu'en Auvergne.

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE - FAITS MARQUANTS

- 17 personnes âgées de 10 ans et plus et domiciliées dans le secteur hospitalisées pour une tentative de suicide en 2013.
- 9 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an sur la période 2008-2012.
- Des décès par troubles mentaux et du comportement essentiellement dus à des troubles mentaux organiques.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences plus faible que le taux national.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain.
- Les ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur.

LA CONSOMMATION DE SOINS

Tableau 4 : Effectif des patients âgés de 18 ans et plus pris en charge au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay en 2013

	Toutes prises en charge	Complet*	Partiel (exclusif)	Ambu. (exclusif)	Autre
Hommes	2 428	697	21	1 575	135
Femmes	3 050	581	31	2 230	208
Ensemble	5 478	1 278	52	3 805	343

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne

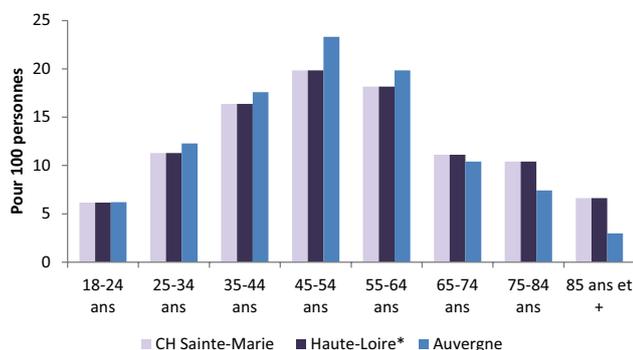
* Au moins une prise en charge à temps complet.

Ambu. : ambulatoire.

Autre : Partiel et ambulatoire mais pas complet.

Champs : ensemble des personnes âgées de 18 ans et plus ayant été prises en charge au moins une fois en psychiatrie à temps complet, à temps partiel ou en ambulatoire.

Figure 5 : Répartition par âge des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay en 2013



Source : RIM-P 2013

Exploitation ORS Auvergne

Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

*Le département de la Haute-Loire compte un seul établissement ayant une autorisation en psychiatrie, le centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay, ce qui explique que la répartition par âge soit identique entre l'établissement de référence et le département.

LES HOSPITALISATIONS

Le centre hospitalier Sainte-Marie, situé au Puy-en-Velay, est l'établissement psychiatrique de référence du secteur psychiatrique de Brioude. Il pratique les admissions en psychiatrie à temps complet, à temps partiel et en ambulatoire.

Près de 7 personnes prises en charge par l'établissement du secteur sur 10 le sont en ambulatoire exclusivement

En 2013, 5 478 personnes âgées de 18 ans et plus ont été prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay. Les personnes prises en charge sont dans plus de la moitié des cas des femmes (Tableau 4).

Parmi ces personnes prises en charge, 23 % ont été hospitalisées à temps complet (7 % ont été prises en charge seulement à temps complet), 69 % en ambulatoire exclusivement et 0,9 % à temps partiel exclusivement.

Des personnes prises en charge à temps complet ou partiel âgées en moyenne de 54 ans

En 2013, un patient hospitalisé à temps complet ou à temps partiel au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay est âgé en moyenne de 54 ans. Les personnes âgées de 35 à 64 ans sont les plus représentées au sein de cet établissement (54 %). La part des personnes âgées de 65 ans et plus est plus élevée dans cet établissement (28 %) qu'en Auvergne (21 %) (Figure 5).

La grande majorité des patients (97 %) reçus en psychiatrie à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay résident en Auvergne et plus particulièrement en Haute-Loire (96 %). 0,2 % vient ensuite du Puy-de-Dôme, 0,8 % d'un département limitrophe à l'Auvergne et 3 % habitent dans le reste de la France.

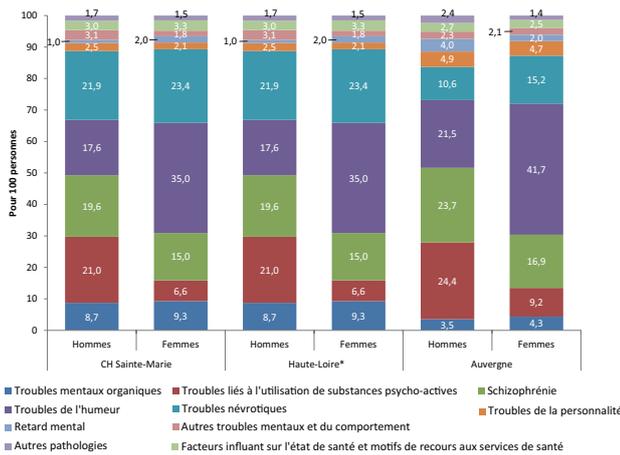
Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 62 jours

En 2013, 1 872 séjours à temps complet ont été comptabilisés au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay.

La durée annuelle d'hospitalisation (DAH)¹ moyenne à temps complet est de 62,1 jours dans cet établissement. Ainsi, 58 patients, soit 4,5 %, ont été hospitalisés « au

¹ Cet indicateur n'inclut pas les patients pour lesquels les différentes séquences correspondant à une prise en charge à temps plein indiquent un nombre de jours de présence égal à 0, ni ceux pour lesquels au moins une des séquences de temps plein indique un nombre de jours supérieur à 92 jours (c'est-à-dire plus de 3 mois).

Figure 6 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

long cours », c'est-à-dire ont été hospitalisés à temps complet plus de 292 jours dans l'année.

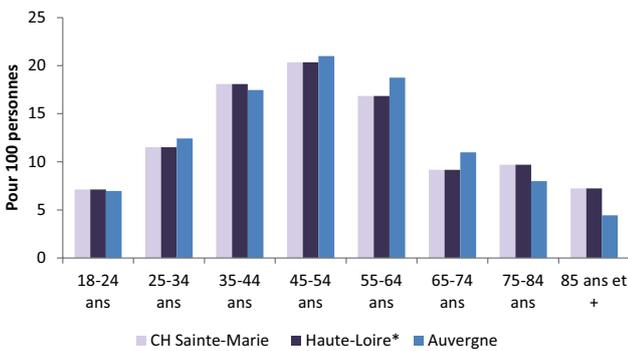
Les troubles de l'humeur et les troubles névrotiques : principales causes d'hospitalisation à temps complet ou partiel

Tous sexes confondus, les personnes prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay à temps complet ou partiel le sont principalement pour troubles de l'humeur (26 %) ou pour troubles névrotiques (23 %). Viennent ensuite la schizophrénie (17 %) et les troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives (14 %).

Chez les hommes comme chez les femmes, les prises en charge à temps complet ou partiel pour troubles névrotiques sont plus fréquentes au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay comparativement à l'Auvergne (13 %). À l'inverse, quel que soit le sexe, le poids des troubles de l'humeur est plus faible dans l'établissement de référence qu'en Auvergne (31 %).

Quel que soit le territoire, il est constaté que les troubles de l'humeur ont un poids plus élevé chez les femmes par rapport aux hommes alors que les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives concernent davantage les hommes (Figure 6).

Figure 7 : Répartition par âge des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

Des personnes prises en charge en ambulatoire majoritairement âgées de 35 à 64 ans

En 2013, un patient pris en charge en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay est âgé en moyenne de 53 ans. Les patients âgés de 35 à 64 ans sont les plus représentés parmi les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire dans cet établissement (Figure 7). La part des personnes âgées de 75 ans et plus est plus élevée dans cet établissement (17 %) qu'en Auvergne (12 %)

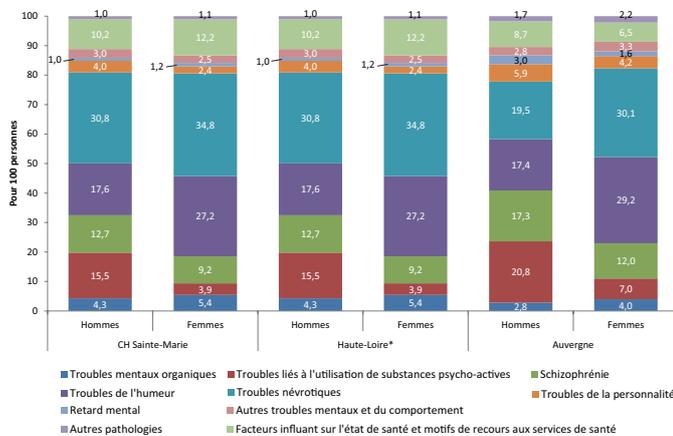
Les troubles névrotiques et les troubles de l'humeur : principales causes de prise en charge en ambulatoire

Tous sexes confondus, les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay en 2013 ont été principalement prises en charge pour troubles névrotiques (33 %) ou pour troubles de l'humeur (23 %).

Globalement, les prises en charge en ambulatoire pour troubles névrotiques sont plus fréquentes au centre hospitalier Sainte-Marie comparativement à l'Auvergne (25 %). À l'inverse, quel que soit le sexe, le poids de la schizophrénie et le poids des troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives sont plus faibles dans l'établissement de référence (respectivement 11 % et 9 %) qu'en Auvergne (respectivement 14 % et 13 %).

Quel que soit le territoire, les troubles de l'humeur ont un poids plus élevé chez les femmes alors que les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives ont un poids plus élevé chez les hommes (Figure 8).

Figure 8 : Répartition des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

*Le département de la Haute-Loire compte un seul établissement ayant une autorisation en psychiatrie, le centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay, ce qui explique que la répartition par âge soit identique entre l'établissement de référence et le département.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

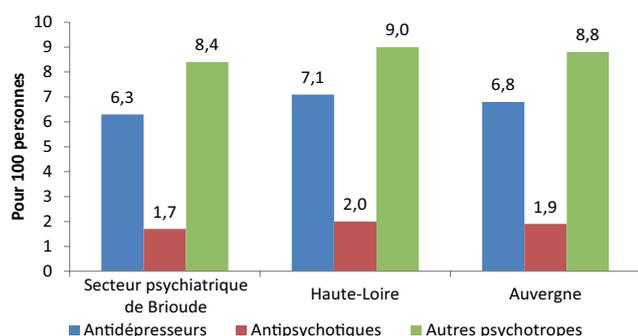
Tableau 5 : Nombre d'assurés sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale en 2015

	Antidépresseurs		Antipsychotiques		Autres psychotropes	
	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale
Secteur psychiatrique de Brioude	2 860	7,1 %	731	1,8 %	3 878	9,6 %
Haute-Loire	16 786	7,4 %	4 759	2,1 %	21 649	9,6 %
Auvergne	96 536	7,1 %	26 630	2,0 %	127 967	9,5 %

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

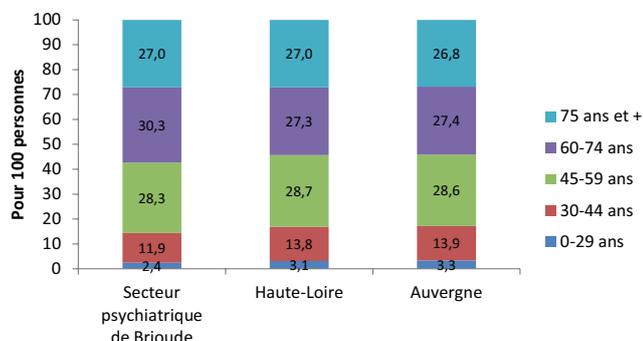
Exploitation ORS Auvergne

Figure 9 : Taux standardisés* de personnes ayant eu 3 prescriptions et plus d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes en 2015



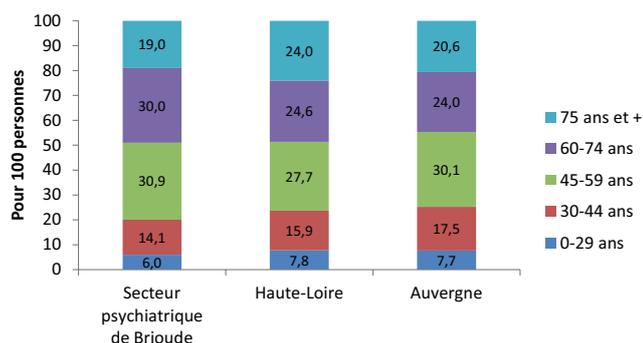
Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne
* Taux standardisés pour 100 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA).

Figure 10 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antidépresseurs en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Figure 11 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antipsychotiques en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Un taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs comparable aux taux départemental et auvergnat

En 2015, dans le secteur psychiatrique de Brioude, 2 860 personnes, soit 7 %, sont sous traitement régulier¹ d'antidépresseurs (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs est similaire à ceux observés en Haute-Loire et en Auvergne (Figure 9).

En 2015, la prescription régulière d'antidépresseurs concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique de Brioude (86 %) (Figure 10). Ce résultat est également constaté en Haute-Loire et en Auvergne.

Plus de 11 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antidépresseurs (13 % en Haute-Loire et 12 % en Auvergne), contre 2 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % en Haute-Loire et en Auvergne).

Un taux de personnes sous traitement régulier d'antipsychotiques comparable aux taux départemental et auvergnat

En 2015, 731 personnes résidant dans le secteur psychiatrique de Brioude, soit 2 %, sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (Tableau 5).

Avec 1,7 personne ayant un traitement régulier d'antipsychotiques sur 100, le secteur psychiatrique enregistre un taux standardisé comparable aux taux départemental et auvergnat (Figure 9).

Parmi les 731 personnes sous traitement régulier d'antipsychotiques dans le secteur psychiatrique de Brioude, 61 % sont des personnes âgées de 45 à 74 ans (Figure 11). Les moins de 30 ans sont moins concernés par un traitement régulier d'antipsychotiques.

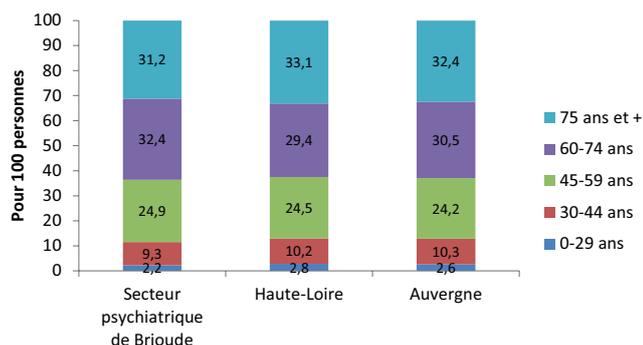
En 2015, près de 3 % des personnes âgées de 45 à 74 ans résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (3 % en Haute-Loire et en Auvergne), contre 1 % des personnes âgées de moins de 45 ans (1 % en Haute-Loire et en Auvergne) et moins de 3 % des personnes âgées de 75 ans ou plus (5 % en Haute-Loire et 4 % en Auvergne).

Un taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes comparable aux taux départemental et auvergnat

En 2015, dans le secteur psychiatrique de Brioude, 3 878 personnes, soit 10 %, sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes est comparable dans le secteur

¹ C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

Figure 12 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'autres psychotropes en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

psychiatrique et en Haute-Loire ou en Auvergne (Figure 9).

Comme pour les antidépresseurs, la prescription régulière d'autres psychotropes concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique de Brioude (88 %) (Figure 12).

Plus de 16 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (17 % en Haute-Loire et en Auvergne), contre plus de 2 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % en Haute-Loire et en Auvergne).

LA CONSOMMATION DE SOINS - FAITS MARQUANTS

Les hospitalisations

- ◉ Près de 5 480 personnes âgées de 18 ans et plus prises en charge en 2013 au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay.
- ◉ 70 % des prises en charge réalisées en ambulatoire exclusivement.
- ◉ Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 62 jours.
- ◉ Une prise en charge à temps complet ou à temps partiel principalement due à des troubles de l'humeur ou à des troubles névrotiques
- ◉ Une prise en charge en ambulatoire principalement due à des troubles de l'humeur ou à des troubles névrotiques.

La consommation de psychotropes

- ◉ Plus de 7 % de la population du secteur psychiatrique sous traitement régulier d'antidépresseurs, près de 2 % sous traitement régulier d'antipsychotiques et près de 10 % sous traitement régulier d'autres psychotropes.
- ◉ La population âgée de 45 ans et plus davantage concernée par la prise d'un traitement régulier de médicaments psychotropes.

L'OFFRE DE SOINS

Tableau 6 : Effectif des médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique de Brioude	Haute-Loire	Auvergne
Effectif	36	195	1 282
Densité*	89,1	86,4	94,7
Âge moyen	54,3	51,5	51,8
Part des 55 ans et +	52,8 %	50,8 %	48,1 %
Taux de féminisation	33,3 %	36,4 %	38,5 %

Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012. Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

* Pour 100 000 habitants

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Une densité de médecins généralistes libéraux comparable aux densités départementale et auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, le secteur psychiatrique de Brioude compte 36 médecins généralistes libéraux, soit une densité de 89,1 pour 100 000 habitants. Cette densité est comparable à celles enregistrées en Haute-Loire et en Auvergne (Tableau 6).

Les médecins généralistes libéraux du secteur psychiatrique sont en moyenne âgés de 54,3 ans. Près de 53 % de ces professionnels sont âgés de 55 ans et plus. Cette part est comparable à celles constatées en Haute-Loire et en Auvergne.

Le taux de féminisation, qui atteint 33 % dans le secteur psychiatrique, est comparable à ceux enregistrés en Haute-Loire et en Auvergne.

Les médecins généralistes libéraux sont répartis dans 11 communes du secteur psychiatrique. Plus d'un tiers de ces professionnels du secteur sont présents à Brioude.

Tableau 7 : Effectif des psychiatres libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique de Brioude	Haute- Loire	Auvergne
Effectif	1	28	251
Densité*	2,5	12,4	18,5
Âge moyen	n.c.	53,1	51,8
Part des 55 ans et +	n.c.	53,6 %	48,6 %
Taux de féminisation	n.c.	39,3 %	45,0 %

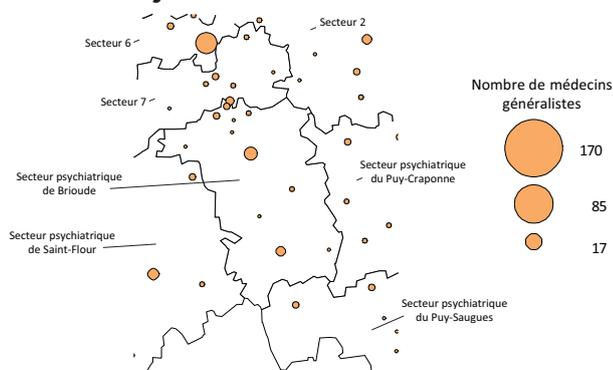
Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants
n.c. : non communiqué car effectifs trop faibles

Tableau 8 : Effectif des psychologues libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique de Brioude	Haute- Loire	Auvergne
Effectif	13	145	880
Densité*	32,2	64,2	65,0
Âge moyen	43,0	42,8	42,9
Part des 55 ans et +	n.c.	22,1 %	22,4 %
Taux de féminisation	100,0 %	87,6 %	85,7 %

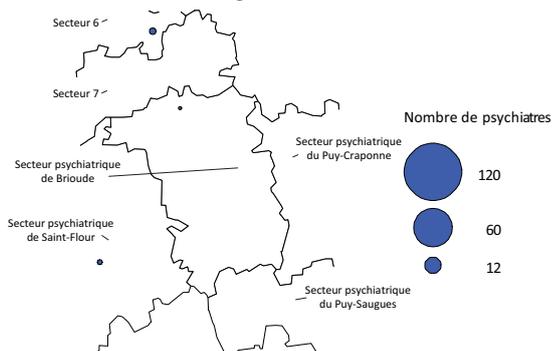
Sources : Adeli au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants
n.c. : non communiqué car effectifs trop faibles

Carte 1 : Localisation et nombre de médecins généralistes libéraux au 1^{er} janvier 2015



Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 2 : Localisation et nombre de psychiatres libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Une densité de psychiatres libéraux, mixtes et salariés plus faible que les densités départementale et auvergnate

Le secteur psychiatrique de Brioude compte 1 psychiatre au 1^{er} janvier 2015, soit une densité de 2 psychiatres pour 100 000 habitants. Cette densité est inférieure à celles enregistrées en Auvergne et en Haute-Loire (Tableau 8).

Ce psychiatre est présent à Vergongheon.

Une densité de psychologues libéraux, mixtes et salariés plus faible que les densités départementale et auvergnate

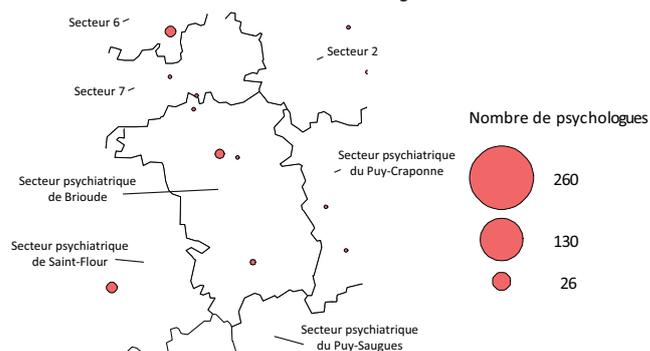
Le secteur psychiatrique de Brioude compte 13 psychologues au 1^{er} janvier 2015, soit une densité de 32,2 psychologues pour 100 000 habitants. Cette densité est inférieure de près de la moitié à celles enregistrées en Auvergne et en Haute-Loire (Tableau 8).

Les psychologues du secteur psychiatrique ont en moyenne 43,0 ans, ce qui est comparable à l'âge moyen des psychologues présents en Haute-Loire et en Auvergne.

Quel que soit le territoire, la majorité des psychologues sont des femmes.

Les 13 psychologues présents sur le secteur psychiatrique sont répartis dans 4 communes du territoire. Plus de 60 % d'entre eux sont présents à Brioude.

Carte 3 : Localisation et nombre de psychologues libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



Source : Adeli au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 4 : Localisation des établissements de santé ayant une autorisation en psychiatrie en 2014



Source : SAE - Base administrative 2014

Exploitation ORS Auvergne

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Aucun établissement ayant une autorisation en psychiatrie en 2014

Comme cela a été indiqué précédemment, en 2014, le secteur psychiatrique de Brioude ne compte aucun établissement ayant une autorisation en psychiatrie sur son territoire. Il est rattaché au centre hospitalier Sainte-Marie situé au Puy-en-Velay (Carte 4).

D'après les données de la Statistique annuelle des établissements de santé (SAE), concernant la psychiatrie générale et la prise en charge à temps complet, cet établissement compte 223 lits au 31 décembre 2014 en hospitalisation à temps plein. Il compte également 138 places en hospitalisation de jour. En 2014, 5 602 patients ont été vus au moins une fois dans l'année en psychiatrie générale dans cet établissement.

Cet établissement emploie au total 15,0 équivalents temps plein (ETP) annuels moyens de psychiatres, 7,3 ETP annuels moyens d'autres personnels médicaux, 446,3 ETP annuels moyens de personnel non médical, dont 274,6 d'infirmiers et de cadres, 103,3 d'aides-soignants, 10,9 de psychologues, 4,9 de personnels de rééducation et 13,1 de personnels éducatifs et sociaux.

LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

5 EHPAD, 2 FAM et 1 SAVS présents sur le secteur psychiatrique

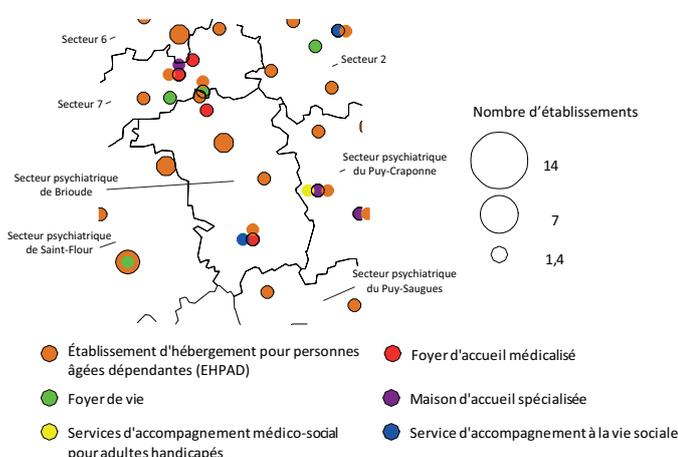
Le secteur psychiatrique de Brioude compte 5 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en 2015 (Carte 5).

Au total, 462 places installées sont comptabilisées dans ces 5 EHPAD : 407 sont dédiées aux personnes âgées dépendantes et 55 aux personnes atteintes de la maladie d'alzheimer ou d'une maladie apparentée. 447 places sont dédiées à l'hébergement complet en internat et 15 places à l'accueil de jour. Ces 5 EHPAD sont répartis sur 4 communes du secteur psychiatrique.

Le secteur psychiatrique compte également 2 foyers d'accueil médicalisés (FAM), présents à Langeac et à Vergongheon. Ces 2 FAM regroupent 55 places installées, dont 50 en hébergement complet en internat et 5 en accueil de jour. 28 places installées sont dédiées à la déficience intellectuelle et 27 places sont consacrées au polyhandicap.

Enfin, le secteur psychiatrique recense 1 Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) (Carte 5). Ce service, situé à Langeac, compte 23 places installées, toutes dédiées à toutes déficiences.

Carte 5 : Les établissements médico-sociaux en 2015



Source : Base historique 2015 FINESS

Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

L'OFFRE DE SOINS FAITS MARQUANTS

- Une densité de médecins généralistes libéraux comparable aux densités départementale et auvergnate.
- Des densités de psychiatres et de psychologues plus faibles que les densités départementale et auvergnate.
- Aucun établissement ayant une autorisation en psychiatrie.
- Un secteur psychiatrique qui regroupe 5 EHPAD, 2 foyers d'accueil médicalisés et 1 SAVS.

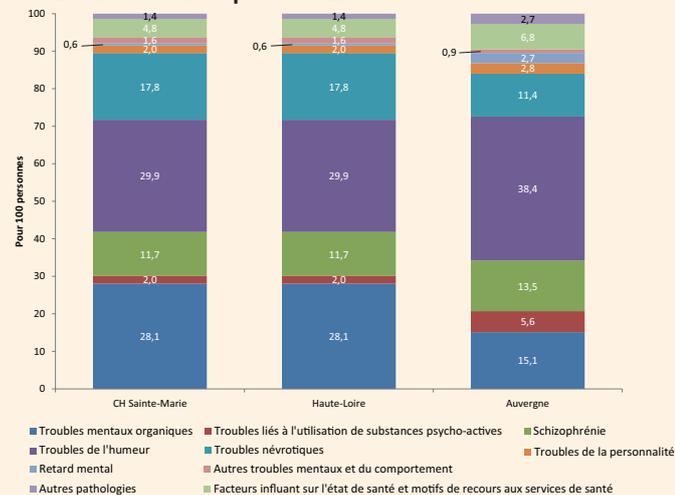
ZOOM SUR LA CONSOMMATION DE SOINS DES PERSONNES ÂGÉES

Tableau 9 : Répartition des personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay en 2013

	Complet+partiel		Ambulatoire	
	Effectif	%	Effectif	%
65-74 ans	186	39,5	460	35,1
75-84 ans	174	36,9	487	37,2
85 ans et +	111	23,6	363	27,7
Total	471	100,0	1 310	100,0

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel ou un acte en ambulatoire.

Figure 13 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel selon le diagnostic principal chez les 65 ans et plus en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel.

Tableau 10 : Nombre d'assurés âgés de 60 ans ou plus sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale des 60 ans ou plus dans le secteur psychiatrique de Brioude en 2015

	Nombre	Pour 100 personnes âgées de 60 ans et plus
Antidépresseurs	1 640	13,0
Antipsychotiques	358	2,8
Autres psychotropes	2 468	19,5

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
Exploitation ORS Auvergne

* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

LES HOSPITALISATIONS

En 2013, 471 personnes âgées de 65 ans et plus ont été prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay (dont 128 personnes à temps complet exclusivement) (Tableau 9). Ces personnes sont majoritairement des femmes (63 %).

Au moins un acte en ambulatoire a été enregistré pour 1 310 personnes âgées de 65 ans et plus (dont 989 en ambulatoire exclusivement) : 32 % sont des hommes et 68 % sont des femmes.

En 2013, 456 séjours à temps complet concernant des personnes âgées de 65 ans et plus ont été comptabilisés au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay. La durée annuelle d'hospitalisation (DAH) est de 61,4 jours en moyenne. Au total, 9 personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet dans cet établissement ont été hospitalisées « au long cours ».

Plus de 98 % des personnes âgées de 65 ans ou plus prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie à temps complet ou partiel résident en Auvergne et plus particulièrement en Haute-Loire (98 %), 0,2 % vient du Puy-de-Dôme, 0,2 % d'un département limitrophe à l'Auvergne et 1,5 % vient du reste de la France.

Tous sexes confondus, les personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet ou partiel dans l'établissement de référence du secteur le sont principalement pour troubles de l'humeur et pour troubles mentaux organiques (Figure 13). Le poids des troubles mentaux organiques chez les personnes âgées de 65 ans et plus est plus élevé dans cet établissement qu'en Auvergne.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

En 2015, 1 640 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'antidépresseurs dans le secteur psychiatrique de Brioude, ce qui représente 13 % de la population du secteur de cette tranche d'âge (Tableau 10).

Concernant les antipsychotiques, les assurés de 60 ans ou plus sous traitement régulier représentent 3 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Enfin, 2 468 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'autres psychotropes dans le secteur psychiatrique de Brioude, ce qui représente 19 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Dans le secteur psychiatrique de Brioude, quel que soit le type de psychotropes (antidépresseurs, antipsychotiques, autres), la part de la population sous traitement régulier est plus élevée chez les 60 ans ou plus qu'en population générale (7,1 % de la population sous traitement régulier d'antidépresseurs, 1,8 % d'antipsychotiques et 9,6 % d'autres psychotropes).

LA SANTÉ MENTALE DANS LE SECTEUR PSYCHIATRIQUE DU PUY-CRAPONNE

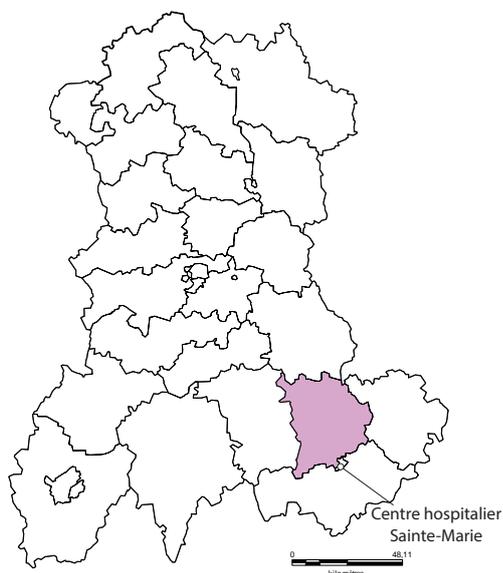
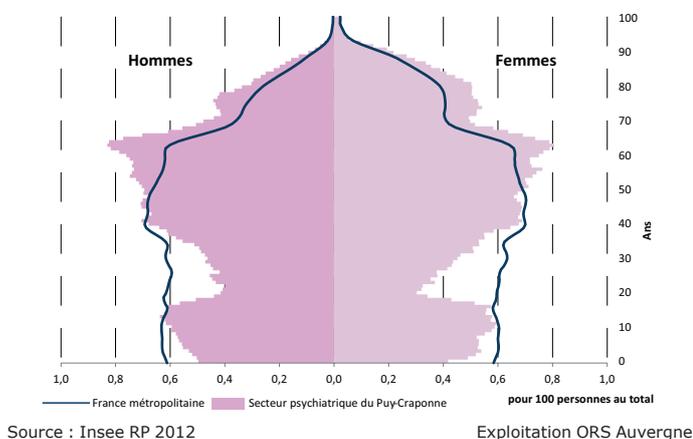


Figure 1 : Pyramide des âges de la population en 2012
Secteur psychiatrique du Puy-Craponne



Source : Insee RP 2012

Exploitation ORS Auvergne

Tableau 1 : Situation socio-démographique du secteur psychiatrique du Puy-Craponne

	Secteur psychiatrique du Puy-Craponne	Haute-Loire	Auvergne
Nombre de communes	62	260	1 310
Population	44 966	225 686	1 354 104
Densité (hab/km ²)	40,3	45,3	52,1
Part des moins de 18 ans	20,3 %	21,4 %	19,5 %
Part des 18-64 ans	56,5 %	57,6 %	59,4 %
Part des 65 ans et plus	23,2 %	21,0 %	21,2 %
Part de la population couverte par le RSA	3,9 %	4,1 %	6,1 %

Sources : Insee RP 2012, CNAF, CCMSA 2013

Exploitation ORS Auvergne

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE : LE SUICIDE ET LES AFFECTIONS DE LONGUE DURÉE (ALD)

Tableau 2 : Hospitalisations pour tentative de suicide en 2013

	Nombre de patients hospitalisés pour tentative de suicide		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Secteur psychiatrique du Puy-Craponne	19	38	57
Haute-Loire	105	178	283
Auvergne	499	737	1 236

Source : PMSI MCO 2013

Champs : ensemble des personnes âgées de 10 ans et plus ayant été hospitalisées pour au moins une tentative de suicide.

Exploitation ORS Auvergne

LES TENTATIVES DE SUICIDE

En 2013, 57 personnes âgées de 10 ans ou plus domiciliées dans le secteur psychiatrique du Puy-Craponne ont été hospitalisées dans les unités de médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) pour une tentative de suicide, ce qui représente 4,6 % de la population auvergnate hospitalisée pour cette cause. Près de 67 % des personnes hospitalisées pour une tentative de suicide sont des femmes (Tableau 2).

LES DÉCÈS PAR SUICIDE

Sur la période 2008-2012, sur les 44 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an en Haute-Loire, 7 décès ont été recensés dans le secteur psychiatrique du Puy-Craponne.

LES DÉCÈS PAR TROUBLES MENTAUX ET DU COMPORTEMENT

Sur la période 2008-2012, 28 décès pour troubles mentaux et du comportement ont été enregistrés en moyenne par an dans le secteur psychiatrique du Puy-Craponne. Comme en Auvergne, la majorité de ces décès concernent des femmes (60 %) et, dans 60 % des cas, la personne décédée est âgée de 85 ans et plus.

Que ce soit en Auvergne ou dans le secteur psychiatrique du Puy-Craponne, ces décès sont principalement dus à des troubles mentaux organiques (76 % des décès).

LA PRÉVALENCE DES ALD POUR AFFECTIONS PSYCHIATRIQUES DE LONGUE DURÉE (ALD 23) ET POUR MALADIE D'ALZHEIMER ET AUTRES DÉMENCES (ALD 15)

Tableau 3 : Nombre de bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences, pour affections psychiatriques de longue durée et taux standardisés de prévalence en 2013

	Secteur psychiatrique du Puy-Craponne		Haute-Loire		Auvergne		France métropolitaine	
	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS
Maladie d'alzheimer et autres démences	338	544,7	1 647	572,8*	9 073	514,3*	353 381	532,1
Affections psychiatriques de longue durée	1 486	3 199,4*	8 240	3 596,7*	44 166	3 192,1*	1 292 552	2 100,2

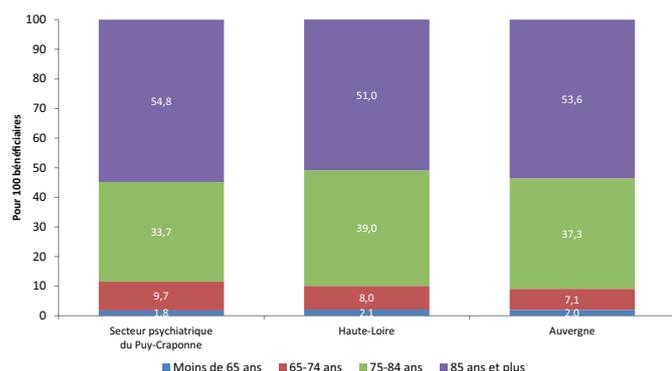
Sources : CCMSA, Cnamts, RSI, Insee

TS : Taux standardisés pour 100 000 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA)

Exploitation ORS Auvergne

* Taux statistiquement différent du taux de la France métropolitaine

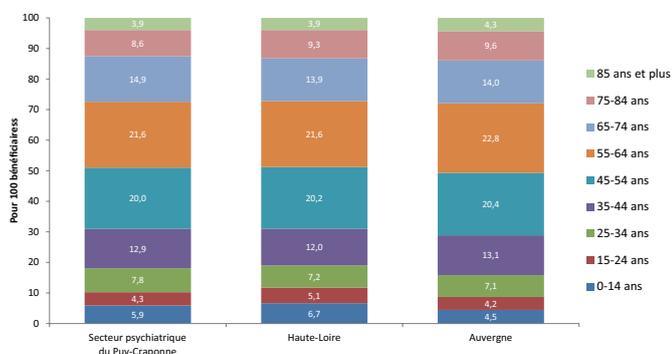
Figure 2 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

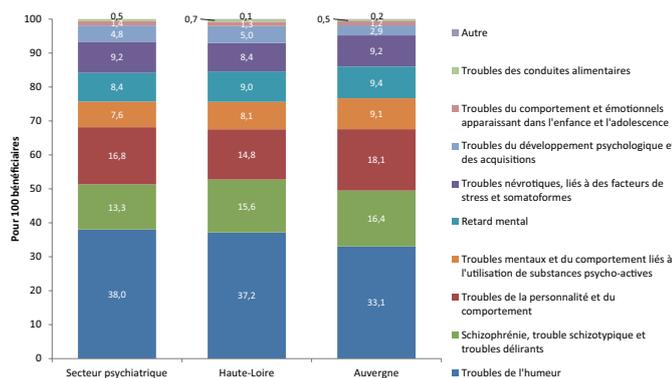
Figure 3 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Figure 4 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par cause en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Un taux de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences comparable au taux métropolitain

En 2013, il est comptabilisé 338 bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences dans le secteur psychiatrique du Puy-Craponne, ce qui représente 21 % du nombre total de bénéficiaires d'une ALD pour ce trouble en Haute-Loire (Tableau 3). Le taux standardisé de prévalence est de 544,7 pour 100 000 personnes dans ce secteur, ce qui est comparable au taux métropolitain. La majorité des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences est âgée de 85 ans et plus, que ce soit sur le territoire ou en Auvergne (Figure 2).

Un taux de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain

En 2013, 1 486 bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont recensés dans le secteur psychiatrique du Puy-Craponne, soit un taux standardisé de 3 199,4 bénéficiaires pour 100 000 personnes. Ce taux est significativement supérieur au taux de la France métropolitaine (Tableau 3). Dans le secteur psychiatrique du Puy-Craponne, les bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont, dans près de 42 % des cas, âgés entre 45 et 64 ans (Figure 3). La répartition par âge des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée dans le secteur psychiatrique est comparable à celles observées dans le département ou en Auvergne.

Des ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur

En 2013, dans le secteur psychiatrique du Puy-Craponne, les ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont principalement causées par des troubles de l'humeur (Figure 4). Viennent ensuite les troubles de la personnalité et du comportement et la schizophrénie, trouble schizotypique et troubles délirants.

Dans ce secteur, le poids des ALD pour troubles de l'humeur est plus élevé qu'en Auvergne.

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE - FAITS MARQUANTS

- 57 personnes âgées de 10 ans et plus et domiciliées dans le secteur hospitalisées pour une tentative de suicide en 2013.
- 7 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an sur la période 2008-2012.
- Des décès par troubles mentaux et du comportement essentiellement dus à des troubles mentaux organiques.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences comparable au taux national.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain.
- Les ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur.

LA CONSOMMATION DE SOINS

Tableau 4 : Effectif des patients âgés de 18 ans et plus pris en charge au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay en 2013

	Toutes prises en charge	Complet*	Partiel (exclusif)	Ambu. (exclusif)	Autre
Hommes	2 428	697	21	1 575	135
Femmes	3 050	581	31	2 230	208
Ensemble	5 478	1 278	52	3 805	343

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne

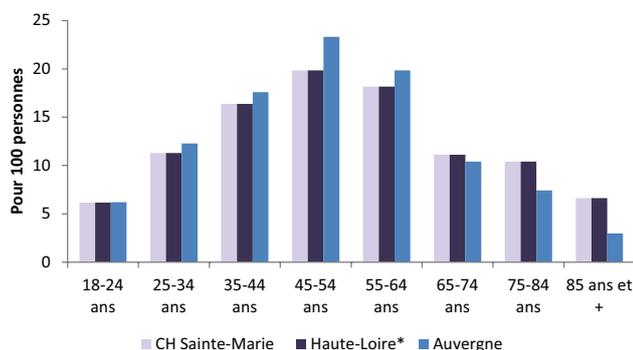
* Au moins une prise en charge à temps complet.

Ambu. : ambulatoire.

Autre : Partiel et ambulatoire mais pas complet.

Champs : ensemble des personnes âgées de 18 ans et plus ayant été prises en charge au moins une fois en psychiatrie à temps complet, à temps partiel ou en ambulatoire.

Figure 5 : Répartition par âge des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay en 2013



Source : RIM-P 2013

Exploitation ORS Auvergne

Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

*Le département de la Haute-Loire compte un seul établissement ayant une autorisation en psychiatrie, le centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay, ce qui explique que la répartition par âge soit identique entre l'établissement de référence et le département.

LES HOSPITALISATIONS

Le centre hospitalier Sainte-Marie, situé au Puy-en-Velay, est l'établissement psychiatrique de référence du secteur psychiatrique du Puy-Craponne. Il pratique les admissions en psychiatrie à temps complet, à temps partiel et en ambulatoire.

Près de 7 personnes prises en charge par l'établissement du secteur sur 10 le sont en ambulatoire exclusivement

En 2013, 5 478 personnes âgées de 18 ans et plus ont été prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay. Les personnes prises en charge sont dans plus de la moitié des cas des femmes (Tableau 4).

Parmi ces personnes prises en charge, 23 % ont été hospitalisées à temps complet (7 % ont été prises en charge seulement à temps complet), 69 % en ambulatoire exclusivement et 0,9 % à temps partiel exclusivement.

Des personnes prises en charge à temps complet ou partiel âgées en moyenne de 54 ans

En 2013, un patient hospitalisé à temps complet ou à temps partiel au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay est âgé en moyenne de 54 ans. Les personnes âgées de 35 à 64 ans sont les plus représentées au sein de cet établissement (54 %). La part des personnes âgées de 65 ans et plus est plus élevée dans cet établissement (28 %) qu'en Auvergne (21 %) (Figure 5).

La grande majorité des patients (97 %) reçus en psychiatrie à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay résident en Auvergne et plus particulièrement en Haute-Loire (96 %). 0,2 % vient ensuite du Puy-de-Dôme, 0,8 % d'un département limitrophe à l'Auvergne et 3 % habitent dans le reste de la France.

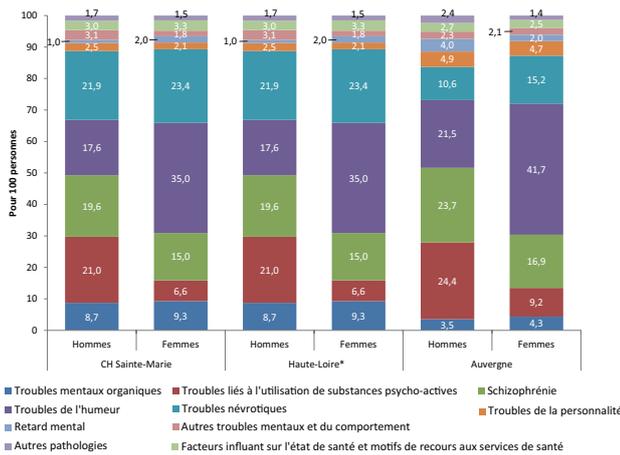
Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 62 jours

En 2013, 1 872 séjours à temps complet ont été comptabilisés au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay.

La durée annuelle d'hospitalisation (DAH)¹ moyenne à temps complet est de 62,1 jours dans cet établissement. Ainsi, 58 patients, soit 4,5 %, ont été hospitalisés « au

¹ Cet indicateur n'inclut pas les patients pour lesquels les différentes séquences correspondant à une prise en charge à temps plein indiquent un nombre de jours de présence égal à 0, ni ceux pour lesquels au moins une des séquences de temps plein indique un nombre de jours supérieur à 92 jours (c'est-à-dire plus de 3 mois).

Figure 6 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

long cours », c'est-à-dire ont été hospitalisés à temps complet plus de 292 jours dans l'année.

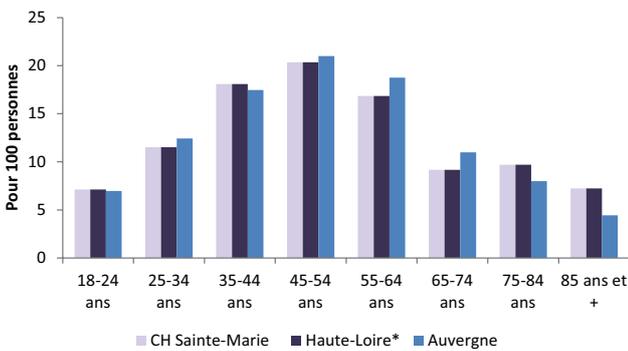
Les troubles de l'humeur et les troubles névrotiques : principales causes d'hospitalisation à temps complet ou partiel

Tous sexes confondus, les personnes prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay à temps complet ou partiel le sont principalement pour troubles de l'humeur (26 %) ou pour troubles névrotiques (23 %). Viennent ensuite la schizophrénie (17 %) et les troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives (14 %).

Chez les hommes comme chez les femmes, les prises en charge à temps complet ou partiel pour troubles névrotiques sont plus fréquentes au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay comparativement à l'Auvergne (13 %). À l'inverse, quel que soit le sexe, le poids des troubles de l'humeur est plus faible dans l'établissement de référence qu'en Auvergne (31 %).

Quel que soit le territoire, il est constaté que les troubles de l'humeur ont un poids plus élevé chez les femmes par rapport aux hommes alors que les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives concernent davantage les hommes (Figure 6).

Figure 7 : Répartition par âge des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

Des personnes prises en charge en ambulatoire majoritairement âgées de 35 à 64 ans

En 2013, un patient pris en charge en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay est âgé en moyenne de 53 ans. Les patients âgés de 35 à 64 ans sont les plus représentés parmi les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire dans cet établissement (Figure 7). La part des personnes âgées de 75 ans et plus est plus élevée dans cet établissement (17 %) qu'en Auvergne (12 %)

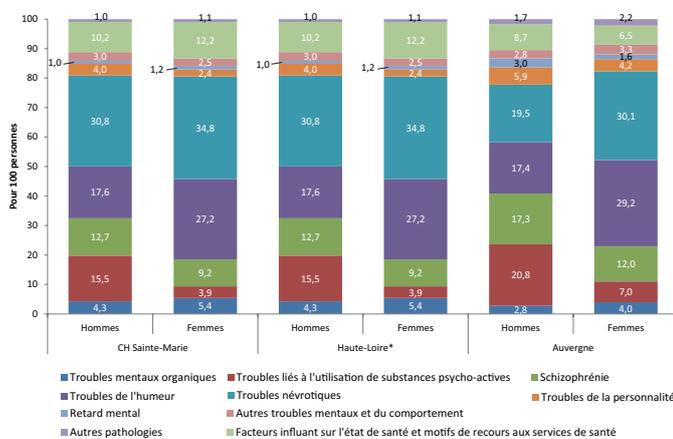
Les troubles névrotiques et les troubles de l'humeur : principales causes de prise en charge en ambulatoire

Tous sexes confondus, les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay en 2013 ont été principalement prises en charge pour troubles névrotiques (33 %) ou pour troubles de l'humeur (23 %).

Globalement, les prises en charge en ambulatoire pour troubles névrotiques sont plus fréquentes au centre hospitalier Sainte-Marie comparativement à l'Auvergne (25 %). À l'inverse, quel que soit le sexe, le poids de la schizophrénie et le poids des troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives sont plus faibles dans l'établissement de référence (respectivement 11 % et 9 %) qu'en Auvergne (respectivement 14 % et 13 %).

Quel que soit le territoire, les troubles de l'humeur ont un poids plus élevé chez les femmes alors que les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives ont un poids plus élevé chez les hommes (Figure 8).

Figure 8 : Répartition des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

*Le département de la Haute-Loire compte un seul établissement ayant une autorisation en psychiatrie, le centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay, ce qui explique que la répartition par âge soit identique entre l'établissement de référence et le département.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

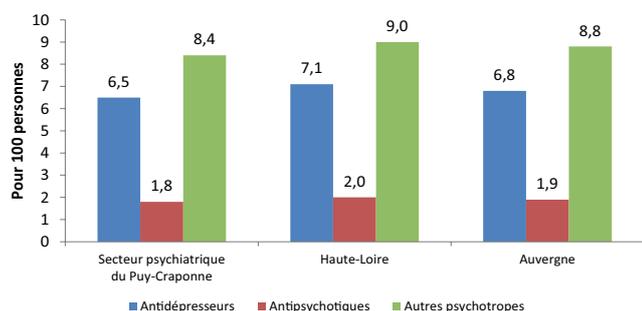
Tableau 5 : Nombre d'assurés sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale en 2015

	Antidépresseurs		Antipsychotiques		Autres psychotropes	
	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale
Secteur psychiatrique du Puy-Craponne	3 242	7,2 %	873	1,9 %	4 314	9,6 %
Haute-Loire	16 786	7,4 %	4 759	2,1 %	21 649	9,6 %
Auvergne	96 536	7,1 %	26 630	2,0 %	127 967	9,5 %

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

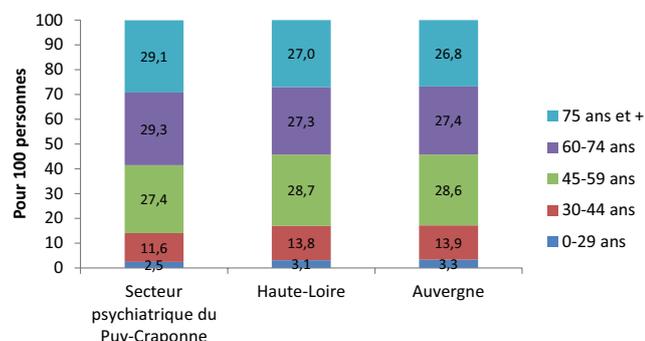
Exploitation ORS Auvergne

Figure 9 : Taux standardisés* de personnes ayant eu 3 prescriptions et plus d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes en 2015



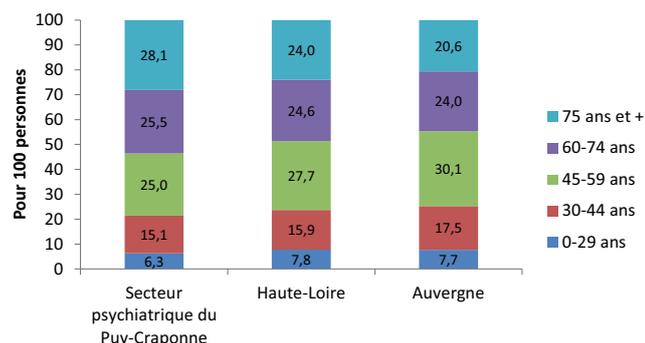
Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne
* Taux standardisés pour 100 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA).

Figure 10 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antidépresseurs en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Figure 11 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antipsychotiques en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Un taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs comparable aux taux départemental et auvergnat

En 2015, dans le secteur psychiatrique du Puy-Craponne, 3 242 personnes, soit 7 %, sont sous traitement régulier¹ d'antidépresseurs (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs est similaire à ceux observés en Haute-Loire et en Auvergne (Figure 9).

En 2015, la prescription régulière d'antidépresseurs concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique du Puy-Craponne (86 %) (Figure 10). Ce résultat est également constaté en Haute-Loire et en Auvergne.

Près de 12 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antidépresseurs (13 % en Haute-Loire et 12 % en Auvergne), contre 2 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % en Haute-Loire et en Auvergne).

Un taux de personnes sous traitement régulier d'antipsychotiques comparable aux taux départemental et auvergnat

En 2015, 873 personnes résidant dans le secteur psychiatrique du Puy-Craponne, soit 2 %, sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (Tableau 5).

Avec 1,8 personne ayant un traitement régulier d'antipsychotiques sur 100, le secteur psychiatrique enregistre un taux standardisé comparable aux taux départemental et auvergnat (Figure 9).

Parmi les 873 personnes sous traitement régulier d'antipsychotiques dans le secteur psychiatrique du Puy-Craponne, 79 % sont des personnes âgées de 45 ans et plus (Figure 11). Les moins de 30 ans sont moins concernés par un traitement régulier d'antipsychotiques.

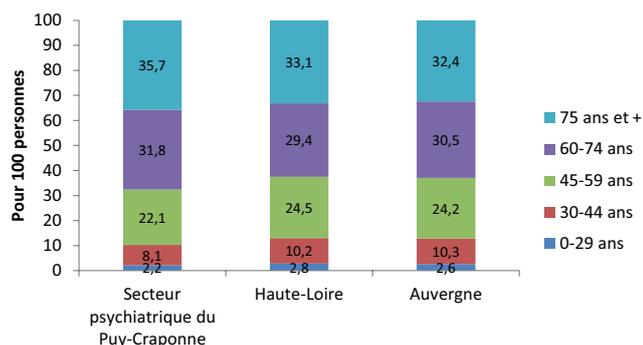
Près de 3 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (3 % en Haute-Loire et en Auvergne), contre 1 % des personnes âgées de moins de 45 ans (1 % en Haute-Loire et en Auvergne).

Un taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes comparable aux taux départemental et auvergnat

En 2015, dans le secteur psychiatrique du Puy-Craponne, 4 314 personnes, soit 10 %, sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes est comparable dans le secteur psychiatrique et en Haute-Loire ou en Auvergne (Figure 9).

¹ C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

Figure 12 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'autres psychotropes en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Comme pour les antidépresseurs et les antipsychotiques, la prescription régulière d'autres psychotropes concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique du Puy-Craponne (90 %) (Figure 12).

Plus de 16 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (17 % en Haute-Loire et en Auvergne), contre plus de 2 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % en Haute-Loire et en Auvergne).

LA CONSOMMATION DE SOINS - FAITS MARQUANTS

Les hospitalisations

- Près de 5 480 personnes âgées de 18 ans et plus prises en charge en 2013 au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay.
- 70 % des prises en charge réalisées en ambulatoire exclusivement.
- Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 62 jours.
- Une prise en charge à temps complet ou à temps partiel principalement due à des troubles de l'humeur ou à des troubles névrotiques
- Une prise en charge en ambulatoire principalement due à des troubles de l'humeur ou à des troubles névrotiques.

La consommation de psychotropes

- Plus de 7 % de la population du secteur psychiatrique sous traitement régulier d'antidépresseurs, près de 2 % sous traitement régulier d'antipsychotiques et près de 10 % sous traitement régulier d'autres psychotropes.
- La population âgée de 45 ans et plus davantage concernée par la prise d'un traitement régulier de médicaments psychotropes.

L'OFFRE DE SOINS

Tableau 6 : Effectif des médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique du Puy-Craponne	Haute-Loire	Auvergne
Effectif	31	195	1 282
Densité*	68,9	86,4	94,7
Âge moyen	51,1	51,5	51,8
Part des 55 ans et +	48,4 %	50,8 %	48,1 %
Taux de féminisation	35,5 %	36,4 %	38,5 %

Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012. Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

* Pour 100 000 habitants

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Une densité de médecins généralistes libéraux plus faible que les densités départementale et auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, le secteur psychiatrique du Puy-Craponne compte 31 médecins généralistes libéraux, soit une densité de 68,9 pour 100 000 habitants. Cette densité est plus faible que celles enregistrées en Haute-Loire et en Auvergne (Tableau 6).

Les médecins généralistes libéraux du secteur psychiatrique sont en moyenne âgés de 51,1 ans. Près de 48 % de ces professionnels sont âgés de 55 ans et plus. Cette part est comparable à celles constatées en Haute-Loire et en Auvergne.

Le taux de féminisation, qui atteint 35 % dans le secteur psychiatrique, est comparable à ceux enregistrés en Haute-Loire et en Auvergne.

Les médecins généralistes libéraux sont répartis dans 15 communes du secteur psychiatrique.

Tableau 7 : Effectif des psychiatres libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique du Puy- Craponne	Haute- Loire	Auvergne
Effectif	0	28	251
Densité*	.	12,4	18,5
Âge moyen	.	53,1	51,8
Part des 55 ans et +	.	53,6 %	48,6 %
Taux de féminisation	.	39,3 %	45,0 %

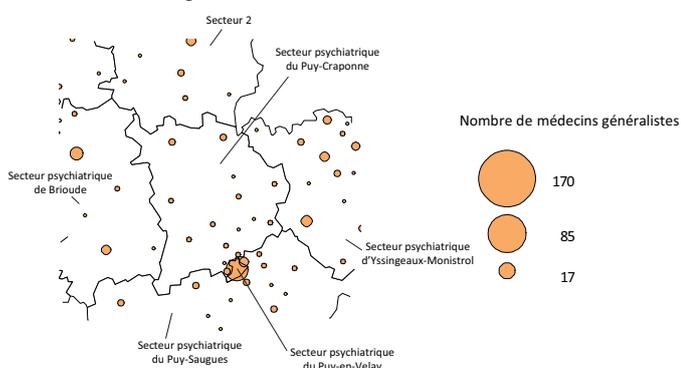
Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

Tableau 8 : Effectif des psychologues libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique du Puy- Craponne	Haute- Loire	Auvergne
Effectif	19	145	880
Densité*	42,3	64,2	65,0
Âge moyen	42,2	42,8	42,9
Part des 55 ans et +	21,1 %	22,1 %	22,4 %
Taux de féminisation	89,5 %	87,6 %	85,7 %

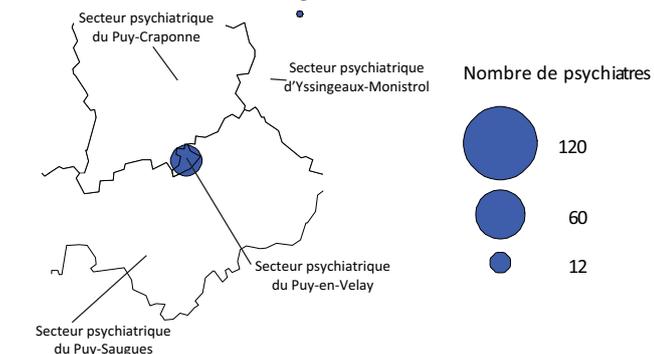
Sources : Adeli au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

Carte 1 : Localisation et nombre de médecins généralistes libéraux au 1^{er} janvier 2015



Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 2 : Localisation et nombre de psychiatres libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Aucun psychiatre libéral, mixte ou salarié présent sur le secteur psychiatrique

Au 1^{er} janvier 2015, le secteur psychiatrique du Puy-Craponne ne compte aucun psychiatre libéral, mixte ou salarié sur son territoire.

Une densité de psychologues libéraux, mixtes et salariés plus faible que les densités départementale et auvergnate

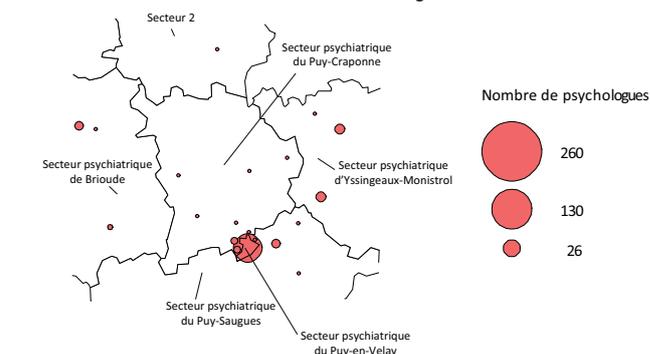
Le secteur psychiatrique du Puy-Craponne compte 19 psychologues au 1^{er} janvier 2015, soit une densité de 42,3 psychologues pour 100 000 habitants. Cette densité est inférieure à celles enregistrées en Auvergne et en Haute-Loire (Tableau 8).

Les psychologues du secteur psychiatrique ont en moyenne 42,2 ans, ce qui est comparable à l'âge moyen des psychologues présents en Haute-Loire et en Auvergne. La part des professionnels âgés de 55 ans et plus est également similaire à celles enregistrées dans le département et en Auvergne.

Quel que soit le territoire, la majorité des psychologues sont des femmes.

Les 19 psychologues présents sur le secteur psychiatrique sont répartis dans 8 communes du territoire.

Carte 3 : Localisation et nombre de psychologues libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



Source : Adeli au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 4 : Localisation des établissements de santé ayant une autorisation en psychiatrie en 2014



Source : SAE - Base administrative 2014

Exploitation ORS Auvergne

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Aucun établissement ayant une autorisation en psychiatrie en 2014

Comme cela a été indiqué précédemment, en 2014, le secteur psychiatrique du Puy-Craponne ne compte aucun établissement ayant une autorisation en psychiatrie sur son territoire. Il est rattaché au centre hospitalier Sainte-Marie situé au Puy-en-Velay (Carte 4).

D'après les données de la Statistique annuelle des établissements de santé (SAE), concernant la psychiatrie générale et la prise en charge à temps complet, cet établissement compte 223 lits au 31 décembre 2014 en hospitalisation à temps plein. Il compte également 138 places en hospitalisation de jour. En 2014, 5 602 patients ont été vus au moins une fois dans l'année en psychiatrie générale dans cet établissement.

Cet établissement emploie au total 15,0 équivalents temps plein (ETP) annuels moyens de psychiatres, 7,3 ETP annuels moyens d'autres personnels médicaux, 446,3 ETP annuels moyens de personnel non médical, dont 274,6 d'infirmiers et de cadres, 103,3 d'aides-soignants, 10,9 de psychologues, 4,9 de personnels de rééducation et 13,1 de personnels éducatifs et sociaux.

LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

11 EHPAD, 1 foyer de vie, 2 MAS, 1 SAMSAH et 1 SAVS présents sur le secteur psychiatrique

Le secteur psychiatrique du Puy-Craponne compte 11 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en 2015 (Carte 5).

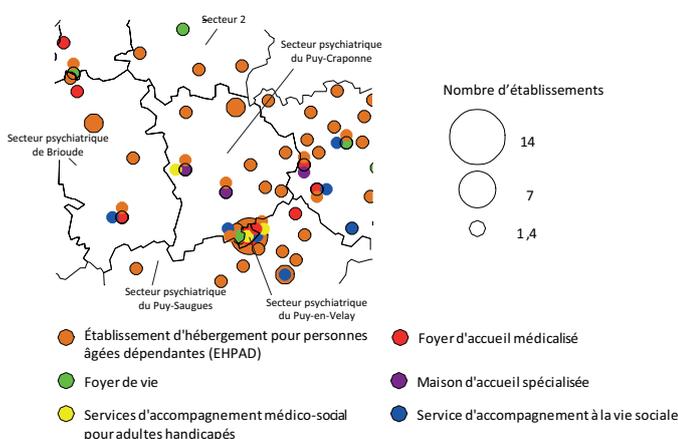
Au total, 780 places installées sont comptabilisées dans ces 11 EHPAD : 741 sont dédiées aux personnes âgées dépendantes et 39 aux personnes atteintes de la maladie d'alzheimer ou d'une maladie apparentée. 775 places sont dédiées à l'hébergement complet en internat et 5 places à l'accueil de jour. Ces 11 EHPAD sont répartis sur 10 communes du secteur psychiatrique.

Le secteur psychiatrique compte également un foyer de vie, présent à Vals-près-le-Puy, regroupant 25 places installées. Cet établissement compte toutes ses places en hébergement complet en internat. Ces dernières sont dédiées à la déficience intellectuelle.

En 2015, 2 maisons d'accueil spécialisées (MAS) sont recensées sur le secteur psychiatrique du Puy-Craponne. Ces 2 MAS, situées à Allègre et à Saint-Paulien, regroupent 106 places installées, toutes en hébergement complet en internat. 62 places installées sont dédiées au retard mental et 44 places sont consacrées au polyhandicap.

Enfin, le secteur psychiatrique recense 1 Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) et 1 Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) (Carte 5). Le SAMSAH, situé à Allègre, compte 10 places installées dédiées à toutes déficiences et le SAVS, situé à Vals-près-le-Puy, compte 12 places installées, toutes dédiées à la déficience intellectuelle.

Carte 5 : Les établissements médico-sociaux en 2015



Source : Base historique 2015 FINESS

Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

**L'OFFRE DE SOINS
FAITS MARQUANTS**

- ◉ Des densités de médecins généralistes libéraux, de psychiatres et psychologues plus faibles que les densités départementale et auvergnate.
- ◉ Aucun établissement ayant une autorisation en psychiatrie.
- ◉ Un secteur psychiatrique qui regroupe 11 EHPAD, 1 foyer de vie, 2 maisons d'accueil spécialisées, 1 SAMSAH et 1 SAVS.

ZOOM SUR LA CONSOMMATION DE SOINS DES PERSONNES ÂGÉES

Tableau 9 : Répartition des personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay en 2013

	Complet+partiel		Ambulatoire	
	Effectif	%	Effectif	%
65-74 ans	186	39,5	460	35,1
75-84 ans	174	36,9	487	37,2
85 ans et +	111	23,6	363	27,7
Total	471	100,0	1 310	100,0

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel ou un acte en ambulatoire.

Figure 13 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel selon le diagnostic principal chez les 65 ans et plus en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel.

Tableau 10 : Nombre d'assurés âgés de 60 ans ou plus sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale des 60 ans ou plus dans le secteur psychiatrique du Puy-Craponne en 2015

	Nombre	Pour 100 personnes âgées de 60 ans et plus
Antidépresseurs	1 893	13,5
Antipsychotiques	468	3,3
Autres psychotropes	2 914	20,8

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
Exploitation ORS Auvergne

* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

LES HOSPITALISATIONS

En 2013, 471 personnes âgées de 65 ans et plus ont été prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay (dont 128 personnes à temps complet exclusivement) (Tableau 9). Ces personnes sont majoritairement des femmes (63 %).

Au moins un acte en ambulatoire a été enregistré pour 1 310 personnes âgées de 65 ans et plus (dont 989 en ambulatoire exclusivement) : 32 % sont des hommes et 68 % sont des femmes.

En 2013, 456 séjours à temps complet concernant des personnes âgées de 65 ans et plus ont été comptabilisés au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay. La durée annuelle d'hospitalisation (DAH) est de 61,4 jours en moyenne. Au total, 9 personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet dans cet établissement ont été hospitalisées « au long cours ».

Plus de 98 % des personnes âgées de 65 ans ou plus prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie à temps complet ou partiel résident en Auvergne et plus particulièrement en Haute-Loire (98 %), 0,2 % vient du Puy-de-Dôme, 0,2 % d'un département limitrophe à l'Auvergne et 1,5 % vient du reste de la France.

Tous sexes confondus, les personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet ou partiel dans l'établissement de référence du secteur le sont principalement pour troubles de l'humeur et pour troubles mentaux organiques (Figure 13). Le poids des troubles mentaux organiques chez les personnes âgées de 65 ans et plus est plus élevé dans cet établissement qu'en Auvergne.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

En 2015, 1 893 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'antidépresseurs dans le secteur psychiatrique du Puy-Craponne, ce qui représente 13 % de la population du secteur de cette tranche d'âge (Tableau 10).

Concernant les antipsychotiques, les assurés de 60 ans ou plus sous traitement régulier représentent 3 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Enfin, 2 914 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'autres psychotropes dans le secteur psychiatrique du Puy-Craponne, ce qui représente 21 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Dans le secteur psychiatrique du Puy-Craponne, quel que soit le type de psychotropes (antidépresseurs, antipsychotiques, autres), la part de la population sous traitement régulier est plus élevée chez les 60 ans ou plus qu'en population générale (7,2 % de la population sous traitement régulier d'antidépresseurs, 1,9 % d'antipsychotiques et 9,6 % d'autres psychotropes).

LA SANTÉ MENTALE DANS LE SECTEUR PSYCHIATRIQUE DU PUY-SAUGUES

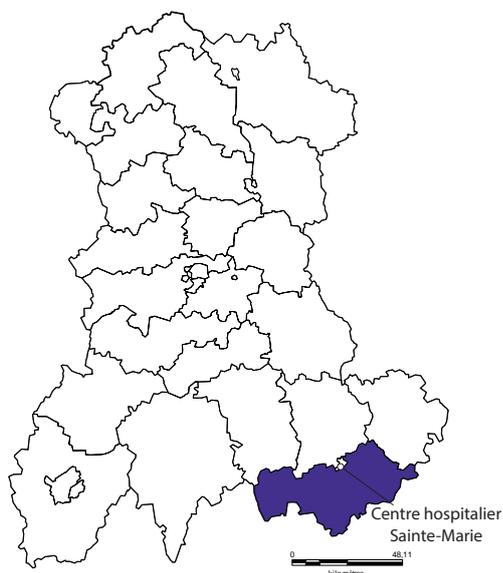
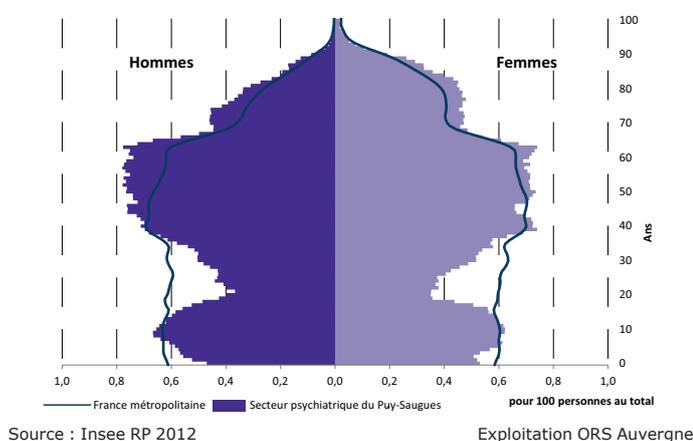


Figure 1 : Pyramide des âges de la population en 2012
Secteur psychiatrique du Puy-Saugues



Source : Insee RP 2012

Exploitation ORS Auvergne

Tableau 1 : Situation socio-démographique du secteur psychiatrique du Puy-Saugues

	Secteur psychiatrique du Puy-Saugues	Haute-Loire	Auvergne
Nombre de communes	67	260	1 310
Population	41 210	225 686	1 354 104
Densité (hab/km ²)	29,2	45,3	52,1
Part des moins de 18 ans	21,1 %	21,4 %	19,5 %
Part des 18-64 ans	58,1 %	57,6 %	59,4 %
Part des 65 ans et plus	20,8 %	21,0 %	21,2 %
Part de la population couverte par le RSA	2,9 %	4,1 %	6,1 %

Sources : Insee RP 2012, CNAF, CCMSA 2013

Exploitation ORS Auvergne

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE : LE SUICIDE ET LES AFFECTIONS DE LONGUE DUREE (ALD)

Tableau 2 : Hospitalisations pour tentative de suicide en 2013

	Nombre de patients hospitalisés pour tentative de suicide		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Secteur psychiatrique du Puy-Saugues	11	24	35
Haute-Loire	105	178	283
Auvergne	499	737	1 236

Source : PMSI MCO 2013

Champs : ensemble des personnes âgées de 10 ans et plus ayant été hospitalisées pour au moins une tentative de suicide.

Exploitation ORS Auvergne

LES TENTATIVES DE SUICIDE

En 2013, 35 personnes âgées de 10 ans ou plus domiciliées dans le secteur psychiatrique du Puy-Saugues ont été hospitalisées dans les unités de médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) pour une tentative de suicide, ce qui représente 2,8 % de la population auvergnate hospitalisée pour cette cause. Près de 69 % des personnes hospitalisées pour une tentative de suicide sont des femmes (Tableau 2).

LES DÉCÈS PAR SUICIDE

Sur la période 2008-2012, sur les 44 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an en Haute-Loire, 8 décès ont été recensés dans le secteur psychiatrique du Puy-Saugues.

LES DÉCÈS PAR TROUBLES MENTAUX ET DU COMPORTEMENT

Sur la période 2008-2012, 16 décès pour troubles mentaux et du comportement ont été enregistrés en moyenne par an dans le secteur psychiatrique du Puy-Saugues. Comme en Auvergne, la majorité de ces décès concernent des femmes (73 %) et, dans 54 % des cas, la personne décédée est âgée de 85 ans et plus.

Que ce soit en Auvergne ou dans le secteur psychiatrique du Puy-Saugues, ces décès sont principalement dus à des troubles mentaux organiques (65 % des décès).

LA PRÉVALENCE DES ALD POUR AFFECTIONS PSYCHIATRIQUES DE LONGUE DURÉE (ALD 23) ET POUR MALADIE D'ALZHEIMER ET AUTRES DÉMENCES (ALD 15)

Tableau 3 : Nombre de bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences, pour affections psychiatriques de longue durée et taux standardisés de prévalence en 2013

	Secteur psychiatrique du Puy-Saugues		Haute-Loire		Auvergne		France métropolitaine	
	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS
Maladie d'alzheimer et autres démences	286	546,4	1 647	572,8*	9 073	514,3*	353 381	532,1
Affections psychiatriques de longue durée	1 272	2 979,3*	8 240	3 596,7*	44 166	3 192,1*	1 292 552	2 100,2

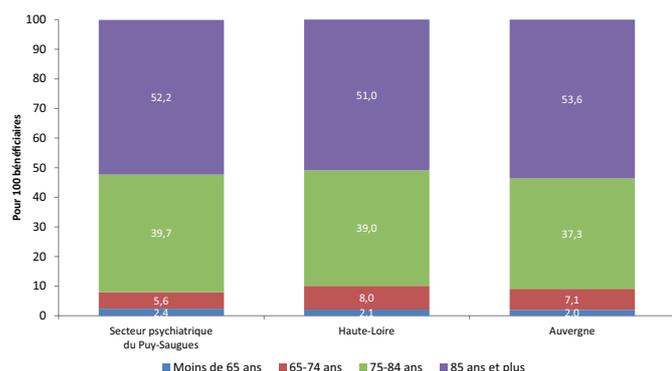
Sources : CCMSA, Cnamts, RSI, Insee

TS : Taux standardisés pour 100 000 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA)

* Taux statistiquement différent du taux de la France métropolitaine

Exploitation ORS Auvergne

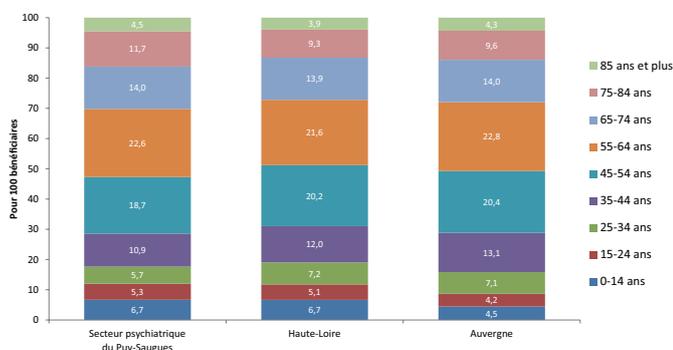
Figure 2 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

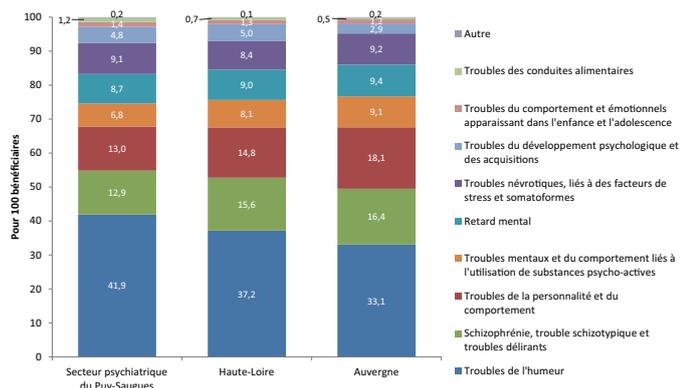
Figure 3 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Figure 4 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par cause en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Un taux de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences comparable au taux métropolitain

En 2013, il est comptabilisé 286 bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences dans le secteur psychiatrique du Puy-Saugues, ce qui représente 17 % du nombre total de bénéficiaires d'une ALD pour ce trouble en Haute-Loire (Tableau 3). Le taux standardisé de prévalence est de 546,4 pour 100 000 personnes dans ce secteur, ce qui est comparable au taux métropolitain. La majorité des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences est âgée de 85 ans et plus, que ce soit sur le territoire ou en Auvergne (Figure 2).

Un taux de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain

En 2013, 1 272 bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont recensés dans le secteur psychiatrique du Puy-Saugues, soit un taux standardisé de 2 979,3 bénéficiaires pour 100 000 personnes. Ce taux est significativement supérieur au taux de la France métropolitaine (Tableau 3). Dans le secteur psychiatrique du Puy-Saugues, les bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont, dans plus de 41 % des cas, âgés entre 45 et 64 ans (Figure 3). La répartition par âge des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée dans le secteur psychiatrique est comparable à celles observées dans le département ou en Auvergne.

Des ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur

En 2013, dans le secteur psychiatrique du Puy-Saugues, les ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont principalement causées par des troubles de l'humeur (Figure 4). Viennent ensuite les troubles de la personnalité et du comportement et la schizophrénie, trouble schizotypique et troubles délirants.

Dans ce secteur, le poids des ALD pour troubles de l'humeur est plus élevé qu'en Auvergne.

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE - FAITS MARQUANTS

- 35 personnes âgées de 10 ans et plus et domiciliées dans le secteur hospitalisées pour une tentative de suicide en 2013.
- 8 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an sur la période 2008-2012.
- Des décès par troubles mentaux et du comportement essentiellement dus à des troubles mentaux organiques.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences comparable au taux national.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain.
- Les ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur.

LA CONSOMMATION DE SOINS

Tableau 4 : Effectif des patients âgés de 18 ans et plus pris en charge au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay en 2013

	Toutes prises en charge	Complet*	Partiel (exclusif)	Ambu. (exclusif)	Autre
Hommes	2 428	697	21	1 575	135
Femmes	3 050	581	31	2 230	208
Ensemble	5 478	1 278	52	3 805	343

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne

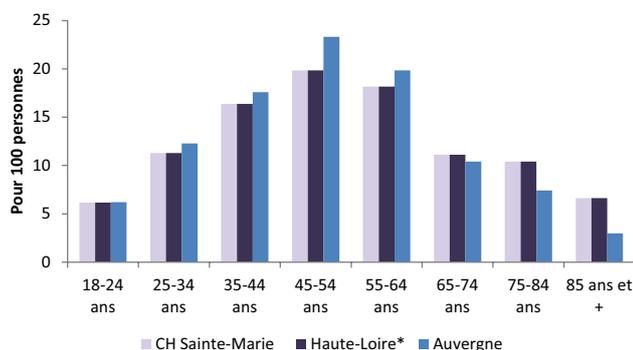
* Au moins une prise en charge à temps complet.

Ambu. : ambulatoire.

Autre : Partiel et ambulatoire mais pas complet.

Champs : ensemble des personnes âgées de 18 ans et plus ayant été prises en charge au moins une fois en psychiatrie à temps complet, à temps partiel ou en ambulatoire.

Figure 5 : Répartition par âge des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

*Le département de la Haute-Loire compte un seul établissement ayant une autorisation en psychiatrie, le centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay, ce qui explique que la répartition par âge soit identique entre l'établissement de référence et le département.

LES HOSPITALISATIONS

Le centre hospitalier Sainte-Marie, situé au Puy-en-Velay, est l'établissement psychiatrique de référence du secteur psychiatrique du Puy-Saugues. Il pratique les admissions en psychiatrie à temps complet, à temps partiel et en ambulatoire.

Près de 7 personnes prises en charge par l'établissement du secteur sur 10 le sont en ambulatoire exclusivement

En 2013, 5 478 personnes âgées de 18 ans et plus ont été prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay. Les personnes prises en charge sont dans plus de la moitié des cas des femmes (Tableau 4).

Parmi ces personnes prises en charge, 23 % ont été hospitalisées à temps complet (7 % ont été prises en charge seulement à temps complet), 69 % en ambulatoire exclusivement et 0,9 % à temps partiel exclusivement.

Des personnes prises en charge à temps complet ou partiel âgées en moyenne de 54 ans

En 2013, un patient hospitalisé à temps complet ou à temps partiel au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay est âgé en moyenne de 54 ans. Les personnes âgées de 35 à 64 ans sont les plus représentées au sein de cet établissement (54 %). La part des personnes âgées de 65 ans et plus est plus élevée dans cet établissement (28 %) qu'en Auvergne (21 %) (Figure 5).

La grande majorité des patients (97 %) reçus en psychiatrie à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay résident en Auvergne et plus particulièrement en Haute-Loire (96 %). 0,2 % vient ensuite du Puy-de-Dôme, 0,8 % d'un département limitrophe à l'Auvergne et 3 % habitent dans le reste de la France.

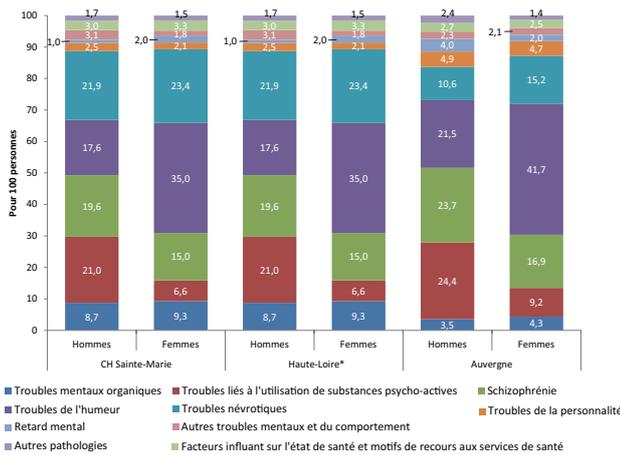
Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 62 jours

En 2013, 1 872 séjours à temps complet ont été comptabilisés au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay.

La durée annuelle d'hospitalisation (DAH)¹ moyenne à temps complet est de 62,1 jours dans cet établissement. Ainsi, 58 patients, soit 4,5 %, ont été hospitalisés « au

¹ Cet indicateur n'inclut pas les patients pour lesquels les différentes séquences correspondant à une prise en charge à temps plein indiquent un nombre de jours de présence égal à 0, ni ceux pour lesquels au moins une des séquences de temps plein indique un nombre de jours supérieur à 92 jours (c'est-à-dire plus de 3 mois).

Figure 6 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

long cours », c'est-à-dire ont été hospitalisés à temps complet plus de 292 jours dans l'année.

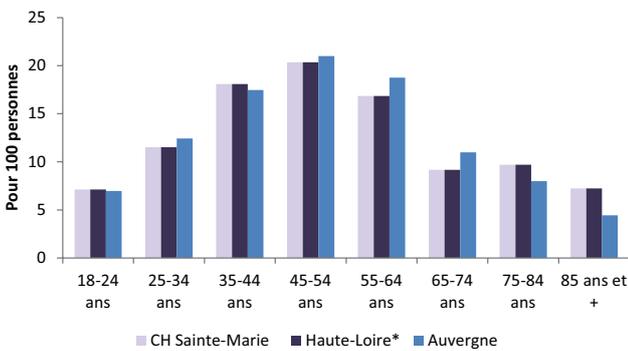
Les troubles de l'humeur et les troubles névrotiques : principales causes d'hospitalisation à temps complet ou partiel

Tous sexes confondus, les personnes prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay à temps complet ou partiel le sont principalement pour troubles de l'humeur (26 %) ou pour troubles névrotiques (23 %). Viennent ensuite la schizophrénie (17 %) et les troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives (14 %).

Chez les hommes comme chez les femmes, les prises en charge à temps complet ou partiel pour troubles névrotiques sont plus fréquentes au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay comparativement à l'Auvergne (13 %). À l'inverse, quel que soit le sexe, le poids des troubles de l'humeur est plus faible dans l'établissement de référence qu'en Auvergne (31 %).

Quel que soit le territoire, il est constaté que les troubles de l'humeur ont un poids plus élevé chez les femmes par rapport aux hommes alors que les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives concernent davantage les hommes (Figure 6).

Figure 7 : Répartition par âge des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

Des personnes prises en charge en ambulatoire majoritairement âgées de 35 à 64 ans

En 2013, un patient pris en charge en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay est âgé en moyenne de 53 ans. Les patients âgés de 35 à 64 ans sont les plus représentés parmi les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire dans cet établissement (Figure 7). La part des personnes âgées de 75 ans et plus est plus élevée dans cet établissement (17 %) qu'en Auvergne (12 %)

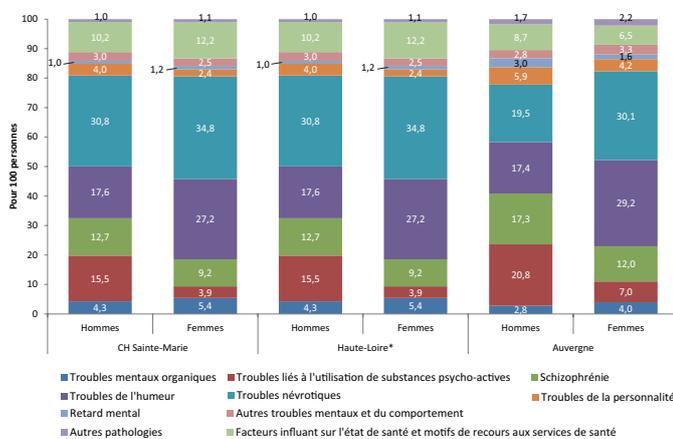
Les troubles névrotiques et les troubles de l'humeur : principales causes de prise en charge en ambulatoire

Tous sexes confondus, les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay en 2013 ont été principalement prises en charge pour troubles névrotiques (33 %) ou pour troubles de l'humeur (23 %).

Globalement, les prises en charge en ambulatoire pour troubles névrotiques sont plus fréquentes au centre hospitalier Sainte-Marie comparativement à l'Auvergne (25 %). À l'inverse, quel que soit le sexe, le poids de la schizophrénie et le poids des troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives sont plus faibles dans l'établissement de référence (respectivement 11 % et 9 %) qu'en Auvergne (respectivement 14 % et 13 %).

Quel que soit le territoire, les troubles de l'humeur ont un poids plus élevé chez les femmes alors que les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives ont un poids plus élevé chez les hommes (Figure 8).

Figure 8 : Répartition des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

*Le département de la Haute-Loire compte un seul établissement ayant une autorisation en psychiatrie, le centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay, ce qui explique que la répartition par âge soit identique entre l'établissement de référence et le département.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

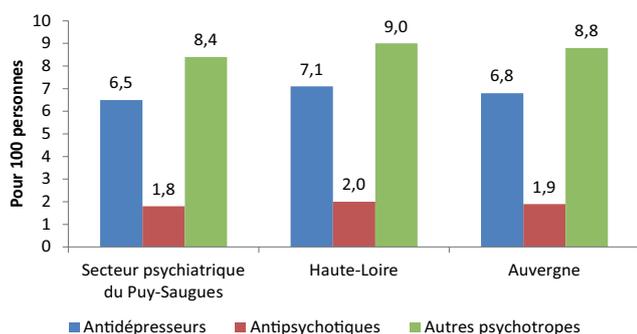
Tableau 5 : Nombre d'assurés sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale en 2015

	Antidépresseurs		Antipsychotiques		Autres psychotropes	
	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale
Secteur psychiatrique du Puy-Saugues	2 868	7,0 %	784	1,9 %	3 772	9,2 %
Haute-Loire	16 786	7,4 %	4 759	2,1 %	21 649	9,6 %
Auvergne	96 536	7,1 %	26 630	2,0 %	127 967	9,5 %

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

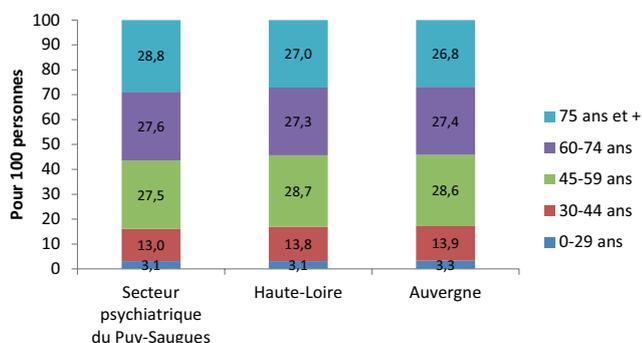
Exploitation ORS Auvergne

Figure 9 : Taux standardisés* de personnes ayant eu 3 prescriptions et plus d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes en 2015



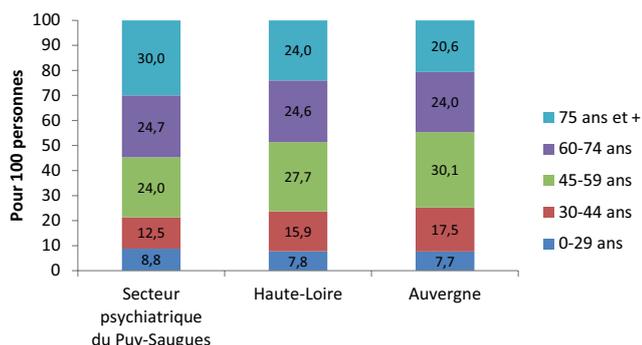
Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne
* Taux standardisés pour 100 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA).

Figure 10 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antidépresseurs en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Figure 11 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antipsychotiques en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Un taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs comparable aux taux départemental et auvergnat

En 2015, dans le secteur psychiatrique du Puy-Saugues, 2 868 personnes, soit 7 %, sont sous traitement régulier¹ d'antidépresseurs (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs est similaire à ceux observés en Haute-Loire et en Auvergne (Figure 9).

En 2015, la prescription régulière d'antidépresseurs concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique du Puy-Saugues (84 %) (Figure 10). Ce résultat est également constaté en Haute-Loire et en Auvergne.

Près de 12 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antidépresseurs (13 % en Haute-Loire et 12 % en Auvergne), contre 2 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % en Haute-Loire et en Auvergne).

Un taux de personnes sous traitement régulier d'antipsychotiques comparable aux taux départemental et auvergnat

En 2015, 784 personnes résidant dans le secteur psychiatrique du Puy-Saugues, soit 2 %, sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (Tableau 5).

Avec 1,8 personne ayant un traitement régulier d'antipsychotiques sur 100, le secteur psychiatrique enregistre un taux standardisé comparable aux taux départemental et auvergnat (Figure 9).

Parmi les 784 personnes sous traitement régulier d'antipsychotiques dans le secteur psychiatrique du Puy-Saugues, 79 % sont des personnes âgées de 45 ans et plus (Figure 11). Les moins de 30 ans sont moins concernés par un traitement régulier d'antipsychotiques.

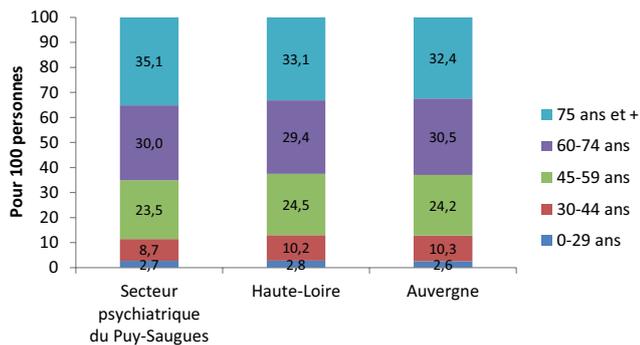
En 2015, 3 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (3 % en Haute-Loire et en Auvergne), contre 1 % des personnes âgées de moins de 45 ans (1 % en Haute-Loire et en Auvergne).

Un taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes comparable aux taux départemental et auvergnat

En 2015, dans le secteur psychiatrique du Puy-Saugues, 3 772 personnes, soit 9 %, sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes est comparable dans le secteur psychiatrique et en Haute-Loire ou en Auvergne (Figure 9).

¹ C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

Figure 12 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'autres psychotropes en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Comme pour les antidépresseurs et les antipsychotiques, la prescription régulière d'autres psychotropes concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique du Puy-Saugues (89 %) (Figure 12).

Plus de 16 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (17 % en Haute-Loire et en Auvergne), contre plus de 2 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % en Haute-Loire et en Auvergne).

LA CONSOMMATION DE SOINS - FAITS MARQUANTS

Les hospitalisations

- Près de 5 480 personnes âgées de 18 ans et plus prises en charge en 2013 au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay.
- 70 % des prises en charge réalisées en ambulatoire exclusivement.
- Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 62 jours.
- Une prise en charge à temps complet ou à temps partiel principalement due à des troubles de l'humeur ou à des troubles névrotiques
- Une prise en charge en ambulatoire principalement due à des troubles de l'humeur ou à des troubles névrotiques.

La consommation de psychotropes

- 7 % de la population du secteur psychiatrique sous traitement régulier d'antidépresseurs, près de 2 % sous traitement régulier d'antipsychotiques et plus de 9 % sous traitement régulier d'autres psychotropes.
- La population âgée de 45 ans et plus davantage concernée par la prise d'un traitement régulier de médicaments psychotropes.

L'OFFRE DE SOINS

Tableau 6 : Effectif des médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique du Puy-Saugues	Haute-Loire	Auvergne
Effectif	33	195	1 282
Densité*	80,1	86,4	94,7
Âge moyen	50,6	51,5	51,8
Part des 55 ans et +	51,5 %	50,8 %	48,1 %
Taux de féminisation	42,4 %	36,4 %	38,5 %

Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012. Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPAR

* Pour 100 000 habitants

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Une densité de médecins généralistes libéraux plus faible que la densité auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, le secteur psychiatrique du Puy-Saugues compte 33 médecins généralistes libéraux, soit une densité de 80,1 pour 100 000 habitants. Cette densité est comparable à celle enregistrée en Haute-Loire mais est plus faible que celle observée en Auvergne (Tableau 6).

Les médecins généralistes libéraux du secteur psychiatrique sont en moyenne âgés de 50,6 ans. Près de 52 % de ces professionnels sont âgés de 55 ans et plus. Cette part est comparable à celles constatées en Haute-Loire et en Auvergne.

Le taux de féminisation, qui atteint 42 % dans le secteur psychiatrique, est légèrement plus élevé que celui enregistré en Haute-Loire.

Les médecins généralistes libéraux sont répartis dans 15 communes du secteur psychiatrique.

Tableau 7 : Effectif des psychiatres libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique du Puy-Saugues	Haute- Loire	Auvergne
Effectif	0	28	251
Densité*	.	12,4	18,5
Âge moyen	.	53,1	51,8
Part des 55 ans et +	.	53,6 %	48,6 %
Taux de féminisation	.	39,3 %	45,0 %

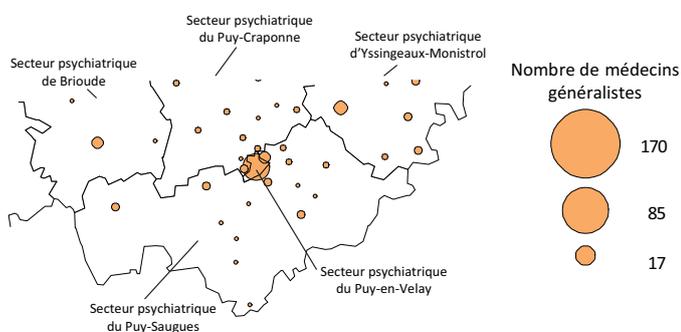
Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants

Tableau 8 : Effectif des psychologues libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique du Puy-Saugues	Haute- Loire	Auvergne
Effectif	14	145	880
Densité*	34,0	64,2	65,0
Âge moyen	45,1	42,8	42,9
Part des 55 ans et +	n.c.	22,1 %	22,4 %
Taux de féminisation	78,6 %	87,6 %	85,7 %

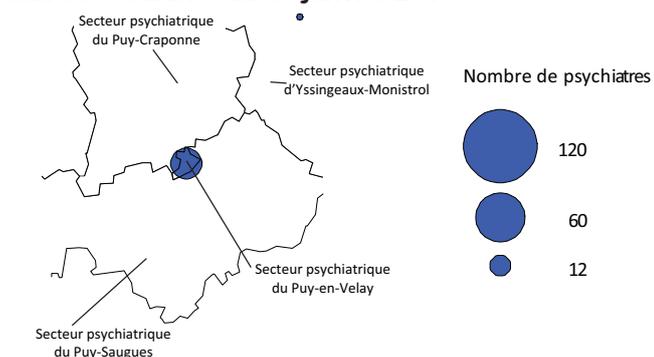
Sources : Adeli au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants
n.c. : non communiqué car effectifs trop faibles

Carte 1 : Localisation et nombre de médecins généralistes libéraux au 1^{er} janvier 2015



Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 2 : Localisation et nombre de psychiatres libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Aucun psychiatre libéral, mixte ou salarié présent sur le secteur psychiatrique

Au 1^{er} janvier 2015, le secteur psychiatrique du Puy-Saugues ne compte aucun psychiatre libéral, mixte ou salarié sur son territoire.

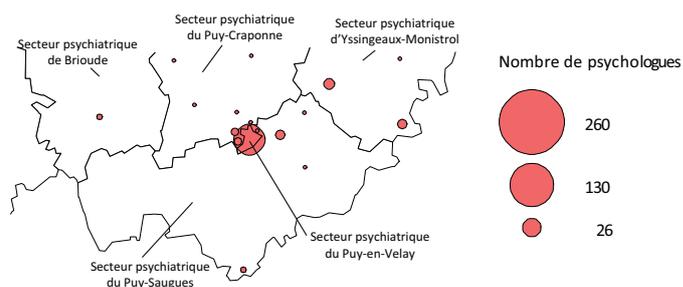
Une densité de psychologues libéraux, mixtes et salariés plus faible que les densités départementales et auvergnate

Le secteur psychiatrique du Puy-Saugues compte 14 psychologues au 1^{er} janvier 2015, soit une densité de 34,0 psychologues pour 100 000 habitants. Cette densité est inférieure de près de la moitié à celles enregistrées en Auvergne et en Haute-Loire (Tableau 8). Les psychologues du secteur psychiatrique ont en moyenne 45,1 ans, ce qui est comparable à l'âge moyen des psychologues présents en Haute-Loire et en Auvergne.

Quel que soit le territoire, la majorité des psychologues sont des femmes.

Les 14 psychologues présents sur le secteur psychiatrique sont répartis dans 5 communes du territoire. La moitié d'entre eux sont présents à Saint-Germain-Laprade.

Carte 3 : Localisation et nombre de psychologues libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



Source : Adeli au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 4 : Localisation des établissements de santé ayant une autorisation en psychiatrie en 2014



Source : SAE - Base administrative 2014

Exploitation ORS Auvergne

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Aucun établissement ayant une autorisation en psychiatrie en 2014

Comme cela a été indiqué précédemment, en 2014, le secteur psychiatrique du Puy-Saugues ne compte aucun établissement ayant une autorisation en psychiatrie sur son territoire. Il est rattaché au centre hospitalier Sainte-Marie situé au Puy-en-Velay (Carte 4).

D'après les données de la Statistique annuelle des établissements de santé (SAE), concernant la psychiatrie générale et la prise en charge à temps complet, cet établissement compte 223 lits au 31 décembre 2014 en hospitalisation à temps plein. Il compte également 138 places en hospitalisation de jour. En 2014, 5 602 patients ont été vus au moins une fois dans l'année en psychiatrie générale dans cet établissement.

Cet établissement emploie au total 15,0 équivalents temps plein (ETP) annuels moyens de psychiatres, 7,3 ETP annuels moyens d'autres personnels médicaux, 446,3 ETP annuels moyens de personnel non médical, dont 274,6 d'infirmiers et de cadres, 103,3 d'aides-soignants, 10,9 de psychologues, 4,9 de personnels de rééducation et 13,1 de personnels éducatifs et sociaux.

LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

11 EHPAD, 3 FAM, 1 SAMSAH et 1 SAVS présents sur le secteur psychiatrique

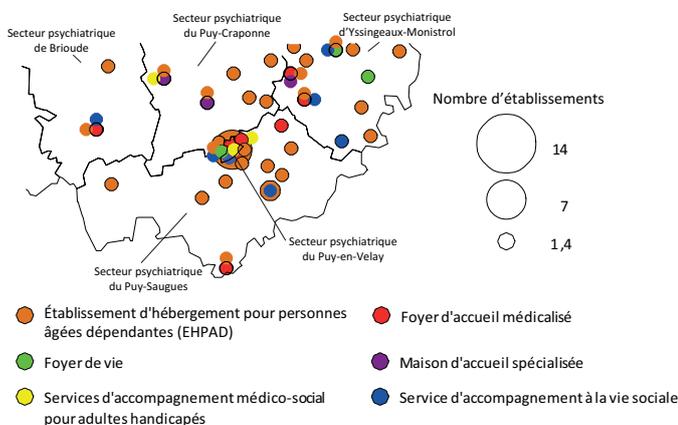
Le secteur psychiatrique du Puy-Saugues compte 11 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en 2015 (Carte 5).

Au total, 734 places installées sont comptabilisées dans ces 11 EHPAD : 649 sont dédiées aux personnes âgées dépendantes et 85 aux personnes atteintes de la maladie d'alzheimer ou d'une maladie apparentée. 723 places sont dédiées à l'hébergement complet en internat et 11 places à l'accueil de jour. Ces 11 EHPAD sont répartis sur 10 communes du secteur psychiatrique.

Le secteur psychiatrique compte également 3 foyers d'accueil médicalisés (FAM), présents à Pradelles, Saint-Hostien et Brives-Charensac. Ces 3 FAM regroupent 98 places installées, dont 96 en hébergement complet en internat et 2 en accueil de jour. 40 places installées sont dédiées à la déficience intellectuelle et 58 places sont consacrées au polyhandicap.

Enfin, le secteur psychiatrique recense 1 Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) et 1 Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) (Carte 5). Le SAMSAH, situé à Brives-Charensac, compte 15 places installées dédiées à la déficience motrice et le SAVS, situé au Monastier-sur-Gazeille, compte 22 places installées, toutes dédiées à la déficience intellectuelle.

Carte 5 : Les établissements médico-sociaux en 2015



Source : Base historique 2015 FINESS

Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

L'OFFRE DE SOINS FAITS MARQUANTS

- ◉ Des densités de médecins généralistes libéraux, de psychiatres et psychologues plus faibles que la densité auvergnate.
- ◉ Aucun établissement ayant une autorisation en psychiatrie.
- ◉ Un secteur psychiatrique qui regroupe 11 EHPAD, 3 foyers d'accueil médicalisés, 1 SAMSAH et 1 SAVS.

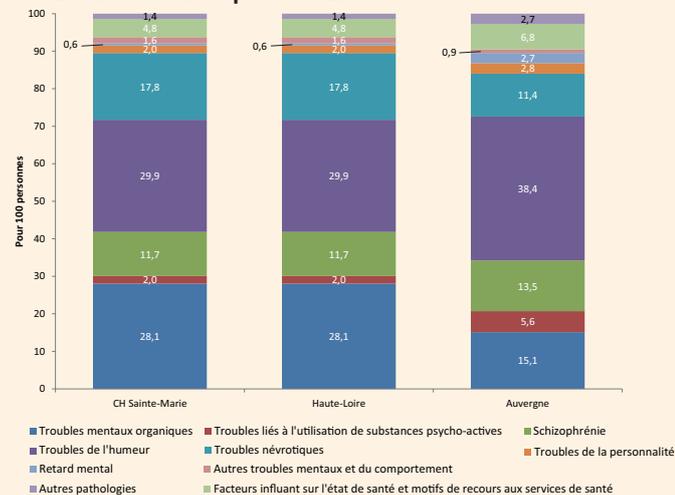
ZOOM SUR LA CONSOMMATION DE SOINS DES PERSONNES ÂGÉES

Tableau 9 : Répartition des personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay en 2013

	Complet+partiel		Ambulatoire	
	Effectif	%	Effectif	%
65-74 ans	186	39,5	460	35,1
75-84 ans	174	36,9	487	37,2
85 ans et +	111	23,6	363	27,7
Total	471	100,0	1 310	100,0

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel ou un acte en ambulatoire.

Figure 13 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel selon le diagnostic principal chez les 65 ans et plus en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel.

Tableau 10 : Nombre d'assurés âgés de 60 ans ou plus sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale des 60 ans ou plus dans le secteur psychiatrique du Puy-Saugues en 2015

	Nombre	Pour 100 personnes âgées de 60 ans et plus
Antidépresseurs	1 618	13,9
Antipsychotiques	429	3,7
Autres psychotropes	2 455	21,1

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
Exploitation ORS Auvergne

* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

LES HOSPITALISATIONS

En 2013, 471 personnes âgées de 65 ans et plus ont été prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay (dont 128 personnes à temps complet exclusivement) (Tableau 9). Ces personnes sont majoritairement des femmes (63 %).

Au moins un acte en ambulatoire a été enregistré pour 1 310 personnes âgées de 65 ans et plus (dont 989 en ambulatoire exclusivement) : 32 % sont des hommes et 68 % sont des femmes.

En 2013, 456 séjours à temps complet concernant des personnes âgées de 65 ans et plus ont été comptabilisés au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay. La durée annuelle d'hospitalisation (DAH) est de 61,4 jours en moyenne. Au total, 9 personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet dans cet établissement ont été hospitalisées « au long cours ».

Plus de 98 % des personnes âgées de 65 ans ou plus prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie à temps complet ou partiel résident en Auvergne et plus particulièrement en Haute-Loire (98 %), 0,2 % vient du Puy-de-Dôme, 0,2 % d'un département limitrophe à l'Auvergne et 1,5 % vient du reste de la France.

Tous sexes confondus, les personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet ou partiel dans l'établissement de référence du secteur le sont principalement pour troubles de l'humeur et pour troubles mentaux organiques (Figure 13). Le poids des troubles mentaux organiques chez les personnes âgées de 65 ans et plus est plus élevé dans cet établissement qu'en Auvergne.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

En 2015, 1 618 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'antidépresseurs dans le secteur psychiatrique du Puy-Saugues, ce qui représente 14 % de la population du secteur de cette tranche d'âge (Tableau 10).

Concernant les antipsychotiques, les assurés de 60 ans ou plus sous traitement régulier représentent 4 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Enfin, 2 455 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'autres psychotropes dans le secteur psychiatrique du Puy-Saugues, ce qui représente 21 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Dans le secteur psychiatrique du Puy-Saugues, quel que soit le type de psychotropes (antidépresseurs, antipsychotiques, autres), la part de la population sous traitement régulier est plus élevée chez les 60 ans ou plus qu'en population générale (7,0 % de la population sous traitement régulier d'antidépresseurs, 1,9 % d'antipsychotiques et 9,2 % d'autres psychotropes).

LA SANTÉ MENTALE DANS LE SECTEUR PSYCHIATRIQUE D'YSSINGEAUX-MONISTROL

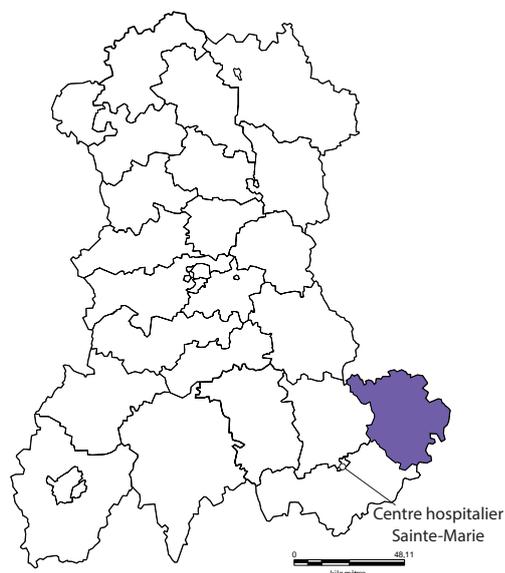
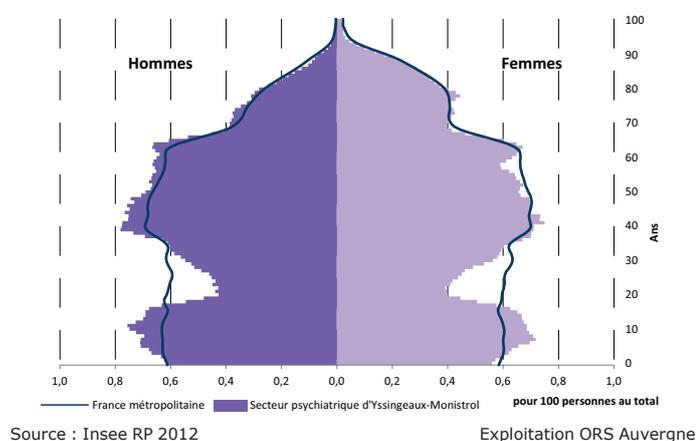


Figure 1 : Pyramide des âges de la population en 2012
Secteur psychiatrique d'Yssingeaux-Monistrol



Source : Insee RP 2012

Exploitation ORS Auvergne

Au 1^{er} janvier 2012, le secteur psychiatrique d'Yssingeaux-Monistrol compte 80 499 habitants, soit une densité de population de 74,0 habitants par km². Cette densité est supérieure à celles observées en Auvergne et plus encore en Haute-Loire. Le secteur se compose d'une population jeune, avec notamment une part de jeunes âgées de moins de 18 ans plus élevée qu'en Auvergne et qu'en France métropolitaine (21,9 %).

En 2013, 2 367 personnes de ce territoire, soit 2,9 % sont couvertes par le Revenu de solidarité active (RSA). Cette part est inférieure de près de la moitié à celle observée sur le territoire auvergnat.

Tableau 1 : Situation socio-démographique du secteur psychiatrique d'Yssingeaux-Monistrol

	Secteur psychiatrique d'Yssingeaux-Monistrol	Haute-Loire	Auvergne
Nombre de communes	41	260	1 310
Population	80 499	225 686	1 354 104
Densité (hab/km ²)	74,0	45,3	52,1
Part des moins de 18 ans	24,1 %	21,4 %	19,5 %
Part des 18-64 ans	57,8 %	57,6 %	59,4 %
Part des 65 ans et plus	18,1 %	21,0 %	21,2 %
Part de la population couverte par le RSA	2,9 %	4,1 %	6,1 %

Sources : Insee RP 2012, CNAF, CCMSA 2013

Exploitation ORS Auvergne

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE : LE SUICIDE ET LES AFFECTIONS DE LONGUE DUREE (ALD)

Tableau 2 : Hospitalisations pour tentative de suicide en 2013

	Nombre de patients hospitalisés pour tentative de suicide		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Secteur psychiatrique d'Yssingeaux-Monistrol	50	78	128
Haute-Loire	105	178	283
Auvergne	499	737	1 236

Source : PMSI MCO 2013

Champs : ensemble des personnes âgées de 10 ans et plus ayant été hospitalisées pour au moins une tentative de suicide.

Exploitation ORS Auvergne

LES TENTATIVES DE SUICIDE

En 2013, 128 personnes âgées de 10 ans ou plus domiciliées dans le secteur psychiatrique d'Yssingeaux-Monistrol ont été hospitalisées dans les unités de médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) pour une tentative de suicide, ce qui représente 10,4 % de la population auvergnate hospitalisée pour cette cause. Plus de 60 % des personnes hospitalisées pour une tentative de suicide sont des femmes (Tableau 2).

LES DÉCÈS PAR SUICIDE

Sur la période 2008-2012, sur les 44 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an en Haute-Loire, 17 décès ont été recensés dans le secteur psychiatrique d'Yssingeaux-Monistrol.

LES DÉCÈS PAR TROUBLES MENTAUX ET DU COMPORTEMENT

Sur la période 2008-2012, 28 décès pour troubles mentaux et du comportement ont été enregistrés en moyenne par an dans le secteur psychiatrique d'Yssingeaux-Monistrol. Comme en Auvergne, la majorité de ces décès concernent des femmes (65 %) et, dans 52 % des cas, la personne décédée est âgée de 85 ans et plus.

Que ce soit en Auvergne ou dans le secteur psychiatrique d'Yssingeaux-Monistrol, ces décès sont principalement dus à des troubles mentaux organiques (63 % des décès). Ensuite, 18 % de ces décès concernent les troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives.

LA PRÉVALENCE DES ALD POUR AFFECTIONS PSYCHIATRIQUES DE LONGUE DURÉE (ALD 23) ET POUR MALADIE D'ALZHEIMER ET AUTRES DÉMENCES (ALD 15)

Tableau 3 : Nombre de bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences, pour affections psychiatriques de longue durée et taux standardisés de prévalence en 2013

	Secteur psychiatrique d'Yssingeaux-Monistrol		Haute-Loire		Auvergne		France métropolitaine	
	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS	Nbre	TS
Maladie d'alzheimer et autres démences	566	667,3*	1 647	572,8*	9 073	514,3*	353 381	532,1
Affections psychiatriques de longue durée	2 251	2 837,2*	8 240	3 596,7*	44 166	3 192,1*	1 292 552	2 100,2

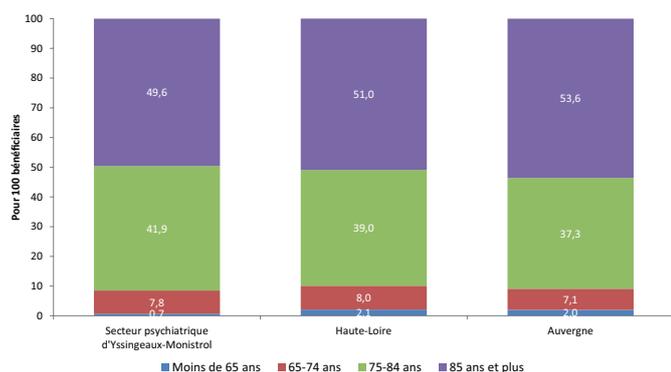
Sources : CCMSA, Cnamts, RSI, Insee

TS : Taux standardisés pour 100 000 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA)

* Taux statistiquement différent du taux de la France métropolitaine

Exploitation ORS Auvergne

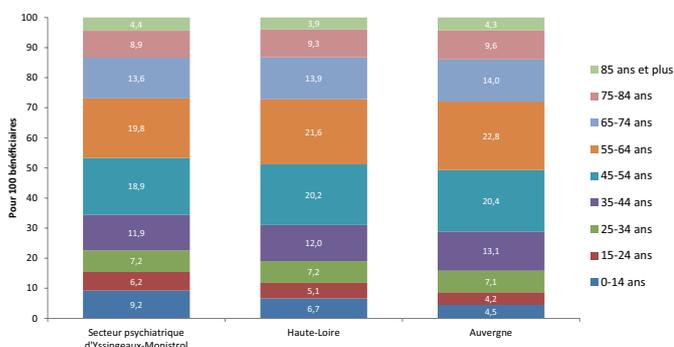
Figure 2 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

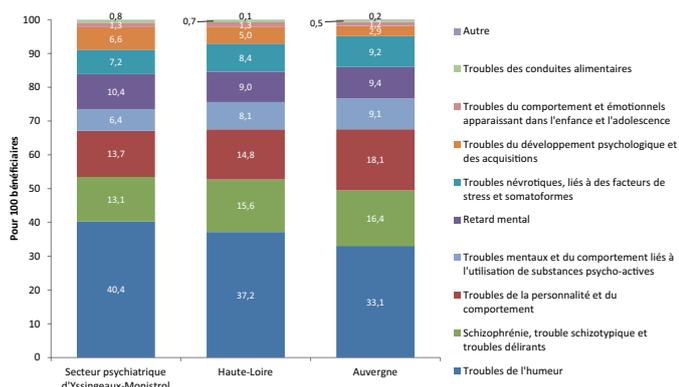
Figure 3 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par âge en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Figure 4 : Répartition des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée par cause en 2013



Sources : CCMSA, RSI, CNAMTS

Exploitation ORS Auvergne

Un taux de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences plus élevé que le taux métropolitain

En 2013, il est comptabilisé 566 bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences dans le secteur psychiatrique d'Yssingeaux-Monistrol, ce qui représente 34 % du nombre total de bénéficiaires d'une ALD pour ce trouble en Haute-Loire (Tableau 3). Le taux standardisé de prévalence est de 667,3 pour 100 000 personnes dans ce secteur, ce qui est plus élevé que le taux métropolitain.

La majorité des bénéficiaires d'une ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences est âgée de 85 ans et plus, que ce soit sur le territoire ou en Auvergne (Figure 2).

Un taux de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain

En 2013, 2 251 bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont recensés dans le secteur psychiatrique d'Yssingeaux-Monistrol, soit un taux standardisé de 2 837,2 bénéficiaires pour 100 000 personnes. Ce taux est significativement supérieur au taux de la France métropolitaine (Tableau 3).

Dans le secteur psychiatrique d'Yssingeaux-Monistrol, les bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont, dans près de 39 % des cas, âgés entre 45 et 64 ans (Figure 3). La répartition par âge des bénéficiaires d'une ALD pour affections psychiatriques de longue durée dans le secteur psychiatrique est globalement comparable à celles observées dans le département ou en Auvergne.

Des ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur

En 2013, dans le secteur psychiatrique d'Yssingeaux-Monistrol, les ALD pour affections psychiatriques de longue durée sont principalement causées par des troubles de l'humeur (Figure 4). Viennent ensuite les troubles de la personnalité et du comportement et la schizophrénie, trouble schizotypique et troubles délirants.

Dans ce secteur, le poids des ALD pour troubles de l'humeur est plus élevé qu'en Auvergne.

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE - FAITS MARQUANTS

- 128 personnes âgées de 10 ans et plus et domiciliées dans le secteur hospitalisées pour une tentative de suicide en 2013.
- 17 décès par suicide comptabilisés en moyenne par an sur la période 2008-2012.
- Des décès par troubles mentaux et du comportement essentiellement dus à des troubles mentaux organiques.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour maladie d'alzheimer et autres démences plus élevé que le taux national.
- Un taux standardisé de prévalence des ALD pour affections psychiatriques de longue durée plus élevé que le taux métropolitain.
- Les ALD pour affections psychiatriques de longue durée principalement dues aux troubles de l'humeur.

LA CONSOMMATION DE SOINS

Tableau 4 : Effectif des patients âgés de 18 ans et plus pris en charge au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay en 2013

	Toutes prises en charge	Complet*	Partiel (exclusif)	Ambu. (exclusif)	Autre
Hommes	2 428	697	21	1 575	135
Femmes	3 050	581	31	2 230	208
Ensemble	5 478	1 278	52	3 805	343

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne

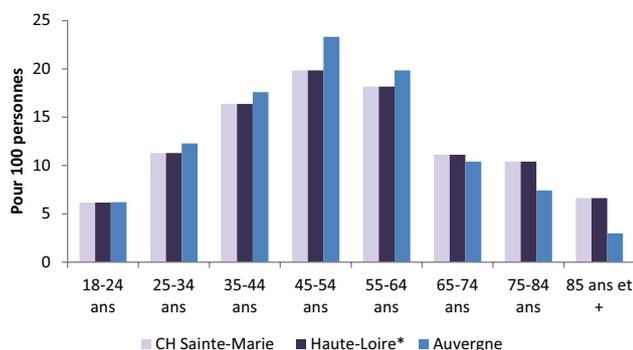
* Au moins une prise en charge à temps complet.

Ambu. : ambulatoire.

Autre : Partiel et ambulatoire mais pas complet.

Champs : ensemble des personnes âgées de 18 ans et plus ayant été prises en charge au moins une fois en psychiatrie à temps complet, à temps partiel ou en ambulatoire.

Figure 5 : Répartition par âge des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay en 2013



Source : RIM-P 2013

Exploitation ORS Auvergne

Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

*Le département de la Haute-Loire compte un seul établissement ayant une autorisation en psychiatrie, le centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay, ce qui explique que la répartition par âge soit identique entre l'établissement de référence et le département.

LES HOSPITALISATIONS

Le centre hospitalier Sainte-Marie, situé au Puy-en-Velay, est l'établissement psychiatrique de référence du secteur psychiatrique d'Yssingeaux-Monistrol. Il pratique les admissions en psychiatrie à temps complet, à temps partiel et en ambulatoire.

Près de 7 personnes prises en charge par l'établissement du secteur sur 10 le sont en ambulatoire exclusivement

En 2013, 5 478 personnes âgées de 18 ans et plus ont été prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay. Les personnes prises en charge sont dans plus de la moitié des cas des femmes (Tableau 4).

Parmi ces personnes prises en charge, 23 % ont été hospitalisées à temps complet (7 % ont été prises en charge seulement à temps complet), 69 % en ambulatoire exclusivement et 0,9 % à temps partiel exclusivement.

Des personnes prises en charge à temps complet ou partiel âgées en moyenne de 54 ans

En 2013, un patient hospitalisé à temps complet ou à temps partiel au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay est âgé en moyenne de 54 ans. Les personnes âgées de 35 à 64 ans sont les plus représentées au sein de cet établissement (54 %). La part des personnes âgées de 65 ans et plus est plus élevée dans cet établissement (28 %) qu'en Auvergne (21 %) (Figure 5).

La grande majorité des patients (97 %) reçus en psychiatrie à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay résident en Auvergne et plus particulièrement en Haute-Loire (96 %). 0,2 % vient ensuite du Puy-de-Dôme, 0,8 % d'un département limitrophe à l'Auvergne et 3 % habitent dans le reste de la France.

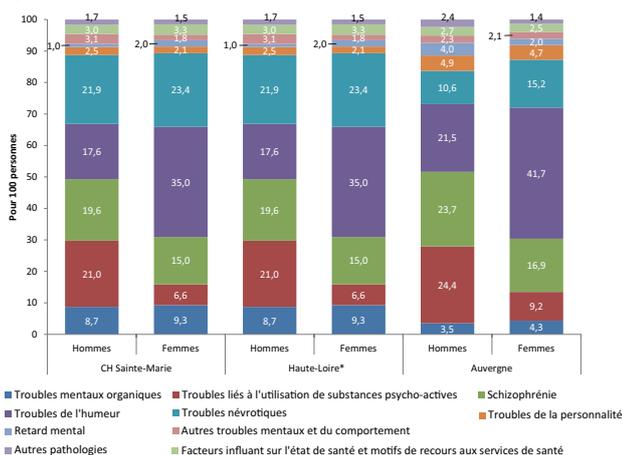
Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 62 jours

En 2013, 1 872 séjours à temps complet ont été comptabilisés au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay.

La durée annuelle d'hospitalisation (DAH)¹ moyenne à temps complet est de 62,1 jours dans cet établissement. Ainsi, 58 patients, soit 4,5 %, ont été hospitalisés « au

¹ Cet indicateur n'inclut pas les patients pour lesquels les différentes séquences correspondant à une prise en charge à temps plein indiquent un nombre de jours de présence égal à 0, ni ceux pour lesquels au moins une des séquences de temps plein indique un nombre de jours supérieur à 92 jours (c'est-à-dire plus de 3 mois).

Figure 6 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou à temps partiel.

long cours », c'est-à-dire ont été hospitalisés à temps complet plus de 292 jours dans l'année.

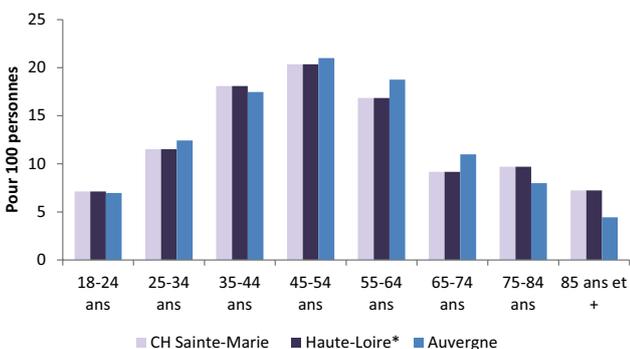
Les troubles de l'humeur et les troubles névrotiques : principales causes d'hospitalisation à temps complet ou partiel

Tous sexes confondus, les personnes prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay à temps complet ou partiel le sont principalement pour troubles de l'humeur (26 %) ou pour troubles névrotiques (23 %). Viennent ensuite la schizophrénie (17 %) et les troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives (14 %).

Chez les hommes comme chez les femmes, les prises en charge à temps complet ou partiel pour troubles névrotiques sont plus fréquentes au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay comparativement à l'Auvergne (13 %). À l'inverse, quel que soit le sexe, le poids des troubles de l'humeur est plus faible dans l'établissement de référence qu'en Auvergne (31 %).

Quel que soit le territoire, il est constaté que les troubles de l'humeur ont un poids plus élevé chez les femmes par rapport aux hommes alors que les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives concernent davantage les hommes (Figure 6).

Figure 7 : Répartition par âge des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : patients âgés de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

Des personnes prises en charge en ambulatoire majoritairement âgées de 35 à 64 ans

En 2013, un patient pris en charge en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay est âgé en moyenne de 53 ans. Les patients âgés de 35 à 64 ans sont les plus représentés parmi les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire dans cet établissement (Figure 7). La part des personnes âgées de 75 ans et plus est plus élevée dans cet établissement (17 %) qu'en Auvergne (12 %)

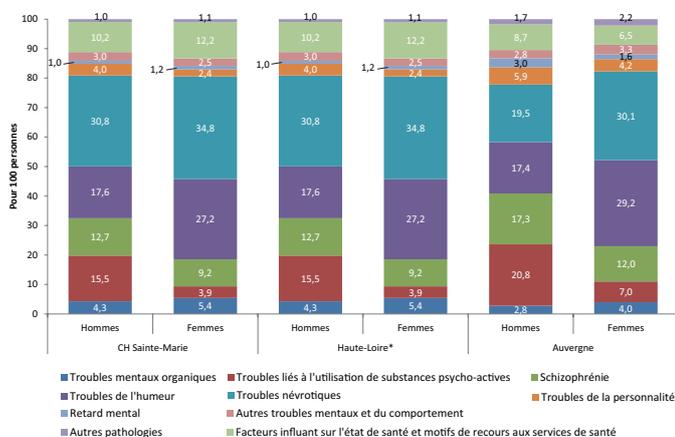
Les troubles névrotiques et les troubles de l'humeur : principales causes de prise en charge en ambulatoire

Tous sexes confondus, les personnes ayant eu au moins un acte en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay en 2013 ont été principalement prises en charge pour troubles névrotiques (33 %) ou pour troubles de l'humeur (23 %).

Globalement, les prises en charge en ambulatoire pour troubles névrotiques sont plus fréquentes au centre hospitalier Sainte-Marie comparativement à l'Auvergne (25 %). À l'inverse, quel que soit le sexe, le poids de la schizophrénie et le poids des troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives sont plus faibles dans l'établissement de référence (respectivement 11 % et 9 %) qu'en Auvergne (respectivement 14 % et 13 %).

Quel que soit le territoire, les troubles de l'humeur ont un poids plus élevé chez les femmes alors que les troubles liés à l'usage de substances psycho-actives ont un poids plus élevé chez les hommes (Figure 8).

Figure 8 : Répartition des personnes prises en charge en ambulatoire au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay selon le diagnostic principal en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 18 ans et plus ayant eu au moins un acte en ambulatoire.

*Le département de la Haute-Loire compte un seul établissement ayant une autorisation en psychiatrie, le centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay, ce qui explique que la répartition par âge soit identique entre l'établissement de référence et le département.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

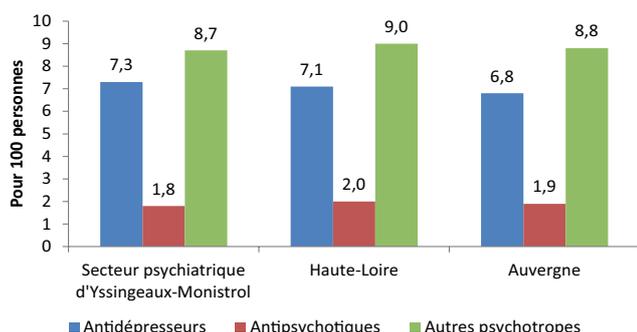
Tableau 5 : Nombre d'assurés sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale en 2015

	Antidépresseurs		Antipsychotiques		Autres psychotropes	
	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale	Nombre	Part dans la population totale
Secteur psychiatrique d'Yssingaux-Monistrol	5 814	7,2 %	1 399	1,7 %	6 909	8,6 %
Haute-Loire	16 786	7,4 %	4 759	2,1 %	21 649	9,6 %
Auvergne	96 536	7,1 %	26 630	2,0 %	127 967	9,5 %

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

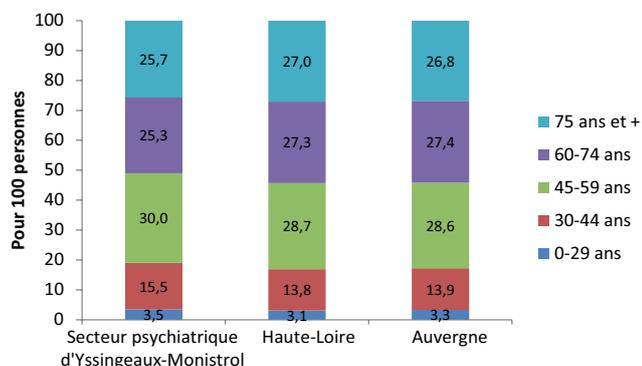
Exploitation ORS Auvergne

Figure 9 : Taux standardisés* de personnes ayant eu 3 prescriptions et plus d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes en 2015



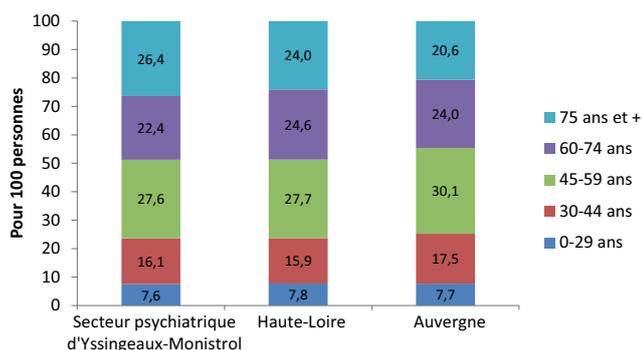
Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne
* Taux standardisés pour 100 personnes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA).

Figure 10 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antidépresseurs en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Figure 11 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'antipsychotiques en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Un taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs comparable aux taux départemental et auvergnat

En 2015, dans le secteur psychiatrique d'Yssingaux-Monistrol, 5 814 personnes, soit 7 %, sont sous traitement régulier¹ d'antidépresseurs (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'antidépresseurs est similaire à ceux observés en Haute-Loire et en Auvergne (Figure 9).

En 2015, la prescription régulière d'antidépresseurs concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique d'Yssingaux-Monistrol (81 %) (Figure 10). Ce résultat est également constaté en Haute-Loire et en Auvergne.

En 2015, 13 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antidépresseurs (13 % en Haute-Loire et 12 % en Auvergne), contre 2 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % en Haute-Loire et en Auvergne).

Un taux de personnes sous traitement régulier d'antipsychotiques comparable aux taux départemental et auvergnat

En 2015, 1 399 personnes résidant dans le secteur psychiatrique d'Yssingaux-Monistrol, soit 2 %, sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (Tableau 5). Avec 1,8 personne ayant un traitement régulier d'antipsychotiques sur 100, le secteur psychiatrique enregistre un taux standardisé comparable aux taux départemental et auvergnat (Figure 9).

Parmi les 1 399 personnes sous traitement régulier d'antipsychotiques dans le secteur psychiatrique d'Yssingaux-Monistrol, 76 % sont des personnes âgées de 45 ans ou plus (Figure 11). Les moins de 30 ans sont moins concernés par un traitement régulier d'antipsychotiques.

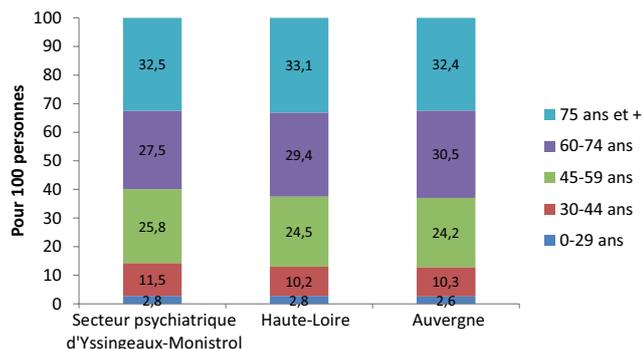
En 2015, 3 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'antipsychotiques (3 % en Haute-Loire et en Auvergne), contre moins de 1 % des personnes âgées de moins de 45 ans (1 % en Haute-Loire et en Auvergne).

Un taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes comparable aux taux départemental et auvergnat

En 2015, dans le secteur psychiatrique d'Yssingaux-Monistrol, 6 909 personnes, soit 9 %, sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (Tableau 5). Standardisé sur l'âge, le taux de personnes sous traitement régulier d'autres psychotropes est comparable dans le secteur psychiatrique et en Haute-Loire ou en Auvergne (Figure 9).

¹ C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

Figure 12 : Répartition des personnes ayant eu trois prescriptions et plus d'autres psychotropes en 2015 selon l'âge



Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM Exploitation ORS Auvergne

Comme pour les antidépresseurs et les antipsychotiques, la prescription régulière d'autres psychotropes concerne avant tout les personnes âgées de 45 ans et plus dans le secteur psychiatrique d'Yssingeaux-Monistrol (86 %) (Figure 12).

Plus de 16 % des personnes âgées de 45 ans et plus résidant dans le secteur sont sous traitement régulier d'autres psychotropes (17 % en Haute-Loire et en Auvergne), contre plus de 2 % des personnes âgées de moins de 45 ans (2 % en Haute-Loire et en Auvergne).

LA CONSOMMATION DE SOINS - FAITS MARQUANTS

Les hospitalisations

- Près de 5 480 personnes âgées de 18 ans et plus prises en charge en 2013 au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay.
- 70 % des prises en charge réalisées en ambulatoire exclusivement.
- Une durée moyenne d'hospitalisation à temps complet de 62 jours.
- Une prise en charge à temps complet ou à temps partiel principalement due à des troubles de l'humeur ou à des troubles névrotiques
- Une prise en charge en ambulatoire principalement due à des troubles de l'humeur ou à des troubles névrotiques.

La consommation de psychotropes

- Plus de 7 % de la population du secteur psychiatrique sous traitement régulier d'antidépresseurs, près de 2 % sous traitement régulier d'antipsychotiques et près de 9 % sous traitement régulier d'autres psychotropes.
- La population âgée de 45 ans et plus davantage concernée par la prise d'un traitement régulier de médicaments psychotropes.

L'OFFRE DE SOINS

Tableau 6 : Effectif des médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique d'Yssingeaux-Monistrol	Haute-Loire	Auvergne
Effectif	62	195	1 282
Densité*	77,0	86,4	94,7
Âge moyen	48,2	51,5	51,8
Part des 55 ans et +	40,3 %	50,8 %	48,1 %
Taux de féminisation	37,1 %	36,4 %	38,5 %

Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012. Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

* Pour 100 000 habitants

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Une densité de médecins généralistes libéraux plus faible que les densités départementale et auvergnate

Au 1^{er} janvier 2015, le secteur psychiatrique d'Yssingeaux-Monistrol compte 62 médecins généralistes libéraux, soit une densité de 77,0 pour 100 000 habitants. Cette densité est plus faible que celles enregistrées en Haute-Loire et en Auvergne (Tableau 6).

Les médecins généralistes libéraux du secteur psychiatrique sont en moyenne âgés de 48,2 ans. Plus de 40 % de ces professionnels sont âgés de 55 ans et plus. Cette part est plus faible que celles constatées en Haute-Loire et en Auvergne.

Le taux de féminisation, qui atteint 37 % dans le secteur psychiatrique, est comparable à ceux enregistrés en Haute-Loire et en Auvergne.

Les médecins généralistes libéraux sont répartis dans 19 communes du secteur psychiatrique.

Tableau 7 : Effectif des psychiatres libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique d'Yssingeaux- Monistrol	Haute- Loire	Auvergne
Effectif	2	28	251
Densité*	2,5	12,4	18,5
Âge moyen	n.c.	53,1	51,8
Part des 55 ans et +	n.c.	53,6 %	48,6 %
Taux de féminisation	n.c.	39,3 %	45,0 %

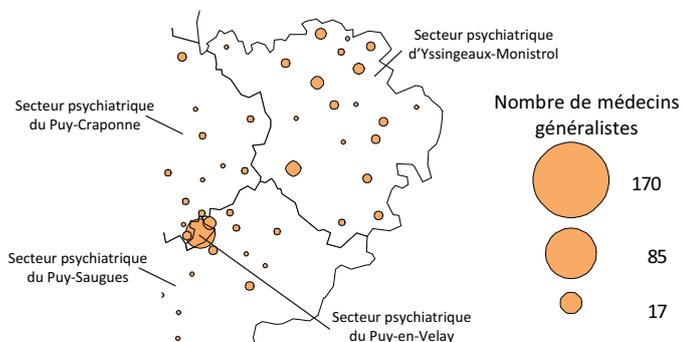
Sources : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants
n.c. : non communiqué car effectifs trop faibles

Tableau 8 : Effectif des psychologues libéraux, mixtes et salariés (hors remplaçants) en 2015

	Secteur psychiatrique d'Yssingeaux- Monistrol	Haute- Loire	Auvergne
Effectif	31	145	880
Densité*	38,5	64,2	65,0
Âge moyen	42,3	42,8	42,9
Part des 55 ans et +	16,1 %	22,1 %	22,4 %
Taux de féminisation	83,9 %	87,6 %	85,7 %

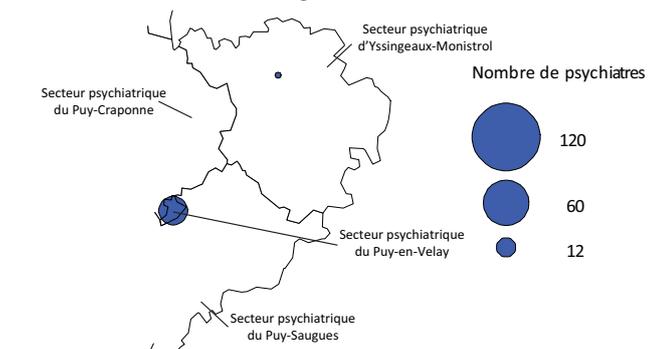
Sources : Adeli au 01/01/2015, Insee RP 2012.
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar
* Pour 100 000 habitants
n.c. : non communiqué car effectifs trop faibles

Carte 1 : Localisation et nombre de médecins généralistes libéraux au 1^{er} janvier 2015



Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 2 : Localisation et nombre de psychiatres libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



Source : RPPS - base annuelle statistique au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Une densité de psychiatres libéraux, mixtes et salariés plus faible que les densités départementale et auvergnate

Le secteur psychiatrique d'Yssingeaux-Monistrol compte 2 psychiatres au 1^{er} janvier 2015, soit une densité de 2,5 psychiatres pour 100 000 habitants. Cette densité est inférieure à celles enregistrées en Auvergne et en Haute-Loire (Tableau 8).

Ces psychiatres sont tous présents à Monistrol-sur-Loire.

Une densité de psychologues libéraux, mixtes et salariés plus faible que les densités départementale et auvergnate

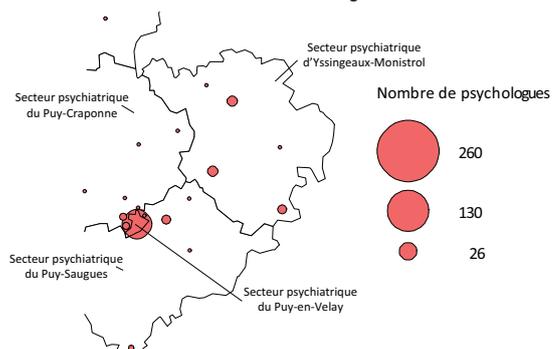
Le secteur psychiatrique d'Yssingeaux-Monistrol compte 31 psychologues au 1^{er} janvier 2015, soit une densité de 38,5 psychologues pour 100 000 habitants. Cette densité est inférieure de près de la moitié à celles enregistrées en Auvergne et en Haute-Loire (Tableau 8).

Les psychologues du secteur psychiatrique ont en moyenne 42,3 ans, ce qui est comparable à l'âge moyen des psychologues présents en Haute-Loire et en Auvergne.

Quel que soit le territoire, la majorité des psychologues sont des femmes.

Les 31 psychologues présents sur le secteur psychiatrique sont répartis dans 5 communes du territoire. Plus de 35 % d'entre eux sont présents à Yssingeaux, plus de 32 % se situent à Monistrol-sur-Loire et plus de 22 % sont localisés au Chambon-sur-Lignon.

Carte 3 : Localisation et nombre de psychologues libéraux, mixtes et salariés au 1^{er} janvier 2015



Source : Adeli au 01/01/2015
Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

Carte 4 : Localisation des établissements de santé ayant une autorisation en psychiatrie en 2014



Source : SAE - Base administrative 2014 Exploitation ORS Auvergne

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Aucun établissement ayant une autorisation en psychiatrie en 2014

Comme cela a été indiqué précédemment, en 2014, le secteur psychiatrique d'Yssingeaux-Monistrol ne compte aucun établissement ayant une autorisation en psychiatrie sur son territoire. Il est rattaché au centre hospitalier Sainte-Marie situé au Puy-en-Velay (Carte 4).

D'après les données de la Statistique annuelle des établissements de santé (SAE), concernant la psychiatrie générale et la prise en charge à temps complet, cet établissement compte 223 lits au 31 décembre 2014 en hospitalisation à temps plein. Il compte également 138 places en hospitalisation de jour. En 2014, 5 602 patients ont été vus au moins une fois dans l'année en psychiatrie générale dans cet établissement.

Cet établissement emploie au total 15,0 équivalents temps plein (ETP) annuels moyens de psychiatres, 7,3 ETP annuels moyens d'autres personnels médicaux, 446,3 ETP annuels moyens de personnel non médical, dont 274,6 d'infirmiers et de cadres, 103,3 d'aides-soignants, 10,9 de psychologues, 4,9 de personnels de rééducation et 13,1 de personnels éducatifs et sociaux.

LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

15 EHPAD, 2 FAM, 2 foyers de vie, 1 MAS et 3 SAVS présents sur le secteur psychiatrique

Le secteur psychiatrique d'Yssingeaux-Monistrol compte 15 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en 2015 (Carte 5).

Au total, 1 257 places installées sont comptabilisées dans ces 15 EHPAD : 1 152 sont dédiées aux personnes âgées dépendantes et 105 aux personnes atteintes de la maladie d'alzheimer ou d'une maladie apparentée. 1 231 places sont des places d'hébergement complet en internat et 26 sont des places d'accueil de jour. Ces 15 EHPAD sont répartis sur 15 communes du secteur psychiatrique.

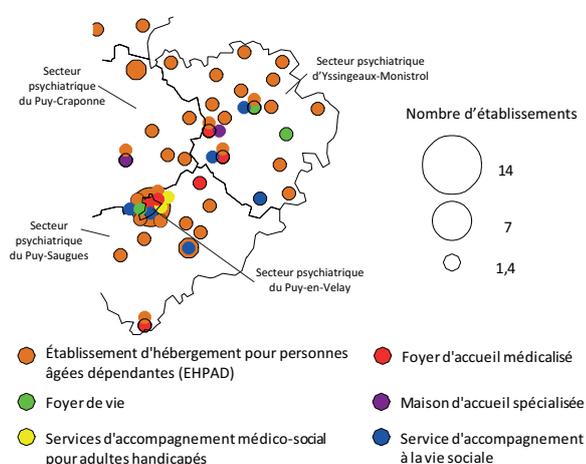
Le secteur psychiatrique compte également 2 foyers d'accueil médicalisés (FAM), présents à Yssingeaux et à Beaux. Ces 2 FAM regroupent 35 places installées, dont 26 en hébergement complet en internat et 9 en accueil de jour. 25 places installées sont dédiées à l'autisme et 10 places sont consacrées au polyhandicap.

En 2015, 2 foyers de vie sont ensuite présents sur le secteur psychiatrique d'Yssingeaux-Monistrol, à Montfaucon-en-Velay et à Sainte-Sigolène. Ces 2 foyers de vie regroupent 71 places installées, 63 en hébergement complet en internat et 8 en accueil de jour. Toutes ces places sont dédiées à la déficience intellectuelle.

Le secteur psychiatrique compte également 1 maison d'accueil médicalisée (MAS), présente à Beaux. Cette maison regroupe 11 places en hébergement complet en internat. Toutes ces places sont consacrées au polyhandicap.

Enfin, le secteur psychiatrique recense 3 Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) (Carte 5). Ces 3 services, situés à Mazet-Saint-Voy, à Sainte-Sigolène et à Yssingeaux, comptent 60 places installées. 37 places sont dédiées à la déficience intellectuelle et 23 places à toutes déficiences.

Carte 5 : Les établissements médico-sociaux en 2015



Source : Base historique 2015 FINISS Exploitation ORS Auvergne - ARS Auvergne-Rhône-Alpes-DSPar

L'OFFRE DE SOINS FAITS MARQUANTS

- Des densités de médecins généralistes libéraux, de psychiatres et de psychologues plus faibles que les densités départementale et auvergnate.
- Aucun établissement ayant une autorisation en psychiatrie.
- Un secteur psychiatrique qui regroupe 15 EHPAD, 2 foyers d'accueil médicalisés, 2 foyers de vie, 1 maison d'accueil spécialisée et 3 SAVS.

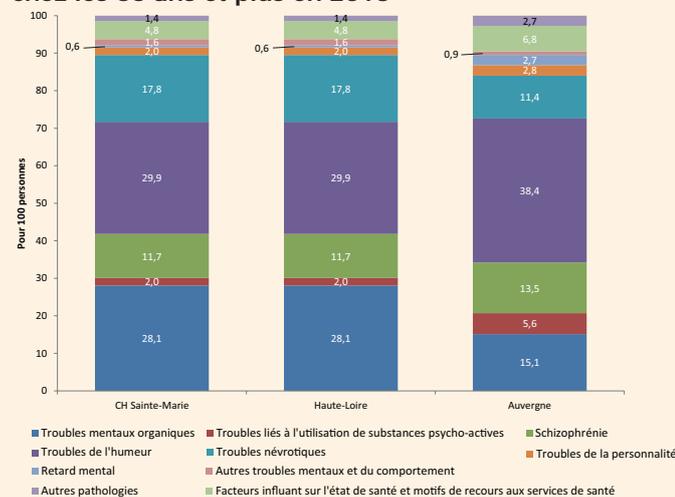
ZOOM SUR LA CONSOMMATION DE SOINS DES PERSONNES ÂGÉES

Tableau 9 : Répartition des personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay en 2013

	Complet+partiel		Ambulatoire	
	Effectif	%	Effectif	%
65-74 ans	186	39,5	460	35,1
75-84 ans	174	36,9	487	37,2
85 ans et +	111	23,6	363	27,7
Total	471	100,0	1 310	100,0

Source : RIM-P 2013 Exploitation ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel ou un acte en ambulatoire.

Figure 13 : Répartition des personnes prises en charge à temps complet ou partiel selon le diagnostic principal chez les 65 ans et plus en 2013



Source : RIM-P 2013 Exploitation : ORS Auvergne
Champs : personnes âgées de 65 ans et plus ayant eu au moins une prise en charge à temps complet ou partiel.

Tableau 10 : Nombre d'assurés âgés de 60 ans ou plus sous traitement régulier* d'antidépresseurs, d'antipsychotiques et d'autres psychotropes et part dans la population totale des 60 ans ou plus dans le secteur psychiatrique d'Yssingeaux-Monistrol en 2015

	Nombre	Pour 100 personnes âgées de 60 ans et plus
Antidépresseurs	2 965	15,0
Antipsychotiques	682	3,4
Autres psychotropes	4 139	20,9

Sources : Service Médical Auvergne / DCIR / SNIIRAM, Insee RP 2012
Exploitation ORS Auvergne

* C'est-à-dire ont eu 3 prescriptions et plus dans l'année.

LES HOSPITALISATIONS

En 2013, 471 personnes âgées de 65 ans et plus ont été prises en charge à temps complet ou partiel au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay (dont 128 personnes à temps complet exclusivement) (Tableau 9). Ces personnes sont majoritairement des femmes (63 %).

Au moins un acte en ambulatoire a été enregistré pour 1 310 personnes âgées de 65 ans et plus (dont 989 en ambulatoire exclusivement) : 32 % sont des hommes et 68 % sont des femmes.

En 2013, 456 séjours à temps complet concernant des personnes âgées de 65 ans et plus ont été comptabilisés au centre hospitalier Sainte-Marie au Puy-en-Velay. La durée annuelle d'hospitalisation (DAH) est de 61,4 jours en moyenne. Au total, 9 personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet dans cet établissement ont été hospitalisées « au long cours ».

Plus de 98 % des personnes âgées de 65 ans ou plus prises en charge au centre hospitalier Sainte-Marie à temps complet ou partiel résident en Auvergne et plus particulièrement en Haute-Loire (98 %), 0,2 % vient du Puy-de-Dôme, 0,2 % d'un département limitrophe à l'Auvergne et 1,5 % vient du reste de la France.

Tous sexes confondus, les personnes âgées de 65 ans et plus prises en charge à temps complet ou partiel dans l'établissement de référence du secteur le sont principalement pour troubles de l'humeur et pour troubles mentaux organiques (Figure 13). Le poids des troubles mentaux organiques chez les personnes âgées de 65 ans et plus est plus élevé dans cet établissement qu'en Auvergne.

LA CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES

En 2015, 2 965 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'antidépresseurs dans le secteur psychiatrique d'Yssingeaux-Monistrol, ce qui représente 15 % de la population du secteur de cette tranche d'âge (Tableau 10).

Concernant les antipsychotiques, les assurés de 60 ans ou plus sous traitement régulier représentent 3 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Enfin, 4 139 assurés âgés de 60 ans ou plus sont sous traitement régulier d'autres psychotropes dans le secteur psychiatrique d'Yssingeaux-Monistrol, ce qui représente 21 % de la population du secteur de cette tranche d'âge.

Dans le secteur psychiatrique d'Yssingeaux-Monistrol, quel que soit le type de psychotropes (antidépresseurs, antipsychotiques, autres), la part de la population sous traitement régulier est plus élevée chez les 60 ans ou plus qu'en population générale (7,2 % de la population sous traitement régulier d'antidépresseurs, 1,7 % d'antipsychotiques et 8,6 % d'autres psychotropes).